F17682

3001/2

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

Digitized by Google

2 vols. ; 7s
Innowaugh
Nov. 1921

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE HENRI VIII

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE HENRI VIII

I

Digitized by Google

Cet ouvrage se trouve aussi à Paris :

CHEZ MM. SAGNIER ET BRAY,
rue des Saints-Pères ;

LECOFFRE,
rue du Vieux-Colombier.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT,
Rue Racine, 28, près de l'Odéon.

Digitized by Google

Digitized by Google

C. Gippert d'après Holbein

Arbien Lith

HENRI VIII.

J. Mulsor Editeur à Paris

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

HENRI VIII

ET DU

SCHISME D'ANGLETERRE

PAR M. AUDIN

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE DE SAINT SYLVESTRE
CHEVALIER DES ORDRES DE SS. MAURICE ET LAZARE
ET DE SAINT GRÉGOIRE LE GRAND

Membre des Académies royales de Lyon, de Turin, et de l'Académie Tibérine de Rome

AVEC

LE PORTRAIT DE HENRI VIII D'APRÈS HOLBEIN

UNE ANTIENNE EN MUSIQUE, A QUATRE VOIX, PAR HENRI VIII

et plusieurs fac-similés

TOME PREMIER

Paris

L. MAISON, LIBRAIRE-ÉDITEUR, RUE CHRISTINE, 3

1847

Digitized by Google

DA332
.A9
v.1

Digitized by Google

PRÉFACE.

« C'est un spectacle où la gravité se mèle au pathétique, la pompe à la tristesse, l'émotion à la grandeur, que nous allons offrir à vos regards ; vos larmes, en nous écoutant, couleront plus d'une fois : si votre cœur s'ouvre à la pitié, pleurez. Imaginez, par la pensée, que vous avez sous les yeux les personnages mêmes du drame, comme s'ils vivaient encore. Voilà toute la cour de Henri, avec ses lords, ses grands, ses courtisans, son peuple. Comme en un instant cette puissance est atteinte et brisée ! Si vous aviez le courage de rire, je dirais qu'un homme peut pleurer le jour de ses noces. »

Ce prologue, dont le grand poëte dramatique de l'Angleterre a fait précéder sa tragédie de *Henri VIII*, est en quelque sorte le résumé de notre ouvrage. Du sang et des larmes, voilà ce que Shakspeare voulait offrir à ses habitués, « au prix d'un schelling par personne. » Du sang, des larmes, un despotisme inepte, des folies meurtrières, et, ce qui ne s'est jamais rencontré dans les annales d'un peuple chrétien, une nation abrutie par ses représentants, la loi elle-même consacrant l'iniquité, des pairs faisant un dogme de la servitude,

Digitized by Google

des communes transformant le prince, non pas en image de Dieu, mais en dieu même, un sacerdoce revêtant le théocrate des attributs de celui qui règne dans les cieux, l'infaillibilité et l'impeccabilité : voilà ce que l'historien doit montrer à ses lecteurs.

Nous n'avons jamais connu de roman plus dramatique que les *Annales* de Tacite, et, malgré le merveilleux talent de l'écrivain, on laisserait là le livre si le crime y triomphait toujours, parce que l'âme, avide d'émotions, l'est encore plus de justice. Si l'âme veut être remuée, elle veut aussi être consolée. Aussi voyez comme dans ce magnifique tableau de la vie des Césars, le châtiment, bien que boiteux, presse et poursuit le crime. A chaque apparition d'un tyran nous pressentons la venue prochaine d'un juge et d'un vengeur : l'expiation est une loi à laquelle aucun des grands coupables mis en scène par l'historien ne saurait échapper, même dans cette vie. Le libérateur, tantôt se cache sous les vêtements d'un centurion obscur, tantôt se glisse, comme un voleur, dans l'appartement secret du palais impérial, tantôt s'embarque sur une rive étrangère, tantôt se réfugie dans un cloaque, pour saisir et frapper l'oppresseur : presque tous ces empereurs meurent de mort violente, l'un sous un oreiller, l'autre sous la pointe d'un poignard. De là toutes ces péripéties funèbres où les tyrans, appréhendés par une main invisible, expient jusqu'aux larmes qu'ils font répandre, même après dix-huit siècles, à celui qui lit le récit de leurs forfaits. Que notre lecteur ne s'attende pas à cette intervention immédiate de la Providence pour dé-

Digitized by Google

nouer des faits matériels. Ce sont ces phénomènes visibles qui forçaient l'écrivain païen à reconnaître l'existence d'une cause suprême : pour l'admettre, le chrétien n'a pas besoin de la contempler dans des signes qui tombent sous les sens : il sait que Dieu est patient parce qu'il est éternel. Que Henri règne en paix, et qu'après une vie d'opprobres il meure dans son lit, qu'importe à celui qui ne cherche pas à sonder les mystérieuses voies du ciel? L'impunité du coupable ne saurait accuser la Divinité.

Nous n'aurions pas entrepris l'histoire de ce règne lamentable, si nous n'eussions eu pour but que de réveiller des souvenirs qui, comme l'a dit ailleurs Shakspeare, seraient capables de faire verser des pleurs aux anges mêmes. L'épisode du schisme de l'Angleterre avec Rome, étudié dans ses causes et ses effets, est fécond en graves enseignements que nous avons tâché d'indiquer, à mesure du développement des faits historiques. Ici se reproduira la lutte des deux principes que nous avons déjà signalée dans nos précédents travaux sur Luther et Calvin. En racontant les progrès de la réformation allemande depuis le moment où le moine d'Erfurt affiche son appel à la révolte sur les murs de l'église de Tous-les-Saints, à Wittemberg, jusqu'à l'heure où il laisse tomber de ses doigts glacés son pamphlet contre la papauté, nous avons pu voir que, hors de cette unité représentée par le symbole catholique, il n'y a plus que désordre dans l'intelligence, anarchie dans les doctrines, négations dans la pensée, désespoir dans l'âme, stérilité dans l'œuvre.

Digitized by Google

Au catéchisme de cette Église qui civilisa le monde, qu'a pu opposer Luther avec tout son génie et toutes ses colères? une confession qu'il fait et rapièce, qu'il rature et change, jusqu'à son dernier souffle, et que ses disciples remanient et corrigent jusqu'à ce que les signes muets qui la représentaient à l'œil ne traduisent plus l'image native, brisant ainsi, sous le nom d'unité catholique, cette association de toutes les âmes, seule source féconde d'œuvres immortelles. Le docteur des nations a dit : *Fides ex auditu*, la foi par l'ouïe; mais comment la foi quand il y a autant de doctrines que de docteurs?

A Genève, ce fut sur les ruines de toutes les libertés communales, achetées ou conquises par le peuple et ses évêques, que Calvin parvint à fonder la réforme. Au pouvoir sagement limité de l'épiscopat succéda bientôt une théocratie qui, pendant quinze ans de lutte avec le parti libéral, ne vécut que par la terreur et le gibet. C'est un écrivain de l'école de Berlin qui a dit, en parlant des lois de Calvin, qu'elles étaient écrites avec un fer rouge (1), et M. James Fazy a fait justice des institutions du Génevois, qui semblent dérobées à Dèce ou à Valens, et qui punissent comme un blasphème toute médisance contre l'hiérophante. Genève réformé ressemble un moment à la cité de Dante, où l'on n'entend résonner que des soupirs, des gémissements et des pleurs sous un ciel sans étoiles.

Quivi sospiri, pianti e alti guai
Risonavan per l'aer senza stelle.

(1) Seine Gesetze waren nicht nur mit Blut geschrieben, wie des Athenienfers Draco, sondern mit einem glühenden Griffel. — Das Leben Johann Calvin's, t. II, p. 78.

Digitized by Google

Quand on étudie l'Angleterre dans la période qui précéda l'avénement des Tudor, on est frappé de l'état des institutions libres que possède le pays. On y trouve une grande charte arrachée au roi Jean par les barons; à côté de ce code écrit, des exemples de résistance au despotisme; une chambre des lords formée d'hommes d'ancienne race jaloux de leur indépendance; une chambre des communes qui a pris une assez large place dans l'administration des affaires, et défend avec un courage persévérant les immunités du foyer domestique et les libertés individuelles (1); une représentation religieuse sous le nom de convocation, qui peut, sans l'autorisation ou le contrôle du prince, se former en synode et régler tout ce qui appartient au dogme ou à la discipline. Le clergé, au besoin, invoque les franchises qu'ont reconnues et confirmées les chartes royales. Le peuple a le droit de se réunir, d'être armé, d'être jugé par ses pairs. La royauté, de quelque puissance qu'elle soit armée, quand elle a dépensé ses revenus particuliers, est obligée, pour vivre, d'en appeler au vote du pays. Il faut bien reconnaître que c'est sous l'influence du catholicisme que toutes ces institutions et ces libertés, objet d'envie des autres peuples, se sont fortifiées et développées. On voit combien est injuste le reproche qu'on a fait au catholicisme de son affinité avec le despotisme. En Angleterre, il s'est intimement associé à la vie représentative de la nation. Peu soucieux des formes politiques d'un

(1) M. Guizot, Histoire de la civilisation en Europe, in-12, 1846, p. 350.

Digitized by Google

peuple, que ces formes se nomment parlement, états généraux, diètes ou cortès (1), il pose sa tente partout, même à côté des tribunes républicaines de Florence, de Venise, de Gênes, de Pise, de Sienne; occupé partout de veiller sur les libertés populaires, et bien différent du protestantisme qui, en Allemagne, théâtre de sa première apparition, loin de demander la liberté politique, accepte, dit M. Guizot, que nous aimons à citer, «je ne voudrais pas dire la servitude politique, mais l'absence de la liberté (2).»

La révolution religieuse, en Angleterre, fut un simple accident et non, comme l'a prétendu Burnet, une protestation réfléchie d'un peuple opprimé contre la tyrannie de ses prêtres. En Angleterre pas plus qu'en Allemagne, au seizième siècle, le sacerdoce n'opprima la société. L'histoire nous montre ce sacerdoce ce qu'il fut réellement, « facile et tolérant (3). » Au besoin, la papauté était là pour lui donner des leçons de sagesse et de modération. Nous assisterons bientôt à une lutte entre la royauté représentée par Henri VIII, et la papauté manifestée par Léon X, Clément VII et Paul III, et nous verrons lequel de ces deux pouvoirs défendit la justice et la civilisation. Produit d'un caprice amoureux, le schisme anglican sortit tout armé du cerveau d'un Tudor, sans qu'aucun fait extérieur eût annoncé ou provoqué son avénement. Dans cette œuvre révolutionnaire, M. Guizot fait intervenir à

(1) M. Balmes, le Protestantisme comparé au catholicisme, t. III, p. 240.
(2) Histoire de la civilisation en Europe, leçon XII.
(3) Histoire de la civilisation, p. 330.

Digitized by Google

la fois le prince et l'épiscopat qui s'associent pour se partager, soit comme richesses, soit comme puissance, les dépouilles de la hiérarchie pontificale. Il nous semble que l'illustre publiciste donne un rôle trop important à l'épiscopat, qui ne se présente ici que comme l'instrument passif, l'esclave obéissant, le comparse soumis de la royauté. Il est bien vrai que pour gagner le clergé, le despote consentit à lui abandonner une partie de l'argent des monastères spoliés, mais il retint le pouvoir, pouvoir monstrueux, d'hiérophante et de monarque. C'est le représentant de ce dualisme phénoménal que nous nous sommes proposé de montrer dans les deux phases de sa vie mondaine et spirituelle.

Cette histoire de Henri VIII et du schisme d'Angleterre est en quelque sorte le complément de nos travaux antérieurs sur la réforme, travaux sérieux, patients et consciencieux surtout, comme la critique allemande l'a reconnu. C'est encore aux sources officielles que nous sommes allé nous inspirer. A Rome, la Vaticane, outre les lettres autographes de Henri à Anne de Boleyn (1), nous a donné de nombreux documents sur la lutte si glorieuse de Clément VII avec le roi d'Angleterre, et les intrigues diplomatiques de Wolsey; la Minerve, des pages inédites sur le sac de Rome, et les disputes des universités italiennes touchant la question du divorce entre Henri et Catherine d'Aragon.

A Florence, la Magliabecchiana nous a livré les

(1) Nous avons fait graver le fac simile des divers monogrammes de Henri, tirés de ses lettres à sa maîtresse, les devises ne sont qu'une imitation de l'original. La dédicace en vers de l'*Assertio septem sacramentorum* au pape Léon X, a été calquée sur l'autographe.

Digitized by Google

dépêches des ambassadeurs vénitiens en Angleterre. Vienne est riche en lettres de Charles-Quint, que nous avons soigneusement consultées. A Paris, dans la collection Béthune, est déposée la correspondance des agents français auprès du cabinet britannique, trésor de révélations qui n'avait point été épuisé par les patientes explorations de Le Grand. Mais c'est surtout au British Museum de Londres que sont rassemblées les confidences authentiques de tous les hommes politiques, Wolsey, Thomas More, Cromwell, Cranmer, Pace, qui prirent une si grande part aux luttes politiques et religieuses de cette époque. C'est là qu'est la correspondance du connétable de Bourbon, vendant à Henri VIII la couronne de François Ier. Voilà les sources où nous avons puisé, où l'on a puisé pour nous (1).

Loin de nous la pensée d'imposer au lecteur nos opinions personnelles. Avant d'écrire notre ouvrage, nous nous sommes rappelé que Gœthe exige que l'historien s'assure d'abord, et qu'il prouve ensuite que les faits qu'il rapporte appartiennent bien au domaine de la réalité. Grâce à nos documents officiels, où l'autographe, ce miroir de la conscience, vient souvent éclairer le passé d'une lumière nouvelle, on pourra facilement confirmer ou réformer

(1) Le lecteur qui jettera les yeux sur les notes de nos deux volumes pourra s'étonner de la disparate d'orthographe dans la citation de textes d'une même époque. Partout l'auteur s'est attaché à reproduire fidèlement la langue originale du personnage, tandis que la main amie qui recueillait des citations pour l'écrivain, tout en conservant le sens et le caractère du document, a souvent substitué à un vieux mot une expression moderne.

Digitized by Google

des jugements privés, quand surtout on aura comparé nos récits inédits avec le témoignage des historiens, des biographes, des publicistes, des philologues que nous avons consultés, et dont nous allons donner la liste.

PRINCIPAUX DOCUMENTS CITÉS.

A

Abel (Thomæ) De non dissolvendo Henrici et Catharinæ matrimonio. Londini, 1534.

Acta Eruditorum, Lipsiæ, oct. 1718; janv. 1727.

Alberini, Sacco di Roma, Mss. Minerve à Rome.

Andreæ (Bernardi) Tholosatis de vitâ atque gestis Henri VII. Mss.

Archæologia Britannica, Lond., in-4°.

Art de vérifier les dates, par un religieux de la congrégation de Saint-Maur. Paris, 1777, in-fol.

B

Baconi (Fr.) de Verulamio Historia regni Henrici VII, Angliæ regis. Lugd. Batavorum, 1642, in-12.

— Histoire du règne de Henri VII, traduite du latin de messire François Bacon. Bruges, 1724, in-8°.

Bailey, the Life of the renowed John Fisher, bishop of Rochester. Lond., 1740, in-12.

Balmes (l'abbé Jacques), Le protestantisme comparé au catholicisme. Paris, 1844, 3 vol. in-8°.

Barbaro (Daniele), Relatione d'Inghilterra.

Bartoli, Istoria della compagnia di Giesu, in Roma, 1667, in-fol. 2 vol.

Bayle, Dictionnaire historique, in-fol., 4 vol.

Bayley's (John) History and antiquities of the Tower of London. Lond., 1830, in-8°.

Beker (Rich.), A Chronicle of the Kings of England. Lond., 1674, in-fol.

Bellarmino, Disputationes de controversiis christianæ fidei, adversùs hujus temporis hæreticos. Parisiis, in-fol., 4 vol., 1600.

Digitized by Google

Bellay (du), seigneur de Langey, Mémoires, in-folio et in 12.

Miss Benger's Life of Anne Boleyn. London.

Bernino, Istoria di tutte l'heresie. Roma, 1709, 4 vol. in-4°.

Bibliothèque anglaise, par Armand de la Chapelle, in-12. Amsterdam, 1726, t. XIV, Ire partie.

Biographia Britannica, or the lives of the most eminent persons who have flourished in Great Britain and Ireland, etc. London, 1747, 1 vol. in-fol.

Biographie ancienne et nouvelle. Paris, Michaud, in-8°.

Blumefield's Hist. of Norfolk, in-fol., 3 vol.

Blunt's Sketch of the Reformation in England, in-12. Lond.

Voest (J. A.). Geschichte der Reformation und Revolution von Frankreich, England und Deutschland. Augsburg, 1845, in-8°, 3 vol.

Bossuet, Histoire des Variations.

Brantôme, les Vies des hommes illustres et grands capitaines. Londres, 1739, in-12, 4 vol.

Buchanan, Rerum scoticarum historia. Edinb., 1582, in-fol.

Bullart (Isaac), Acad. des Sciences, contenant les vies et les éloges historiques des hommes illustres, 2 vol. in-fol. Paris, 1682.

Buonaparte (Giacomo), Ragguaglio storico di tutto l'occorso giorno per giorno, nel sacco di Roma. Colonia, 1756.

Burigny, Vie d'Érasme. Paris, 1757, 2 vol. in-12.

Burnet (Gilbert), Hist. Ref. eccl. angl. Genevæ, in-folio, 2 vol., 1689. The history of the Reformation of the Church of England. Lond., 1679, in-fol. The first part, of the progress made in it during the reign of King Henry the VIII.—A la fin de chaque partie (collection of Records—Pièces Justificatives), est un "Appendix concerning some of the errors and falshoods in Sander's Book of the English schism."— Legrand a réfuté la réfutation de Burnet dans l'histoire du Divorce de Henri VIII. — M. de Rosemond a traduit en français l'histoire de Burnet, 4 vol. in-12. Genève, 1687.

C

Calco (Jacopo), de Divortio Henrici Anglorum regis.

Calvini, Op., t. V, in-fol.

Camdeni (Giuliel) Britannia. Amstelodami, 1639, in-12.

Campbell's Lives of the British Admirals. Lond., 1812, 8 vol. in-8°.

Campiani (Edmundi) Narratio de divortio Henrici VIII regis

Digitized by Google

ab uxore Catharinâ, et ab ecclesiâ catholicâ romanâ discessione, Duaci, 1622.

M. Capefigue, Histoire de François Ier. Paris, 1846, 4 vol. in-8°.

Cavendish, the Negociations of Thomas Wolsey, the great cardinal of England, containing the life and death. London, 1641, 1 vol. in-4°.

Cayley's Memoirs of sir Thomas More. London, 1808, 2 vol. in-4°.

Celebrated trials. London, 1825, 1 vol. in-8°.

Chaloner (Ch.), Poemata.

Champier (Symphorien), Vie du capitaine Bayart. Paris, 1525, in-4°.

Chancæi (Channy), Innocentia et constantia victrix, sive commentariolus de vitæ ratione et martirio 18 cartusianorum qui in Angliæ regno sub Henrico octavo, ob ecclesiæ defensionem crudeliter trucidati sunt. Edita primùm à R. S. F. Chancæo, 1608, in Cartusiâ Horti Angelorum. Wirceburgi.

Cobbett (William), Lettres sur la réforme d'Angleterre. Paris, 1829, in-12.

Coke, The Institutes of the laws of England. Lond., 1703, in-fol.

Collection of the most remarkable trials of persons for high treason. London, 1755 et suiv., in-fol.

Collier (Jeremy), An ecclesiastical history of Great-Britain, from the first planting of christianity, to the end of the reign of King Charles the Second. London, 1708, 2 vol. in-fol.

Collin's Peerage.

Contarini, de republicâ Venetorum, libri IV. Lugd. Batav., 1628, in-16.

Cyprianus. Reformations-Urfunden.

D

Denina, Rivoluzioni d'Italia. Firenze, 1804, 8 vol. in-8°.

Dubuisson, Antiquités du Boulonnois, in-4°. Mss. Bib. de Boulogne.

Dugdale (Will.), A perfect Copy of all summons of the nobility to the great councils and Parliaments of this Realm. London, 1685, in-fol.

Dulken, Viti et Guilielmi à Sittart, Historia aliquot nostri sæculi Martyrum, cùm pia, tùm lectu jucunda. Moguntiæ, 1550, in-4°.

Digitized by Google

E

Echard (Laurence), the History of England. London, 1707, in-fol.

Edinburgh Review, nos divers.

Ellis' Original letters illustrative of English history... with notes. London, 1824-1827, 1re et 2e série.

Escher et Hottinger, Archives pour l'histoire de la Suisse.

Erasmi Epistolæ.

Expositio fidelis de morte Thomæ Mori et quorundam aliorum insignium virorum in Angliâ, anno 1535, in-4°. (Gulielmus Covrinus Nucerinus?).

Die Beschreybung des Urtheyls und Todts weiland des Groß-Kanzlers in Engenlandt, Herrn Thomas Morus, darumb daß er desselben Reichs Rathschlag und newen Statuten nit hat wöllen anhangen. Traduction de l'*Expositio*.

Ein glaubwirdige Anzaygung des Todts Herrn Thomâ Mori vnnd andrer treffentlicher Männer in Engelland, geschehen im Jar MDXXXV. (*V*. Allgemeiner literarischer Anzeiger. 1801, p. 1925.)

F

Fabian (John), the Chronicle whiche he nameth the concordance of histories, newly perused. London, 1559, in-fol.

Fiddes, the Life of Card. Wolsey. Lond., 1724, in-fol.

Fisher (Joannis) Concio habita in celeberrimo nobilium conventu eo die, quo Martini Lutheri scripta publico apparatu in ignem conjecta sunt, versa in latinum per R. Pacæum. (In Oper. Fisheri, Wirceburgi, in-fol., 1597.)

Fisher, Assertionum regis Angliæ de fide catholicâ adversùs Lutheri Babylonicam Captivitatem, defensio. — Dans les œuvres latines de Fisher.

Fisher (Johan.) de Causâ matrimonii regis Angliæ liber, Johanne Roffensi autore. Compluti, 1530, in-4°.

Fosbroke's (Thom. Dudley) British Monachism. Lond., 1843, in-8°.

Fox's Acts and Monuments, in-fol., 2 vol.

Fox (epis. Her.) de Verâ differentiâ regiæ potestatis et Ecclesiæ, 1534.

Freheri Theatrum virorum eruditione clarorum. Norimb., 1688, in-fol., 2 vol.

Digitized by Google

Fuller (Th.), the Church history of Britain. Lond., 1655, in-fol.
Fuller's Worthies.

G

Gaillard, Histoire de François Ier.

Gardiner (Stephani) Winton. Episcopi angli De verâ obedientiâ, oratio. Argentinæ, 1536, in-8°.

Gerdesii (Danielis) Historia Reformationis. Groningæ et Bremæ, 1752, in-4°, 4 vol.

Gilbert's (lord bishop of Sarum) Supplement to the two volumes formerly published by Burnet. London, 1705.

Giornale di-Paolo III. Mss. Vat. 1640, in-4°.

Godwin, Annales des choses les plus mémorables arrivées tant en Angleterre qu'ailleurs sous le règne de Henri VIII, Édouard VI et Marie, traduites par le sieur de Loigny. Paris, 1642, in-4°.

Goldast, Const. Imp. Francof., 1673, 2 vol. in-fol.

Gometii (Alvari) Lusitani doctoris theologi sacellani et concionatoris serenissimi Portugalliæ regis, de conjugio Regis Angliæ cum relictâ fratris sui conjuge, 1551, in-4°.

Goretii Oratio de Matrimonio regis ac reginæ Angliæ. Londini, 1554, in-4°.

Grillandari, Repudio della reina d'Inghilterra e difesa, in Toscana tradota da .. Bologna, 1553, in-4°.

Grove's (Jos.) History of the Life and times of Card. Wolsey. London, 1742-44, 4 vol. in-8°.

Gualterii (Petri Pauli) Diaria, Mss. Ottob. Vat., n° 2624, in-fol.

Gueudeville, Abrégé de la vie de Thomas Morus, en tête de l'Utopie. Leyde, 1715, in-12.

M. Guizot, Histoire de la civilisation en Europe. Paris, 1846, in-12.

H

Hagen (Carl), der Geist der Reformation und seine Gegensätze. Erlangen, 1844, 3 vol. in-8°.

Hall (Edward), The unyon of the twoo noble and illustre families of Lancastre et York, etc. Anno 1550, in-fol., 2 vol.

Hallam, Histoire constitutionnelle d'Angleterre, traduite en français. Édition revue par M. Guizot. Paris, 5 vol. in-8°.

Hardyng (John), The chronicle, ed. by Ellis. Lond., 1802, in-4°.

Digitized by Google

The Harleian Miscellanies. London, 1742, in-4, 8 vol.

Harmer (Anth.), A specimen of some errors and defects in the history of the reformation of the church of England, wrote by Gilb. Burnet. Lond., 1693, in-8°.

Harpsfeldii, Historia anglicana ecclesiastica. Duaci, 1622, in-fol.

Hawes (Stephen), A joyfull meditation of all England on the coronacyon of our lord King Henry the eighth. Mss.

Hearne, Sylloge epistol. à variis Angliæ scriptarum principibus, à la suite du Titi Livii Foro Juliensis, vita Henrici quinti. Oxonii, 1716, in-8°.

Henrici VIII De potestâte christianorum regum in suis ecclesiis, contrà pontificis tyrannidem et horribilem impietatem. 1536, Lond., (Gerdes, t. IV, p. 236.)

Regis angliæ Henrici hujus nominis octavi Assertio septem sacramentorum adversus Mart. Lutherum. Lugduni, 1561, in-4°.

Invictissimi principis Henrici VIII regis Angliæ et Franciæ ad Martini Lutheri epistolam responsio; à la suite de l'Assertio du même auteur.

Henry (Rob.), The History of Great Britain. In 4, 1793.

Herbert's Life and reign of King Henry the eighth. London, 1649, in-fol.

Herrera, Vida y muerte de Thomas Moro. Sevilla, 1592, in-8°.

Heß. Erasmus von Rotterdam. Zürich, 1790, in-8°.

Heylin, Ecclesia restaurata. The History of the reformation of the church of England. Lond., 1674, in-4°.

Histoires de France d'Anquetil, Daniel, Mézeray, Genoude, Laurentie, Martin.

The parliamentary, or constitutional history of England, collected from the Journals of both Houses. London, in-8°.

The History of the reformation of the church of England. 1685, in-12.

Holinshed's (ou Holingshed's) Chronicles of England, Scotland and Ireland. Lond., 1577, in-fol., 2 vol.

Hoddesdon, The History of the life and death of Th. More. London, 1662, in-8°.

Howard's Wolsey the cardinal and his times. London, 1824, in-8°.

Hume's (David) History of England, trad. en français par Suard.

Herald's journal. Mss. Cott.

Digitized by Google

I

Illustrations of British history, biography and manners in the reign of Henri the eighth. London, 1791, 3 vol. in-4°.

Imitations of original drawings by Henri Holbein, in the collection of his majesty, for the portraits of illustrious persons of the court of Henri VIII. London, 1792, in-fol.

Iselin's neu-vermehrtes historisch und geographisches allgemeines Lexicon. Basel, 1726, in-fol., 4 vol.

Jöcher's Gelehrten-Lexicon.

J

Jortin's (John) Life of Erasmus. London, 1758, in-4.

Journals of the House of lords, beginning anno primo Henrici octavi. Lond., grand in-fol.

Jovii (Pauli) Historiarum sui temporis libri XLV. Bas., 1578, in-fol.

— Elogia virorum litteris illustrium. Bas., 1577, in-fol.

— Elogia virorum bellicâ virtute illustrium. Bas., 1561, in-8.

Jrailh (l'abbé), Histoire du divorce de Henri VIII d'Angleterre et de Catherine d'Aragon. Amsterdam (Paris), 1773, in-12. (Attribuée à Raynal.)

K

Knight, Das Leben des fürtrefflichen Engeländers D. Johann Colets, aus dem Englischen übersezt von Theodor Arnold. Leipzig, 1735, in-8°.

Samuel Knight, the Life of Erasmus.

L

Larrey, Histoire d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. 1697, in-fol., 4 vol.

Latimeri (Hugonis) Anglicani pontificis oratio apud totum ecclesiasticum conventum, antequam consultatio publica iniretur, de regni statu per Evangelium reformando; invictissimi Henri VIII anno XXVIII. Basileæ, 1537, in-8°.

Lediard (Thomas), Histoire navale d'Angleterre. Lyon, 1751, 3 vol. in-4°.

Digitized by Google

Legrand, ou Le Grand, Histoire du divorce de Henri VIII, roy d'Angleterre, et de Catherine d'Aragon, avec la défense de Sanderus, la réfutation des deux premiers livres de l'Histoire de la Réformation de M. Burnet, et les preuves. Paris, 1688, 3 vol. in-12.

Leland (John), de Rebus Britannicis collectanea. Lond., 1770, 6 vol. in-8°.

Léo (Henri), Histoire d'Italie, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours, traduite de l'italien, par M. Docher. Paris, 1838, in-8, 3 vol.

Léonard (Frédéric), Recueil de traités de paix faits par les rois de France, etc. Paris, 1693, 6 vol. in-4°.

Leti (Gregorio), Vita di Carlo Quinto.

Ligue de Cambray. Paris, 2 vol. in-12.

Lilye (Georg.), Virorum aliquot in Britanniâ, qui nostro seculo eruditione, et doctrinâ clari, memorabiles fuerunt, elogia. Basilæ, 1578.

Lingard's History of England, traduite en français par M. de Roujoux.

The Lives of all lords chancellors, lords keepers and lords commissioners of the great seal of England. Lond., 1708, 2 vol. in-8°.

Lodge's (Edm.), Illustrations of British history. Lond., 1838, 3 vol. in-8°.

Lünig, Cod. Ital. diplomaticus, t. I.

Lutheri opera.

Allgemeines historisches Lexicon. Leipzig, 1731, in-fol.

I. de Luxembourg, Oraison ou Remontrance faite au roy d'Angleterre et à son conseil. Imp. à la Rivore, 1545, in-4°.

M

Macdiamid's (John) Lives of British statesmen. London, 1807.

Mackintosh's History of England. Lond., 1831, in-12.

Mariana, Historia de rebus hispaniæ, cum continuatione Jos. Imm. Minianæ, 1733, 4 vol. in-fol.

Marsolier, Histoire de Henri VII, roi d'Angleterre. Paris, 1725, 2 vol. in-12.

Martinelli (Vincenzio), Istoria d'Inghilterra. Lond., 1771, 3 vol. in-4°.

Petri Martyris Anglerii Mediolanensis Epistolæ. Amstel., 1670, in-folio.

Digitized by Google

Meteren, Histoire des Pays-Bas, traduite par Jean de la Haye. La Haye, 1618, in-fol.

Meyer, Esprit, Origines et Progrès des Institutions judiciaires des principaux pays de l'Europe. La Haye, 1819.

Mont (Du), Corps diplomatique universel du droit des gens. Amsterd., 1726, 8 vol. in-fol.

Monthly Review, or Literary journal, vol. LVII.

More (Cresacre), the Life of sir Th. More. Lond., 1828 in-8°.

Mori (Thomæ) Angliæ quondam cancellarii Opera omnia. Francof. ad M. et Lipsiæ. Lipsiæ, 1689, in-fol.

Morin, Siége et Prise de Boulogne par les Anglois en 1544, en vers. Manuscrit (Boulogne).

Moryson (ou Morison), Apomaxis calumniarum. Lond., 1537.

Mosheim, Histoire ecclésiastique ancienne et moderne, traduite en français. Yverdon, 1776, 6 vol. in-8° (t. IV).

Müller (Adolf). Leben des Erasmus. Hamburg, 1828, 1 vol. in-8°.

Muratori, Annali d'Italia, in-4°, t. X.

N

Nève (Le), Fasti eccles., p. 298.

Niceron, Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres. Paris, 1734, t. XXV.

Novati (Hieronymi) Medional. advocati pro serenissimâ D. Catherinâ de Austriâ, Angliæ reginâ, Allegationes. Romæ, in-4°.

Nugæ antiquæ, t. I.

O

Oldmixon, the History of England. Lond., 1739, in-fol.

Oldfield, the Representative History of Great Britain and Ireland. London, 1816, in-8°, 6 vol.

Le Siége de Boulogne en 1544, poëme par M. le baron d'Ordre. Mss. avec notes de M. Marmin.

Orléans (le père d'), Histoire des révolutions d'Angleterre. Paris, 1767, 4 vol. in-12.

P

Pacæi (Ricardi) de Fructu qui ex doctrinâ percipitur. Basileæ, 1517, in-4°.

Paravicini (Vincentii), Conrect. Gymn. Basil., de viris eruditione claris, Centuriæ tres. Basileæ, 1713, in-12.

Paradini (Gulielmi) Bellijocensis Ecclesiæ Decani, afflictæ Britannicæ religionis et rursus restitutæ, Exegema. Lugduni, 1555, in-8°.

— Histoire du temps. Lyon, 1552, in-16.

Digitized by Google

Parker (Mat.), de Antiquitate Britannicæ Ecclesiæ. Londini, 1729, in-fol.

Philipott (John), the Catalogue of the chancellors of England, the lords Keepers, etc. London, 1636, in-4°.

Pinkerton, the History of Scotland with append. of original papers. Lond., 1789, 2 vol. in-4°.

Planta, the History of the Helvetic Confederacy. London, 1800, 2 vol. in-4°.

The British Plutarch, or Biographical Entertainer... from the reign of Henry VIII to George II. London, 1762, in-12.

Poli (Reginaldi) Epistolæ. Brixiæ, 1744, in-4°, 5 vol.

Pollini (Girolamo), dell' Ordine de' predicatori, Istoria ecclesiastica della Rivoluzione d'Inghilterra. In Roma, 1594, in-4°.

Pontani (Roveri) Rerum memorabilium jam inde ab anno Dom. M. D. ad annum ferè LX in Rep. Christ gestarum, libri quinque. Coloniæ, 1559, in-folio.

Prus (Madame). Les six Femmes de Henri VIII (Journal des Demoiselles, 1845).

Prynne's (William) Parliamentary writs. London, 1659 à 1664, 4 part. in-4°.

Q

Quæstiones de matrimonio regis Angliæ nunquam incude subtilis J. Scoti antehac versatæ. Napoli, per Cilium imp., 1547, in-4°.

R

Ranke (Leopold). Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation. Berlin, 1842, 5 vol. in-8.

Rapin de Thoyras, Histoire d'Angleterre, in-4°, 16 vol.

Raynaldi (Rinaldi), Ann. Eccles., in-fol., t. XIII.

Reeve, the Christian Church from its first etablishment, to the present century. Dublin, 1844, in-12.

Regi (Domenico), della Vita di Thomaso Moro, gran cancelliere d'Inghilterra. Milano, 1675, in-12.

Reißner (Adam). Historia Herrn Georgen und Herrn Gaspar von Fründsberg. Frankfurt am Mayn, 1572, in-fol.

Robertson, Histoire de Charles-Quint, traduite par Suard. Paris, 1843, 2 vol. in-12.

Roper's Life of More. Lond., 1731.

Roscoë (William), Vie et pontificat de Léon X, traduit de l'anglais par Henry. Paris, 1808, 4 vol. in-8°.

Rossi, Memorie storiche dei principali avvenimenti politici d'Italia,

Digitized by Google

seguiti durante il pontificato di Clemente VII. Roma, 1837, 4 vol. in-12.

Rossi (Joh.) Hist. Rerum Angliæ. Oxonii, 1716, in-8°.

Rotuli Parliamentorum et Placita in Parliamento, 6 vol. in-fol.

Rubhart (Georg Thomas). Thomas Morus. Nürnberg, 1829 in-8°.

Rymer, Fœdera, Conventiones, etc. inter reges Angliæ et alios quosvis imperatores, reges, pontifices, etc. Lond., 1704 et suiv., 17 vol. in-fol.

S

Sampsonis (Ricardi) Regii sacelli decani, Oratio quâ docet, hortatur, admonet omnes, potissimùm anglos regiæ dignitati cum primis ut obediant.

Sanderi (Nicolaï), de Origine ac progressu schismatis anglicani, Liber. Colon. Agripp., 1585.

Sandoval, Historia de la vida y hechos del emperador Carlos V. En Pamplona, 1634, in-folio, 2 vol.

Schelhorn, Historia operis quod Regin. Polus adversùs Henricum VIII, pro unitatis ecclesiasticæ defensione conscripsit. (In Schelhornii Amœnit. hist. eccl. lit., t. I.)

Selden (John), a brief Discourse touching the office of Lord chancellor of England. London, 1677, in-8°.

Simonde Sismondi, Histoire des Français, in-8°.

Sleidan (Joannis), de Statu religionis et reipublicæ, Carolo-Quinto Cæsare, Commentarii, in-8° (en français par le Courayer, 3 vol. in-4°).

Smithi (Thomæ) de Republicâ Anglorum, libri [illegible] Lugd. Bat., 1635, in-32.

Speed (John), the History of Great Brit. London, 1632, in-fol.

Spelmanni Concilia, decreta, leges in re ecclesiastica orbis Britanni. Londini, 1669, in-folio, 2 vol.

State-Papers published under the authority of his majesty's commission, t. I. London, 1831, in-4°.

Stapleton, Tres Thomæ. Duaci, 1588, in-8°.

Stolberg. Geschichte der Religion Jesu Christi. Wien, 1817 in-8°.

Stowe (John), the Annales of England faithfully collected, out of the most autenticall authors. Lond., in-fol., 1631.

Stow, A Survey of the cities of London and Westminster, 2 vol. in-fol., 1720.

Strickland's (Miss Agnes) Lives of the Queens of England, in-8°. London, 1844.

Strype's (John) Memorials of the most reverend Father in God, Thomas Cranmer. London, 1694, in-fol.

Digitized by Google

Strype's (John) Ecclesiastical Memorials relating chiefly to Religion and the Reformation of it. London, 1721, in-fol., 3 vol.

Surii (F. Laur.) Commentarius brevis rerum in orbe gestarum, ab anno salutis 1500 usque ad annum 1568. Coloniæ, 1568, in-8°.

T

Thou (de), Histoire universelle.

Theatrum crudelitatum hæreticorum nostri temporis. Antuerpiæ, 1588, in-4°.

Thomson's (Mrs) Memoirs of the court of Henry the eighth. Lond., 1826, 2 vol. in 8°.

Todd, The life of archbishop Cranmer. London, 1832, 2 vol. in-8°.

Turner (Sharon), the History of the reign of Henry the VIII. London, 1826, 2 vol. in-8°.

The history of England during the middle ages, London, 5 vol. in 8°.

V

Verri, Storia di Milano.

Voß (Heinrich). Heinrich der Achte, König von England. Leipzig, 1792, 2 vol. in-12.

Virgilii (Polydori) Anglicæ historiæ, libri XXVII. Lugd. Bat., 1651, in-8°.

Villers (Charles), Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther. Paris, 1808, in-8°.

W

Wahlii [illegible]mma de Thomâ Moro. Altenb., 1686, in-4°.

Walpole (Hor.), A catalogue of the royal and nobles authors of England. Lond., 1806, 5 vol. in-8°.

Walpole's Anecdotes of painting in England. Lond., 1762, in-4°.

Warner's Memoirs of the life of Sir Th. More. Lond., 1758, in-8°.

Warton's History of English poetry. Lond., 1840, 3 vol. in-8°.

Weever's Ancient funeral monuments. Lond., 1631, in-4°.

Weiller. Character-Schilderungen seelengroßer Männer. München, 1827, in-8.

Westminster. History of the ancient palace. London, 1836, in-8°.

West (Thomas), the Antiquities of Furness. Lond., 1774, in-4°.

Wette (de). Dokter Martin Luther's Briefe. Berlin, 1826 5 vol. in-8.

Wilkins Concilia magnæ Britanniæ et Hyberniæ. Lond., 1736, 4 vol. in-fol.

Wordsworth's Eccles. biogr.

Wood, Athenæ Oxonienses. Lond., 2 vol.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE HENRI VIII

ET DU SCHISME D'ANGLETERRE.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION. — RÈGNE DE HENRI VII. 1485-1509.

Le comte de Richmond à Bosworth. — Bataille de Bosworth, où le comte est proclamé roi et prend le nom de Henri VII. — Quels étaient les titres de Henri à la royauté. — Conduite du parlement. — Acte d'hérédité de la couronne. — Henri s'adresse à Innocent VIII pour obtenir de Rome la légitimation de ses titres au trône d'Angleterre. — Voyage du roi dans le royaume. — Insurrection du comté d'York. — Elle est apaisée. — Naissance d'Arthur. — Apparition du prétendant Lambert Simnel, qu'[illegible] accueilli en Irlande et débarque à Furness. — Bataille de Stoke. — S[illegible] fait prisonnier. — La chambre étoilée. — Subsides octroyés par le parlement. — Affaires de Bretagne. — Paix d'Étaples. — Perkin Warbeck se présente pour disputer la couronne à Henri. — Ses desseins sont déjoués et ses partisans exécutés. — Il s'échappe de sa prison, est pris, jugé et mis à mort. — Supplice du comte de Warwick. — Mariage du prince Arthur avec Catherine d'Aragon. — Mort d'Arthur. — Bulle de Jules II pour autoriser le mariage de l'Infante avec Henri, prince de Galles. — Avarice et rapacité de Henri VII. — Protestation du prince de Galles contre son mariage avec Catherine. — Causes de cette protestation. — Caractère de Henri. — Empson et Dudley, ses deux ministres. — Mort de Henri VII. — Jugement sur ce prince.

Le 20 août 1485, Richard III, roi d'Angleterre, vint coucher à l'auberge du Sanglier-bleu, à Leicester. Le lendemain, il quitta la ville, monté sur son cheval de bataille, et portant autour de son cimier la couronne royale. Il était suivi de 13,000 hommes de toutes

Digitized by Google

armes. Comme il traversait le pont de Leicester, un pauvre aveugle tendit la main pour lui demander l'aumône. En entendant prononcer le nom du roi, le mendiant s'écria : « Si notre lune change deux fois en ce jour, comme la lune du ciel a changé ce matin, Richard perdra la couronne et la vie. » L'aveugle faisait allusion (1) à la défection prochaine de Percy, qui portait un croissant dans son écusson. Richard n'entendit pas la prophétie. En ce moment le pied gauche du prince emporté par son cheval alla frapper violemment une poutre du parapet; et le mendiant reprit: « Cette nuit sa tête heurtera la pile même (2). »

Richard III, impatient de livrer bataille au comte de Richmond son compétiteur, disparut bientôt à travers les arbres de la forêt voisine.

Henri Tudor, comte de Richmond, ce « bâtard de père et de mère » (3), ainsi que Richard désignait son rival à la couronne d'Angleterre, dans une proclamation à ses bons et fidèles sujets, avait fait voile de Harfleur, le 1er août, avec les flottes réunies de France et de Bretagne, et accompagné de Bernard André, s[illegible]e et son favori (4). Le 20 du mois, il s'avança de Tamworth à Atherstone, à la rencontre de son ennemi. Il avait avec lui cinq mille hommes Français et Gallois. Le soir il n'était séparé de Richard que par une lande connue dans le pays sous le nom de Bruyères de Redmore. A droite, sur un monticule, s'élevait le village de Bosworth près duquel les deux armées finirent par se rapprocher.

(1) Agnes Strickland's Lives of the queens of England. London. 1844, t. IV, p. 26.

(2) His head shall strike against that very pile, as he returns this night. — Twelve strange Prophecies. — Mss., British Museum.

(3) Lingard, Histoire d'Angleterre, trad. franç., 5 vol. in-8°. Paris, 1844, t. II, p. 102.

(4) Agnes Strickland, l. c., t. IV, p. 28.

Digitized by Google

Le comte de Richmond rangea ses troupes sur deux lignes : l'une dont il se réserva le commandement, l'autre que conduisait le comte d'Oxford.

La nuit se passa des deux côtés en préparatifs que Shakspeare a si dramatiquement décrits. Les vieux chroniqueurs, Speed et Holingshed, parlent de noirs fantômes qui vinrent pendant son sommeil tourmenter le tyran (1). Au crépuscule, Richard était debout, à cheval, pour inspecter son camp. Aux avant-postes, ayant trouvé la sentinelle endormie, il tira son épée et lui perça le cœur en murmurant d'une voix étouffée par la colère : « Endormie je t'ai trouvée, endormie je te laisse (2).

Comme il passait devant la tente du duc de Norfolk, cherchant partout un prêtre pour se confesser (3), il lut ces deux vers écrits au charbon sur l'une des planches du lit de camp :

> Jockey of Norfolk, be not too bold,
> For Dickon thy master is bought and sold.

« Jockei de Norfolk, pas trop d'audace, car Dickon (Richard) ton maître est vendu et payé. » Richard secoua la tête en signe d'incrédulité.

Le poëte avait raison : le roi était trahi. A la sommation qu'il fit à lord Stanley, en vedette sur un tertre, de venir le rejoindre, le gentilhomme répondit insolemment qu'il marcherait quand il en serait temps (4). Richard venait de commander qu'on punît dans le fils qu'il gardait en otage, la trahison

(1) In his sleep he was most terribly pulled and haled by devils. — Speed, p. 932. Holingshed, Hall.

(2) I found him asleep, and I leave him so.

(3) Turner's History of England during the middle ages, 5 vol. in-8°. Lond., 1825, t. IV, p. 41.

(4) Turner. — Rapin de Thoyras. — Echard.

Digitized by Google

du père, quand les trompettes sonnèrent le signal du combat.

A ce bruit, Richard s'arrête en criant trahison! tire son épée, s'élance, tue de sa main William Brandon, porte-étendard de l'armée ennemie, renverse sir John Cheney, et cherche son rival pour lui fendre le crâne. Mais entouré de toutes parts, abandonné des siens, trahi par ses vassaux, il est percé de coups et tombe mort au pied du monticule d'Amyon-lays (1), teignant de son sang l'eau d'un petit ruisseau qui s'échappe de la colline, et dont le paysan n'oserait boire encore aujourd'hui par un sentiment de terreur superstitieuse (2).

En un moment le corps du vaincu fut dépouillé de ses vêtements, de ses armes et de ses insignes militaires. Sur le bord du ruisseau était un petit bouquet d'aubépine rouge où l'un des fuyards cacha la couronne royale (3).

C'est là qu'elle fut découverte par un goujat qui courut la porter à Stanley. Le lord vint la poser sur la tête du vainqueur en le saluant du nom de Henri VII, pendant que l'armée chantait un *Te Deum* au milieu des bruyères ensanglantées (4). Jamais révolution plus rapide : le matin le comte de Richmond n'était qu'un aventurier, le soir il s'endormait roi. Du lever au coucher du soleil, l'Angleterre avait eu deux maîtres : mais le premier n'était plus qu'un usurpateur dont on renversait les images

(1) Hutton's Bosworth.

(2) Agnes Strickland, l. c., t. IV, p. 27.

(3) The works of sir Thomas More, sometyme lord chauncellor of England, wrytten by him, etc. London, 1557, in-fol. *passim*. Historia Richardi regis Angliæ ejus nominis tertii, t. 26. The history of king Richard the thirde, written by Mayster Thomas More, then one of the undersheriffs of London, about the ear of your Lord 1513.

(4) O Redmore, then it seemed thy name was not in vain !

Digitized by Google

et maudissait la mémoire; tandis que le second, élu de Dieu et de la victoire, avait déjà trouvé son poëte : Bernard André, qui vient d'assister de loin au combat de Bosworth, qu'il décorera du nom menteur de bataille pour faire sa cour à son royal élève (1).

Henri Tudor, élevé à l'empire par une élection toute païenne, prit pour armes une couronne dans un bouquet d'aubépine rouge (2).

Le corps de Richard, nu, mutilé et tout souillé de boue, fut chargé sur un cheval, les pieds pendant d'un côté, la tête de l'autre, derrière le poursuivant d'armes Blanche Sanglier, et conduit à Leicester. Pendant que la monture traversait le pont, la tête du cadavre vint heurter en ballottant comme une houppe de laine (3) contre une des piles : la prédiction du mendiant s'était accomplie. Après être resté pendant deux jours exposé aux moqueries sacriléges de la population, le corps fut enterré sans pompe dans l'église des moines gris de la cité (grey friars). Les religieux, dont Richard avait été le bienfaiteur, prièrent pour le repos de son âme ; les enfants d'Édouard étaient vengés (4).

La maison d'York avait cessé de régner , celle de Lancaster allait lui succéder ; mais Henri n'était pas l'héritier légitime de cette noble famille. Sa mère,

(1) Bernardi Andreæ Tholosatis poetæ laureati, regii historiographi, de vitâ atque gestis Henrici VII, Angliæ ac Franciæ regis potentissimi, sapientissimique historia.—Mss. Cott. Domit. A XVIII. 126 à 229.

(2) On connaît le proverbe anglais :

" Cleave to the crown, though it hang on a bush. "

(3) *Like a thrum-mop* ; espèce de balai composé de morceaux d'une étoffe de laine grossière, fixés au bout d'un long manche, dont on se sert en Angleterre pour laver les appartements.

(4) Quarum causa potissimè vindicata est. — Contin. of Croyland hist., p. 575.

Digitized by Google

Marguerite, comtesse de Richmond, était fille de Jean, duc de Somerset, petit-fils de Jean de Gand, duc de Lancaster, bâtard et adultérin. En vertu d'une patente de Richard II, confirmée par le parlement, Jean de Gand avait obtenu la légitimation de ses enfants naturels; mais ce titre ne lui donnait aucun droit à la couronne, puisque dans l'acte même où tous les priviléges accordés aux héritiers du bâtard étaient spécifiés, le droit de succession au trône leur était spécialement interdit (1).

Le vainqueur fit son entrée solennelle à Londres le 28 août, caché dans une voiture fermée, par modestie ou par crainte peut-être. Le lord-maire et les principaux citoyens de la cité l'attendaient à Hornsey-Park pour le complimenter (2). Sur son passage, le peuple accourait, poussant les mêmes cris qu'il avait fait retentir quand Richard III avait quitté la ville pour combattre le Tudor: c'était le même maître, mais avec un nom différent. « Henri! Henri, répétait la foule, que Dieu protége ce doux et gracieux visage (3). » On portait devant le héros de Bosworth l'image de saint Georges, le dragon rouge de Cadwallader, la vache brune, trois étendards qui flottaient dans ses lignes le jour du combat, et qu'il déposa dévotement sur l'autel de Saint-Paul. Après qu'on eut chanté le *Te Deum*, le prince alla loger au palais de l'évêque de Londres (4).

(1) Hallam, Histoire constitutionnelle d'Angleterre, trad. en français, 5 vol. in-8°. Paris, 1831, t. I, p. 14, 15. — Hume, Histoire d'Angleterre. Paris, 1839, t. II, p. 2, 3.

(2) Hall's chronicle; the vnyon of the twoo noble and illustre families of Lancaster and York, etc. Lond., 1550, in-fol. 2 vol., t. I, p. 1 et suiv.

(3) « King Henry! king Henry! our Lord preserve that sweet and well-favoured face. » Hearne.

(4) Bacon, Hist. du règne de Henri VII, trad. en fr. Paris, 1627.

Digitized by Google

Bientôt commencèrent les préparatifs du couronnement. Pour en relever la pompe, le roi créa, sous le nom de *yeomen of the guard*, gardes du corps, une compagnie de cinquante archers qui devaient l'accompagner incessamment; institution qui pouvait donner quelque ombrage à la nation, si en politique habile il ne l'avait établie comme un ornement inoffensif de la dignité royale (1). Ce fut l'archevêque de Cantorbéry qui posa le diadème sur le front du nouveau monarque. Henri, en le recevant, fit le vieux serment de « maintenir et sauvegarder les droits et les libertés de la sainte Église, garantis anciennement par les rois chrétiens d'Angleterre (2). »

Nous verrons bientôt quelles altérations Henri VIII, lors de son couronnement, fera subir au serment royal (3).

Le parlement s'assembla le 7 novembre 1485 à Westminster: convoqué par un conquérant, il était conquis d'avance, suivant l'expression d'un éminent publiciste (4). La brigue, la corruption favorisèrent l'élection d'un grand nombre de Lancastriens (5) qui, sous le règne de la maison d'York, avaient été proscrits, emprisonnés ou condamnés par contumace. Quand ils se montrèrent à la chambre des communes le droit de siéger au parlement leur fut contesté. Comment reconnaître pour représentants de la nation des hommes flétris par une sentence

in-8, p. 17-18. — Rapin de Thoyras, Histoire d'Angleterre, 16 vol. in-4°, la Haye, 1749 et suiv., t. V, p. 206.

(1) Hallam., l. c., p. 3.—Hume, l. c., t. II, p. 8.—Turner, l. c., p. 108.

(2) That he shall kepe and mayntene the right and the liberties of holie churche of old tyme, graunted by the rightuous cristen kings of England.— British Museum, Mss. Cott. Tiberius, E. VIII.

(3) Voir le chapitre II de ce volume.

(4) Hallam., l. cit., t. I, p. 15.

(5) Hume, l. cit., t. II, p. 8-9.

Digitized by Google

légale? La question fut portée devant la chambre de l'Échiquier, qui décida que les députés nouveaux ne siégeraient à la chambre qu'après l'annulation des statuts qui les en excluaient de droit.

Quelques traits de plume passés sur le texte manuscrit des bills rendirent l'honneur à près de cent députés.

Mais une difficulté d'une tout autre importance s'éleva bientôt dans le sein de l'assemblée : le roi lui-même avait été condamné, sous le règne précédent, comme criminel d'État, et s'il fût tombé dans les mains de Richard III, il serait monté sans doute sur l'échafaud. Il restait donc sous le coup de la loi. Les juges résolurent la question en établissant ce principe : que la couronne effaçait toute espèce de tache originelle, et que dès que Henri avait été revêtu de l'autorité royale, il cessait d'être responsable du passé (1). C'était l'apothéose du fait matériel, dont l'empire est empreint dans toutes les pages de l'histoire d'Angleterre et jusque dans le système des philosophes et le style des écrivains de cette nation (2).

Il fallait établir les droits du Tudor à la couronne. On invoqua d'abord la volonté de Dieu, manifestée par la victoire que le prince avait obtenue sur le champ de bataille de Bosworth (3). Comme on le voit, on ressuscitait à son profit cette vieille doctrine du moyen âge qui, dans un duel entre deux rivaux, trouvait toujours dans le dénoûment la révélation des décrets divins : comme si la Providence ressemblait au poëte tragique dont la fable se termine constamment par

(1) Hume, l. cit., t. II, p. 9.

(2) M. Guizot, préface de l'Histoire const. de Hallam, p. x.

(3) Rymer, Fœdera, Conventiones, Literæ et cujuscumque generis Acta publica, Lond, 1704-1717, in-fol., 17 vol., t. XI, p. 780. — Hume, l. cit., t. II, p. 9-10.

Digitized by Google

le châtiment du coupable ! Cette déification du fait humain, permettait au vainqueur de déposséder tous les tenanciers qui tenaient leur terre du vaincu. Henri, de peur d'effrayer l'opinion, garantit à ses sujets la jouissance indéfinie de tout ce qu'ils possédaient sous la « tyrannie » de Richard (1).

Le proscrit qui de la terre d'exil arrive au trône, en monte souvent les marches, le cœur haletant de vengeance (2).

Henri, au lieu de jeter un voile sur le passé, ne tarda pas à demander au parlement la punition de ceux de ses sujets qui s'étaient rendus coupables de félonie envers une majesté sortie la veille d'un buisson d'aubépines rouges !

Cupide et vindicatif, Henri avait deux penchants à satisfaire ; son parlement lui livra de l'or et des têtes. Il maudit Richard qu'il traita de dénaturé, d'homicide, de traître et de parjure, mit à la merci du roi la fortune de nombreux Yorkistes, et proscrivit sir Walter et sir James Harrington, sir William Berkley, sir Humphrey Stafford, Catesby et vingt autres gentilhommes qui s'étaient bravement battus sous les drapeaux de Richard à la bataille de Bosworth (3). Henri prit les biens d'un grand nombre de partisans de la maison d'York, refusa les têtes des proscrits (4), et trouva moyen de jouer la clémence en pardonnant à ses ennemis.

L'opinion publique s'était moquée hautement

(1) Rotuli Parliamentorum ut et petitiones, et placita in parliamento, 6 vol. in-fol., t. V, p. 278.

(2) .....Regnabit sanguine multo
Quisquis ab exilio venit ad imperium.
(Ap. Suet. in Vitâ Tib.)

(3) Rot. Parl., t. VI, p. 275-278.

(4) Lingard, l. cit., t. II, p. 107.

Digitized by Google

des prétentions à la légitimité affectées par Henri, et refusait de reconnaître ses droits héréditaires au trône d'Angleterre. Le parlement, dans la crainte de la froisser, établit que la couronne « était, restait, demeurait et appartenait à la personne royale du souverain seigneur actuel, Henri VII (1), et à ses héritiers : » formule ambiguë que le prince eût autrement énoncée. Lords et communes n'osant admettre une hérédité, que la nation n'a pas reconnue, donnaient au roi de fait, une légitimité parlementaire devant laquelle devaient tomber toutes les prétentions d'une race rivale (2).

C'est donc quelque chose de bien réel que le droit, puisque les chambres finissent par douter de la légitimité d'une œuvre parlementaire. Le décret mystérieux du ciel qu'elles ont cru lire un moment sur l'aubépine de Bosworth, ne leur paraît plus suffisant pour instituer ou consacrer une royauté. Elles ont peur de je ne sais quel fantôme qui, sortant d'une des tombes de la maison d'York, viendra tôt ou tard, armé de pied en cap, réclamer des priviléges héréditaires, et elles supplient le monarque improvisé d'épouser la fille d'Édouard IV, Élisabeth qui doit, avec son titre de reine, transmettre à sa postérité son sang royal (3).

Édouard Plantagenet, fils de l'infortuné duc de Clarence, et créé comte de Warwick, par Édouard IV, avait été enfermé au château de Sheriff-Hutton, par Richard III, dont les droits à la couronne d'Angleterre étaient bien moins fondés que ceux du pauvre prisonnier. Après la mort du tyran, Warwick devait espérer qu'on lui rendrait l'air et la liberté.

(1) Rotul. Parl., l. c., t. VI, p. 270.
(2) Hallam., l. c., t. 1, p. 15.
(3) Hallam., l. c., t. 1, p. 16.

Digitized by Google

Quel ombrage pouvait-il porter aux représentants de l'une des deux Roses blanche ou rouge, lui enfant de quinze ans, frêle, maladif, et voué à une mort prochaine? Mais à peine Henri VII était-il arrivé à Leicester, avant même que le corps de Richard eût été couvert d'un peu de terre sainte, que sir Robert Willoughby vint réclamer au gardien du château de Sheriff-Hutton, sur un ordre signé du roi, le jeune prince, qu'il conduisit à la tour dans la chambre où les deux enfants d'Édouard avaient été récemment étouffés. Élisabeth compagne de captivité du Plantagenet, fut tirée le même jour de sa prison et ramenée à Londres à la maison de sa mère, le palais de Westminster (1).

Singulière destinée de deux êtres également innocents, l'un jeté dans un cachot, parce qu'il est de tige royale, l'autre conduit en triomphe à Londres, parce qu'il a du sang monarchique dans les veines : à l'un bientôt un échafaud, à l'autre un diadème dans quelques semaines !

Il semble que le roi pouvait désormais dormir tranquille: son spectre de Plantagenet était enchaîné dans la Tour, et Élisabeth, descendante des Yorks, allait entrer dans sa couche : cependant il n'est pas rassuré. Pour chasser ses terreurs, il s'adresse à Rome. Comme il a compris la nécessité, dans l'intérêt de sa personne et de son royaume, de mettre la validité de ses titres à l'abri de toute espèce de contestation, c'est de la papauté, cette reine de l'opinion au moyen âge, qu'il sollicite la confirmation de ses droits à la couronne. Dans une double requête qu'il adresse au pape, il demande les dispenses nécessaires pour se marier avec Élisabeth, sa

(1) Bacon, l. c., p. 13-15. — Agnes Strickland, l. c., t. IV, p. 28.

Digitized by Google

parente, et l'approbation du statut parlementaire qui lui conférait la royauté (1).

Innocent VIII, prince d'une intelligence élevée, occupait alors le siége pontifical. Il accorda les deux bulles : dans l'une comme dans l'autre les titres du Tudor à la souveraineté sont complaisamment rappelés. « La couronne d'Angleterre appartient légitimement à Henri, roi par droit de conquête, roi par ordre de succession, roi par l'élection des prélats, roi par le vœu spontané des nobles, roi par l'acclamation du peuple, roi par l'assentiment unanime des trois ordres du royaume (2).

» Toutefois, pour mettre fin aux guerres sanglantes causées par la rivalité de la maison d'York, Henri, écoutant les sollicitations des états rassemblés en parlement, épousera la princesse Élizabeth, fille aînée et véritable héritière d'Édouard, d'immortelle mémoire (3). »

A la prière du roi, et pour assurer la tranquillité du royaume, Innocent, après avoir confirmé la première dispense, déclare légitimes et habiles à succéder à leurs père et mère, les enfants qui naîtront de leur mariage. « C'est, dit-il, dans la nouvelle bulle, de son propre mouvement, de sa pleine science, de

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 108.

(2) Et quod tu tandem, Henrice rex, post hujusmodi clades, et longum ob præfatas dissensiones tui exilium, Dei adjutorio atque clementiâ, ad regnum præfatum, jure hæreditario ad te legitimum in illo prædecessorum tuorum successorem pertinens, restitutus, et in regem coronatus, ac à concilio sive conventu generali regni, parlamentum nuncupato, nemine contradicente, pro eorum vero, legitimo et indubitato rege receptus, habitus et reputatus fuisti, pro ut ac universis prælatis, proceribus, magnatibus et populis dictis haberis et reputaris de præsenti, etc. Romæ, 6 Non. nov. Mart. L'original de la dispense est en Angleterre, au British Museum. Coll. Cott.

(3) Immortalis famæ regis Eduardi primogenitam et veram hæredem.

Digitized by Google

sa pure libéralité, qu'il confirme le statut du parlement sur le titre du roi et sur la succession de ses enfants. » En vertu de sa puissance apostolique, il veut qu'on obéisse au nouveau souverain, et maudit tous ceux qui tenteraient de le troubler dans la possession de ses droits. Que si la reine meurt sans enfants avant le roi, ou si ces enfants ne survivent pas à leur père, la couronne passera par héritage aux autres enfants nés d'un légitime mariage (1). Enfin le pontife prescrit à tous les archevêques, évêques, abbés, doyens, archidiacres, curés, recteurs, prieurs et gardiens de monastères, sous les peines portées par les sacrés canons, d'excommunier ceux qui enfreindraient les ordres du saint-siége et refuseraient d'obéir aux actes de succession et d'établissement (2).

Évidemment, c'est un instinct d'égoïsme plutôt qu'un élan de piété qui a dicté la requête de Henri : le Tudor sait bien qu'il suffirait de proclamer qu'il n'est roi que par la conquête pour dissiper le prestige qui s'attache à sa dignité, affaiblir son autorité, et montrer au peuple le chemin de l'insurrection (3). Il faut reconnaître la sagesse du prince; son appel au pape devait paraître aux yeux des Anglais une violation du statut de *Præmunire* dont la nation s'était montrée toujours si jalouse. Que fait-il? A l'entendre, c'est de son propre mouvement et sans y avoir été sollicité, que le pape a donné la bulle, quand il est certain que la bulle porte en propres termes que le pape l'accorde aux pressantes prières de Henri et d'Élizabeth (4). Est-il présumable qu'Innocent VIII eût

(1) Rapin de Thoyras. — Bacon. — Hume. — Lingard.

(2) La bulle se trouve dans Rymer, t. XII, p. 297; elle est citée en partie dans Rapin de Thoyras, t. V, p. 497-498.

(3) Jacques Balmes, le Protestantisme comparé au Catholicisme. Paris, 1844, 3 vol. in-8°, t. III, p. 194.

(4) Rapin de Thoyras, t. V, p. 221-222.

Digitized by Google

invoqué, en faveur de Henri, le droit de succession, le consentement des grands, la reconnaissance du peuple, l'acclamation des soldats, si son royal client n'eût pris soin d'indiquer lui-même ses titres à la couronne? Aurait-il confirmé un statut parlementaire, sans rapport avec l'Église, ou la religion, s'il n'en avait été requis? Mais il ne fallait pas que Henri, aux yeux de la nation, eût l'air d'avoir sollicité la bulle : c'est pour un appel au pape que Jean Sans-Terre, avant même l'établissement du *Præmunire*, avait perdu la couronne. Or, dans son long exil, le comte de Richmond avait eu le temps d'étudier l'histoire d'Angleterre (1).

Henri avait été l'instrument des vengeances du pays contre le tyran qui l'avait ensanglanté : le pays ne fut pas ingrat envers son libérateur. Le parlement, comme nous l'avons vu, consentit à le revêtir des insignes de la royauté, en lui donnant la main d'Élisabeth que la nation, appelée à voter, aurait reconnue comme reine d'Angleterre. Avant de le tirer de son exil, on lui avait imposé la fille d'Édouard, moins pour reconnaître les droits d'un bâtard au trône, que pour préserver la nation de déchirements nouveaux. Henri, après avoir accepté l'alliance proposée, passa les mers pour délivrer l'Angleterre; mais, après la chute du tyran, il ne songea plus qu'à confisquer la royauté à son profit, infidèle à la fois à la parole qu'il avait engagée et à la confiance que le pays lui avait témoignée (2).

Aussi Henri, en politique prudent, a-t-il soin de répudier, comme une fiction, l'origine matérielle de sa grande fortune, en invoquant, pour l'expliquer, un droit héréditaire qu'il fait reconnaître par le saint-

(1) Rapin de Thoyras, l. c., t. V, p. 222 et 498.
(2) Rapin de Thoyras, t. V, p. 223.

Digitized by Google

siége. Un historien anglais dont la sagesse n'est pas plus contestable que le talent, le docteur Lingard est tenté de protester contre les bulles d'Innocent VIII, qu'il range parmi ces actes « extraordinaires, » dont on a peur de scruter les causes mystérieuses. Peut-être y trouvait-il, avec quelques publicistes, la consécration de la doctrine du fait consommé. Mais qu'on jette un regard sur l'histoire d'Angleterre depuis la mort d'Édouard III jusqu'à la fin tragique de Richard à Bosworth, on n'y lit que catastrophes, guerres civiles, cruautés, désespoir : c'est Richard II assommé dans sa prison ; c'est Henri VI dépouillé de la royauté, couché dans un cachot, rappelé, puis assassiné par un prince de sa lignée ; c'est Édouard, son fils, prince de Galles, mourant plus misérablement encore ; c'est Richard, comte de Cambridge qui perd la tête sur un échafaud ; c'est Georges, duc de Clarence, noyé dans une tonne de vin de malvoisie ; c'est Édouard V et Richard son frère, étouffés à la Tour sous des oreillers. A chaque instant on voit apparaître quelque nouvel usurpateur ; un cadavre sert d'échelon pour monter au trône, l'insurrection et l'assassinat sont des instruments de règne. Comment décider, dans cette longue querelle des deux Roses, qui a tort de la Rose blanche ou de la Rose rouge? Où circule le sang royal, quand le souverain, fils du duc d'York est accusé d'être le fruit d'un amour adultère entre sa mère Cécile et un chevalier au service du duc? Où deviner qu'habite le droit lorsque la noblesse a reconnu pour maître l'assassin de ses deux neveux héritiers du trône? Que devait donc faire Innocent VIII quand Henri vint en suppliant solliciter sa bulle de consécration royale? reconnaître le prince auquel toute l'Angleterre avait spontanément prêté serment de fidélité, ou bien exposer, en la refusant, l'Angle-

Digitized by Google

terre à toutes les horreurs d'une guerre civile, faire couler de nouveau le sang, exaspérer le pouvoir parlementaire, précipiter peut-être le pays dans le schisme, ou du moins affaiblir l'influence de la papauté, qui de l'aveu de Voltaire « contenait les souverains, protégeait les peuples, mettait fin aux querelles du temps par une sage intervention, rappelait aux rois et aux peuples leurs devoirs et frappait d'anathème les attentats qu'elle n'avait pu prévenir. » Ainsi, dit Bacon dans son style poétique, en parlant de la bulle d'Innocent : « Aux trois fleurons qui naguère ornaient son diadème, la tige de sa maison, le sang des York, le trophée de Bosworth, Henri eut le bonheur d'en joindre deux autres : l'établissement réglé par le parlement, et la reconnaissance de ses droits par le pontife (1). »

Quelques-uns des conseillers de la couronne avaient vu dans cette intervention du pape, provoquée imprudemment par le prince, un présage funeste pour la tranquillité et le salut des institutions constitutionnelles du royaume : ils s'étaient trompés ; le danger ne devait pas venir de Rome. Peu de mois après son couronnement, le roi, suivant la coutume de ses prédécesseurs, voulut visiter ses provinces d'Angleterre ; partout il fut accueilli comme un libérateur : les aldermen l'attendaient aux portes des villes ; le clergé lui présentait l'encens aux barrières ; les barons, pour lui faire honneur, montaient leurs plus beaux chevaux (2) ; le peuple, en le voyant, criait : «Le roi Henri ! que notre Seigneur le protége (3),» et l'évêque montant en chaire expliquait aux fidèles la

(1) Bacon, l. c., p. 29.
(2) Hume, l. c., t. II, p. 11.
(3) Leland (John) de Rebus Britannicis, Collectanea, Lond., 1770, 6 vol. in 8°, t. IV, p. 188.

Digitized by Google

bulle du pape qui confirmait le mariage et le titre du prince.

Le mariage de Henri et d'Elisabeth d'York fut célébré le 8 janvier 1486 dans l'église de Westminster; ce fut le cardinal Bouchier, un descendant des Plantagenets, qui bénit les deux époux (1). De Gigli, prébendier de Saint-Paul, un humaniste qui écrivait en latin presque aussi bien qu'Érasme, se chargea de l'épithalame. Son poëme existe, conservé curieusement au Muséum britannique (2). De Gigli, à l'imitation des Italiens, ses compatriotes, dédaigne d'ouvrir la Bible pour s'inspirer : toutes ses images sont puisées dans la mythologie. C'est Vénus et Mars, Apollon et Minerve que sa muse païenne évoque pour fêter des époux chrétiens. Un autre poëte a célébré l'union royale, mais en langue vulgaire, dans une chanson dont la notation et les paroles, semblent avoir inspiré le poëte et le musicien du chant national : *God save the King* (3).

Les joies de la royauté nouvelle allaient être bientôt troublées. Les habitants du comté d'York, fidèles à la mémoire de Richard, se soulevèrent ; les deux frères Stafford, après la dispersion des insurgés, se réfugièrent dans l'église de Colnham, obscur village près d'Abingdon : ils se croyaient à l'abri de tout danger dans cette sainte prison, où des moines venaient chaque matin leur apporter le pain de la pitié. A cette époque, quand un grand criminel est

(1) Mrs. Strickland, l. c., t. IV, p. 30.
(2) Bibl. Harl., 336.
(3) God save king Henrie whereso'er he be,
And for queene Elisabeth now pray wee,
And for all her noble progenye ;
God save the church of Christ from any follie,
And for queene Elisabeth now pray wee.
E. Clarks, History and origin of "God save the king."

Digitized by Google

sur le point de tomber entre les mains de la royauté, il se jette dans la première église qu'il rencontre sur son chemin, pénètre dans le sanctuaire, et, caché derrière l'autel, regarde passer, à travers la porte entr'ouverte, le soldat armé qui n'oserait violer la majesté du lieu saint, car sa main en saisissant le coupable se dessécherait aussitôt : croyance superstitieuse qui sauva plus d'un innocent. Cette fois, le chef de l'escorte chargée de poursuivre les rebelles ne fut détourné ni par les menaces de la légende, ni par la sainteté de l'édifice, ni par les prières des moines : il arracha les Stafford de l'autel, et l'aîné, Humphrey, proscrit par Henri, subit à Tyburn le supplice des traîtres (1).

Les moines se plaignirent de cet attentat aux droits du sanctuaire, et la papauté, avertie de l'irritation des populations, intervint pour mettre un terme à des colères qui pouvaient compromettre la paix de quelques comtés. Innocent VIII, à la sollicitation du roi, modifia par une bulle les immunités dont l'Église avait joui jusqu'à cette époque. Le prisonnier qui, la nuit, quittait sa retraite pour méditer un crime nouveau était déclaré relaps par le saint-siége, et ne pouvait plus désormais chercher un refuge dans le sanctuaire ; désormais non plus le débiteur, à l'abri, près de l'autel, des poursuites de ses créanciers, ne pouvait réclamer pour ses biens l'inviolabilité que le droit d'asile accordait à sa personne; enfin, si le prévenu accusé de trahison essayait de se soustraire au glaive en se réfugiant dans une église, les soldats qui le traquaient pouvaient y pénétrer, y rester, et veiller nuit et jour à ce qu'il ne pût s'en échapper (2).

(1) Leland, Coll., t. IV, p. 186. — Lingard, t. II, p. 108.
(2) Bacon, l. c., p. 98. — Rapin de Thoyras, t. V, p. 240 et 500.

Digitized by

La dispersion des révoltés de la province d'York, le concours des chambres, la fidélité du clergé, les sympathies du pontife, les dispositions amies des puissances continentales, étaient pour Henri des motifs d'espérance et de sécurité; sa dynastie ne pouvait plus s'éteindre, Dieu venait de donner un fils au monarque. L'enfant devait s'appeler du nom d'Arthur, que portait ce roi breton de glorieuse mémoire, dont la maison de Tudor prétendait tirer son origine. La joie d'Élisabeth était encore plus grande que celle de Henri. Quand elle vit arriver le terme de ses souffrances, elle voulut elle-même régler tous les préparatifs du baptême de son enfant. Elle pense à tout : à la chambre du nouveau-né, à la couchette où il reposera, à la chapelle où il recevra l'eau sainte, à la pompe qu'on déploiera en le menant à l'Église, au berceau de parade où les courtisans viendront le contempler, à la couronne qu'il portera les jours de fête (1).

Mais pendant qu'Élisabeth veillait avec une joie toute maternelle aux embellissements de la couche de son Arthur, un prêtre formait le dessein de troubler ces préparatifs pieux, et de susciter à Henri un rival plus dangereux que celui qu'il avait rencontré sur les bruyères de Redmore. Il se nommait Richard Simon : on disait qu'à la finesse du marchand de Temple-Bar il unissait l'audace du paysan gallois. Simon avait jeté les yeux, pour remplir le personnage de prétendant, sur Lambert Simnel, fils d'un boulanger, mais digne d'un trône, si le diadème était le prix de la beauté. Simon donna des leçons de tenue royale à son élève Simnel, qui, dans cette entreprise, devait représenter Richard, second fils d'Édouard, étouffé, comme nous

(1) Leland, Coll., l. c., t. IV, p. 168-174.

Digitized by Google

l'avons dit, sous deux oreillers de plume, et qui par un miracle « avait trouvé moyen d'échapper à la cruauté de son oncle, s'était enfui de la Tour, et, caché longtemps en Angleterre, se présentait pour réclamer un titre dont on l'avait dépouillé (1). » Mais Simon changea de plan quand il entendit des hommes du peuple se raconter mystérieusement à l'oreille que Warwick, trompant la surveillance des gardiens de la Tour, s'était sauvé de sa prison. C'était Warwick dont Simnel devait prendre le rôle, cet enfant que ses gardiens eux-mêmes ne pouvaient regarder sans attendrissement, et dont le père, le duc de Clarence, avait laissé de si beaux souvenirs en Irlande : Simnel se prêta docilement à toutes les fantaisies du prêtre. On croit que Simon n'était que l'instrument d'une femme. C'était la reine douairière qui, disait-on, avait imaginé le complot, et donné à son obscur confident les instructions dont Simnel avait besoin pour jouer avec quelque espoir de succès sa périlleuse comédie. Tôt ou tard l'imposteur devait être démasqué, mais la reine comptait

(1) Quelques historiens, Carte entre autres, ont essayé de laver la mémoire de Richard III du meurtre de ses deux neveux ; mais les arguments dont ils se sont servis ont été réfutés par Hume, et surtout par le docteur Lingard, dans un mémoire en forme de note, qu'on trouve inséré dans le 2e vol. de la traduction française, p. 588 et suiv. En 1674, on abattit les bâtiments contigus à la Tour blanche, et les maçons, en creusant sous les escaliers qui conduisent de l'appartement du roi à la chapelle de Saint-Jean, rencontrèrent les ossements de deux enfants enfermés dans un coffre de bois. C'était l'endroit même que More, Bacon, et d'autres anciens écrivains avaient indiqué comme le tombeau des deux princes. Les os par leur dimension correspondaient avec l'âge des victimes. A la Tour, nul enfant ne pouvait être exposé à une mort violente, à moins qu'il ne fût de race royale. Charles II ordonna de déposer ces restes dans la chapelle de Henri VII à Westminster, près des deux princesses du sang, Marie et Sophie, filles de Jacques Ier, et leur fit élever un mausolée en marbre blanc. (Sandford, p. 427-429.) *Voyez* Historic doubts of the life and reign of Richard III. London, 1768, in-4°, by Hor. Walpole?

Digitized by Google

sur des circonstances imprévues qui serviraient à la tirer de cette servitude humiliante où la jalousie de Henri tenait une princesse du sang royal (1).

L'Irlande allait être le premier théâtre de l'aventurier : ami du merveilleux, plein de vénération pour la mémoire du duc de Clarence, l'Irlandais devait accueillir le fils de son ancien vice-roi. Le gouverneur de l'île, ou, comme on le nommait, le lord député, comte de Kildare, son frère le chancelier Thomas Fitz-Gérald, et la plupart des officiers étaient d'ardents yorkistes que Henri avait eu tort, à son avénement au trône, de ne pas destituer. A peine les deux imposteurs se sont-ils montrés à Dublin, que Kildare s'incline pieusement devant la majesté théâtrale de Simnel, qu'il présente à la noblesse du pays, et auquel il prête serment de fidélité (2).

Le clergé irlandais refusa d'être complice de l'imposteur : il y eut un beau mouvement d'indignation parmi les prêtres de l'île ! Les évêques de Cashel, de Tuam, de Clogher et d'Ossory, sans s'inquiéter si c'était le Warwick de la Tour de Londres, ou quelque aventurier fait à l'image du captif, restèrent fidèles aux serments d'allégeance qu'ils avaient prêtés au Tudor : Henri était leur seigneur suzerain. Rome en cas de félonie les avait menacés de ses colères, ils obéissaient sans murmure à la voix du vicaire de Jésus-Christ. Maintenant on comprend la sagesse du roi : sans le clergé, qui sait si l'Irlande, tout entière entraînée, ne se fût pas violemment détachée de l'Angleterre ? Ne sondons pas les mystères des voies divines ; les faits d'un ordre supérieur découlent de

(1) Hume, l. c., t. II, p. 16. — Rapin de Thoyras, t. V, p. 238.
(2) Polydorus Virgilius, Historiæ anglicæ., Lugd.-Bat., 1651, in-8°, p. 727.

Digitized by Google

lois que Dieu a posées lui-même, et Henri en cette occasion fut sans doute l'instrument de son salut personnel. C'est à sa politique avec Rome qu'il dut la prompte répression de l'insurrection d'Irlande (1).

Les deux passions de Henri, la cupidité et la vengeance, allaient être satisfaites. Au premier bruit de la révolte d'Irlande, il assembla son conseil, et à la suite d'un long entretien avec ses ministres, prit diverses mesures pour effrayer ses ennemis.

La reine douairière fut arrêtée, enfermée dans le couvent de Bermondsey et dépouillée de ses terres et de ses revenus (2); le peuple n'essuya pas même une larme en voyant cette femme, dont le cœur saignait encore au souvenir du meurtre de ses deux fils, conduite en prison comme une vile criminelle. Cette indifférence était d'un heureux augure pour un prince qui s'essayait au despotisme. Henri toutefois eut la pudeur de colorer sa violence, en accusant la reine d'avoir, sous le dernier règne, après qu'elle eut promis de marier Élisabeth au comte de Richmond, laissé sa fille et ses sœurs au pouvoir de Richard III, l'usurpateur; comme si le crime, si c'en était un, n'était pas couvert par l'amnistie que le Tudor avait publiée après la bataille de Bosworth. Henri, qui haïssait dans sa belle-mère le sang des Yorks, diffamait ce sang faute de pouvoir le répandre.

Pendant que la reine douairière était menée en prison, on tirait de la Tour le comte de Warwick, qu'on promenait à travers les rues de Londres, jusqu'à Saint-Paul, exposé aux regards du peuple qui ne cherche jamais une leçon, mais des émotions dans le spectacle des grandes infortunes. Le cortége marchait à pas lents, s'arrêtant par intervalles, afin

(1) Lingard, t. II, p. 110. — Polyd., Virgil., p. 726 et suiv.
(2) Lingard, l. c., t. II, p. 111. — Hume, l. c., t. II, p. 18.

Digitized by Google

que les grands du royaume et ceux dont la fidélité était douteuse pussent s'approcher du captif, le voir, et l'interroger (1) : châtiment inique, imposé par la peur à un enfant innocent, qu'on obligeait de se prêter aux caprices de la royauté s'il ne voulait mourir dans sa prison, privé d'air ou de nourriture!

En passant devant Westminster, le captif ne jeta pas même un regard d'envie sur ce palais où il ne pouvait entrer désormais ni vivant ni mort! On le conduisit jusqu'à Shene où quelques années auparavant, il avait été prisonnier avec Élisabeth d'York. Elle était reine maintenant. En revoyant son compagnon de captivité, elle versa des larmes, lui tendit la main, le caressa ; mais le malheureux, frappé dans sa raison, ne comprenait plus rien à ces signes de pitié (2). « Pauvre Warwick, dit le cardinal Pole, son oncle ; il avait l'innocence d'un enfant au berceau (3) ! »

Mais l'Irlande persistait dans sa révolte. Certaine de posséder l'héritier légitime de la couronne, elle renvoyait à Henri le reproche d'imposture et l'accusait de tromper le peuple de Londres, en promenant à travers les rues de la cité un faux Warwick. La conspiration s'étendait et gagnait jusqu'au palais du monarque. John, comte de Lincoln, fils de John de la Pole, duc de Suffolk, et d'Élisabeth, sœur aînée d'Édouard IV, désigné lui-même par Richard III comme héritier présomptif de la couronne, s'était

(1) Being all the way discours'd withal by divers of the nobility who knew him, especially by such of whom the king had any suspicion; that all might have full conviction of his being alive.—Echard's (Lawr.) History of England. London, 1707, in-fol. p. 586.

(2) Wardrobe's Accounts of Edward IV, edited by sir Harris Nicolas, p. 157-158.

(3) Hall. — Agnes Strickland, l. c., t. IV, p. 58.

Digitized by Google

déclaré pour Simnel (1). Il avait quitté Londres nuitamment, s'était rendu à la cour de la duchesse de Bourgogne sa tante, et après en avoir reçu un secours de 2000 vétérans sous les ordres de Martin Schwartz, brave officier, venait de faire voile pour l'Irlande, et de débarquer à Dublin (2). Quelques jours après Simnel fut porté de l'église au château, sur les épaules d'un capitaine, suivant la coutume d'Irlande, puis placé sur un trône de velours, revêtu des insignes de la royauté, et, le front ceint d'une couronne dérobée à la Vierge de la cathédrale, salué sous le nom d'Édouard VI, roi d'Angleterre et de France, et lord d'Irlande. Simon et Kildare vinrent baiser la main du monarque sorti de la boutique d'un boulanger (3). A quoi tient donc la destinée d'une dynastie !

Henri se préparait à résister aux rebelles, en levant des troupes dont il donnait le commandement au duc de Bedford et au comte d'Oxford, et en faisant à pied un pèlerinage à Notre-Dame de Walsingham (4).

Lambert Simnel, Lincoln, et Schwartz débarquèrent le 4 juin 1487 devant la forteresse de Foudray dans le Lancashire. Les rebelles s'étaient flattés que les provinces du nord se soulèveraient en leur faveur ; mais contenues par la voix de leurs prêtres, par la réputation des armes et de l'habileté du roi, par le nombre de vassaux qui de toutes parts accouraient se ranger sous les étendards royaux, les provinces restèrent tranquilles (5). La discipline de l'armée de

(1) Leland, Coll., t. IV, p. 209.
(2) Lingard, t. II, p. 111. — Hume et tous les historiens.
(3) Lingard, l. c., t. II, p. 111.
(4) Hume, l. c, t. II, p. 21.
(5) Hume, l. c., p. 21.

Digitized by Google

Henri était admirable : un ordre des généraux royalistes menaçait de la peine de mort tout soldat anglais qui pillerait, volerait, déroberait des provisions sans en payer le prix et emprisonnerait un homme sous prétexte de délit (1) ; et de la peine des ceps ou de la geôle, les vagabonds et les femmes publiques qui suivraient l'armée. La chronique ne parle d'aucune mort violente imposée pour meurtre, vol, spoliation ou détention arbitraire ; mais elle raconte qu'à Leicester et à Loughborough, les ceps et les prisons furent raisonnablement remplis (2).

Lincoln, qui commandait les rebelles, s'était déterminé à remettre le sort de Simnel, son protégé, aux chances d'un combat : le roi accepta le défi.

L'avant-garde de l'armée royale fut attaquée le 16 juin à Stoke par les insurgés au nombre de près de 8,000 hommes : l'action fut courte mais sanglante. Les Allemands, vieux soldats, se battirent admirablement; les Irlandais avec leurs javelots et leurs courtes épées ne leur furent inférieurs ni en résolution ni en bravoure ; la cavalerie royale fit des prodiges de valeur : elle sabra ou abattit tout ce qui tenta de lui résister. Après quelques heures de lutte, 4,000 rebelles jonchaient de leurs cadavres le champ de bataille (3).

Le comte de Lincoln, les lords Thomas et Maurice Fitz-Gérald, sir Thomas Brougthon et Martin Schwartz furent trouvés parmi les morts : Lovell s'échappa, passa la Trent, vint se cacher dans une chambre souterraine

(1) It forbad any to rob churches or individuals, or to molest any one, or to take provisions without paying for them, on pain of death; or to lodge themselves but as the king's officers directed; or to make any quarrel; or to impede the bringing of supplies to the army..... — Hearne, p. 210-211.

(2) Leland, Collect., t. IV, p. 210-212.

(3) Lingard, l. cit., t. II, p. 112.

Digitized by Google

de son château à Minster-Lovell, dans le comté d'Oxford, où deux siècles après on le retrouva, assis dans un fauteuil, la tête inclinée sur une table et portant tous les signes d'un homme mort en proie aux angoisses de la faim. Simnel et Simon se rendirent à Robert Bellingham, un des écuyers du roi. Leur sort fut différent : le prêtre, traduit devant un synode, confessa son crime, et fut condamné à le pleurer dans des ténèbres éternelles (1). Édouard VI, le roi d'Angleterre et de France, plus digne de pitié que de colère, obtint sa grâce, reprit le nom de son père, passa en qualité de marmiton dans les cuisines royales, et plus tard reçut de Henri la charge de fauconnier (2) : Henri s'était vengé en roi et en homme d'esprit.

Après le combat de Stoke, il partit pour Lincoln, où pendant trois jours il fit chanter des messes en actions de grâces de sa victoire. Il n'oublia pas la Vierge de Walsingham qu'il était venu visiter en pèlerinage avant le départ de ses troupes. Il fit suspendre aux murs du sanctuaire où elle était honorée, l'enseigne que l'armée anglaise portait le jour de la bataille (3).

Le vainqueur avait à choisir entre la dépouille et le sang de ses ennemis ; il préféra de les ruiner plutôt que de les tuer, parce que le meurtre n'aurait pas empli ses coffres. Le parlement s'était hâté de témoigner son dévouement au roi en votant un subside pour payer les dépenses de la campagne d'Irlande, et

(1) Qui tamen, ut intelligeret lapidem solere super ejus caput cadere, qui illum in altum emiserat, ut aiunt, æternis tenebris demandatus est.—Polyd. Virg., l. cit., p. 729.

(2) Vivit adhuc Lambertus ex rege accipitrum domitor factus, postquam aliquantisper in coquinâ veru verterat. — Id., ibid.

(3) Statim signum militare quo vicerat ad Valsyngamium templum mittit. — Polyd. Virg., l. cit., p. 730.

Digitized by Google

un bill de proscription contre tous les propriétaires engagés dans la révolte (1). C'était à la justice ordinaire du pays qu'appartenaient les rebelles. Or la loi tuait ou acquittait : le roi, qui ne voulait, ni d'une condamnation à mort, ni d'un acquittement, livra les prévenus à des tribunaux militaires dont il nommait lui-même les commissaires. La sentence était prononcée sur-le-champ : les coupables gardaient leur tête, mais perdaient leurs biens, et en sortant de prison, étaient obligés de vanter la clémence du prince qui leur prenait le pain, mais leur laissait des yeux pour le pleurer et des mains pour le mendier (2).

Les poëtes de la cour de Henri se distinguèrent dans cette occasion par un servile enthousiasme en faveur de leur maître. Bernard André et de Gigli se fatiguèrent le cerveau pour trouver des épithètes adulatrices, qui donnassent au prince des vertiges d'orgueil, aux poëtes quelques misérables angelots : la langue des dieux commence sous les Tudors à n'être plus qu'un argot de marchands.

Avant l'affaire de Stoke on avait répandu le bruit de la défaite des troupes royales : ceux qui avaient donné cette nouvelle mensongère furent poursuivis pour « animosité » envers le monarque : délit nouveau qu'aucun statut, porté même sous la tyrannie de Richard III, n'avait encore prévu, et dont la découverte valut à Henri plus d'une tonne d'argent. Le prince faisait comme le fils du boulanger : il jouait la comédie. A force d'être supplié, il paraissait s'attendrir, mais ému d'une pitié toute fiscale qui rançonnait la victime en lui vendant un pardon. Riches et pauvres étaient les tributaires du Monarque de l'avarice : au pauvre, Henri prenait 20 sols, au riche

(1) Rot. Parl., t. VI, p. 386-400.
(2) Rapin de Thoyras, t. V, p. 239.

Digitized by Google

jusqu'à 200 livres (1). Quelques soupirs étouffés chez l'opprimé, dans le parlement une idolâtrique soumission aux volontés royales; parmi le peuple une dédaigneuse indifférence pour l'Irlande; la peur partout : voilà les signes qui se manifestèrent en Angleterre quand le prince violait ouvertement les droits de la justice. Ces amendes et ces confiscations appauvrissaient la noblesse, qu'Henri VII voulait affaiblir, et que son fils Henri VIII devait abattre et ruiner.

Le roi songeait à porter un coup terrible aux priviléges de l'aristocratie anglaise, en demandant à son parlement l'abolition du droit de *maintenance*. La maintenance était une association d'individus sous un chef dont ils portaient la livrée, et s'engageaient par serment à soutenir les armes à la main, les querelles personnelles. Avec la maintenance, le jury était intimidé, la justice entravée, le crime impuni, la société troublée. En cas de guerre civile, un baron pouvait faire un appel à ses vassaux, qui revêtaient sa livrée, s'armaient, tenaient la campagne, se battaient contre le prince, rançonnaient leurs ennemis, volaient le pays et favorisaient les entreprises de tout prétendant à la couronne.

Enrôlés au service d'un maître puissant, ces clients ressemblaient aux lansquenets allemands, qui vendaient à celui qu'ils servaient, leur bras, leur tête et leur âme même; se battaient pour le défendre jusqu'à la dernière goutte du sang, complices de ses violences et de ses exactions, et se parjuraient, au besoin, à son profit lorsqu'ils étaient cités devant un tribunal (2).

(1) Hall., l. cit., p. 486. — Turner, l. cit., t. III, p. 628.
(2) Lingard. — Hume. — Mackintosh. — Turner.

Digitized by Google

Le parlement autorisa par un statut (1) le chancelier, le trésorier, le garde du sceau privé, ou deux d'entre eux, assistés d'un évêque, d'un lord temporel et des chefs des juges du banc du roi ou de la cour des plaids communs, à citer les prévenus de coalitions illégales ou de maintenance, d'émeute et d'entretien de vagabonds, les meurtriers, les félons et les proscrits. Il les chargeait de les interroger, et, s'ils étaient coupables, de les punir comme s'ils avaient été convaincus par les tribunaux ordinaires (2). Smith a pu louer l'opportunité rassurante pour le pouvoir, d'un statut qui fit cesser de monstrueuses usurpations, brisa la puissance d'une foule de tyrans du pays, réprima l'insolence fastueuse de nobles et de gentilshommes, qui, loin de l'œil du roi, guerroyaient entre eux, et ne reconnaissaient d'autre loi que la force brutale (3). Mais l'acte parlementaire créait malheureusement un tribunal exceptionnel, inique par conséquent. Sous prétexte de réprimer d'odieux abus, ce statut livrait les citoyens à la merci de juges en grande partie créatures du roi, dont ils tenaient leur charge, et disposés à soutenir le pouvoir même aux dépens de l'équité. Smith cherche la cause de ces prérogatives inouïes que la couronne conquiert ou extorque chaque jour; elle est dans la torpeur qui saisit une nation après toute grande crise sociale. Lasse des discordes intestines qui depuis deux siècles ne lui ont pas laissé une heure de paix, l'Angleterre fait sans douleur le sacrifice de ses droits pour se réfugier dans le repos, et à l'anarchie succède le despotisme : double fléau dont Dieu châtie coup sur coup le

(1) Rot. Parl. Henri VII, ch. XII.
(2) Lingard, l. cit., t. II, p. 113.
(3) Thomæ Smithi, de Republicâ Anglorum, libri tres, Lugd. Bat., 1635, in-32, l. III.

Digitized by Google

peuple qui n'a su ni sauver, ni maintenir ses libertés.

Il est certain que le statut n'accordait à la juridiction qu'il créait la connaissance d'autres crimes que de ceux qui s'y trouvent désignés; mais les attributions de ce conseil s'étendirent graduellement et finirent par embrasser la répression des libelles et des outrages envers la royauté (1). Et ce tribunal qui n'était connu, suivant toutes les apparences, que sous le nom de conseil royal, se transforma bientôt en cour criminelle, qui des décorations de la salle où elle siégeait fut appelée chambre étoilée (2). Nom du reste qui n'était pas nouveau, puisqu'on le trouve cité dans divers actes antérieurs au règne de Henri VII; mais qui jusqu'à ce jour n'avait pas été aussi spécialement affecté à un conseil de judicature. Cette cour devait être bientôt un instrument de larmes et de sang dans les mains de Henri VIII (3).

Le roi s'était acquis la réputation d'un homme habile, et, ce qui le grandissait encore aux yeux du peuple fataliste de sa nature, d'un prince heureux. Délivré de l'Irlande, il porta son attention sur le continent. Les États européens marchaient à cette grandeur politique (4) à laquelle presque tous sont arrivés

(1) Hallam, l. cit., t. I, p. 75.

(2) Ab horâ nonâ ad undecimam usque, in loco quodam considere solent, cui cameræ stellatæ nomen ob fenestrarum multitudinem, vel insignitum variis stellarum deauratis iconibus tectum. — Thomæ Smithi, de Repub. angl., p. 254.

(3) Fori hujus originem repetere antiquitatis est, sed incrementum et authoritatem, sub eo tempore quo cardinalis Wolseus cancellarii munere gavisus est, accepisse constat.

Qui judicio præsunt, sunt supremus Angliæ cancellarius, quæstor, consiliarii omnes et barones, etc. — Ib.

In sententiâ dicendâ major pars judicantium minorem vincit.

Pœnæ quæ irrogantur sunt carcer, callistrigium, mulcta pecuniaria, et sæpè una cum carcere animadversio pecuniaria. — Ibid. p. 257.

(4) Schmidt, Histoire des Allemands, 8 vol. in-8., etc. Reims, 1786, t. V, p. 361 et suiv.

Digitized by Google

maintenant. L'Espagne venait d'enlever Grenade aux Maures, et, fière de cette conquête, et peut-être plus encore du mariage de Ferdinand avec Isabelle, qui réunissait l'Aragon à la Castille, voulait entrer à tout prix dans les guerres ou les négociations étrangères. Maximilien Ier, roi des Romains, fils de l'empereur Frédéric, avait acquis des droits sur les Pays-Bas par son alliance avec les États de la maison de Bourgogne. La France, pendant un demi-siècle, par force, par politique ou par quelques hasards heureux, s'était graduellement emparée des grands fiefs de la couronne, comme la Normandie, la Champagne, l'Anjou, le Dauphiné, la Guienne, la Provence, la Bourgogne, et semblait menacer l'équilibre européen, si les autres puissances n'avaient songé à maintenir leur indépendance personnelle.

Depuis longtemps elle convoitait le riche duché de Bretagne. François II avait abandonné l'administration de ce grand fief à son favori Landais, homme obscur et doué de plus de talents que de vertus ; la noblesse, indignée du crédit de ce favori, s'était soulevée et lui avait fait trancher la tête. La France, sous le spécieux prétexte de pourvoir à sa sûreté, résolut de s'emparer du duché.

Au commencement du printemps de 1487, Charles VIII, monté sur le trône en 1483, et alors âgé de dix-huit ans, envahit la Bretagne par quatre points différents. La consternation était si grande à la cour du duc François II, que personne ne songea sérieusement à s'opposer à la marche des Français. Vannes, Ploërmel, Ancenis et d'autres places tombèrent en leur pouvoir et reçurent garnison.

François II mourut le 9 septembre, et sa plus jeune fille ne tarda pas à le suivre au tombeau ; Charles VIII réclama la succession, et les hostilités

Digitized by Google

recommencèrent. Henri sortit alors de son repos (1). Seule de toutes les puissances, l'Angleterre avait cherché à protéger l'indépendance de la Bretagne ; mais heureusement pour le prince aventureux qui régnait en France, Henri était plus avide d'or que de gloire. Sous prétexte de soutenir les intérêts de son allié, il résolut d'extorquer de l'argent à la nation. Il convoqua donc le parlement à Westminster et en obtint un subside considérable, deux shillings par livre ; les provinces payèrent l'impôt, mais dans les comtés de Durham et d'York, les yorkistes se soulevèrent et chassèrent les commissaires du trésor. Le duc de Northumberland se hâta d'avertir le roi de ces mouvements insurrectionnels; on lui répondit que l'impôt devait être payé. Le duc assembla sur-le-champ les shériffs et les principaux habitants de la province et leur transmit les ordres du roi en termes d'une insolence soldatesque. Le peuple irrité courut aux armes, força la maison du lieutenant et le massacra; puis, excité par un séditieux nommé John Achamber, il prit pour chef sir John Egremond et marcha sur Londres. Les rebelles furent battus par le comte de Surrey. John Achamber tomba dans les mains du vainqueur, et fut pendu à une potence de douze pieds de haut, avec douze de ses complices, en présence même du roi qui avait hâté son voyage pour assister au supplice des instigateurs de la révolte. John Egremond eut le bonheur d'échapper aux vengeances du prince et se retira en Flandre auprès de la duchesse de Bourgogne, l'implacable ennemie des Lancastre (2). En repartant pour Londres, Henri chargea Richard Tonstal de percevoir la taxe; le commissaire royal eut ordre de ne pas faire

(1) Lingard, t. II, p. 116.
(2) Polyd. Virgil., l. cit., p. 735.

Digitized by Google

grâce d'un seul denier (1). Après la victoire, les subsides : il faut de l'argent à Henri pour faire la guerre, pour entretenir la paix, pour négocier, pour former avec les puissances continentales des ligues contre la France ; et l'or, une fois dans ses coffres, n'en sort plus. Parmi tous ces rois qui travaillent à mettre un frein à ce qu'ils nomment les desseins ambitieux de Charles VIII, il n'en est pas un qui ne cherche le triomphe de passions cupides. Maximilien I, le roi des Romains, qui ne cesse de se lamenter devant les ordres d'Allemagne, sur la politique égoïste de la France, voudrait recouvrer l'ancien patrimoine de sa famille dans le nord de nos provinces, et avec la main d'Anne obtenir le duché de Bretagne. Ferdinand le Catholique médite une faillite, et cherche, sans débourser un doublon, à reprendre le Roussillon qu'il a naguère engagé pour 30,000 couronnes. Henri, de son côté, consent à lever un corps de dix mille hommes destinés à passer en Bretagne, mais sous la condition, que la duchesse est obligée d'accepter, qu'il sera remboursé de tous ses frais d'armement, et qu'il recevra deux villes maritimes pour garantie de ses avances (2).

La main de la jeune duchesse Anne devait donner à celui qui l'obtiendrait la province de Bretagne : les poursuivants étaient nombreux. Le maréchal de Rieux appuyait les prétentions du seigneur d'Albret, que le chevalier de Montauban parvint à écarter, sous le prétexte que l'alliance d'un prince si pauvre ne pouvait soutenir la jeune fille contre l'ennemi qui cherchait à l'opprimer ; et comme le duc François II, avant

(1) Rapin de Thoyras, l. cit., t. V, p. 255.

(2) Rot. Parl, t. VI, p. 438. — Rymer, t. XI, p. 387, 394, 430, 437, 440, 443. — Lingard, t. II, p. 117. — Hume, t. II, p. 35. — Du Tillet, Recueil de traités.

Digitized by Google

de mourir, avait accepté pour gendre Maximilien, c'est à l'empereur qu'Anne fut destinée. Le prince d'Orange épousa donc la duchesse par procuration, au nom de Maximilien qu'il représentait : le mariage fut célébré en avril 1491, et ce jour, Anne prit le titre de reine des Romains. Albret, pour se venger de son rival, livra Nantes aux Français (1).

Cette union aurait été fatale à la France. En effet, maître de la Flandre d'un côté, de la Bretagne de l'autre, Maximilien pouvait pénétrer par ces deux provinces dans l'intérieur du royaume. Pour conjurer ce péril, un seul remède restait : c'était de rompre un mariage qui n'était pas encore consommé, et d'unir la duchesse de Bretagne au roi de France.

Mais Charles était fiancé à Marguerite, fille de Maximilien. Trop jeune pour être couronnée, la princesse avait été conduite à Paris, qu'elle avait habitée pendant quelques années, y portant le titre de reine de France. Comment briser des engagements si solennels et si avantageux à la France, car Marguerite devait hériter après la mort de son frère Philippe des vastes possessions de la maison de Bourgogne? Mais cet héritage était un espoir, et bien éloigné encore, tandis que la Bretagne était un joyau qu'on pouvait sur-le-champ attacher à la couronne de France pour en relever la splendeur.

Cependant de graves difficultés se présentaient : deux mariages à briser en même temps. Les conseillers de Charles, négociateurs habiles, représentèrent que le mariage entre Anne et Maximilien pouvait être facilement dissous, attendu d'abord qu'il n'avait pas été consommé, et que la Bretagne étant un fief de

(1) Hall.—Bacon.—Echard.

Digitized by Google

France, la loi défendait à l'héritier de se marier sans le consentement du seigneur suzerain; en second lieu, que les fiançailles entre Marguerite et Charles avaient été célébrées quand l'enfant impérial n'était pas en âge de ratifier le contrat. Anne, par scrupule ou prévention, refusait de rompre les nœuds qui l'unissaient à Maximilien. Comment accepter la main d'un prince qu'elle regardait comme l'auteur de toutes les infortunes qui depuis son enfance accablaient sa maison? On trouva moyen de vaincre les répugnances de la duchesse. Charles, guidé par les conseils des ministres bretons que l'on avait gagnés, s'avança bientôt à la tête d'une armée puissante, et investit la ville de Rennes, résidence de la duchesse. Anne, vaincue par les importunités de ses conseillers, et sans aucune chance de salut, n'avait que deux partis à prendre, d'être la captive ou la femme de Charles: elle dut préférer une couronne à une prison (1). Elle donna sa main au roi de France à Langey, petite ville de la Touraine, et fut couronnée dans l'Eglise de Saint-Denis le 23 décembre 1491, et quelques jours après fit son entrée à Paris aux cris de joie du peuple qui gagnait à cette union une jeune femme d'une rare beauté, et une province d'une admirable fécondité (2).

Il est curieux d'étudier la physionomie des princes rivaux ou ennemis de la France à la nouvelle de cet événement inattendu : Charles d'Albret se cache dans ses montagnes pour dérober son mécontentement à ses sujets; Maximilien exhale sa fureur en menaces et en imprécations; Ferdinand cherche partout à susciter des embarras au roi de France; Henri, sans manifester la moindre émotion, rêve en lui-même au

(1) Daniel, Hist. de France. An 1491.
(2) Bacon, l. cit., p. 197. — Lingard, t. II, p. 117, 118.

Digitized by Google

moyen d'exploiter au profit de son trésor l'irritation de son peuple contre le triomphe de la politique française. Tout retentit en Angleterre de bruits de guerre. Le prince a soin dans le parlement d'exalter les passions belliqueuses de la nation : il jure de faire payer cher à Charles VIII sa déloyauté ; il réveille les souvenirs d'Azincourt, de Poitiers et de Crécy ; il évoque l'ombre du roi de France prisonnier à Londres, et celle du roi d'Angleterre couronné à Paris ; il fait un appel au patriotisme de ses généreux Bretons. C'est l'avarice qui l'inspire : il n'a pas d'autre muse. Sans argent, pas de guerre : des commissions (1) sont expédiées pour lever sur la nation un impôt dont le nom est un mensonge : on le nomme bénévolence ou contribution volontaire. C'était une taxe inique que la vive indignation du parlement avait fait abolir sous Richard III, et qui ne pouvait être perçue qu'à force de menaces et de vexations, assez semblable, du reste, à cet impôt oriental, que le soldat turc exige du chrétien le bâton à la main. Elle frappa surtout les commerçants : Londres seul dut faire don au roi de près de 10,000 livres sterling.

Les percepteurs de sa Grâce, car les rois d'Angleterre ne portaient pas encore le titre de Majesté, se servaient pour rançonner le contribuable d'un argument auquel le pauvre comme le riche venait inévitablement se prendre. Si le contribuable vivait modestement ils lui disaient : « L'économie a dû t'enrichir, donne. » S'il menait un grand train, ils lui disaient : « Tu dois être riche, puisque tu dépenses, donne. » Ce dilemme, véritable toile d'araignée, ourdie par l'archevêque Morton, chancelier du royaume, était

(1) Bacon s'est trompé en affirmant que ces dons gratuits étaient accordés par le parlement. — Hallam, l. cit., t. I, p. 23.

Digitized by Google

appelé par les uns la fourche, par les autres la béquille du chancelier Morton (1).

La guerre était déclarée entre les deux peuples: la nation applaudissait aux promesses prophétiques de son roi, et dans ses rêves de gloire se voyait déjà près des portes de Paris, cherchant dans le trésor du vaincu la couronne de France, qu'elle posait sur la tête de Henri. On vit des gentilshommes emprunter les uns des sommes considérables, les autres vendre leurs terres, pour tenir la campagne avec plus de splendeur (2). Le roi, après avoir mendié de nouveaux subsides au parlement, passe la mer, et débarque le 6 octobre 1493 à Calais avec une armée de 25,000 hommes d'infanterie et de 1,600 cavaliers, dont il confie le commandement au duc de Bedford et au comte d'Oxford. La nation, ivre de joie, attendait le signal des hostilités : le canon resta muet.

L'inaction de Henri n'était l'effet ni de la lâcheté, ni de l'impéritie, car ce prince était aussi brave qu'intelligent ; c'est sa cupidité qui le cloue dans son fauteuil royal. A peine débarqué il fait offrir la paix à son adversaire, une paix à prix d'or, mais dont la honte doit retomber sur ses conseillers gagnés par les promesses de Charles. Ces favoris, au nombre de vingt-quatre, tous officiers supérieurs, viennent lui apporter l'ébauche d'un traité avec la France ; ils allèguent, pour l'engager à le signer, la saison avancée, l'inactivité de ses alliés Maximilien et Ferdinand, les maladies qui détruisent son armée, la difficulté de s'emparer des forteresses de son ennemi, et les offres brillantes de son rival (3). L'évêque d'Exeter et lord Dawbeney (d'Aubigny) furent envoyés à Étaples

(1) Hume, l. c., t. II, p. 39. — Hallam, l. c., t. I, p. 24.
(2) Lingard, l. c., t. II, p. 119.
(3) Lingard, l. c., t. II, p. 119.

Digitized by Google

pour rédiger les préliminaires du traité. Ce traité était glorieux pour Charles VIII, qui moyennant une somme d'argent achetait la paisible possession de la Bretagne. Le prince s'engageait à payer 745,000 écus, partie en remboursement des sommes avancées à la Bretagne par l'Angleterre, partie comme arrérages de la pension stipulée en faveur d'Édouard IV, et à constituer une rente de 25,000 écus à Henri VII et à ses héritiers (1). Henri, en excellent marchand, comme on le disait alors, avait trouvé moyen de gagner sur ses sujets, en les leurrant de l'espoir d'une guerre qu'il n'avait jamais eu l'intention d'entreprendre, et de gagner sur ses ennemis, en leur vendant une paix qu'il se proposait de rompre quand son intérêt l'exigerait (2). Charles, plein de loyauté, se soumit aux foudres de Rome, s'il ne payait pas les sommes stipulées dans le traité d'Étaples (3). Le pape n'eut pas besoin de lever les mains; Charles fit honneur à sa signature (4).

Henri était heureux! Les révoltes tentées pour le renverser avaient échoué; Lambert Simnel après avoir porté quelques jours une couronne de théâtre, était exilé dans une cuisine, en qualité de marmiton; les espérances de ses concurrents au trône étaient ruinées et par son mariage avec Élisabeth, et par la naissance d'un nouvel enfant que le ciel venait de lui donner (15 juin 1491); ses coffres regorgeaient d'or, son parlement votait tous les subsides qu'il demandait; les grands étaient abattus ou asservis; le peuple restait muet; Warwick sans espoir de

(1) Rymer, Fœdera., t. XII, p. 490-508. — Rotuli Parl., t. VI, p. 507.

(2) Bacon, l. c., p. 261. — Polyd. Virg., l. c., p. 763-764.

(3) L'acte, daté du 15 décembre, fut signé au château d'Amboise.

(4) Les quittances de Henri VII sont au Brit. Mus. La première est de 25,000*l.* pour le premier terme, échu le 1er mai 1493.

Digitized by Google

guérison, la fille d'Édouard IV prisonnière dans un monastère : quel bonheur nouveau pouvait-il rêver ? Tout au plus la continuation de cette tranquillité profonde, œuvre de sa politique, dont jouissait l'Angleterre. Cette paix était sérieusement menacée, moins parce que ce prince ne voyait pas de loin le péril, que parce qu'il le méprisait quand il ne le voyait pas en face ; habile à le prévoir, indifférent à le prévenir (1).

Pendant que Henri débarquait à Calais, rêvant comme un alchimiste au moyen de faire de l'or, un vaisseau marchand de Lisbonne jetait l'ancre dans la baie de Cork, en Irlande. Parmi les passagers était un jeune homme d'environ vingt ans, d'une physionomie remarquable. Durant la traversée, il était demeuré pensif et silencieux ; personne ne le connaissait : c'était Perkin Warbeck.

Orbeck ou Warbeck son père, juif converti, après avoir quitté Tournay sa patrie, était venu s'établir à Londres. Il eut le bonheur de rendre quelques services au roi Édouard IV, dont il gagna l'affection : ce prince daigna, par reconnaissance, tenir sur les fonts de baptême l'enfant de l'Israélite qui reçut le nom de Peter, dont on fit en Flandre Peterkin ou Perkin. Quand plus tard on eut remarqué la ressemblance étonnante du filleul et du parrain, quelques courtisans firent courir le bruit qu'Édouard, connu par ses galanteries, avait été dans son voyage en Hollande, en 1470, l'amant de la femme de Warbeck. Peu d'années après la naissance de son enfant, le juif partit de Londres et retourna dans sa patrie. Perkin se mit à seize ans à courir les grands chemins, allant d'un pays à l'autre, en véritable aventurier, sans but ni motif, à la manière du

(1) P. d'Orléans, Histoire des Révolutions d'Angleterre, 4 vol. in-12. Paris, 1767, t. I, p. 97.

Digitized by Google

reste de quelques-uns de ses anciens coreligionnaires qu'on rencontre au moyen âge sur les grandes routes, exploitant la bourse et la curiosité du voyageur crédule (1).

Cette existence au grand air, où Perkin était obligé, pour ne pas mourir de faim, de lutter contre la fortune, les éléments et l'humanité, développa les dons merveilleux que l'adolescent avait reçus de la nature. A Cork, il s'annonça sous le nom de Richard Plantagenet, et entraîna le maire O'Water et la multitude. Le comte de Desmond s'inclina devant le représentant de la Rose blanche, sauvé miraculeusement; le comte de Kildare résista aux avances du prétendant, mais mollement et en homme qui se réserve l'avenir.

Charles VIII, pour susciter des embarras à son adversaire, attira Perkin à Paris, le reçut avec les honneurs dus au duc d'York, le logea splendidement, lui donna même une garde dont le lord Concressault fut nommé capitaine. Les proscrits qui s'étaient réfugiés en France, vinrent en foule lui offrir leurs services et leurs hommages.

Henri, par crainte et par cupidité, se hâta, comme nous l'avons vu, de faire la paix avec son rival. A peine était-elle signée, que le prétendant eut ordre de quitter la France.

Il vint en Flandre à la cour de Marguerite, duchesse douairière de Bourgogne. Depuis la disgrâce de Simnel, Marguerite n'avait cessé de répandre le bruit, par ses émissaires, que Richard, duc d'York, second fils d'Édouard IV, avait échappé miraculeusement aux fureurs homicides de son oncle, préparant adroitement les esprits à fêter le nouveau fan-

(1) Lingard, Bacon, Carte et tous les historiens.

Digitized by Google

tôme auquel elle voulait faire jouer le personnage d'un mort ressuscité. Elle reçut l'aventurier avec de véritables transports de joie, l'embrassa, le caressa, lui donna une garde de trente hallebardiers, et ne l'appela plus que la Rose blanche d'Angleterre. Un historien philosophe, lord Bacon, a transformé la veuve de Charles le Téméraire en une vieille magicienne qui, de son antre infernal, évoque l'esprit de Richard, duc d'York, et le revêt d'un corps semblable à celui qu'il avait dans sa prison, pour tourmenter Henri, son ennemi (1). Cette magicienne était une des femmes les plus héroïques de son époque. Les lettrés l'avaient surnommée leur bon ange, et elle méritait ce beau nom, car elle les nourrissait quand ils manquaient de pain, entretenait la petite lampe qu'ils allumaient la nuit pour étudier, leur apportait des livres et des vêtements dont ils manquaient souvent, et venait les surprendre au milieu de leurs doctes méditations, pour leur adresser des paroles d'espérance et d'encouragement (2).

La Flandre, entraînée par l'autorité de Marguerite, crut à l'existence de Richard Plantagenet : Henri était tourmenté d'inquiétudes. En Angleterre, le peuple resta tranquille; mais les grands, irrités contre cette main de fer qui depuis huit ans pesait sur la noblesse, faisaient hautement des vœux pour le succès du prétendant. Quelques-uns même, dans un moment de folle crédulité ou de colère imprudente, nouèrent une correspondance avec Perkin. Ils furent trahis et dénoncés. C'étaient Clifford et Barley,

(1) Bacon, l. c., p. 264.

(2) Nous avons rappelé dans notre *Histoire de Luther*, t. I, quelques-uns des titres de Marguerite à la reconnaissance des humanistes.

Digitized by Google

qui, partis d'Angleterre comme députés par les yorkistes, les vendirent lâchement : la prime du sang était toute prête, Henri la tenait à la disposition des traîtres. Lord Fitz-Walter, sir Simons Mountford, sir Thomas Thwaits, Robert Ratcliffe, William Dawbeney, Thomas Cressemer, Thomas Atwood, furent arrêtés et accusés de trahison. Le roi était impatient. Pris, jugé, condamné et décapité : voilà comme il entendait que marchât la justice. Mountford, Thwaits, Ratcliffe, subirent immédiatement leur châtiment. Lord Fitz-Walter fut mis en prison à Calais, où trois ans plus tard il perdit la vie dans une malheureuse tentative d'évasion. Ces rigueurs expéditives effrayèrent les partisans de Perkin. Quelques-uns d'eux, craignant d'être trahis, vinrent se réfugier dans le sanctuaire, mais le sanctuaire (1) n'était plus inviolable comme autrefois : l'ange qui en défendait l'entrée avait été désarmé par le pape.

Clifford, celui qui venait de vendre si lâchement le secret des yorkistes de Londres, arriva bientôt de Flandre, fut introduit à la cour, auprès du roi, en grand conseil, se jeta à genoux, confessa ses infidélités passées, en demanda pardon, offrant de les expier par tous les châtiments que sa grâce daignerait lui infliger : c'était une comédie arrangée d'avance. Henri engagea le gentilhomme à prouver son repentir en déclarant le nom de tous ses complices sans exception, et Clifford, en se relevant, murmura le nom de William Stanley. Le roi joua l'étonnement et l'effroi : il regardait Stanley, son grand chambellan, qui restait muet et l'œil baissé de confusion ou d'épouvante. Clifford, une seconde fois, murmura en se détournant le nom de Stanley. Ce lord était un des

(1) Rot. Parl., t. VI, p. 503-504. — Hall., p. 34. — Lingard, t. II, p. 120-121.

Digitized by Google

seigneurs les plus opulents du royaume ; il possédait plus de trois mille livres sterling de revenus, 4,000 marcs d'argent en vaisselle plate et en espèces monnayées, des bijoux à profusion, un ameublement de prince dont Henri devait hériter si le chambellan était coupable. On prouva qu'il avait dit que si Perkin était le fils d'Édouard IV, il ne porterait jamais les armes contre son roi : il eut la tête tranchée. On dit qu'il avoua un autre crime, sa correspondance avec Perkin (1); soit qu'il y fût poussé par ses remords ou par l'espérance du pardon, car il avait rendu de grands services à son roi. C'était lui qui avait paré le rude coup d'épée que Richard III allait asséner sur le crâne du roi à la bataille de Bosworth ; le service fut oublié (2). Clifford, après l'exécution du malheureux Stanley, d'autres disent avant l'accusation, reçut pour prix de sa délation cinq cents livres sterling.

Personne n'osa pleurer William Stanley, excepté son fou, qui, rencontrant le cortége du roi à l'entrée du pont de Warrington, cria à Thomas Stanley, comte de Derby, et frère du gentilhomme décapité : « On ne passe pas. Tom, souviens-toi de Will (3) ! » Et le roi s'arrêta et rebroussa chemin comme s'il avait vu l'ombre du chambellan.

Au bruit de toutes ces têtes que le bourreau faisait tomber en Angleterre, Marguerite s'effraya et donna l'ordre à son protégé de quitter la Flandre. Perkin, qui ne manquait pas de cœur, résolut de tenter la

(1) Illum (Perkin) tutari et in regnum adducere promiserat.—Andreas, mss. Domit A. XVIII. — Mowel's State Trials, t. III, p. 366.

(2) Polydore Virgile peint Henri d'un seul mot : magis dati quam accepti beneficii memor, l. c., p. 752.

(3) *Tom, remember Will!* — Song of lady Bessy ; notes by Hayward.

Digitized by Google

fortune les armes à la main. Le 3 juillet 1495, il mit à la voile avec quelques milliers d'aventuriers et fit une descente dans le voisinage de Deal, dont il se flattait de soulever les populations. Mais les habitants se jetèrent sur les soldats de Perkin, en massacrèrent deux cents, en firent prisonniers cent cinquante, qui, livrés à la justice du pays, furent pendus comme des bandits de grand chemin. Warbeck, désespéré, dut retourner en Flandre (1).

Le succès semble exalter la cupidité de Henri; chacun de ses triomphes est toujours largement payé par la nation. En échange du repos qu'il procure au pays, il demande de l'argent. C'est pour spolier qu'il règne. Qu'un citoyen comme sir William Cappel, alderman de Londres, tombe dans un délit prévu par un règlement pénal, le roi consent à s'attendrir, à pardonner même, si le son d'angelots d'or frappe son oreille: il permet de marchander la liberté. Cappel, pour échapper à la prison, voudrait que le roi lui fît grâce de quelques livres sterling sur les 2,740 auxquelles on vient de le condamner. Henri, le grand justicier du pays, dispute, discute, et finit par accepter 1650 livres. C'est quelque vieux légiste, car s'il abaisse la noblesse, il choie et honore les juristes, qui aura trouvé dans un statut en désuétude un texte qui permet à sa grâce de spolier légalement ses sujets (2).

Perkin, après avoir été repoussé de la côte de Kent, se dirigea plus tard sur l'Irlande, d'où Poynings, le gouverneur, le força bientôt de s'enfuir. Il partit pour l'Écosse. Jacques IV, qui gouvernait alors ce royaume, fut séduit par le récit du prétendant, l'accueillit et lui donna bientôt en mariage lady

(1) Rot. Parl., t. VI, p. 504. — Stowe, The Annales of England. Lond.; in-4°, p. 479.
(2) Hume, l. c., t. II, p. 52.

Digitized by Google

Catherine Gordon, fille du comte de Huntley. Jacques avait alors quinze ans. Placé sur le trône par les meurtriers de son père, faction hostile à l'Angleterre, il avait été menacé, un moment, par quelques nobles écossais vendus au monarque anglais, de perdre, à la fois, la couronne et la liberté. Jacques cherchait à se venger de Henri (1) : Perkin, s'il était aidé, pouvait jeter le roi dans un véritable danger, et le renverser peut-être. Jacques s'engagea donc à placer le prétendant sur le trône, à la seule condition qu'il recevrait pour prix de ses services la ville de Berwick et 50,000 marcs.

Avec un millier d'individus ramassés parmi la lie des populations, et que les troupes disponibles de Jacques vinrent rejoindre, Perkin s'avança dans le nord de l'Angleterre (2). Il avait répandu, sur son passage, une proclamation où il demandait assistance à ses sujets pour chasser Henri d'un trône souillé de sang et de larmes. A qui lui livrerait mort ou vif « Henri Tydder le tyran, » il promettait mille livres en argent et des terres d'un revenu annuel de 100 marcs (3) : personne ne se présenta pour apporter la tête du roi.

Henri cependant avait assemblé son parlement le 9 février 1497, moins pour tirer vengeance de l'insulte faite par l'Écosse à l'Angleterre, que pour obtenir de ses sujets de nouveaux subsides. L'attente du prince ne fut pas trompée; le parlement lui vota 120,000 livres sterling et trois quinzièmes et fut congédié ; le roi n'en avait plus besoin (4).

(1) Pinkerton's History of Scotland. Lond., 1789, 2 vol. in-4°, t. II, App. I.
(2) Rymer, l. c., t. XII, p. 440.
(3) Lingard, t. II, p. 124.
(4) Rot. Parl., t. VI, p. 513-519.

Digitized by Google

La taxe se perçut sans opposition ; mais dans le Cornwall les habitants indignés refusèrent de payer un impôt qui n'était destiné, disaient-ils, qu'à l'assouvissement des passions rapaces du monarque. A la suite des mécontents se faisaient remarquer un maréchal-ferrant de Bodmin, nommé Michel Joseph, frondeur par caractère, et par goût ennemi de tout ce qui s'élevait plus haut qu'un homme qui faisait métier de ferrer un cheval, et Thomas Flammock, avocat, dont la loquacité passait pour de l'éloquence. Soulevée par ces deux brouillons, la multitude s'attroupa, s'arma de haches, d'arcs et de hallebardes, et se rua à travers d'épais nuages de poussière sur le comté de Devon. Près de Wells elle fut rejointe par le lord Audly, factieux sans talent, mais de bonne maison. Les mutins le reçurent avec acclamation, et sûrs d'un triomphe prochain continuèrent leur marche, qu'ils n'interrompirent que pour massacrer un des percepteurs de l'impôt; ils criaient sur le chemin : « Mort à l'archevêque Morton! Mort à sir Reginald Gray! » les instruments les plus actifs de la tyrannie du monarque (1).

Les factieux vinrent se poster près d'Eltham, aux portes mêmes de Londres; mais personne ne remua dans la ville. Henri, épiait de Georges Field, les mouvements des rebelles. Un soir le lord d'Oxford sonna tout à coup la charge, tombant avec furie sur l'arrière-garde ennemie : l'action ne dura que deux heures. Les archers du Cornwall défendirent avec opiniâtreté le pont de Deptford, qui fut emporté de vive force : ce fut le signal de la déroute des révoltés, dont deux milles restèrent sur le champ de bataille, et quinze cents furent faits prisonniers. Lord

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 124.

Digitized by Google

Audly fut décapité après avoir été conduit de Newgate à Tower-Hill, couvert d'un manteau de papier, sur lequel étaient peint ses armes renversées (1). Flammock et Joseph furent pendus ; le reste fut pardonné, ou racheta sa liberté.

Mais les dispositions mutines des habitants du Cornwall subsistèrent encore longtemps après l'amnistie royale. Perkin tenta donc d'insurger le comté. A peine s'était-il présenté devant Bodmin que la populace vint se ranger sous ses étendards : trois mille hommes jurèrent de mourir pour défendre ses droits. L'aventurier, pour la première fois, prit alors le nom de Richard IV roi d'Angleterre. Il choisit pour ministres un banqueroutier et un tailleur, Herne et Skelton, et pour secrétaire, un escroc du nom d'Astley. Arrivé devant Exeter, Perkin comptait environ six mille hommes sous ses ordres. Il assiégea cette place, sans avoir ni munitions ni artillerie, obligé de se servir d'échelles de corde pour escalader les murailles, et de torches pour en brûler les portes : sa tentative n'eut aucun succès, il y perdit environ quatre cents hommes, suivant le récit même de Henri (2).

Henri allait donc voir en face ce Perkin Warbeck, qu'il cherchait inutilement depuis trois ans. Mais à peine le prétendant eut-il appris que le roi s'approchait à la tête de forces nombreuses, qu'il abandonna le siége d'Exeter et gagna Taunton. Ses soldats, au nombre de sept mille, étaient déterminés à mourir

(1) Tindal, Rapin de Thoyras, l. c., t. V, p. 316, note.

(2) Whereupon Perkin and his company went to the east gate, and to the northern gate, and assaulted the same, but it was so defended (blessed be God), that Perkin lost above three or four hundred men of his company, and so failed of his intention. — King Henry to the bishop of Bath and Wells (Dr. Oliver King).—Mss Dodsw. Bib. Bodl., vol. I, p. 89.

Digitized by Google

en braves. Lui-même avait fait ses dispositions pour livrer le lendemain bataille aux troupes royales; mais la nuit, au premier bruit du clairon ennemi, il s'enfuit avec soixante des siens et vint se réfugier le jour suivant, 2 septembre 1498, dans le sanctuaire de Bowley. Le matin les insurgés implorèrent la clémence royale. Les chefs du parti furent pendus; aux compagnons de l'imposteur, qui, la corde au cou et les pieds nus, avaient crié merci devant la tente royale, Henri fit grâce de la vie. Mais comme s'il se fût repenti de sa miséricorde, il livra aux angoisses du désespoir les malheureux qu'il avait exemptés de la potence (1), en les frappant d'amendes qu'il leur était impossible de payer (2).

L'asile où Perkin s'était caché fut bientôt entouré de toutes parts. Des officiers conseillaient au roi d'en arracher le coupable, sans crainte de violer la sainteté du sanctuaire, dont le privilége ne pouvait, en aucun cas, couvrir un criminel d'État. D'autres, au contraire, pensaient qu'il ne fallait donner à Innocent VIII aucun sujet de mécontentement, et qu'on devait garder si soigneusement les avenues du monastère que Perkin n'eût aucun espoir d'en échapper. Cet avis prévalut. Guetté nuit et jour, sans espoir d'évasion, et pressé par les prières de l'Abbé de se livrer à la merci du roi, Perkin, après une longue

(1) Rapin de Thoyras, t. V, p. 323.

(2) Rymer, Acta et Fœdera, t. XII, p. 696.

On conserve au *British Museum* le procès-verbal original des amendes payées par les rebelles ou ceux qui les avaient assistés, dans les comtés de Somerset, Dorset, Wilts, Hampshire et Devon. L'abbé d'Athelney fut condamné à payer 100 marcs. L'abbé de Cliff, 40 l. L'abbé de Ford, 60. L'abbé de Michelney, 60. Sir John Spoke, de Witlakyngton, 200. Les habitants de Taunton, 441 l. 6 sh. 8 d.. Un individu fut imposé à 100 l., d'autres à 80, 40, 20, 15, et le reste de 30 à 20 sh. chacun. La ville de Bridgewater paya 166 l. Thomas Champeneys, Esq. de Frome, 66 l. 16 sh. 4 d.

Digitized by Google

lutte avec ses compagnons d'infortune, se remit à la générosité de son ennemi. Henri avait promis de lui faire grâce, et il tint parole. Mais Perkin dut servir de trophée à l'entrée triomphante du vainqueur dans la capitale. Monté sur un cheval de bataille, il fut obligé de traverser les rues de Londres au milieu des flots d'une populace qui se vengeait à force de moqueries et d'outrages contre le captif, de la honte d'avoir cru si longtemps aux récits d'un imposteur (1).

Élisabeth Gordon, retirée au mont Saint-Michel, apprit bientôt le triste sort de Perkin son mari, par l'arrivée d'un détachement de cavalerie qui venait menacer la forteresse qu'elle avait choisie pour refuge. Élisabeth se rendit à la première sommation. Conduite devant le roi, elle rougit et fondit en larmes, dit un vieil historien; mais Henri la consola, la traita avec autant de galanterie que de générosité, lui donna une escorte qui la conduisit à Londres, auprès de la reine, et lui assigna une pension honorable dont elle jouit pendant toute la vie du monarque. On l'appelait à la cour la Rose blanche, à cause de sa beauté, ou peut-être du nom que la duchesse de Bourgogne avait donné au malheureux Perkin (2).

Le palais de Westminster fut assigné pour prison à l'aventurier, prison royale dont il ne devait jamais franchir les limites sous peine de mort. Mais il fallait de l'air et de l'espace à Perkin, qui parvint à tromper la vigilance de ses gardiens et s'enfuit; l'a-

(1) Bacon, l. c., p. 421-422.

(2) Élisabeth Gordon se maria en secondes noces avec sir Matthew Cradock. On trouve quelques particularités curieuses sur cette femme dans les Historical Notices of sir Mat. Cradock by the Rev. J. M. Traherne, editor of the "Stradling Papers".

Digitized by Google

larme fut à l'instant donnée, et le fugitif poursuivi se vit obligé, pour échapper aux soldats qui allaient s'en emparer, de se réfugier dans le monastère de Shene de l'ordre des Chartreux (1). Le prieur se chargea d'implorer la pitié de Henri, qui consentit encore à faire grâce au coupable; mais toujours des réserves à la miséricorde royale! Cette fois Perkin est condamné à rester un jour entier enchaîné dans la salle de Westminster, puis le lendemain à la croix de Cheapside, et là, de lire devant le peuple une confession dont les détails avaient été sans doute imaginés par Henri et ses ministres (2). Le châtiment terminé, il fut conduit à la Tour.

A la Tour, Warwick et Perkin se rencontrèrent et pleurèrent sur leurs infortunes : rien ne lie deux cœurs comme des larmes communes. C'était un mauvais ange que Henri donnait pour compagnon au Plantagenet, et sans doute il savait d'avance que le prisonnier succomberait aux paroles décevantes du tentateur. En effet, tous deux formèrent le plan d'une évasion. Quatre des gardiens qu'ils avaient gagnés promirent d'assassiner le gouverneur Digby et de conduire les captifs dans une place de sûreté : mais le complot, suggéré par le roi, fut découvert. Perkin, jugé à Westminster comme un étranger coupable de trahison depuis son débarquement en Angleterre, fut condamné à être pendu. Il mourut avec courage, et du haut de l'échafaud, attesta devant Dieu et devant les hommes la vérité de tous les faits contenus dans sa confession, laissant à ses historiens futurs la solution d'un problème biographique qui restera sans doute enveloppé d'éternelles obscurités (3).

(1) Polydor. Virgil., l. c., p. 770.
(2) Hall., l. c., p. 49.— Stowe, l. c., p. 481.
(3) "Who was Perkin Warbeck?" is a question which the English

Digitized by Google

O'Water, le maire de Cork, et son fils, compagnons fidèles de Perkin, moururent avec lui, reconnurent leur crime, et en demandèrent pardon au moment de paraître devant Dieu (1). On crut un moment que le roi leur ferait grâce : on s'était trompé.

Avant leur supplice, Warwick fut conduit à la chambre des lords. Il était accusé, non pas d'une tentative d'évasion, délit qui ne pouvait entraîner la peine capitale, mais d'un complot contre la vie du roi, crime de haute trahison. Prisonnier depuis quinze ans, il en avait alors vingt-quatre, et pendant sa captivité, si étranger à tout ce qui vivait dans la nature animée, qu'il n'aurait pu, dit Stowe, distinguer un canard d'une poule (2) ; le malheureux avoua qu'il avait donné son consentement au projet de Perkin et fut condamné à perdre la tête. Peu de jours après, Henri signa l'ordre d'exécution ; ordre inique, dicté par la frayeur et qui devait imprimer sur le front du monarque une tache de sang ineffaçable (3) : c'était acheter bien cher quelques années de sommeil.

Élisabeth d'Yorck versa des larmes en apprenant la mort de son compagnon de captivité.

Annals cannot resolve. —Ellis' Original letters illustrative of English History. London, 1825, 3 vol. in-8°, t. I, p. 18.

L'auteur des "Historic doubts," après de patientes recherches faites en Flandres, dans les diverses résidences qu'habita la duchesse Marguerite, ne put trouver aucun document sur Warbeck. Les comtes de Desmond et de Kildare paraissent avoir ajouté foi aux preuves que le prétendant leur administra sur son origine et son enfance. Carte n'ose affirmer que Warbeck n'était pas le véritable Plantagenet. Lingard et tous les historiens modernes le regardent comme un imposteur.

(1) Lingard, t. II, p. 127.

(2) Stowe, p. 482.

(3) The most unjustifiable execution. — Agnes Strickland, l. c., t. IV, p. 49.

Digitized by Google

Pour affaiblir l'horreur que ce supplice excita dans toute l'Angleterre, Henri publia que Ferdinand, roi d'Aragon, avait déclaré qu'il ne consentirait jamais au mariage de Catherine, sa fille, avec le prince Arthur, tant que vivrait un rejeton des Plantagenets(1). Étrange justification qui tendait à faire croire que l'union d'une infante avec le prince de Galles était si nécessaire à l'Angleterre, qu'il fallait l'obtenir au prix d'un crime. Et la vérité, c'est que le roi devait recevoir par ce mariage 200,000 écus pour la dot de Catherine : or l'espoir seul d'un pareil trésor eût porté Henri à sacrifier le comte de Warwick, quand sa race et lui n'auraient pas trouvé d'autre intérêt à la mort du prince.

Le mariage eut lieu à l'église de Saint-Paul, en présence d'une foule immense, le 14 novembre 1501. Arthur avait quinze ans, Catherine quelques mois de plus que son époux (2) : le prince avait gagné l'affection de ses parents et de la cour, par de belles qualités. André, son précepteur, en avait fait un écolier brillant : l'enfant lisait Homère et Virgile. La jeune fille, par sa modestie, sa beauté, ses qualités de cœur et d'esprit, devint l'objet de l'admiration générale. Les deux époux habitèrent le château de Ludlow

(1) Hall, l. c., p 51. — Bacon.

(2) Presque tous les historiens se sont trompés sur l'âge de l'infante en lui donnant dix-neuf ans à l'époque de son mariage : elle était née à Alcala de Hénarès le 15 décembre 1485. L'auteur de la Vie des reines d'Angleterre, "the Lives of the queens of England," a la première rectifié cette erreur en consultant un manuscrit précieux que possède sir Thomas Philipps, baronnet, à Middle-Hill, et qui a pour titre : « Historia de los reyes catolicos Fernando y donna Isabel, » et pour auteur André Bernaldes. Madame Strickland a tiré de cet ouvrage des particularités fort intéressantes sur l'enfance de Catherine, et sur son mariage avec Arthur. On trouvera dans le t. V de la Collect. de Leland, p. 352, 373, la description des cérémonies nuptiales.

Digitized by Google

dans le Shropshire. Après quatre mois de mariage Arthur mourut inopinément, emporté par une maladie de consomption, ou par les rigueurs d'un hiver auquel son tempérament débile ne put résister. Il laissait pour veuve une femme qui n'en avait que le nom (1), que ses médecins lui avaient prescrit de regarder comme sa sœur (2), et qui plus tard fut forcée d'invoquer, pour défendre ses droits d'épouse et de mère, une virginité que Henri lui contestait, sans rougir, lui qui avait affirmé qu'elle était vierge lorsqu'elle entra dans la couche de son second époux (3).

Arthur mourut le 2 avril 1502, et Henri, duc d'York, prit au mois de juin le titre de prince de Galles (4) : Richard II ne l'avait porté que quatre mois après la mort d'Édouard son père (5).

Ce trépas subit affecta vivement Henri VII, qui se voyait forcé ou de renvoyer l'infante en Espagne, et par conséquent de restituer à Ferdinand les cent

(1) Est opinio sponsum primum, intactam, quia esset invalidus ætate non maturâ, reliquisse. — Petrus Martyr. Epist. (1509).

(2) He was in so great and dangerous a fit of sickness, as that, by the advice of physicians, he was altogether restrain'd from consummating the marriage by carnal copulation. — The History of the church of England, 1625, in-12, p. 3.

(3) Atqui casus inopinatus intervenisse dicitur quasi testis non violatæ Catharinæ virginitatis, quòd si ei per imbecillitatem naturæ viri admodum adolescentis, virginem adhuc esse licuerit, sicut illa sanctè affirmabat, et cum eâ testabantur fœminæ probatissimæ quibuscum illa de rebus secretioribus sæpè communicare solebat. — Polyd. Virgil., l. c., p. 2.

(4) Lord Bacon dit dans son Histoire de Henri VII que le duc d'York ne fut revêtu de son nouveau titre qu'au mois de février 1503; mais, comme le remarque Rapin de Thoyras, c'est une erreur, puisqu'on trouve dans le recueil des actes publics des lettres patentes du 22 juin 1502, où il est qualifié prince de Galles. — Rapin de Thoyras, t. V, p. 336.

(5) Legrand, Histoire du Divorce de Henri VIII, Paris, 1688, 3 vol. in-12, t. II, suite de la 2e partie, p. 45.

Digitized by Google

mille couronnes qui formaient la moitié de la dot de l'infante, ou de garder la princesse en Angleterre, en lui garantissant la jouissance d'un tiers des revenus du pays de Galles, du duché de Cornouaille et du comté de Chester, douaire qu'elle tenait d'Arthur (1).

La position de Henri était critique : sa bonne étoile le tira d'embarras. Jaloux de conserver l'alliance de l'Angleterre, comme un contre-poids à la haine de la France, Ferdinand se hâta de proposer un mariage entre Catherine sa fille, et Henri le beau-frère de la veuve (2). D'abord le monarque anglais reçut cette proposition avec indifférence, car, marchand bien plus que roi, il pensait qu'une autre cour lui offrirait un parti plus avantageux (3). Malheureusement, Ferdinand était un de ces rusés politiques difficiles à tromper; il lut dans l'âme de Henri, et le somma de restituer la dot, ou de consentir au mariage. On négocia pendant près d'un an. Henri, qui n'avait reçu que 100,000 couronnes, voulait que les 100,000 autres lui fussent comptées avant la conclusion des fiançailles. Ferdinand soutenait que le douaire de sa fille devait lui tenir lieu de dot : comédie toute bourgeoise où les deux pères, Harpagons couronnés, s'étudient à se tromper l'un l'autre, et font assaut de ruse et de lésinerie. Trop avares pour faire aucun sacrifice, trop entêtés pour céder, ils finirent par renvoyer leurs démêlés pécuniaires à d'autres temps, et le 28 juin 1503 (4), convinrent

(1) Tyndal, Rymer, l. c., t. XII, p. 658, 666.

(2) Bernaldes, l. c. — Sir Harris Nicolas's Memoir of Elisabeth of York, p. XC et suiv.

(3) Lingard, t. II, p. 150.

(4) Traité du 24 septembre 1502. — Brit. Mus. Mss., Cott., Vesp., c. 12, p. 218. — Un autre, dans Rymer, du 24 octobre 1503, t. XIII, p. 36.

Digitized by Google

que le mariage aurait lieu deux mois après l'arrivée de la dispense du pape (1).

Jules II régnait alors. Après avoir pris l'avis des théologiens et des cardinaux qui formaient son conseil (2), il accorda la bulle demandée (3). Honorius, dans les plus beaux siècles de l'Église, avait épousé les deux sœurs sans qu'aucun Père eût blâmé son second mariage. Innocent III, le plus savant canoniste qui peut-être se soit assis dans la chaire de Saint-Pierre, autorisa cette sorte d'union, lors de la conversion des peuples de la Livonie. Emmanuel, roi de Portugal, avait épousé les deux sœurs avec l'autorisation de Rome, bien qu'il eût eu des enfants de la première. Au quinzième siècle, le pape Martin V avait accordé des dispenses semblables à celles que Henri VII avait sollicitées (4).

L'archevêque de Cantorbéry, Warham, un des grands théologiens de l'époque, repoussa d'abord le projet d'union entre Catherine et Henri, par deux motifs, l'un déduit de la loi divine, l'autre tiré de la morale publique. Il combattit en face du roi l'opinion de Fox, évêque de Winchester, favorable au mariage. Mais après l'arrivée de la bulle il ne fit plus aucune objection aux désirs du prince: l'autorité avait parlé, l'archevêque se soumit (5).

(1) Histoire du Divorce de Henri VIII, t. II, p. 17, 19.

(2) With the advice of the College of cardinals and of the most learn'd divines and canonists.—The History of the Reformation of the church of England, p. 4.

(3) Voir la bulle du pape aux PIÈCES JUSTIFICATIVES, n° I.

(4) Sous le règne de Henri VIII (12, Henri VIII, C, 5, 6), Christ. Thurland obtint l'autorisation du saint-siège d'épouser la fille de George Westnes, veuve de Henri Thurland son frère aîné. — The History of the Reformation, p. 6.

(5) Which also he declar'd not only in a contestation which he had with Richard Fox, bishop of Winchester, who persuaded it, but in certain words to king Henry the seventh himself, whom he told

Digitized by Google

Catherine elle-même, comme par une secrète intuition de l'avenir, ne manifeste aucune inclination pour de nouveaux liens. Elle semble à cette époque souffrir des peines secrètes qu'elle voudrait cacher à sa mère ; c'est presque les larmes aux yeux qu'elle prie ses parents de ne s'occuper ni de ses chagrins ni de ses craintes (1). Que se passait-il dans l'âme de cette jeune femme ? Rougissait-elle de se voir comme une esclave l'objet d'un débat honteux entre deux puissants monarques ? ou regardait-elle comme proscrite par la loi divine l'union dans laquelle on voulait l'engager ? Fille obéissante, chrétienne soumise, elle cessa de murmurer, elle aussi, dès qu'elle connut la volonté de ses parents, et la bulle du souverain pontife, dont une copie authentique venait d'être expédiée en Espagne à la sollicitation d'Isabelle de Castille (2).

Le 25 du mois de juin 1503, dans la maison de l'évêque de Salisbury, près de Fleet-street, Henri et Catherine furent fiancés (3) ; mais la veille du jour où le prince entrait dans sa quinzième année, âge cano-

plainly that the marriage seem'd to him neither honourable nor well pleasing to God... Notwithstanding, that when the Bull of dispensation was granted, that he the said deponent contradicted it no more. — Herbert, l. c., p. 271. Cité par Legrand, Histoire du divorce de Henri VIII, t. II, 2e p., p. 46.

Comme Burnet, dans son Histoire de la réformation, a voulu tirer partie de l'opinion de Warham pour justifier le divorce de Henri, nous donnerons, aux PIÈCES JUSTIFICATIVES, n° II, le témoignage de l'archevêque de Cantorbéry tel qu'il est rapporté par milord Herbert. Il en résulte clairement que, dès qu'il connut la dispense, Warham cessa de s'opposer au mariage. A chaque instant, dans le cours de notre ouvrage, nous aurons à nous plaindre des témérités de cet écrivain.

(1) Mariana, Historia de rebus Hispaniæ, lib. XXX, cap. 17, p. 264.

(2) Herbert's Life of Henry VIII., 1683, in-4°, p. 264.

(3) Speed., l. c., p. 973. Le contrat se trouve dans Collier's Ecclesiastical history of the Great-Britain, London, 1708, in-fol., 2 vol., t. II.

Digitized by Google

nique de puberté, le 23 juin 1505, il fut forcé de protester dans les formes, au palais de Richmond, en présence des conseillers de la couronne, contre la validité d'un contrat signé pendant sa minorité, et qu'il refusait de ratifier. Cette protestation, sans importance aux yeux du fiancé qui obéit comme un enfant en tutelle aux ordres de son père (1), Henri de Galles n'en prit pas même lecture : il n'assista pas à la rédaction de l'acte (2) qu'on ne jugea pas à propos de signifier à Catherine (3). C'est Fox, un des témoins du roi, qui nous a révélé ces particularités importantes ; comment récuser un témoignage semblable (4) ?

Si aux yeux du vieux roi la protestation était la révocation légale du contrat passé trois ans auparavant entre les parties, Catherine devait être renvoyée immédiatement à ses parents en Espagne ; mais après cet étrange incident, qu'elle n'a connu que plus tard, elle continue de rester en Angleterre pendant quatre ans encore, objet des soins empressés de son fiancé. Henri l'aime, ne cache pas sa flamme, et semble n'aspirer qu'au moment où il pourra donner le nom d'épouse à la jeune infante (5) qui, lorsque son deuil est fini, a repris ses blancs vêtements de vierge.

Mais comment expliquer la conduite de Henri VII? Écoutons Landsdowne : « Le roi, dont la santé dépérit

(1) That he did not remember that Henry the eighth when he came to age, did expressly consent to, or dissent from the intended marriage ; yet that he believed that a protestation was made in the name of Henry the eighth to this effect.

(2) Adding further that our king was not present there.

(3) Legrand, l. c., t. II, p. 53.

(4 Voyez aux PIÈCES JUSTIFICATIVES, le témoignage de Fox, n° III.

(5) Illam ille suprà omnes mulieres appetebat ; suprà omnes amabat, et illi se conjungi appetebat... Antequam illi se conjungeretur, hoc sæpè dixit. — Polus, Apologia reg., Brixiæ, 1774, in-4, p. 83, 84.

Digitized by Google

de jour en jour, et qui vient de perdre Élisabeth, sa femme, croit que ces coups du ciel sont des châtiments infligés au père qui n'a pas craint de violer la loi de Dieu, en autorisant une union défendue par le Lévitique ; et, tourmenté par ses remords, il se repent, et veut avant de mourir protester contre ce mariage incestueux (1). » Comme si, pour étouffer des terreurs nocturnes, Henri n'avait pas l'exemple du clergé, qui, sans murmure, avait accepté la sentence de Jules II !

Fox a donné les véritables motifs de la protestation du roi, « qui ne voulait pas renoncer à l'alliance projetée, mais qui la différait à cause de quelques différends qu'il avait à cette époque avec le roi d'Espagne au sujet du douaire (2). » Ni l'âge, ni les maladies, ni la mort de la reine Élisabeth, n'ont pu apaiser, chez ce prince, sa soif inextinguible d'argent. Si le mariage est célébré trop tôt, son frère d'Espagne gardera ses doublons : malheur qu'il cherche à conjurer en faisant peur à Ferdinand d'une rupture qui n'aura pas lieu, « parce que le prince de Galles est toujours dans l'intention d'épouser sa fiancée. » Seulement il faut qu'il reste libre de tout engagement (3), afin que Ferdinand se décide à payer la dot entière. Et cette rouerie royale réussit à mer-

(1) Mss., dont les matériaux ont été réunis par l'évêque Kennet, 500 à 1500. — Moryson, Apomaxis calumniarum, Londini, 1537, p. 5, 13.

(2) Furthermore, that upon conference had betwixt Henry the seventh and himself, he found it was the intention of that king, that his son Henry should marry the said lady Katharine, although he deferred the solemnization of this intended matrimony, by reason of some discord which was at that time betwixt him and the king of Spain, for the calling back of the dowry.—Herbert, l. c., p. 274 —Legrand, l. c., t. II, p. 52.

(3) El se tenia por libre para casarse con quien quisiese.—Zurita, t. VI, p. 193 ; cité par Lingard, t. II, p. 131, note.

Digitized by Google

veille : les doublons arrivent, un peu tard il est vrai, car le père de Catherine voudrait bien qu'on prît sa fille et garder la dot, mais Henri est impitoyable : la dot est le gage du contrat, il la veut à toute force, il l'obtient, et il en donne un reçu qu'il force son fils majeur de signer.

Un autre motif détermina la menaçante protestation du monarque anglais. Après la mort de la reine Élisabeth, on le vit verser quelques larmes : elles séchèrent bien vite, quand il apprit que la reine de Naples avait hérité de son mari d'immenses domaines, qui pouvaient, par un mariage avec la veuve, faire partie du patrimoine de la maison de Tudor : et Jeanne était belle et jeune encore. Mais le nouveau roi de Naples refusa d'exécuter le testament de son prédécesseur, et la passion du roi s'éteignit, pour se rallumer bientôt. Il avait jeté les yeux sur une autre veuve, Marguerite, duchesse de Savoie. Or, pour épouser l'une ou l'autre de ces riches héritières, il avait besoin du patronage de son frère d'Espagne, qui ne pouvait le lui refuser, dans l'espoir de cette couronne d'Angleterre que Henri tenait incessamment suspendue sur la tête de l'infante (1).

Comme on le voit, conspirations et révoltes, attentats contre la société et contre le prince, paix et guerres, miséricorde et désespoir, punitions et récompenses, traités et mariages, jusqu'à la mort, étaient pour Henri des occasions de lucre ou de spéculations mercantiles. Il avait décoré du nom de politi ue ce que ses sujets nommaient rapacité, comme ces esclaves flétris par Tacite, qui appelaient repos le silence des tombeaux. Deux hommes, Empson et Dudley, lui servirent d'auxiliaires et d'instruments,

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 131.

Digitized by Google

l'un haineux et vindicatif, l'autre hypocrite et rusé, l'un et l'autre juristes retors, et versés dans la science des lois, dont ils profitèrent pour tourmenter et perdre l'innocent. C'est à leur école que l'héritier de la couronne devait apprendre l'art de convertir l'oppression en loi. De nombreux espions, destinés comme des oiseaux de proie aux amusements de la royauté, faisaient partie de l'administration. Un citoyen arrêté restait en prison, sans jamais être jugé, jusqu'à ce qu'il achetât sa liberté par une forte rançon dont on déguisait le nom odieux sous celui de *composition*.

Plus tard, pour aller plus vite, Empson et Dudley se chargèrent eux-mêmes du rôle de dénonciateurs. En vertu d'une commission particulière de leur maître, ils appelaient dans leur demeure privée, transformée en sanctuaire de justice, l'accusé, qu'ils interrogeaient, et, qu'après un dérisoire examen, où manquaient tous les éléments ordinaires de conviction, le témoin et la preuve, ils condamnaient à d'énormes amendes. Le jury n'offrait aux citoyens aucune sécurité; les jurés étaient eux-mêmes emprisonnés s'ils acquittaient des prévenus dont la sentence avait été portée d'avance par le pouvoir. A côté de cette cour d'assises, où deux hommes, Empson et Dudley, disposaient de la liberté et souvent de la vie de leurs semblables, était un *scrinium*, où l'on fabriquait des actes qui transformaient des terres seigneuriales en fiefs royaux, et suscitaient ainsi d'innombrables procès toujours décidés en faveur de la couronne (1).

Le mineur dont les biens étaient administrés sous la tutelle royale, ne pouvait, quand il avait atteint sa majorité, obtenir la restitution de son patrimoine

(1) Rapin de Thoyras, l. c., t. V, p. 338, 339.—Hume, l. c., t. II, p. 74.

Digitized by Google

à moins qu'il ne payât des taxes exorbitantes. Pas une seule fois, pendant son long règne, Henri n'accorda de pardon gratuit. Bacon vit un jour un compte d'Empson apostillé, à chaque article, de la main du monarque; on y lisait : *Reçu de N. cinq marcs pour l'obtention d'un pardon, à condition que s'il ne l'obtient pas, on lui rendra son argent, ou l'équivalent;* le roi avait écrit à la marge : OU L'ÉQUIVALENT. Petits grains d'or, ajoute le chancelier, qui finissaient par faire des montagnes (1).

Et nous aussi, nous avons vu de ces comptes royaux, qui auraient fait monter le rouge au front du chancelier, et dans lesquels le prince fait argent de la pitié, de l'équité et de l'injustice.

Carell et son fils se sont rendus coupables, on ne dit pas de quel délit : qu'ils payent 1,000 liv. et ils seront pardonnés. Ils n'ont pas d'argent comptant : le roi compose et accepte un billet de 900 livres et 100 livres en argent.

L'abbé d'une Chartreuse réclame la confirmation de franchises et de priviléges dont son ordre jouissait : il donnera 5,000 livres pour l'obtenir.

L'évêque de Bath, en prenant possession de son siége, devra s'engager à payer annuellement 100 livres à la couronne.

Le chapitre d'York sollicite une faveur royale : accordée au prix de 1,000 marcs.

Le comte de Derby crie de sa prison, pitié et pardon. Le roi a pleuré, il fera miséricorde quand le coupable aura fait don à sa majesté de 6,000 livres (2).

(1) Bacon, l. c., p. 481.

(2) Comptes de Dudley : Carell and his son, for their pardons, 1,000 l. Recognizance, 900 l., 100 l. in money.

Pardons of Knosworth, 500 l. Shore, 500 l. Growe, 133 l. 6 s. 8 d.

Digitized by Google

N'appelons pas seulement, comme le fait Bacon, la malédiction sur la tête des deux ministres; Henri était encore plus coupable que ses conseillers. Quand le parlement ou le jury étaient assemblés pour juger quelque grand criminel, venait Empson ou l'attorney, qui leur disait : « Retirez-vous, l'affaire est dans les mains du roi (1). » Cela signifiait : William Harper est accusé de trahison, de félonie, de rupture de ban ou d'autres offenses envers sa grâce, mais il est en pourparler avec le roi; il offre au prince 300 marcs pour sortir de prison, le roi en demande 400, cela s'arrangera (2). Ou bien : Un tel a répandu le sang de son frère; mais le meurtre n'a pas besoin d'être lavé dans le sang du coupable; pas de loi de talion : l'homicide traite de son rachat avec son altesse. Il n'a que 25 livres à donner, car il est pauvre, pour que le signe de Caïn soit effacé de son front, et le roi s'en contentera.

Qu'était devenu ce bel adage de la grande charte :

Alderman of London, 200 l.
Bishop of Durham, an indenture, by which he was bound to pay to the king, 20,000 l.
Abbot of Cistercians for confirmation of their franchises and privileges, and to use their free elections without license, 5,000 l.
Cardinal B. Bath according to agreement, 500.
P. C. for his pardon 300 marks, obligation 1,000 l.
Bishop of Bath, 100 l. a-year, so long as he shall be bishop.
Discharge for buying certain allows, contrary to restraint, 200 l.
For king's favor in deanery of York, 1,000 marks.
Pardon for alderman, 1,000 marks.
Earl Derby's pardon, 6,000 l.
Brit. Mus. Harl., Mss. n° 1877, et Landsdowne, Mss. n° 160.

(1) « The king took the matter into his own hands, » and the prisoner was discharged upon the king's attorney certifying that fact to the court. — Landsdowne, Mss. 160, p. 307.

(2) For the pardon of Will. Harper for treasons, felony, escapes and other offences, 400 marks, ib.

Digitized by Google

A personne nous ne vendrons le droit ou la justice (1)?

Le terme de tant d'iniquités arrivait enfin. En proie à des douleurs de poitrine dont le retour de l'hiver accroissait chaque année les ardeurs, Henri commençait à tourner les yeux vers l'avenir éternel. En ce moment solennel les avertissements ne manquèrent pas au monarque qui ne fut pas pris en traître par la Providence comme il avait pris l'infortuné Warwick. Du haut de leur chaire des prédicateurs dénonçaient au mourant les exactions de ses ministres, faisaient parler les cris des captifs et les larmes des opprimés, l'exhortaient à faire pénitence, et à réparer, quand il en était temps encore, le mal dont il s'était rendu coupable. De son lit de souffrance il entendit ces saintes admonestations. Pour calmer ses remords et se réconcilier avec le ciel irrité, il pardonna les offenses commises envers la couronne, et par le sacrifice d'une partie de ses trésors mal acquis paya les créances de toutes les personnes arrêtées pour dettes au-dessous de 40 shillings (2).

On le vit, les mains jointes, recommander à son fils la restitution de ce que tous ses officiers et ses ministres avaient injustement ravi; mais ses volontés suprêmes ne devaient pas être remplies. Les vices d'un père sont de la nature des maladies organiques qui se transmettent avec le sang; le prince de Galles allait bientôt montrer qu'il était le digne fils du duc de Richmond, en désobéissant à la voie d'un mourant. Qui sait si parvenu à sa dix-huitième année, il aurait attendu que le trépas du roi l'eût mis en possession du trône? On l'aurait vu, peut-être, s'ap-

(1) Magna charta : Nulli vendemus rectum aut justiciam.
(2) Bacon, Lingard et les autres historiens.

Digitized by Google

puyant sur des titres de la reine sa mère, héritière de la maison d'York, se révolter contre son père, roi de fait et non de droit. Empson et Dudley étaient prêts à faire pour lui l'office de Tyrrel, et sous le premier coussin de plume à étouffer le dernier râle du roi phthisique.

Si le succès était la splendeur providentielle de l'équité, de la justice, comme l'ont enseigné quelques historiens matérialistes, Henri mériterait le nom de grand roi, car jamais prince ne fut plus heureux; mais il n'a pas droit à ce titre après l'oppression horrible qu'il fit peser sur ses sujets durant un règne de vingt-quatre ans. Pendant qu'on le transportait à cette chapelle de Westminster, où devaient reposer ses restes, la liberté gisait sur le chemin, son manteau transpercé des coups du poignard royal.

M. Guizot a parfaitement caractérisé cette première période du règne des Tudor (1). Le pouvoir, sous Henri VII, chef de cette maison, est devenu systématique dans son absolutisme. Henri s'affranchit des lois, et même de celles qu'il a juré de vouloir respecter. C'est par la terreur et la corruption qu'il s'étudie et réussit à pervertir les âmes. Sous les Plantagenets les communes avaient glorieusement défendu les droits privés, la maison du citoyen, les libertés individuelles; sous Henri VII elles abdiquent volontairement leur mission toute populaire, et se font le docile instrument de la tyrannie. C'est le parlement qui consacre, tantôt par son silence, tantôt par son concours, la violation des droits sacrés de la liberté, de la propriété, de la conscience. Le peuple demande en vain à ses députés de mettre un terme à l'oppres-

(1) M. Guizot, Histoire de la civilisation en Europe, 1 vol. in-12, 1846, p. 345, 349, etc.

Digitized by Google

sion légale dont il est victime, sa voix n'est pas écoutée. Telle était la terreur qu'avait su leur inspirer Henri, qu'ils n'avaient pas honte de choisir pour leur orateur Dudley, le séide de l'oppresseur. Les shériffs s'étaient transformés en véritables inquisiteurs, qui rédigeaient des enquêtes au profit du prince : le royaume était souillé d'espions et de délateurs dont l'office était ennobli et largement récompensé (1).

N'attendez pas que le pouvoir s'inquiète si la loi est conforme aux principes de la justice, si elle a vieilli, si elle est tombée en désuétude, si elle est exécutable ; le roi, comme ses agents fidèles, n'a qu'un but, c'est d'amasser de l'argent. Qu'importe à sa grâce que ses coffres s'emplissent aux dépens des souffrances du peuple? Son bonheur est, le soir, quand tout est endormi dans son palais, d'ouvrir furtivement ces bahuts énormes où dorment des millions de livres sterling : c'est le monarque le plus riche de l'Europe (2).

Ruses, fourberie, despotisme, avarice, tyrannie: voilà l'héritage que le mort laissait au vivant.

Et pourtant il trouva, par une fortune incompréhensible, un grand artiste, Torrigiano, pour lui élever dans une chapelle de Westminster un des plus beaux sépulcres que l'art chrétien ait édifiés (3) ;

(1) Hume, l. c., t. II, p. 74.

(2) Hume. — Henry.

(3) Parmi les Mss. de la bibl. Harl., est le compte des dépenses de la chapelle : on y voit que sous Torrigiano travaillaient : « Lawrence Imber kerver, for making the patrons in timber; Humphrey Walker founder; Nicholas Ewer, copper-smith and gilder; John Bell and John Maynard, painters; Robert Vertue, Robert Jenings and John Lebons, master-masons.» — Torrigiano reçut 1,000 l. st. pour la tombe (6,000 l. d'aujourd'hui). — Henry's (Robert) History of Great Britain, in-4°, t VI, p. 601.

Digitized by Google

un poëte latin pour le chanter (1), un évêque pour le célébrer en chaire (2), et Bacon pour historien.

(1) Voici les vers qu'André fit sur Henri VII :

Princeps, ingenio nitente, præstans
Famâ, religione, comitate,
Sensu, sanguine, gratiâ, decore.

— Brit. Mus., Mss., Cott., Domit., A. XVIII.

(2) Citons quelques lignes courageuses de l'oraison funèbre du prince, prononcée par l'évêque de Rochester; l'orateur dit en faisant allusion à Henri VIII :

« That justice from thenceforward, might be truly and indifferently executed in all causes; that the promotions of the church, which were in his disposal, should be thenceforward given to able men, who were wirtuous and well learn'd; that as to those who were in jeopardy from his laws for things formerly done, he would grant pardon generally to all. » — Harl. Mss., n. 269. Mr. Sharon Turner a donné dans son *History of England during the middle ages*, t. IV, 166 à 173, l'analyse des statuts principaux passés sous le règne de Henri VII, et des règlements sur le commerce et la navigation.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

COURONNEMENT DE HENRI VIII. — 1509-1511.

Avénement de Henri VIII. — Portrait du prince. — La famille royale. — Les ministres de Henri, Warham, Fox, Howard, Ruthal, Herbert, Poynings. — Mariage du roi. — Lettre du monarque au cardinal de la Rovère. — Couronnement — Altération du serment royal par Henri. — Fêtes à Westminster-Hall. — Arrestation et exécution d'Empson et de Dudley. — Amusements du roi. — Favoris du prince. — Wolsey. — L'Angleterre littéraire à l'avénement de Henri. — Érasme, Thomas More, Linacre, Colet. — Les moines. — Protection que le roi accorde aux lettres.

Au roi courbé par l'âge et les soucis, flétri par le soupçon, rongé par l'avarice, succéda le 25 avril 1509 un prince de dix-huit ans, dont l'avénement au trône fut salué par d'unanimes acclamations.

Mountjoy, un des hôtes brillants de la cour de Greenwich, témoin de l'allégresse populaire, écrivait à Érasme :

« En apprenant que « Henri Octavus, » ou plutôt « Octave, » vient de succéder à son père, toute votre tristesse s'est dissipée, je n'en doute pas. Oh ! si vous pouviez être témoin des transports du peuple, de son bonheur, de ses vœux pour Henri, vous pleureriez de joie. Le ciel sourit, la terre a tressailli, partout coulent le lait, le miel, le nectar (1). »

(1) Nihil vereor, mi Erasme, quin ubi primùm audisti principem nostrum Henricum octavum seu potius Octavium defuncto patri in regnum successisse, omnis tibi ex animo ægritudo repentè abierit. O mi

Digitized by Google

Henri, que l'Angleterre fêtait ainsi, était un des plus beaux princes de son époque (1). Sa figure portait le type anglo-saxon. Il avait le front lisse, les sourcis arqués, l'œil d'un bleu tendre, le menton garni d'une barbe fauve, les épaules larges, une main toute féminine.

A le voir on devinait qu'il prenait un soin curieux de sa personne. Sa toque de velours, ombragée d'une plume d'autruche, était posée sur l'oreille avec coquetterie. Son manteau était drapé à l'espagnole, son justaucorps fortement arrêté sur les hanches. Il recherchait les couleurs chatoyantes, la soie et le velours. On le citait pour l'un des meilleurs cavaliers d'Angleterre, il maniait un cheval avec autant d'aisance que de grâce. Quand on l'apercevait au milieu de ces flots de jeunes seigneurs, son cortége accoutumé, il était impossible de ne pas être frappé de la fleur de santé qui s'épanouissait sur son teint, de la séve de chaleur qui circulait à travers ses veines, de ses manières lestes et martiales. Les femmes l'avaient nommé roi avant qu'il montât sur le trône (2). Mais le regardait-on de près, on remarquait bien vite en lui, comme une impatience fébrile qui se manifestait par des mouvements saccadés. Comme son père, il ne pouvait regarder en face celui qui l'approchait : son œil se fermait et s'ouvrait incessamment ; brusque, fantasque, il répondait

Erasme, si videas ut mortales omnes hîc lætitiâ gestiant, ut nihil magis exoptent quàm ejus vitam, lachrymas præ gaudio continere non posses. Ridet æther, exultat terra, omnia lactis, omnia mellis, omnia nectaris sunt plena. Noster rex non aurum, non gemmas, sed virtutem, sed gloriam, sed æternitatem concupiscit. — Desid. Erasmi Epist., in-fol., Basil. 1538, t. I, p. 189.

(1) Eximiæ corporis formæ præditus, in quâ etiam regiæ majestatis augusta quædam species elucebat. — Sanderus, de Schism., p. 4.

(2) Moryson. Apomaxis, l. c., p. 63.

Digitized by Google

par quelques monosyllabes aux longs discours dont on l'ennuyait.

En Angleterre il existe de vieilles ballades où le poëte représente le prince de Galles déguisé, sortant de son palais (1) pour étudier les besoins de son peuple futur; mais il est bien vite découvert. Ce qui le trahit, c'est la douceur répandue sur ses traits, c'est sa grâce, c'est son affabilité, c'est je ne sais quoi de merveilleux, que la foule contemple dans une muette admiration (2). Juste Lipse a dit qu'on mettrait le nom de tous les princes qui méritèrent le titre de bons dans le cercle d'une bague : il y eût fait entrer Henri, si le prince, ressemblant au portrait qu'en ont tracé quelques-uns de ses contemporains, était mort après deux années de règne.

Le peuple, enivré d'espérance et de joie, se pressait autour de l'adolescent qu'il accompagnait jusqu'au palais. Rien n'était beau comme Henri à cheval, sous sa brillante armure, le pied appuyé sur de larges étriers en fer, le corps emprisonné dans une cotte de mailles d'acier, la tête ombragée de plumes blanches, ondulant au moindre souffle de l'air, au plus léger mouvement du cavalier. Il aimait tous les exercices du corps : la chasse, où quelquefois il lassait jusqu'à dix chevaux (3); le jeu de boule, où il

(1) Strype's Memorial, t. I, p. 625.

(2) ...Specie, atque ipso gressu sublimior esse
Quàm mentiretur, vulgo appareret; et altâ
Ingrediens cervice tenus turbæ superesset
Attonitæ; humano ceu quiddam augustius ore
Cerneret obtutu fixo.

Chaloner. — Strype's Memor., t. I, p. 625.

(3) An admirable horseman : he is uncommonly fond of the chase, and never indulges in this diversion without tiring eight or ten horses. — Giustiniani, traduit par Turner, the History of Henry the eighth, Lond., 1828, 2 vol. in-8°, t. II, p. 533.

Digitized by Google

faisait sa partie avec le meilleur pointeur (1), en pourpoint de satin blanc; la balle, qu'il renvoyait de sa main armée d'un gantelet de bois; le tir à l'arbalète, où rarement il manquait le but.

Né avec des passions impétueuses, Henri, fils unique d'Élisabeth, de la maison d'York, pouvait un jour donner des inquiétudes à son père, et, les armes à la main, faire valoir ses droits comme héritier du trône; c'eût été pour le vieux Tudor un prétendant autrement redoutable que Perkin Warbeck. Henri VII, pour mourir en paix, voulait faire de son fils un dignitaire ecclésiastique. L'enfant devait être un jour primat d'Angleterre, et archevêque de Cantorbéry; son éducation fut donc toute cléricale (2).

A sept ans il apprenait à solfier; à dix ans il faisait sa partie à la chapelle royale; à douze ans il composait, dit-on, des messes en musique. On chante encore à l'église du Christ, à Oxford, une antienne à quatre voix qu'il composa quand il était duc d'York (3): *O Lord the maker* (4).

(1) He takes great delight in bowling. — Id., ib.

(2) Herbert. — Rapin de Thoyras.

(3) One of his Anthems still continue to be performed in the choir of Christ church Oxford.— Seward's Anecdotes of distinguished persons, t. I, p. 42.

(4) On la trouvera aux PIÈCES JUSTIFICATIVES, n° IV.

Dans le *first book of selected musick, collected from John Barnard*, publié en 1641, l'antienne est donnée à William Mundy, mais le docteur Aldrich, après de savantes recherches, a prouvé qu'elle était de Henri.

Dans une collection d'antiennes et de motets de la main de John Baldwin, du chœur de Windsor, compositeur lui-même, achevée en 1591, est une composition à trois voix, avec ces mots: *Quod* quoth *Henricus octavus*; en tête de l'antienne: Quàm pulchra et decora, on lit ces mots: *Quod Henricus octavus*.

Dans le Mss. Harl., 1419, A, p. 200, est la liste des nombreux instruments de musique que Henri laissa à Westminster après sa mort.

Digitized by Google

L'enfant avait montré d'heureuses dispositions pour la théologie : on lui mit dans les mains la Somme de saint Thomas ; cette œuvre qu'étudient avec une sorte de passion toutes les intelligences du seizième siècle, et où l'Ange de l'école a sondé les mystères les plus ardus de la psychologie, avec tant de bonheur, qu'il semble que ses solutions soient des révélations célestes. Saint Thomas est la grande image des monastères au moyen âge ; c'est au souffle de ce maître que s'anime et se meut tout ce qui veut alors parler théologie. Quand, dans la dispute religieuse dont est tourmentée la société allemande au seizième siècle, vous apercevrez quelque moine qui tombe et renie sa foi, cherchez bien dans sa bibliothèque, vous n'y trouverez pas la Somme de saint Thomas. Henri VIII, un de ses disciples fervents, a pourtant succombé : il nous faudra chercher le secret de cette chute.

Comme Luther au couvent, Henri, quand ses yeux s'étaient fatigués sur la Somme de saint Thomas, prenait sa flûte et improvisait des mélodies pour se rafraîchir le cerveau. On remarquait qu'il était vain de sa science, supportait difficilement la contradiction, et voulait toujours avoir raison ; d'humeur impatiente, quelque peu pédant, et amoureux de la dispute comme un vieux théologastre. Nous le verrons bientôt entrer en lutte avec Luther, et dans ses «Sacrements vengés» faire comme Eck d'Ingolstadt, entasser les uns sur les autres des arguments scolaires, et chercher à étouffer son antagoniste sous le poids de citations tirées des Pères de l'Église. Le lecteur qui ne connaîtrait pas Henri, s'émerveillerait de ce faste de science, et serait tenté de faire honneur au chapelain du prince, à quelque évêque caché dans l'ombre, de cette ri-

Digitized by Google

chesse d'arguments bibliques : il se tromperait pourtant.

L'intelligence, réchauffée en Angleterre au soleil que l'Italie avait fait luire sur les lettres, sembla se réveiller de son long sommeil, sous les dernières années du règne de Henri VII. Les lettres divines et humaines y étaient à cette époque représentées par William Warham, archevêque de Cantorbéry, lord Mountjoy, Thomas More, William Grocyn, Thomas Linacre, William Lattimer, Richard Pace, Cuthbert Tonstal, dont nous aurons occasion d'apprécier le caractère et les travaux. Presque tous étaient familièrement reçus par Henri VII. Érasme, alors en Angleterre, avait ses entrées à la cour. Il y a dans sa correspondance un tableau charmant de la famille royale (1). Au milieu le vieux roi, aux cheveux blanchis par les soucis; à ses côtés Henri, duc d'York, âgé de neuf ans, et s'exprimant en latin avec autant de grâce que d'aisance; près du petit humaniste, Marguerite, jeune fille de onze ans, qui devait épouser plus tard Jacques IV, roi d'Écosse ; plus loin Marie, jouant avec sa poupée. Mountjoy présenta l'étranger à notre Henri qui le reçut comme un savant dont le nom était européen, et qui demanda pour toute faveur de correspondre avec le philologue. On pense avec quelle joie orgueilleuse Érasme dut accepter la proposition de l'écolier. L'enfant n'oublia pas sa promesse, et un jour que Richard Pace, cet homme « aux mœurs de neige (2), » rendait visite à son ami à Ferrare, le philosophe alla chercher une petite boîte de cèdre d'où sa

(1) Jortin's Life of Erasmus; Erasmus Johanni Botzhemo. App., t. I, n° 108.

(2) Moribus plusquàm niveis. — Erasmi Epist., card. Mogunt, p. 141. — Knight, Das Leben Erasmi, Leipzig, 1736, p. 39, note.

Digitized by Google

main tira mystérieusement la plus jolie lettre latine qu'on eût écrite depuis la renaissance : elle était du prince de Galles (1), à peine âgé de dix ans.

L'intérieur de la famille royale, au palais de Greenwich, était délicieux à voir. On n'y aurait pas reconnu Henri VII! Ce n'est plus ce monarque ombrageux qui se compose un visage sévère en face de ses courtisans, qui s'étudie à se rendre impénétrable, qui s'écoute parler, dissimulé, et amoureux de tout ce qui sent le manége et le mensonge. En famille il redevient ce qu'il était dans un camp, ouvert et plein d'abandon; son bonheur est de jouer avec ses enfants. La comtesse de Richmond est un des or-

(1) Princeps Henricus, Desid. Erasmo viro undecunquè doctissimo, S.

Tuis plurimum sum literis affectus, disertissime Erasme, quippe quæ et venustiores sunt quàm ut raptim videantur exaratæ, et lucidæ simplicesque magis quàm quæ ab ingenio tam solerti, præmeditatæ judicentur. Fit enim, nescio quo pacto, ut quæ ab ingeniosis elaborata, deditiore deprimuntur operâ, plus pariter affectatæ secum afferant difficultatis. Nam dum tersiori studemus eloquio, subterfugit nos clanculùm apertus ille, clarusque dicendi modus. Sed tua isthæc epistola quantùm venustate pollet, tantùm etiam suâ perspicacitate liquet, ut prorsus omne punctum tulisse videaris. Sed quid ego tuam laudare paro facundiam, cujus per totum terrarum orbem est nobilitata scientia? Nihil queo equidem in tuam laudem effingere, quod tam consummata isthàc eruditione satis dignum sit. Quare tuas laudes omitto, de quibus silere satiùs puto quàm nimis parcè dicere.

Rumorem illum de morte principis Castellani regis (Philippi) mei fratris, penitùs penitùsque desideratissimi, longè antequàm ex tuis literis oppido invitus acceperam : sed eum utinam aut seriùs multò aut minùs verum ad nos fama tulisset? Nunquam enim, post charissimæ genitricis mortem, nuncius hùc venit invisior. Et parciùs, ut verum fatear, huic literarum parti favebam, quàm earum singularis postulabat elegantia, quod cicatricem, cui callum tempus obduxerat, refricare visa est. Verum quæ superis sunt visa, mortalibus rata haberi fas est. Tu verò perge, eaque nobis literis significa si qua sunt istic nova, sed jucundiora. Deus fortunet quæcunque memoratu digna acciderint. Vale. Ex Richemundiâ, 17 januarii. — Erasmi Epist., Lugd. Batav., 1701, in fol., Pars II, epist. CCCCLI.

Digitized by Google

nements de la cour, et l'on peut dire de son sexe. Sa piété a quelque chose de doux et de mélancolique. Levée à six heures du matin, elle se met à genoux et reste une heure en prière ; avant le dîner, elle lit ordinairement quelque livre de méditation (1). Elle a des pauvres nombreux qu'elle nourrit et habille, et, mère du roi, elle ne craint pas de préparer de ses mains les médicaments qu'elle porte elle-même aux malades. Elle protége les lettres et ceux qui les cultivent : on la nomme la providence des étudiants. Deux cours d'instructions religieuses ont été établis par ses soins, l'un à Oxford, l'autre à Cambridge. C'est encore à elle qu'on doit la fondation des colléges de Saint-Jean et du Christ dans cette dernière université. Érasme lui a consacré une belle épitaphe (2). Catherine, la femme du prince Arthur, mort si malheureusement, et à laquelle le prince de Galles a été fiancé, est un modèle accompli de vertus, mais d'une dévotion de couvent. Elle se lève à minuit pour assister à l'office divin, s'habille à cinq heures, porte sous sa robe l'habit du tiers ordre de Saint-François, jeûne le vendredi et le samedi ; et la veille des fêtes consacrées à Marie, ne mange que du pain et ne boit que de l'eau ; elle se confesse deux fois par semaine, et communie tous les dimanches. Chaque matin elle récite l'office de la Vierge, passe plusieurs heures à l'église, et après son dîner se fait lire la Vie des Saints par une de ses dames de compagnie, puis retourne à l'église où elle reste jusqu'à l'heure du souper (3).

(1) Patrick Fraser Tytler's Life of Henry the eighth, Edinburgh, 1837, in-12, p. 11.

(2) Jortin's Life of Erasmus. T. I, p. 34.

(3) Sanders, Histoire du schisme d'Angleterre, mise en français par M. de Maucroix. Paris, 1776, in-12, p. 7.

Digitized by Google

A toutes ces vertus chrétiennes, Catherine joint un penchant royal pour les lettres, qu'elle cultive dans les rares instants que lui laissent ses exercices de piété. Assurément c'est un beau témoignage que celui d'Érasme qui vante les doctes instincts de cette jeune femme (1). Après avoir lu le traité latin sur le libre arbitre, elle priait Vivès d'exprimer à l'auteur le plaisir qu'elle avait pris à cette lecture (2).

C'est John Skelton, un descendant de l'ancienne famille des Cumberland, dont Henri VII a fait choix pour enseigner à l'héritier du trône les règles de la poésie latine (3). Henri ne connaissait pas son poëte lauréat. Skelton est le Rabelais de la Grande-Bretagne; fantasque et sceptique comme le curé de Meudon; impitoyable rieur, qui ne voit dans la vie humaine qu'une farce, et dans l'homme qu'un acteur comique. Des fictions du moine poëte, l'élève devait faire plus tard une théorie politique.

Si nous écoutons Skelton, c'est un prince accompli que son élève, l'idole de l'Angleterre, qui verserait pour lui jusqu'à la dernière goutte de son sang s'il était jamais en danger (4). Sir Thomas Cha-

(1) Eleganter docta. — Eras. Ep. 5 septemb. 1522. Voyez encore lettre de juillet 1518 à Bombasius.

(2) Vivès, Epist., 13 novemb. 1525.

(3) Monstrante fonteis Skeltone sacras. — Chaloner. — He was (Skelton) only a graduated rhetorician employed in the service of the king.—Warton's History of English poetry. Lond, 1774, in-4°, p. 11.

Voir l'ode d'Érasme *De laudibus Britanniæ, regisque Henrici VII ac regiorum liberorum*.—Epist. Thomæ Mori et Erasmi. Rot., 1518, in-4°, p. 294.

(4) All his subjects and he
Most lovingly agree
With whole heart and true mind.
They find his grace so kind;
Wherewith he doth them bind
All hours to be ready

Digitized by Google

loner emprunte pour le célébrer la langue ascétique; il convient que parfois l'adolescent a pu tomber dans quelques fautes, mais toutes vénielles (1).

Le premier acte du jeune roi confirma les joies et les espérances de la nation : Henri, docile aux avis de la duchesse de Richmond sa grand'mère, fit entrer dans son ministère des hommes aimés du peuple. Warham, archevêque de Cantorbéry fut nommé chancelier; Fox, évêque de Winchester, secrétaire du petit sceau; le comte de Surrey, trésorier; le comte de Shrewsbury, grand maître de la maison du roi; lord Herbert, chambellan; sir Thomas Lovel, gouverneur de la Tour; sir Édouard Poynings, contrôleur (2).

Érasme a vanté les belles qualités de l'archevêque de Cantorbéry, qui s'entendait aux affaires, avait étudié le droit canon et les lettres, connaissait les Pères et les poëtes, et se délassait de ses travaux administratifs par la lecture des anciens, et dans la société des humanistes. Il passait comme une ombre à table, ne buvait jamais de vin, et disait la messe tous les jours (3). Affable avec ses inférieurs, bon avec ses domestiques, prêtre austère dans ses mœurs, ministre d'une probité à toute épreuve, diplomate d'une habileté consommée, c'était encore un homme du monde d'un enjouement inépuisable.

Il y a dans le recueil des lettres du philosophe des

With him to live and die.
And to spend their heart blood
With him in all distress.
Duke of Albany. — Chaloner, p. 58.

(1) Indulsit genio admittens quandoque proterva,
At non immani veniam superantia facto.
—Strype's Eccles. Mem., T. I, p. 624.

(2) Hume, l. c., t. II, p. 93.

(3) Jortin's Life of Erasmus, t. I, p. 37.

Digitized by Google

pages charmantes de gaieté que l'archevêque écrit à son ami : « A quoi bon, lui disait-il un jour, toutes ces pierres qui tourmentent un corps aussi frêle que le vôtre ? Qu'en faites-vous donc? Je vous envoie trente nobles pour vous en débarrasser (1). »

Érasme écrivait sur le même ton à son Mécène : « J'ai reçu le cheval dont votre grâce m'a fait présent; il n'est guère beau, mais il est bon. Il n'est enclin à aucun péché mortel, si ce n'est à la gourmandise. Du reste, il a les vertus d'un bon confesseur : il est prudent, il est humble, il est doux, et ne mord ni ne rue (2). »

Érasme a dédié à l'archevêque plusieurs de ses ouvrages : son Saint Jérôme, diverses traductions de Lucien, l'Hécube et l'Iphigénie d'Euripide. Warham ne savait comment reconnaître les marques d'estime que lui prodiguait l'écrivain. Il acceptait en riant l'immortalité que lui décernait son protégé, mais sous condition qu'il accepterait à son tour les marques de la munificence du protecteur : ce qui fait vivre le corps (3), ces angelots d'or dont le philosophe était assez avide.

Richard Fox, d'abord garde du sceau privé sous Henri VII, puis successivement évêque de Bath, de Wells, de Durham et de Winchester, avait été employé dans les commissions, les ambassades et les négociations les plus importantes (4). En France

(1) Quid sibi volunt saxa in corpusculo tuo? an quid suprà hanc petram ædificandum est? non enim construes magnificas domus, vel ejusmodi quippiam, ut opinor. Quocirca quùm non sint e re tuâ calculi, cures quàm primùm te superfluo onere liberare, desque pecuniam ut auferantur hi lapides, secus quàm ego quotidie do pecuniam, ut lapides afferantur ad mea ædificia; id quod ut faciliùs facias, nec tibi desis, dedi filio cujusdam aurifabri Londinensis triginta *Nobiles*. — Knight, Das Leben des Erasmi, p. 244.

(2) Erasmi Epist. 44, l. 20.

(3) Erasmi Epist. 8, l. 11.

(4) Rapin de Thoyras, l. c., t. V, p. 212.

Digitized by Google

comme en Écosse, en Allemagne comme en Espagne, il s'était attaché les cœurs des princes et du peuple. Autant l'archevêque de Cantorbéry aimait la simplicité dans les vêtements, autant Richard Fox cherchait tout ce qui frappe et éblouit le regard. C'était un homme de belles manières, fastueux dans sa mise et ses ameublements, mais enclin à l'avarice, seul défaut qu'on pût lui reprocher : du reste, d'une fidélité à toute épreuve, ami sincère du prince, jaloux de la gloire de son pays, et porté pour les lettres qu'il aurait protégées plus efficacement s'il n'eût pas aimé le tourbillon des affaires (1).

Thomas Howard, comte de Surrey, était fils du duc de Norfolk, qui périt en brave à la bataille de Bosworth pour défendre les droits de Richard III. Fait prisonnier, il fut amené devant le comte de Richmond qui lui reprocha d'avoir pris les armes en faveur de l'usurpateur. « Prince, lui répondit courageusement le vaincu, c'était mon roi ; le parlement lui avait mis la couronne sur le front, je l'ai servi loyalement : que le parlement vous reconnaisse, et vous trouverez en moi un sujet aussi fidèle (2). »

Thomas Ruthall, docteur en droit, passait pour l'un des canonistes les plus profonds de l'Angleterre. C'est encore un de ces humanistes qu'Érasme salue de ses louanges. « Comment, lui dit-il en lui dédiant le Timon de Lucien, moi vous dédier le Misanthrope, à vous le philanthrope par excellence (3) ! »

(1) Sed idem est, ita his rerum turbinibus occupatus ut ægrè rebus aliis vacare queat. — Ammonius Erasmo. — Knight, l. c., p. 130, note.

(2) Nott's Life of Surrey. — A. T. Thomson's Memoirs of the Court of Henry the Eighth, London, 1826, 2 vol. in-8°, t. I, p. 7, 8.

(3) Misanthropum misi, nimirùm ad virum unum omnium philanthropotaton ; tu nostram hanc audaciam boni consules et Erasmum in

Digitized by Google

Somerset, lord Herbert, avait fait une étude patiente des historiens de l'antiquité, et avant d'arriver au pouvoir, avait appris à l'école de Tite-Live et de Tacite surtout, comment meurent les rois et les empires. Il savait qu'aux princes tout sage ministre ne doit jamais celer la vérité. Il l'avait dite plus d'une fois au roi défunt, mais n'en avait été jamais écouté.

Édouard Poyning était un ancien serviteur de la couronne aussi habile à défendre une citadelle qu'à gouverner une province. Il avait administré l'Irlande sous le règne précédent avec un bonheur incontestable. On lui devait un statut qui porte encore son nom, et en vertu duquel aucun acte ne pouvait être présenté au parlement irlandais, sans qu'il eût été soumis d'avance à la sanction du roi et de son conseil (1); mesure importante destinée à comprimer les ferments de révolte dont cette province était remplie. Comme tous les vieux soldats qui ont passé leur vie dans les camps, il était encore plus attaché à son maître qu'à son pays.

Tels étaient les hommes dont le jeune prince venait de s'entourer : le choix était heureux et le peuple y vit l'augure de beaux jours pour la monarchie anglaise, si le roi consentait à suivre leurs conseils.

Immédiatement après la mort de son père, Henri s'était empressé de donner à l'ambassadeur d'Espagne Fuensalida l'assurance, qu'attaché de cœur à sa fiancée, il présenterait sans délai à son conseil la

eorum numero pones qui tui sunt amantissimi. — Erasmi op. Bas., 1540, t. I, p. 218.

(1) " That before any Irish parliament should be holden, copies of the acts proposed to be passed, should be sent over to England for the approbation of the king and council."

Digitized by Google

question de son mariage avec Catherine (1). A cette vieille objection tirée de la parenté des parties, et qu'un seul conseiller de la couronne essaya de renouveler, les avocats de Catherine opposèrent la dispense souveraine de Jules II, et, avec le serment de la princesse (2), l'aveu du roi (3), et l'affirmation de quelques matrones que le premier mariage avec Arthur n'avait jamais été consommé.

Le conseil, à l'unanimité, donna son consentement à l'union du roi avec l'infante d'Espagne (4). Le mariage eut lieu à Greenwich le 11 juin, jour de la Saint-Barnabé (5). La fiancée royale avait les cheveux flottants, la robe blanche comme une jeune vierge (6). Henri se hâta d'annoncer cet heureux événement au cardinal Sixte Gara de la Rovère, dans une lettre dont on conserve la copie au Vatican. C'est par hommage pour les vertus de la fille du roi d'Aragon, qu'il la choisit pour épouse; pas un mot dans sa lettre de la détermination de son conseil : c'est le cœur d'un amant et d'un époux qui parle seul et librement (7).

(1) Polus, Apol. reg., p. 83, 84.

(2) Polyd. Virgil., l. c., p. 619.

(3) Tu ipse hoc fassus es, virginem te accepisse, et Cæsari fassus es cui minimè expediebat, si tum de divortio cogitares, hoc fateri. — Pro unitate ecclesiasticæ defensione, Romæ apud Antonium Bladum Adulanum, p. LXXVII, LXXVIII.

(4) Lingard, l. c., t. II, p. 137, 138.

(5) Bernaldes, dans sa Chronique, cité par Mrs. Strickland, l. c., t. IV, p. 85.

(6) Sandford, p. 480.

(7) Ut de nuperis post serenissimi regis ac patris nostri obitum successibus vestra reverendissima dominatio certior fiat, significamus illi qualiter paulò ante nos prospicientes ad egregias virtutes illustrissimæ principis D. Catharinæ, serenissimi regis Aragonum filiæ, illam nostro connubio dignam duximus. Quare eam desponsavimus et uxorem duximus, moxque unà cum illâ coronati sumus solemniter, ut moris est, cum incredibili totius nostri regni gaudio, exultatione et

Digitized by Google

Le couronnement eut lieu quelques jours après la cérémonie nuptiale. Henri et Catherine s'embarquèrent le 21 juin à Greenwich (1) et remontèrent la Tamise jusqu'à la Tour, où des appartements avaient été préparés pour les nouveaux époux. Ils y restèrent jusqu'au 29, où le cortége royal quitta le château et traversa, pour se rendre à Westminster, les rues étroites de la cité, toutes tendues de tapisseries. Cornhill s'était paré comme dans un jour de solennité religieuse ; de Cornhill à l'Old-Change, la route était bordée de jeunes filles vêtues de blanc et qui tenaient à la main des bouquets de fleurs. La reine était dans une litière traînée par deux chevaux blancs (2); elle attirait les regards par sa parure et ses charmes. Peu de femmes, dit lord Herbert, auraient pu lui disputer, en ce jour, le prix de la beauté (3).

C'est dans l'église de Westminster que Henri allait prêter le serment imposé au roi lors de son couronnement (4). Il s'était mis à genoux : « Vous jurez, lui dit l'archevêque de Cantorbéry, de défendre les

applausu. Quod vestræ reverendissimæ dominationi utpotè amicissimo nostro scribendum duximus, non dubitantes quin his nostris secundis rebus sit gavisura. Ex palatio nostro Greenwici, die VIII julii 1509, et regni nostri primo. — Cod. Vat., 6210.

(1) Middlehill Mss., cap. 163, p. 236 et suiv.

(2) Agnes Strickland, l. c., t. IV, p. 85.

(3) There were few women who could compete with queen Katharine when in her prime.

(4) Ce serment n'était plus celui du roi Jean, qui avait déclaré, lors de son couronnement, qu'il tenait son royaume en fief du souverain pontife :

« .... Et spontaneâ voluntate, ac communi consilio baronum suorum confert et liberè concedit Deo et sanctis apostolis ejus Petro et Paulo, et sanctæ romanæ Ecclesiæ, matri suæ, ac domino papæ Innocentio ejusque catholicis successoribus totum regnum angliæ et totum regnum Hyberniæ cum omni jure et pertinentiis suis ; illa ab eo et Ecclesiâ romanâ tanquam secundarius recipit et tenet... » — Holingshed, Fox, etc.

Digitized by Google

priviléges et les libertés qu'Édouard le Confesseur et les rois ses ancêtres, ont octroyés à l'Église ainsi qu'au clergé d'Angleterre (1)?

— Je le jure ! » répondit Henri.

L'archevêque prit la formule du serment qu'il lut à haute voix, et que le prince répéta la main levée sur l'autel.

Et l'archevêque, après lui avoir mis sur la tête le diadème, au doigt l'anneau, dans les mains le sceptre de la royauté, lui dit : « Levez-vous, gardez fidèlement votre parole, et n'acceptez pas la couronne si vous n'êtes déterminé à tenir le serment que vous avez juré (2). »

Mais la cérémonie était à peine achevée que le prince demandait l'original du serment qu'il venait de prêter, prenait une plume, et, enfermé dans une chambre secrète, altérait de sa main la formule sacramentelle.

Il a juré de maintenir les libertés de la sainte Église, garanties par les anciens rois chrétiens d'Angleterre (3); —il ajoute: autant qu'elles ne préjudicieront en rien à sa juridiction et à sa dignité royale (4).

Il a juré de maintenir la paix entre la sainte Église, le clergé et le peuple; — il substitue à cette pro-

(1) Se defensurum privilegia et libertates Ecclesiæ et clero concessas à rege Edwardo, aliisque antecessoribus suis. — Holingshed, in Hist. Richardi I, p. 476.

(2) Sta et retine fidem et jusjurandum tuum, et hunc locum ne suscipias, nisi fideliter constitueris ea plena observare quæ illic tam solemni juramento promisisti. — Holingshed, l. c., ib.

(3) That he shall kepe and mayntene the right and the liberties of holie Church of old tyme, graunted by the rightuous cristen kings of England.

(4) Not prejudyciall to hys jurysdiction and dignite ryall. — Voir aux Pièces justificatives, n° V, le serment original, et le serment corrigé de la main du roi. En tête du volume, nous avons fait calquer la formule amendée par ce prince, telle qu'elle se trouve au Brit. Mus., Mss. Cott., Tiber, E. VIII.

Digitized by Google

messe (1) celle de travailler à l'union du peuple et du clergé sous la domination royale (2).

Il a juré d'écouter dans ses jugements la justice et l'équité, en se montrant à la fois modéré et miséricordieux (3); — il réforme le serment, et ne promet plus que d'accorder merci, suivant sa conscience, à qui méritera merci (4).

Il a juré de faire respecter les lois du royaume et les coutumes de la nation (5); — sans préjudice, écrit-il, des droits de la couronne ou de sa dignité impériale (6).

Et Henri referme soigneusement le livre de la loi, sans montrer à personne les interpolations qu'il a fait subir au texte sacré. Qu'est devenu cet enfant dont Skelton nous vantait la candeur? Quand sa bouche murmurait au pied de l'autel le serment d'Édouard, son cœur était parjure.

La cérémonie du couronnement terminée, les joutes et les tournois commencèrent. Le roi et la reine étaient placés sur une estrade élevée dans Westminster-Hall. En face du trône était une fontaine qui, par la gueule de divers animaux, versait du vin blanc et du vin rouge. La trompette sonna, et l'on vit s'élancer dans la lice une foule de jeunes

(1) That he shall kepe the peax of the holie churche and of the clergye, and of the people, with good accorde.

(2) That he shall indevore himself to kepe unite in his clergye, and temporali subjects.

(3) That he shall do in his judgements equytie and right justice, with discretion and mercy.

(4) That he shall do, according his consciens, in all his mynystere, equytie, right and justice, shewing wer is to be shewyd mercy.

(5) That he shall graunte to holde the laws and customes of the realme.

(6) That he shall graunte to holde the lawes, and approwyd customs of the realm and lawfull and not prejudiciall to hys crowne or imperial duty.

Digitized by Google

seigneurs, somptueusement vêtus et montés sur de magnifiques chevaux dont ils stimulaient l'ardeur de la main et de l'éperon.

La trompette sonna de nouveau. Alors parut au haut d'une tour recouverte de drap d'or une femme armée d'un bouclier de cristal : c'était Minerve. La déesse descendit l'escalier de son palais, s'approcha du roi et lui présenta six champions qui se proposaient, avec l'agrément du souverain, de défendre envers et contre tous l'honneur de leur céleste maîtresse.

Une troupe de cavaliers s'élança dans l'arène, au son des fifres et des tambours, la tête coiffée de bonnets d'or surmontés de plumes blanches. Huit d'entre eux s'avancèrent vers la reine et la supplièrent de leur permettre de combattre les tenants de Minerve et de disputer le bouclier de cristal. Le tournoi commença et dura jusqu'à la nuit, et continua le lendemain. Comme les huit chevaliers entraient le lendemain dans la lice, le son du cor annonça l'arrivée des forestiers. Ils amenaient avec eux sur un char de triomphe une cage entourée de pieux et remplie de bêtes fauves. Au signal donné on ouvrit la porte de la cage, et les bêtes s'échappèrent dans le cirque, où, poursuivies par des chasseurs, elles étaient frappées de dards et venaient expirer aux pieds de la reine et de ses dames d'honneur (1).

La foule, à laquelle le roi avait ouvert courtoisement les portes de Westminster-Hall, battait des mains et remplissait l'air de ses cris de joie ; mais sur les bancs de l'amphithéâtre on remarquait quelques figures austères qui ne pouvaient détacher leurs regards des deux héros de la fête. Au sortir du tournoi ces spectateurs se rapprochèrent pour se com-

(1) Turner's Hist. of Henry the Eighth, vol. I, p. 23, 24.

Digitized by Google

muniquer leurs impressions. Ce qui les avait frappés, c'était l'attitude diverse des deux époux. Pendant toute la durée des fêtes, Catherine, dont la robe de satin blanc relevait encore la pâleur, était restée triste et pensive, échangeant à peine quelques paroles avec ses dames d'honneur. On eût dit qu'elle était agitée de pressentiments funèbres, et que Dieu, par un miracle, tenait ouvert pour elle un des voiles qui cachaient l'avenir; tandis que le roi, dont l'œil se promenait incessamment sur l'essaim de jeunes femmes qui garnissait les loges de l'amphithéâtre, demeurait muet près de sa jeune compagne. Nos rêveurs philosophes paraissaient inquiets et prévoyaient que tôt ou tard ce jeune prince, impatient sur son siége royal qu'il quittait et reprenait incessamment, chercherait parmi les femmes de la cour qu'il dévorait de ses regards des distractions inquiétantes pour le repos de Catherine.

Henri, pour gagner les cœurs, confirma l'amnistie que son père, sur son lit de mort, avait accordée à quelques-uns de ses sujets. Par une proclamation affichée sur les murs des églises, il invita tous ceux que la dernière administration avait ruinés à lui transmettre leurs plaintes, en promettant d'y faire droit et justice (1).

Cette pitié pour l'innocence opprimée cachait un piége; le roi n'avait pas envie de restituer aux malheureux les biens qu'on leur avait injustement ravis, mais de les encourager à produire leurs griefs contre les instruments des iniquités royales. Le peuple demandait le châtiment des deux ministres prévaricateurs Empson et Dudley; il fallait que leur sang lavât, s'il était possible, les crimes du roi défunt.

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 137.

Digitized by Google

A peine la proclamation eut-elle été publiée que les requêtes contre Empson et Dudley affluèrent à à la haute cour de justice (1) ; les deux coupables, dénoncés par la clameur publique, parurent devant leurs juges. Empson, après que le conseil eut fait lecture des crimes dont on chargeait les ministres de Henri VII, prit la parole, et dans une improvisation d'une chaleur entraînante démontra qu'ils n'avaient fait l'un et l'autre qu'exécuter des lois impitoyables, mais établies et sanctionnées par le pouvoir légal du pays ; qu'ils auraient été coupables de félonie s'ils eussent osé désobéir au roi, auquel la constitution avait remis l'administration de la justice ; qu'ils n'avaient été que les ministres dociles d'une autorité suprême, cruelle, injuste peut-être ; qu'ils avaient exécuté les volontés royales, approuvées du reste par le parlement, en fermant les yeux, suivant le devoir de tout sujet loyal ; que les condamner serait insulter à la mémoire du mort ; que ce n'était pas un échafaud mais une couronne qu'on devait leur voter pour avoir obéi sans murmure à des lois dont il ne leur appartenait pas de juger l'utilité ou le danger, tant qu'elles n'avaient pas été abrogées par la puissance législative (2).

Empson avait raison. Le grand coupable reposait tranquillement dans son lit d'airain à Westminster ; mais qui donc aurait osé interrompre dans son sommeil cette majesté prévaricatrice ? Cependant le peuple demandait du sang. Il n'était pas content du spectacle que lui avait donné la royauté nouvelle en exposant au pilori après qu'on les eût promenés dans les rues de Londres, à cheval, la tête tournée

(1) Hume, Lingard, etc.

(2) On peut voir dans Herbert's Life of Henry VIII, p. 5, une partie du plaidoyer d'Empson. Le procès est raconté dans Anderson's Reports, t. I, p. 152-158.

Digitized by Google

du côté de la queue de leur monture, les agents subalternes de Henri VII, connus sous la dénomination de promoteurs (1). Larmes pour larmes, sang pour sang, telle est la loi du peuple. Mais comment condamner Empson et Dudley, qui s'abritaient sous le manteau royal? La commission ne chercha pas longtemps ; elle imagina de leur imputer un crime dont ils étaient innocents, un crime entraînant la peine capitale : on les accusa d'avoir formé le projet de se saisir de la personne du roi, à la mort de son père, et de s'emparer du pouvoir. Londres et l'Angleterre avaient été menacées (2), sans le savoir, de passer sous le joug de deux dictateurs : l'un, Empson, fils d'un tamisier; l'autre, Dudley, fils d'un juriste. Chose étonnante, on trouva des témoins qui pour quelques nobles consentirent à déposer que les deux prétendants avaient engagé leurs créatures à se tenir prêtes et à les accompagner jusqu'à Londres, les armes à la main. Les témoins trouvés, le crime était prouvé. Dudley fut donc jugé, c'est-à-dire condamné à Guildhall le 16 juillet 1509, et Empson à Northampton le 1er octobre. Mais leur exécution fut retardée, grâce aux prières de la jeune reine. Elle était trop belle encore pour que ses larmes fussent sans pouvoir sur le cœur de Henri (3). On dit que dans sa prison Dudley écrivit sous le titre de : l'Arbre de la République, un traité de politique qu'il adressait au roi pour l'attendrir, mais qui ne parvint pas jusqu'au prince (4). L'aurait-il lu? Cependant le parlement, assemblé, le 21 avril 1510, aux fêtes de

(1) " Promoters " because they promoted many honest men's vexations. — Archæologia Brit., t. XXV, p. 372.
(2) Herbert., l. c. p.
(3) Stowe's Annals, p. 487.
(4) Biographia Britannica, t. V, p. 425.

Digitized by Google

Pâques, rendit contre les prisonniers une sentence de proscription pour un crime imaginaire (1). Le roi se serait contenté, dit-on, de confisquer leurs biens; mais assailli, pendant un de ses voyages d'été, de plaintes et de remontrances il signa l'ordre de leur supplice, sans crainte d'être troublé la nuit par l'ombre paternelle. Ils furent pendus à Tower-Hill, et le peuple se tut, et les faux témoins reçurent le prix de leur parjure, et les juges continuèrent à s'asseoir sur leur siége souillé, et le roi poursuivit ses promenades. Le sang répandu sur la plate-forme de la Tour, imposa silence aux cris de Londres, et fournit aux officiers de la trésorerie un prétexte pour refuser la réparation des injustices dont ces infortunés avaient été les instruments et les victimes (2). Les biens des deux condamnés furent confisqués par le roi, qui fit don à sir Henri Wyatt, un de ses conseillers, d'une grande partie des terres appartenant à Empson (3).

La paix dont jouissait l'Angleterre permit au jeune monarque de se livrer à ses penchants naturels pour les plaisirs. Pendant deux ans l'histoire de Henri ne présente qu'une succession continue de bals, de tournois, de carrousels, de fêtes de jour et de nuit dont il est toujours le héros; c'est à peine s'il donne quelques heures au sommeil. Pendant que Catherine d'Aragon lit dévotement ses

(1) In the eye of the law their efforts to enforce the law did not constitute a crime. To please the people a groundless and ridiculous pretence of a treasonable conspiracy was preferred against them: there was no difficulty in finding juries, ready to convict these of any offence, and even the parliament did not scruple to join in the general hue and cry. — Archæologia, t. XXV, p. 373.

(2) Herbert, p. 5, 6, 12, 13. Regist. XIV, Lords' Journals 1, St. 1 Henri VIII, 4, 8, 12, 15.

(3) Nott's Life of Wyatt. — Thomson, l. c., t. I, p. 18.

Digitized by Google

heures à genoux sur son prie-Dieu, Henri s'est levé, est monté à cheval, une hache à la main, ou une épée à deux tranchants à ses côtés, pour aller disputer en présence des ambassadeurs étrangers, des grands de son royaume, de ses ministres et d'une foule de jeunes femmes, le prix de la force et de l'adresse. Après quelques passes, son second abaisse son arme et s'avoue modestement vaincu ; les trompettes sonnent, et le vainqueur est salué par les applaudissements de la foule. Rentré dans son palais, après avoir été sur son passage accueilli par les vivat du peuple, il trouve sur sa table de travail une épître en vers improvisée par quelque poëte dans la détresse pour célébrer le triomphe de sa grâce. Henri est généreux, il donne, à pleines mains, des nobles au poëte. Le soir, à son coucher, un de ses secrétaire fait tout haut la lecture du dithyrambe. Le vieil évêque de Winchester, Fox, murmure en voyant les beaux angelots que son ancien maître avait eu tant de peine à amasser, dissipés en folles dépenses, ou échangés contre quelques grains d'encens que brûle la flatterie ; mais Henri se moque du conseiller à cheveux blancs, et ses favoris se croient obligés d'en rire comme leur maître. Son confident, et presque son ami de cœur, c'est le grand trésorier, le comte de Surrey, Thomas Howard, qui passait sous le dernier roi pour l'avarice incarnée, et qui ne craignait pas de lui désobéir quand il en recevait l'ordre de payer les dettes criardes de la couronne (1). Le comte, devenu prodigue, flatte toutes les fantaisies de l'adolescent, lui donne de l'argent sans compter, entretient son goût pour les plaisirs fastueux : c'est comme l'ombre du

(1) Rapin de Thoyras, l. c., t. VI, p. 9.

Digitized by Google

prince, le favori ne quitte pas le maître. Le pauvre Fox, qui gronde toujours, commence à fatiguer le roi. L'évêque a deviné bien vite que son règne va finir, et pour supplanter son rival heureux, il vient d'appeler à la cour un clerc d'une rare habileté, Thomas Wolsey, fils, dit-on, d'un boucher d'Ipswich (1), et auquel il a fait donner la charge d'aumônier de la maison royale. Étudiant d'Oxford, où à quatorze ans il avait été reçu bachelier ès lettres, puis membre du collége de la Magdeleine, puis maître ès arts, Wolsey avait été chargé de l'éducation des trois fils du marquis de Dorset, qui lui procura la cure de Lymington dans le Somerset. Nommé aumônier du roi Henri VII, à la recommandation d'Amias Pawlet, il gagna les bonnes grâces de Fox et du chevalier Thomas Lovel. Plus tard chargé de négocier le mariage du roi avec Marguerite, duchesse de Savoie, il fut envoyé en ambassade à l'empereur, père de cette princesse, et remplit sa mission avec tant de bonheur que le prince le fit doyen de Lincoln, et lui donna bientôt la prébende de Walton Brinhold (2). Wolsey pleura la mort de son protecteur. Quand on conduisait le corps du monarque à cette somptueuse demeure qu'il s'était fait bâtir de son vivant, et qui porte encore son nom, le bachelier suivait à pied le cortége funèbre, un livre d'heures à la main, et priant dévotement pour le repos de l'âme de son bienfaiteur (3). Prières et larmes devaient cesser bien vite. Wolsey était sur le chemin de la fortune. Henri VIII donna bientôt à

(1) C'est l'opinion commune. Cavendish, un biographe de Wolsey, dit qu'il était "an honest poor man's son of Ipswich." Grove fait du père de Wolsey un éleveur de bétail « a grazier ».

(2) George Howard's Wolsey the cardinal, London, 1824, in-8°.

(3) Walking in the procession and praying all way. — George Howard, l. c., p. 59.

Digitized by Google

son aumônier une somptueuse habitation qu'Empson possédait près du palais de Bridewell ; demeure toute royale, plantée de beaux arbres, et assise sur les bords de la Tamise. Wolsey, dans son enivrement, se bâtissait en songe un palais plus merveilleux encore : c'est au Vatican qu'il aspirait à loger.

Les poëtes avaient raison de chanter Henri VIII. Le prince leur faisait la cour presque avec autant d'assiduité qu'aux femmes. Son palais leur était ouvert, et ils étaient sûrs d'y trouver un accueil cordial. A peine sorti des bancs de l'école, Henri recherchait les joutes littéraires, bien qu'il n'y trouvât pas toujours, comme dans ses tournois en champ clos, des rivaux complaisants prêts à proclamer leur défaite avant d'avoir combattu. Sous le diadème royal, c'était toujours l'aristotélicien passionné pour la dispute, et soutenant glorieusement l'honneur de son maître saint Thomas. L'hospitalité généreuse accordée par Henri VIII à ceux qui cultivaient les lettres, devait exercer une heureuse influence sur leur développement. L'Angleterre voulait décidément sortir de ces ténèbres où, seule de toutes les nations, elle était restée si longtemps ensevelie. Depuis près d'un demi-siècle elle demandait des inspirations à l'Italie. En 1446, nous voyons Robert Fleming, Guillaume Gray, évêque d'Ely ; Jean Free, Jean Gunthorpe et Jean Tiptoft traverser les Alpes pour aller étudier à Ferrare sous Guarini le jeune (1). En 1442 l'Angleterre possédait deux colléges, l'école d'Éton et l'école du Roi à Cambridge, où la langue latine était enseignée à l'aide de quelques grammaires médiocres et de la lecture d'un petit nombre de poëtes profanes. On trouve dans la collection des lettres de Paston, deux vers la-

(1) Henri Hallam, Hist. de la littérature de l'Europe pendant les quinze, seize et dix-septième siècles, Paris, 1839, t. I, p. 165.

Digitized by Google

tins d'un écolier d'Éton, fort médiocres du reste. Leland a donné dans le quatrième volume de ses Collectanea, la liste de livres appartenant à des monastères ou à des colléges, et qui font mention de traductions d'auteurs grecs récemment faites en Italie (1). Ce mouvement intellectuel s'arrêta sous Richard III.

Tout ce qu'on enseignait alors dans les écoles, dit Wood, était terne et décoloré (2). Les sources des grandes inspirations semblaient taries, et la langue grecque était en quelque sorte oubliée. Mais à la fin du règne de Henri VII, la pensée se réveille : l'Angleterre a compris la nécessité de s'associer à cette œuvre de rédemption spiritualiste que poursuit l'Italie pontificale. Quelques-uns de ses prélats sont en correspondance avec les humanistes de Florence et de Rome. Érasme applaudit à cette résurrection des saintes lettres, ouvrage en partie de l'épiscopat et du clergé breton. Cambridge étudie Homère : Oxford commente Aristophane : l'intelligence des auteurs anciens est un titre pour arriver aux dignités ecclésiastiques, et avant que Henri VII soit descendu dans la tombe, l'Angleterre a de glorieux représentants dans les sciences profanes et sacrées. Quelques-uns d'entre eux, comme Colet, Grocyn, Lylie, Mountjoy, sont les hôtes assidus de la cour de Henri VIII, et souvent ses commensaux. Tenons compte au prince des encouragements et des caresses qu'il leur prodigue : ce sont autant de services qu'il rend à l'humanité.

Ce fut un événement heureux pour l'élève de Skelton que l'arrivée en Angleterre de tous ces humanistes anglais qui venaient d'assister à Florence à

(1) Hallam, l. c., t. I, p. 301.
(2) Wood's Annals of Oxford, an. 1508.

Digitized by Google

l'ouverture de l'académie platonicienne instituée par Laurent de Médicis. Le voile qui leur cachait l'antiquité avait été levé. Comme à tous leurs compatriotes, l'antiquité ne leur était apparue jusqu'alors que couverte de poussière, et bégayant le dialecte de Scott et de Durand; mais à Florence, aux réunions de Carreggi que présidait Politien, ils l'aperçurent toute rayonnante, sortant d'un nuage de parfums, au milieu d'un cercle de poëtes, d'historiens, de philosophes et de statuaires. Le miracle de la statue de Pygmalion se répétait pour ces nobles pèlerins : l'antiquité ressuscitait, elle vivait, elle marchait, elle parlait.

Au récit de cette vision, Henri s'exaltait : c'est Érasme, alors en Angleterre, qui nous raconte les poétiques transports du prince.

Presque tous ces humanistes, Grocyn, Linacre et Colet, en repassant les Alpes, emportaient avec eux des manuscrits que la science réviseuse des philologues allait bientôt élucider. Ils n'avaient pas oublié l'œuvre de Platon, dont l'image se trouvait jusque dans l'oratoire du prêtre florentin. Depuis dix siècles un seul monarque avait régné despotiquement dans les écoles : Aristote était menacé maintenant, en Angleterre comme en France, de partager avec Platon sa royauté séculaire. C'était toute une révolution, que l'inauguration dans les universités bretonnes, d'une philosophie nouvelle qui s'adressait à l'imagination, admettait le culte de la forme, et pour arriver à l'âme, cherchait à séduire les sens. Henri VIII, à l'exemple du Magnifique, admettait à sa table ces doctes émigrants qui n'avaient pas craint de traverser les mers pour aller à la découverte d'un monde nouveau.

Nous n'avons point oublié la lettre où, quelques

Digitized by Google

jours après que les cloches de Saint-Paul eurent annoncé l'avénement à la couronne du prince de Galles, Mountjoy invitait Érasme à quitter l'Italie pour s'établir en Angleterre. Il lui promettait la protection du roi et un riche bénéfice de la part de l'archevêque de Cantorbéry (1).

Sir Thomas More, qui sait que le philosophe ne hait pas l'argent, a joint à l'épître de Mountjoy une lettre de change dont il a fourni les fonds de concert avec l'archevêque (2). Des amis communs mêlent leurs instances à celles des deux humanistes, et conjurent Érasme, au nom des Muses, de se prêter aux espérances de fortune qui l'attendent en Angleterre (3). Le philosophe se laisse attendrir, il rêve des monts d'or qu'il va trouver sur cette terre promise (4), fait ses préparatifs de voyage et se met bientôt en route. Il traverse les Grisons (5), salue les vieilles connaissances qu'il a laissées à Louvain et à Anvers, résiste à toutes les obsessions d'Adolphe de Bourgogne qui veut le retenir, arrive à Londres et descend chez More, dont il paye l'hospitalité en lui dédiant son Éloge de la Folie (6). Pauvre homme, qui ne devait pas tarder à regretter le chaud soleil de Rome, le vin d'Orviette qu'il buvait à la table des cardinaux Grimani et Raphaël de Saint-Georges, ses promenades à l'Esquilin, et les hêtres du Pincio (7).

Érasme nous a laissé dans une lettre qu'il adresse au poëte Hutten, un portrait de main de maître de

(1) Erasmi Epistolæ, ep. 4, lib. IV, p. 94.
(2) De Burigny, Vie d'Érasme, Paris, 1757, in-12, t. I, p. 155.
(3) Compendium vitæ.
(4) Epist. Curtio.
(5) Epist. Rhenani. — De Burigny, l. c.
(6) Μωρίας Ἐγκώμιον. — Samuel Knight, l. c., p. 109.
(7) Epist. 11, l. II.

Digitized by Google

sir Thomas More, dont nous donnerons ici quelques passages.

« Figurez-vous, dit-il, un jeune homme de taille ordinaire, mais svelte et bien prise, la peau blanche, les yeux bleus, la barbe rare, la physionomie souriante, les mains quelque peu campagnardes; gai sans malice, inculte dans ses vêtements, ennemi de tout ce qui sent la gêne ou l'apprêt, des cours, vous pensez bien, parce qu'il aime son franc parler; jamais inquiet du lendemain, toujours pensant aux autres, et d'une conversation si pleine d'enjouement qu'il est impossible avec lui de s'ennuyer. Il a fait des comédies où il a joué lui-même, et même des épigrammes. On lui prête certaines bonnes fortunes dont il a profité, mais sans scandale. Il sait le grec, et malgré son père qui menaçait de le déshériter, il s'est mis à étudier la philosophie. Il connaît les Pères, et, bien jeune, il a, devant un nombreux auditoire, expliqué la Cité de Dieu de saint Augustin (1). »

Pendant qu'assis sur une mule au pas réglé, Erasme traversait les Apennins, il pensait à More et arrangeait dans sa tête une épître dédicatoire à son ami. Il lui semblait qu'un livre où sont si spirituellement mises en scène ces monomanies humaines qu'on appelle honneurs, ambition, avarice, vanité, épidémies auxquelles nul ne peut échapper en ce monde; que ce livre, disons-nous, devait être placé sous le patronage d'un clerc, qui mettait autant d'ardeur à repousser les gloires mondaines que d'autres à les rechercher.

Henri VIII aurait bien voulu attirer sir Thomas à la cour; mais le philosophe résistait aux instances du prince. Son bonheur était de vivre dans la soli-

(1) Erasmi Ep., epist. 30, l. X.

Digitized by Google

tude, au milieu de livres dont il faisait ses délices. Loin des agitations du monde extérieur, il évoquait alors, comme Machiavel, à sa villa, près de Florence, les ombres des écrivains antiques, conversait avec eux, et de ces mystérieux entretiens sortait toujours plus heureux.

Linacre ne ressemblait pas à sir Thomas More; il flattait Henri pour en obtenir un regard. Avide de gloire, il souffrait avec peine la contradiction. Helléniste habile, il avait fait une traduction de Proclus qu'il avait dédiée au roi Henri VII, son protecteur. Mais un des précepteurs du prince héréditaire Arthur, André de Toulouse, âme jalouse, vint conter au monarque que cette prétendue traduction de Proclus n'était qu'un plagiat mal déguisé. Quand plus tard Linacre, tout fier de son travail, parut à la cour, savourant d'avance les louanges que le roi devait lui prodiguer, il trouva dans le prince un juge morose qui le traita comme un imposteur (1). Il n'avait pas malheureusement la philosophie stoïque de sir Thomas pour se consoler. C'était un travailleur qui passait les nuits à composer, n'était jamais content de son ouvrage et jetait au feu, la plupart du temps, ses savantes élucubrations. Ses amis qui, connaissaient tout ce que son cerveau enfermait de véritable science, le pressaient de publier quelques-uns de ses écrits qu'il dérobait à tous les regards. Érasme, qui se plaignait souvent du tort que Linacre faisait à son

(1) Thomæ Linacro pessimè cessit, quòd Proclum à se denuò versum regi hujus patri dicârat. Andreas quidem Tholosates præceptor Arturi principis, et in regnum paternum successuri, nisi mors antevenisset, cæcus adulator, nec adulator tantùm, sed et delator pessimus, regem admonuit hunc libellum jam olim fuisse versum, à nescio quo, et erat, sed miserè. Hanc ob causam rex et munus aspernatus est, et in Linacrum, velut in impostorem inexpiabile concepit odium.— Erasm. Ep. Germ. Brixio. Edit. Leid. p. 1263.

Digitized by Google

pays, en condamnant à l'oubli le fruit de ses doctes veilles (1), aimait le médecin encore plus que le lettré. Notre philosophe avait la manie de se croire malade. A chaque indisposition dont il était atteint, quand il n'avait rien à faire, il appelait Linacre qui le guérissait bien vite. Il était parti de Londres pour Paris, et dans la traversée avait pris froid. Couché sur son lit, il sent en se passant la main sur le cou que ses glandes sont enflées. Il écoute ; ce sont bien des tintements dans les oreilles qu'il entend. Il se retourne sur son chevet ; cette fois, c'est l'artère temporale dont les pulsations inégales l'effrayent à le faire pâlir. Alors, hochant la tête, il s'écrie dans un mouvement de douloureuse anxiété : « Et pas un Linacre pour me guérir (2) ! »

Ce fut Linacre qui, de retour d'Italie, donna pendant quelques mois des leçons de grammaire latine au jeune prince de Galles. A Florence, il avait assisté au cours de Politien sur Horace et Virgile, et il en était sorti plein d'un amour véritable pour les poëtes de Rome antique que l'Angleterre avait à peine ouverts.

Un peu plus tard, quelques années avant le couronnement de Henri VIII, Colet revenait aussi d'Italie et fondait, à Londres, le collége de Jésus, la première école où le grec fut enseigné en Angleterre.

(1) Utinam prodirent tuæ lucubrationes, fidem omnibus facturæ meæ prædicationis, quâ nusquam non utor, ut quod ita res habet, vel quò magis nostros ad studium inflammem.—Erasm. Ep. T. Linacro, p. 136, ibid.

(2) Lutetiam pervenimus, cæterum quidem incolumes, verùm navigatione quotidianâ molestum quoddam malum contraximus, collecto frigore, quod etiam nunc synciput meum malè discruciat. Tument utrinque sub auribus glandes, palpitant tempora, tinniunt aures ambæ : atque interim nullus adest Linacer, qui me arte suâ liberet. — Erasmus, Linacro suo, p. 350.

Digitized by Google

C'était un des hommes les plus remarquables de son époque. Son père avait amassé dans le commerce une immense fortune. Sa mère, d'une piété tout angélique, avait vu mourir vingt enfants : John était resté seul héritier d'une fortune qu'Érasme nomme déplorable, *luctuosa hereditas* (1). Après sept ans passés à l'université d'Oxford, l'écolier sentit le besoin d'échapper à cet enseignement demi-barbare qui paralysait son intelligence. Il visita d'abord la France où il se lia d'amitié avec Budée, puis il partit pour le pays des belles et sérieuses études. A Florence, il rencontra quelques-uns de ses compatriotes : entre autres Grocyn et Lylie, qui s'adonnaient avec une ferveur de néophyte à l'étude de la langue grecque. Après un long séjour à Rome, à Pise, à Ferrare, à Milan, et dans toutes les villes où Dieu avait suscité une harmonieuse intelligence pour réveiller le culte des muses, il repassa les Alpes et revit sa patrie bien-aimée, cette Angleterre où quelques rayons du soleil d'Orient commençaient à poindre.

Doué d'une inépuisable gaieté, amoureux du plaisir; à table, joyeux convive ne laissant jamais son verre vide; enclin à la médisance, et recherchant la conversation des femmes; véritable épicurien, enfin, comme il le dit de lui-même, Colet semblait être né pour briller dans le monde plutôt que pour monter en chaire. Assailli par de vives tentations, il sut les surmonter avec une force d'âme toute chrétienne.

Après une longue étude de saint Paul, qu'il aimait avec passion, il eut l'idée d'instituer des conférences sur les Épîtres de l'apôtre. Ses leçons étaient fréquentées par les dignitaires de l'Église : plus d'une

(1) Tytler, l. c., p. 34.

Digitized by Google

fois Henri VIII vint se mêler parmi les auditeurs du savant exégète.

Un moment, cependant, on parla d'une rupture entre le théologien et le monarque.

Warham avait désigné Colet pour prêcher le vendredi saint devant la cour. L'orateur avait pris pour texte la victoire de Jésus sur la mort et le sépulcre : victoire toute pacifique qu'on ne peut remporter que par la prière. Or, bien qu'on sût que le roi nourrissait secrètement l'espoir d'une rupture prochaine avec la France, le prédicateur, fort peu courtisan de sa nature, disait-on, ne craignit pas de s'emporter saintement contre les princes qui cherchaient la gloire dans les combats, et de pleurer sur le sort d'une pauvre âme, couronnée du diadème, qui passait d'un champ de bataille au tribunal du souverain juge. Ce sermon était un véritable manifeste contre les idées belliqueuses qui commençaient à tourmenter Henri. A peine l'orateur était-il descendu de chaire, que le roi le faisait prier de se rendre dans le jardin du monastère des Franciscains. Colet paraît, le roi fait signe à ses gens de s'éloigner. « Monsieur le doyen, dit le prince au prédicateur, vous avez été bien beau ; mais entre nous, j'ai peur que vous ne vous soyez trompé, et ma conscience, troublée par votre éloquente parole, a besoin d'être rassurée. Écoutez-moi, de grâce. Tout ce que vous avez dit sur la charité est admirable! on n'a jamais mieux parlé sur l'amour qui doit unir les princes rachetés par le sang du Sauveur ; et, en vérité, vous m'avez presque réconcilié avec la France ; mais vous avouerez, docteur, que l'Évangile ne défend nulle part de repousser une injuste agression. Sans doute, c'est une offense, et une grande offense à la loi d'amour apportée par le Christ sur cette terre, que d'attaquer un

Digitized by Google

voisin inoffensif; mais si ce voisin vient jeter le trouble dans vos domaines, l'Évangile ordonne-t-il de s'endormir dans une inaction coupable? non, il faut le repousser dans l'intérêt de la paix publique, n'est-il pas vrai? Donc, vous monterez en chaire et vous ferez un sermon comme vous les savez si bien faire, sur la légitimité d'une guerre défensive, qui n'aurait pour but que l'honneur et l'indépendance de ma couronne (1). »

Colet, qui ne s'attendait pas à se trouver en face d'un aristotélicien tout frais sorti de l'école, balbutia quelques timides excuses et promit humblement de réparer sa faute. Le jour de Pâques il monta donc en chaire et commenta le thème comme eût pu le faire son royal adversaire. Cette fois, un prince qui mourait les armes à la main pouvait aller droit au ciel s'il ne faisait que se défendre contre d'injustes agressions : l'âme menacée de la damnation était celle qui prenait les armes pour troubler le repos d'un État voisin. A cette âme pécheresse, des feux éternels dans l'autre vie; mais à l'âme patriote qui repousse la force par la force pour préserver l'honneur de sa couronne et les libertés de ses peuples, des béatitudes sans fin par delà la tombe. Or il n'y avait pas à se tromper dans ce tableau des deux âmes, l'une et l'autre ceintes du bandeau royal. Il était clair que l'âme ambitieuse était celle qui habitait le corps mortel du roi de France nommé Louis XII; et que l'âme selon le cœur de Dieu était celle qui gouvernait l'Angleterre sous le nom de Henri VIII. Aussi, son sermon achevé, l'orateur vit-il en face de lui le prince qui

(1) Translation of Erasmus Life, published in a collection of scarce tracts entitled "The Phœnix," 2d. vol., p. 25, 26. London, 1707, 1708.

Digitized by Google

souriait, qui hochait la tête en signe de satisfaction, et qui, se tournant vers ses courtisans, leur disait : « Choisisse qui voudra son docteur : voici le mien (1)! » Et demandant une coupe, Henri la remplit de vin et la but à la santé de Colet. La foule émerveillée regardait d'un air d'admiration le pauvre prédicateur, tout confus de sa gloire, et qui devait son triomphe à un misérable *distinguo* qu'il avait commenté prolixement à la façon d'un moine.

On se tromperait peut-être si l'on regardait ces détails biographiques comme indignes de la gravité de l'histoire : ils sont, à notre avis, une prophétique révélation de l'avenir que le roi réserve à l'Angleterre. A dix-neuf ans le prince a déjà peur d'une allégorie, et c'est le rire sur les lèvres qu'il punit un rhéteur en l'obligeant à une rétractation que le prêtre accepte sans murmure. Comme Colet redoute déjà la colère royale! Le sacerdoce, représenté par un de ses membres les plus importants, nous montre à quelles complaisances il descendra bientôt, quand Henri, pour se faire obéir, essayera de substituer au rire la menace et l'emportement.

Colet, d'humeur chagrine, cherchait à se venger. Sa victime fut bientôt trouvée : c'était un moine noir ou blanc, qui depuis dix ans revenait sans cesse dans les sermons du doyen; un moine gourmand, paresseux, ignorant, et cachant dans sa besace presque tous les péchés du catéchisme. Colet se mit donc à se moquer avec emphase de tout ce qui portait froc en Angleterre. Les moines crièrent et se plaignirent à l'autorité; mais le prédicateur, assuré de l'impunité, et comptant sur la protection du roi,

(1) Well, let every man choose his own doctor, but this man shall be my doctor before all the world. — Tytler, l. c., p. 37.

Digitized by Google

qui n'aimait guère le capuchon, continua de les poursuivre de ses sarcasmes : triste guerre qui dura longtemps, et où Colet dépensa plus d'esprit que de vérité.

S'il faut en croire Érasme, témoin fort suspect; les moines anglais méritaient, à peu d'exceptions près, les châtiments que leur infligeait publiquement son ami. C'étaient presque tous des êtres déshérités du ciel, plongés dans la crapule et l'ignorance, et qui ne manquaient jamais de faire le signe de la croix toutes les fois qu'ils trouvaient un helléniste sur leur chemin. A l'entendre, Satan voulait exiler la langue grecque pour ruiner l'Église du Christ. Et à ce propos il racontait, avec cette causticité moqueuse que nous lui connaissons, l'histoire de la triste déconvenue d'un moine de l'ordre des Franciscains.

Henri était à Woodstock (1), lorsqu'un frère qui appartenait à l'église de Sainte-Marie monte en chaire, et, en véritable énergumène, se met à déclamer contre la langue grecque et les malheureux qui osent l'étudier. Au bruit des emportements du moine les écoliers s'émeuvent, parcourent les rues et vont siffler sous ses fenêtres le malencontreux orateur. Après une enquête faite au nom de sa majesté, le prince adressa des lettres royales à l'université, pour l'exhorter à s'appliquer à l'étude de cette belle langue d'Homère qui était appelée, comme la langue latine, à civiliser le monde (2), et le moine de Sainte-Marie se tut.

Mais un autre le remplaça bientôt. Plus hardi, c'est en face du souverain qui l'écoutait, qu'il fit une

(1) Erasm. Epist., l. VII, ep. 12; lib. VI, ep. 2.
(2) Tytler, l. c., p. 31.

Digitized by Google

sortie violente, toujours contre la langue grecque. Richard Pace se couvrait la figure de peur d'éclater de rire, et les lèvres de sa majesté exprimaient par des mouvements irréguliers, l'indignation et la pitié. Henri voulait se venger, mais en humaniste. Il fit, appeler le prédicateur, et le pria de narrer ses griefs contre la langue grecque. Sir Thomas More était chargé de défendre l'idiome incriminé : l'avocat fut éloquent. Vint le tour du prévenu, qui, ne sachant que répondre, s'agenouille, et, fondant en larmes, met sur le compte de l'esprit saint toutes les sottises qu'il a débitées contre les hellénistes. « De l'esprit saint, dit le monarque, avec un sérieux comique ; ne calomniez pas, mon père, celui de qui procède toute lumière, et qui, certainement, n'a pas de motif pour en vouloir à la plus belle langue que jamais les hommes aient parlée. Et dites-moi, ajoute-t-il en souriant malignement, avez-vous lu quelques-uns des ouvrages d'Érasme que vous traitez si mal? — Hélas non, répond piteusement le patient. — Alors comment parlez-vous d'œuvres que vous n'avez jamais lues. — Pardon, reprend le moine en relevant un peu la tête, j'ai parcouru le livre auquel le philosophe a donné le titre de : l'Éloge de la Folie. — Vraiment, dit Pace, je gagerais que le livre a été écrit pour votre révérence. » Le frère mit fin à la discussion en déclarant qu'il était réconcilié désormais avec le grec, parce qu'il voyait clairement à cette heure que le grec dérivait de l'hébreu, et il s'éloigna au milieu des éclats de rire des assistants (1).

La fable est charmante, contée admirablement, par Érasme, et avec un sérieux philosophique qui a dû tromper plus d'un lecteur. Mais ce n'est

(1) Tytler, l. c., p. 32.

Digitized by Google

peut-être qu'une fantaisie d'artiste, comme Érasme s'en est permis si souvent. Du reste, cet Éloge de la Folie, qui faisait les délices de Henri VIII et de ses lettrés, ce n'étaient pas seulement des moines crasseux qui le dénonçaient à leurs pénitents comme un vase de corruption : la Sorbonne, elle-même, dont le Batave ne s'est guère moqué, le proscrivait dans une sentence magistrale, et le traitait d'ouvrage « impie, injurieux à Dieu, à la Vierge, aux saints, à l'Église, à la tradition (1). » Pardonnons donc au franciscain un moment d'humeur contre un livre qui excitait les colères « de la mère et de la nourrice des saintes lettres. »

Du reste, on doit avouer qu'il y avait d'importantes réformes à introduire dans le système d'éducation appliqué par les moines en Angleterre. Henri VIII les comprit et en favorisa le développement. La plupart des écoles étaient alors dirigées par les dominicains, les franciscains et les augustins. Ce que ces ordres avaient en vue surtout, c'était de former des élèves à l'état ecclésiastique. Dans les monastères on donnait à l'étude de la grammaire deux ou trois mois au plus ; puis on mettait dans la main de l'écolier la logique d'Aristote. Après une lente initiation à toutes les formules pédantesques, connues sous le nom d'hypothèses, de restrictions, d'expositions, d'équivoques, véritable labyrinthe où s'égarait son enfance, l'écolier atteignait le portique de la théologie. A peine si en passant il pouvait jeter un coup d'œil furtif sur les grands modèles de l'éloquence grecque et latine. Démosthènes était pour lui comme un dieu inconnu.

Colet, d'accord avec Henri, comprit que pour

(1) De Burigny, Vie d'Érasme, t. I, p. 204, 205.

Digitized by Google

régénérer l'entendement humain, il fallait lui ouvrir les sources de l'antiquité païenne; à peu près ainsi qu'à la renaissance de l'art en Italie, on avait senti que le sculpteur, avant de dégrossir un marbre, devait avoir étudié la plastique sous Praxitèle ou Phidias. Avant donc de chercher à expliquer à ses élèves les mystères de la sainte science, Colet leur faisait faire un cours complet de grammaire. Il avait eu soin de choisir, pour opérer la révolution intellectuelle qu'il méditait, des ouvriers d'une habileté philologique consommée. A son école de Saint-Paul il plaça pour recteur William Lylie qui, pendant cinq ans de séjour à Rhodes, avait pratiqué le grec sous les rhéteurs de Constantinople. Lylie méritait la confiance du doyen et du prince. C'était un professeur d'un zèle à toute épreuve, mais qui malheureusement regardait la punition corporelle comme un moteur puissant de progrès, dans toute espèce de système pédagogique. Érasme, dont l'esprit devançait le siècle, nous a laissé un tableau fort spirituel de la méthode « fustigeante » de Colet, et de l'ardeur avec laquelle Lylie administrait le fouet et les férules (1).

Mais la guerre allait bientôt arracher Érasme à ses causeries avec Thomas More, Colet à sa grammaire, Linacre à son Hippocrate, Warham à ses réunions littéraires, et Henri VIII à ses humanistes, et peut-être à ses maîtresses, car le prince n'avait pas été longtemps fidèle à Catherine (2).

(1) De Pueris instituendis. — Erasmi Opera, t. VIII, p. 441.

(2) La correspondance d'Érasme contient de curieux renseignements, sur Henri, pages 129, 140, 249, 423, 597, 727, 732, 747; sur Catherine d'Aragon, p. 646; sur Colet, p. 187, 219, 248, 351, 352, 355, 358, 416; sur l'archevêque Warham, p. 423, 424, 453, 461, 588, 634, 701, 729; sur Thomas More, p. 248, 273, 274,

Digitized by Google

275, 276, 277, 357, 441, 459, 489, 497, 657, 1022; sur Linacre, p. 350, 451; sur Tonstal, évêque de Londres, p. 123, 432, 596, 836, 1052; sur Mountjoy, p. 202, 204, 220, 248, 258, 285, 314, 315, 425, 560, 1021, 1042; sur Latimer, p 360, 415; sur Polydore Virgile, p. 532, 730, 741, 789, 809; sur Pace, p. 129, 281, 361, 374, 427, 442, 454, 461, 645, 1049.—Epistolæ Erasmi, Basileæ, 1538, in-folio.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

L'EUROPE A L'AVÉNEMENT DE HENRI VIII. — 1509-1512.

Ambition de Venise. — Jules II se propose de réduire cette république. — Défaite des Vénitiens. — Plan du pape pour chasser les étrangers de l'Italie. — Jules se ligue avec Henri VIII contre Louis XII. — Desseins du roi d'Angleterre contre la France. — Dorset envoyé en Navarre est trompé par Ferdinand d'Aragon. — Les armes d'Angleterre malheureuses sur terre et sur mer. — Combat naval dans les eaux de Brest.

La fin du quinzième siècle fut marquée par de grandes révolutions qui changèrent la face des affaires en Europe. C'est à cette époque que les royaumes de Castille et d'Aragon sont réunis; que les Maures sont chassés d'Espagne; que Marie, fille unique et héritière de Charles, duc de Bourgogne, apporte en héritage ses biens immenses à la maison d'Autriche; que les querelles des deux Roses sont étouffées dans le sang de Richard III; que Henri VII, vainqueur, pour donner la paix à ses États, épouse Élisabeth, fille d'Édouard IV; que Louis XI, roi de France, fait le procès à la mémoire de Charles le Téméraire, qu'il accuse de félonie, et ravit à l'héritière du prince le duché de Bourgogne et le comté d'Artois; que Charles d'Anjou, comte de Provence et roi des Deux-Siciles, à l'instigation de Palamède de Forbin, institue pour héritiers Louis XI, et Charles VIII son fils, et que Charles VIII, enfin, en épousant Anne de Bretagne, réunit cette province à

Digitized by Google

sa couronne. Ainsi agrandie presque sans effusion de sang par tant de conquêtes heureuses, la France était pour ses voisins une rivale aussi puissante que redoutable (1).

La paix régnait en Europe. De grandes monarchies s'étaient élevées, mais dont les forces se balançaient. L'Océan mettait l'Angleterre à l'abri de toute invasion étrangère. Formée de divers États réunis sous un même sceptre, l'Espagne obéissait à Ferdinand le Catholique, âme rusée, mais prudente et sage. Louis XII en montant sur le trône avait, par son mariage avec Anne de Bretagne, acquis définitivement une province nécessaire à la sûreté de son royaume. Maximilien Ier, empereur d'Allemagne, venait d'envoyer à Henri VIII une ambassade pour le féliciter et demander la confirmation de traités qu'il avait conclus en 1502 avec Henri VII (2). Après avoir fait reconnaître ses droits sur les États héréditaires de la maison d'Autriche, ce prince était parvenu par une politique patiente à fonder une sorte de nationalité allemande, des divers électorats d'un empire que devait bientôt remuer la parole ardente d'un moine augustin nommé Luther. Charles, prince de Castille, petit-fils de Maximilien et de Ferdinand, avait succédé aux riches possessions de la maison de Bourgogne; mais trop jeune pour gouverner ses États, il étudiait la royauté sous un thomiste qui devait porter un jour la tiare, Florent d'Utrecht. En attendant sa majorité, les Pays-Bas étaient administrés avec une rare sagesse par Marguerite de Savoie, sa tante, princesse dont le nom est encore vénéré dans toute l'Allemagne (3).

(1) Histoire du divorce de Henri VIII, t. I, in-12, p. 32, 33.
(2) Rymer, Acta publica, etc, t. XIII, p. 257.
(3) Ranke, deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation, Berlin, 1842, 5 vol. in-8°, t. I, erst., Buch.

Digitized by Google

En Italie, Jules II succédait à Pie III. Tant que les rois d'Espagne et de France respectèrent la Péninsule italique, le pape en resta le maître et l'arbitre. Mais Louis XII en s'emparant du duché de Milan, et Ferdinand, du royaume de Naples, affaiblirent l'influence qu'exerçait la papauté du moyen âge sur les divers États dont Rome était le centre. Or le projet que Jules II méditait était de refouler par delà les Alpes tous ces étrangers qu'il appelait dédaigneusement des barbares (1). Il les accusait de jeter des regards d'envie sur le patrimoine de Saint-Pierre, d'ensanglanter ou de ruiner de belles contrées, asile des arts et des sciences, et de retarder le mouvement intellectuel que dirigeait la papauté, et qui de l'Italie, si rien n'en arrêtait le développement, devait s'étendre sur le monde entier. Avide de gloire, patriote exalté, soldat sans peur, évêque et capitaine, Jules pensait, quand la rédemption spiritualiste de l'Italie serait accomplie, à former de tous les États auxquels Rome avait rendu la liberté une première fois, en les arrachant aux serres de l'aigle impériale, un seul royaume sous le sceptre d'un seul maître et à l'abri de toute convoitise et de toute invasion, derrière sa triple ceinture de rochers, de neiges et de mers. Ce maître n'était autre que le pape (2).

Mais avant de songer à chasser d'Italie les étrangers, Jules II devait abaisser une république qui

(1) On connaît la devise de Jules II : « Seigneur, délivrez-nous des Barbares. » — Guichardin. — Paul Jove.

(2) Voi caro non intendete perchè io mi affatichi cotanto in una età cadente. Io lo faccio per riunire la comune patria sotto un sol padrone, e questi debbe essere perpetuamente il pontefice romano. — Lettera, dall' inedito Giornale di Paride Grassi, al numero 13, p. 75, 79. Mss. Barberini.

Digitized by Google

chaque jour grandissait, et menaçait, en vendant tour à tour son alliance à chacune des monarchies européennes, d'absorber la puissance temporelle du pape. Venise, rempart avancé du monde chrétien contre les Turcs, avait pris place, grâce à son habileté, parmi les grandes nations du continent. Le Frioul, Trévise, Vérone, Vicence, Padoue, Bergame, Brescia, Crème, Crémone, Rovigo, la Polésine, Ravenne, Faënza, Rimini, avaient subi le joug de cette reine de l'Adriatique. Aucune capitale, en Europe, n'enfermait autant de richesses; nul État ne pouvait se vanter de finances plus prospères. Ses nombreux vaisseaux sillonnaient la Méditerranée et l'Océan; sa marine militaire était formidable; ses armées de terre, bien entretenues. Elle avait des soldats aguerris, et des chefs qui, comme d'Alviane, après s'être vaillamment battus, se reposaient en déchiffrant quelque manuscrit antique. Venise aimait les arts, et, grâce aux presses d'Alde Manuce, répandait la lumière dans les deux mondes latin et germain.

Toutes ses belles possessions de terre ferme, Venise les avait acquises, tantôt par la force des armes, tantôt à prix d'argent. Cependant il était impossible que leurs anciens maîtres vissent sans regret dans les mains de leur rivale des cités qu'ils avaient autrefois possédées. Maximilien convoitait Trévise, Vérone, Padoue, Vicence, qui faisaient jadis partie du domaine des empereurs d'Allemagne. Le Frioul avait été arraché à l'Église d'Aquilée, à laquelle Othon Ier en avait fait présent; Rovigo et la Polésine avaient été conquis sur le duc de Ferrare; Crémone et la Ghiaraddada dépendaient du duc de Milan, auquel elles avaient été cédées par Louis XII (1).

(1) Ghirardini, Hist. di Bologna. — Leandro Alberti, Descrizione d'Italia.

Digitized by Google

Ravène, Ferrare, Faënza, Rimini étaient revendiquées par Jules II, comme appartenant au patrimoine de Saint-Pierre. Le pape intima l'ordre aux Vénitiens de restituer au saint-siége les domaines qu'ils avaient usurpés. Venise répondit au pape qu'elle n'avait pas enlevé ces deux villes à l'Église romaine, mais à César Borgia (1). Le pape la menaça des foudres du Vatican : Venise ne daigna pas lui répondre. Alors le pape s'adresse à tous les ennemis de la république pour obtenir la restitution des fiefs de Rome : à Maximilien, à Louis XII, à Ferdinand d'Aragon (2). Jules II était sûr de la coopération de ses alliés, qui tous comptaient en servant les intérêts du saint-siége recouvrer ce qu'ils croyaient à jamais perdu.

Ce fut le prétexte de la ligue qui se forma bientôt à Cambrai contre Venise, et dont le pape, l'empereur et le roi de France furent les principaux promoteurs. A Cambrai les hautes puissances se partagèrent d'avance les dépouilles des vaincus. Au pape Ravenne, Faënza et Rimini ; à l'empereur Maximilien, Vicence, Vérone et Padoue ; à Louis XII, duc contesté de Milan, Crémone, la Ghiaradadda, Brescia, Crème et Bergame ; au roi d'Espagne, Manfredoni, Trani, Brindisi et Otrante.

Au mois d'avril 1509, suivant les stipulations convenues, le roi de France envahit les terres des Vénitiens, avec 40,000 hommes ; l'armée du pape entra dans la Romagne, sous la conduite de François Marie de la Rovère, duc d'Urbin ; Raymond de Cardonne se jeta dans la Lombardie avec les troupes du roi de Naples ; le duc de Ferrare s'empara de la Polésine, et l'empereur occupa Trente,

(1) Schmidt, Hist. des Allemands, l. c., in-8°, t. V, p. 440.
(2) Lingard, l. c., t. II, p. 138.

Digitized by Google

pour surveiller les opérations des confédérés (1).

En même temps le pape excommuniait la république. Dans la bulle qu'il fulmina contre les Vénitiens, il les accusait de n'être chrétiens que de nom, de renier l'Évangile, et de s'être montrés constamment envers le saint-siége désobéissants et félons. Le 14 mai les Vénitiens, sous les ordres de deux anciens généraux, le comte de Pitigliano et Barthélemy d'Alviane, s'avancèrent à marches forcées pour barrer le chemin à l'armée française. Pitigliano était d'avis de surveiller simplement les mouvements de l'ennemi sans engager le combat; mais la fougue de d'Alviane l'emporta sur la prudence du vieux général : les Vénitiens crièrent *Marco! Marco!* C'était le signal du combat. Le combat ne dura qu'un instant : les Vénitiens furent battus à la Ghiaradadda, et d'Alviane fait prisonnier (2). Déconcertés par la perte de cette bataille, les républicains manquèrent de courage, se retirèrent en toute hâte, et s'enfermèrent à Venise derrière leurs vaisseaux (3). En moins de quinze jours Louis se rendit maître de Crémone, Peschiera, Crème, Brescia, Bergame et de toutes les places qui dépendaient autrefois du Milanais. Les villes conquises sur l'Empire ouvrirent leurs portes à Maximilien. Le duc d'Urbin, à la tête de l'armée pontificale, s'empara de Ravenne, de Cervia, de Faënza et de Rimini. Le duc de Ferrare emporta Rovigo, et le marquis de Mantoue força quelques citadelles (4). Le moment était décisif : il est

(1) Mézerai, Hist. de France. — Sardi, Historia di Ferrara.

(2) Schmidt, l. c., t. V, p. 445. — Raynaldus, Ann. eccl. ad annum, 1509.

(3) Seissel, Histoire de Louis XII. — Guicciardini, Storia d'Italia, lib. VIII, Firenze, 1818.

(4) Petrus Martyr, epist. 418.

Digitized by Google

certain que si Maximilien, au lieu de rester à Trente pour y recevoir l'ambassadeur de la république, Antoine Giustiniani, qui demandait grâce à genoux (1), eût marché sur Venise, c'en était fait de la république. Cette inaction de l'empereur sauva Venise, qui comprit qu'un État auquel tant de ressources restaient encore, pouvait se relever de l'échec de la Ghiaradadda, et rompre la ligue de Cambrai, sinon par la force des armes, du moins par les voies de la diplomatie (1).

Louis XII, après sa victoire, avait repris le chemin de la France, laissant à la Palice un corps de troupes qui devait faire sa jonction avec l'armée de Maximilien. Ce fut pour les Vénitiens un événement heureux que l'éloignement du monarque français : ils en profitèrent pour réunir des troupes nouvelles et surprendre Padoue, en même temps qu'ils jetaient dans le Frioul un noyau de soldats assez fort pour tenir en échec l'armée impériale. A l'aide du sacrifice de quelques villes, ils se réconcilièrent avec Ferdinand (2), et à force de soumissions et de protestations de repentir, finirent par apaiser le pape qui leva l'interdit jeté sur la république.

Jules II triomphait : il avait humilié l'orgueil de Venise, et obtenu la restitution des anciens domaines du patrimoine de l'Église; mais son œuvre n'était pas accomplie. Deux monarques puissants, le roi de France et l'empereur d'Allemagne menaçaient, s'ils restaient unis, l'indépendance de l'Italie : l'un en occupant le duché de Milan, l'autre en campant derrière les murailles de Vérone et de Vicence. On répandait le bruit d'un traité secret entre ces deux monarques pour se partager la Péninsule. Il fallait pour

(1) Mariana, De reb. Hisp., l. 29, c. 19.
(2) Bembo, Hist. Venet., l. VIII.

Digitized by Google

sauver la nationalité italique, que le pape se rapprochât des Vénitiens, détachât Ferdinand de la ligue, brouillât l'empereur avec le roi de France, appelât les Suisses en Italie, et entraînât le roi d'Angleterre dans une guerre contre la France. C'étaient là des projets qui demandaient une rare activité d'esprit et de corps, un courage incapable de plier contre les difficultés, une constance inébranlable dans le danger, de l'ambition et de l'enthousiasme, la fougue ardente d'un jeune homme, et la maturité de jugement d'un vieux diplomate : or Jules II possédait toutes ces qualités (1).

En quelques semaines le pontife voyait sa politique couronnée de succès : Venise en se désistant de toutes ses prétentions sur les villes de la Romagne que les armes du saint-siége lui avaient enlevées, donnait aux sujets de l'Église la liberté de naviguer dans les eaux du golfe, et renonçait au droit d'être représentée à Ferrare par le *Bisdominio;* Ferdinand promettait d'abandonner la coalition, sous la condition qu'il obtiendrait de Rome l'investiture de Naples; Schinner, l'évêque de Sion, partait pour la Suisse et au son du cor alpestre, appelait les montagnards de l'Uri et de l'Unterwald au secours de l'Église; et Henri VIII, en recevant des mains de l'archevêque Warham la Rose d'or (2) que Rome lui envoyait, dé-

(1) Machiavel, alors député de la république, se plaît à rendre justice au génie de Jules II. Voir ses dépêches dans le t. VIII de ses œuvres, Biblioteca scelta di opere italiane, Milano, 1820, in-12. — Cette guerre, dont l'Italie fut le théâtre en 1510-12, a été fort bien décrite dans le chapitre de l'Histoire de Henri VIII par M. Sharon Turner, qui a pour titre : View of the state of Italy and Europe at the accession of Henri VIII., t. I, p. 72 et suiv.

(2) Alexandre III, en l'envoyant au roi de France (Louis VII) lui écrivait :

« Undè et cum nos antecessorum nostrorum vestigia subsequentes, non invenimus cui tam dignè, sicut Excellentiæ tuæ, florem hujus-

Digitized by Google

clarait qu'il était prêt à se rallier à la politique pontificale. Jules, dans une lettre au roi d'Angleterre (1), avait adroitement flatté la vanité du jeune prince en lui donnant le titre de chef de la ligue sainte qui, sous les auspices du chef de la catholicité, devait se former pour mettre un terme à l'ambition de Louis XII et délivrer l'Italie (2). Wolsey, dont le crédit croissait de jour en jour, gagné par les promesses de la cour de Rome, servait chaudement les intérêts de Jules II. Il était difficile que l'oreille de Henri ne s'ouvrît pas aux douces flatteries de l'aumônier qui, pour plaire à son jeune maître, l'accompagnait partout, à la chasse, aux tournois, au bal, au jeu, de moitié dans tous les plaisirs que goûtait son maître, et partageant même ceux que lui défendaient l'Évangile et sa soutane (3).

Si l'on en croit les chroniques de l'époque, ce n'était pas seulement sur l'esprit du prince que Wolsey exerçait un ascendant irrésistible; on ne pouvait le voir sans être fasciné par la douceur de sa voix et le charme de sa parole : l'humaniste surtout était ravi de tout ce qu'il trouvait de trésors dans la conversation du lettré. Quand Wolsey parlait de l'antiquité, c'était en poëte inspiré. Il se connaissait en peinture, en musique, en sculpture. Un moment on crut que, grâce à son intervention, Raphaël allait quitter la cour de Jules II pour venir habiter l'Angleterre (4). On lui

modi dabemus offerre...— Notæ in L. III Guillelmi Neubrigensis, De rebus anglicis, à Joanne Picardo Bellov canonico. »

(1) Voir la lettre de Jules II dans l'Histoire de la Réformation, par Burnet, aux PIÈCES JUSTIFICATIVES.

(2) Si enim pontificem Gallus straverit sub pedibus, se sperat universam Italiam habiturum, legesque daturum universis christianæ religionis principibus, quales libuerit. — P. Martyr. Ep., p. 246.

(3) Sæpe numerò psallebat, saltabat, sermones leporis plenos habebat, ridebat, jocabatur, ludebat.—Polyd. Virgil., l. c., p. 17.

(4) Howard, l. c., p. 71.

Digitized by Google

reprochait son goût pour la dépense, mais avant d'avoir vu sa demeure, qui ressemblait à la boutique d'un antiquaire, et où tout se heurtait dans un désordre d'artiste, tableaux et statues, armes de luxe et manuscrits, vieilles gravures et vieux livres.

Colet, en le voyant de sa tourelle de Saint-Paul, passer tous les jours pour prendre la barque de Greenwich, prophétisait à Érasme que le petit bachelier d'Oxford serait un jour premier ministre d'Angleterre. Le philosophe, alors en Hollande, prenait ses précautions, noircissait du papier, commentait, traduisait, et son livre achevé, écrivait en tête : *A Wolsey, aumônier du roi.* Mais pendant que le manuscrit voyageait, l'aumônier devenait chanoine de Windsor (1). Érasme se remettait au travail, faisait un livre nouveau qu'il dédiait au *chanoine de Windsor.* Mais la poste allait moins vite que la fortune de Wolsey. En moins de huit jours le chanoine était métamorphosé en doyen de chapitre ; et Érasme, dépité, jetait sa plume au vent, ne sachant quel titre donner au favori qui, chaque semaine, changeait de vêtement et de dignité (2).

Aux instances du pape, pour détacher Henri VIII de la ligue de Cambrai, vinrent se joindre celles du roi d'Aragon qui, depuis la ruine des Vénitiens, craignait que Louis XII ne le troublât dans la possession de Naples. Ferdinand ne frappait jamais son ennemi que dans l'ombre. Afin de pouvoir porter au monarque français des coups plus assurés, il voulut que les mesures qu'on allait prendre contre ce prince fussent tenues secrètes. Le 6 janvier il donna l'ordre à Louis de Carrar de Villaragod, son ambassadeur à Londres, de traiter avec Henri VIII

(1) Rymer, Fœdera, t. XIII, p. 293.
(2) Howard, l. c., p. 72.

Digitized by Google

d'une alliance entre les couronnes d'Angleterre et d'Espagne.

Le traité ne fut signé que le 24 mai suivant (1) (1510). Il stipulait la promesse de secours mutuels en cas d'agression étrangère. Si l'une des hautes puissances contractantes était attaquée par quelqu'un de ses voisins, l'autre était obligée de déclarer la guerre à l'agresseur. Si le roi de France formait des projets contre l'indépendance de l'Espagne, Henri VIII devait marcher en personne au secours de Ferdinand (2).

Jules II, impatient d'exécuter les projets qu'il méditait, ordonna d'un ton de maître au duc de Ferrare de joindre ses armes à celles de l'Église. Le duc, quoique vassal de Sa Sainteté, refusa de rompre avec Louis XII. Alors l'armée papale envahit les domaines d'Alphonse (3). Louis, qui savait que le crime réel du duc était son attachement aux intérêts de la France, résolut de secourir à tout prix un fidèle allié.

Chaumont partit donc de Milan, et par un mouvement imprévu surprit le pape dans Bologne. Jules II était au lit, malade de la fièvre; mais son âme n'était point abattue. S'il consentit, à la prière de ses cardinaux, à négocier avec le général français, ce fut pour gagner du temps. Il attendait Colonne qui s'avançait à la tête d'un corps de cavalerie, quelques escadrons de Vénitiens dont on apercevait déjà les étendards, et ses troupes que commandait un officier expérimenté. Chaumont, au lieu de se saisir de la personne du pon-

(1) Rymer, Fœdera, t. XIII, p. 281.

(2) Item Rex sic requisitus, statim post ipsam requisitionem, se regis sic invadentis hostem publicè declarabit, et guerram actualiter aget in propriâ personâ, si rex Gallorum fuerit. — Rymer, l. c.

(3) Lingard, l. c., t. II, p. 139.

Digitized by Google

tife, perdit un temps précieux avec les commissaires du saint-siége, puis se retira l'âme agitée de remords, tomba dans une maladie de langueur, et mourut bientôt en implorant la miséricorde du pape et le pardon du crime d'avoir porté les armes contre l'Église.

Jules II dénonça bientôt au roi d'Angleterre « l'insolence » de Louis XII qui, en pleine paix, avait outragé le vicaire du Christ en le tenant captif dans Bologne, et en cherchant à le faire prisonnier : « attentats qu'il avait dû punir en excommuniant tous les généraux de son déloyal ennemi. » En France le manifeste de Sa Sainteté fit une vive impression. La reine Anne, enceinte lors de la rupture entre Jules et son époux, avait prié le roi de cesser ses hostilités contre le pape, parce qu'elle craignait que cette guerre impie n'attirât sur la France la malédiction céleste (1). Mais Louis XII fut inflexible ; il convoqua les évêques de son royaume à Tours pour les consulter sur la conduite qu'il avait à tenir envers le pontife irrité : l'assemblée fut d'avis que le roi devait encore une fois offrir la paix au saint-siége, et que si le pape la repoussait, il pouvait, en toute sûreté de conscience, l'attaquer jusque dans ses États. La lutte continue. Pour braver Jules II, Louis XII, après avoir gagné quelques cardinaux, convoque un concile à Pise : il veut réformer, annonce-t-il, l'Église dans le chef et dans les membres. Les Pères s'assemblent, mais hués par la populace ils se hâtent de quitter les bords de l'Arno pour se réfugier à Milan (2), où les enfants les poursuivent à coups de pierres ; de Milan ils traversent les Alpes et s'abattent à Lyon, et dans cette Rome

(1) Bembo, Hist. Ven., lib. IX.

(2) Macchiavelli, Legazione alla Corte di Francia (Opere), vol. X, p. 306.

Digitized by Google

des Gaules, sont accueillis par des ris et des sifflets : les femmes se signent en les apercevant, et le clergé leur ferme les portes de la cathédrale. Cette majesté qui règne au Vatican, a pour elle la sympathie religieuse de toutes les populations (1). Du reste, Jules II ne montre aucune crainte ; au conciliabule, il oppose un concile, et somme les évêques de la chrétienté de se réunir à jour fixe dans la grande basilique de Latran : et les évêques dociles se mettent en route et arrivent à Rome de toutes les parties du monde. A Rome, au nom du Dieu tout puissant, Jules excommunie les cardinaux félons, qui, remplis de terreur et de confusion, préparent leur repentir et leur soumission (2). Plus tard un manifeste du Vatican dénonce à toutes les cours européennes l'ambition d'un prince qui, « non content de son beau royaume de France, s'est emparé du Milanais, veut envahir les États de l'Église, et annonce, à l'aide de médailles impies, l'intention de perdre le nom de Rome qu'il traite de Babylone (3). »

(1) Guicc., Storia d'Italia, lib. X, vol. I, p. 559.

(2) Voyez notre Histoire de Léon X, t. I, ch. XII.

(3) Joannis Harduini Explicatio nummi sub Ludovico Francorum rege cusi inscriptique : *Perdam Babylonis nomen*, p. 905. Harduini opera, in-fol., 1709.

Leblanc l'a décrite (Monnaies de France) : la tête couronnée de lys, avec l'épigraphe : *Ludo.: Fran. regnique Neapol. R.*, derrière trois fleurs de lys superposées de la couronne, et dans l'écusson l'inscription *Nomen perdam Babylonis*.

De Thou, *Historia sui temporis*, lib. I, p. 16, éd. Buckley, y trouve une menace contre Rome et une allusion au passage d'Isaïe, ch. XIV, v. 22, ubi de Chaldaïca Babylone dicitur : *Perdam Babylonis nomen*.

Hardouin n'est pas de cette opinion :

« La monnaie a été frappée, dit-il, quand Louis était roi de Naples, comme l'inscription le porte : *Ludovicus Francorum regnique Neapolitani rex*. Or, après l'année 1503, Louis XII n'a pas pris le titre de roi de Naples. Les rois de Naples s'intitulaient rois de Jérusalem depuis Frédéric II, empereur : c'est le titre que prend Louis XII, *procuratione parlamenti provinciæ, anno* 1501 : REX FRANCIÆ,

Maître de Rome, Louis le serait bientôt de l'Italie tout entière, et alors l'équilibre européen était rompu. On comprend de quelles craintes devaient être agitées les puissances étrangères : la peur les réunit, et la religion fut le masque dont elles se couvrirent pour cacher leur ambition. Un seul homme, parmi toutes les têtes couronnées, agit franchement : c'est Jules II, qui proclame partout qu'en chassant les Français, il veut affranchir son pays et sauver la nationalité italique. Noble pensée qui, si nous ne nous trompons, doit excuser la fièvre belliqueuse dont le vieillard est malade. Sous la cotte de mailles qu'a revêtue le pontife au siége de la Mirandole bat le cœur d'un patriote, ajoutons d'un chrétien ; car la patrie délivrée, le pape déclare qu'il appellera toutes les nations alliées à s'unir contre les infidèles qui, partis de Constantinople, s'avancent en Allemagne pour abattre, partout où ils passent, la croix du rédempteur.

Nous ne croyons pas à ces beaux semblants de piété qu'affectent alors les princes chrétiens. Ils parlent d'entreprendre une guerre d'extermination contre les Turcs, d'éteindre le schisme dont Louis XII menaçait Rome, de défendre l'Église dont s'étaient séparés quelques cardinaux rebelles : autant de prétextes pour colorer leur ligue contre la France.

Bientôt, en effet, un traité d'alliance offensive et défensive fut signé entre le pape, Ferdinand et la répu-

Neapolis et Jerusalem. — Roi de Jérusalem, Louis menace de recouvrer la Terre sainte, de ravager l'Égypte jusqu'au Caire, que tous les écrivains nomment *Babylo*, *pro Babillone*, ancien nom du Caire.

C'est au Caire que les soudans régnaient alors.

Mais on connaît l'humeur paradoxale de Hardouin ; son opinion, appuyée du reste par Du Cange, a été combattue par plusieurs savants italiens (Voir Luigi Rossi, Vita e pontificato di Leone X, tradotta da Guglielmo Roscoe. Milano, 1816, t. III, p. 225 et suiv.).

Digitized by Google

blique de Venise (1). Maximilien hésitait à rompre avec Louis XII. Tout récemment il s'était plaint amèrement, dans une lettre aux habitants de Gelnhausen, de la conduite de Jules II. « C'est pour repousser les infidèles, disait-il, que l'empereur et le roi de France ont généreusement accordé des subsides au saint-siége, mais, au lieu de s'en servir pour le triomphe de l'Évangile, le pape les emploie à ruiner l'Italie. Comme roi des Romains, j'ai le droit, ajoutait-il, de veiller sur l'église du Christ : j'ai donc résolu de convoquer un concile où la chrétienté tout entière sera représentée (2). » Jules II méprisa les menaces de l'empereur, et Ferdinand se chargea de démontrer à Maximilien que leur intérêt commun exigeait qu'on s'opposât aux progrès des Français en Italie; Maximilien finit par se joindre aux alliés. Henri céda sans combat aux prières de Sa Sainteté. Comme récompense de son obéissance au chef de la catholicité, Jules continuait de lui promettre le titre de roi très-chrétien que Louis XII avait perdu depuis son schisme (3). Et Wolsey montrait à son maître, comme un héritage facile à ressaisir, les belles provinces françaises que ses ancêtres comptaient parmi leurs domaines.

Young fut donc envoyé en ambassade à Paris pour exhorter Louis XII à cesser une guerre impie avec le saint-siége, à restituer Bologne à l'Église, à dissoudre l'assemblée de Pise, à reconnaître le concile de Latran, et à délaisser Alphonse, duc de Ferrare. Le roi, qui connaissait les sourdes menées de ses ennemis, fit une réponse évasive. Alors, les rois d'Angleterre et d'Espagne conclurent un nou-

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 139.
(2) Lunig, cité par Schmidt, t. V, p. 456.
(3) Herbert's Life of Henri VIII., p. 18.

Digitized by Google

veau traité d'alliance, le 17 novembre 1511 (1). Après avoir invoqué « le Dieu tout-puissant, notre Seigneur Jésus-Christ, la cour céleste, protecteurs et vengeurs de la sainte Église opprimée, » ils déclarèrent la guerre au roi de France qu'ils allaient poursuivre, non-seulement en Italie, mais encore jusque dans son royaume, et d'abord dans la Guienne, cette province détachée de la couronne d'Angleterre, et qu'ils voulaient restituer à son maître légitime (2).

Reconquérir une province qui jadis avait fait partie des domaines de ses ancêtres était une pensée qui flattait la vanité et l'ambition de Henri VIII ; il était trop jeune et trop amoureux de gloire pour la repousser. Peut-être aussi qu'il se sentait ému à la vue du vieux pontife romain, qu'un des soldats de Louis XII avait été sur le point de faire prisonnier, dont le fils aîné de l'Église affichait la déchéance sur les piliers des basiliques de la France, et qui, couché sur son lit de douleur, et lâchement trahi par quelques-uns de ses frères, levait ses mains pour implorer l'assistance de ses alliés. Il y avait dans les accents du noble vieillard, abandonné par les siens, quelque chose de sympathique bien propre à toucher une jeune âme. A vingt-deux ans on obéit aux souvenirs de l'enfance ; à cet âge on n'a que la mémoire du cœur. Or il ne faut pas oublier que Henri avait été élevé sur les genoux d'une femme douée d'une piété exemplaire. « C'est pour obéir à la voix de Dieu, au cri de l'Église, c'est comme champion du Christ, c'est pour défendre ses droits qu'il fera la guerre à la France (3). »

(1) Rapin de Thoyras, l. c., t. VI, p. 42. — Rymer, Acta, t. XIII, p. 311.

(2) Rapin de Thoyras, l. c., t. V, p. 42.

(3) That it was according to his duty and to the church, that for

Digitized by Google

Pendant que Maximilien et Ferdinand travaillaient dans l'ombre à l'abaissement de nos armes, Henri VIII agissait en véritable chevalier. Par ses ordres, un nouvel ambassadeur était parti de Londres comme roi d'armes, pour intimer au monarque français la restitution de la Guienne, ancien patrimoine de la couronne d'Angleterre. A cette insolente provocation, Louis XII répondit en prince qui n'avait jamais compté le nombre de ses ennemis : la guerre était déclarée entre les deux puissances (1).

Le 4 février 1512, le parlement s'assembla pour recevoir un message royal. Henri, en communiquant aux Chambres le dessein qu'il avait de faire la guerre à la France, protestait, qu'en recourant aux armes, son unique but était de délivrer le pape, et de dissoudre le concile schismatique de Pise. Le parlement accorda des subsides de deux dixièmes et de deux quinzièmes (2).

Il avait été convenu entre Ferdinand et Henri, qu'au mois d'avril le roi d'Angleterre mettrait sur pied un corps de 6,000 hommes, commandés par un officier habile, et le roi de Naples 300 hommes d'armes, 1,500 chevaux légers, et 4,000 hommes de pied, pour envahir la Guienne ; et que chacune des puissances équiperait, pour tenir la mer, une flotte de 3,000 marins.

Henri se fiant à la coopération de son allié croyait conquérir sans peine la Guienne ; mais il était trompé par son beau-père, que Machiavel avait sans doute étudié quand il écrivit le livre du Prince. Ferdinand, qui feignait de travailler pour les intérêts

God's quarrel as for recovering his own right, he would pursue and continue the war.—To sir David Owen.—Strype's Memor., t. I, p. 6.

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 140.

(2) Lingard, l. c., t. II, p. 140.

Digitized by Google

du saint-siége et de son gendre, n'avait qu'un dessein : de conquérir la Navarre, en s'aidant des troupes anglaises et de l'intervention spirituelle de Jules II (1).

A l'époque fixée par les traités, le marquis de Dorset, brave militaire, parut à la tête des forces anglaises sur les côtes du Guipuscoa, pendant qu'Édouard Howard, lord amiral, croisait entre l'Angleterre et l'Espagne (2).

Dorset ne tarda pas à s'apercevoir que la générosité chevaleresque dont Ferdinand faisait parade envers son gendre, n'était qu'une comédie habilement jouée. Il voulait marcher sur Bayonne, et s'ouvrir, par la prise de cette place, le chemin de la Guienne. Mais Ferdinand objecta qu'il fallait avant tout s'assurer de la fidélité de Jean d'Albret, roi de Navarre, qui pourrait, pendant les opérations du siége, couper les communications entre l'Espagne et l'armée combinée (3). Il pensait qu'il était un chemin plus sûr pour envahir la Guienne : la Navarre elle-même, quand on se serait assuré de la possession de trois ou quatre places importantes de ce royaume. En conséquence, le rusé monarque demandait, dans des termes pleins d'une cauteleuse affection, que Dorset allât joindre avec toutes ses forces le duc d'Albe, prêt à former l'avant-garde de l'armée d'expédition, et à s'exposer aux premiers dangers. Le général anglais, qui ne pénétrait pas les desseins de Ferdinand, après avoir pris l'avis de son conseil, répondit au roi que ses instructions ne lui prescrivaient pas de rien entreprendre contre d'Albret. Ferdinand insista, cherchant à amuser le mar-

(1) John Campbell's Lives of the British Amirals, t. I, p. 318.
(2) Lingard, l. c., t. II, p. 141.
(3) Gabriel Chappuy, Histoire du royaume de Navarre, p. 630.

Digitized by Google

quis par la promesse d'une coopération active des troupes espagnoles pour faire le siége de Bayonne quand Pampelune serait prise. Pampelune, assiégée, capitula le 25 juillet 1512, et Ferdinand eut bien vite trouvé de nouveaux prétextes pour différer sa jonction avec l'armée anglaise : n'y avait-il pas d'autres places de la Navarre qui pouvaient arrêter la marche et compromettre le succès de l'expédition (1)?

Le duc d'Alva continua donc de parcourir la Navarre, réduisant les forteresses qu'il trouvait sur son chemin, pendant que Dorset, immobile dans son camp, se contentait de suivre les mouvements du vainqueur.

Ce rôle ne pouvait convenir à un officier aventureux comme Dorset, qui se plaignit à son maître des ruses de Ferdinand. Le roi l'avait prévenu, en envoyant à Londres Martin d'Ampios, pour réclamer contre l'inaction systématique du général anglais. Henri, trompé, dépêcha un héraut d'armes à Dorset, qui reçut ordre d'obéir à Ferdinand. Sûr désormais de la coopération de cet officier, Ferdinand annonça qu'il était prêt à se jeter dans la Guienne si son allié voulait l'y suivre (2).

L'armée française occupait une forte position. Retranchée entre Bayonne et Salvatierra, elle avait devant elle la Bidassoa que l'ennemi ne pouvait franchir sans danger. Le plan de campagne que Ferdinand proposait à Dorset était inexécutable. L'armée anglaise, si elle eût suivi le chemin que lui traçait le roi d'Espagne, pouvait être compromise. Dorset ne voulant pas heurter les lignes françaises

(1) Mariana, Historia de rebus Hispaniæ, lib. XXX.—Hall, p. 17 — Campbell, l. c., t. I, p. 319.

(2) Lingard, t. II, p. 141. — Herbert, p. 20, 24. — Petrus Martyr, Epist., p. 254, 256, 263, 264. 267, 268.

Digitized by Google

avec une armée affaiblie par les maladies et la faim, refusa d'envahir la Navarre, et finit par prier Ferdinand de lui prêter des vaisseaux pour retourner en Angleterre. C'est en ce moment que le héraut arrivait au camp anglais, porteur des ordres de Henri; mais l'armée, indignée, se mutina, et il fut impossible de la retenir plus longtemps; elle fit donc voile pour l'Angleterre, dont elle toucha les côtes le 1er novembre.

Ferdinand triomphait : il avait joué son gendre, et se voyait maître, à cette heure, de toute la Navarre que Louis XII chercha, mais inutilement, à lui enlever. Il fallait conserver sa conquête : Ferdinand sollicita de Jules II une bulle d'excommunication contre Jean d'Albret, et que le pape accorda, dit on. C'est cette bulle, qui déposait Albret à cause de son attachement aux schismatiques, et dont l'existence est fort problématique, qu'invoquent les rois de Naples pour fonder leurs prétentions sur le royaume de Navarre (1).

Les armes d'Angleterre devaient être aussi malheureuses sur mer que sur terre. Henri donna le commandement de sa flotte à Edouard Howard, fils aîné du comte de Surrey. Sir Thomas Knevet, grand écuyer, avait son pavillon sur le Régent. Sir Thomas Brandon, depuis duc de Suffolk, sans attendre les ordres de l'amiral, attaqua le 10 août (1512), dans la rade de Brest, le vaisseau français le Cordelier, que commandait Primauget, vieux navigateur, et que montaient 1,600 hommes. Mais son bâtiment fut en un instant démâté par le feu de l'ennemi : sir Thomas Brandon dut s'éloigner. Alors on vit s'avancer lentement le Régent, qui venait prendre la place du vaisseau mis hors de

(1) Notice des Mss. du roi, t. II, p. 570.

Digitized by Google

combat. Une lutte terrible s'engage entre ces deux géants des mers. Le combat continuait depuis plus d'une heure, quand un vaisseau de haut bord accourt au secours de Knevet. Alors Primauget, qui voit sa perte inévitable et veut sauver l'honneur de son pavillon, met le feu au Cordelier, et va avec sa masse de bois enflammé jeter le grapin sur le Régent, et lui communique l'incendie qui la dévore. Les deux vaisseaux s'abîment bientôt dans les flots, au milieu des cris de désespoir des combattants (1), pendant que sir Édouard, à genoux sur le tillac, joint les mains et fait vœu de ne voir son roi en face qu'après avoir vengé la mort du noble et vaillant chevalier, sir Thomas Knevet (2).

(1) Polyd. Virgil., l. c., p. 14, 15. Le combat est très-bien décrit par cet écrivain.

(2) A ce combat naval prirent part les vaisseaux anglais :

	Tonn.		Tonn.
The Regent,	1000	The Lyon,	120
The Mary-Rose,	500	The Barbara,	140
The Peter Pomegranate,	400	The George of Falmouth,	140
John Hopton's Ship,	400	The Peter of Fovey,	120
The Nicholas Reede,	400	The Nicholas of Hampton,	200
The Mary-John,	240	The Martenet,	180
The Anne of Greenwich	160	The Genet,	70
The Mary-George,	300	The Christopher Davy,	160
The Dragon,	100	The Sabyen,	120

— Archæologia, t. VI, p. 201.

Ce combat dont la France et l'Angleterre s'attribuèrent les honneurs, donna lieu à une dispute littéraire fort vive entre Brice et sir Thomas More.

Brice, Bris, Brixias (Germanus), secrétaire particulier de la reine de France (Epist. Mori Erasmo, Grenici, 1520 : cum sit reginæ à secretis), composa, sous le titre de *Herveus, sive Chordigeræ navis conflagratio*, Paris, 1513, in-4° (Panzer, Annal. typ., t. IX, p. 364), un poëme latin en trois cent cinquante vers hexamètres pour célébrer la victoire navale des Français. Sir Thomas More, qui avait déjà composé, à l'occasion du couronnement de Henri VIII, un poëme sous le titre de : *In suscepti diadematis diem Henrici VIII, carmen*

Digitized by Google

gratulatorium, vit dans le chant de Brice une insulte à la gloire de l'Angleterre, et écrivit un poëme en l'honneur de Howard (Thomæ Mori Opera, Bas., 1518, in-4°, p. 242, 246). Mais peu content de célébrer son héros, il attaqua Brice dans diverses épigrammes (In Brixium Germanum falsè scribentem de Chordigerâ navi Gallorum, et Herveo ejus duce). Erasme, l'ami des deux humanistes, voulait que Brice se tût (Epist. Brixio d. d. Lovan, 1518), mais Brice releva le gant et répondit à More. (*Germani Brixii Antissiodorensis Antimorus. Erasmi ad eum et ipsius Brixii verbosa ad hunc epistola. Venundatur apud Conrad Resch, Lutetiæ, ex officinâ Petri Vidovei*, 1509, *in-4°, Panzer, t. VIII, p.* 57, *n°* 1108.)

La lutte n'était pas terminée. On vit paraître successivement : *In Chordigeram navem et Antimorum Sylvam Germani Brixii, Galli. — In hunc hendecasyllabum, imò tredecim syllabarum versum Germani Brixii, Galli, ex Antimoro sumptum.* Érasme vint se mêler à la lutte en écrivant à Brice : « Postremò nolim eos inter se dissentire quorum utrumque pari complector amore, » conseillant à More de garder le silence ; mais, peine inutile, les deux poëtes continuèrent pendant plusieurs années à se harceler l'un l'autre en vers et en prose. Scævola, dans ses *Elogia doctorum in Galliâ virorum, Jenæ*, 1696, in-8°, t. I, p. 10, 11, a résumé ainsi la dispute : « A Thomâ Moro, Britannorum doctissimo, in describendâ unius navis Gallicæ cum duabus Anglicis pugnâ, versibus virulentis atrociter et improbè lacessitus, ex illo certamine doctorum omnium judicio facilè victor evasit. Non illustri quidem triumpho, cùm ad poetarum gloriam qui tempestate illâ passim in Italiâ florebant, neuter adhuc satis accederet. »

Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans ce combat naval, le nombre des vaisseaux anglais était supérieur de beaucoup au nombre des Français. Les Anglais avaient en ligne quarante-cinq bâtiments de différents bords (Campbell, l. c., p. 339, t. I).

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

GUERRE AVEC LA FRANCE. 1510-1512.

Henri continue d'être trompé par ses alliés. — Lettre de Léon X à ce prince pour l'engager dans une ligue contre la France. — Préparatifs de guerre de l'Angleterre. — Henri débarque à Calais. — Bataille des Éperons. — Siége et prise de Tournay. — Guerre d'Écosse. — Bataille de Flodden et mort de Jacques IV. — Skelton. — Catherine.

C'était pour l'Angleterre un véritable affront que ce combat naval dans les eaux de Brest entre quarante-cinq de ses meilleurs navires, et trente-cinq vaisseaux français, dont quelques-uns pouvaient à peine tenir la mer. A Londres, la perte du Régent avait été regardée comme une calamité publique. Wolsey, en apprenant ce funeste événement, écrivait à Fox : « Mylord, au nom de Dieu, gardez ces nouvelles pour vous seul ; hors le roi et moi, personne ne les connaît encore (1). »

Henri continuait d'être la dupe des belles promesses des confédérés qui, depuis la retraite des Français d'Italie, l'encourageaient à poursuivre ses hostilités contre Louis XII, en lui promettant de mettre à sa disposition toutes les troupes qu'ils pourraient réunir pour envahir la France. Cette fois, la

(1) Fiddes, Coll., p. 9.

Digitized by Google

Guyenne ne pouvait échapper à l'Angleterre. Dans le livre (1) où Maximilien écrivait les injures qu'il recevait du roi de France, pas une seule page blanche ne restait : Henri était donc sûr de l'empereur. Ferdinand, qui venait de conquérir la Navarre, n'avait plus de motifs pour user dans ses intérêts personnels les forces de son allié ; Henri devait donc compter sur le roi d'Espagne. Jules II, après la délivrance de l'Italie, pouvait-il pardonner au prince qui tout récemment avait fait écrire sur une médaille : « Je perdrai le nom de Babylone ? » Henri avait donc droit de compter sur l'amitié du saint-siége.

Mais le Tudor était encore une fois le jouet de son imagination. Ferdinand voulait se servir de la terreur qu'inspiraient les armes d'Angleterre pour garder en repos la Navarre ; certain qu'attaqué par Henri, Louis XII n'était plus en état de disputer à l'Espagne d'inaccessibles montagnes.

Maximilien, en fomentant la guerre, cherchait à emplir ses coffres à l'aide de subsides que ses alliés lui payaient pour entretenir des troupes qu'il ne mettait jamais sur pied.

Jules II, satisfait d'avoir rétabli la maison de Sforze à Milan, les Médicis à Florence, recouvré les anciens fiefs de l'Église, et délivré son pays, n'avait aucun intérêt à réduire la France au désespoir. Le pontife, du reste, malade, agonisant, n'avait plus que quelques jours à vivre.

Louis XII ne se laissait point abattre par les revers. Au moment où Léon X montait sur le trône pontifical, le roi de France songeait à reconquérir Milan, qui depuis quinze ans coûtait tant de

(1) Rapin de Thoyras, t. V, p. 54.

Digitized by Google

sang à l'humanité (1). Ingrats envers les alliés qui les avaient sauvés, les Vénitiens signèrent à Blois, le 13 mars, un traité où ils promettaient au roi leur appui, pour l'aider à recouvrer le Milanais, et à réunir au duché le Crémonais et la province de la Ghiaradadda. Bergame, Brescia et Crème devaient rentrer sous la domination de la république (2).

Les préparatifs de la France et de Venise causèrent un vif chagrin à Léon X, qui pensait inaugurer son pontificat par la réconciliation de tous les princes chrétiens. Le saint-siége était donc une seconde fois menacé d'être dépouillé des États de Parme et de Plaisance. Le pape, résolu de s'opposer aux projets du roi de France, avait besoin, pour les déjouer, du secours de l'Angleterre.

De tous les monarques européens, Léon X excepté, Henri était l'humaniste le plus distingué. Or, le pape s'était proposé de gagner tout à la fois l'oreille et le cœur du royal écolier. Dans une lettre latine, dont la phrase cicéronienne s'épand en harmonieuses périodes, Léon affecte de relever les belles qualités dont le ciel, avec une sorte de prodigalité, avait doué l'adolescent; et parmi ces vertus, parures chrétiennes du roi de la Grande-Bretagne, le pape n'oublie pas le dévouement au saint-siége dont le prince, depuis son avénement à la couronne, n'a cessé de donner d'éclatants témoignages. Pour l'engager à persévérer dans sa piété envers la chaire de Saint-Pierre, il lui promet, en termes voilés, des grâces nouvelles, probablement le titre de roi Très-Chrétien, dont Jules II avait déjà menacé de déposséder Louis XII (3).

(1) Guicc., l. c., t. I, l. XI.

(2) Lunig, Cod. dipl., t. II, p. 2005. — Du Mont, Traités, t. IV, part. I, p. 182.

(3) Id cùm, ut spero, ipse feceris, curabo profectò ego enitarque

Digitized by Google

Or cette phraséalogie latine, dont Léon X semblait avoir dérobé le secret au grand orateur de Rome; cette mélodie de sons qui faisait l'effet de la musique ; ce choix savant d'épithètes qui relevaient la valeur de chaque expression que l'écrivain voulait mettre en relief; ce doux parfum de louange qui circulait dans toute la lettre, avaient séduit et comme enivré l'âme et le cerveau du jeune prince. La barque qui portait avec l'épître, des présents du pape pour Henri, remonta la Tamise, et fut reçue sur la jetée de Greenwich au bruit des cloches et du canon (1). Henri ne tarda pas à signer avec une effusion de pieuse reconnaissance envers l'élève de Politien le traité de Malines, où les parties contractantes déclaraient se réunir pour défendre l'indépendance du saint-siége. Toutefois Maximilien, gagné par Rome, ne voulut engager sa signature qu'à prix d'argent. Il fallut que Henri prît l'engagement de lui compter une somme de cent mille écus en trois payements égaux (2). Le cardinal de Bambridge, ambassadeur d'Angleterre à Rome, annonçait publiquement que l'intention de son maître était d'en finir avec la France (3).

Le peuple partageait les illusions du cardinal : les communes accordèrent au souverain, pour faire la guerre à Louis XII, un subside et une capitation sur tous ses sujets (4).

Sir Édouard Howard quitta, dans le courant d'avril 1513, les côtes d'Angleterre, avec 32 vaisseaux de

ut ea tibi ornamenta proficiscantur quibus lætari facilè possis te ejusmodi cogitationes suscepisse. — Bembi Epistolæ, epist. 23, Venetiis, 1552, in 8°.

(1) Andrew's Hist. of Gr.-Britain, t. I. Reign of Henry VIII.

(2) Appunctuamenta cum Leone, papâ, pro defensione Ecclesiæ. — Du Mont, Corp. dipl., t. IV, p. 173.

(3) Sa correspondance est au Brit. Mus., Mss. Cott., Vitell., B. 2.

(4) Le subside était levé sur les biens de chaque particulier; mais

Digitized by Google

guerre pour accomplir la promesse qu'il avait faite en présence de Dieu et de l'Océan. C'était un marin brave jusqu'à la témérité, et qui ne cessait de répéter que sans l'audace poussée jusqu'à la folie, un matelot n'était bon à rien : il devait périr victime de sa maxime favorite (1). La flotte française était mouillée dans le port de Brest, attendant, immobile, les six galères que Prégent amenait à son secours. Sir Édouard était résolu d'empêcher à tout prix la jonction. Il était si sûr du succès, qu'il avait écrit au roi de venir assister en personne à la défaite de l'armée navale française. Mais le conseil du prince lui enjoignit de n'attaquer la flotte ennemie que lorsqu'elle serait sortie du port (2) : Howard obéit. Cependant l'amiral français arrivait avec ses six galères et venait

c'était une ressource incertaine, à cause même de la difficulté d'évaluer la fortune de chaque individu. La capitation fut ainsi réglée :

Registres XXVI, XXVII.

	l. s. d.		l. s. d.
Un duc,	6 13 4	Propriétaires de biens	
Marquis ou comte,	4	meubles de 800 l.	2 13 4
Leurs femmes,	4	de 400 à 800,	2
Baron, baronnet et ba-		de 200 à 400,	1 6 8
ronne,	2	de 100 à 200,	13 4
Autres chevaliers, non		de 40 à 100,	6 8
lords du parlement,	1 10	de 20 à 40,	3 4
Propriétaires de terres		de 10 à 20,	1 8
d'un revenu annuel		de 2 à 10,	1
au-dessus de 40 l.,	1 10	Laboureurs et domesti-	
de 20 à 40,	10	ques avec des gages de	
de 10 à 20,	5	2 l. par an,	1
de 2 à 10,	2	de 1 à 2,	6
au-dessous de 2,	1	Tous les autres,	4

Voy. dans Herbert, Turner, Hume.

(1) It was a favourite maxim of this brave man, that no naval officer was good for any thing unless his courage amounted to a degree of madness; and to this startling axiom he now fell a victim. — Tytler, l. c., p. 54.

(2) Campbell, l. c., t. I, p. 342.

Digitized by Google

mouiller dans la baie du Conquet, près de Brest, entre deux lignes de rochers hérissées de canons. Alors Howard, avec deux galères, l'une qui porte le pavillon royal, l'autre dont il a donné le commandement à lord Ferrers, se dirige vers l'ennemi, et saute avec Carretz, chevalier espagnol, et cinquante Anglais sur le vaisseau de Prégent. Malheureusement, le grappin qu'il avait accroché au bâtiment se brise, et sir Édouard, après des prodiges de bravoure, tombe sous la pique d'un matelot qui le jette à la mer. A la vue de son vaisseau que le vent emporte, Howard, comprenant qu'il n'a plus d'espoir de salut, détache sa chaîne de chevalier et tous les insignes de son grade, qu'il livre à l'Océan, de peur que ces trophées ne tombent dans les mains de l'ennemi, et disparaît sous les flots (1).

Prégent poursuivit l'ennemi jusque sur les côtes de Sussex, mais Thomas Howard, à qui le roi donna la place du malheureux amiral (2), força la flotte française à rentrer dans le port de Brest, et reparut ensuite dans la Manche pour protéger le passage de l'armée anglaise de Douvres à Calais.

(1) Tytler, l. c., p. 55.—Ellis (seconde série, vol. I, p. 213) a donné une lettre intéressante de Howard, écrite peu de temps avant sa mort. Howard, en 1512, recevait, « pour son entretien, sa nourriture et son traitement, 10 shil. par jour; » un capitaine de vaisseau, 18 deniers par jour; chaque soldat, marinier et canonnier, 5 shil. par mois, le mois sur le pied de vingt-huit jours. — Lédiard, Histoire navale d'Angleterre, 3 vol. in-4°, Lyon, 1751, t. I, p. 197.

« Depuis la conquête, il n'y avait point eu de flotte royale fixe et permanente en Angleterre; les ports et les places maritimes du royaume équipaient à leurs dépens, quand ils en étaient requis, chacun leur part des vaisseaux de guerre pour le bien public, et ces vaisseaux se trouvaient au rendez-vous qui leur était indiqué, et marchaient sous la conduite du roi ou de son amiral. Henri est le premier qui établit une marine royale, nomma des commissaires et créa une amirauté. » — Lédiard, ibid., p. 197.

(2) Édouard Howard avait servi en Espagne, au siège de Grenade,

Digitized by Google

C'est à son aumônier que Henri avait confié le soin des préparatifs militaires de l'expédition. Le prêtre s'en acquitta aussi bien qu'un vieux marin qui n'aurait quitté de sa vie l'Océan. Wolsey était une de ces natures dont le génie égale l'ambition, et qui peuvent tout ce qu'elles veulent. La fortune du favori montait comme le flot. A quelques semaines d'intervalles, il avait obtenu les canonicats d'York et de Saint-Étienne à Westminster, la prébende de Bughtorpe et le rectorat de Turningthon, dans le diocèse d'Exeter (1). Henri dut être content de son aumônier : jamais préparatifs plus formidables. Depuis dix ans, la France était aux prises avec les montagnards de l'Uri et de l'Unterwald, avec les lansquenets de Maximilien, avec les fantassins de Ferdinand, avec les archers du pape. Victorieuse ou vaincue, elle avait toujours été digne d'elle-même. Pape, empereur, rois, doges, rendaient hommage à sa valeur. Mais jusqu'alors c'était elle qui avait marché à l'ennemi : aujourd'hui on venait l'attaquer dans ses foyers. Cinquante vaisseaux faisaient voile des côtes d'Angleterre, portant 25,000 hommes de toutes armes partagés en trois divisions, les deux premières sous le commandement du comte de Shrewsbury et de lord Herbert, et la troisième, sous celui du roi lui-même (2).

Avant de quitter l'Angleterre, Henri fit tomber la tête du comte de Suffolk, qui, sous le règne précédent, avait été condamné à mourir sur l'échafaud. Jeté par un coup de vent à Falmouth, et prisonnier

en qualité de volontaire. Il laissa dans son testament, comme souvenir, à Catherine d'Aragon, la coupe de Thomas Becket. Catherine, plus tard, la rendit à la famille Howard. La coupe appartient aujourd'hui à M. Howard, de Corby. Voyez, à ce sujet, le t. I de « The Life of Eleonora of Aquitaine. »

(1) Howard, l. c., p. 72.

(2) Rymer, Fœdera, t. XIII, p. 370, 372.

Digitized by Google

de Henri VII, Philippe, archiduc d'Autriche, racheta sa liberté en promettant de livrer au roi le comte de Suffolk, frère de John Lincoln, tué à la bataille de Stoke. C'était un des plus ardents ennemis des Lancastres. La victime livrée, Philippe put quitter l'Angleterre. Il avait obtenu, en partant, que la vie du gentilhomme serait respectée. Suffolk fut donc envoyé à la Tour, sans que Henri osât jamais violer les engagements pris avec l'archiduc. Mais parmi les legs qu'il laissa à son successeur, était la tête du prisonnier : Henri la fit tomber (1). Pour pallier la sentence, on fit murmurer aux oreilles des ambassadeurs, les mots de trahison. Suffolk entretenait, dit-on, une correspondance criminelle avec Richard de La Pole, son frère, employé dans l'armée de Louis XII (2).

Le roi quitta Greenwich le 15 juin (1513), avec une suite nombreuse, composée du duc de Buckingham, du marquis de Dorset, des comtes de Northumberland, Essex, Kent et Wiltshire, des lords Audley, de la War et Curzon, de son aumônier Wolsey, de Fox, évêque de Winchester et d'autres grands personnages. Le roi marchait à petites journées. Le 30 il fit voile de Douvres pour Calais, qui, comme on sait, appartenait alors à la couronne d'Angleterre (3).

C'est au bruit de l'artillerie des tours et des forts que Henri débarqua le 31 juin sur la jetée (4). Quelques heures après, le prince se rendit en grande pompe à l'église de Saint-Nicolas pour assister au *Te*

(1) Speed, Hall, Fabien.
(2) Guicc., l. XII.
(3) George Howard's Wolsey the cardinal, p. 84.
(4) Le docteur John Tyler, qui accompagnait Henri, a laissé un récit latin, *Diarium*, de l'expédition. — Brit. Mus., Mss. Cott., Cleop., C. V.

Digitized by Google

Deum chanté en action de grâces par le clergé de la ville. Il logeait à l'hôtel Staple (1), où des appartements avaient été préparés pour sa maison. C'est là que le lendemain de son arrivée les ambassadeurs de Maximilien et de Marguerite vinrent le complimenter. Après avoir reçu les envoyés de l'empereur et de la régente, Henri vint entendre une messe à la cathédrale. Le héraut d'armes qui nous a donné le récit du séjour du monarque à Calais, n'a pas oublié de noter les messes auxquelles ce prince assista : elles sont nombreuses ; quelquefois il en entendait jusqu'à trois dans la même matinée.

A Calais le roi s'amusa comme un enfant, pendant plusieurs semaines, à ranger ses troupes en bataille, à les passer en revue, à faire défiler sa cavalerie, à faire jouer ses canons ; puis, vinrent les tournois où le prince rompit plusieurs lances avec les beaux seigneurs de sa cour, en présence des dames de Calais, qui battaient des mains à chacune de ses prouesses.

A la nouvelle que le duc de Longueville arrivait avec Bayard et Bussy d'Amboise, pour secourir Térouanne, qu'assiégaient lord Shrewsbury et lord Herbert, tous deux membres du conseil privé, Henri quitta Calais. Son armée était forte de 9,000 hommes, sans compter 2 à 3,000 valets de pied, ou palefreniers. Sir Charles Brandon, créé tout récemment vicomte de Lisle, conduisait l'avant-garde, et le comte d'Essex, une compagnie d'archers. Au centre était le roi, monté sur le plus beau cheval de ses écuries ; à l'aile droite le duc de Buckingham, avec 600 soldats d'élite, à l'aile gauche sir Édouard Poynings,

(1) He proceeded to S. Nicholas' church, and made his offering and had *Te Deum* sang, and went to his lodging at the Staple inn. — Herald's Mss., Landsdowne, n° 818.

Digitized by Google

avec un nombre à peu près égal de lanciers. Sir Henri Guilford portait l'étendard royal. L'arrière-garde où se trouvaient l'aumônier du roi, Wolsey, et l'évêque de Winchester son ministre, le vieux Fox, était sous les ordres de sir William Compton (1). « Les chauds rayons du soleil faisaient étinceler les armes des soldats : on eût dit de loin une nuée lumineuse ondoyant à travers la campagne (2). »

Comme l'avant-garde approchait d'Ardres, le ciel se couvrit tout à coup, et, à travers les brouillards, on aperçut un escadron de quelques centaines de cavaliers français (3). Au bruit des trompettes, Henri se jeta sur son cheval de bataille et vint se placer en tête de ses archers. Bayard voulait se battre, mais de Piennes, satisfait d'avoir reconnu l'ennemi, fit rebrousser chemin à ses éclaireurs (4).

A peine Henri était-il arrivé au camp de Térouanne, qu'il fit élever un pavillon de réception, qu'on tendit de magnifiques tapisseries (5). Maximilien qui avait promis à son allié un corps d'armée n'arrivait pas. Il parut enfin, mais suivi seulement de quelques centaines de chevaux. Jamais contraste plus étonnant dans le vêtement de deux monarques. Henri étincelait de pierreries des pieds à la tête ; Maximilien était en simple manteau de serge noire. Les officiers anglais en casaques de soie montaient des chevaux dont les clochettes étaient d'or ou d'argent ; tandis que les cavaliers impériaux, à travers la poussière dont ils étaient couverts, laissaient voir des cottes de mailles rouillées, et chevauchaient sur des

(1) Tytler, l. c., p. 57.
(2) Herbert, l. c., p. 516.
(3) Tytler, l. c., p. 57.
(4) Tytler, l. c., p. 58.
(5) John Tyler, Mss., p. 72.

Digitized by Google

montures maigres et efflanquées (1). Pour flatter la vanité du jeune roi, Maximilien avait pris la Rose rouge et la croix de Saint-Georges, et, comme volontaire, accepté une paye journalière de cent écus (2).

Le siége de Térouanne commença. Baynam, qui commandait les pionniers anglais, comptait sur l'effet d'une mine habilement pratiquée, mais qui fut éventée, grâces aux travaux intelligents des pionniers français. Le duc de Valois, qui devait monter sur le trône, sous le nom de François Ier, venait d'arriver au quartier général. Partout où il y avait du danger, on était sûr de le trouver, tour à tour l'épée ou l'arquebuse à la main, s'exposant comme un simple soldat. La belle tente, défendue contre les ardeurs du soleil par des draperies de damas bleu, qu'avait élevée Henri, fut bientôt la proie des flammes, et le monarque anglais dut se résigner à chercher un refuge dans une pauvre maison de paysan, mais à l'abri de la balle française : l'artillerie de la place jouait sans relâche (3).

Le siége durait depuis six semaines, et Térouanne résistait toujours. L'ennemi harassé par les continuelles sorties de la garnison, ne veillait plus aussi soigneusement à l'investissement de la place. Un passage restait libre, qui menait à la rivière, et que les Français cherchaient à franchir pour ravitailler la ville. Fontrailles s'en était servi à la tête de 800 cavaliers albanais, pour jeter aux portes de la citadelle, quelques sacs de poudre, sans que l'Anglais eût eu le temps de l'inquiéter dans son mouvement de retraite. A Blangy, où se trouvait réunie une nombreuse cavalerie sous le commandement des

(1) Hall, l. c., p. 544.
(2) Rapin de Thoyras, l. c., t. V, p. 72. —Thomson.
(3) Tytler, l. c., p. 59.

Digitized by Google

ducs de Longueville et d'Alençon, on fêta l'intrépidité de Fontrailles, et le projet de répéter la tentative fut aussitôt résolu que formé. Divisée en deux corps de 6,000 hommes chacun, la cavalerie partit de Blangy pour tenter le ravitaillement (1).

A la vue des escadrons, Henri traverse rapidement la Lys (16 août 1513), et se met en bataille sur la chaussée (1). Malgré son grand âge, l'empereur, quand il voyait le danger en face, était d'une audace extrême. A peine a-t-il reconnu l'ennemi, qu'il le charge avec ses cavaliers allemands. Le roi d'Angleterre, vêtu comme s'il allait au bal, le suit avec la plus grande partie de l'infanterie. Les gens d'armes français, les meilleurs soldats du monde, cédant aux ordres qu'ils avaient reçus, n'attendent pas même le choc de l'avant-garde anglaise, et tournent bride. On leur avait dit de se retirer au pas si l'ennemi se déployait en lignes; et s'il chargeait, de prendre le trot, puis le galop : ils obéissaient (2). On vit alors un spectacle inouï dans l'histoire de l'armée française : 12,000 cavaliers, renommés par leur bravoure et leur discipline, couverts la plupart de blessures gagnées en Italie, fuyant devant quelques centaines de lansquenets allemands et d'archers bretons. C'en était fait de toute cette fleur de chevaliers, si Bayard ne fût venu hardiment se poster à l'entrée d'un défilé pour arrêter l'ennemi. La Palice et Imbercourt eurent le temps d'échapper; mais Bussy d'Amboise, Clermont et la Fayette furent faits prisonniers. Ainsi se termina cette malheureuse affaire à laquelle les Anglais ont donné le nom de journée de Guinegate, et que les vaincus appelèrent spirituellement la bataille des

(1) Lingard, t. II, p. 145.
(2) Mém. de Bayard, p. 345.

Digitized by Google

Éperons, parce qu'ils s'étaient servis beaucoup plus de leurs éperons que de leurs armes (1).

Bayard était resté le dernier sur le champ de bataille.

« Et ainsi que chascun taschoit de prendre son prisonnier, le bon chevalier va adviser un gentilhomme bien en ordre sous de petits arbres, lequel pour la grande et extresme chaleur qu'il avoit, de façon qu'il n'en pouvoit plus, avoit osté son armet et estoit tellement affligé et travaillé qu'il ne se daignoit amuser aux prisonniers. Si picqua son cheval droict à luy, l'espée au poing qu'il lui veint mettre sur la gorge en luy disant : — Rends-toy, homme d'armes, ou tu es mort! qui feut bien esbahi, ce feut le gentilhomme. Car il pensoit bien que tout feust prins : toutesfois il eut peur de mourir et dit : — Je me rends doncques, puisque prins suis en ceste sorte. Qui estes vous? — Je suis, dit le bon chevalier, le capitaine Bayard qui me rends à vous, et tenez mon espée; vous suppliant que vostre plaisir soit m'emmener avec vous. Mais une courtoisie me ferez si nous trouvons des Anglois en chemin qui nous voulussent tuer : vous me la rendrez. Ce que le gentilhomme lui promeit. Car en tirant au camp conveint à tous deux jouer des cousteaux contre aucuns Anglois qui vouloient tuer le prisonnier, où ils ne gagnèrent rien.

» L'empereur l'envoya querir et feust mené à son logis qui lui fist une grande et merveilleuse chère. Et lui disant : — Capitaine Bayard, j'ay tres-grande joie de vous veoir. Que pleust à Dieu que j'eusse beaucoup de tels hommes que vous. Je crois que

(1) Carte, vol. III, p. 10. — Herbert, p. 16. — Rymer, Fœdera, t. XIII, p. 376.—Il existe, à la galerie de Hamptoncourt, un tableau de Holbein où le peintre a retracé le combat de Guinegate. C'est une œuvre médiocre, indigne de ce maître.

Digitized by Google

avant qu'il feust gueres de tems, je me sçaurois bien venger des bons tours que le roy vostre maistre et les François m'ont faict par le passé. Encores luy dit en riant : — Il me semble, monseigneur de Bayard, que autresfois avons esté à la guerre ensemble et m'est advis qu'on disoit en ce tems-là que Bayard ne fuyoit jamais. A quoy le bon chevalier respondit : — Si jeusse fuy, je ne feusse pas ici. En ces entrefaictes arriva le roy d'Angleterre a qui feut congnoistre le bon chevalier qui lui fict fort bonne chere et il lui fict la reverence comme à tel prince appartenoit. Si commencerent à parler de ceste retraicte. Et disoit le roy que jamais n'avoit veu gens si bien fuyr et en si gros nombre que les François qui n'estoient chassez que de quatre à cinq cents chevaliers. Et en parloient en assez pauvre facon l'empereur et luy. — Sur mon ame, dit le bon chevalier, la gendarmerie de France n'en doibt aucunement estre blasmée, car ils avoient expres commandement de leurs capitaines de ne combatre point. Parce qu'on doubtoit bien si venez au combat ameneriez toute vostre puissance, comme avez faict. Et nous n'avions ne gens de pied, ne artillerie. Et vous savez, haults et puissans seigneurs, que la noblesse de France est renommée par tout le monde. Je ne dis pas que je doibve estre du nombre. — Vrayement dit le roy d'Angleterre, monseigneur Bayard, si tous estoient vos semblables, le siege que jay mis devant cette ville me seroit bientost levé. Mais quoy que ce soit vous estes prisonnier. Sire, dit le bon chevalier, je ne le confesse pas et en vouldrois bien croire l'empereur et vous. Là présent estoit le gentilhomme qui l'avoit amené qui compta tout le faict. L'empereur et le roy d'Angleterre se regarderent l'un l'aultre ; puis commença à parler l'empereur et dit qu'à

Digitized by Google

son opinion le capitaine Bayard n'estoit point prisonnier, mais plustost ce seroit le gentilhomme de luy. Toutesfois pour la courtoisie qu'il luy avoit faicte, demeureroient quittes l'un en vers l'autre de leur foy, et le bon chevalier sen pourroit aller quand bon sembleroit au roy d'Angleterre. Lequel dit qu'il estoit bien de son opinion, et que s'il vouloit demeurer six semaines sur sa foy sans porter armes, que apres lui donnoit congé de sen retourner, et que cependant il alloit veoir les villes de Flandres. De cette gratieuseté remercia le bon chevalier l'empereur et le roy d'Angleterre, et puis sen alla esbaltre par le pays jusques au jour qu'il avoit promis. Le roy d'Angleterre durant ce tems le fict praticquer pour estre à son service, luy faisant presenter beaucoup de biens, mais il perdit sa peine (1). »

Henri VIII aurait dû profiter de la défaite des Français pour s'emparer de la Picardie : l'alarme était à Paris. Louis XII venait de perdre en Italie la bataille de Novarre ; les Suisses victorieux, après avoir traversé les Alpes, avaient pénétré dans la Bourgogne et campaient sous les murs de Dijon : plus de ville qui pût arrêter leur marche sur la capitale (2).

Mais Henri n'a malheureusement aucune des vertus qui font l'homme de guerre : c'est un jeune homme qui a les qualités et les défauts de son âge. Avant de partir de Londres, il n'a pas même arrêté son plan d'invasion : il ira où le poussera la fortune. Pourvu que, monté sur son cheval de bataille, tout étincelant de dorures, il parade devant ses soldats, il croit avoir fait son métier de roi. Il ne craint pas la balle, tout

(1) Symphorien Champier, Histoire du Chevalier Bayard. Paris, 1619, in-4°, p. 340, 342.
(2) Tytler, l. c., p. 64.

Digitized by Google

le monde le sait ; mais il se jette aventureusement dans une mêlée en soldat, plutôt qu'en capitaine. Les sons d'une cloche qui célèbre son entrée dans une ville, l'amusent comme une douce musique ; il lui faut de belles tentes dorées, des pavillons richement décorés, pour se montrer dans toute la splendeur de ses vêtements ; il joue la royauté beaucoup plus qu'il ne la représente. En Angleterre, la régente écrivait le 26 juillet 1513 à Wolsey, que le prince allait bientôt sans doute retourner en Angleterre couvert de lauriers (1), quand Henri perdait son temps devant Térouanne.

Catherine avait fait un pèlerinage à Notre-Dame de Walsingham pour attirer la protection du ciel sur les armes d'Angleterre. Le peuple, s'associant aux élans pieux de la régente, chantait en chœur une ballade où le poëte demandait à Jésus, à Marie, à saint Georges et à tous les saints de veiller et le jour et la nuit (2) sur la Rose rouge : cette douce fleur

(1) I trust that the king shall come home shortly with as grete victorye as any Prince in the worlde ; and this I pray God sende hym without nede of any other Prince. — Mss. Cott., Cal. D. VI, p. 92.

(2) On sera curieux de connaître cette ballade, un des plus anciens monuments de la poésie anglaise :

The Rosse wolle in to Frawnse spring,
Almythy God hym thyder bring
And save this flowr wyche ys our king.
Thys Rosse, this Rosse, this ryall Rosse
Wyche ys callyd a nobyll thing,
The flowr of Englond, and soydour Kyng.
Thys Apryll schowyrs wyche ar ful swet
Hat bownd thys Rosse not zet ful blowne ;
In France he woll hys levys schote
Hys ryzth to conquer, hys henmys to knowne.
Thys Rosse, that is of color rede,
Wyll seke hys henmys bothe far and wyde,
And wyth his bemys he woll Fransse lyth.
Sent Jorge Protector be hys good gyd.

Digitized by Google

d'Angleterre qui allait s'épanouir en France aux rayons du printemps.

Térouanne, désespérant d'être secourue, finit par capituler le 22 août (1512). Elle avait été, pour les habitants d'Aire et de Saint-Omer, un voisinage redoutable : Henri, à la requête de Maximilien, leur permit d'en raser les fortifications (1).

Il est évident qu'après la conquête de Térouanne Henri aurait dû s'emparer de Boulogne, port de mer excellent, qui, avec celui de Calais (2) qu'il possédait déjà, lui livrait les côtes de la Picardie; mais ce fut vers Tournay qu'il marcha.

Tournay, ville indépendante, mais qui de tout temps s'était distinguée par son attachement à la France, comptait alors près de 80,000 habitants. On lisait en grosses lettres sur les portes de la ville : *Tu n'as jamais perdu ta virginité.* Aux sommations de Henri, les habitants répondirent avec une fierté chevaleresque qu'ils ne feraient jamais mentir la devise de leur cité, et qu'ils étaient prêts à mourir sous ses ruines. Le courage des Tournaisiens dura huit jours : le 24 septembre, Henri entra par la porte Sans-Tache dans la place, qui consentit, pour prix de la conservation de ses priviléges, à payer à l'Angleterre 50,000 livres tournois comptant, et 40,000 autres en divers termes (2).

God send this flowyr wer he wold be,
To spreyd hys flowrs to hys rejoysing,
In France to have the vyctory;
All Hynglond for hym schal pray and syng.
Jhesu and Mary, full of myzth,
God be hys gyde in all hys ryzth;
Swet Sent Jorge owr Ladyes knyte
Save Kyng Hary bothe by day and nyzth.

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 144. — Petrus Martyr, p. 288.
(2) Herbert, l. c., p. 40, 41. — Rymer, l. c., t. XIII, p. 377. — Du Bellay, Mémoires, Paris, 1588, in-fol., p. 8.

Digitized by Google

Un seul homme dans cette ville fit son devoir : ce fut l'évêque, qui refusa de prêter serment de fidélité au vainqueur. Wolsey comptait sur le courage du prélat pour lui dérober sa mitre : le favori obtint de Henri VIII l'évêché de Tournay, qui rendait annuellement quatre-vingt mille francs. Il est probable, dit un historien, qu'on n'avait assiégé la ville que parce que Wolsey en convoitait l'évêché (1).

Pendant qu'il faisait chanter dans la cathédrale de Tournay un *Te Deum* en l'honneur d'une victoire qu'il ne devait qu'à la folle terreur dont avaient été saisis nos soldats, Henri était menacé par l'Écosse : un héraut arrivait envoyé par Jacques IV, qui avait épousé Marguerite, sœur du monarque anglais (2), pour le sommer de quitter la Picardie. La lettre dont le héraut était porteur (3) était datée du 16 juillet (1513), et renfermait les griefs dont Jacques croyait avoir à se plaindre, et une déclaration de guerre si Henri refusait d'y faire droit. Henri, dont l'orgueil était exalté par la conquête, se sentit blessé jusqu'au cœur par le défi de Jacques, et il y répondit avec une insolence qu'il prit sans doute pour de la grandeur. « Rien ne le surprenait de la part du roi d'Écosse, qui, sur les plus frivoles prétextes, rompait un traité sacré, triste exemple que lui avaient donné souvent ses ancêtres. Mais que Jacques ne se flatte pas d'un succès facile. Avant de quitter l'Angleterre, Henri a pris des mesures qui, avec le secours de Dieu, suffiront pour déjouer les projets de tous ces schismatiques excommuniés par le pape et le concile de Latran.

(1) Rapin de Thoyras, l. c., t. VI, p. 74. — Howard, l. c., p. 86.

(2) On connaît le poëme que Dunbar composa à l'occasion de ce mariage : *The Thistle and the Rose*, le Chardon et la Rose. V. Warton's History of Eng. Poetry, t. II, p. 257.

(3) On la trouve dans Hall, avec la réponse de Henri, p. 545, 548.

Digitized by Google

» Jacques n'a donc pas réfléchi au sort du roi de Navarre, qui, pour avoir pris le parti de la France, s'est vu dépouiller de ses États, sans espoir de les jamais recouvrer? Pourquoi se constitue-t-il juge dans la querelle du roi d'Angleterre avec le roi de France? Le roi d'Angleterre n'a peur de personne; il marchera s'il lui plaît et continuera la lutte, Dieu aidant et saint Georges aussi. » Le héraut chargé du cartel partit après avoir reçu du prince 100 angelots (1).

Jacques n'avait pas attendu la réponse de Henri VIII. Il s'était mis en campagne le 22 août, avait passé la Tweed et s'était rendu maître des places fortes de Wark, Etall, Ford et Norham. On disait qu'il marchait à la tête d'une armée de 60,000 combattants (2). Le comte de Surrey, qui était alors dans la province d'York avec 26,000 hommes de bonnes troupes, au premier bruit de l'invasion de Jacques, alla droit à l'ennemi, et, le 3 septembre, envoya Rouge-Croix, son héraut d'armes, offrir la bataille au roi d'Écosse. Le prince répondit qu'il acceptait le défi pour le vendredi suivant (3).

Jacques occupait sur le mont Cheviot une position qu'il était difficile de forcer : Surrey voulait l'attirer dans la plaine. Le vendredi venu, le roi ne parut pas au rendez-vous. Un vieux chef de clan se permit de représenter à son maître que, riche du butin qu'il avait amassé, il devait regagner l'Écosse sans écouter les avis intéressés de l'ambassadeur français, qui comptait sur quelque grand coup pour tirer Louis XII d'embarras. Le roi serra la main du mon-

(1) Hall, l. c., p. 548.

(2) Pinkerton a réuni les détails relatifs aux causes qui amenèrent la guerre entre les deux monarques, t. II de son Histoire d'Écosse, p. 69, 91.

(3) Voir dans *Ellis' letters*, le défi de Surrey, t. I, p. 86. Mss. Cott. B. XI.

Digitized by Google

tagnard, mais répondit fièrement qu'il se battrait quand il aurait à combattre cent mille Anglais (1).

Surrey, dans l'espoir de faire descendre l'ennemi de la montagne, feignit de vouloir entrer en Écosse par Berwick, en longeant la Till qui séparait les deux armées. Jacques, averti du mouvement, incendia son camp et s'avança sur le bord de la rivière; malheureusement la fumée de l'incendie lui déroba la vue des Anglais, qui venaient de passer la Till sur le pont du Twisell. Jacques s'était arrêté sur les hauteurs de Flodden, où il rangea son armée en bataille (2).

L'avant-garde de l'armée anglaise était commandée par lord Thomas Howard et sir Edmond Howard, tous deux fils du comte de Surrey; le corps d'armée par le comte lui-même, l'arrière-garde par sir Édouard Stanby. Lord Dacre avec sa cavalerie formait la réserve.

L'armée écossaise, après avoir descendu de la montagne « en bon ordre, en la manière dont marchent les Allemands, sans parler ne faire aucun bruit (3), » vint se déployer en face de l'ennemi avec autant d'ordre que de calme. Au centre, le roi Jacques; à l'aile gauche, Lennox et d'Argyle; à l'aile droite, lord Hume; à la réserve, Bothwel. Au premier signal, le corps des lanciers de lord Hume attaqua si vivement l'avant-garde de sir Edmond Howard, que les rangs anglais furent rompus et leur chef désarçonné et jeté sanglant sur le champ de bataille. A l'apparition du bâtard d'Héron, les fuyards s'arrê-

(1) Rapin de Thoyras, l. c., t. VI, p. 79, 80.

(2) Hume, l. c., t. II, p. 80. — Turner, l. c., t. I, p. 139. Tout ce qui est relatif à la partie militaire est fort bien traité par cet historien.

(3) Récit officiel dans Pinkerton, t. II, App., p. 456.

Digitized by Google

tèrent. Au centre lord Dacre chargeait avec ses 1,500 chevaux les lanciers qu'il taillait en pièces et mettait en déroute (1). Plus loin, 7,000 Écossais, sous les ordres de Hautly, Errol et Crawford, étaient aux prises avec le lord amiral : lutte aussi longue qu'acharnée. Errol et Crawford tombent morts, et leurs soldats découragés hésitent, rompent leurs rangs et prennent la fuite. Mais tout n'était pas fini : Jacques combattait encore à pied, au milieu d'une garde sacrée qui, animée par l'exemple de son chef et abritée sous une épaisse armure contre les coups des archers de Surrey, s'avançait dans un lugubre silence, comme un mur d'airain. Encore quelques pas, et Jacques atteignait l'étendard royal, quand Édouard Stanley, après avoir défait les comtes d'Argyle et de Lennox, charge en flanc le corps commandé par Jacques, qui, frappé par une main inconnue, vient tomber aux pieds de son ennemi. En ce moment le soleil se couchait derrière les montagnes, et les combattants, séparés par les ténèbres, s'arrêtaient sans savoir à qui Dieu avait donné la victoire (2). Le lendemain, au lever du jour, il fut aisé de voir à qui la victoire était restée. Les Écossais s'étaient retirés pendant la nuit, laissant sur le champ de bataille 6,000 morts, parmi lesquels on reconnut le fils naturel de Jacques, l'archevêque de Saint-André, deux abbés, deux évêques, douze comtes, trente barons, cinq fils aînés de barons et cinquante gentilshommes de distinction. Six mille chevaux et tout le parc d'artillerie, composé

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 147.

(2) Lingard, l. c., p. 147. — Paul. Jovius, Hist., lib. XXI. — Lord Thomas Howard, récit officiel conservé au *Herald's Office*, bureau des titres, et publié par Pinkerton, t. II, App., 456. — Galt, App. à la vie de Wolsey.

Digitized by Google

de soixante-dix pièces, tombèrent au pouvoir du vainqueur (1), « lesquelles pièces, dit le lord-amiral, sont les plus clercs et les plus nectes et les mieux façonnées, et avec les moindres pertuis à la touche et les plus belles de leur grandeur et longueur que je viz oncques (2). » Les Anglais avaient perdu 5,000 hommes, mais pas un officier de marque. Lord Dacre reconnut le corps du malheureux Jacques, percé de deux coups de lance et gisant sur un monceau de cadavres. Il le fit mettre dans un cercueil de plomb sans oser l'enterrer, car ce roi avait été excommunié par Jules II, comme allié du schismatique Louis XII. Henri VIII écrivit à Léon X pour lui demander la permission de faire transporter le corps à Londres, et de le déposer dans les caveaux de l'église de Saint-Paul. Le pape l'accorda, parce que Jacques, disait-on, peu d'instants avant sa mort, avait donné quelques signes de repentir (3).

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 147. — Lord Herbert's Life of Henri VIII., p. 18.

(2) Pinkerton, l. c., p. 458.

(3) La lettre de Léon X se trouve dans Rymer, Act., t. XIII, p. 385. Léon X écrivit une lettre de félicitation à Henri VIII sur la victoire de Flodden. Bembi Epist., 2e part., p. 139-142. Nous en citerons quelques passages :

« .....His intellectis, tametsi per mihi molestum fuit tantum christiani sanguinis effusum fuisse, tot hominum millia è populo dominico desiderari, tum christianum regem egregii sanè nominis neque spernendarum virium, sororis tuæ virum christiani regis sibique conjunctissimi ferro confossum cecidisse : valde tamen sum gavisus alteros tuos exercitus tam illustrem tamque celerem victoriam de alteris tuis hostibus, qui te ab optimo tuo incepto revocare conabantur, reportavisse. Quamobrem eundem illum, qui hos duplices gloriæ tuæ proventus subministravit, Deum flexis ad terram genibus, erectisque cœlo manibus adoravi, quòd tibi regi planè juveni bellorum initium ab Ecclesiæ suæ defensione auspicanti hæc rudimenta tam præclara tamque conspicua, quasi fundamenta jecerit reliquæ sanè vel gloriæ vel ætatis tuæ. Te verò in primis decet existimare ab illo te omnia, non ab humanis opibus accepisse : quòque Dominus Deusque nos-

Digitized by Google

Le peuple écossais refusa de croire à la mort de son roi bien-aimé, comme autrefois les Bretons à celle d'Arthur à Camlan. Comme il ne reparaissait pas, on répandit le bruit qu'il était parti pour Jérusalem afin d'accomplir un vœu qu'il avait fait longtemps avant la bataille de Flodden. Buchanan affirme qu'un nommé Telfair (1), homme d'une grande probité, et qui avait assisté à la déroute des Écossais, avait vu Jacque traverser la Tweed à cheval. Selon quelques récits, il avait été massacré par des vassaux de lord Hume (2).

L'Écosse pleura son monarque infortuné, qui n'avait pas manqué d'avertissements célestes. On disait dans les montagnes que le saint patron du pays lui était apparu dans l'église de Linlithgow, sous la figure d'un vieillard, pour lui prophétiser la malheureuse issue de son expédition; qu'une voix avait été entendue au milieu de la nuit à la croix d'Édimbourg, qui sommait les premiers lords d'Écosse de comparaître devant le tribunal infernal. Jacques avait résisté à ces avertissements, comme aux remontrances de ses conseillers et aux larmes de sa femme (3).

Un moine, en Angleterre, trouva moyen d'insulter aux Écossais morts à Flodden. Skelton n'épargne

ter pluribus atque majoribus ornamentis virtutem illustrare atque condecorare voluit tuam; eò te quidem certè illi humiliorem submissioremque fieri, erit virtutis et prudentiæ singularis. »

(1) « Probus et doctus. » — Buchan. Rerum Scot. hist., lib. XIII, c. 41.

(2) Hume, l. c., t. III, p. 122.

(3) Voir Galt, qui, dans son Appendice à la vie de Wolsey, a reproduit un récit contemporain de cette bataille, p. 333, 334. — Hall l'a retracée le plus fidèlement : « The best account of it, is to be found in Hall. » Pinkerton's History of Scotland, vol. II, book II. Polydore Virgile fait monter à 10,000 le nombre d'Écossais qui périrent dans cette bataille; Buchanan à 5,000 (p. 38). La perte des Anglais est estimée à 1,200 par Galt, p. 336; à 5,000 par Polydore Virgile.

Digitized by Google

pas même le cadavre de Jacques II (1), auquel il reproche d'avoir perdu ses éperons et son épée (2). Henri aurait dû chasser de la cour le poëte impie : il le laissa croasser. Pendant que le lauréat aux gages du roi souillait ainsi la langue des dieux, un montagnard du Ben-Lomond s'asseyait sur le bord de la Clyde et, comme la fille de Sion, pleurait sur l'Écosse qui n'avait plus d'enfants (3).

Pendant l'absence du roi, Catherine avait gouverné l'Angleterre avec une prudence heureuse. La jeune femme, toujours fidèle à ses pratiques de piété, mérite d'être étudiée dans sa correspondance avec Wolsey. Elle s'y montre avec toutes les ardeurs du sang espagnol. Le prince est-il malade, elle s'inquiète et se tourmente, et ne dort plus; c'est son orgueil que Henri : sans Henri, pour elle plus de bonheur sur cette terre (4). Quand elle apprend la victoire de Flodden, elle ne se possède plus de joie, et dans son enthousiasme elle écrit à Henri que cette victoire lui fait plus d'honneur que s'il avait conquis la couronne de France (5).

(1) Skelton dit à Jacques, en faisant allusion à l'absence de Henri :

Ye were stark mad to make a fray
His grace being then out of the way.
Ye wanted wit, sir, at a word
Ye lost your spurs, ye lost your sword,
Ye might have boune to Huntley Branks,
Your pride was peevish to play such pranks.

(2) L'épée de Jacques fut ramassée par lord Surrey. Longtemps elle appartint à la famille Howard; elle est aujourd'hui au Herald's College, à Londres.

(3) Le beau chant du poëte a pour titre : the Flowers of the Forest.

(4) With his life and health, there is nothing in the world that shall come amiss; and without that, I can see no manner good thing shall fall after it, etc.— Ellis, l. c., t. I, p. 83. Mss. Cott, Cal. D. VI.

(5) That the victory was more honor than if he should win all the crown of France. — Ellis, l. c., t. I, p. 88. Mss. Cott., Vesp. F. III.

Digitized by Google

Épanchements intimes qu'il faut connaître pour se faire une idée de Catherine. Ce n'est plus la femme que les historiens protestants affectent de nous montrer absorbée dans les extases de la prière : elle est là chrétienne, épouse et reine.

Henri l'avait oubliée. A Calais, il fit la cour à la femme de sir Gilbert Tailbois, qui bientôt quitta la ville et vint habiter une maison de plaisance appartenant à son amant, et qu'on nommait Jéricho ; elle était située dans le comté d'Essex, près de New-Hall (1). Tout le monde parlait des fréquentes visites que le roi faisait à sa maîtresse : Catherine seule avait l'air de les ignorer.

(1) Mrs. Strickland's Lives of the Queens of England : Katharine of Arragon, t. IV, p. 95.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

PAIX AVEC LA FRANCE. 1513—1515.

Rome se détache de la ligue. — Henri est abandonné par ses alliés. — Wolsey cherche à déjouer leurs projets. — Il offre par l'entremise du duc de Longueville la main de Marie sœur de Henri à Louis XII. — Le roi de France l'accepte. — Mariage de la princesse. — Mort de Louis XII. — La reine retourne en Angleterre, et épouse le duc de Suffolk. — Wolsey est nommé archevêque d'York, légat *à latere*, grand chancelier.—Quelques-uns de ses actes. — Opinion d'Érasme sur Wolsey.

Henri avait compris qu'il n'était redevable de ses succès qu'à l'ambition de Louis XII, qui, pour recouvrer le Milanais, avait envoyé ses meilleures troupes en Italie. Abandonné du pape, trompé par l'empereur, trahi peut-être par le roi d'Espagne, comment, avec ses vingt-cinq mille hommes, aurait-il pu tenir tête aux forces réunies de son ennemi? Prise de Tournay et victoire de Guinegate, conquête de Térouanne et défaite des Écossais à Flodden : il devait tous ces faits d'armes à la fortune. Ne pouvant plus compter désormais sur la coopération sincère des confédérés, il était disposé à traiter avec son rival à des conditions avantageuses pour la couronne d'Angleterre. De retour à Londres, il passa son temps, pour tromper ses alliés, dans de fastueux préparatifs de guerre, levant des troupes, les exerçant aux manœuvres militaires, demandant des subsides au parlement, qui lui accorda 160,000 l. sterl., et récompensant généreusement les serviteurs qui s'étaient distingués

Digitized by Google

dans la précédente campagne. Le comte de Surrey fut créé duc de Norfolk; son fils, comte de Surrey; Brandon, duc de Suffolk; lord Herbert, comte de Somerset, et sir Édouard Stanley, lord Mountague: braves officiers bien dignes des faveurs royales!

Si la convocation d'un concile schismatique à Pise est une tache dans la vie de Louis XII, il faut reconnaître que le prince fut admirable de courage dans la lutte qu'il soutint pendant dix ans contre les puissances coalisées. Excommunié par le pape, harcelé par les montagnards de la Suisse, abandonné par les Vénitiens, traqué du nord au midi par l'Angleterre, l'Espagne et l'Allemagne, il ne se laissa pas un moment abattre. Pendant qu'à Londres on assistait aux funérailles de la monarchie française, Louis rêvait à reconquérir le duché de Milan, et il reparaissait au delà des Alpes quand on disait dans toute l'Europe que Henri marchait sur Paris. Il lui fallut céder au nombre; mais alors le lion se revêtit de la peau du renard, et, à force de ruses, parvint à rompre la ligue de ses ennemis (1).

A peine a-t-il dissous le conciliabule de Pise, que Léon X exhorte les confédérés à cesser leurs hostilités contre la France et révoque l'excommunication fulminée par Jules II. Rome se détachait de la ligue sainte. Les autres puissances n'attendaient qu'une occasion favorable pour faire défection au roi d'Angleterre. Ferdinand, qui vieillissait, était prêt à faire sa paix avec Louis XII si ce prince s'engageait à lui laisser la libre possession de la Navarre. Louis

(1) Louis, dit Machiavel, commit cinq fautes capitales en Italie, qui devaient amener sa ruine: il accrut la force d'une grande puissance (l'Église), il en détruisit de petites; il y appela un étranger puissant, il ne vint point y habiter, il ne fonda pas de colonies. — Du Prince. Ch. III.

Digitized by Google

avait su flatter la vanité de ce prince en offrant sa seconde fille Renée, soit à Charles, prince d'Espagne, soit à son frère Ferdinand, l'un et l'autre petits-fils du monarque aragonais. La jeune Renée devait apporter en dot à son époux le duché de Milan, que pape, empereur et rois se disputaient depuis quinze ans. A cette proposition faite à demi-voix, en termes d'une obscurité étudiée, Ferdinand se sentit rajeunir, et promit à Louis d'entraîner l'empereur (1).

Godwin a tracé en quelques lignes le caractère de Maximilien.

« Cet empereur, plus sage conseiller que vaillant capitaine, produisoit des délibérations splendidement et avec un apparat fort judicieux : mais comme il venoit à l'action ou à l'effet, rien n'estoit plus foible ne plus languide ; soit que le malheur s'opposât à la prospérité de ses succès, ou que la pesanteur et paresse de son naturel laissât écouler les occurrences les plus favorables pour l'exécution de ses meilleurs desseins (2). »

On comprend la colère du vainqueur de Térouanne, qui se croyait maître de la France, quand il vit que cette proie lui échappait, grâce à l'habile politique de la cour de Rome, à la faiblesse de Ferdinand et à l'inconstance de Maximilien. Il se serait abandonné peut-être aux transports d'une colère imprudente, si Wolsey n'eût trouvé moyen de déjouer les projets des puissances rivales de l'Angleterre.

Parmi les prisonniers que le sort des armes avait fait tomber à Guinegate dans les mains des Anglais, était Louis d'Orléans, duc de Longueville, qui possédait toute la confiance du roi de France son maître.

(1) Petrus Martyr, p. 294, 295.
(2) Annales d'Angleterre, traduites par de Loigny, in-4°, p. 46.

Digitized by Google

Wolsey lui confia le projet qu'il avait formé. Anne reine de France était morte sans enfant ; Marie, la sœur de Henri VIII, devait être le gage d'une réconciliation entre les deux monarques (1).

Le duc de Longueville, flatté de la confiance que lui témoignait Wolsey, promit de travailler à la réussite du projet : il écrivit à Louis XII, qui l'autorisa à suivre cette négociation. Le roi, qui ne trouvait aucune disproportion d'âge entre une fille de seize ans, et un monarque de cinquante-trois ans usé par les fatigues des camps, se voyait déjà père d'une postérité nombreuse d'enfants. La négociation marcha rapidement. Les conditions du traité furent dressées en moins de quelques semaines entre Wolsey et le duc de Longueville. Louis XII, pour posséder Marie, laissait Tournay aux Anglais, exilait Richard de la Pole, un des prétendants à la couronne d'Angleterre, payait un million d'arrérages dus par Charles VIII à Henri VII en vertu d'un ancien traité (2), et acceptait en échange des 40,000 écus de dot que Henri VIII promettait de donner à sa sœur, les diamants, pierres précieuses, bijoux et joyaux qui composaient la parure de la jeune fille (3).

Marie renonça par un acte public au contrat passé, pendant sa minorité, avec Charles d'Espagne (4), qu'elle n'avait jamais aimé, elle l'affirmait naïve-

(1) Hume., l. c., t. III, p. 124 et suiv.

(2) Summa unici millionis, sive decies centum millium coronarum auri et justi ponderis valoris nunc cursum habentis in Franciâ, certis locis, terminis, etc. — Obligatio pro solutione summæ. — Rymer, t. XIII, p. 439-440.

(3) Rex Angliæ nomine dotis dabit, solvet et liberabit, dari vel solvi et liberari faciet præfato christianissimo regi Ludovico, ejusve deputato seu deputatis, summam quadragintarum millium coronarum auri. — Ib., p. 424.

(4) Rymer, t. XIII, p. 411.

Digitized by Google

ment (1) et le 13 août (1513) fut mariée à Louis de France, à Greenwich, où le duc de Longueville représentait son souverain. Le duc, en prenant la main de la princesse, prononça le serment d'usage (2).

Henri s'était engagé par écrit à remettre Marie à son époux dans le terme de deux mois, à partir du contrat (3). Louis voulait abréger ce terme : il s'adressa donc à « son bon ami » l'archevêque d'York; car Wolsey est archevêque. La lettre qu'il écrit est d'un amoureux de vingt ans : il lui faut Marie « et le plus tost que faire se pourra (4). »

(1) Asseruit se animum suum aut amorem in eundem principem, præsertim post pubertatem ejus, maritali affectione nunquam direxisse, aut aliquo modo in eum consensisse; sed captâ temporis opportunitate voluisse ab eisdem sponsalibus resilire et eisdem contradicere et reclamare. — Super renunciatione sponsalium cum Carolo Hispaniarum principe. — Rymer, Fœdera, t. XIII, p. 407 et suiv.

Marie avait été fiancée à Charles, prince de Castille, en 1507, à l'âge de dix ans. Parmi les présents qu'elle reçut de son fiancé, était un joyau en forme de K (Karolus), avec une devise commémorative des noces. — Ellis' Lett., t. I, p. 113.

(2) Le tres-hault et tres-excellent et tres-chrestien Roy de France. Loys douziesme de ce nom, mon tres-redoubté souverain seigneur par moy Loys d'Orleans, duc de Longueville, son commissaire et procureur, et ce par sa commission et procuration especialle presentement levée, declairée et publiée souffisamment, constitue et ordonne, et moy moyennant à vous, ce signifiant vous prent dame Marie à sa femme et espouze. Et mondit tres-redoubté souverain seigneur vous promet, et de moy pour luy vous promet que d'oresenavant et durant sa naturelle vie il vous aura, tiendra et respectera pour sa femme et espouze : et sur ce en vertu et pouvoir dessusdites, il et moy pour luy vous en baille sa foy. — Loys d'Orléans. — Rymer, Fœdera, t. XIII, p. 423.

(3) Commissio pro traductione Mariæ francorum reginæ.... — Rymer, Fœdera, t. XIII, p. 449.

(4) Monsieur d'Yorci. — Pour ce que jay seu retour de ce porteur par delà, je n'ay voulu lasser partir sans vous porter lettres de moy.

Et par icelles vous prier et affectueusement que vous veuillez faire mes bonnes et cordialles recommandations aux Roy et Royne, mes bons frere et sœur, et aussy a la Royne ma femme.

Digitized by Google

Wolsey présidait aux préparatifs du départ avec l'empressement d'un courtisan qui sait que son zèle ne restera pas sans récompense ; mais il avait à lutter contre Henri VIII, qui ne pouvait se séparer d'une sœur qu'il avait toujours tendrement aimée, et contre le désespoir caché d'une jeune fille qu'on arrachait à l'homme auquel elle avait promis sa main et donné son cœur. Le roi de France, qui ne connaissait pas vraisemblablement ce double obstacle, continuait de se plaindre à Wolsey (1).

Au reste, Henri démentait la politique anglaise en

En vous priant, en oultre, tenir main à ce que ma femme parte de la le plus tost que faire se pourra.

Car il ny a chose en ce monde que tant je desire de la veoir et me trouver avecques elle. Et, en ce faist, vous me ferez plaisir et mobligerez de plus en plus à vous.

Priant dieu, Monsieur d'Yorci, quil vous ait en sa sainte garde.

Escript a Estampes, le second jour de septembre 1514

Loys.

— Brit. Mus. Mss. Cott., Cal. D. VI.

(1) Vous priant continuer et l'abreger le plus que vous pourrez, car le plus grand desyr que j'aye pour le present est de la veoyr deca la mer, et me trouver avecques elle, pourquoy en ce faisant et n'y perdant tems, comme vous me l'escripvez vous me ferez singullier plaisir et tel quil ne sera jamais que jen aye souvenance et obligacions avec vous. Septembre 1514. — Rymer, t. XIII, p. 456.

On conserve au Brit. Mus., Mss. Cott., Vitell., C XI, p. 156, une lettre autographe de Marie à Louis, que nous donnerons ici :

« Monsieur bien humblement a vostre grace me recommende. Monsieur jay par Monseigneur levesque de Lencoln receu les tres affectueuses lettres quil vous a pleu naguaires mescripre qui mont este a tres grant joye et confort. Vous asseurant Monsieur quil nya riens que tant je desire que de vous veoir. Et le Roy Monsieur, et frere fait toute extreme diligence pour mon aler de la la mer qui au plaisir de Dieu sera bresve, vous suppliant Monsieur me vouloir cependant pour ma tres singuliere consolacion souvent faire scavoir de vos nouvelles ensemble voz bons et agreables plaisirs pour vous y obeir et complaire, aidant nostre createur qui vous doibt Monsieur bonne vie et longuement bien prospere. De la main de

Votre bien humble compaigne

Marie.

Digitized by Google

mariant sa sœur au roi de France : mais on peut croire qu'il était rassuré sur les dangers de cette alliance par l'espérance qu'il avait d'avoir des enfants de Catherine, car la reine était enceinte (1), et par la vieillesse précoce de Louis XII, qui semblait répondre de la stérilité du mariage de Marie avec ce prince (2).

Enfin, les préparatifs du départ étant terminés, Marie fit voile d'Angleterre pour les côtes de France: Henri, pour diminuer le chagrin de sa sœur, l'avait comblée de ces présents qui flattent toujours la vanité d'une jeune femme ; il l'avait confiée au duc de Norfolk; l'évêque d'Ély et sir Thomas Boleyn l'accompagnaient en qualité d'ambassadeurs. Anne Boleyn partit avec son père comme fille d'honneur de la nouvelle reine. La suite de la princesse était digne du haut rang qu'elle allait occuper dans le monde : une foule de seigneurs, de gentilhommes et de dames suivait Marie, qui fut conduite à Abbeville, et mariée le 9 octobre 1513, dans la cathédrale de cette ville (3). Le lendemain lady Guildford, que Marie aimait comme sa mère, et toutes les personnes attachées au service de la princesse, à l'exception d'Anne Boleyn, reçurent ordre de retourner en Angleterre. Cette séparation affecta la reine, seule sur une terre étrangère, sans une âme à laquelle elle pût confier ses pensées secrètes. En vain, dans un moment de dépit, se plaignit-elle à Wolsey de la conduite de Louis XII (4): Henri répondit que Marie était en âge de se conduire

(1) Mrs. Strickland, t. IV, p. 96.

(2) M. de Genoude. Hist. de France, t. XI, p. 230.

(3) Notice historique sur Anne Boleyn, en tête des lettres de Henri VIII à Anne de Boleyn, par M. Crapelet. Paris, in-8°, p. 13, 14.

(4) La lettre originale est au British Mus., Mss. Cott., Calig. D. VI, p. 143.

Digitized by Google

elle-même et de se passer de gouvernante. La reine, du reste, eut bientôt oublié, au milieu des hommages d'une cour galante, les rigueurs toutes politiques de son époux. Elle fut couronnée le 5 novembre à Saint-Denis, et le lendemain fit son entrée triomphale dans Paris (1). La jeune femme était joyeuse des applaudissements qu'on faisait retentir sur son passage, de la curiosité de la foule, des fleurs et des vers (2)

(1) L'entrée de Marie à Paris est représentée dans un beau Mss. du Brit. Mus. Vespas, n° II.

(2) Voici une chanson française, composée à Paris à l'occasion du mariage de Louis XII avec Marie d'Angleterre.

CHANÇON FAICTE EN L'HONNEUR DE MADAME MARIE.

Reveillez vous cueurs endormis
Qui des Anglois estes amys
Chantons *Ave* Maria.

La Thoison d'Or et le pourpris
Des Chasteaulx, Aigles, et des litz
Joyra Dame Maria.
Reveillez vous, etc.

Marie fille du vray litz
Henry septiesme Roy de pris
Prince sur tous les Princes.
Reveillez vous, etc.

Delyvrera de grans ennuys
Tout Flandres de ses ennemys
Remontant les Eglises.
Reveillez vous, etc.

Rejoissez vous je vous diz, Chantez
Bourgunynons tous unis
A ce hault mariage.
Reveillez vous, etc.

Car dicy a nulle foiz dix
Ne fera ny fut au païs
Tel paix, tel lignaige.
Reveillez vous, etc.

Digitized by Google

qu'on lui prodiguait, des prévenances des courtisans, des transports de tendresse que son époux ne cherchait même pas à cacher, malgré les exigences de l'étiquette. « Pour plaire à sa femme, dit un historien, le bon roy avoit changé de tout sa manière de vivre ; car où il souloit dîner à huit heures, il convenoit qu'il dîneroit à midy, et où souloit se coucher à dix heures du soir, souvent se couchoit à minuit (1). » Le roi, épris de Marie, refusait de croire qu'il eût les cheveux blancs. La science, inquiète, fit inutilement parler ses pronostics. Louis refusa de les écouter, et trois mois s'étaient à peine écoulés depuis son mariage, qu'il mourait, dit un contemporain avec tous les signes de la phthisie. Ce fut un bonheur que le roi eût été frappé (2) d'une vieillesse précoce. Dieu ne voulait pas que la maison de France eût dans ses veines aucune goutte de sang anglais.

Quelques jours après le trépas du monarque, le duc de Suffolk, le premier amant de Marie, vint en France pour porter à la reine les compliments de condoléance du roi d'Angleterre. Marie, qui avait essuyé ses larmes, sentit renaître à la vue de l'ambassadeur la flamme qu'elle avait conçue pour l'un des plus beaux chevaliers de la Grande-Bretagne. Pour le successeur de Louis XII, il y avait un double

Nous pryeions, grans et petis,
Que les Roys soient tous bons amys
Et paix par tout le monde.
Reveillez vous, etc.

Et que en la fin en Paradis
Noel chantons tous rejouys
De voix et de cueur munde.
Reveillez vous, etc.

(1) Hénault, Histoire de Bayard, p. 423.
(2) Godwin, traduit par Loigny, l. c., p. 89.

Digitized by Google

danger à ce que Marie continuât à résider en France : elle pouvait être enceinte et donner le jour à un fils qui tôt ou tard eût disputé à François Ier ses droits au trône ; elle pouvait, grâce à ses charmes, enchaîner le cœur du jeune prince. A Rome, on savait que Marie, après quelques semaines de veuvage, témoignait à son frère le désir de retourner en Angleterre. Henri, dans une lettre de condoléance à sa sœur, lui avait recommandé surtout de ne contracter aucun engagement sans son consentement royal.

La reine répondit que par respect pour son frère, elle avait accepté la main du roi de France ; mais que si une seconde fois on voulait violenter ses inclinations elle s'enfermerait dans un couvent et prendrait le voile. Henri eut peur de la menace et consentit au retour de Marie. Sir Richard Wingfield, et le docteur West, deux humanistes distingués, furent envoyés en France en qualité d'ambassadeurs pour complimenter François Ier, et ramener à Londres la princesse.

Sufffolk ne tarda pas à remarquer qu'il avait conservé l'affection de Marie. La reine, dans un entretien particulier qu'elle eut avec son premier amant, jeta adroitement quelques phrases sentimentales sur le bonheur de deux époux qui ne formaient qu'une seule âme. Le gentilhomme resta muet : Marie, qui avait plus d'amour ou de courage, déclara en termes formels à François Ier qu'elle ne voulait d'autre époux que Suffolk.

François fit part de la confidence de Marie au duc, qui, à son tour, ne craignit plus de révéler au prince l'amour qu'il portait à la jeune reine, en le priant de plaider leur cause commune auprès du roi d'Angleterre : « Je m'en charge, dit courtoisement

Digitized by Google

le monarque ; je serai votre avocat, et j'espère réussir (1). »

Suffolk, dans son impatience, ou peut-être dans la persuasion que Wolsey aurait encore plus de pouvoir sur l'esprit de Henri que François Ier, adressa à l'archevêque une lettre pressante.

Wolsey saisit une occasion favorable pour rendre compte à son maître de la confidence de Suffolk. Henri montra d'abord de l'humeur ; mais l'humeur, véritable ou simulée, ne dura que peu de temps. Le monarque apaisé, Wolsey conseilla au duc d'écrire à Sa Majesté : la lettre arriva bientôt, et ne déplut pas au roi. Marie, de son côté, fit remettre à son frère un billet qu'elle terminait ainsi : « Votre Grâce sait bien que c'est pour lui plaire que je donnai ma main à Louis, et maintenant j'espère que vous me permettrez de la donner à celui que j'aime (2). » Henri consentit à l'union de Marie avec Suffolk.

Wolsey venait d'être nommé archevêque d'York, et le choix de Henri avait été approuvé par le pape. Léon X annonça cette nouvelle au favori dans une lettre qui dut flatter la vanité du prélat. Le pape y relève en beaux termes les mérites dont le Tout-Puissant a daigné, dans sa bonté, orner l'archevêque.

Wolsey, le jour de son sacre, prêta serment au saint-siége : avant de ceindre la mitre, il promit de défendre les priviléges de la sainte Église romaine, du pape et de ses successeurs, et, au besoin, de révéler au souverain pontife les machinations qu'on

(1) Let that alone to me ; for I and the queen shall to solicit your master, that he shall be content.—Howard, l. c., p. 134.

(2) Your Grace well knows what I did, as to my first marriage, was for your pleasure ; and now, I trust, you will suffer me to do what I like. — Howard, l. c., p. 135.

Digitized by Google

pourrait ourdir contre son autorité ou sa personne. Il est certain que Wolsey ne se retira pas dans une chambre secrète, pour altérer, comme avait fait Henri VIII lors de son couronnement, la formule sacramentelle (1).

L'historien, en flétrissant l'insatiable ambition de cet homme d'État lui tiendra compte, s'il est juste, de son inébranlable attachement à ses deux maîtres spirituel et temporel. Dans cette vie, où nulle heure ne s'écoule sans qu'il rêve à quelque dignité nouvelle, sa fidélité au pape comme au roi reste inaltérable. Si Wolsey eût vécu jusqu'au temps malheureux où fut résolue la question du divorce, Henri n'aurait pas abjuré le catholicisme, et le sang de tant de martyrs n'aurait pas coulé en Angleterre. Il est impossible de ne pas admirer cet échange affectueux de bienveillance et d'amour qui a lieu sous Wolsey entre le pape et le roi d'Angleterre. On ne sait qui l'on doit le plus admirer, ou du père commun des fidèles prodiguant à Henri des témoignages de tendresse,

(1) Papatum romanum et regalia sancti Petri, adjutor eis ero ad retinendum et defendendum contrà omnem hominem;

Legatos apostolicæ sedis in eundo et redeundo honorificè tractabo, et in suis necessitatibus adjuvabo; jura, honores, privilegia et auctoritatem romanæ ecclesiæ, Domini nostri papæ, et successorum prædictorum, conservare, defendere, augere et promovere curabo; nec ero in concilio seu tractatu in quibus contrà ipsum dominum nostrum, vel eamdem romanam ecclesiam aliqua sinistra, vel præjudicialia personarum, juris, honoris, statûs et potestatis eorum machinentur;

Si talia à quibuscumque procurari novero vel tractari, impediam hoc pro posse et quantociùs potero, et significabo eidem domino nostro vel alteri per quem ad ipsius notitiam pervenire possit;

Regulas sanctorum patrûm, decreta, ordinationes, sententias, dispositiones, reservationes, provisiones et mandata apostolica totis viribus observabo et faciam ab aliis observari.

Hæreticos, scismaticos et rebelles domino nostro, et successoribus prædictis pro posse persequar et impugnabo.

Sic me Deus adjuvet et hæc sancta Dei evangelia. 1514.

Digitized by Google

ou du roi toujours prêt à écouter la voix du pontife. C'est sous les yeux et sous l'inspiration de Wolsey que Henri donne au monde catholique de si beaux exemples de dévouement au saint-siége. Aussi n'est-il pas de prince chrétien auquel Léon X porte une plus vive affection : le pape ne craint pas de le proclamer, au risque de rendre jaloux les autres monarques. « En vérité, lui dit-il, vous le savez, de tous les souverains, c'est vous que nous chérissons le plus ardemment dans le Seigneur ; vous en qui repose notre affection la plus chère et notre plus ferme espérance ; vous dont nous nous sommes toujours étudié à contenter jusqu'aux moindres désirs (1). »

Et Léon X ne nous trompe pas : vienne une occasion pour prouver sa déférence envers Henri VIII, et le pontife la saisira bien vite.

Adrien, cardinal de Corneto, occupait depuis assez longtemps, en Angleterre, l'office de collecteur des deniers royaux que la couronne payait annuellement à Rome ; or ce cardinal, d'une probité exemplaire, mais d'une nature morose, n'avait pas trouvé le secret de plaire à Greenwich : le roi demanda la charge de collecteur pour Ammonius, humaniste célèbre, et qui, en qualité de poëte, était capable de payer en beaux vers les faveurs de la royauté. La lettre du prince au souverain pontife était affectueuse : Léon X ne se fit pas longtemps prier, et rappela le cardinal de Corneto (2).

(1) Quòd ex omnibus christianis regibus et principibus tu unus profectò es quem in Domino unicè atque summoperè diligimus, et in quo præter cæteros pro animi nostri affectu, et propensione confidimus, cujusque petitionibus et postulatis aut etiam tacitæ voluntati et desiderio, quantùm cum Deo potuimus, omnibus semper in rebus satisfacere concupivimus ; cujus nostræ ergà te mentis ipse optimus et locupletissimus es testis. 1515, 22 apr. — Rymer, t. XIII, p. 493.

(2) Rymer, t. XIII.

Digitized by Google

Mais aussi, chez Henri, quelle vive reconnaissance pour Léon X, qu'il appelle, dans une de ses lettres, une source inépuisable de bontés, un dieu auquel il n'adressa jamais en vain ses prières, et qu'il ne cessera d'invoquer et de glorifier (1).

Wolsey continuait à grandir en puissance et en richesse. Il avait quitté la maison d'Empson pour habiter York-Palace, demeure royale, après avoir échangé le titre d'aumônier et de secrétaire privé du prince contre celui de grand-chancelier que Henri lui conféra, dès que Warham se fut démis des sceaux du royaume (2).

Wolsey, grâce aux instances du roi, reçut bientôt d'autres faveurs de Rome. Une bulle arriva qui le nommait cardinal de Sainte-Cécile et légat *à latere*. C'est à l'abbaye de Westminster que le prélat voulut revêtir les insignes de sa dignité nouvelle. Jamais cérémonie ne fut plus éclatante : Wolsey y parut bien plus en empereur de l'ancienne Rome qu'en serviteur du Christ. Les évêques d'Angleterre assistaient, la mitre en tête, en véritables esclaves, au triomphe de l'ambitieux ministre (3). La vieille abbaye resplendissait d'or et de lumière.

Quand l'abbé qui lui apportait le chapeau rouge débarqua sur la jetée de Douvres, le peuple se prit à rire à la vue de l'envoyé pontifical mis avec une mesquinerie qui n'était pas faite pour honorer Wolsey. Le ministre lui envoya de riches vêtements, et le fit accompagner par une suite nombreuse d'évêques,

(1) Quare ad vestram sanctitatem nos convertimus in quâ, et summæ benignitatis fontem, et certissimas nostras spes semper invenimus; à quâ preces nostræ voti semper compotes redeunt. — Brit. Mus. Cott. Vitell. B. II, p. 158.

(2) Epist. Mori Erasmo, 1518. — Ammonius Erasmo, febr. 17, anno 1517.— Stapleton, Vita Mori, p. 236.

(3) G. Howard, l. c., p. 120.

Digitized by Google

d'abbés mitrés, de gentilshommes, pour relever la grandeur du message. C'est dans cet appareil fastueux que l'envoyé du souverain pontife entra dans la cathédrale, étalant aux regards les splendeurs que lui prêtait le prélat (1).

Ce n'était pas seulement à l'église que Wolsey affectait d'éblouir les regards par cette puérile ostentation de splendeurs mondaines ; hors du temple, il marchait presque toujours entouré d'une garde de comtes, de barons, d'évêques, d'abbés, de chevaliers, attachés à sa personne en qualité de clients. On le devinait de loin aux flots de poussière qu'il soulevait sur son passage. Qui lui aurait annoncé que sa gloire passerait comme ce voile poudreux qu'un rayon de soleil allait dissiper, l'eût encore plus surpris que contristé. Un long équipage de mulets marchait à sa suite quand il se mettait en voyage, portant sur le dos des valises en velours cramoisi, où était enfermée sa vaisselle de table. Quelques-unes de ses coupes sortaient des ateliers de Florence, et lui avaient été données en présent par des têtes couronnées. Quand il entrait dans une ville, toutes les cloches sonnaient, et les magistrats et le clergé l'attendaient pour le haranguer. Ses appartements, décorés à l'orientale, étalaient partout un luxe inouï de dorures, de sculptures, de peintures et de mosaïques, œuvres d'artistes nationaux ou étrangers qu'il payait en nabab.

A cette époque, en Italie ainsi qu'en Angleterre, la science qu'on ne comprenait pas courait le risque de passer pour hétérodoxe. En Italie, elle allait s'abriter derrière la soutane blanche de Léon X, et bravait alors la mauvaise humeur et les persécutions

(1) G. Howard, l. c., p. 121. — Tyndal's Works, p. 374.

Digitized by Google

de ses ennemis. En Angleterre, elle se réfugiait dans le palais de Henri VIII ou dans la demeure de Wolsey, deux asiles impénétrables. C'est ainsi que Colet, le fondateur de l'école de Saint-Paul, que l'évêque de Londres, trompé par de faux rapports, poursuivait comme hérétique, trouva dans le roi et dans le cardinal surtout deux protecteurs qui prirent sa défense et n'eurent pas de peine à démontrer son orthodoxie (1).

Ferdinand payait annuellement au ministre « trois mille livres du poids de 40 gros de la monnaie de Flandre pour le rémunérer et guerdoner des labours, peines et travail qu'il avait eus et prins pour dresser et conduire la bonne, ferme et favorable amitié, confédération et intelligence, dernièrement traictée et conclute entre très hault et très puissant prince le roy d'Angleterre et le roy de Castille (2). » L'archevêché d'York lui rendait plus de cent mille livres de notre monnaie; il affermait à un prix encore plus élevé les revenus de Hereford et de Worcester; il tenait en commende l'abbaye de Saint-Alban et l'évêché de Bath dont il touchait les revenus pendant la vacance du bénéfice; plus tard nous le voyons échanger Bath contre l'évêché de Durham, un des siéges les plus riches d'Angleterre, et Durham contre l'évêché de Winchester, plus opulent encore (3). Peut-être serait-il difficile de citer, à cette époque, un empereur ou un roi qui possédât une fortune semblable à celle du ministre. C'est à peine si Maximilien, ce monarque puissant, pouvait payer les Suisses qu'il avait pris à sa solde; Louis XII était obligé de demander des termes pour rembourser à son allié d'Angleterre

(1) Howard, l. c., p. 146.
(2) Rymer, t. XIII, p. 591.
(3) Lingard, l. c., t. II, p. 155.

Digitized by Google

quelques misérables livres sterling. Mais, il faut le dire, Wolsey dépensait l'argent avec une insouciance complète de l'avenir. Humanistes, sculpteurs, poëtes, artistes, avaient part à sa générosité. Un lettré était-il dans l'indigence, il allait frapper à la porte du cardinal qui le renvoyait avec une bourse pleine d'angelots. Il payait au poids de l'or les louanges qu'un poëte rimait en son honneur, et achetait à grand prix des tableaux des maîtres italiens ou allemands. Autour de son palais vous auriez vainement cherché un pauvre; il ne voulait que personne souffrît de la misère dans ses vastes domaines. Il faisait des pensions à beaucoup de prêtres infirmes, et avait des comptes ouverts chez tous les pharmaciens de Londres qui devaient distribuer gratuitement des remèdes aux malades.

Érasme, la médisance incarnée, se fatigue à relever les qualités du ministre. Il en fait une de ces natures privilégiées dont la fortune a trouvé grâce aux yeux du monde entier, parce qu'elles ont su se faire pardonner leur élévation miraculeuse par un fonds inépuisable de générosité (1). Ailleurs il salue son correspondant, en l'appelant la gloire de la cour et du royaume (2), un autre roi d'Angleterre (3) : c'est la science, c'est le talent, c'est la vertu qui lui ont valu le diadème : louanges banales dont Érasme, pourrait-on dire, s'est toujours montré prodigue, tant l'épithète louangeuse tombe facilement de ses lèvres ou de sa plume! Mais voici des éloges plus explicites :

(1) At mira morùm tuorum facilitas omnibus exposita obviaque sic prorsùs invidiam omnem excludit, ut homines non minus ament naturæ tuæ bonitatem quàm fortunæ magnitudinem suscipiunt.—Epist., lib. III, ep. 31.

(2) Benè vale, eximium et regiæ et totius regni decus. — Ep., Erasmi, lib. XXIX, ep. 56.

(3) Cardinalis rex alter. — Ep., l. XXX, ep. 23.

Digitized by Google

Grâce à cet homme d'État, la Bretagne est purgée de ces voleurs de grands chemins, qui l'infestaient depuis si longtemps; on peut y voyager en toute sûreté sans plus de crainte des bêtes féroces que des hommes. C'est cet Alexandre en robe rouge qui a coupé le nœud gordien de ces procès interminables qui désolaient le barreau anglais. Il a mis fin aux querelles qui divisaient les grandes familles; il a rappelé les monastères à la discipline des premiers temps de l'Église; il a fait revivre parmi le clergé les saintes mœurs des âges primitifs; il a ranimé la flamme des études, qui menaçait de s'éteindre; il a réveillé les lettres humaines du sommeil où les tenaient plongées quelques patrons de l'ignorance. Ptolémée Philadelphe ne montra pas plus de zèle que Wolsey à rassembler de riches bibliothèques. Et ces trois langues, sans lesquelles toute science est incomplète, n'est-ce pas encore Wolsey qui en a relevé le culte? Glorieux ministre, dont la postérité célébrera les services rendus au monde savant (1)!

Le grand journaliste de l'époque n'a pas tout dit: c'est par son intervention personnelle que Wolsey apaisait les haines domestiques. Quand de grandes

(1) Britanniam omnem à latrociniis, grassatoribus, noxiosis erroribus repurgas, ut jàm non tutior sit à venenis aut perniciosis feris quàm ab hominibus noxiis. Lites perplexas autoritate tuà dissecas, non minus feliciter quàm Alexander ille Magnus, nodos gordios. Magnatûm dissidia componis; monasteria passim veteri religionis disciplinæ restituis, clerum omnem ad laudatiorem vitæ formam revocas: quin et liberalium disciplinarum studia non nihil hactenus collapsa, sarcis; politiores literas cum veteris inscitiæ patronis adhuc colluctantes, favore tuo fulcis, autoritate tueris, splendore ornas, benignitate foves. Comparandis bibliothecis omni bonorum genere locupletissimis, cum ipso certas Ptolomæo Philadelpho, magis hàc re quàm ipso regno celebri. Tres linguas sine quibus manca est omnis doctrina, nobis revocas..... novam hanc felicitatem orbi per te partam loquentur olim eruditorum hominum literæ. — Epist., l. II, ep. 1.

Digitized by Google

familles étaient divisées, le cardinal s'offrait comme arbitre et réussissait presque toujours à les réconcilier; sa sentence était acceptée, car on savait qu'avant de la donner il avait mûrement examiné les raisons des deux parties, et qu'au besoin il s'était éclairé de l'avis d'hommes spéciaux. Il avait fondé dans le royaume des cours de requêtes, chargées de défendre gratuitement les droits des pauvres. Godwin se plaît à rendre hommage aux institutions qu'il fonda, aux sages règlements qu'il établit, à l'ordre qu'il introduisit dans l'administration de la justice (1). Le pauvre ne craignit plus désormais de succomber faute de quelques nobles pour défendre ses droits; il s'adressait, dans sa misère, à l'une de ces cours inférieures, inspiration du ministre, et il y trouvait des avocats qui plaidaient pour lui gratuitement. Malheur à qui dilapidait le revenu public, qui opprimait la veuve et l'orphelin, qui trafiquait de la justice; il trouvait dans Wolsey un juge inexorable. A peine eût-il été nommé chancelier, que d'un bout du royaume à l'autre les opprimés firent parvenir leurs plaintes au ministre; le roi se vit alors obligé de créer quatre cours inférieures qui subsistèrent longtemps sous la présidence du garde des archives, et qui étaient chargées d'examiner les plaintes de ses sujets et de leur rendre bonne et prompte justice (2).

Il est certain que lorsque Henri donna les sceaux à Wolsey, la nation ne vit dans cette nouvelle dignité

(1) Alia porrò constituit judicia ubi pauperûm querimoniæ exaudirentur; multaque ordinavit in rebus civilibus popularibus grata, ac nobis in hunc usque diem usurpata, quibus virum se ostendit sapientissimum nec non rei publicæ amantem. — Godwin.

(2) La première fut établie à Whitehall; la seconde dans la chapelle du docteur Stokesley; la troisième dans la chambre du lord trésorier; la quatrième au Roll's office.

Digitized by Google

que la récompense des services que le ministre avait rendus au pays.

Le 22 décembre 1515, l'archevêque de Cantorbéry remit au roi le grand sceau enfermé dans une boite de cuir, et scellée à cinq endroits différents du cachet du prélat (1).

Et le 24 Wolsey prêta dans le manoir d'Eltham, à l'issue des vêpres, le serment ordinaire de servir son seigneur roi et le peuple, comme il appartient à tout chancelier d'Angleterre (2).

Cette nouvelle dignité imposait au ministre de nouveaux devoirs qu'il remplit, encore plus dans l'intérêt de son maître que de sa conscience ; le chancelier est le premier qui de la diplomatie ait fait une véritable science. Il avait dans les divers cours de l'Europe des agents dont il payait généreusement les services et qui l'informaient des moindres incidents de la vie privée ou politique des princes. Il pensionnait des humanistes

(1) Reverendissimus in Christo pater Willielmus Cantuariensis archiepiscopus, tunc cancellarius Angliæ, magnum sigillum regium in custodiâ ipsius cancellarii tunc existens, in quâdam bagâ de albo corrio inclusum, et signeto ejusdem archiepiscopi quinquies sigillatâ, in manus domini regis ad tunc tradidit, liberavit et dimisit.

De liberatione magni sigilli Thomæ cardinali Eborum, et de ejusdem juramento. — Rymer, t. XIII, p. 529.

(2) Ye shall swere that well and truly ye shall serve our soverayn lord the kyng and his people in the office of chaunceller :

And ye shall do right to all maner people, pore and riche, after the lawes and usages of this realme :

And truly ye shall counceill the king, and his councill ye shall leyne and kepe ;

And ye shall not knowe, nor suffer the hurt, nor disheretyng of the king, nor that the rightis of the crowne be discresed by any mean, as for forth as ye may lett.

And, if ye may not lett it, ye shall make it clerely and expresly to be knowne to the king with your true advice and counsell ;

And ye shall doo and purchase the kingis profite in all that ye maye.

As god helpe you and the holy Evangeliez. — Rymer, t. XIII, p. 529-530.

Digitized by Google

qui lui rapportaient les bruits des cours, les dispositions du peuple, les confidences des prélats, les intrigues des grandes dames ; il dut à plus d'une femme la révélation de mystères diplomatiques qu'on croyait impénétrables. Érasme, auquel il envoyait assez souvent des traites sur des banquiers de Nuremberg ou de Bâle, était pour le chancelier un agent aussi fidèle que docile. Le philosophe, lié avec tous les beaux génies de l'Allemagne, le tenait au courant des mouvements religieux qui commençaient à tourmenter la Saxe et le Wittemberg. Érasme ne se doutait pas du genre de service qu'il rendait au favori qui le traitait si magnifiquement ? Qui lui eût dit qu'il faisait la police pour le ministère anglais l'aurait vraiment étonné. Ce que Wolsey voulait surtout, comme le remarque Raynaldi, c'était de maintenir la balance du pouvoir entre les deux maisons rivales de France et d'Autriche. A voir la mobilité des affections du ministre, qui tour à tour épouse et abandonne la cause de François Ier ou de Charles-Quint, on pourrait le taxer de versatilité, mais c'était un calcul que cette inconstance de Wolsey, qui voulait que l'Angleterre restât l'arbitre des destinées européennes.

De grands événements, qu'il est nécessaire de décrire, allaient mettre en relief la politique du chancelier.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

MARIGNAN. 1515—1517.

Avénement de François Ier au trône. — Portrait du prince. — Il se prépare à envahir l'Italie. — Schinner, en Angleterre, prêche une croisade contre la France. — L'Angleterre refuse de l'écouter. — Politique de Wolsey.—Traité d'alliance entre l'Angleterre et la France. — Expédition de François Ier en Italie. — Passage des Alpes. — Arrivée des Suisses. — Bataille de Marignan.

Le duc de Valois, qui venait de succéder à Louis XII, sous le nom de François Ier, était à peine âgé de vingt et un ans ans. On admirait en sa personne, dit un vieil historien, « tous les avantages qui peuvent charmer les yeux, une excellente beauté, une adresse agréable, un port plein de majesté et de bonne grâce, avec cela une générosité toute royale, une libéralité sans pareille, une grande humanité envers tout le monde, et la florissante verdeur de l'âge (1). » Son avénement fut salué par les acclamations de la France entière. Les humanistes, dont le règne commençait alors, rappelaient ce jour où, confondu parmi les écoliers qui venaient assister à Orléans aux leçons d'Alciati, le prince avait détaché son collier d'or pour le passer autour du cou du savant professeur (2); les soldats citaient sa bravoure sous

(1) Mézeray, Histoire de France, 3 vol. in-fol. Paris, 1685, t. II, p. 897.

(2) Histoire de Calvin, t. I.

Digitized by Google

le feu de l'ennemi et les pleurs qu'il avait répandus au récit des exploits de Gaston de Nemours (1); les magistrats, ses sympathies pour tout ce qui portait longue robe, c'est-à-dire, dit Brantôme, « les évêques, les théologiens, et les doctes qu'il avoit eus toujours en opinion (2); » les femmes, la grâce particulière qu'il avait montrée comme chevalier de la belle Marie d'Angleterre, qui menaçait de l'éloigner à jamais du trône en acceptant la main de Louis XII; les sages, en petit nombre à la cour, son empire sur lui-même, quand attiré par les charmes de la jeune veuve il avait refusé de se donner un maître (3); les courtisans, ses belles manières, l'éclat de ses vêtements, son goût pour les fêtes et pour les bals, et sa générosité. Dès qu'il fut monté sur le trône, on prédit qu'il serait « le roi du peuple, le héros des soldats, le prince des dames (4). »

Mais personne ne ressentait une joie plus vive que Louise, la mère de François Ier. Il n'y avait pas longtemps que son fils bien-aimé avait couru un grand danger, en tombant de cheval près d'Amboise. « Le ciel avait eu pitié de la pauvre veuve, répétait Louise au souvenir de cette chute, pitié de ses larmes et de ses prières, et il n'avait pas permis que l'orphelin fût arraché aux embrassements de sa mère. » Elle avait perdu son mari quand son fils était à peine âgé de deux ans, et se rappelant qu'en 1511, François avait été sur le point de succomber aux attaques d'une fièvre tierce, elle remerciait Dieu, et disait : « Me voilà récompensée, maintenant qu'il a reçu le saint chrême à l'église de Reims, de toutes mes peines,

(1) Hume, l. c., t. II, p. 133.
(2) Brantôme, Capitaines français, à l'art. François Ier.
(3) Gaillard, Hist. de François Ier. Paris, 1821, in-8°, t. I.
(4) Onde veniva spesso nominato rè di popoli, heroe di soldati, e principe di donne — Greg. Leti, Storia di Carlo quinto, t. V, p. 501.

Digitized by Google

de tous mes chagrins, de mes inquiétudes journalières : le ciel soit loué, jamais je ne désespérai de la Providence (1).

Louise de Savoie, tout entière à son bonheur, ne cherchait pas à lire dans l'avenir : ni l'âge ni le caractère de son enfant ne paraissaient l'effrayer. François Ier à vingt et un ans montait sur le trône; le roi d'Écosse n'était qu'un enfant, et Henri achevait alors sa vingt-quatrième année. Ainsi, pas un seul cheveu blanc sur la tête de ces souverains, auxquels le ciel avait confié les destinées du monde (2)!

En France, tout se préparait à la guerre; on y faisait fondre trois cents canons de deux pieds de long (3), qu'on pourrait transporter à dos de mulet sur les cimes les plus escarpées : c'étaient donc les Alpes que le prince voulait franchir? Au bruit de ces armements, Léon X donna l'ordre de faire un appel à ses Suisses fidèles, qui toujours accouraient au secours de l'Église en danger : une seconde fois, ce cri terrible, qui déjà avait sauvé l'Italie : guerre aux barbares! retentit sur les montagnes de l'Unterwald.

François Ier ne pouvait reconquérir le Milanais sans s'être assuré de l'appui de l'Angleterre; Henri consentirait-il à renouveler le traité qu'il avait conclu avec la France? c'était une question dont la solution ne pouvait souffrir de délai.

L'Angleterre était en ce moment agitée par la parole d'un prêtre, qui prêchait publiquement une croisade contre la France : « Levez-vous, disait-il aux Bretons, dans son langage semi-païen, semi-chré-

(1) Lettres de Louise, 12 septembre 1494. — Journal, p. 410, 411, 413, 420.
(2) Sharon Turner, l. c., t. I, p. 145.
(3) Mém. de Bayard, p. 365.

Digitized by Google

tien ; au nom des dieux levez-vous ! c'est la Fortune qui vous vient en aide : royaume, richesse, dignités, gloire, honneurs, voilà ce qu'elle vous promet ; tout cela vous appartient, prenez. Aux armes ! Faites voir au monde ce qu'on doit attendre du roi, des grands, des nobles, de la Bretagne, enfin (1) ! »

C'est en orateur, en peintre plutôt, que Schinner décrit les hauts faits à venir de Henri VIII. Sa harangue est un tableau où l'on aperçoit le prince monté sur son cheval de bataille, poussant les Français qui fuient devant lui, entrant en triomphateur dans la Picardie, conduisant à la conquête de la France soixante mille combattants que la Bretagne a seule fournis (2), et redemandant au trésor de Saint-Denis une couronne qui lui appartient par droit de naissance et par droit de conquête.

Malheureusement Schinner ne parlait plus à des montagnards (3) ; Henri ne se sentait pas le courage d'entreprendre une nouvelle guerre contre la France. Sa première expédition avait presque tari les trésors qu'il avait reçus en héritage de Henri VII. Deux de

(1) Expergiscimini, jàm per deos expergiscimini... occasionem ultrò se vobis offerentem agnoscite ; regna, opes, dignitates, præfecturas, magistratus, gloriam, decus, quæ vobis pollicetur, quæ Fortuna gestat in gremio, attendite, arripite, apprehendite. Expergiscimini ! ac vires vestras alacriter exprimite ; quid rex, quid regnum, quid princeps, quid nobilitas Britanniæ, quid demum ipsa Britannia possit, demonstrate. — Oratio ad excitandos contra Galliam Britannos, maximè verò ne pace cum victis præmaturè agatur ; sanctiori Anglorum concilio exhibita, anno à Christo nato 1514. Authore Matth. cardinali sedunensi. Amstelodami, 1709, petit in-8°, p. 62-63.

(2) Trajecerat in Galliam invictus rex vester ad sexaginta millia armatorum, quâ multitudine non Britannia modò, sed tota ferè Europa viris potuit exhauriri. — Schinner, l. c., p. 21.

(3) Nous avons essayé d'apprécier l'influence de Schinner, sur les évènements militaires dont l'Italie fut le théâtre en 1515, dans notre Histoire de Léon X, t. II.

Digitized by Google

ses plus braves officiers de mer avaient péri dans les flots; quelques-uns de ses bâtiments de haut bord avaient été engloutis dans l'Océan, et Wolsey, qui dirigeait les conseils du prince, tout en travaillant à tracer le dessin de son palais de Hampton-Court (1), ne trouvait dans une lutte avec François Ier ni gloire ni profit pour l'Angleterre. Le ministre, du reste, se défiait de Ferdinand, dont il admirait la haute prudence et le rare bonheur, mais qu'il méprisait comme un homme sans foi (2).

François Ier avait fait choix d'un négociateur habile pour traiter avec Henri VIII : c'était un homme de robe, qui au besoin aurait pu faire de la scolastique avec le roi d'Angleterre. Le premier président de Rouen, après quelques entretiens avec ce prince, dont il flatta les vanités théologiques, et avec Wolsey, qu'il sut gagner en lui vantant la générosité de François Ier, conclut au nom de son maître un traité d'alliance entre les deux couronnes. Ce traité, qui devait durer, comme tous ceux que les souverains échangeaient à cette époque, pendant toute la vie des contractants, et un an après la mort de l'un ou de l'autre des signataires, fut conclu le 5 avril 1515 (3), au moment où de nombreux parcs d'artillerie française traversaient le Dauphiné, et menaçaient l'Italie.

Ces armements n'effrayaient pas le cabinet anglais.

(1) The Stranger's Guide to Hampton Court palace, by John Grundy. Lond., 1846, in-8°, p. 8.

(2) Mézeray, Hist. de France, l. c., t. II, p. 905.

(3) Tractatus amicitiæ cum Francisco rege moderno. Conventum, concordatum et conclusum est quòd dictæ amicitiæ pax et fœdera suum habeant et sortiantur effectum immediatè post datam præsentium, et durent vitâ utriusque regùm præcedentium durante, et per unum annum integrum post mortem principis primò morientis. — Rymer, l. c., t. XIII, p. 476 et suiv.

Digitized by Google

Wolsey était décidé à ne pas contrarier l'expédition transalpine de François Ier, parce qu'il espérait que les Suisses sauraient arrêter dans sa marche l'aventureux monarque, et que, victorieuse même, la France userait son sang le plus pur à des conquêtes qu'elle ne pourrait jamais garder même quand l'Angleterre n'interviendrait pas pour les lui disputer. Wolsey, dans sa correspondance, reconnaît à chaque ligne la bravoure de la nation rivale ; il accorde au Français toutes les vertus militaires qui distinguèrent autrefois le peuple romain, mais il lui refuse le génie civilisateur. « Né pour la conquête, le Français ne saurait jamais, surtout en Italie, garder ce qu'il acquit ; et du reste, qu'il marche, qu'il avance, qu'il triomphe, l'Angleterre quand elle le voudra sérieusement saura bien l'arrêter, moins encore par ses archers que par ses matelots. » C'est dans la marine anglaise que Wolsey faisait reposer toutes les grandeurs futures de l'Angleterre.

Le traité embrasse jusqu'aux questions maritimes qui sous le règne précédent avaient menacé si souvent de troubler le repos des deux peuples. Afin d'assurer la liberté du commerce entre les sujets des deux nations, il fut convenu que jamais navire armé en guerre ne sortirait des ports de France ou d'Angleterre, sans avoir donné caution préalable qu'il ne ferait aucune molestation aux commerçants du pays allié, et qu'aucun bâtiment ne pourrait porter des munitions de guerre aux ennemis de l'un ou l'autre peuple (1).

Cette clause était tout entière dans les intérêts maritimes de l'Angleterre, qui sous Cabot allait entreprendre le premier de ces voyages de circumnavi-

(1) Léonard, Traités, etc., t. II, p. 125.

Digitized by Google

gation destinés à répandre ses produits sur des terres inconnues (1). Wolsey avait compris le double rôle de puissance maritime et de nation commerçante que l'Angleterre était appelée à jouer.

Quelques mois après, le traité fut ratifié par les deux princes sous la forme ordinaire, et juré sur le Canon de la messe et le livre des Évangiles (2).

Il semble qu'après un serment aussi solennel, aucune des deux puissances n'avait le droit de concevoir la moindre défiance. Mais à cette époque, la coutume est de faire intervenir la papauté, en qualité d'arbitre et de juge dans les transactions de souverains. C'est à la papauté, image vivante de l'invisible majesté qui règne dans les cieux, que les princes remettent le droit de punir toute infraction individuelle aux traités. Ils la conjurent, en face des autels, de punir la violation d'un seul iota des conventions royales, non-seulement dans la personne du parjure, mais dans celle même de ses héritiers ; et ce n'est pas seulement leur tête, mais le droit en vertu duquel ils règnent, qu'ils vouent, en cas de trahison, aux foudres vengeresses du grand prêtre qui règne au Vatican (3).

(1) Memoirs of Sebastian Cabot, by Biddle of Pittsburg. — Historical view of the progress of discovery on the more northern coasts of America. Edinburgh Cabinet library.

(2) Nous Françoys, par la grace de Dieu roy de France, duc de Milan et seigneur de Gennes, promectons sur notre honneur et avec parolle de roy et jurons sur le canon de la Messe et sainctes Evangilles par nous presentement touchées, que nous entretiendrons et ferons entretenir par nos royaumes, pairies, seigneuries et subgetz, fermement et inviolablement, le traicté de paix, union et amitié faicts et concluds le 5e jour du mois d'avril, dernierement passé à Londres par les depputez et commis de tres hault et tres puissant prince, notre tres chier et tres amé frere, cousin, le roy d'Angleterre et les nostres... Fait à Montargis le 8e de may 1515. — FRANÇOYS.

Ainsi nous ayde Dieu et tous ses saincts et les dictes sainctes Evangilles. — Rymer, l. c., t. XIII, p. 501.

(3) Et ad impetrandam bullam seu rescriptum apostolicum in de-

Digitized by Google

En France, tout était prêt au printemps de 1515 pour entrer en campagne. On allait donc enfin venger nos armes, trahies par la fortune à Novarre. La route de Paris à Lyon était encombrée de chevaux, de chariots, de caissons, de canons, de reitres, de lansquenets. C'est à Lyon que le roi avait donné rendez-vous à ses braves serviteurs: ce n'étaient pas seulement leurs bras, leurs épées, leur sang qu'ils s'empressaient d'offrir au prince; plus d'un vint lui apporter la vaisselle plate qu'il conservait dans son château (1). Il existe des chartes de donation qui témoignent du patriotisme chevaleresque des gentilshommes de cette époque. Un d'eux, le seigneur du Bouchaige, prête 239 marcs 2 onces 2 gros 1/2 d'argent blanc « en vaisselle ou en partie des pièces d'icelles à dorure, au roi son Seigneur pour lui ayder à supporter les grands frais qu'il luy est besoing de faire (2). »

Deux routes menaient en Italie, à travers les Alpes, l'une par le mont Cenis, l'autre par le mont Genèvre, toutes deux aboutissant à la plaine de Suze (3), double défilé où les Suisses nous attendaient de pied ferme. Le soleil n'avait pas encore fondu les neiges amassées par l'hiver sur les flancs des montagnes. Des rochers crevassés, où le chasseur pouvait se placer sans être vu, servaient de

bità et sufficienti formâ factum et expeditum, in quo omnia et singula in dicto tractatu contenta et specificata sedis apostolicæ auctoritate confirmabuntur, appositis pœnis et censuris ecclesiasticis in nos, personam nostram et hæredûm nostrorum, et sententiâ interdicti in regna, patrias et dominia nostra, si et quatenùs contrà tractatum ejusve particulam venerimus, aut fieri consenserimus. — Joh. de Silva. — P. de la Guiche. — Rymer, t. XIII, p. 487.

(1) Capefigue, François Ier et la Renaissance, 4 vol. in-8°, Paris, 1845, t. I, p. 141.

(2) Mss. de Béthune, vol. 8489, p. 80.

(3) Mém. de la Trémouille, p. 22. — Du Bellay, p. 49.

Digitized by Google

boulevard aux paysans des petits cantons. Au moindre bruit des pas d'un cheval, des sentinelles cachées à tous les regards étaient prêtes à l'aide d'une trompe à réveiller leurs camarades, s'ils eussent été tentés de s'endormir. A chaque corps ennemi était attaché un aumônier, qui à l'approche d'une lance française donnait le signal de la prière, c'est-à-dire du combat. A la vue de la bannière de Tell, qu'un montagnard allait en courant placer sur la crête d'un belvéder de glaces, ou de feux allumés pendant la nuit, les détachements suisses se rapprochaient, se rassemblaient et formaient comme un mur d'airain que le canon seul pouvait entamer.

Prosper Colonne, qui pourtant avait appris à connaître les Français, disait en riant qu'ils resteraient prisonniers dans ce labyrinthe de montagnes, comme l'oiseau dans la cage, s'ils étaient assez imprudents pour en tenter le passage (1).

Des pâtres piémontais ou savoyards avaient été chargés de chercher dans ces déserts, dont ils connaissaient tous les recoins, quelques défilés par où l'armée française pût pénétrer en Italie ; mais, malgré les beaux écus au soleil dont on payait leurs périlleuses recherches, ils n'avaient rien pu trouver : partout des précipices, des abîmes, des neiges et des glaces. Cependant un chasseur se présenta, offrant de servir de guide à nos soldats à travers ces régions inconnues. Trivulce reconnut le passage et déclara qu'on pouvait le franchir à force de courage: l'armée répondit par des cris de joie à l'heureuse nouvelle, et l'œuvre commença : œuvre de démons ou de géants, dont Pole Jove (2) ne parle qu'avec

(1) Questi Francesi sono miei come gli pippioni nella gabbia.

(2) Paulus Jovius, Hist. sui temporis, Lutetiæ, 1558, in-fol., p. 169 et suiv.

Digitized by Google

une superstitieuse admiration. Tantôt c'était un pont formé à l'aide de quelques vieux sapins, liés ensemble et jetés sur un abîme, que fantassins et cavaliers devaient traverser au pas; tantôt une sorte d'échelle aérienne tendue sur des parois de granit qu'il fallait descendre en s'accrochant au rocher avec les mains et les pieds. Quelquefois, ébranlés par des secousses inaccoutumées, des pans de rocs se brisaient, entraînant avec leurs débris les membres déchirés des assaillants. Ici une avalanche, détachée tout à coup d'un glacier, roulait avec un bruit de tonnerre et venait engloutir les travailleurs. Ailleurs deux pics de gneiss se dressaient pour barrer le chemin, et ne cédaient qu'à la poudre qui les faisait voler en éclats. Sur le lit de pierres qu'ils formaient dans leur chute, on jetait des branches d'arbres qu'on allait couper au loin, afin que le pied du cheval pût y reposer en sûreté.

L'avalanche sur leurs têtes, des gouffres sous leurs pieds, des précipices à leurs côtés, nos soldats cheminent, d'un pas lent, portant leurs armes, leurs munitions, leurs bagages. Aux mugissements des torrents, aux cris des hommes et des bêtes de somme que chaque faux pas entraîne dans un précipice, aux hennissements des chevaux, à tout ce mélange horrible de bruits répétés par les échos des montagnes, ils répondent : En avant.

Campés dans la plaine de Suze l'arme au bras, la mèche de leurs canons allumée, leurs piques fraîchement aiguisées, les Suisses, à l'apparition des Français, se replièrent sur Milan. Quelques jours après ils partaient de cette ville, précédés de Schinner, pour aller à la rencontre des Français, dont les lignes s'étendaient dans la plaine de San-Donato (1).

(1) Archives d'Escher et Hottinger, t. I, p. 155 et suiv.

Digitized by Google

Les Suisses marchaient en bon ordre, sous la conduite des Landammans de Schwytz, Unterwald, Zoug et Glaris. Roust, bourgmestre de Fribourg, conduisait l'aile droite, composée des gens de Zurich, Schaffhouse et Coire; le bourgmestre de Lucerne et de Bâle l'aile gauche, formée en partie des montagnards des petits cantons. L'artillerie, composée de quelques coulevrines, était commandée par le capitaine Pontely de Fribourg (1). Les Suisses dédaignaient le canon, pleins de confiance dans leur infanterie pesamment armée, qui avait fait de véritables miracles à la journée de Novare : c'étaient les hommes à pied de Fribourg et de Bâle qui avaient décidé le succès des journées de Morgarten et de Morat.

Après une courte prière récitée à genoux, Werner Steiner s'ébranle avec ses Zougois. Reçu à grands coups de canon, il hésite, fléchit et va lâcher pied, quand Schinner, la lance au poing, accourt pour le soutenir. Werner revient à la charge, et le combat recommence. Les lansquenets qui reçoivent les coups, reculent et découvrent quelques pièces d'artillerie dont les Suisses s'emparent : déjà le désordre était dans les rangs de la première ligne française ; le connétable avait peine à se faire obéir, et Bayard lui-même se repliait avec les gens du roi sur l'arrière-garde (2). Cette gendarmerie française, qu'une terreur panique avait débandée à Guinegate, avait une revanche à prendre. Elle se servit de ses éperons, mais pour se ruer sur les Suisses. Animée par l'exemple de François Ier, qui accourt à la tête de ses bandes noires elle fait des merveilles. Depuis dix heures on se bat; on se bat encore à

(1) Léo, Histoire d'Italie, traduite de l'allemand par M. Dochez; Paris, 1858, 3 vol. in-8°, t. II, p. 564.

(2) Du Bellay, Mémoires, p. 51. — Guicciardini, t. I, l. XII.

Digitized by Google

la lueur de la lune, cet astre de paix, dit un historien, qui vient de se lever pour éclairer des scènes de carnage (1). Les charges de cavalerie se succèdent sans intervalles; les lignes ennemies, trouées par l'artillerie de Genouillac, s'ouvrent et se referment aussitôt; les piques des Suisses s'abaissent et se relèvent sanglantes; les longues coulevrines roulent sur leurs affûts de bois; le cor alpestre d'Uri mêle ses sons rauques au bruit strident des clairons français. Dans cette horrible mêlée d'hommes et de chevaux, d'épées et de canons, François Ier est atteint par une lance et renversé de cheval (2); Werner Steiner, blessé grièvement, et le capitaine Pontely, emporté tout meurtri. On continuait de se battre quand la lune, se cachant derrière d'épais nuages, laissa la plaine où luttaient les deux peuples enveloppée comme d'un linceul funèbre: les deux armées s'arrêtent immobiles; Schinner se débarrasse de ses vêtements sacerdotaux pour distribuer des vivres à ses soldats, et François Ier, à cheval depuis trois heures du soir, demande pour se désaltérer un peu d'eau qu'un soldat va puiser dans un ruisseau, et qu'il rapporte toute teinte de sang (3). Les deux camps n'étaient séparés que par un lit de cadavres sur lequel des torches de poix projetaient une teinte rougeâtre. On était si près des Suisses que le grand maître de Boissy fit éteindre le flambeau qui, se reflétant sur le visage du roi, aurait pu le faire reconnaître (4). L'infanterie française resta tout le jour sous

(1) The moon arose on the scene of destruction as the darkness began to spread; and as her presence, the soothing emblem of peace and mildness, illumined the horizon, they continued the furious conflict, heedless of fatigue or death. — Turner, l. c., t. I, p. 150.

(2) Guicc., l. c., t. I, l. XII.

(3) Sharon Turner, l. c., t. I, p. 151.

(4) Capefigue, l. c., t. I, p. 165.

Digitized by Google

les armes, et la cavalerie toute la nuit « le derrière sur la selle, la lance au poing, l'armet à la tête (1). »

Après une halte de quelques heures dans le sang, les deux armées étaient prêtes à continuer le combat de la veille. Au lever de l'aube les Suisses se réveillèrent à la voix de leur prêtre, et se jetèrent à genoux pour adresser à Dieu leur dernière prière. Grâces aux soins du cardinal, ils avaient reçu de Milan les vivres nécessaires pour réparer leurs forces (2) : les Français comptaient sur la prise de la ville pour se procurer le pain qui leur manquait (3). Une heure avant le jour, François Ier quitta l'affût de canon qui lui servait d'oreiller, pour tenir conseil avec ses officiers. L'ennemi se hâtait d'éteindre les feux qu'il avait allumés pendant la nuit, et qui pouvaient trahir ses dispositions. Comme la veille, l'infanterie suisse, en front de bandière, s'apprêtait lentement, et dans un silence lugubre, à se heurter contre nos lignes. Tout était préparé pour la recevoir : les artilleurs à leurs pièces, la gendarmerie à cheval, les lansquenets la lance au poing. Schinner harangua ses montagnards ; sobre de parole, il se contenta de quelques mots électriques. « Compagnons, leur dit-il, rappelez-vous Novare : vous étiez alors un contre dix, et vous avez mis en fuite les Français, et vous les avez chassés d'Italie : au nom de Dieu, en avant (4). » On ne parle pas de la harangue de François Ier : la plume blanche qui flottait sur son casque était plus éloquente qu'aucune parole humaine.

On n'avait pas eu le temps de déblayer le champ

(1) Lettre de François Ier. — Turner, l. c., p. 151.
(2) Guicciardini, l. c., liv. XII.
(3) Turner, l. c., t. I, p. 152.
(4) Petrus Martyr, ep. 556.

Digitized by Google

de bataille : les Suisses s'avançaient donc à travers les corps de leurs frères, qui jonchaient le terrain (1). Roust aborde encore les lansquenets, qui, étourdis de ce choc, fléchissent et fuient et se rallient de nouveau, appuyés par les bandes noires de M. de Guise, qui à leur tour reculent aussi. En ce moment, sur un ordre du roi, les Gascons et les Navarrais, au nombre de dix mille, chargent les montagnards pendant que les couleuvrines de Genouillac les écharpent en flanc. On vit alors, dit François Ier, « tomber ces hommes pesants comme les quilles dans un grand jeu. » Mais si l'artillerie fait de larges brèches dans les masses compactes des ennemis, l'épée des hommes d'Uri, d'Unterwald et de Zoug ne reste pas oisive; elle est tachée jusqu'à la poignée de sang français. Ce combat de géants continuait avec des chances variées : on criait victoire dans les deux camps. Si Roust a franchi le fossé que défendaient les Français, Maugiron et Cossé, à la tête de leurs compagnies d'arbalétriers, ont repoussé, après des prodiges de valeur, le détachement qui s'est porté par une habile manœuvre sur notre arrière-garde. Tout à coup, au plus fort de la mêlée, quand personne ne peut dire à qui restera l'honneur de la journée, on entend crier : *Marco! Marco!* C'est d'Alviane, le général vénitien, qui vient d'arriver avec ses cavaliers. Il y eut un moment non pas de crainte, mais d'hésitation (2) parmi les Suisses, qui, revenus de leur surprise, font tête avec un courage admirable aux Dalmates et aux Esclavons. En cet instant décisif Trivulce fait rompre la digue du Lambro (3), dont les flots inondent le ter-

(1) Sismonde Sismondi, Hist. des Français, t. XIX, p. 374.
(2) Ligue de Cambray, l. V, t. II, p. 498. — Planta, Histoire de la confédération helvétique, t. II.
(3) Léo, l. c., t. II, p. 565.

Digitized by Google

rain occupé par les Suisses : ce sont deux ennemis que les montagnards ont à combattre : ils luttent contre nos soldats en faisant usage de leurs armes, contre les flots en se cramponnant au sol avec leurs lances ; mais un dernier effort, tentée à la fois par tous les corps de l'armée française, triomphe de leur courage désespéré. Alors nos soldats furent témoins d'un beau spectacle ! Ils aperçurent les divers corps des montagnards se réunir en masse compacte, sous le feu de notre artillerie, et, par un mouvement combiné, se retirer lentement, l'arme au bras, les drapeaux déployés, roulant devant eux leurs canons, ou portant à bras les pièces qu'ils ne pouvaient traîner, et sur le dos les blessés qu'ils avaient ramassés sur le champ de bataille. Une seule de leurs enseignes leur manquait, c'était le taureau d'Uri qu'ils avaient perdu dans la mêlée, et qu'on retrouva sur la poitrine d'un montagnard, qui le tenait étreint de ses deux bras au moment d'expirer (1).

François venait de gagner ses éperons de chevalier. Son cheval avait reçu deux coups de pique. Pendant toute la journée une magnifique escarboucle rayonnait sur son casque, et sur sa poitrine une cote d'armes semée de fleurs de lis d'or. A ses côtés un écuyer portait le gonfanon de France (2). Quand jusqu'à la dernière lance ennemie eut abandonné le champ de bataille, il fit appeler Bayard. « — Bayard mon ami, lui dit-il, je veux que aujourd'huy soye faict chevalier par vos mains. Aux parolles du roy respond Bayard : — Sire, celui qui est roy d'un si noble royaume est chevalier sur tous autres chevaliers. — Si, dit le roy, depeschez-vous, il ne faut

(1) Escher et Hottinger, Archives, l. c., t. I, p. 171.—Leo, l. c., t. I, p. 565 et suiv.

(2) Capefigue, l. c, t. I, p. 171-172.

Digitized by Google

alleguer ici ne loix ne canons, soyent d'acier, cuivre ou de fer. Alors preint son espée Bayard et dict: —Sire, autant vaille que si c'etoit Roland ou Olivier, Godefroy ou Baudoin son frère. Certe vous estes le premier prince que onque feis chevalier. Dieu veuille que en guerre ne preniez la fuite. Et puis après, par manière de jeu, crie hautement l'espée en main dextre : —Tu es bienheureuse d'avoir aujourd'hui, à un si vertueux et puissant roi, donné l'ordre de chevalerie; certes, ma bonne espée, vous serez moult bien comme reliques gardée et sur toutes aultres honorée. Et ne vous porteray jamais si ce n'est contre Turcs, Sarrazins et Maures ; et puis feict deux saults et après remet son espée au fourreau (1). »

Après la bataille le bulletin : c'est François qui l'a rédigé; jamais plus glorieuse journée ne fut racontée en termes plus simples.

« J'étois à un traict d'arc, et à mon dos mon frère d'Alençon avec le demeurant de son arrière-garde, et notre artillerie sur les avenues. Et au regard des Suisses ils estoient en trois troupes : la première de dix mille, la seconde de huit mille et la tierce de dix mille hommes, vous assurant qu'ils venoient pour chastier un prince s'il n'eust été bien accompagné, car d'entrée de table qu'ils sentirent notre artillerie tirer, ils prindrent le pays couvert ainsi que le soleil se commençoit à se coucher; de sorte que nous ne leur fimes pas grant mal de notre artillerie, et vous asseure qu'il n'est pas possible de venir en plus grande fureur ne plus ardemment. Ils trouvèrent les gens de cheval de l'avant-garde par le côté; et combien que lesdits hommes d'armes chargeassent bien et gaillardement, le connétable, le maréchal de Cha-

(1) Symphorien Champier.

Digitized by Google

bannes, Imbercourt, Telligny, Pont-de-Remy et aultres qui estoient là, si furent-ils reboutez sur leurs gens de pied, de sorte, avec grande poussière, que l'on ne se pouvoit voir, aussi bien que la nuit venoit. Il y eut quelque peu de désordre; mais Dieu me fict la grace de venir sur le côté de ceux qui les chassoient un peu chaudement, et me sembla bon de les charger, et le furent de sorte, et vous promets, madame, si bien accompagnés, et quelque gentils galants qu'ils soient, deux cents hommes d'armes que nous estions en defismes bien quatre mille Suisses, et les repoussâmes assez rudement, leur faisant jeter leurs piques et crier : France!... Toutefois, quand advint de crier France, je vous assure qu'ils nous jeterent cinq à six cents piques au nez, nous montrant qu'ils n'estoient point nos amis. Nonobstant cela, si furent-ils chargez et remis au dedans de leurs tentes. La nuit nous départit, et même la paille pour recommencer au matin, et croyez que nous avons été vingt-huit heures à cheval, l'armet à la tête, sans boire ne manger... Messieurs les Suisses se sont jetés en leur ordre et delibérés d'essuyer encore la fortune du combat, et comme ils marchoient hors de leur logis, leur fis dresser une douzaine de coups de canon qui prindrent au pied, de sorte que de grand trot retournèrent en leur logis et se mirent en deux bandes, et pource que leur logis estoit fort et que ne les pouvions chasser, ils laisserent à mon nez huit mille hommes et toute leur artillerie, et les deux autres bandes les envoyèrent aux deux coins du camp, l'une à mon frere le connétable, l'autre à mon frere d'Alençon. Et à cette heure arriva Delvian, avec la bande des Vénitiens, gens de cheval, qui tous ensemble les taillèrent en pièces, et moi étois vis à vis les lansquenets de la grosse troupe,

Digitized by Google

qui bombardions l'une et l'autre, et étoit à qui se délogeroit, et avons tenu butté huit heures à toute l'artillerie des Suisses, que je vous assure qu'elle a fait baisser beaucoup de têtes.

» Au demeurant, madame, voudrez bien remercier Dieu par tout le royaume de la victoire qu'il lui a plu nous donner. Madame, vous vous moquerez de messieurs de Lautrec et de Lescun, qui ne se sont pas trouvés à la bataille, et se sont amusés à l'appointement des Suisses qui se sont moqués d'eux : nous faisons ici grand doute du comte de Sancerre pour ce que nous ne le trouvons point (1). »

La bataille de Marignan eut d'autres conséquences que la prise de Milan, et la déchéance de Maximilien Sforza. Elle fit évanouir ce prestige de supériorité dans les armes qui semblait entourer l'infanterie helvétique. Désormais, on put marchander le sang que les Suisses vendaient si cher à leurs alliés. Elle apprit aux puissances à ne compter que sur leurs forces personnelles, et à se passer des services onéreux d'alliés trop exigeants. L'artillerie y joua un beau rôle : à l'avenir le canon devait décider du gain des batailles (2).

(1) Mss. Béthune, Bibl. royale.

(2) De Thou, Histoire universelle, t. I, p. 21. — Du Bellay, Mémoires, p. 66.

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

POLITIQUE DE L'ANGLETERRE. — 1515-1517.

Caractère de Wolsey. — Maximilien fait proposer le duché de Milan à Henri, qui le refuse, et pourquoi. — Projets de l'empereur. — François Ier, qui les connaît, envoie Bonnivet à Londres. — Traité entre la France et l'Angleterre. — Restitution de Tournay. — A quel prix François Ier l'obtient. — Conduite de Wolsey. — Jugement sur cet homme d'État.

Personne n'avait compris Wolsey. A l'université d'Oxford, à la petite cure de Lymington, au manoir du marquis de Dorset, dans l'antichambre de Fox, à l'ombre des arbres de Bridwell, Wolsey n'a jamais perdu de vue le personnage qu'il doit représenter, pour arriver. Sous sa petite robe noire de recteur, qui l'aurait remarqué? Mais sous le masque qu'il a mis pour jouer l'écolier bruyant et le régent morose, le prêtre dévot et le courtisan dissipé, Sénèque et Démocrite, il attire l'attention, il excite la surprise : c'est une nouveauté dont tout le monde parle et s'occupe, le prince surtout, qui se sent attiré vers cette nature merveilleuse qui allie tous les contrastes, et le comédien fait son chemin. Wolsey à cette heure est vraiment, comme nous l'a dit Érasme, le monarque de la Grande-Bretagne.

Alors se manifeste la personnalité de l'acteur. Fox lui-même s'était trompé : il croyait avoir trouvé pour remplacer le prodigue Surrey, un jeune homme qui se contenterait d'amuser le roi, et voilà que

Digitized by Google

le bouffon gouverne le prince. Wolsey veut appliquer au gouvernement du royaume les idées d'unité spirituelle qu'il a trouvées dans saint Thomas, son auteur favori. Si la monarchie, sous le règne des Plantagenets, a éprouvé tant de commotions, c'est qu'elle obéissait à trop de maîtres : au roi comme chef de l'État; aux lords et aux députés, comme représentants du pays; aux conseillers privés, comme ministres responsables. Pour prendre place parmi les grandes puissances du continent, l'Angleterre doit obéir à une seule volonté : c'est d'un ministre beaucoup plus que d'un roi qu'elle a besoin. Au roi donc les plaisirs, les amusements et les joies de son âge; au ministre de son choix le poids et le tourment des affaires.

Henri était doué de trop de perspicacité, pour ne pas deviner que l'instrument de ce pouvoir unique dont Wolsey lui démontrait la nécessité, n'était autre que le thomiste qui jouait, dansait, chantait, chevauchait avec le roi. « Mais où donc le fou, se demandait-il, avait-il acquis tous ces talents profanes ?» On n'en savait rien. Ce qu'il y avait de certain c'est qu'à Skelton, Wolsey citait Horace et Virgile; à Fox, saint Thomas et Scott; à Holbein, le Pérugin et Raphaël; à Howard, Polybe et Végèce; à Torrigiano, Vitruve et Sansovino. Il ne s'était pas contenté d'étudier avec une sorte de passion les grands problèmes de psychologie sondés par l'école catholique ; on savait que le monde physique l'avait occupé dans ses moments de loisir, et qu'après avoir examiné le rôle de l'âme dans la production des actes spiritualistes, il n'avait pas dédaigné de penser à la matière. Pour loger l'argile animée, il avait fait de l'architecture une de ses études de prédilection. C'est lui, si l'on en croit le témoignage

Digitized by Google

de ses biographes, qui avait dessiné le plan de cette tour du collége de la Magdeleine, qui s'élève à plus de cent pieds au-dessus du sol, et dont le voyageur, en traversant Oxford, ne peut se lasser d'admirer les formes aériennes (1).

S'il amuse les femmes par des anecdotes à demi gazées qu'il conte avec un charme infini ; si son humeur s'épanche à table en saillies petillantes d'esprit ; s'il ment avec l'ingénuité d'un enfant ; s'il est souple jusqu'à la servilité, on convient qu'il ne lui faut qu'un coup d'œil pour lire dans la pensée la plus cachée ; qu'il travaille comme en se jouant et sans jamais se lasser ; qu'il n'est étranger à aucun des détails de l'administration ; qu'il est instruit de tout ce qui se passe hors du royaume, qu'il aime son pays, autant qu'il est attaché à son maître. Pour expliquer son ascendant sur le prince, on affirme sérieusement que Wolsey s'est donné au diable (2).

Henri et Wolsey, qui suivaient les progrès de l'invasion française, ne s'attendaient ni à la marche fabuleuse de nos soldats à travers les Alpes, ni à la défaite des Suisses, dont l'infanterie passait pour invincible. Il fallait arrêter les Français. Maximilien proposa sérieusement au roi d'Angleterre le duché de Milan, sous la condition que Henri unirait ses forces de terre et de mer à celles des alliés afin de délivrer la Lombardie. C'est à Pace, un des astres de cette pléiade littéraire célébrée par Érasme (3),

(1) Dallaway observes, that it is generally understood that in this year, 1492, the finely proportioned tower of Magdalen College was planned by the aspiring genius of Wolsey.—Howard, l. c., p. 20 21.

(2) So fascinating was his conversation, and so absolute was his power over the affections of Henry, that it was even reported he had bewitched the king with necromancy.—Strype's Memorials from the Practice of Prelacy, vol. I, p. 189.

(3) Richardus Paceus qui regis sui nomine legatus ad vos venit,

Digitized by Google

que l'empereur fit part de ce projet. Pace, qui depuis longtemps connaissait l'Italie, avait plus d'une objection à faire à cette proposition : d'abord les sympathies du peuple milanais pour les Sforza ; puis la pauvreté du territoire Lombard, qui ne rendrait pas certainement à son nouveau maître les dépenses qu'il ferait pour l'administrer. Il ne disait pas tout : avec Wolsey il s'expliquait sans crainte, et ne paraissait pas avoir grande confiance dans les promesses de l'empereur (1). Ce n'était pas la première fois que Henri avait été trompé par cette âme égoïste. Au mois de mai 1516 Maximilien essaya de tenter de nouveau l'ambition de son allié : c'était la couronne ducale, et l'Empire même, qu'il lui offrait s'il consentait à traverser la mer avec une armée, et à se rendre à Trèves par Tournay. A Trèves Henri trouverait l'empereur qui résignerait sa couronne avec les formalités légales. Alors les Anglo-Impériaux envahiraient la France, tandis que les deux princes traverseraient les Alpes, prendraient possession de Milan et continueraient leur voyage jusqu'à Rome, où Henri recevrait le diadème impérial des mains du souverain pontife (2).

Le roi fut assez sage pour ne pas prêter l'oreille aux propositions de Maximilien. C'était l'homme aux projets romanesques que cet empereur qui depuis si longtemps avait rêvé de s'asseoir sur le siége de Saint-Pierre. Or Pace connaissait la lettre que ce

præter alias innumeras dotes, vir est insigni utriusque literaturæ peritiâ præditus; apud regiam majestatem multis nominibus gratiosissimus, fide syncerissimâ, totus ad gratiam et amicitiam natus.—Cardinali Moguntinensi, Erasmus, l. VI, ep. 19. — La correspondance de Pace avec Wolsey se trouve à Londres aux archives du chapitre de Westminster.

(1) Fiddes, l. c., p. 122, 125.

(2) Fiddes, p. 114. — Lingard, t. II, p. 153.

Digitized by Google

prince avait adressée à Paul de Lichtenstein pour lui dénoncer sa candidature à la papauté, qu'appuierait, disait-on, le cardinal de Corneto, qui « versait des larmes de joie » à l'idée seule de voir sur le trône de Jules II un empereur allemand de la maison de Habsbourg (1).

Toutefois Henri repoussait plus énergiquement le duché de Milan, où le pape ne l'aurait pas laissé tran-

(1) On a souvent parlé de cette fantaisie de Maximilien, mais sans jamais en donner la preuve ; citons la lettre de l'empereur :

« Nobilis dilecte fidelis. Non dubitamus quin etiam nunc recorderis eorum sermonum quos antehàc tecum habuimus de caussis et rationibus propter quas deliberaverimus ac constituerimus pontificatum romanum, si quoquo modo ad illum pervenire possemus, ambire ac appetere : in id omnes nostras cogitationes ab eo tempore semper conjecimus : namque domi docti sumus, et ita se res habet ipsa, nihil nobis honorabiliùs, nihil gloriosiùs, nihil meliùs obtingere posses, quàm si præfatum pontificatum ad nos propriè pertinentem, imperio nostro recuperaremus. Quandoquidem igitur papa Julius II nuper in lethalem morbum incidit ; adeo ut (quemadmodum tibi ex aulâ nostrâ perscriptum est, et à cancellario Tyrolensi Cypriano Sarentino certior fieri potuisti) omnes Romani existimaverint eum morte obiisse ; ideo apud nos nunc prorsus decrevimus sententiam instituti nostri, quantùm fieri potest, persequi, eâque intentione et curâ agere atque procedere ut dicti pontificatûs acqu rendi modum non neglexisse videamur. Itaque cardinali Hadriano qui aliquandiù, uti non ignoras, apud nos in Germaniâ legatum egit, eas quas diximus caussas et rationes proposuimus, qui quidem eas non tantùm probârit sed et auctor nobis suasorque fuit, ut pergeremus, existimans nos nihil in agendo difficultates apud cardinales, nihilque laboris esse habituros : præque gaudio et lætitiâ lacrymari cœpit, in tantum visus est libenter cognovisse nostrum propositum. Datum Brixiæ, 16 sept. 1511. » — Epistola ad baronem Paulum de Lichtenstein.

Maximilien avait écrit dans le même sens à Neideck, évêque de Trente en 1507, et le 19 à l'archiduchesse Marguerite, sa fille. On trouve ces lettres dans le Recueil des lettres du Roy, Brusselle, 1712, t. IV, p. 2.

Voir, au sujet des trois lettres, la Biografia del celebre cardinale Adriano da Corneto, scritta da Girolamo Ferri, dove compendiata, dove rettificata, supplita ed ampliata, dal nobile Ambrogio Simpliciano de Schreck, Trento, 1837, in-8° ; XVI, XVII, XVIII, et Doc. H. J., p. 229, 232.

Digitized by Google

quille, que le diadème impérial. Maximilien recommença donc ses instances. Tunstall, dans une lettre datée de Malines le 12 février 1517, écrivait à son maître : « L'empereur veut résigner l'Empire à votre grâce, il est sûr d'obtenir l'assentiment des électeurs, et c'est par amitié pour vous qu'il veut abdiquer. » Il est vrai qu'il ajoutait : « Pour moi, je suis sûr que l'offre n'est pas désintéressée, et qu'il cherche à rançonner Votre Altesse (1). »

François Ier était instruit des manœuvres de Maximilien, et des tentations du roi d'Angleterre. Pour déjouer leurs projets, il méditait, de concert avec le Danemark et l'Écosse, une invasion sur les côtes de la Grande-Bretagne. C'est le prétendant, Richard de la Pole, qui devait la diriger. Un des espions que Wolsey entretenait en France parvint à connaître les plans du roi, dont sir Richard Jernegan avait fait passer tous les détails à Londres (2).

Richard de la Pole, duc de Suffolk, était fils d'Élisabeth, sœur d'Édouard IV, et représentait la maison d'York : aussi était-il connu sous le nom de la *Rose blanche*. Jeune encore, plein de courage, et d'une bravoure éprouvée, il était aimé des soldats.

(1) He shewyd me that oon off the secrete mater was, that th' Emperor entendeth to resigne the empire unto your Grace, and to obten your election by hys procurement and sollicitinge off the electors therunto, which th' emperor entendyd to do for the avancement of your honor and the love which he berith you ; and I am afferd lest the said offer was oonly made to get thereby sum money of your Grace. — Brit. Mus., Mss. Cott., Galba, B. V., p. 72. — Ellis, t. I, p. 135-138.

(2) That Richard de la Pole should take shipping in Denmark, and the duke of Ulske, the king of Denmark's uncle, with a certain number of lance knights, to land in some part of England, and the duke of Albany shall take shipping in Bretagne, to go into Scotland. — Sir Richard Jernegan's despatch of 31st May 1516. — Strype's Eccles. Mem., vol. 1, p. 11, 16, 19.

Digitized by Google

Au moindre bruit de guerre, il accourait pour se battre. La guerre était-elle terminée, il revenait dépenser l'argent qu'il avait gagné. C'était un instrument dont se servait la politique française pour faire peur au chef de la dynastie des Tudors, quand l'Angleterre nourrissait des projets hostiles contre la France. L'Angleterre se réconciliait-elle avec la France, Richard était obligé de s'exiler et d'aller offrir ses services à quelque ennemi nouveau de la Rose rouge. En 1513 on le trouve dans nos rangs, se battant en héros pour repousser les Anglais, prodigue de son sang qu'il répand moins pour conquérir une couronne à laquelle il a des droits évidents (1), que pour se venger de son implacable ennemi. C'est en vain que Henri demande qu'on lui livre le traître qui l'empêche de dormir en paix : la France veut bien s'en servir comme d'un épouvantail, mais elle refuse de le rendre à l'Angleterre, où le bourreau est tout prêt à lui couper la tête.

On apprit au mois de janvier 1517 la mort de Ferdinand d'Aragon (2). C'est un des glorieux princes qui aient régné en Espagne et l'un des monarques les plus heureux de son siècle. Guicchardin serait tout disposé à l'appeler du nom de grand, s'il avait été moins souvent infidèle à sa parole, et s'il n'avait pas mis en pratique cet adage égoïste : Le profit pour lui, les charges pour ses alliés. Roi d'A-

(1) D'après Fiddes, François Ier était tout disposé à soutenir, et par la force des armes et à l'aide de subsides, les droits de Richard de la Pole au trône d'Angleterre. A son retour d'Italie, il disait au prétendant : — « Because I know your title to be good to the crown of England, I shall shortly endeavour to make such peace with the emperor, that I may be able to assist you with both men and money towards obtaining your right. » — Fiddes' Wolsey, p. 162. Rien ne prouve l'assertion malveillante du biographe de Wolsey.

(2) Gaillard, Hist. de François Ier, t. I, p. 125-126.

Digitized by Google

ragon comme descendant de Ramire II, fils naturel de Sanche; roi de Castille par Isabelle, issue de Henri de Transtamare; roi de Sicile comme représentant Mainfroi, bâtard de l'empereur Frédéric II, il se servit de son confesseur pour conquérir le Roussillon et la Cerdagne; de la ruse pour s'emparer de Naples; du parjure pour enlever Grenade aux Sarrasins; des droits de sa femme, héritière de la Castille, pour réunir sous son sceptre l'Espagne presque tout entière; de la violence pour usurper la Navarre; de Christophe Colomb pour conquérir un monde nouveau. C'est le seul prince de son époque dans les États duquel le soleil ne se couchait jamais (1). Il eut encore plus de vertus que de vices, et obtint l'admiration plutôt que l'amour de ses sujets.

La mort de Ferdinand produisit quelque mouvement dans le cabinet anglais. Wolsey crut le moment favorable pour remuer l'Italie. Il promit à Maximilien des subsides s'il voulait repasser les Alpes : Maximilien les accepta. L'empereur eut bien vite rassemblé une armée considérable formée de cinq mille reitres et de dix mille fantassins italiens et espagnols. Un moment les Sforza crurent à leur prochain rétablissement à Milan. Le vieil empereur oubliait sa paresse ordinaire, et faisait dix lieues par jour. Il avait traversé l'Adige et dégagé Brescia qui demandait à capituler : Lautrec s'était hâté de tra-

(1) Mariana a tracé un portrait plus beau que fidèle de Ferdinand : « Princeps justitiæ cultu, prudentiæ laude animique præstantiâ excellentior omnibus qui unquàm in Hispaniâ extiterunt. Vitia deesse nunquam possunt; ea est humanæ vitæ conditio : ex invidiâ quoque et malitiâ multa magnis viris immeritis affingi peccata proclive est. Imperii modestiâ, religionis amore, bonarum artium studio : justi, mitis, benefici ac verè christiani regis speculum in quod omnes hispani principes intueantur; aureæ pacis in Hispaniâ et publicæ securitatis atque elegantiæ et amplitudinis conditor. » — Mariana, l. c., t. III, p. 438, 439.

Digitized by Google

verser le Mincio pour se réunir au connétable de Bourbon (1). Si l'empereur eût suivi les conseils de Schinner, il aurait marché droit à Milan; mais il perdit devant Asola, qui osait lui résister (2), un temps précieux que les Français mirent à profit pour jeter dans la ville une partie de la garnison de Crémone. Arrivé devant Milan, Maximilien fit sommer la place, la menaçant, si elle ne se rendait dans un délai de trois jours, de la traiter plus cruellement encore que ne l'avait fait autrefois Frédéric Ier. Mais Milan, où Albrecht de Stein venait de faire entrer dix mille Suisses au service de la France, n'avait plus à redouter les menaces de l'empereur (3).

Au moment où le siége de la ville allait s'ouvrir, Stapfer se présente à l'empereur et réclame l'arriéré de la solde due à ses troupes qu'on n'avait pas payées depuis Inspruck. Le trésor impérial était épuisé. Maximilien, frappé des insolentes paroles de Stapfer, et craignant d'être gardé en otage par les Suisses, quitte le camp avec deux cents cavaliers, et regagne les montagnes du Tyrol.

Les agents de Henri VIII en Angleterre regardèrent cette retraite comme une faute capitale (4). Désormais il n'était plus possible de se fier ni à la parole, ni à la bravoure personnelle de Maximilien. L'empereur vieillissait : qu'attendre d'un prince qui ne se mettait plus en marche sans traîner dans ses bagages sa bière et son linceul (5)?

(1) Sismonde Sismondi, l. c., p. 401-482.

(2) Paruta, l. c., p. 247. — Historia venetiana dagli Istorici delle Cose veneziane, i quali hanno scritto per publico decreto, Venezia, 1718, t. III, p. 247.

(3) Léo, l. c., t. II, p. 567, 568.

(4) Pace était de ceux qui disaient que l'empereur s'était volontairement perdu : « That the emperor's negligence had lost him the victory. » — Fiddes, l. c., p. 126.

(5) Schmidt, Histoire des Allemands, t. V.

Digitized by Google

L'expédition de Maximilien en Italie, bien que funeste aux armes de ce prince, servit l'Angleterre en empêchant François Ier de soulever l'Écosse. Abandonnée à ses propres forces, l'Écosse se sentit trop faible pour lutter avec sa rivale, et remit à d'autres temps l'exécution de projets de vengeance, qu'elle n'abandonnait que faute d'un allié puissant (1).

François Ier ne restait pas oisif. Il cherchait à garder ses conquêtes en s'assurant par de grosses sommes d'argent de l'inaction des Suisses, et en offrant à Charles, qui venait de succéder à Ferdinand d'Aragon, la main de la princesse Louise, enfant au berceau, qui devait apporter en douaire les droits de la maison d'Anjou à la couronne de Naples (2). C'était encore à l'aide de ducats et de thalers qu'il décidait Maximilien à donner son adhésion au traité conclu entre la France et l'Espagne. L'Angleterre n'essaya pas de troubler ces arrangements pécuniaires : elle aussi avait trouvé de l'argent, dont Wolsey se servait à son tour pour acheter l'alliance de Maximilien et de Charles (3). La politique à cette époque est un véritable tripot, et l'or un instrument fécond de corruption ; les rois se mettent à l'encan, et quelquefois se vendent jusqu'à deux fois le même jour. Mais un moment tous ces marchés honteux sont interrompus. Sélim, après avoir conquis l'Égypte et la Syrie, s'avançait contre l'Europe, qu'il menaçait de la destruction du nom chrétien. Heureusement la papauté veillait sur la civilisation : Léon X, de sa propre autorité, enjoint aux diverses puissances, par le nom du Christ, d'oublier leurs querelles personnelles et d'unir

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 153. — Pinkerton, l. c., t. II, p. 157-166.
(2) Du Mont, l. c., t. IV, p. 1, 199-256.
(3) Rymer, l. c., t. XIII, p. 556-566.

Digitized by Google

leurs forces contre les barbares. Sa voix est écoutée, et toutes les grandes monarchies européennes font trêve à leurs ressentiments mutuels et s'engagent dans une croisade commune contre les Turcs : la croix est sauvée (1). Pendant ce repos momentané, imposé par la papauté, François Ier reprit les négociations qu'il avait entamées en montant sur le trône pour la restitution de Tournay.

Henri demandait en échange de cette ville quelques places dans le voisinage de Calais, que François Ier ne paraissait pas disposé à lui accorder. Rendre Tournay, c'était enlever à Wolsey l'administration d'un évêché dont les revenus étaient considérables ; le ministre, qui voulait jouir en paix de ses richesses, avait plus d'une fois prié François Ier de conférer quelque bénéfice à Louis Guillart, ancien évêque de Tournay, en échange d'une dignité dont on l'avait dépouillé. Le roi amusait Wolsey par des promesses qu'il n'avait pas l'intention de tenir ; certain que s'il pouvait enlever au chancelier l'administration de l'évêché, Tournay ne manquerait pas de recouvrer son indépendance. Louis Guillart sollicitait activement son rétablissement, et François appuyait de tout son pouvoir les démarches du prélat (2).

Léon X ne fit pas d'abord grande attention aux prières de l'évêque ; mais quand François Ier eut traversé les Alpes, il accorda sans balancer une bulle qui rétablissait l'ancien évêque, en lui permettant d'employer l'assistance du bras séculier pour rentrer en possession de son évêché. Henri, offensé d'un acte qui replaçait à la tête du diocèse un prêtre qui avait refusé de lui prêter serment de

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 154.

(2) Strype's Eccl. Memorials, t. I, p. 13 et suiv. — Thomson's Memoirs of the court of Henry the eighth, t. I, p. 200 et suiv.

Digitized by Google

fidélité, prescrivit à son ambassadeur de porter plainte aux pieds du souverain pontife. Léon hésitait; il paraissait disposé à révoquer la bulle quand il apprit que François Ier, après avoir battu les Suisses à Marignan, s'était emparé de Milan. Ce n'était pas le moment d'irriter le vainqueur; toutefois, pour ménager un allié comme Henri, le pape prit le parti de remettre la décision de l'affaire à l'examen de deux cardinaux, qui reçurent l'ordre secret d'en différer la conclusion (1).

Un moment cette ville de Tournay, qui ne rendait pas l'argent que le cabinet anglais dépensait pour en entretenir la garnison, menaça le repos du monde (2). François Ier, pour apaiser Wolsey, chargea son ambassadeur extraordinaire d'aller traiter à Londres même, de la cession de la forteresse. Bonnivet, créé récemment amiral, avait tout ce qu'il lui fallait pour réussir dans sa mission : « Vingt-cinq mulets de coffres, harnachés très superbement, et les couvertes toutes de velours cramoisi (3); » voilà pour éblouir Henri et sa cour; puis de l'or et des lettres de crédit, voilà pour gagner Wolsey. Bonnivet plut au roi, et après un entretien secret avec Wolsey eût tout ce qu'il voulut du ministre.

Le résultat de la négociation fut une alliance de famille (4). Charles d'Espagne avait obtenu la main de Louise de France, fille de François Ier : Marie, la fille unique de Henri VIII, fut destinée au jeune

(1) Rapin de Thoyras, t. VI, p. 104 et suiv.

(2) Thomson, l. c., t. I, p. 199.

(3) Brantôme, Vies des hommes illustres (grands capitaines), Paris, 1739, t. I, p. 198.

(4) Tractatus matrimonii inter Delphinum et dominam Mariam. — Rymer, t. XIII, p. 632 et suiv.

Digitized by Google

dauphin : l'une avait à peine quatre ans, et l'autre venait de naître. Le roi d'Angleterre s'engageait à donner à Marie 333,000 couronnes que Bonnivet déclarait avoir reçues d'avance (1).

Tournay fut rendu pour une somme d'argent : 300,000 écus en payement de la citadelle que les Anglais y avaient construite, 300,000 pour le territoire et les dépendances de la ville, payables dans dix ans (2). Les intérêts de Wolsey n'avaient point été oubliés : le chancelier, en récompense de ses complaisances, obtint du roi de France une pension annuelle de 12,000 livres (3). Quelques membres du conseil privé reçurent de brillants cadeaux de François Ier (4).

Lors de la restitution de Tournay le roi de France se montra si joyeux, qu'il ne se croyait pas quitte envers Wolsey ; mais qu'offrir au cardinal? « Je n'en sais rien, disait Taylor, un des commissaires chargés d'assister à la reddition de la place : je pense cependant qu'un service en argenterie ou quelques joyaux précieux plairaient à Sa Grâce (5). » Le ministre eut les joyaux et le service.

Il ne faudrait pas juger la politique d'un homme d'État, tel que Wolsey, d'après les boutades de quelques poëtes satiriques qui l'accusent d'avoir, par la cession de Tournay, sacrifié l'Angleterre à de misérables intérêts personnels. Les 12,000 livres de pension qu'il vient d'obtenir de François Ier sont loin de représenter les revenus annuels de l'évêché de cette

(1) Rymer, l. c.
(2) Rymer, Tractatus pro deliberatione Tornaci, t. XIII, p. 642.
(3) Thomson, l. c., t. I, p. 202.
(4) Herbert, l. c., p. 75-78.
(5) I answered, that I could not tell, but I supposed it was most convenient to send you goodly plate or other rich jewels. — Taylor's Diary, cité par Turner.

Digitized by Google

ville. Sans doute c'est une tache à sa mémoire que la pension qu'il accepte de François Ier, pour la restitution de la forteresse : mais il n'a pas trahi son pays. Tournay ne valait pas les sacrifices qu'il coûtait à l'Angleterre. Placé à plus de cinquante lieues de Calais, il n'aurait pu résister à une attaque sérieuse de la France. En lisant la correspondance de Wolsey avec Sampson, qui dirigeait les intérêts spirituels de la cité, on voit que les habitants n'aspiraient qu'à secouer le joug de leur ennemi : une révolte pouvait d'un jour à l'autre chasser les Anglais de la place (1); quelle honte alors pour les armes de la nation! D'ailleurs, la mort de Maximilien, allait peut-être remuer le monde ; or des signes infaillibles annonçaient la fin prochaine de l'empereur, qui, plus que jamais, rêvait à la papauté, et, dans ses songes fébriles, demandait à Marguerite, sa fille, de l'honorer comme un saint quand il serait descendu dans la tombe; car il avait fait vœu de ne plus voir de femme et de vivre comme un anachorète (2). Grand prince, orgueil de la Germanie, et dont le trépas révéla les belles qualités ! Dans cette éven-

(1) And the neighbouring cities naturally inclined to favour the clergy of their own country, refused to submit to the spiritual jurisdiction of D. Sampson, Wolsey's almoner, whom he had left there as his vicegerent. — Thomson, l. c., t. 1, p. 199, 200.

(2) « Tres chere et tres amée fille, je entendu l'avis que vous m'avez donné par Guillain Pingun, notre garde robe uyées dont nous avons encore pensé dessus, et ne trouvons point pour nulle resun bon, que nous nous devons franchement marier, mais avons plus avant mis notre deliberation et volonté de jamais plus hanter faem... et envoyons demain M. de Gurec, évêque à Rome, devant le pape, pour trouver fachion que nous puyssun accorder avec ly de nous prenre pour ung coadjuteur, afin qu'apres sa mort pourons estre assuré de avoer le papat et devenir prêtre, et après être saint, et que yl vous sera de necessité que après ma mort vous serez contrainct de me adorer, dont je me trouverai bien glorifioes, et adieu, fuet de

tualité de périls pour le repos de la chrétienté, il ne faut pas juger trop sévèrement l'homme d'État qui, par de prudentes précautions, se met en garde contre l'avenir, et veut, à l'aide d'alliances et de concessions, conserver le rôle d'arbitre des destinées européennes, qu'il a conquis à l'Angleterre.

Et peut-être que le faste qu'il affiche à Londres n'est encore qu'une comédie destinée à tromper les nations rivales. Que penseront-elles des ressources d'un pays où un simple sujet marche avec toutes les splendeurs de la royauté, et possède des revenus qui payeraient une flotte comme celle qu'entretient Venise?

Faste insolent, du reste, quels qu'en soient les motifs, et qui devait être cruellement châtié. Skelton, l'exécuteur poétique des colères de la noblesse, répond à qui lui demande : *Pourquoi ne vous voit-on pas à la cour* (1) ? « Pourquoi? c'est qu'il y a près du roi un homme plus haut que le roi, si élevé dans la hiérarchie fantastique de son orgueil, qu'on ne peut le regarder en face. Au conseil d'État, dans la chambre étoilée, savez-vous comment il se tient? Sa baguette frappe la table, toutes les bouches se ferment, nul n'ose prononcer un mot : tout se tait, tout plie. Wolsey parle seul; nul ne contredit, et quand il a parlé, il roule ses papiers en s'écriant : « Eh bien! qu'en dites-vous, messeigneurs? mes raisons ne sont-elles pas bonnes, et bonnes, bonnes? » Puis il s'en va sifflant l'air de *Robin Hood*. Voilà l'homme qui nous gouverne, que la pompe et l'orgueil soutiennent de toutes parts, et qui, pour garder mieux le vœu de

la main de votre bon pere Maximilianus, futur pape. » — Capefigue, l. c., t. I, p. 276, 277.

Cette lettre est du 18 septembre 1512; mais avant de mourir Maximilien formait toujours les mêmes rêves et les mêmes projets.

(1) Why come ye not to court ?

Digitized by Google

chasteté, ne boit que le fin hypocras, ne se nourrit que de gros chapons cuits dans leur jus, de faisans et de perdrix merveilleusement assaisonnés (1). »

Le poëte accompagne le ministre au sortir de la cour étoilée, à travers les rues tortueuses de la cité. « C'est à peine, nous dit-il, si l'on pourrait compter les nombreux clients qui servent de cortége à Sa Grâce. Vous y trouverez des évêques, des abbés mitrés, des ducs, des comtes, des chevaliers, des juristes, des théologiens, des maîtres d'école, des valets de pied, des palefreniers : la procession est longue jusqu'à York-place. Ah ! voici le cardinal, dit un homme du peuple ; c'est l'archevêque d'York, dit un autre ; c'est le légat *à latere* de notre très-saint Père le Pape, dit un autre ; c'est le grand chancelier, dit un autre ; c'est le diable, dit un autre. — Place, place à mylord d'York, place au chancelier, place au légat, crient les valets de service ; arrière, manants ! ne voyez-vous pas la douce figure de Sa Grâce ! »

Le chancelier est dans ses appartements ; il se promène et se prélasse :

« Ma demeure, dit-il, est somptueuse ; l'or brille sur mes toits comme le soleil en plein midi ; des arabesques en ronde bosse serpentent sur les murs, affectant les figures les plus fantasques ; mes galeries, larges et spacieuses, ressemblent à des parterres ; dans mes jardins, protégés par d'épaisses murailles, des fleurs aux mille couleurs parfument l'odorat. J'ai des bancs ombragés de chèvrefeuille pour me reposer ; ailleurs des labyrinthes pour égarer mes pas ; plus loin de vastes allées pour rêver à loisir.

(1) Nous citons la traduction de M. Phil. Chasles, qui, dans la Revue des deux Mondes (mars 1842) a écrit sur Skelton quelques pages curieuses et qu'il faut consulter si l'on veut connaître un des poëtes les plus originaux de la renaissance.

Digitized by Google

Voyez mon salon; quelles belles tapisseries; c'est la main d'un artiste qui en a dessiné les sujets : on dirait de la peinture! Quand vient l'heure du dîner, ma salle à manger étale une table couverte de mets exquis; je dîne dans une atmosphère de parfums; ma vaisselle est l'œuvre de ciseleurs habiles; je bois dans des coupes d'or. Si je sors, deux croix d'argent me précèdent; devant moi marchent des valets une hache dorée sur l'épaule; on me contemple comme un saint quand je parais sur ma mule couverte d'une selle de velours. »

Nous avons laissé parler longuement le poëte: écoutons maintenant l'historien.

Skelton, qui, dans ses pamphlets, fait une si joyeuse guerre aux péchés mignons de Wolsey: l'envie, l'avarice, la gourmandise, la luxure (1), a été tout récemment suspendu de ses fonctions sacerdotales par l'évêque de Norwich. Pourquoi? pour un de ces crimes si familiers aux poëtes, dit la chronique (2); ou, comme traduit Fuller, parce qu'il entretenait dans le presbytère de Trompington dont il était curé, une servante qui ne s'occupait pas seulement de faire la cuisine.

C'est dans l'abbaye de Westminster que le curé s'est réfugié. L'abbé Islip s'est chargé de le nourrir, de le vêtir, de le chauffer; il lui fournit encore de l'encre et du papier pour écrire ces âcres satires, qui, sous la forme de feuilles volantes, se répandent dans tous les comtés voisins, et dont plus

(1) Presumption and vain glory,
Envy, wrath and lechery,
Covetise and gluttony,
Slothful to do good:
Now frantic, now stark wode.

(2) Having been guilty of certain crimes as most poets are. — Warton's Engl. poet.

Digitized by Google

d'une est tombée dans le palais de Wolsey. Le ministre n'aurait besoin que d'un mot pour forcer les portes du sanctuaire où se cache Skelton : il garde le silence. Le « dogue (1) » laisse aboyer le poëte sans jamais sortir de sa niche royale. Du reste, Skelton, en poursuivant Wolsey de ses colères, était moins l'écho du peuple que des grands du royaume, et des Espagnols surtout. L'ambassadeur d'Espagne ne pouvait pardonner au ministre d'avoir refusé les cent mille couronnes qu'il lui avait offertes pour démolir la citadelle de Tournay avant la restitution de la ville (2).

Les gentilshommes lui en voulaient parce que, sur son siége de chancelier, il ne vendait pas la justice comme ses prédécesseurs (3).

Les courtisans le haïssaient parce qu'à la Chambre étoilée il ne faisait acception de personne, et qu'il rendait justice au pauvre comme au riche (4).

Les landlords travaillaient à sa chute parce qu'il tenait la main à l'exécution du statut contre la maintenance; qu'il était inexorable pour le parjure, l'infi-

(1) . . . . Our barons
Dare not look out a door,
For dread of the mastiff cur ;
For dread that the butcher's dog
Would worry them like an hog.

(2) Lettere di Bibienna, lettere de' principi, t. I, p. 33. — Harmer's specimen of some errors and defects in the history of the Reformation of the church England, London, 1693, t. I, p. 50.

(3) For the honour of Wolsey let it be noticed that, during his administration, there prevailed in this court neither the pecuniary meanness, which was its preeminent vice under his immediate predecessors, nor the cruelty which distinguished it at the later period. — Archæol., t. XXV, p. 376

(4) In the star chamber he separated neither high nor low, but judged every estate according to their merits and deserts. — Archæol., t. XXV, p. 377.

Digitized by Google

délité, la révolte ouverte ou cachée; qu'il ne voulait pas souffrir que le fort opprimât le faible (1).

Le temps viendra bientôt où l'historien se montrera plus sévère encore que le poëte, envers Wolsey.

(1) For a truth he so punished perjury with open punishment and open papers werynge, that in his time it was less used. He punished also lordes knyghtes, and men off all sortes for ryotes, bearing, and maintenance in their countreyes, that the poor men lyved quietly, so that no man durst beare for feare of imprisonment, but he himself and his servauntes were well punished therefore. — Hall., p. 760. — Archæol., t. XXV, p. 377-378.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

L'EMPIRE. — 1519.

Mort de Maximilien. — Concurrents à l'Empire. — Intrigues de Henri, de Charles et de François Ier pour obtenir la couronne impériale. — Ruses du roi d'Angleterre. — Charles est élu. — Portrait de ce prince. — Opinion des historiens sur la conduite de Henri pendant l'élection. — Motifs de la dissimulations du monarque.

Le 14 janvier 1519, sir William Knight, en prenant congé de l'empereur dans la petite ville de Wells, écrivait au cardinal-ministre que ce prince ne tarderait pas à succomber au catarrhe compliqué de fièvre lente dont il était atteint (1). Le 22 du même mois, Maximilien expirait. De tous les monarques qui gouvernèrent la Germanie depuis Charlemagne, ce

(1) Ellis' letters, t. I, p. 147.

Les dépêches des ambassadeurs anglais relatives à l'élection d'un empereur se trouvent au British Museum, à Londres, Mss. Cotton; presque toutes sont originales; malheureusement quelques-unes ont été detruites par l'incendie de 1731. La plupart ont été réimprimées dans les *State-papers published under the authority of his Majesty's commission*, London, 1831. *John Murray*, *Albemarle-street*, in-4°, t. I, recueil qu'il est nécessaire de consulter pour connaître ou écrire l'histoire de cette époque. Nous devons à M. Henry Ellis "Keeper of the Manuscripts in the British Museum," une collection historique sous le titre de : *Original letters illustrative of English history, including numerous royal letters from autography in the British Museum and one or two other collections*, London, 1825, 1re et 2e série, 3 et 2 vol. in-8°. Nous nous sommes souvent aidé du consciencieux travail de M. Ellis, qui a fait précéder la plupart de ces lettres de notes historiques aussi lumineuses qu'impartiales.

Digitized by Google

fut le plus puissant et peut-être le plus habile. On ne comprit tout ce qu'il valait qu'après sa mort. A peine avait-il fermé les yeux que des troubles éclatèrent dans divers cercles de l'Allemagne, et menacèrent un moment de troubler l'élection du nouvel empereur (1). Luther s'apprêtait à briser la belle unité teutonne fondée par Maximilien.

Sept électeurs, seigneurs féodaux, disposaient de la couronne impériale. Les électeurs ecclésiastiques étaient Albert, prince de Brandebourg, cardinal et archevêque de Magdebourg; Richard de Greiffenklau, archevêque de Trèves; Hermann, comte de Wied, archevêque de Cologne; les électeurs séculiers étaient, Louis de Bohême; Louis, comte palatin du Rhin; Frédéric, duc de Saxe, et Joachim, margrave de Brandebourg.

Un historien contemporain compare la dignité impériale à ce rayon solaire qui traverse le vitrage et vient illuminer un appartement; et il s'écrie philosophiquement : « Saisissez donc, si vous le pouvez, ce rayon lumineux; faites-en ensuite un bel habit de soie, ou bien une table copieusement servie (2). »

Et c'est pour cette goutte de lumière que les trois plus grands monarques du monde s'agitaient en ce moment : Charles, roi d'Espagne, souverain des Pays-Bas et héritier du royaume de Naples; François Ier, roi de France et duc de Milan; Henri VIII, roi d'Angleterre, de France et d'Hibernie. Tous trois, pour l'obtenir, allaient employer des moyens divers :

(1) Schmidt, Hist. des Allemands, t. VI, p. 169.

(2) Quid est esse imperatorem, dicite? Est solis radius per fenestram intrans qui domum illuminat : apprehendite manu, si potestis, ejus luminis unciolam quam inde auferatis; parate vobis ex eâ luce, quibus induamini, sericeas vestes; replete mensas! — Petrus Martyr, de Ang., ep. 654.

Digitized by Google

Charles, un calme stoïque; François Ier, une générosité bruyante; Henri, une finesse italienne.

Le roi d'Angleterre jouait le désintéressement et n'avait pas l'air de se soucier de disputer l'Empire au vainqueur de Marignan. Il disait à l'ambassadeur de François Ier, qui le rapportait à son maître, « que le cardinal de Sion n'avait cessé de le tourmenter pour solliciter la couronne; mais qu'il se défiait du montagnard, qui colorait sa cupidité d'un beau zèle pour les intérêts de la Grande-Bretagne (1). »

Et pour connaître les intentions du roi de France, Henri donnait l'ordre à sir Thomas Boleyn, son ambassadeur à Paris, de sonder habilement ce prince, et de lui arracher quelques-uns de ses secrets, s'il était possible (2).

François Ier ne cachait pas plus son âme à l'ambassadeur d'Angleterre qu'il n'avait caché sa tête dans la plaine de San Donato. Il prenait sir Thomas par la main, l'attirait dans une embrasure de fenêtre et lui disait que quelques-uns des électeurs, sur l'avis que Maximilien mourant avait désigné Charles d'Autriche pour lui succéder, venaient de le solliciter de se mettre sur les rangs pour disputer la couronne, en s'engageant par écrit à le soutenir de toute leur influence (3). Et il demandait avec candeur à Boleyn s'il était vrai, comme l'écrivait l'ambassadeur français à Londres, que Henri fût disposé à le servir de son patronage (4); mais Boleyn évitait de s'expliquer (5).

(1) Boleyn's Lett., Mss. Cott., Cal. D. VII, p. 93.
(2) Id., ib., p. 88.
(3) Mss. Cott., Cal. D. VII, p. 88.
(4) And very much he rejoiceth in the letters that came from his ambassador out of England, whereby he is advised your highness would help and aid him in this matter, which he reckoneth for a great fardelle near to a surety. — Mss. Cott., ib., p. 88. — Turner, p. 206.
(5) Mss., ib., p. 88.

Digitized by Google

Il fallait que François s'assurât de la bienveillance du légat. Il lui écrivit donc une lettre où il le nommait «son cher ami (1), » et lui demandait ses bons offices dans le cas où Henri ne voudrait pas de l'Empire.

Henri, dans un entretien avec l'agent français, affectait toujours le même désintéressement, et parlait avec dédain de la vanité des grandeurs de ce monde. Content dans son île, à quoi lui servirait un diadème nouveau? n'avait-il pas assez de celui que lui avait donné la Providence (2)?

Heureux de ces confidences, François Ier, qui se croit sûr de la couronne impériale, s'amuse à raconter les châtiments qu'il prépare, en sa qualité d'empereur, à cette horde de Turcs qui s'avance pour étouffer le christianisme. Et, serrant d'une main le bras de sir Thomas, et de l'autre se frappant la poitrine : « Par ma foi, disait-il, si je parviens à l'Empire, dans trois ans je suis à Constantinople ou je meurs en chemin (3). » Chaque jour apporte au monarque confiant de nouvelles preuves de l'indifférence de son noble allié pour l'héritage de Maximilien : «Vraiment, disait-il un jour en jouant avec sa toque de velours, je n'ai pas de meilleur ami sur la terre que Sa Grâce mon frère(4). » Par reconnaissance pour les services que Wolsey lui rendait, il cherchait les moyens de lui faire obtenir la papauté (5). Wolsey à

(1) Mss. Cott., ib., p. 87.

(2) " He was content with his estate", and the ambassador thought "surely, that the king's highness pretendeth not to the empire." —Mss. Cott., Cal., ib., p. 94.—Turner, t. I, p. 207.

(3) He took me hard by the wrist with one hand, and laid the other upon his breast, and swore to me by his faith, if he attain to be emperor, that within three years after, he would be in Constantinople, or he would die by the way.—Lettre du 28 fév. 1519, Mss. Cott., Cal. D. VII, p. 93. — Ellis, t. I, p. 147.

(4) Mss. Cott., ib. — Ellis, p. 148.

(5) Boleyn's letter of 11th March, to Wolsey.— Mss. Cott., ib., p. 98.

Digitized by Google

Rome et François Ier à Constantinople, le beau rêve!

Mais peu de jours après, le monarque trompé apprit, par l'ambassadeur d'Espagne, que Henri, son « bon frère, » avait déclaré formellement à l'évêque de Burgos, que jamais il n'appuierait les prétentions de François Ier, et qu'il préférerait voir le sceptre de Charlemagne dans les mains du roi d'Espagne plutôt que dans celles du roi de France (1). Boleyn, forcé de s'expliquer, essaya, mais en balbutiant, de démentir ces informations officielles : François Ier s'aperçut trop tard qu'il était joué par le roi d'Angleterre (2).

La diète allait bientôt s'ouvrir à Francfort-sur-le-Mein, où les Fugger, ces grands banquiers d'Augsbourg, avaient un comptoir : c'est à l'aide de ces rois de la finance que François Ier et Charles d'Espagne comptaient acheter les consciences des électeurs. François Ier voulait dépenser trois millions d'écus à l'acquisition de la couronne de Maximilien (3). Malheureusement les traites qu'il tira sur les banquiers furent protestées. On se rappela qu'il n'avait pas, trois ans auparavant, quelques milliers d'écus au soleil à donner comme arrhes pour le rachat de Tournay. Les Fugger, eu marchands prévoyants, eurent peur que le roi ne pût faire honneur à sa signature, et ils refusèrent d'accepter les traites (4). Charles d'Autriche se servit d'or au lieu de papier

(1) Mss. Cott., Cal. D. VII, p. 105. — Ellis t. I, p. 150.

(2) Boleyn's Lett,. Ellis, t. I, p. 155.

(3) Es ließ sich vernehmen, er werde drei Millionen Kronthaler daran wenden, um zum Kayser zu werden. — Ranke's deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation, t. I, p. 359.

(4) V. Pièces touchant les promesses faites par les électeurs de l'Empire pour élire Francois Ier empereur. — Bibl. du Roi, Mss. Dupuy, vol. 263.

Digitized by Google

pour acheter les voix : chaque électeur reçut du prince 50,000 ducats en monnaie courante (1).

François, du reste, paraissait beaucoup plus compter, pour gagner ses juges, sur l'éloquence de ses orateurs à la diète que sur les chariots chargés d'or qu'il venait enfin d'expédier pour remplacer les traites, et qu'on avait pillés en route. Ces orateurs avaient préparé une magnifique harangue écrite dans un latin que Budé n'aurait pas désavoué, et faite pour flatter singulièrement la vanité d'électeurs, qu'on transformait, en pleine Allemagne, en étoiles septentrionales dont la splendeur efface la lumière de tous les autres astres nocturnes. La comparaison pouvait être d'un effet merveilleux, mais l'étoile n'avait pas la valeur du ducat (2).

La pédante Allemagne se permit de rire en prose et en vers, moins encore de la harangue que des prétentions de François Ier. La prose était épaisse, les vers ne manquaient pas de sens : le poëte trouvait étrange qu'un prince qui se nommait François Ier aspirât au titre de César (3). Charles représentait la nationalité teutonne : comme Maximilien, il portait, sur son

(1) Pace's letter, citée par Herbert, p. 82.

(2) Vos inquam septem principes qui veluti septentriones in cœlo reliquas splendore atque ordine stellas antecedunt, ità vos in terris autoritate, potentiâ, viribus, consilio, generositate, sapientiâ, non modò Germaniæ, sed aliarum quoque gentium proceribus ac principibus prælucetis. — Oratio oratorum Francisci regis Gallorum principibus electoribus Francofordiam à Confluentiâ missis. Die XVIII mensis junii, anno MDIX. Augustæ Vindelicorum.

(3) Cùm sis Franciscus Gallus, rex Gallice, quùm sis,
Imperium poscis, quâ ratione tibi?
Franciscus nemo est hoc Cæsar nomine factus,
Nec Gallus me quis sospite Cæsar erit:
Cæsar Germanus mihi rex et Carolus esto :
Quare, Francisce et Galle repulse, vale!

A la fin de l'*Oratio oratorum Francisci regis Gallorum.*

Digitized by Google

blason, le lion des Pays-Bas et l'aigle d'Autriche; et, comme chrétien, le même nom que cet empereur puissant, qui un moment avait été maître du monde. Il fallait au pays un prince de race germanique. Ne nous y trompons pas: l'homme du Nord poursuit ici dans François Ier l'homme du Midi, et le poëte continue la lutte qu'un moine vient de commencer à Wittemberg. Il est certain que la chevalerie allemande, dont Sickingen était l'âme et le bras, n'aurait pas souffert un maître gaulois ou anglais.

Henri, cependant, après avoir endormi ses deux rivaux à l'aide de promesses qu'il avait l'intention d'éluder, vint tout à coup se mettre sur les rangs pour disputer l'Empire. L'élection du Tudor devait assurer l'élévation de Wolsey, qui voulait être pape à tout prix (1). L'évêque de Worcester travaillait à Rome au succès de la candidature royale. Si le prélat eût réussi, le sceptre impérial tombait dans les mains d'un roi théologien. L'évêque avait un double thème à développer : — A moins d'une dispense, Charles ne pouvait réunir la couronne impériale à la couronne de Naples (2); et pour Rome, il y avait grand danger à accepter comme roi des Romains un jeune prince déjà maître du Milanais; — d'un autre côté, avec François Ier, plus de barrières entre la France et l'Italie. Que devenait dans l'un et l'autre cas, cette généreuse pensée d'une nationalité italienne dont Jules II rêvait le triomphe jusque sur son lit de mort (3)?

Pace arriva bientôt en Allemagne sans ducats ni tha-

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 157.

(2) Sandoval, Historia de la vida del emperador Carlos V, em Pamplona, 1614, in-fol., 2 vol. t. I, p. 139 et suiv.

(3) Robertson, Histoire de l'empereur Charles-Quint, 2 vol. in-12, t. I, p. 336. — Goldast, Const. imp. Francof., 1673, t. I, p. 439.

Digitized by Google

lers, mais porteur d'instructions où les promesses les plus séduisantes étaient prodiguées, surtout aux électeurs ecclésiastiques. Pace, au premier bruit qu'une étoile avait lui nouvellement en Italie, annonçant le réveil des lettres, était parti pour Bologne. Pendant son voyage d'exploration scientifique, il avait, comme Pic de la Mirandole, recueilli sur sa route de précieux manuscrits, écouté les professeurs célèbres, fréquenté les universités, pénétré dans les ateliers des peintres, pris place sur les bancs des écoles de droit, et il était retourné dans sa patrie, où le roi lui avait donné la survivance d'un canonicat à Saint-Paul, vacant par la mort de Colet (1). Tout en voyageant, tantôt à pied, tantôt à cheval, il rassemblait en pensée les matériaux d'un petit traité consacré au progrès des lettres, et qu'il intitula plus tard : *De fructu qui ex doctrinâ percipitur* (2). C'est un plaidoyer en faveur de la science, qui, jusqu'alors, n'avait guère enrichi ceux qui la cultivaient, et que quelques gentilshommes, grands chasseurs de renard, repoussaient parce qu'elle menait droit à l'hôpital. « Par Notre-Dame, dit un landlord qu'il rencontre sur sa route, et qu'il introduit dans la préface de son petit livre; jamais mon fils n'apprendra les belles-lettres. Faire retentir une note aiguë sur le cor, courir le cerf, chasser à l'épervier, chevaucher par monts et par vaux, parlez-moi de ce métier-là, c'est le bon; arrière cette lady qu'Érasme a surnommée τὴν καταρατον πενιαν, je n'en veux pas pour mon fils (3)! »

« Et si votre fils, répond l'humaniste, était ap-

(1) Voir, au sujet de la bienveillance que témoignait Henri à Pace, une lettre de Clerk à Wolsey. — State papers, t. I, p. 2.

(2) Le traité parut à Bâle en 1524, petit in-4°.

(3) Tytler, l. c., p. 112 et suiv.

Digitized by Google

pelé par le prince pour remplir quelque importante mission, que ferait-il avec sa science à donner du cor, à forcer le cerf, à traquer le renard, à tirer l'épervier au vol? » Et le moderne Nemrod, ne sachant que répondre, agite son verre vide en criant à la servante: « De la bière! » Puis, l'emplissant jusqu'au bord : « A votre santé! » dit-il à Pace; et l'humaniste et le chasseur se séparent (1).

Pace trouva chez les électeurs réunis à la diète d'autres préventions que chez son compagnon d'auberge. Les électeurs ecclésiastiques refusèrent de donner leur voix au roi d'Angleterre, sous prétexte que Sa Grâce s'était mise trop tard sur les rangs, et qu'ils avaient engagé leurs votes (2).

Pendant que Pace faisait d'inutiles efforts pour gagner une seule voix à son maître, on apprit à Francfort que Charles parlait de donner l'ordre à un corps d'armée de s'avancer des Pays-Bas sur les bords du Mein, pour protéger l'indépendance des électeurs. Cette menace (3) servit les intérêts de ce prince beaucoup plus que les ducats dont il s'était montré prodigue : il fut élu. Henri se consola de sa défaite en affirmant qu'il n'aurait jamais voulu d'un empire, au prix auquel son rival l'avait obtenu; mais il dissimulait. A la nomination de Charles, l'Angleterre fit éclater des transports de joie : la populace alluma

(1) Tytler, l. c., p. 115.

(2) The ecclesiastical electors told him, that if they had been earlier pursued, he might have been elected, but that they were now preengaged. — Lettre à Henri, 20 juin, citée par Herbert, p. 82.

(3) Tytler, l. c., p. 109 Pace a signalé la double manœuvre de corruption et d'intimidation employée par Charles pour décider les électeurs. Il écrivait le 27 juillet au cardinal : « And surely they wolde nott have electidde hym yff fere off their persons hadde not dryven them thereunto, and evident ruine off all their nation yff they hadde electidde ony other kynge. » — Mss. Cott., Galba, B. V, p. 285.

Digitized by Google

des feux sur les places publiques, pendant que les Allemands et les Espagnols, répandus dans les tavernes de Temple-Bar, vidaient d'énormes pots de bière en l'honneur du vainqueur (1). A Rome, dont la politique a mérité les éloges de Robertson (2), Léon X se hâta d'offrir à Charles d'Autriche une dispense pour réunir la couronne impériale à celle de Naples (3). Luther venait de se révolter contre l'autorité hiérarchique : le pape avait besoin d'un souverain de race teutonne pour réprimer le moine. Quand, à Aix-la-Chapelle, cette ville que la bulle d'or désignait pour le couronnement de l'empereur, l'archevêque de Cologne demanda à Charles s'il promettait de travailler au triomphe de la foi catholique et de défendre, au prix même de son sang, les intérêts de l'Église d'Allemagne, Charles leva la main qu'il posa sur l'autel, et répondit : « Je le veux, que Dieu et ses saints me soient en aide (4). »

A peine âgé de vingt ans, dit un historien, Charles d'Autriche se levait avec le jour, jetait sur son épaule un manteau espagnol, se mettait à genoux devant un crucifix, et priait pendant quelques minutes. Sa prière terminée, il rassemblait ses serviteurs, et assis sur un mauvais escabeau, se faisait lire par son chapelain les sept psaumes de la pénitence. Il s'habillait ensuite pour aller entendre la messe, et au sortir de sa chapelle, tenait conseil, puis mon-

(1) Hall., l. c., p. 599.

(2) Robertson, Hist. de Charles-Quint, t. I, p. 336.

(3) Giannone, Hist. de Naples, t. II, p. 498.

(4) Sic volo, et in quantùm divino fultus fuero adjutorio, precibusque christianorum fidelium adjutus valuero, omnia promissa fideliter adimplebo : sic me Deus adjuvet, et sancti ejus.— Goldast, DD. NN. Imperatorum statuta et rescripta, Francof., 1607, in-fol., p. 11.

Le cardinal Cajetan rendit compte à Léon X, en date du 29 juin 1519, des débats de la diète.—Lettere di principi, in Venetia, 1562, petit in-4°, t. I, p. 1-5.

Digitized by Google

tait à cheval sans poser le pied sur l'étrier (1). Il avait eu pour professeur de théologie et de latin Florent d'Utrecht. Charles de Chièvres lui avait appris le métier des armes. Il entendait l'espagnol, l'allemand et le français. Ses trois livres de prédilection étaient le Courtisan du comte de Castiglione, les Discours de Machiavel sur Tite-Live, et l'Histoire de Polybe. Personne comme lui ne possédait l'art d'écouter. Chez Charles, c'était l'œil qui parlait : à peine s'il ouvrait les lèvres pour en laisser tomber quelques rares monosyllabes. Il mangeait presque toujours debout et restait assis dans son cabinet des matinées entières, appesanti sur des liasses de papiers. C'est là qu'il passait son temps à lire, avec une patience toute flamande, les rapports de ses ministres : curieux de la moindre affaire, et voulant connaître jusqu'aux plus petits détails de l'administration de ses États; prompt à prendre une détermination, entêté dans son opinion, lent à concevoir, mais retenant tout ce qu'il avait appris (2).

François Ier, à la nouvelle que Charles voulait lui disputer la couronne impériale, n'avait témoigné ni surprise ni colère. Il avait dit en riant à l'ambassadeur espagnol, que « c'estoit comme s'ils fussent tous deux à la poursuite d'une dame, et que advint ce que advenir pourroit, ils ne laisseroient pas

(1) Gregorio Leti, Vie de Charles V, t. IV, p. 394, 395.

(2) Voir le portrait de ce prince tracé dans l'Histoire de Pedro Mexia, traduite en anglais par Grimeston, p. 635 et 636.

Jérôme Condé de Nagorol, fit sur l'élection de Charles les vers suivants :

Postulat imperium Gallus, Germanus, Hiberus;
Rex genus hoc triplex Carolus unus habet.
Cæsare in hoc populo fiet satis omnibus uno :
Imperium est igitur, Carole, jure tuum.

—Sandoval, t. I, p. 140.

Digitized by Google

d'estre bons amis ensemble (1). » Mais quand son rival eut été élu, il ressentit cruellement l'affront que lui avaient fait les électeurs en lui préférant « un enfant de taille médiocre, au teint blafard, aux cheveux rouges, qui traînait péniblement ses mots, et ressemblait en parlant à une momie (2). » En qualité de duc de Milan, il déclara qu'il ne souffrirait jamais que Charles se fît couronner à Rome autrement que Sigismond et Frédéric III, c'est-à-dire sans armes (3). Or, Charles, avait montré dans un tournoi à Valladolid, en désarçonnant jusqu'à trois de ses adversaires, qu'il savait trop bien se servir de sa lance pour s'en séparer jamais (4). La prophétie de Léon X allait donc s'accomplir : l'Italie devait être le champ clos où ces deux princes videraient leur querelle.

Il faut rendre justice aux historiens anglais : pas un qui n'ait des paroles de pitié pour flétrir la politique tortueuse de Henri à la diète de Francfort (5). Le prince a perdu cette générosité de cœur que nous admirions en lui lors de son invasion en France. C'est un diplomate de l'école de Machiavel, qui pour réussir a recours à la ruse. Encore, si son manége avait quelque chose de royal ! Mais tromper ses deux rivaux par de beaux semblants de loyauté chevaleresque est indigne d'un souverain ! Cependant, si l'on étudie attentivement cet homme à deux visages, qui comme dans la pièce allemande jette et reprend son

(1) Mss. Vatican, n° 3922, p. 70.

(2) C'est le portrait que Pierre Martyr a tracé de Charles-Quint, ep. 735.

(3) Petrus Martyr, ib.

(4) Histoire de Léon X, t. II, p. 531.

(5) It is impossible to defend the conduct of the king of England in almost any part of this complicated intrigue. It was selfish, dishonourable and insincere. — Tytler, l. c., p. 110. — Voir Turner, p. 209 et 210, t. I.

Digitized by Google

masque, suivant la nécessité théâtrale, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'il s'est dépouillé volontairement de sa personnalité pour servir d'instrument au cardinal ministre. — Wolsey veut remplacer Léon X : de là les cajoleries intéressées que la royauté prodigue à ses deux compétiteurs.

C'est à l'aide d'une farce politique, où Henri consent à faire le valet trompeur, que le cardinal espère gagner la tiare. A François Ier, de frauduleuses promesses d'un patronage que Wolsey ne veut pas accorder; à Charles, une belle lettre autographe remplie de protestations amicales mais mensongères; et au moment où le dénoûment de l'imbroglio électoral approche, l'apparition inattendue d'un troisième prétendant, qui a l'air d'aspirer sérieusement à la couronne, qui se résigne philosophiquement quand elle lui échappe, et va même jusqu'à féliciter son rival d'un succès qu'il travaillait à contrarier de concert avec son ministre (1) : telle est la misérable intrigue dans laquelle on regrette, pour l'honneur d'une majesté royale, que Wolsey ait fait intervenir son maître. A Londres, c'est la dissipation qu'il lui enseigne; à Calais, c'est l'orgueil; à Francfort, c'est l'hypocrisie. Ainsi chaque jour Henri perd une de ses vertus natives. Quand viendra pour lui l'heure de lutter contre le plus impérieux des penchants, l'amour d'une femme, il n'en aura ni la volonté ni la force, parce que tous ses nobles instincts se seront éteints dans les tentations auxquelles son ministre n'a pas craint de l'exposer. Que nous importe la haute position politique que Wolsey a su donner à son pupille, si le pupille est avili?

(1) C'est sir Thomas More, cette fois, qui, par ordre du prince, écrit à Wolsey de « congratuler le roi d'Espagne. » — Mss. Cott., Galba, B. V, p. 270. — State Papers, t. I, p. 304.

Digitized by Google

C'est pour mettre à son doigt l'anneau du pécheur que Wolsey a fait un double pacte avec François Ier et Charles-Quint. François Ier a dans le sacré collége quatorze cardinaux qui lui sont dévoués, et qui voteront pour le cardinal quand Léon X aura cessé de vivre (1). Charles, de son côté, empereur élu des Romains, dispose dans le conclave d'un grand nombre de voix, qui toutes se porteront sur son protégé (2). Et par un bonheur inespéré pour Wolsey, le pape est atteint d'une maladie qui résiste à tous les efforts de la science. Mais Wolsey a compté sans la Providence : Dieu l'attend justement à la mort de Médicis pour châtier son ambition.

(1) Pace avait joué le même jeu que Wolsey. Il nous apprend qu'après l'élection, Marguerite le remercia de la conduite qu'il avait tenue à l'égard du roi catholique : "And I have hadde off herre verraye large thanks for that I have doon in Almayne for the kinge catholike in the late election."— Mss. Cott., Galba, B. V, p. 285.

(2) And thus he hath desired me to write to you, that if it please you to pretend to be the head of the church, if per case any thing should fall of the pope, he saith he will assure you full fourteen cardinals for him. He will also of the companies which be in division, the Colonnois and the Ursyns at Rome, assure you the whole company of the Ursyns. — Lettre de Boleyn à Wolsey, 14 mars 1519 (Mss. Cott., Cal. D. p. 98), citée par Turner, t. I, p. 211, note 44.

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

LE CAMP DU DRAP D'OR. — 1520.

François Ier réclame l'exécution du traité qui a décidé qu'une entrevue aurait lieu entre les rois de France et d'Angleterre. — Arrivée de Charles-Quint en Angleterre – Présent qu'il fait à Wolsey. — Henri s'embarque pour Calais. — Le camp du drap d'or. — Conférence entre les rois d'Angleterre et de France. — Tournois et fêtes. — Les monarques se séparent. — Projets de Henri et de Wolsey.

Entre deux rivaux malheureux la réconciliation est facile. François eut bien vite oublié les torts de Henri VIII. A défaut de la couronne d'Allemagne, il avait gagné le duché de Milan, et son lot était assez brillant pour faire envie à tous ses rivaux. Charles d'Autriche qui venait d'hériter du monde Germanique, que la diète de Francfort lui avait livré, et d'une terre inconnue plus grande que l'Allemagne que Fernand Cortez avait découverte, allait être obligé de laisser en Espagne, s'il voulait passer en Italie, des germes de guerre civile. Déjà quelques-unes des provinces de ce royaume étaient en proie à l'anarchie. L'évêque de Zamora avait soulevé la Castille qui redemandait, les armes à la main, ses vieilles franchises; une junte improvisée par le peuple avait placé le prêtre à la tête de l'insurrection, et Maria de Pacheco, femme de Padilla, exaltée par le récit des prouesses patriotiques de Sickingen, parcourait les campagnes, réveillant le sentiment national,

Digitized by Google

froissé par l'administration des ministres de l'empereur. La révolte menaçait d'être sérieuse, car elle s'était mise sous la protection de l'Église : sur sa bannière flottait l'image de la Vierge.

François en portant secours aux insurgés de l'Aragon et de la Castille, comme le lui demandait Maria de Pacheco, était menacé d'encourir la colère du pape et la jalousie de ses voisins. Il crut qu'une alliance plus intime avec Henri servirait beaucoup mieux ses projets ambitieux qu'une assistance, même occulte, prêtée à une révolte armée que dirigaient une jeune femme d'une imagination romanesque, et un prêtre dont la main, affaiblie par l'âge, pouvait à peine porter la crosse épiscopale que lui avait fait obtenir Ferdinand le Catholique (1).

Ce n'était pas Henri, mais Wolsey qu'il avait besoin de voir pour des confidences qui ne veulent pas d'intermédiaires : il est aisé d'en deviner la nature. Il ne pouvait être question que de cette tiare convoitée par le ministre, et que le roi de France s'engageait à lui faire obtenir pour prix d'une alliance avec l'Angleterre (2). On comprend que la négociation devait être secrète, car si jamais Charles-Quint apprenait les conditions du traité, la papauté échappait au cardinal. Mais Charles semblait avoir deviné les projets de François Ier. Quelques jours après son couronnement il s'était empressé, pour gagner le favori, de lui accorder une pension de 3,000 livres. Qu'était-ce pour ce satrape

(1) Capefigue, l. c., t. I, p. 304 et suiv.

(2) He desireth more to see your grace than any prince living, to the intent he may shew you the secret of his mind, whereof hereafter he will declare to your grace largely.— Lettre de sir W. Fitzwilliam à Wolsey (Mss. Cott., Cal. VII, p. 144), citée par Turner, t. I, p. 246.

Digitized by Google

en soutane rouge, qu'une somme si mesquine qu'il dépensait en un jour à faire dorer le toit d'un de ses nombreux palais?

Dans le traité qui réglait la restitution de Tournay et le mariage de Marie d'Angleterre avec le dauphin de France, il avait été stipulé que les deux monarques auraient une entrevue sur les frontières de leurs États respectifs. François Ier réclama donc l'exécution de la convention (1).

Henri, dans la crainte de déplaire au cabinet espagnol que le rendez-vous projeté semblait alarmer, retardait l'entrevue par des lenteurs étudiées. A la fin François devint si pressant que dans un moment de bonne humeur, Henri jura de ne plus couper sa barbe jusqu'à ce qu'il eût embrassé son bon frère, et François répéta le même serment. Le roi de France tint sa parole, tandis que le roi d'Angleterre oublia la sienne. François se plaignit à sir Thomas Boleyn que Sa Grâce continuât à se raser le menton : l'ambassadeur justifia son maître, en prétendant que la reine d'Angleterre avait une insurmontable antipathie pour les mentons barbus (2) : le roi chevalier était trop galant pour ne pas admettre l'excuse.

Entre Ardres appartenant à la France, et Guines dépendant de l'Angleterre, s'étend une vaste plaine qui fut choisie par les commissaires pour le théâtre de la conférence. Le cardinal avait réglé le service personnel des deux cours, et la suite des princes et des princesses; compté les distances qui sépareraient les deux camps, et les pas que chacun des deux monarques aurait à faire quand ils se visiteraient mutuellement; calculé le nombre et la hauteur des barrières qui protégeraient les tentes royales, et indiqué

(1) Robertson, l. c., t. I, p. 353.
(2) Lingard, t. II, p. 158.

Digitized by Google

jusqu'au cérémonial des toasts qu'on devrait porter à table : on eût dit d'un directeur de théâtre (1).

Au moment où Henri et Catherine arrivaient à Cantorbéry, on signala un vaisseau espagnol qui bientôt jeta l'ancre dans le petit port de Hythe, sur les côtes de Kent (2). Un jeune homme en descendit, qu'on aurait pris, à sa suite modeste (3), pour quelque officier de marine, si la plume blanche qui flottait sur son chapeau et son armure d'acier n'avaient trahi l'étranger de distinction : c'était Charles-Quint, roi d'Espagne et empereur d'Allemagne, qui venait ainsi surprendre son oncle, le roi d'Angleterre. Le lendemain, par un temps calme et une mer immobile, Charles, impatient, monta dans une barque de pêcheur, et gagna à force de rames le port de Douvres, où Wolsey, averti, l'attendait pour le complimenter et l'accompagner jusqu'au château (4).

Une heure après vint Henri, qui se jeta dans les bras de son neveu, l'embrassa tendrement, et passa à le fêter une partie de la nuit. Le lendemain tous deux partirent pour Cantorbéry, où l'archevêque les reçut à la tête de son clergé. Après avoir communié à la grand'messe, ils déposèrent leur offrande sur le tombeau de Thomas Becket (5).

Wolsey, auquel Charles était allé faire sa cour, parut d'abord beaucoup plus étonné que le roi de

(1) Articles pour l'entrevue du roi de France et d'Henri VIII, roi d'Angleterre, qui se fit au camp du drap d'or, près d'Ardres. — Bibl. du roi, Mss. de la Mare, conseiller au parlement de Dijon, in-4°, parch. coté 10,332-3.

(2) Rymer, Fœdera, t. XIII, p. 767. — Archæologia, vol. VI, p. 180.

(3) On peut voir, dans une dépêche de sir R. Wingfield et de Spinelly, 3 mars 1522, de curieux détails sur le caractère de Charles-Quint. — Mss. Cott., Galba, B. VII, p. 11.

(4) Tytler, l. c., p. 117.

(5) Tytler, l. c., p. 118.

Digitized by Google

l'arrivée inattendue du prince. On sut plus tard que l'empereur, par des lettres patentes datées de Compostelle, le 29 mars 1520, avait promis au favori le riche évêché de Badajoz (1), deux mois après la conférence qu'il désirait que le ministre lui ménageât avec le roi d'Angleterre. Que se passa-t-il dans l'entrevue de Charles avec le cardinal? Les courtisans, qui les épiaient l'un et l'autre, furent frappés du ton amical avec lequel l'empereur parlait au ministre, qu'il appelait « son très-cher ami. » La joie rayonnait sur la figure de Wolsey, à la fin de l'entretien. On disait qu'il avait reçu de l'hôte illustre de la Grande-Bretagne la promesse formelle de la tiare (2); le bruit courut encore, et la nouvelle était certaine, que pour prix des services qu'il s'était engagé à rendre à l'empereur, sa pension annuelle avait été augmentée de 7,000 ducats (3). On remarqua que le cardinal, au sortir de l'entretien, jetait, par intervalles, un regard d'amour sur un diamant dérobé, disait-on, à la couronne d'un cacique du Mexique, et dont Charles venait de lui faire présent. Les Espagnols, qui s'écartaient respectueusement sur le passage du ministre, jugèrent, à la figure épanouie de l'empereur, que leur maître s'applaudissait du marché qu'il venait de conclure (4).

Après un court séjour en Angleterre, Charles s'embarqua pour la Flandre. Le jour du départ de l'empereur, Henri, Catherine, Wolsey, et plus de

(1) Rapin de Thoyras, t. VI, p. 143.
(2) Robertson, Histoire de Charles-Quint, t. I, p. 353.
(3) Tytler, l. c., p. 118.
(4) Tytler, l. c., p. 119.
Sur les préparatifs de l'entrevue d'Ardres, quatre lettres originales existent au Brit. Mus. : 1° de Thomas Boleyn à Wolsey, Mss. Cott., Cal D. VII, p. 104; 2° de sir Richard Wingfield, 18 avril 1520, Mss., Cal. D. VII, p. 210; 3° de sir Rich. Wingfield à Henri VIII, 7 mai, Mss. Cal. D. VII, p. 215; 4° de sir R. Wingfield à Wolsey,

Digitized by Google

quatre mille gentilshommes, non compris la suite du cardinal et celle du duc de Suffolk, firent voile pour Calais (1). Henri s'était fait accompagner par Hall, *Recorder* de Londres, qui devait retracer dans sa chronique les divers incidents du voyage (2), par John Bastell et Clément Urmeston, qui s'étaient chargés de décorer la voûte de la salle du banquet, « avec des compartiments et des bâtons dorés, et autres inventions. » Maître Barkley, le moine noir, le traducteur du *Ship of Fools*, « avait été requis par Wolsey pour fournir des histoires et des explications convenables à l'ornement des bâtiments et de la salle à manger (3). »

25 mai, Mss. Cal. D. VII, p. 224. On les trouve dans Ellis, 1re série, t. I, p. 162-174.

(1) La chronique de Calais, sous les rois Henri VII et Henri VIII, jusqu'à l'an 1540, par J.-G. Nichols. — Analyse tirée du Moniteur, 10 oct. 1846.

(2) Turner, l. c., t. II, p. 250, note.

(3) La Chronique de Calais. A l'appendice de l'ouvrage se trouvent diverses lettres de Wolsey adressées à Henri VIII.

« Le plus curieux document est celui qui rapporte les « ordonnances pour la surveillance et la garde de Calais, » qui sont, pense M. Nichols, une portion de ces « bonnes vieilles et sages lois » que les commissaires trouvèrent négligées en 1535. L'ouverture des portes, qui en été avait lieu à cinq heures, était faite dans la forme voulue (la forme avait été prescrite). La fermeture s'accomplissait avec les mêmes cérémonies, et les clefs, lorsqu'on les apportait devant le député du roi, devaient être « enfermées dans un coffre, lequel coffre était toujours déposé à côté du lit du député. » Pour la sûreté durant la nuit, les vedettes (*scout watch*) faisaient la ronde autour de la ville, à l'extérieur, et la garde stationnaire (*stand watch*) gardait l'intérieur. La garde bourgeoise avait la garde du château, et, pour les maintenir toutes dans leur devoir, on institua une garde d'inspection chargée de les surveiller. Les devoirs de cette dernière étaient minutieusement décrits. Voici quelles étaient les punitions pour les hommes qu'on trouvait endormis à leur poste :

» Et si quelqu'un de ladite garde d'inspection trouve un homme de la garde stationnaire dormant trois fois dans une nuit et le prend par le nez, lui ou tout homme qui aurait trouvé un desdits gardes dormant trois fois dans une nuit, doivent le présenter le jour suivant

Digitized by Google

François Ier avait donné l'ordre à Peiresc de tenir un journal exact des fêtes royales, pendant que Fleuranges en retracerait les merveilles (1). Le gentilhomme s'acquitta de sa tâche en véritable poëte. Hall excelle à reproduire les détails d'architecture : on dirait qu'il n'a pas quitté l'atelier de Torrigiano; Fleuranges s'attache de prédilection à donner, avec le fini d'un peintre flamand, la physionomie de ses personnages. Nous l'écouterons un moment :

« Le jeudi 7e jour dudit mois de juing (1520), jour de la Feste-Dieu, le roy et le roy d'Angleterre se virent et parlementèrent ensemble après midi environ les vespres en la terre dudit roy d'Angleterre, en une petite vallée nommée le Valdoré entre ladite ville d'Ardres et le chasteau de Guynes. Et pour entendre comme ils s'entrevindrent rencontrer, et l'ordre qui y fut gardé debvis sçavoir que le roy partit dudit Ardres en bel ordre, accompagné de M. le connétable qui portoit l'espée nue devant luy; puis marcha le grand escuyer ayant l'espée royale semée

aux députés du roi, au maréchal (gouverneur), ou tout autre du conseil. Ceux-ci commanderont au sous-maréchal (sous-gouverneur) de faire suspendre le délinquant dans un panier au-dessus des murs de la ville, le prochain jour de marché, à dix ou douze pieds au-dessus de l'eau, et il aura avec lui dans son panier un pain et un pot de boisson, ainsi qu'un couteau pour couper la corde quand il le voudra, et ledit sous-maréchal commandera aux gardiens des digues d'être présents avec leurs bateaux pour recueillir le coupable quand il tombera; et lorsqu'il sera retiré, on le conduira sous bonne garde à la prison du maire de la ville, où il sera retenu jusqu'au jour de marché suivant, et alors il sera banni de la ville pour un an et un jour.

» Une autre garde encore fut instituée sous le nom de *garde de l'étendard* (banner watch) pour la saison des harengs, qui, à cause du grand concours des étrangers affluant à Calais à cette époque, semble avoir été considérée par les magistrats de cette ville d'un tout autre œil que ne l'est ordinairement cette moisson maritime. » — Moniteur, 10 oct. 1846.

(1) Comment le roy de France et le roy d'Angleterre se virent ensemble entre Ardres et Ghines. — Mss. Béthune.

Digitized by Google

de fleurs de lys d'or, et la portoit en son cousté; et derriere marchoient le roy de Navarre, les ducs d'Alençon, de Lorraine et de Vendosme; les comtes et seigneurs de Guise, de Laval et de Lecutruit, d'Orval, de la Trimouille, de Saint-Pol; les mareschaux et seigneurs de Chabannes, de Chastillon, de l'Escun, Desperraut, grand-maistre; les princes de la Roche-sur-Yon, de Tallemont, et grand nombre d'autres seigneurs et chevaliers de l'ordre, richement vestus et accoutrés de drap d'or, ayant tous l'ordre au col, montés sur coursiers richement enharnachés, et les plus triomphants que l'on vit jamais. Puis, venoient les archers de la garde dudit seigneur, ayant leurs hocquetons d'orfèvrerie. Les gentilshommes de la maison dudit seigneur estoient à main gauche bien loing de la bande dudit seigneur, sans aucun harnois; car ainsi étoit dit par leurs articles.

» Le roy estoit monté sur un beau coursier et estoit vestu d'une saye de drap d'or frisé, ayant une manteline de drap d'or battu, fort enrichie de pierreries. La pièce de devant et ses manches bien garnies de fines pierreries, comme gros diamants, rubis, esmeraudes, grosses perles à forme et façon de houppes, et pareillement sa barrette et bonnet de veloux et garnis de plumars et pierreries, tant que tout en reluisait.

» Au devant de lui marchoient les Suisses tout habillez de la livrée du dit seigneur, et tout emplumés de plumars blancs; et étoient conduits par monseigneur de Florenges leur capitaine, lequel étoit moult guerrier, et faisoit beau voir les fiffres et tous joueurs d'instrumens, qui les faisoient raisonner bien mélodieusement.

» Les trompettes, clerons, les héraux et roy d'ar-

Digitized by Google

mes marchoient auprès du roy, ayant leurs cottes d'armes et bannières déployées : et alloient le plus près du roy, Montjoye, Bretagne, Normandie, héraux d'armes.

» Messieurs les cardinaux de Boissy, légat en France, de Bourbon, d'Albret, de Lorraine, et plusieurs évesques et prélats : et messieurs les ambassadeurs du pape, du roy catholique, et plusieurs autres étoient en la compagnie du roy : et ainsi marchèrent jusqu'auprès du dit Valdoré, auquel lieu y avoit des lances et bornes plantées, lesquelles nul ne debvoit passer fors les roys quand il seroit temps de marcher.

» Et de l'autre costé de ladite ville étoit le roy d'Angleterre, accompagné des ducs de Notingam, de Suffort, le marquis d'Orset, le comte de Nortumbrelant, le comte Tallebot, le comte Salleberg, grand chambellan, les comtes d'Ancher et Kint, avec force gentilhommes et archers bien guerriers, ayant leurs hocquetons d'orfebvrerie, et livrées de vasaux blanc et vert, et grand nombre de gens non armez pour la cause dessus dite, et estoient tous en bel ordre.

» Le roy d'Angleterre étoit habillé de toile d'argent, ayant force pierreries et bien riches sur luy et enplumé de plumes blanches, et eux ainsi arrivez près l'un de l'autre commencèrent à marcher et à descendre ladite vallée tout doulcement avec leurs connétables, ayant leur espée nue, et ainsi s'approchèrent l'un de l'autre : et quand ils furent près, donnèrent des éperons à leurs chevaux, comme font deux hommes d'armes quand ils veulent combattre à l'épée; et au lieu d'y mettre les mains, chacun d'eux mit la main à son bonnet, et aussitost l'un que l'autre, et s'embrassèrent et accolèrent moult doul-

Digitized by Google

cement ayant les testes nues; puis, descendirent de dessus leurs coursiers, et mirent pied à terre, et de rechef, s'accolèrent; et ce fait, se prindrent par les bras pour entrer dans un très beau pavillon tout tendu de drap d'or que le roy d'Angleterre avait fait dresser au milieu dudit Valdoré : et avant qu'entrer s'entrefirent plusieurs révérences et honneurs pour y entrer; car le roy n'y voulait entrer le premier, ny pareillement le roy d'Angleterre, et y entrèrent ensemble. M. l'admiral et M. le cardinal d'Yort étoient entrés devant. Messieurs le connétable et le grand escuyer estoient près la dite entrée avec l'admiral et le grand escuyer d'Angleterre.

» Les deux roys étant ainsi au dit pavillon, avec les susdits, parlementèrent ensemble par longtems; et après qu'ils eurent parlé et devisé et fait bonne chère ensemble prindrent leur vin : puis firent venir au dit pavillon les princes et seigneurs de part et d'autre, et les dits roys les accolèrent; c'est assavoir le roy accola les princes et seigneurs d'Angleterre, et le roy d'Angleterre accola les princes et seigneurs de France par une grande amour fraternelle; et ainsi tous ensemble banquetèrent et prindrent leur vin avec les dits roys, et les trompettes et clarons, hautbois, fifres, et tous autres joueurs d'instrumens jouèrent de chacune telle part qu'il sembloit que ce fut un paradis; et pour ce que la nuit s'approchoit les dits roys, princes et seigneurs prindrent congié moult amoureusement, et chacun se retira pour iceluy jour (1). »

(1) Monuments de la monarchie françoise, par Montfaucon, t. IV, p. 169-172, Paris 1752, in-folio.

Les Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, par Ch. Nodier, Taylor et de Cailleux renferment cinq dessins lithographiés représentant les cinq bas-reliefs de l'entrevue du camp du Drap-d'Or, qui ont été sculptés dans la galerie de l'hôtel de Bourg-

Digitized by Google

On dirait que le cérémonial de l'entrevue des deux princes avait été rédigé par Wolsey, en face de ces deux convives que César Borgia avait suspendus vivants aux créneaux de son palais. Autour de chaque tente royale une double palissade, des fossés qu'on ne pourrait franchir même à cheval, des soldats armés à toutes les avenues, un monticule artificiel où veille la nuit et le jour une sentinelle, une cloche pour sonner l'alarme, des chevaux sellés et bridés, des mousquets chargés, des arcs tendus. Tibère n'était pas aussi soupçonneux dans son île de Caprée (1).

Il faut pardonner à Wolsey ses défiances ombrageuses : il ne connaissait pas encore le roi chevalier.

Quand pour la première fois Henri alla rendre visite à François Ier, les deux princes montèrent à cheval à la même heure. A la poussière épaisse que François soulevait sur son chemin, Henri devina que son frère arrivait avec une suite plus nombreuse que ne l'avait réglée le cérémonial; il hésita d'abord, mais honteux de son irrésolution, il poursuivit son chemin, et s'arrêta sur les bords de l'Andern, pendant que le roi de France gagnait au galop un monticule voisin (2).

theroulde, place de la Pucelle-d'Orléans, à Rouen; on en trouvera la description aux PIÈCES JUSTIFICATIVES, n° V.

L'entrevue d'Ardres fut peinte par un ancien maître allemand, dont le tableau fut exposé pendant plusieurs siècles au château de Windsor. — Voir : An historical description of an ancient picture in Windsor Castle, representing the interview between the king Henri VIII. and the French king Francis I., between Guines and Ardres, in the year 1520, by sir Joseph Ayboffe.— Arch., t. III, p. 185 et suiv. — La peinture est aujourd'hui dans la grande salle de la Société des antiquaires, à Londres.

(1) Voir dans Rymer, t. XIII, p. 735, et dans Hall, l. c., p. 609, les précautions imaginées par le cardinal.

(2) Mémoires de Fleuranges, p. 272.

Digitized by Google

Hall, l'historien officiel de Henri, était là pour n'oublier aucun des détails de l'entretien. Il ne perdait pas de vue François Ier, « prince avenant, dit-il, de joviales manières, qui a le teint brun coloré, de beaux yeux, un long nez, des lèvres épaisses, de larges épaules, la poitrine évasée, les jambes assez minces et les pieds longs : » le portrait n'est pas flatté, mais c'est un Anglais qui l'a tracé (1).

François prit le premier la parole : « En vérité, dit-il, mon frère et cousin, j'avais grande envie de vous voir ; je suis certain que vous m'estimez autant que je vous estime, et je vous assure que je ne suis pas indigne de votre alliance. Par ma foi, mon royaume est beau, et mes terres aussi (2) ! — Sire, répondit avec courtoisie le roi d'Angleterre, je n'ai regardé, je vous assure, ni à vos terres, ni à votre royaume ; je n'ai pensé en venant vous voir qu'à remplir loyalement ma parole : de ma vie, je vous le dis, mes yeux n'ont vu de prince que mon cœur fut plus disposé à aimer. » Et tous deux mirent pied à terre, se prirent le bras et entrèrent sous une tente couverte de drap d'or.

Pendant le dîner Henri proposa quelques articles additionnels au traité que les deux cours avaient récemment signé. Après avoir lu les titres du roi de France, il continua : « *Et moi roi d'Angleterre ;* » puis il s'arrêta : « J'allais ajouter, *et de France*, dit-il ; mais puisque vous êtes ici, je ne le dirai pas, car je mentirais. » François inclina la tête en souriant (3).

Quelques semaines avant l'entrevue d'Ardres, un cartel avait été envoyé par les deux monarques dans

(1) Hall, l. c., p. 610. — Tytler, l. c, p 121.
(2) Hall, l. c., p. 610.
(3) Gaillard, Histoire de François Ier, in-8°, t. I, p. 312.

Digitized by Google

toutes les cours étrangères, portant que Henri et François, avec quatorze autres champions « seroient prêts à répondre dans les plaines de la Picardie à tous venants qui fussent gentilhommes, à joûtes, tournois et barrières (1). » Pour les passes d'armes on avait préparé un terrain entouré de palissades. Au milieu s'élevaient deux arbres, une aubépine rouge et un framboisier : l'aubépine en l'honneur de Henri, le framboisier en l'honneur de François. Leurs branches s'enlaçaient, et leurs pieds étaient cachés sous des tapis de damas. L'artiste avait épuisé tout son talent à leur faire jouer de loin la nature. Autour des troncs s'enroulaient en guise d'écorce d'épais rubans verts. Leurs feuilles délicatement découpées s'abaissaient au moindre souffle du vent, et leurs fleurs s'épanouissaient dans des corolles peintes à tromper l'œil. Au moment où les deux grandes royautés vinrent s'abriter contre les rayons du soleil, sous les branches touffues de ces arbustes, les sons de mille instruments de musique se mêlèrent aux acclamations de la multitude, pressée sur les vertes parois d'un monticule factice.

Autour du camp, long de 900 pieds, large de 320, étaient des gradins cachées sous de riches étoffes brodées d'or et d'argent, et que vinrent occuper les deux reines de France et d'Angleterre, avec leur suite nombreuse de dames et de seigneurs. Anne Boleyn, dans toute la fleur de la beauté, brillait

(1) Hume, l. c., t. II, p. 147.

For the greater magnificence, the king of arms was sent to the English on the part of the French king with a proclamation declaring, that in June next the two kings Henry and Francis with fourteen aids, would in a camp between Guisnes and Ardres, answer all comers, at tilt, tourney and barriers; and the like proclamation was made by Clarenceaux in the French court. — Echard's History of England, p. 638.

Digitized by Google

parmi les filles d'honneur de la reine Claude (1). A l'une des extrémités de la lice étaient deux pavillons, où les rois en descendant de cheval pouvaient se reposer, et tout auprès deux celliers remplis de vins où les champions allaient se désaltérer.

Les champions de Henri étaient le duc de Suffolk, le marquis de Dorset, sir William Kingston, sir Richard Jerningham, sir Giles Capel, Nicolas Carew, Anthony Knevitt; ceux de François, le duc de Vendosme, les seigneurs de Saint-Pol, de Montmorency, de Byron, de Saint-Mesme, de Tavanes. Une foule d'étrangers étaient accourus pour assister aux joutes royales (2). Le 11 juin la lice fut ouverte, et les deux reines accompagnées de leurs dames d'atour vinrent occuper la tente qu'on leur avait préparée. Le tapis de pied de Catherine était garni de perles (3).

Les clairons retentirent, et l'on vit s'avancer en champ clos les deux jouteurs royaux, la poitrine bardée de fer, la visière abaissée, la lance au poing, tous deux montés sur des chevaux richement caparaçonnés. Ils saluèrent les dames juges du combat, en abaissant lentement devant-elles le bois de leur longue lance. A la première passe François brisa la sienne sur la poitrine de son adversaire; Henri resta ferme sur ses étriers. A la seconde, Henri porta sur le casque de François un si rude coup, qu'il le fit chanceler sur sa monture, et le désarçonna. Les dames agitèrent leurs banderolles aux armes des deux nations et la lutte cessa. Elle recommença le lendemain et les jours suivants avec des chances variées; à la dernière course, le cheval que montait Sa Grâce, épuisé de fatigue, vint donner tête baissée

(1) Mrs. Strickland, l. c., t. IV, p. 101, d'après Herbert.
(2) Echard., l. c., p. 620.
(3) Hall, l. c., p. 611.

Digitized by Google

sur le fer de son adversaire et tomba mort (1).

Après le combat à cheval vint la lutte corps à corps.

« Voyez donc, disait Henri à François, comme mes archers se battent!

— Si j'avais ici quelques-uns de mes Bretons nous verrions bien, reprit François (2).

— A votre santé, dit Henri en vidant un grand verre de vin de Bourgogne : voilà mes Anglais qui crient encore victoire!

— Mes Bretons les battraient comme des enfants, reprit François. A votre santé, mon frère!

— Et si nous luttions? ajouta Henri (3). — Mon frère, je vous défie (4)! » La partie n'était pas égale: Henri, court et replet, ressemblait dans sa charpente osseuse à ces Bourguignons à peine hauts de cinq pieds, et qui maniaient comme un fuseau ces lourdes épées qu'un homme pourrait à peine soulever aujourd'hui; François, si Hall est un peintre fidèle, avec ses jambes effilées, sa peau blanche et fine et ses doigts maigres, était aussi beau cavalier que piètre fantassin. Il accepta pourtant le défi, et suppléa par l'adresse à la force corporelle dont Henri était doué. Les deux lutteurs s'étaient à peine enlacés, quand François donna un croc-en-jambe à son adversaire, qui tomba par terre et se releva la figure empourprée, et prêt à prendre sa revanche; mais pour son honneur les juges du camp décidèrent que le combat ne serait pas repris (5).

Le 22 juin, François alla prendre congé de la reine

(1) Turner, l. c., t. I, p. 253.

(2) Voß, Heinrich der achte König von England, erster Theil, Leipzig, 1792, in-12, t. I, p. 104.

(3) Fleuranges, Mémoires, p. 276.

(4) Hall, l. c., p. 615.

(5) Fleuranges, p. 277.

Digitized by Google

Catherine. Il s'en retournait à Ardres, quand il rencontra sur son chemin une troupe joyeuse de masques. Henri, qui en faisait partie, passa un collier de pierres précieuses autour du cou du roi de France, qui offrit en retour à son frère d'Angleterre un bracelet d'une grande valeur (1). Le lendemain, Wolsey célébra devant leurs majestés une messe solennelle, et accorda des indulgences aux nobles assistants (2).

Au milieu de ces fêtes chevaleresques, où les gentilshommes des deux pays firent assaut de luxe et de courtoisie; où plusieurs, comme dit maître Martin du Bellay, portèrent sur les épaules leurs moulins, leurs prés et leurs forêts (3), Wolsey n'oublia pas les intérêts de son pays. François avait besoin de la neutralité de l'Angleterre, et il l'obtint en s'engageant à payer à Henri ou à son successeur une somme annuelle de cent mille écus dans le cas où le mariage entre le dauphin et la princesse Marie serait célébré, et où les enfants issus de leur union s'assoiraient sur le trône d'Angleterre (4). Ce fut le cardinal d'York qu'il consentit à prendre pour arbitre dans les contestations qui pourraient s'élever entre les deux couronnes au sujet de l'Écosse (5).

François, qui croyait avoir gagné à jamais l'amitié de son bon frère, s'était trompé : Wolsey, rêvait, en retournant à Guines à côté de Henri, aux chances d'une rupture prochaine avec la France. François Ier avait fait de beaux cadeaux à l'archevêque d'York ; mais qu'étaient-ils comparés à ce diamant du Mexique que le prélat portait au doigt

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 159.
(2) Turner, t. I, p 255. — Hall, p. 618.
(3) Mémoires, p. 26 et 27.
(4) Lingard, t. II, p. 159.
(5) Rymer, t. XIII, p. 719, 722, 723 et 724.

Digitized by Google

pendant les fêtes d'Ardres, et qu'il avait reçu de Charles-Quint? François Ier avait pris la main du ministre, qu'il avait affectueusement serrée; mais Charles, à Douvres, s'était incliné devant lui, comme un courtisan devant son maître. François Ier avait cherché la solitude du cabinet pour parler au favori, comme s'il eût craint qu'un étranger fût témoin des marques de confiance qu'un roi de France témoignait au chancelier d'Angleterre; mais c'était au milieu de la cour, en présence du roi et de la reine, en face des grands du royaume, que Charles avait épuisé pour le fils d'un boucher d'Ipswich les formules les plus obséquieuses du cérémonial castillan. François Ier réclamait les bons offices du cardinal, mais le service rendu, il attribuait son triomphe à la justice même de sa cause; au lieu que Charles continuait le rôle d'adulateur même quand il n'avait plus rien à demander. François Ier et Charles promettaient également la tiare au légat; mais Charles, pour entraîner le conclave, avait juré de se servir de son épée contre Luther qui remuait l'Allemagne. François Ier s'intitulait roi de France et duc de Milan; mais Charles, aux titres de roi d'Espagne, d'empereur d'Allemagne, d'empereur élu des Romains, réunissait celui de maître et seigneur d'un monde fabuleux où coulaient des ruisseaux d'or. De ces deux monarques, lequel préférer? Tous deux pouvaient être utiles à la fortune de l'Angleterre, comme aux intérêts du ministre. La politique de Wolsey se résumait en deux mots : épier et attendre.

Dans une des conférences qu'il eut avec François Ier, Wolsey défendit chaudement les intérêts de Venise, qui craignait de ne pouvoir rester neutre dans une guerre entre l'empereur et le roi de France. La république, dans une lettre de remercîments

Digitized by Google

qu'elle adressa quelques mois après au cardinal, relevait, en termes bassement flatteurs, la sagesse qu'il avait montrée durant le cours des négociations. Aux yeux de Venise, Wolsey était une seconde majesté (1).

On avait cru que Charles répondrait au cartel que François Ier et Henri avaient adressé aux gentilshommes nationaux et étrangers pour se rendre au tournoi d'Ardres. Charles refusa non-seulement de rompre une lance avec l'un ou l'autre de ces monarques, mais il défendit à ses sujets de la Bourgogne ou de l'Espagne de se présenter au camp du drap d'or.

François conçut des soupçons sur la loyauté de l'empereur, qui s'accrurent encore quand il apprit que Henri avait visité son neveu à Waël (2), qu'il l'avait accompagné à Gravelines et ramené à Calais, où se trouvait Wolsey. Que s'était-il passé dans leurs entretiens secrets? Tout fut mis en œuvre par François Ier pour le savoir, jusqu'à des espions qui se glissèrent masqués dans le palais de Greenwich, mais inutilement. Laroche, ambassadeur français, dans une audience qu'il obtint des deux monarques, donna lecture de l'alliance conclue entre la France et l'Angleterre, et demanda à Charles de la ratifier comme empereur; mais ce prince éluda la requête (3), sans que le roi d'Angleterre ni son ministre insistassent pour connaître les motifs d'un pareil refus.

(1) ... And calling the interview a work of his consummate wisdom, besides frequently using the phrases : your most reverend power, and other part of his majesty. — Howard, l. c., p. 221.

(2) Schmidt, Histoire des Allemands, t. VI, p. 199.

(3) Lingard, t. II, p. 160. — Hall, p. 24. — Petrus Martyr, ep. 373.

Digitized by Google

CHAPITRE X.

SUPPLICE DE BUCKINGHAM. — 1521.

Buckingham au camp du Drap d'or. — Causes de la haine de Wolsey contre le duc. — Pensées ambitieuses qui tourmentent ce seigneur — Ses visites au chartreux Hopkins. — Il est dénoncé, surveillé et arrêté. — Il comparaît devant ses juges à Westminster-Hall. — Il est condamné à mourir sur l'échafaud.

Parmi ces brillants seigneurs qui avaient accompagné leur prince aux fêtes d'Ardres, un seul s'était permis de blâmer hautement les magnificences coûteuses qu'on y avait déployées (1). Quelques mots piquants, échappés dans de joyeux tête-à-tête avec ses amis, sur le faste du cardinal, avaient été recueillis et rapportés au prélat. Ce jeune fou portait un beau nom; il s'appelait Édouard Stafford, duc de Buckingham. Son père sous Richard III était monté à l'échafaud pour avoir conspiré en faveur du comte de Richmond qui ceignit plus tard la couronne sous le nom de Henri VII. Il descendait d'Édouard III, par Jean de Gand, duc de Lancastre, et par Thomas de Woodstock, duc de Glocester. Issu du sang royal,

(1) Thomson's Memoirs of Henry the Eighth, t. I, p. 309.

Digitized by Google

il s'était fait aimer par son caractère chevaleresque et par ses libéralités, par sa franchise et son courage. Possesseur d'une fortune immense, il voulait lutter à la cour de splendeur avec le roi lui-même. Dans son château entouré de ponts-levis, il vivait comme un prince au milieu de vassaux dont le nombre égalait ceux du premier ministre. Plus d'une fois il avait cherché l'occasion de blesser la vanité du cardinal. Un jour qu'il tenait l'aiguière d'or devant son souverain, Wolsey, suivant sa coutume, vint y mouiller les doigts. Buckingham eut la malice de laisser échapper le vase dont l'eau se répandit sur les souliers du prêtre. Un regard de courroux comprimé fut ce jour-là le premier châtiment du page imprudent (1).

« Mylord de Buckingham, dit le cardinal d'une voix étouffée; si vous recommenciez une autre fois, j'essuierais mes souliers sur la fourrure de votre manteau. »

Le lendemain Buckingham parut à la cour avec un magnifique manteau dont il avait enlevé la fourrure. Le roi lui ayant demandé s'il avait envie de faire venir la mode des manteaux sans fourrure : « Pardon, altesse, répondit le duc; c'est une précaution que j'ai prise contre les souliers rouges du cardinal (2). » Il crut que le trait ferait sourire le roi; il s'était trompé (3).

C'était un beau cavalier que Buckingham. Quand il montait son cheval d'apparat, la toque de velours cramoisi sur la tête, faisant balancer avec une grâce infinie, la plume dont sa coiffure était ornée;

(1) Grainger's Biographical history of England, t. I, p. 108. — Note from Dodd's Hist. of the church of England.

(2) Bishop's of Hereford Life of Henry the Eighth.—Tytler, p. 126.

(3) Godwin, l. c., p. 47.

Digitized by Google

que les ponts-levis de son château fort s'abaissaient en criant sous ses pas, et qu'ilt raversait une double haie de serviteurs et de tenanciers, rangés sur son passage comme devant un souverain ; alors une foule de pensées ambitieuses s'agitaient dans son cerveau malade. Il rêvait un trône : celui même qu'occupait Henri VIII, et il se disait qu'assez de sang royal coulait dans ses veines, pour qu'il pût, sans trop d'orgueil, aspirer à la couronne. Par malheur il n'était guère discret, et il comptait ses songes dorés à qui voulait l'entendre. Parmi ses confidents était un prieur des Chartreux de Hinton, nommé Hopkins, qui passait pour prophète dans la contrée (1).

Au moment où la flotte qui devait débarquer des troupes d'invasion sur les côtes de France allait mettre à la voile, Buckingham, inquiet, était allé consulter son devin sur le sort de l'expédition.

Hopkins prédit alors que Henri reviendrait de France, vainqueur ; que les armes d'Angleterre se couvriraient partout de gloire ; que Jacques d'Écosse passerait la frontière, et qu'il ne reverrait plus ses montagnes (2).

La prophétie s'accomplit. Le gentilhomme, crédule plus que jamais, retourna à la nuit tombante chez le sorcier de Hinton. A la clarté d'une petite lampe, le moine lui révéla l'avenir. Il le regarda au front, et, d'un ton inspiré, lui prédit, au nom du ciel dont il se disait l'oracle, que le roi mourrait bientôt, et mourrait sans postérité ; que l'enfant d'un homme de haute naissance, le fils même du duc qui venait le consulter, monterait sur le trône. Et Buckingham sortit de cette entrevue mystérieuse,

(1) Rapin de Thoyras, t. VI, p. 164.
(2) Lingard, l. c., t. II, p. 160.

Digitized by Google

la tête bouleversée, jouant, en pensée, sur son chemin, le rôle de tuteur royal. Le premier acte du futur régent serait de chasser Charles Knevet, l'intendant de Wolsey : « Quand je serai maître, disait-il à ses confidents, je penserai à mon cousin Knevet, il peut en être certain (1). »

Knevet avait été quelque temps sénéchal du duc de Buckingham, qui l'avait chassé de sa maison après l'avoir convaincu de nombreuses malversations, et il était entré depuis ce moment au service du cardinal (2).

Toutes les démarches de Buckingham étaient épiées, grâce à des espions domestiques dont il paraît que Wolsey payait les honteux services : on le suivait le jour et la nuit. Les murs même de la cellule monacale écoutaient et parlaient. Wolsey apprit au roi que dans un de ces entretiens nocturnes, qui n'avaient pour témoins que deux personnages, le prophète et son disciple, Buckingham avait demandé si de longs jours seraient accordés au roi; si Sa Grâce mourrait sans enfants, et si la régence future se passerait sans périls (3). C'était dévouer le duc aux vengeances d'un monarque, qui, au seul mot de prétendant, pâlissait, et ne pouvait plus dormir.

Troublé par le fantôme que Wolsey venait de susciter habilement, Henri se mit à surveiller son rival à la couronne. Buckingham n'avait jamais été plus imprudent. Il venait d'augmenter encore le nombre de ses serviteurs, et avait enlevé à la maison du roi

(1) Wenn ich nur erst zur Regierung komme, so will ichs ihm schon gedenken. — Voß, l. c., p. 67.

(2) He was afterwards induced to discharge this man, upon a petition from some of his Kentish tenants who represented in strong terms the injustice and extortions of Knevet.—Thomson, l. c., p. 312.

(3) Voß, l. c., t. I, p. 68.

Digitized by Google

sir William Bulmer. En toute autre occasion cette insolence eût été sévèrement punie par Henri. Le roi, occupé de son voyage en France, se contenta de mander le duc à la Chambre étoilée. Buckingham reconnut sa faute, et en demanda pardon à genoux. Henri, habile déjà dans l'art de la dissimulation, tendit la main au coupable, en lui disant qu'il entendait qu'aucun de ses serviteurs ne se pendît à la manche d'un nouveau maître, fût-il duc ou prince; que le quitter pour passer au service d'un autre, était un offense dont il ne voulait pas caractériser la gravité. Paroles ambiguës, prononcées à la manière de Tibère, entre les dents, par sons entrecoupés, et dont personne alors ne comprit la menaçante obscurité (1).

Hopkins, s'il eût eu l'intuition de l'avenir, comme il s'en vantait, aurait dû prédire que quelque grand malheur menaçait Buckingham, quand tout à coup le comte de Northumberland, le beau-père du gentilhomme fut mis à la Tour, et le comte de Surrey, son gendre, éloigné de Londres (2). C'étaient des présages qu'un esprit moins prévenu que celui du noble duc eût facilement interprétés. Mais dans l'emprisonnement du comte de Northumberland, Buckingham ne vit qu'un accès passager de la mauvaise humeur de Wolsey contre ce seigneur, et dans l'exil de Surrey, nommé gouverneur d'Irlande, que le ressouvenir d'une ancienne offense du comte qui avait osé dans une dispute porter la main sur son épée en parlant au cardinal. Il ne se doutait pas qu'on le privait, au jour du danger, de deux puissants appuis; encore moins, que le sang qui coulait dans ses veines était un crime irrémissible aux yeux du soupçonneux monarque.

(1) Hall, p. 69.
(2) Thomson's Memoirs, l. c., t. I, p. 312. — Beß, l. c., t. I, p. 69.

Digitized by Google

Après l'entrevue d'Ardres, le duc reprit, insouciant comme de coutume, le chemin de ses terres de Thornbury dans le Glocestershire (1). Il était là depuis quelques semaines, riant avec ses vassaux des folles prodigalités de Wolsey, et attendant l'accomplissement des prophéties du Chartreux, quand il reçut un message royal qui le mandait à la cour (2).

Il obéit et se mit en route, toujours rêvant à ses grandeurs futures, et se retournant par intervalles pour admirer le beau château qu'il faisait élever en ce moment : demeure royale qu'entouraient des parcs immenses, et où il comptait se donner bientôt les plaisirs d'une chasse au renard (3). En chemin il remarqua, d'abord sans y faire grande attention, trois chevaliers armés qui le suivaient à distance. Près d'entrer à Windsor, il les aperçut comme trois ombres, qui s'arrêtaient en face du château. Buckingham commence alors à concevoir quelque inquiétude sur cette mystérieuse apparition. Il monte les degrés du château, et ne trouve partout que des figures sombres ou pensives ; personne parmi les courtisans qui s'approche pour lui prendre la main ; au lieu de ces saluts profonds auxquels il était accoutumé, de simples hochements de tête. Il demande à parler au roi : Sa Grâce est absente.

Le lendemain Buckingham prend une barge pour descendre la Tamise jusqu'au palais de Westminster. Cette fois, n'apercevant plus ses compagnons de voyage, il chasse comme des songes importuns les craintes dont il s'était senti tourmenté. Arrivé à la demeure du ministre, il demande Wolsey : « Le ministre est indisposé, lui dit-on, et ne peut vous recevoir.

(1) Lingard, t. II, p. 161.
(2) Thomson's Memoirs, t. I, p. 313.
(3) Stowe's Annals, p. 514.

Digitized by Google

— C'est égal, dit Buckingham : je boirai volontiers à la santé de Sa Grâce. » On lui apporte un verre de vin qu'il vide d'un trait, sans qu'aucun des domestiques se découvre pour le saluer. Il reprend, en changeant de couleur : « Et mon sénéchal, où est-il? le savez-vous? pourquoi n'a-t-il pas répondu à la lettre que je lui adressai? — C'est qu'il est en prison, » lui répond un des serviteurs du cardinal.

Et Buckingham s'éloigne, hors de lui, court vers sa barque, et crie au batelier : « A Greenwich! » quand sir Henri Marney s'approche et lui dit : « Au nom du roi, Mylord, duc de Buckingham, comte de Hereford, de Stafford et de Northampton, je vous arrête comme coupable de haute trahison (1) ; veuillez me suivre à la Tour. »

A la Tour étaient déjà deux complices de Buckingham : son gendre, lord Abergavenny, et lord Mountague, le cousin du roi (2) : tous deux accusés du crime de non-révélation (3).

Après un mois de détention, Buckingham comparut, le 13 mai, à Westminster-Hall. Le tribunal était composé du duc de Norfolk, président; du duc de Suffolk, du marquis de Dorset, des comtes de Worcester, Devonshire, Essex, Shrewsbury, Kent, Oxford, Derby; des lords Saint-John, Delaware,

(1) Sir,
My lord the duke of Buckingham, and earl
Of Hereford, Stafford, and Northampton, I
Arrest thee of high treason, in the name
Of our most sovereign king.
SHAKESPEARE.

Le poëte est admirable de fidélité historique en retraçant dans son Henri VIII la chute de Buckingham.

(2) Collin's Peerage : Abergavenny avait épousé Marie Stafford, fille du duc de Buckingham.

(3) *Misprision of treason*. Ce crime n'entraînait pas la peine de mort, mais la confiscation des biens du coupable.

Digitized by Google

Fitzwarren, Willoughby, Broke, Cobham, Herbert, Morley, etc. Le duc fut amené à la barre par un sergent qui portait une hache dont le tranchant était tourné vers la face du prisonnier (1).

Les charges rassemblées avec art contre le prévenu étaient nombreuses. On l'accusait d'avoir demandé de criminelles prédictions au prieur des chartreux; corrompu ou tenté de corrompre par des promesses et de l'argent la fidélité des serviteurs de la couronne; menacé de plonger son poignard dans le cœur du roi, si le prince envoyait en prison sir William Bulmer; et, en cas de mort du souverain, juré de faire tomber les têtes du cardinal et de sir Th. Lovell (2).

Le duc répondit que ces charges, fussent-elles prouvées, ne constituaient aucun fait de trahison. L'attorney soutint que supposer que le roi dût mourir, était un crime de lèse-majesté, et que l'hypothèse seule de la mort du prince témoignait d'une pensée homicide. Le duc essaya, mais vainement, de réfuter cette impie théorie. Buckingham demanda qu'on administrât la preuve des crimes dont on l'accusait. Alors on vit paraître successivement sir Gilbert Perke, prêtre et intendant de la maison du duc; de la Court, son confesseur; Charles Knevet, son cousin, tous trois attachés à sa personne, qu'il nourrissait, qu'il logeait, qu'il chauffait, et avec lesquels il faisait sa prière du matin et du soir.

Perke déposa sous la foi du serment, et en levant la main, que le duc avait tenté plus d'une fois de corrompre les gardes privés du prince; qu'il avait acheté des vêtements brodés d'or et de soie, du prix de 3 à 400 livres, dont il avait fait présent à di-

(1) Thomson's Memoirs, t. I, p. 315.
(2) Brit. Mus., Mss. Harl., n° 283.

Digitized by Google

vers gentilshommes pour s'assurer de leur dévouement; et qu'il avait donné tout récemment un pourpoint de satin, dans un but coupable, à sir Édouard Nevill (1).

Le prêtre vint affirmer qu'il savait que Buckingham avait eu de fréquents entretiens avec le moine Hopkins, qui lui promettait la couronne.

Knevet déclara que le duc avait juré que si on l'envoyait en prison pour avoir pris à son service Bulmer, il demanderait une audience au roi, et lui plongerait un poignard dans le cœur, comme son père voulait le faire à Richard III s'il avait été reçu par le tyran à Salisbury (2).

Hopkins le prophète fut entendu et confirma toutes les charges qui pesaient sur le prévenu.

Pendant les dépositions, Buckingham avait été conduit, pour préparer sa défense, dans une maison nommée *le Paradis*. On le ramena bientôt devant ses juges.

Le duc de Norfolk se leva, et, les yeux mouillés de larmes, laissa tomber le mot funèbre : *Coupable.*

« Coupable! reprit Buckingham en promenant un regard sévère sur le tribunal; coupable de haute trahison, mylord de Norfolk! traître, moi! Non, cela n'est pas! c'est une dérision, une amère dérision. Mais je ne vous en veux pas, mylords; que Dieu vous pardonne comme je vous pardonne en ce moment! »

Il se fit dans l'assemblée un lugubre silence, qu'interrompit un des lords en disant au condamné qu'il pouvait en appeler, pour sauver sa vie, à la clémence du souverain.

« Ah! oui, répondit Buckingham, le roi est clé-

(1) Mss. Harl., p. 70 72.
(2) Stowe, l. c., p. 112.

Digitized by Google

ment, je le sais; mais implorer mon pardon serait un déshonneur aux yeux de mes ennemis : je puis mourir, mais m'abaisser, jamais! Adieu, mylords, priez pour moi (1). »

En prononçant ces mots il regardait d'un œil serein la hache que le shérif tenait en main, et dont le soleil faisait briller l'acier (2).

Lorsqu'il rentra dans la barque pour retourner à la Tour, sir Thomas Lovell se découvrit en le priant de s'asseoir sur un coussin de velours. « Non, non! dit le condamné, hier j'étais le duc de Buckingham; je ne suis plus aujourd'hui qu'Édouard Stafford, la pauvre créature que tout le monde abandonne! »

L'échafaud fut quelques jours après dressé sur l'esplanade de la Tour. Buckingham y monta sans pâlir; la foule, qui entourait l'instrument du supplice, ne pouvait retenir ses larmes et ses sanglots. Avant de s'agenouiller, le duc protesta encore une fois de son innocence, et se recommanda aux prières des spectateurs. « Que Dieu ait pitié de son âme, dit un des vieux historiens du procès; car c'était un sage et noble personnage, et le miroir de toute courtoisie (3). »

C'est la seconde grande tête qu'a fait tomber Henri depuis son avénement au trône; la première, c'était son père qui la lui avait désignée de son lit de mort; la seconde, c'est le doigt de Wolsey qui l'a marquée. Le cardinal a cru étouffer, par le supplice de Buckingham, l'opposition menaçante de la noblesse; le monarque, les terreurs dont l'apparition d'un prétendant l'obsède. Nous voudrions pouvoir effacer de la robe de Wolsey la tache dont le sang du

(1) Sterben allein kann ich, aber mich erniedrigen, kann ich nicht. — Beß, l. c., t. I, p. 72.

(2) Tytler, l. c., p. 129.

(3) Year book, Hilari Term, 13 Henri VIII.

Digitized by Google

gentilhomme l'a souillée ; mais cela nous est impossible. Si Wolsey n'a pas commandé le meurtre, il l'a permis : et sa sentence, comme celle de son maître, est écrite dans Tacite, qui voue à la même indignation, et celui qui répand le sang innocent et celui qui le laisse verser.

Le châtiment ne se fit pas attendre. « Voyez-vous, disait le poëte Roy, ces deux anges de Satan qui tiennent suspendu l'écusson de Wolsey? L'homme rouge a pour armes six haches teintes du sang du beau cygne d'Angleterre (1). »

Charles-Quint, en apprenant la mort du gentilhomme anglais s'écria que le chien du boucher avait dévoré le plus beau daim de toute la Grande-Bretagne (2).

Le remords ne tarda pas à visiter Henri, qui, pour racheter s'il était possible le sang versé, rappela sir Édouard Nevill, qu'il avait chassé de la cour comme complice de Buckingham, rendit son amitié à lord Abergavenny, le gendre du noble duc, et restitua une partie des biens confisqués au fils de la victime (3).

La duchesse de Buckingham ne survécut pas longtemps à son mari; Knevet et Hopkins moururent bientôt après l'exécution, frappés par la main de Dieu (4).

(1) Of the prowde cardinal this is the shelde
Borne up betwene two angels of Sathan.
The sixe bloody axes in a bare felde
Sheweth the cruelty of the red man,
Which hath devoured the beautiful swan.

(2) Charles the fifth is said to have remarked that the butcher's dog (meaning Wolsey) had devoured the fairest buck (Buckingham) in England.—Weaver's Funeral monum., Lond., 1631, in-4°, p. 419.

(3) Thomson's Memoirs, t. I, p. 320.

(4) Il existe au Brit. Mus. (Mss. Cott., Calig. D. VIII, p. 21) une lettre de sir William Fitzwilliam au cardinal Wolsey, et où l'ambas-

Digitized by Google

sadeur parle d'une assistance armée que François Ier promet à son bon frère dans le cas où la mort de Buckingham exciterait quelque révolte en Angleterre.

On a la réponse du cardinal à Fitzwilliam (Mss. Cott. Cal. D. VIII, p. 38). Si l'on en croit le ministre, Buckingham avait mérité son sort : c'était un traître, qui avait conspiré contre le roi et la maison des Tudors. « Neverthelas ye shal shewe unto hym that th' affairs were not, ne be in any suche dangerous state, but that the said late duke, whom the kings Grace of a good season hathe knowen to be perversly and evil mynded, was nowe lately detected of diverse treasons by hym self thought and imagyned, aswel against the kings person, as against his succession. »

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

HENRI ET LUTHER. — 1521.

Révolte de Luther contre Rome. — Henri se propose de défendre l'Église catholique. — L'*Assertio septem sacramentorum*. — Idée du livre. — Ce qu'en pensent Érasme, Fisher, More et d'autres humanistes. — Est-il réellement de Henri VIII? — L'*Assertio* est présentée par Clerck à Léon X. — Lettre de Henri à Sa Sainteté. — Le roi d'Angleterre obtient le titre de Défenseur de la foi. — De quelle manière Henri témoigne sa reconnaissance au saint-siége.

Au moment où le bourreau livrait le corps sanglant de Buckingham aux Augustins de Broad-street, qui l'enveloppaient dans un linceul, et l'ensevelissaient ensuite, sans pompe, dans l'église de leur couvent (1); Henri, dépouillé des insignes de la royauté, s'enfermait dans son cabinet de travail, et passait la nuit à compulser les grands docteurs de l'école catholique. Le chevalier du camp du Drap d'or qui avait rompu de si belles lances avec François Ier, redevenu théologien, voulait disputer avec Luther, le grand agitateur de l'Allemagne (2). Si Léon X avait, à la diète de Francfort, favorisé l'élection de Charles d'Autriche, c'était parce qu'il avait compris que les conseils et les prières, les menaces et les foudres même du Vatican, étaient désormais incapables d'étouffer les germes d'insurrection religieuse que

(1) Rapin de Thoyras, t. VI, p. 165, note.
(2) Voir notre Histoire de Luther, 5e édition, t. I.

Digitized by Google

ce moine jetait sur son chemin. Si Charles avait quitté l'Espagne, travaillée par des révoltes populaires, pour s'enfermer dans le château de Douvres ou de Windsor, avec le ministre de Henri VIII, c'est qu'il redoutait beaucoup plus Luther que Maria Padilla. Avec quelques canons tirés de l'arsenal de Valladolid, il espérait qu'on mettrait à la raison cette femme romanesque. Mais comment triompher d'un moine qui appelle le martyre (1) en chaire et dans ses pamphlets, qui s'avance en ce moment sur la route de Worms, chantant à son Christ un cantique de révolte dont il a composé les paroles et la musique (2), et qui menace de confesser sa symbolique devant les ordres de l'Empire rassemblés à la Diète?

Pour la première fois l'Allemagne voit attaquer ses vieux dogmes à l'aide de la plaisanterie. C'est en riant que Luther s'est soulevé contre la hiérarchie ecclésiastique; en riant qu'il travaille à ruiner la liberté de l'homme, la nécessité des œuvres, la primauté du pape. Il rit des jeûnes et des indulgences; il rit du culte des saints et de la plupart de nos sacrements; il rit en fondant l'empire de ce *moi*, qui désormais doit être juge infaillible en matière de conscience. Il n'a pas plus de pitié des hommes que des dogmes. Robes de bure, robes violettes, robes rouges ont passé devant lui, depuis trois ans, sans qu'on ait pu le forcer à incliner la tête. Il s'est moqué des évêques, des archevêques, du nonce du pape, du pape lui-même. Aujourd'hui qu'on lui fait peur de l'empereur, il répond: « Que m'enlèvera-t-il avec sa toute-puissance? Un ou deux jours d'exis-

(1) Si me ad occidendum deinceps vocare velit, offeram me venturum. — Epist. Luth. Spalatino. De Wette, t. I, p. 574.

(2) Ein' feste Burg...

Digitized by Google

tence : mes heures sont comptées, chantons au Seigneur (1). »

Si pour l'effrayer on essaye de ressusciter cette royauté séculaire de la logique, qui règne tranquillement dans l'école, sous le nom d'Aristote; il compare le syllogisme que ce monarque de l'argument a mis en honneur, à l'âne que le patriarche Abraham attachait au bas de la montagne, avant d'aller sacrifier sur les hauts lieux. Et par une moquerie plus insigne encore, ce moine qui prêche l'esclavage de l'homme physique ou moral, ne veut reconnaître aucune loi dans la manifestation de ses actes personnels, moraux ou physiques. Restait un grand argument qu'Eckius, Scultet, Albert de Brandebourg, Priérias, Ascolti, tous ses adversaires invoquaient à la fois, croyant le foudroyer : la grande voix de la tradition des morts et des vivants. Luther y échappe encore par une nouvelle ironie, la plus étourdissante qu'il se soit permise. Il soutient qu'un seul homme peut avoir raison contre les papes, les conciles, les docteurs, le passé et le présent (2).

Dans chacun de ces pamphlets, qui poussaient dans la cellule de Luther comme les fleurs au printemps, dit un de ses biographes, saint Thomas était honteusement traité (3). De ce docteur angélique, il faisait je ne sais quel cuistre de collége, tout affamé de l'écorce et jamais de la séve; enfilant des mots

(1) Voir sa lettre à un inconnu. — De Wette, t. I, p. 580.

(2) Voir sa lettre aux pères de Juterbock, 15 mai 1519. — De Wette, Luther's Briefe, t. I, p. 268.

(3) Resolutiones disputationum de virtute indulgentiarum. — Antwort auf Sylvester Prierias Dialegs — Operationes in psalmos. — Excusatio adversus criminationes Eccii. — Ratio confitendi.—Tessaradecas consolatoria. — Epistola super expurgatione Eccianâ. — Super apostolicâ sede. — Gegen Papstthum zu Rom, etc.

Digitized by Google

comme des grains de chapelet; étranger aux grandes notions de Dieu et de l'âme; pointilleux, ergoteur, et collé à la larve de la lettre; rampant dans la boue, et, pour arriver au ciel, prenant une route hérissée de ronces, et où ne se trouvait pas une seule de ces perles qu'on appelait la foi. Luther venait de reproduire les mêmes images et les mêmes injures contre le dieu de l'école, dans la « Captivité de l'Église à Babylone (1). »

Or, pour comprendre la colère de Henri VIII, il faut avoir vu son portrait peint par Holbein à cette époque. Ce théologien couronné, à la tête large et plate, à l'œil fauve du renard, à la figure injectée de sang, pourrait-il pardonner une offense? Un moinillon d'Erfurt qui s'attaque ainsi au plus beau génie du moyen âge, à l'astre des écoles, au séraphin des docteurs, à saint Thomas, qui brillait dans le calendrier de l'Église terrestre, comme au ciel parmi les bienheureux! Ce que Henri VIII savait de théologie, et vraiment il était expert en cette matière, il le devait à l'Aquinate, qui l'accompagnait à Ardres; qui reposait, enfermé dans une riche reliure, sur le plus beau rayon de sa bibliothèque; qu'il lisait et relisait toujours avec délices, et dont ses conseillers intimes, Wolsey, Fisher, More, étaient amoureux comme lui. Et c'est sur cet objet de ses ardentes études et de son culte passionné que vient s'abattre un frater enterré dans un couvent obscur d'Allemagne!

(1) Die Babylonische Gefängniß. — De Captivitate Babylonicâ Ecclesiæ, præludium. M. L. Wittembergæ, in-folio; terminée par la strophe de l'hymne : Hostis Herodes impie. On la trouve dans l'édit. de Wittemberg, t. II, p. 66; — D'Iena, t. II, p. 259; — D'Altemb (en allemand), VI, 1371; — De Leipzig, XVII, 511; — De Walch, XIV, 1. Voir Beesenmeyer, Literar-Geschichte, p. 137.

Digitized by Google

Il faut voir Henri à Greenwich, caché à tous les regards, indifférent au bruit que font autour de sa solitude le roi de France et l'empereur d'Allemagne, s'essayer au métier d'écrivain, exhumer les Pères de l'Église grecque et de l'Église latine, évoquer l'Orient et l'Occident pour combattre son adversaire; et quand ses matériaux sont prêts, des volumes de notes et de citations! tailler sa plume et faire courir l'encre sur son papier. Certes, l'encre était plus corrosive que celle que Luther s'amusait à jeter à son Satan! Par un bonheur qui arrive bien à propos au roi, le moine, dans sa Captivité babylonienne, avait eu la fantaisie de faire une dogmatique d'où il bannissait les sacrements de l'ordre, de l'extrême onction, de la pénitence, les indulgences, le purgatoire et la papauté.

La tâche du Thomiste est indiquée naturellement : il doit réédifier au lieu de détruire, si toute fois nier comme le fait constamment Luther c'est démolir.

Il lui faut d'abord une préface : il l'écrit de verve en quelques heures. Dans l'avis au lecteur, qu'il place en tête de son Apologétique, on dirait d'un bachelier en théologie du douzième siècle : l'auteur a des larmes dans la voix, des larmes dans le style. Sa vieille mère est outragée, il faut bien qu'en bon fils il se hâte de la défendre. « Ah ! il fut un temps de doux souvenir, où la sainte Église n'avait pas besoin d'être vengée, car elle n'avait pas d'ennemi. Aujourd'hui qu'il s'en présente, un surtout qui, cachant les instincts malicieux du démon sous l'apparence d'un beau zèle pour la vérité, et, poussé par la haine et la colère, vomit son venin de vipère contre l'Église ; que toute âme régénérée par l'eau du baptême et rachetée par le sang du Christ, que l'enfant et le vieillard, que le

Digitized by Google

prêtre et le roi se lèvent pour combattre l'ingrat et l'impie (1). »

On dirait que le royal auteur a usé sa plume et ses yeux à écrire, tant il connaît les ruses du métier! Assurément Érasme lui même, dans ces petits chefs-d'œuvre, dont il fait précéder chacune de ses compositions littéraires, ne joue pas mieux l'humilité que ne le fait Henri dans la préface à ses lecteurs. A l'entendre, il se présente au combat avec une érudition médiocre; et sans l'armure céleste dont il a pris soin de se couvrir, il succomberait peut-être; du reste, il s'en repose pour venger l'honneur outragé de la sainte Église sur le zèle des princes chrétiens. S'ils remplissent leur devoir, le feu aura bientôt fait justice des erreurs de Luther, et au besoin de Luther lui-même (2). Le naturel est revenu : si le moine était en Angleterre, il n'en sortirait pas vivant.

Henri ne tarde pas à entrer en matière : « Malheureux, dit-il, à son adversaire, comme s'il était là, devant lui ; tu ne comprends donc pas combien l'obéissance l'emporte sur le sacrifice? Tu ne vois donc pas que si la peine de mort est prononcée par le Deutéronome contre tout homme d'orgueil qui ose désobéir au prêtre son maître, tu mériterais, toi, tous les supplices à la fois pour avoir désobéi au prêtre des prêtres (3)! »

Lorsque Henri parle de la majesté des fronts couronnés, du respect que doivent les sujets à leurs princes, des grandes humiliations que fait

(1) *Ad lectores*, en tête de l'*Assertio septem sacramentorum*. — Voyez aux PIÈCES JUSTIFICATIVES, n° VI.

(2) Quod si recuset Lutherus; brevi certè fiet, si christiani principes suum officium fecerint, errores ejus, eumque ipsum (si in errore perstiterit) ignis exurat. — Ad lectores.

(3) Assertio, p. 10.

Digitized by Google

subir Luther à la tiare, il s'anime et s'enflamme.

« Ose donc nier, poursuit-il, que la communion chrétienne tout entière salue dans Rome, sa mère spirituelle! Jusqu'aux extrémités du globe tout ce qui porte le nom de Chrétien, sur les mers et dans les solitudes, s'incline devant Rome! Si ce pouvoir que Rome s'attribue ne vient ni de Dieu, ni des hommes, Rome l'a donc usurpé, Rome l'a donc volé? Et quand? Voudrais-tu bien nous le dire? — Il y a deux siècles au plus! — Voilà l'histoire, ouvre-la.

» Mais si ce pouvoir est si vieux, que le principe en repose dans la nuit des temps; alors tu dois savoir qu'il est établi par les lois humaines, que toute possession dont la mémoire est impuissante à désigner la source, est légitime; et que du consentement unanime des peuples, il est défendu de toucher à ce que le temps a fait immuable! »

Luther avait soutenu dans sa Captivité de l'Église que ces paroles du Christ : « Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel, » s'adressaient non pas aux apôtres représentés d'âge en âge par leurs successeurs, mais à la communauté des fidèles; à tout ce qui avait reçu le baptême, homme ou femme : créant ainsi un sacerdoce que l'enfant recevait dès qu'il ouvrait les yeux à la lumière (1).

Henri aurait pu réfuter son adversaire à la manière d'Eckius; mais ici les langes de l'école l'auraient gêné : l'élève de Skelton les secoue comme importuns, et se rappelant son histoire ancienne; car il faut que Luther sache que Henri connaît autre chose que la Somme de saint Thomas; il évoque l'ombre d'Æmilius Scaurus.

(1) Adversùs falsò nominatum statum Ecclesiæ papæ et episcoporum.

Digitized by Google

« Quirites, s'écriait le vieux Romain accusé par un misérable, Varus affirme et moi je nie : qui croirez-vous? » Et le peuple battit des mains. « Je ne veux pas d'autre argument dans la question du pouvoir des clefs, ajoute le roi. Luther dit que les paroles de l'institution s'appliquent aux laïques comme aux prêtres, et Beda dit non : qui croirez-vous ? Luther dit oui, Ambroise dit non : qui croirez-vous? Luther dit oui, et l'Église tout entière se lève et dit non : qui croirez-vous? »

Luther avait décrié le sacrement de la confirmation, parce que, disait-il, il n'en trouvait pas l'institution dans l'Écriture sainte. Henri, qui sait sa Bible par cœur, n'a pas de peine à montrer dans le Nouveau Testament une foule de passages où le sacrement est énoncé en termes d'une clarté qui « saute aux yeux. » « Mais, ajoute-t-il malignement, si tu n'avais que l'Évangile de saint Jean, tu nierais donc l'eucharistie, parce que saint Jean ne parle pas de l'institution de ce sacrement ? Sans la tradition, tu ne pourrais pas savoir s'il existe des Évangiles. Si l'Église ne nous avait pas dit que l'Évangile de saint Jean est l'Évangile de saint Jean, nous ne saurions pas qu'il est de l'apôtre ; car nous n'étions pas à ses côtés quand il l'écrivit. Pourquoi donc ne crois-tu pas à l'Église quand elle te dit : Voilà ce que Jésus-Christ a fait ; voilà les sacrements qu'il a institués ; voilà ce que les apôtres nous ont transmis ; comme tu y crois quand elle te dit : Voilà ce qu'a raconté saint Marc ou saint Mathieu? »

Le moine dut une partie du bruit qu'il fit dans le monde, aux formes inusitées de langage dont il se servit pour attaquer l'autorité. Que lui répondre quand il crie à Tetzel : « Je t'attends à Wittemberg : viens humer ici l'odeur d'une oie rôtie? »

Digitized by Google

Tetzel aurait été interdit peut-être s'il s'était permis de semblables images (1). Henri ne ressemble pas au Dominicain : aussi ne recule-t-il devant aucune figure quelque bouffonne qu'elle soit, et il fait rire à son tour, mais aux dépens de son adversaire.

Mais c'est quand il s'agit de défendre la papauté, que Henri est admirable de verve. Luther, au début de sa révolte contre Rome, aurait dû trouver un théologien de cette trempe, qui n'a pas peur, comme Priérias, du sarcasme ou de la colère.

Souvent Henri était visité, à Greenwich, par des humanistes auxquels il s'amusait à lire quelques-unes de ses pages fraîchement écrites. More était un de ses aristarques favoris, et More ne flattait pas toujours le prince. « Votre Grâce y prend-elle garde? lui disait-il un jour; mais le pape, souverain temporel, peut se brouiller avec l'Angleterre, et voilà un passage où vous exaltez outre mesure l'autorité du saint-siége, et que Rome vous opposerait en cas de rupture.

— Non, non, reprit vivement Henri : l'expression n'est pas trop forte; rien n'égale mon dévouement au saint-siége, et je ne saurais le lui témoigner en termes assez énergiques (2).

— Mais, sire, vous ne vous rappelez plus certaines dispositions du statut de *Præmunire*.

— Et qu'importe, reprit Henri, n'est-ce pas du saint-siége que je tiens ma couronne (3)? »

(1) Histoire de Luther, t. I.

(2) I think it best therefore that place be amended, and his authority more slenderly touched.—Nay, that it shall not : we are so much bounded to the see of Rome, that we cannot do too much honour to it.

(3) Whatsoever impediment be, we will set forth that authority

Digitized by Google

Eck, qui passe pour le plus grand argumentateur de l'époque, et que ses ennemis, par allusion à ses nombreuses victoires, appellent le Lombard et le Pannonique, n'est ni plus incisif, ni plus brillant. Aussi, comme Henri fait parade de sa science, comme il s'écoute, comme il étudie ses mots, comme il caresse ses périodes! Quand au camp du Drap d'or il faisait le tour de la lice, coiffé d'une toque à bords retroussés, les cheveux enroulés autour des oreilles, la manteline à collet rabattu sur les épaules, les femmes battaient des mains en signe d'admiration. Aujourd'hui Cologne, la ville des disputes théologiques, si elle avait à décider entre Eck et Henri, donnerait à Henri le prix de la sainte science.

Arrivé à la dernière page de son Apologie, Henri veut montrer à Luther et au monde catholique, que le disciple de saint Thomas a quitté parfois les bancs de l'école pour faire sa cour aux Muses. Le théologien se fait rhéteur. On dirait que des fleurs dont ses jardins de Greenwich sont parés, s'est échappé je ne sais quel arome qu'il a recueilli pour en parfumer son style.

« Ainsi donc dit-il, dans une combinaison cadencée de mots dont il nous est impossible de rendre l'harmonie, il n'est pas de docteurs si glorieux sur la terre; pas de saints si resplendissants au ciel, pas de savants si versés dans la science des Ecritures, que ce *doctrillon*, cet *éruditule* (1), ce *sanctule* ne rejette de sa superbe autorité.

» A quoi bon désormais un duel avec Luther qui n'est de l'avis de personne, qui ne s'entend pas lui-

to the uttermost, for we receive from that see our crown imperial.— Roper's Life of More, p. 77.

(1) Doctorculus, eruditulus, sanctulus.

Digitized by Google

même, qui nie ce qu'il avait d'abord affirmé, qui affirme ce qu'il niait à l'heure même. Si vous vous armez de la foi pour le combattre, il vous oppose la raison ; si vous appelez à votre secours la raison, il se précipite dans la foi ; si vous citez les philosophes, il en appelle à l'Écriture ; si vous invoquez les livres saints, il s'entortille dans ses sophismes d'école (1). Écrivain effronté qui se met au-dessus des lois, méprise nos docteurs, et du haut de sa grandeur se rit des lumières vivantes de notre Église ; qui poursuit de ses insultes la majesté de nos pontifes, qui outrage la tradition, les dogmes, les mœurs, les canons, la foi, l'Église elle-même (2). »

Jamais, jusqu'à ce jour, controversiste n'avait été plus glorieusement récompensé que Henri de sa science et de ses veilles. Que de douces heures il dut passer au milieu de ces flots d'encens que lui apportaient chaque jour l'Allemagne, l'Italie, la France, les Pays-Bas, l'Espagne ! On voulait faire honneur de l'*Assertio* à tous les grands humanistes de l'époque. Érasme, en déclinant toute coopération à l'œuvre royale, trouva moyen d'enchâsser dans ce désaveu ses louanges personnelles. D'abord il déclare positivement que le livre est bien de celui dont il porte le nom. Si l'auteur eût eu besoin d'une plume complaisante, il en aurait trouvé et d'érudites et d'éloquentes en Angleterre. Si le style du livre a quelque air de ressemblance avec le sien, faut-il s'en étonner ? C'est

(1) Assertio, p. 97 et 98.

(2) Voici le titre du livre :

Assertio septem sacramentorum adversùs Martinum Lutherum, edita ab invictissimo Angliæ et Franciæ rege et domino Hyberniæ, Henrico ejus nominis octavo. Apud inclytam urbem Londinum, in ædibus Pynsonianis, anno MDXXI, quarto idus julii, cum privilegio à rege indulto. Editio prima, 4°.

Digitized by Google

qu'enfant, le prince de Galles aimait à lire les « élucubrations » du philosophe (1).

L'évêque de Rochester, Fisher, ne sait ce qu'on doit le plus admirer dans les *Sacrements vengés*, de l'esprit, de l'érudition, de l'éloquence. On disait que le prélat dictait pendant que le disciple écrivait : « C'est une calomnie, s'écrie Fisher indigné; que Henri jouisse sans partage de son courage et de sa gloire (2) ! »

Alberto Pio, prince de Carpi, exprime son admiration pour le pamphlet de Henri à la manière italienne, en mutipliant les points d'admiration. « Que d'éloquence! Que de science ! Que de sagesse ! Que d'élévation! Henri est un héros (3) ! »

(1) Quod si quâ in parte fuisset adjutus eo libro, nihil erat opus meis auxiliis; cùm aulam habeat eruditissimis pariter ac eloquentissimis viris differtam. Quòd si stylus habet aliquid non abhorrens à meo, nihil mirum aut novum, cùm ille puer studiosè volverit meas lucubrationes, hùc provocante clarissimo viro Guillelmo Montjoio, discipulo quondam meo, quo tùm ille sodali studiorum utebatur. — Epist. Erasmi ad Georgium ducem Saxoniæ. Préface de l'*Assertio*, par Saconay, p. LXXXV et LXXXVII.

(2) Jam calamo totius Ecclesiæ fidem tutatus est orthodoxam, atque id tàm splendidè tàmque copiosè fecit, ut nescias quod primùm in eo mireris, ingenium, eruditionem, an facundiam, ut de cæteris, ne captare ejus gratiam videar, sileam penitùs. — Saconay, l. c., p. LXXXVI.

Fisher ajoute : « Puderet me deliciis ex otio partis frui, cùm cernam ob has injurias vindicandas regem meum illustrissimum in suâ ipsius personâ aggressum. » — Saconay, ib., p. LXXXVII.

(3) Quanto Deus immortalis, decore majestatis regiæ! Quantâ gravitate! Quantâ eloquentiâ, copiâ, doctrinâ, sapientiâ, spiritu, monimentum ipsum testatur quod et perpetuum declarabit, meritò esse inter heroas referendum Henricum octavum! — Saconay, ib.,

Comparez l'opinion de ces humanistes avec celle de Calvin : « Ce livre, dit le réformateur genevois, est bâti par quelque moine et caphard adonnez à babil de contention; et le roy estant persuadé par mauvais conseillers, souffrit qu'on l'imprimât en son nom, et pource qu'il s'est depuis repenti de cette ardeur inconsidérée, et que le livre estoit si lourd et si foible que la mémoire en pouvoit estre incontinent

Digitized by Google

A peine Henri eut-il terminé la dernière page de sa « Défense, » qu'il appela un calligraphe de Londres, quelque moine peut-être, pour transcrire sur parchemin l'œuvre royale pendant que Pynson employait ses plus beaux caractères à la reproduire par l'impression. Bientôt un courrier partit avec deux exemplaires sur vélin, que l'ambassadeur à Rome J. Clerk devait offrir à Sa Sainteté en audience solennelle.

Les deux exemplaires sont à la Vaticane. Le manuscrit porte sur le titre les armes d'Angleterre, entourées de fleurs ; le volume imprimé a le frontispice encadré dans des arabesques : au bas est une petite vignette en couleur, où deux anges tirent un rideau pour montrer aux regards le pape assis sur son trône, et tenant dans ses mains l'*Assertio* que le roi lui présente à genoux. L'un et l'autre sont précédés d'une Dédicace au pape, et offrent à la dernière page ce distique latin, écrit de la main du monarque :

abolie ; il est demeuré enseveli par l'espace de trente ans. » — Opuscules de Calvin.

L'*Assertio septem sacramentorum* fut imprimé en deux formats à Anvers en 1522, in ædibus Michaelis Hillenii ; réimprimé à Francfort, à Cologne et dans beaucoup d'autres villes. Calvin cachait donc la vérité. Saconay, précenteur de la cathédrale de Lyon, en donna, en 1560, une édition qu'il fit précéder d'une préface où le réformateur genevois n'était pas épargné. — Hist. de Calvin, t. II, p. 314 et suiv.

Henri est-il l'auteur, le seul auteur de l'*Assertio?* Cette double question a été traitée par M. Ellis, Archæol., t. XXIII, p. 67-76.

Qu'il soit l'auteur de l'*Assertio*, c'est ce qu'admettent Polyd. Virgil, Angl. hist., 1570, p. 664 ; Speed, Hist., 1621, p. 759 ; Fisher, Defensio regis Assert. dedic. ; Herbert's Life of Henry VIII., 1672, p. 94 ; Holingshed, 1587, t. II p. 872 ; Strype's Mem., t. I, p 33. M. Ellis pense qu'il a pu être aidé dans ce travail par sir Th. More ou Fisher. Quand on a parcouru les Mss. nombreux, annotés de la main de Henri, et qui se trouvent au Brit. Mus., à Londres, il est impossible d'avoir le moindre doute sur les connaissances théologiques du monarque.

Digitized by Google

Anglorum rex Henricus, Leo decime, mittit
Hoc opus et fidei testem et amicitiæ.
HENRICUS.

A l'heure indiquée, Clerk et Pace montèrent au Vatican pour présenter l'*Assertio* à Sa Sainteté. Le pape avait appelé ce jour-là, non-seulement tous les membres du sacré collége, mais encore les humanistes les plus célèbres de Rome : Sadolet et Bembo, ses deux secrétaires ; Vida le poëte, Ascolti l'improvisateur, Paul Jove l'historien, quelques-uns des professeurs du collége romain, des généraux d'ordre, les ambassadeurs des cours étrangères, des théologiens, des astronomes et des artistes. Clerk, qui résidait depuis longtemps à Rome, en avait pris la parole un peu fastueuse. « Que d'autres, dit-il, chantent leur pays natal. Ce que je puis affirmer, c'est que la Bretagne, mon pays, que les cosmographes appellent du nom d'Angleterre, quoique située aux extrémités du monde, et séparée du continent par l'Océan, peut le disputer à l'Espagne, à la France, à l'Italie, à l'Allemagne, en zèle pour le service de Dieu, en attachement à la foi chrétienne, en amour filial pour l'Église de Rome (1). Il n'est pas de nation qui puisse se vanter d'une antipathie plus profonde pour Luther et pour les hérésies que ce sectaire a essayé de ressusciter dans la république chrétienne. En Angleterre, l'Église du Christ fleurit en paix; notre devise à nous tous Anglais est : un Dieu, un baptême, une foi. »

Au volume manuscrit était jointe une lettre autographe de Henri dont Clerk et Pace s'attachèrent,

(1) .....It has not been inferior to Spain, France, Italy or Germany in the expressions of a holy zeal for the worship of God, the true christian faith, and due obedience to the church of Rome. — Tytler, l. c., p. 137.

Digitized by Google

à l'envi, à relever chaque formule : — Henri qui ne se croit pas quitte encore envers le saint-siége. — Henri qui jusqu'à ce jour ne s'était servi que de ses armes pour défendre les droits du pontife. — Henri qui veut venger l'autorité, la plume à la main. — Henri qui met au service de Rome les primeurs de ses faibles talents. — Henri le fils soumis et obéissant de l'Église (1).

(1) *Lettre à Léon X, au sujet de l'*Assertio, 1521.

Beatissime pater. — Post humillimam commendationem et devotissima pedum oscula beatorum. Quoniam nihil magis ex catholici principis officio esse arbitramur, quàm ut christianam fidem et religionem atque documenta ita servet et augeat, suoque exemplo posteris sic intemeratè servanda tradat, ut à nullo fidei eversore tolli, seu quovis pacto ea labefactari sinat; ubi primùm Martini Lutheri pestem atque hæresim in Germaniâ exortam, ubique locorum cohibente nullo sensimus debacchari, adeo ut suo veneno infecti plures contabescerent, et hi præsertim qui odio potius intumentes quàm christianæ veritatis zelo ad ipsius versutiis atque mendaciis credendum omni se ex parte aptaverant; atrox istud scelus tùm germanicæ nationis (cui non mediocriter afficimur), tùm verò sacrosanctæ apostolicæ sedis gratiâ sic indoluimus ut cogitationes omnes nostras, studium et animum eò diverteremus, hanc zizaniam, hanc hæresim è dominico grege, quàcumque ratione fieri posset, funditùs tollere nitentes. Sed cùm exitiale hoc virus eò progressum imbecillosque multorum ac malè affectos animos sic jàm occupasse videremus, ut uno impetu haud facilè tolli posset; nihil æque huic delendæ pesti censuimus expedire, quàm si doctioribus eruditioribusque hujus regni viris undique excitis trutinandos hos errores, ac dignos qui perderentur esse declararemus, aliisque compluribus hoc idem faciendum suaderemus; in primisque Cæsaream Majestatem, ob fraternam quam illi gerimus affectionem, omnesque principes electores ut christiani officii suique splendoris meminisse, pestiferumque hunc hominem, unà cum facinorosis hæreticisque libellis, postquam ad Deum amplius redire spernit, radicitùs vellent extirpare, studiosè rogavimus. Sed nostro in christianam rempublicam ardori, in catholicam fidem zelo, et in apostolicam sedem devotioni non satis adhuc fecisse existimantes, propriis quoque nostris scriptis quo animo sumus in Lutherum, quodve de improbis ejus libellis nostrum sit judicium, innuere voluimus, omnibusque apertiùs demonstrare, nos sanctam Romanam Ecclesiam non solùm vi et armis, sed etiam ingenii opibus, christianisque officiis in omne tempus defensuros ac tutaturos esse.

Digitized by Google

L'*Assertio* passait incessamment des mains du pape dans celles des ambassadeurs et des cardinaux, et c'était à qui trouverait dans l'œuvre royale quelque beauté nouvelle : toutes les formules d'admiration furent épuisées en un moment, et personne encore n'avait songé au distique du roi, jeté, il est vrai, à la dernière page du volume ! Il était écrit en caractères dont la ténuité pouvait échapper à l'œil myope de Sa Sainteté : or Pace attendait de cette dédicace poétique une explosion nouvelle de phrases adulatrices pour l'écrivain couronné (1). Il tenait le livre et commençait la lecture du distique, quand le pape, prenant le volume, lut par trois fois les vers, aux applaudissements de la foule émerveillée : le succès de Henri était complet (2).

Primam ideo ingenii nostræque mediocris eruditionis feturam nemini magis quàm Vestræ Sanctitati dicandam consecrandamque esse duximus; tùm ob filialem nostram in eam observantiam, tùm etiam ob sollicitam ipsius christianæ reipublicæ curam.

Hujusmodi autem primitiis nostris plurimum accessum iri judicabimus, si sano vestræ beatitudinis judicio, quæ comprobentur dignæ habitæ fuerint. Et felicissimè ac diutissimè valeat!

E regiâ nostrâ Greenwici, die XXI maii 1521.

E. V. Sanctitatis,

Devotissimus atque obsequentissimus filius Dei gratiâ Angliæ et Franciæ rex ac Dominus Hiberniæ, Henricus.

Le Mss. in-4°, relié en veau, porte le n° 3731 (Cod. Vat.). Sur la 1re page on lit :

Anno Dni mill. quing. vigesimo primo die XII oct. sanctiss. in χρο pr et dñs dñs Leo divinâ Providentiâ papa decimus consignavit nobis, Laurentio Parmenio et Romulo Mammecino pontificæ bibliothecæ custodibus, hunc librum in eâdem bibliothecâ cum aliis asservandum et custodiendum. — Il est terminé par une lettre de Henri, datée de Greenwich, le XXIII janv. 1521; signée, Henri, roi, adressée au cardinal de Saint-Laurent in Damaso, vice-chancelier, et où le monarque présente à l'évêché de Londres, alors vacant, un humaniste distingué.

(1) Mss. Cott., Vit. B. IV.

(2) I wold have redde unto his holyness the sayd versis, but his holyness *quâdam aviditate legendi*, toke the boke from me, and

Digitized by Google

Le pape récompensait comme il aimait. Au sortir du consistoire, il s'enferma dans son cabinet de travail, avec Sadolet, son secrétaire, auquel il dicta le projet d'une bulle, où l'on reconnaît le pape à son cœur, l'artiste à son style. Si le pape accorde le titre de Défenseur de la foi au roi d'Angleterre, glorieuse devise qui doit transmettre à la postérité l'inaltérable piété de Henri envers le saint-siége, et l'amour que le saint-siége n'a cessé de porter à son fils de prédilection; l'humaniste exalte en termes d'une latinité tout antique le livre de l'*Assertio* dont chaque ligne est « trempée comme d'une rosée céleste (1). »

La bulle fut lue dans un conseil extraordinaire de cardinaux. Quel titre fallait-il décerner au roi d'Angleterre? Les avis étaient partagés. Un cardinal proposait le titre d'orthodoxe, un autre, celui d'apostolique, un troisième, celui d'angélique (2). Le pape avait trouvé le plus noble et le plus flatteur : la proposition de Léon X prévalut (3).

Henri n'en voulait pas d'autre : il l'avait fait demander par Wolsey (4). Si le roi de France, qui s'appelait le roi Très-Chrétien; si le roi d'Espagne, qui signait, le roi Catholique, menaçaient un jour l'indépendance du saint-siége, Rome pourrait appeler à son secours le prince qu'elle venait de sacrer du titre de Défenseur de la foi. Désormais Henri pouvait se poser comme arbitre entre les deux rivaux; et si le patrimoine de Saint-Pierre était convoité par l'un d'eux, défendre et sauver l'Église. Ainsi ces deux mots magiques, *Defensor*

redd the sayd versis iii tymes very promptly.—Mss. Cott., Vit. B. IV, n° 92. p. 185.

(1) Cœlestis gratiæ rore conspersa.

(2) Pallavicini. Concil. di Trento, lib. IV, cap. I.

(3) Roscoe, vie de Léon X, t. IV, p. 49.

(4) Archæol. Brit.; t. XXIII, p. 71.

Digitized by Google

fidei, ouvraient à Henri les portes de l'Italie. On voit maintenant que l'*Assertio* était à la fois un livre de controverse et une œuvre politique (1).

Léon X joignit à sa bulle une lettre autographe, où le vicaire du Christ a soin de se cacher pour laisser la parole au disciple de Politien. L'ami de Benivieni et de Marsile Ficin a bien le droit d'apprécier l'œuvre littéraire de l'élève de Skelton. Et qui sait, peut-être que l'auteur de l'*Assertio* n'a soigné avec tant de coquetterie le style de son œuvre que pour flatter l'oreille de son juge, si amoureux de la forme. C'est de louanges aussi qu'a besoin le vaniteux controversiste; et comme le pape entend la flatterie! Sadolet, dans la bulle, faisait descendre une rosée de grâces divines sur la tête du monarque anglais; Léon X, pour expliquer les trésors de toutes sortes répandus dans l'*Assertio*, fait intervenir l'Esprit saint dont le souffle a rempli le nouveau Tertullien (2).

Pour témoigner sa reconnaissance au saint-siége, Henri chercha bientôt à soulever en Allemagne les princes, ses alliés, contre les nouveautés de Luther. Inquiet des progrès de l'hérésie, il prévit que cette parole audacieuse qui s'attaquait aux grandes royautés spirituelles, ne laisserait pas tranquilles les

(1) Clerk, suivant les instructions de Wolsey, aurait désiré que le livre du roi obtînt la sanction d'un décret consistorial. On le lui refusa, en lui promettant une bulle que n'avaient jamais obtenue les écrits de saint Augustin et de saint Jérôme.—The see should do as much for the confirmation of this booke, as ever was done for the workyngs of S. Augustine or S. Jerome.—Mss. Cott., Vitell., B. IV, n° 102.

La bulle originale est à Londres. Rymer l'a reproduite, en calquant les signatures, dans le t. XIII de ses *Acta*.

(2) Quæ denique ipsius operis gratia! Qui ordo! Quanta vis eloquentiæ! Ut sanctum affuisse spiritum appareat. — Voir la lettre aux PIÈCES JUSTIFICATIVES, n° VII.

Digitized by Google

princes séculiers. Dans quelques lettres qu'il adressait à divers électeurs et au duc Georges de Saxe, entre autres, il annonça que la révolte passerait du sanctuaire sur la place publique, et que le peuple demanderait compte un jour, à ses maîtres temporels, de ses misères vraies ou fausses, comme Luther voulait rendre responsable la papauté de tous les abus qui s'étaient glissés dans l'Église. Il avait deviné Munzer et Storch. Aussi, voudrait-il réprimer par le glaive et le feu les innovateurs allemands. C'est au nom du Christ et de l'Église, de la tiare et du diadème, de l'hermine ducale et de la mitre des évêques, de tout ce qui règne dans le ciel et sur la terre qu'il demande qu'on poursuive le moine et ses libelles jusque dans le sang ou la flamme (1).

Wolsey, encore plus par conviction que par politique, haïssait les doctrines nouvelles. Il appartenait par ses sympathies à ce parti de lettrés formé de clercs et de laïques qui travaillaient à réprimer les abus que le moyen âge avait légués à l'Église, mais qui n'auraient jamais consenti, même quand ils auraient échoué dans leur entreprise, à rompre avec l'autorité.

Pour empêcher l'invasion, en Angleterre, des doctrines réformées, Wolsey prescrivit dans un mandement affiché à la porte des églises du royaume

(1) Ad Ludovicum Palatinum de expellendo Luthero.

Per catholicam fidem, per christianæ religionis incrementum, per illam quam ab hæreditario innato instituto vobis gerimus affectionem; per communem denique omnium salutem in Domino, rogamus et hortamur ut contagiosæ huic extinguendæ pesti, imminentique exitio propulsando, velitis alacres admovere manus, atque Lutherum istum à Christo rebellem, nisi se resipiscat, unà cum hæreticè ausis libellis funditùs delere ignique servandum credere. — Danielis Gerdesii Historia reformat., Groningæ et Bremæ, in 4°, 1752, t. IV, p. 117 et 118. — E. S. Cyprianus, IIe part., Reformations Urkunden, p. 130.—Kappius, Spicilegium ad Acta reform., part. II, n° XII, p. 458.

Digitized by Google

d'apporter à l'autorité spirituelle tous les livres de Luther écrits en latin ou dans toute autre langue. Le mandement était suivi de la liste des erreurs contenues dans les écrits du moine de Wittemberg (1).

Comme les théologiens de Cologne, Wolsey crut que la flamme consumerait jusqu'à la dernière parcelle de ces feuilles où l'imprimeur de Wittemberg, Hans Lufft, donnait un corps et une âme aux signes muets de la pensée luthérienne : il avait raison; mais comme ces moines, il crut encore que les flammes brûleraient et la matière et l'esprit : il se trompa.

Le 12 mai 1521, il vint en grande pompe à Saint-Paul de Londres, où Pace, doyen de cette église, l'attendait à la tête du chapitre. Après qu'il eut reçu l'encens, il se plaça sous un dais porté par quatre docteurs, et s'avança vers l'autel, se mit à genoux et fit sa prière. Puis, il entra dans le cimetière de l'église et s'assit sur un trône, les deux croix de légat à ses côtés. A droite du cardinal étaient l'ambassadeur de Sa Sainteté et l'archevêque de Cantorbéry; à gauche, l'ambassadeur de l'empereur et l'évêque de Durham. Alors Fisher, évêque de Rochester, d'une chaire qui dominait l'assemblée, maudit dans un long discours Luther et ses doctrines, et fulmina anathème contre quiconque garderait un seul des

(1) Th. Wolseii mandatum, de extradendis M. Lutheri libris, an. 1521, 13 maï.

Sequuntur errores pestiferi Martini Lutheri, qui quidem errores respectivè quàm sint pestiferi, quàm pernitiosi, quàm scandalosi, quàm piarum et simplicium mentium seductivi, quàm denique sint contrà omnem charitatem ac omnem S. R. E. matris omnium fidelium et magistræ fidei reverentiam atque nervum Ecclesiasticæ disciplinæ, obedientiæ scilicet, quæ est fons et origo omnium virtutum, nemo sanæ mentis ignorat. — Danielis Gerdesii, Hist. reform. t. IV, p. 112-119.

Digitized by Google

écrits de l'hérésiarque. Pendant que l'orateur parlait, un bûcher s'élevait, où l'on jeta, devant le peuple rassemblé, la Captivité de Babylone, les thèses, et d'autres pamphlets de Luther (1). Et le peuple se retira aux cris de : Vive le pape! vive le roi!

(1) Roscoe, Vie de Léon X, t. IV, App., n° 187.

Digitized by Google

CHAPITRE XII.

LUTHER ET HENRI VIII. — 1521-1522.

Luther répond au roi d'Angleterre. — Idée du pamphlet du moine. — Insolences qu'il se permet contre le roi. — L'Allemagne n'essaye pas de venger la royauté outragée. — Deux hommes en Angleterre prennent la défense de Henri : Fisher et sir Thomas More. — Caractère de leur polémique. — Luther demande pardon à Henri. — Réponse que le roi fait au moine.

Doctorculus, *sanctulus*, *eruditulus*, quels mots jetés par Henri, à Luther, en signe de mépris! *doctorculus*, au théologien qui transformait ses adversaires en chauves-souris et en taupes (1); *sanctulus*, au moine qui chassait de son paradis Jérôme et Augustin, parce que ni l'un ni l'autre n'avaient connu la perle qu'on nomme la foi (2); *eruditulus*, à l'humaniste qui se vantait de savoir l'Écriture par cœur, qui lisait Homère et Virgile, qui citait de l'hébreu dans sa polémique, et qui s'appelait l'Ecclésiaste de Wittemberg!

Et dans quel moment Henri insultait-il ainsi Luther? Quand le Saxon était dans toute sa gloire; que Frundsberg, à Worms, lui frappait sur l'épaule en lui disant : « Moinillon, en avant; » que Sturm écartait, de son caducée impérial, les populations qui se pressaient pour voir leur « père en Dieu; » que Sickingen, le héros de la Forêt Noire, lui offrait le secours de mille cavaliers pour le défendre contre les embû-

(1) Voyez notre Histoire de Luther, *passim*.

(2) Luther's Werke. Wittemb. t. I, p. 47. Voyez aussi son Auslegung des Briefes an die Galater.

Digitized by Google

ches de ses ennemis; que les écoliers de Wittemberg brûlaient en son honneur la bulle de Léon X qui l'excommuniait! Mais Eck, Latomus, Priérias, Catharin, et cette tourbe de « papistes, » qui l'étourdissaient de leurs bourdonnements, n'avaient jamais montré l'outrecuidance du roi d'Angleterre. Eck l'appelait maître; Latomus ne lui refusait pas le titre de docteur; Priérias et Catharin lui reconnaissaient de poétiques facultés d'esprit. Luther était impatient de se venger : il prit cette plume dont il s'était servi contre les « théologastres » de Cologne, et la trempa non plus dans l'encre, mais dans quelque chose de fermenté dont Morus a dit le genre et le nom.

Le moine aura son tour; il débute en roi :

« Martin Luther, par la grâce de Dieu, Ecclésiaste de Wittemberg, à tous ceux qui liront ce petit livre, grâce et paix dans le Christ : Amen (1). »

Puis il entre en matière :

« Il y a deux ans, je publiai sous le titre de la *Captivité Babylonienne*, un opuscule qui a troublé la cervelle des papistes : que Dieu pardonne aux misérables leurs mensonges et leurs colères! D'autres l'auraient avalé, mais l'hameçon était trop coriace. Henri, par la non-grâce de Dieu, roi d'Angleterre, a écrit en latin contre mon ouvrage. Il en est qui croient que le roi Henri n'est pas l'auteur du pam-

(1) Martini Lutheri Antwort auf König Heinrich's VIII von Engelland Buch, wider seinen Tractat von der babylonischen Gefängniß. Ann. 1522 — Walch., XIX, p. 512. — Éd. de Leipzig, t. XVIII, p. 193. Nous possédons l'édition latine originale petit in-4°, sous le titre de : « Contrà Henricum regem Angliæ Martinus Lutherus, » avec cette remarque, imprimée sur le frontispice : « Longè alius est hic liber quàm ille quem ANTÈ HUNC vernaculâ linguâ scripsit. Wittembergæ, 1522. » Le texte allemand est beaucoup plus virulent que le texte latin, comme le remarque le D. de Wette. *Nous nous servons des deux versions.*

Digitized by Google

phlet : que m'importe à moi que le pamphlet soit l'œuvre du roi Heintz, du diable ou de l'enfer? Qui ment est un menteur, et je n'en ai pas peur. Voici ce que je pense : que le roi Henri a donné peut-être une ou deux aunes de draps à ce polisson de Lee, à ce sophiste pituiteux, à ce porc du troupeau thomiste (1); et que Lee en a fait une cappe, à laquelle il a cousu une doublure. Ils verront si je saurai leur rabattre les coutures. — Qu'un roi d'Angleterre ait écrit contre moi, qu'est-ce que cela a d'étonnant? Le pape, maître, à ce qu'il prétend, des rois, des princes, des écoles, des Églises, n'a-t-il pas aussi pris la plume pour m'attaquer? Qu'est-ce que cela fait? C'est du ciel que j'ai reçu par la grâce de Dieu ma doctrine; du ciel et de Celui qui, avec son petit doigt, est plus puissant que mille papes, rois, princes et docteurs (2)....

» Ah! papistes, mes bons amis, sachez donc que vous ne pourrez prévaloir contre le Christ mon Seigneur. Que la grâce de Dieu soit avec vous : Amen!

» Maintenant si je mène rudement Henri, qu'il s'en prenne à lui seul, c'est sa faute. Si un roi d'Angleterre me crache à la figure ses effrontées menteries, j'ai bien le droit, à mon tour, de les lui faire entrer jusque dans la gorge; s'il jette ses excréments royaux à la couronne de mon monarque et de mon Christ, pourquoi s'étonnerait-il que j'en frotte son diadème et que je crie sur les toits : Le roi d'Angleterre est un menteur et un maraud (3)?

(1) Frigida pituita sophista qualem in grege suo alerent crassi illi porci thomistæ.

(2) Deutsche Antwort. Leipzig, t. XVIII, p. 193 et 194.

(3) Denn damit lästert er alle meine christliche Lehre, und schmiert seinen Dreck an die Krone meines Königs der Ehren, nämlich Christi, deß Lehre ich habe. Darum sells ihn nicht wundern, ob ich den Dreck von meines Herren Krone

Digitized by Google

» Et pourquoi donc, je vous prie, respecterais-je les blasphèmes d'un disciple de ce monstre de Thomas? Qu'il défende son Église, sa concubine pourprée, sa mère de débauche et de prostitution; qu'il la chante, qu'il l'honore, qu'il la soutienne: à son aise! A cette Église, à celui qui s'en est constitué le vengeur et le chevalier, je veux faire une guerre incessante, et, le Christ aidant, les jeter à terre frappés mortellement. Mes dogmes resteront, et le pape tombera, malgré les portes de l'enfer, et les puissances de l'air, de la terre et de la mer. Ils m'ont provoqué, ils auront la guerre; ils ont méprisé la paix que je leur offrais: plus de trêve. Dieu verra qui se lassera ou du pape ou de Luther.

» Non ce n'est pas pour venger les sacrements, comme il le dit, que Henri a publié son livre; c'est parce que ne pouvant rendre par en bas son pus et son venin de malice et d'envie; il était forcé de le rendre par en haut, de sa bouche putride (1). »

Le grand argument qu'on opposait à Luther, c'était l'instabilité de sa parole doctrinale. Henri VIII s'en était servi avec une causticité maligne. Il ne comprenait pas cet esprit saint dont le moine se vantait d'être possédé, et qui niait et affirmait, d'un livre à l'autre, le même dogme; admettait et rejetait le purgatoire du recto au verso; changeait d'opinion du lever au coucher du soleil; par-

auf seine Krone schmiere, und sage für aller Welt, daß der König von Engelland ein Lügner ist, und ein Unbiedermann. Leipzig. t. XVIII, p. 196.

Comparons les deux textes; voici la version latine: « Nunc cùm prudens et dicens mendacia componat adversùs mei regis majestatem in cœlis, damnabilis putredo tota et vermis, jus mihi erit pro meo rege et majestatem anglicam luto suo et stercore conspergere et coronam istam blasphemiam in Christum pedibus conculcare. »

(1) Quo cùm inferiùs non posset conceptum virus et pus invidiæ et malitiæ ingerere nec degerere, superiùs per os putridum evomendi occasionem inveniret.

Digitized by Google

lait le matin comme Emser, et à la nuit tombante comme J. Wiclef. Luther avait diverses formules pour justifier ses continuelles antilogies. A Mélanchthon, il répondait : « Avant de me reprocher mes variations, ont-ils compté les gouttes d'eau que contient l'Océan ? » Au docteur Emser : « Porc de thomiste, je veux changer, moi : pourquoi? c'est que je le veux (1). Avec Henri un peu plus grand seigneur, il se gêne, et consent à raisonner. « Ce n'est pas chanter la palinodie que de dire aujourd'hui blanc et demain noir ; autrement que penser de saint Paul qui ne chante pas après son baptême ce qu'il chantait quand il persécutait l'Église du Christ (2) ; que penser d'Augustin qui se contredit d'un livre à l'autre? Vraiment je m'émerveille que le Salomon anglais ne chausse plus les souliers qu'il portait au berceau, et qu'au lieu de boire du vin, il ne tette plus sa nourrice (3). »

« Mais je veux faire plaisir à ce thomiste, poursuit le moine, qui feint d'être subjugué par la vérité : je me rétracte, je rétracte tout ce que j'ai pu dire du pape et des papistes ; je rétracte, les larmes aux yeux, jusqu'à la moindre syllabe qui me serait échappée autrefois en faveur du papisme ; je rétracte tout ce que ce masque de thomiste me reproche au sujet de la *Captivité de l'Église à Babylone*. Et vraiment, c'était faire trop d'honneur au pape, que de dire que le pape est le grand Nemrod des Écritures ; car enfin, Nemrod, c'est une puissance établie de Dieu et qu'il faut ho-

(1) Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas.

(2) Oder warum trinket er jetzt Wein, der etwa die Zitzen sog. — Antwort, l. c., t. XVIII, p. 196.

(3) Le latin ne ressemble pas ici à l'allemand : « Damnabimus, dit Luther, Pauli epistolas universas quòd ille penitùs stercora nunc vocat quæ antea sibi lucra fuerant. »

Digitized by Google

norer et bénir, suivant le précepte; une puissance à laquelle on doit être soumis, pour laquelle il faut prier.....

» Henri s'est dit peut-être : Luther est pourchassé, il ne pourra pas me répondre; ses livres sont rôtis, mes calomnies passeront; je suis roi, on croira que j'écris la vérité. Je puis me donner le courage de jeter au pauvre moine tout ce qui me viendra à la tête, de publier tout ce qui me fera plaisir, et de chasser à sa réputation en champ clos. Ah! mon petit, dis tout ce que ta cervelle te chantera; moi, je te forcerai bien d'écouter de bonnes vérités qui ne t'amuseront guère : je veux qu'il t'en cuise pour tes piperies. Heintz m'accuse d'avoir écrit contre le pape, par haine et par méchanceté; d'être hargneux, médisant, et de me croire seul sage au monde. Mais si je te demandais, mon petit, qu'importe que je sois vaniteux et méchant; la papauté est-elle innocente parce que je ne vaux rien? le roi d'Angleterre est donc un modèle de sagesse parce que je le tiens pour un belître : que penserais-tu de la question?..... Mais le cher roi, qui a tant en horreur le mensonge et la calomnie, en a plus enfoui dans son livre empoisonné, que moi dans tous mes écrits (1). Peut-être faudrait-il, en cette querelle, faire acception des personnes : un roi insultera à son aise un pauvre moinillon, mais il fera le papelin avec le pape (2). »

Henri, à l'instar de tous les apologistes de la religion chrétienne, soutenait que la vieillesse, dans l'homme comme dans les institutions, a droit à nos respects; que la papauté, qui remonte au berceau du christianisme, ne doit pas être traitée comme si

(1) Antwort, l. c., p. 196. — Assertio. — L'édition originale ne porte pas de pagination.

(2) Antwort, l. c., p. 197. —Assertio.

Digitized by Google

elle était née d'hier, même en supposant qu'elle ne fût pas d'origine divine. Luther, en général, ne discute pas, il raille; et quand il a fait rire, il croit avoir triomphé de son adversaire.

« J'en veux finir, crie-t-il, une fois pour toutes avec les papistes, et leur répondre en m'adressant au roi d'Angleterre : Si la vieillesse faisait le droit, le diable serait sur cette terre la chose la plus juste du monde, car il a plus de cinq mille ans (1). »

Mais Luther avait un argument qui devait, beaucoup plus que ces railleries poignantes, frapper au cœur Henri VIII. C'est quand quelques gouttes du sang de Buckingham restaient peut-être encore sur la hache qui lui avait tranché la tête, que Luther évoque l'ombre du malheureux gentilhomme pour épouvanter le bourreau : il a mis Henri sur le pilori, il l'attache maintenant à l'échafaud.

« Ce qui m'étonne, continue-t-il, ce n'est pas l'ignorance de Heintz, roi d'Angleterre; ce n'est pas qu'il entende moins les œuvres et la foi qu'une bûche qui ressent son Dieu; c'est que le diable joue ainsi le rôle de paillasse à l'aide de son Heintz, quand il sait bien que je me ris de toutes ses ruses. Le roi Henri connaît le proverbe : Il n'est pas de plus grands fous que les rois et les princes (2). Qui ne voit le doigt de Dieu dans l'aveuglement et la folie de cet homme!... Je vais le laisser un moment en repos, car j'ai sur le dos la Bible à traduire, sans compter d'autres travaux qui ne me permettent pas de barboter plus longtemps dans les déjections alvines de Sa Majesté. Mais je veux, si Dieu le permet, prendre mon temps une autre fois pour répondre à mon aise à cette bouche

(1) Wenn die Jahre recht machten, wäre ja der Teufel der Allergerechteste auf Erden, der nun über fünf tausend Jahre alt ist. — Antwort. p. 198.

(2) Luther dit ailleurs : « Aut regem, aut fatuum nasci oportuit. »

Digitized by Google

royale qui bave le mensonge et le poison. Je pense qu'il a écrit son livre par esprit de pénitence, car sa conscience lui crie assez haut qu'il a volé la couronne d'Angleterre en faisant mourir de mort violente le dernier rejeton de la tige royale. Il tremble dans sa peau que le sang versé ne retombe sur lui, et voilà pourquoi il se cramponne au pape pour ne pas tomber du trône, et pourquoi il courtise tantôt le roi de France, et tantôt l'empereur, comme fait l'âme tourmentée d'un tyran. Heintz et le pape ont la même légitimité : le pape a volé sa tiare comme le roi d'Angleterre sa couronne ; c'est pourquoi ils se frottent l'un l'autre comme deux mulets. Qui ne voudrait me pardonner mes offenses envers Sa Majesté royale, doit savoir que je ne l'ai traitée ainsi durement que parce qu'elle ne s'est pas respectée elle-même. Voyez-le donc : le front levé, Henri dégurgite du poison, comme une maquerelle en colère ; n'est-ce pas une preuve qu'il n'est pas une goutte de noble sang dans ses veines (1) » ?

Il est triste de penser que dans l'Allemagne réformée, pas une voix ne s'éleva pour venger la royauté si scandaleusement outragée. Le libelle de Luther se vend publiquement à Wittemberg ; on l'étale aux foires de Francfort et à la porte des églises ; on le

(1) ...So schilter, so bitter, giftig und ohne Unterlaß, als keine öffentliche zornige Hure schelten mag. — Antwort, l. c., p. 209. — Assertio.

Luther se répète souvent : voici les épithètes qui reviennent à chaque ligne dans sa réponse latine au roi d'Angleterre :

« Stolidus rex ; sophisticus nebulo ; impudenti et meretricià impotentià ; vermis, damnabilis putredo ; stupidus et planè lethargicus sophista, novus thomista, discipulus ignavi monstri ; ineptus basiliscus, fœdissima meretrix ; pus invidiæ, impudens, rex mendacii, progenies viperæ, cornicula, furiosus papista, fraudulentus, rex larvatus, blaterator, insulsissimus asinus, stultus, stupidus truncus, rudis asinus, crassus porcus, hypocrita, stips incredibilis, stipula et stuppa thomistica, morio, etc. »

Digitized by Google

réimprime en latin et en allemand. L'électeur Frédéric, qu'on a surnommé le Sage, se contente pour tout châtiment de dénoncer au moine le courroux du roi d'Angleterre. On a dit qu'à la diète de Francfort, Frédéric avait refusé l'empire ; il eut raison : qui ne sait pas venger la majesté royale, n'aurait pas su la défendre.

Elle trouva deux généreux champions en Angleterre, Fisher et sir Thomas More.

Fisher, évêque de Rochester, était un des plus savants prélats du royaume. Sa demeure était un musée lapidaire, dont les murs étaient garnis d'inscriptions tumulaires qu'on avait déterrées dans divers comtés du royaume. Quand il avait été assez heureux pour en déchiffrer quelqu'une, il s'amusait, avec une joie d'enfant, à célébrer sa bonne fortune. Ces douces fumées de vanité passées, il revenait à sa nature habituelle, triste et mélancolique, un peu sauvage même. Fisher ressemblait sous plus d'un rapport à Sadolet ; telle était sa candeur, qu'il ne s'était jamais aperçu du faste de Wolsey. Atteint d'infirmités chroniques, il allait rarement à la cour ; pour lui parler il fallait aller le chercher à l'église.

Sir Thomas More était alors secrétaire intime de Henri VIII (1). A trente ans, il s'habillait à la mode du règne passé, et avait si peu soin de sa personne, qu'il oubliait souvent de se raser pendant plusieurs jours de suite. Son grand bonheur était de jouer avec ses enfants, avec ses chats, ses chiens, ses perroquets, et une foule d'animaux domestiques qui logeaient avec lui sous un toit commun. Philosophe en habit de paysan, à table il ne mangeait que du pain

(1) Morus, ipse est aulicus, regi semper assistens cui est à secretis. — Erasmi epist. XVII, App. (1517).

Digitized by Google

noir (1), et de fortune ou de gloire ne parlait jamais qu'en riant. Comment se trouvait-il à la cour ?

Un vaisseau du pape avait été arrêté et confisqué à Southampton ; le légat du saint-siége en poursuivait la restitution. More plaida pour Léon X, dont il fit triompher les réclamations (2). Jusqu'à cette époque, il avait pu se dérober aux instances du roi, qui voulait l'attacher à son service; mais quand, après l'audience, on vint apprendre au prince le succès de sir Thomas More, Henri s'écria : « Pour le coup, il est à moi ! » L'orateur se résigna (3).

L'ouvrage de Fisher a pour titre : « Défense des Assertions du roi d'Angleterre touchant la foi catholique, en réponse au livre de Luther sur la Captivité de l'Église à Babylone (4). » C'est une œuvre de controverse où l'on ne surprend jamais une expression de mauvais goût ou de colère : si l'évêque la publiait aujourd'hui, il n'en effacerait pas une ligne. Ce dut être pour Luther un cruel châtiment que la lecture seule de pages si pleines de raison et de candeur. Le fond vaut la forme. Les arguments de Fisher s'enchaînent et se déroulent naturellement ; il ne dissimule pas les objections de son adversaire, mais il les pose avec autant de netteté que de franchise. Rarement Fisher étonne, rarement il éblouit; mais toujours il charme et persuade. Il ne lui est pas difficile de démontrer que dans l'interprétation des Écritures plus d'un novateur doué d'un merveilleux génie s'est souvent trompé; que les

(1) Erasmi epist. LX, p. 20.

(2) D. Georg Thomas Rudhard, Thomas Morus. Nürnberg, 1829 in-8, p. 164-165.

(3) Roper, p. 32. — More, p. 52 et 53.—Hoddesd., p. 13.—Biog. Brit., p. 3160.

(4) Assertionum regis Angliæ de fide catholicâ adversus Lutheri Babylonicam captivitatem, defensio.

Digitized by Google

mêmes erreurs et les mêmes chutes peuvent se reproduire encore, qu'il faut donc un juge pour éclairer le sens de la parole divine s'il est vrai que cette parole, muette comme elle est, ne puisse résoudre les difficultés qu'elle-même a fait naître. Or ce juge, c'est la tradition qui a parlé d'âge en âge jusqu'à nos jours, et dont la voix, comme la lumière du soleil, ne s'éteindra qu'à la fin des siècles. « La vérité est une, ajoute-il, et vous n'avez pas l'unité. Et pour prouver que vous ne l'avez pas, Luther, je ne vous demande que d'attendre jusqu'à demain. Demain surgira dans votre Église, et peut-être à côté de votre cellule, un Lucifer qui vous convaincra d'erreur et de mensonge (1). »

On attendait avec impatience la réponse de Thomas More aux facéties de Luther. Malheureusement l'humaniste, au lieu d'appeler à son aide cette exquise raison dont il était doué, aima mieux employer la raillerie, une raillerie qui sent l'huile,

(1) Voici les principales thèses de Fisher :

1. In sacrarum literarum interpretatione plerosque suis ingeniis confisos, turpiter aberrasse compertissimum est.

2. Id ipsum hodiè quoque fieri potest ut si quis in scripturarum interpretatione nititur, is facilè dilabatur in errorem.

3. Ubi de scripturis sacris aut de veritate quâdam ad Ecclesiam catholicam pertinente controversiæ suboritur, convenit ut aliquo judice, lis ea possit dirimi.

4. Non semper quæque controversia sic exorta solo sacrarum literarum auxilio dissolvi poterit ac revelli.

5. Propterea missus fuerat spiritus sanctus ut in Ecclesiâ perpetuò maneret, quatenus cùm ejus modi suborirentur errores, semper de veritate certiorem eam reddere possit.

6. Spiritus ille sacer, orthodoxorum patrum linguis, ad hæresum extirpationem et ad plenam Ecclesiæ superioribus dubiis instructionem, hactenùs usus est et utetur semper.

7. Quisquis orthodoxos patres non recipit, hunc doctrinam sancti spiritûs contemnere, neque spiritum illum habere, manifestum est.

8. Si per singulorum patrum ora spiritus ob eruditionem Ecclesiæ

Digitized by Google

et trop souvent l'huile gâtée. C'est l'argot de la taverne, et quelquefois même des bouges de la Cité, que sir Thomas essaye de balbutier; mais il l'écorche, tandis que Luther, son adversaire, le parle comme si c'était sa langue naturelle (1).

Il faudrait plaindre Thomas More, et le roi d'Angleterre surtout, dont il exalte les talents variés (2), si son livre tout entier ressemblait à ces tristes pages où l'indignation a si mal inspiré l'écrivain. Par bonheur, il se rappelle assez souvent que la nature ne l'a pas créé pour l'emploi d'histrion, et quand il consent à faire de la controverse, il est d'un bon sens lumineux.

A l'assertion de Luther qu'il ne faut rien admettre qu'on ne puisse prouver par l'Écriture, il répond avec une bonhomie gauloise : Alors comment, je vous prie, croyez-vous à la virginité de Marie dont l'Écriture ne dit pas un mot ?

locutus sit, multò magis in conciliis patrum generalibus id fecisse putandum est.

9. Traditiones apostolicas quanquam in scripturâ sacrâ nequaquam proditæ sint, nihilominus à verè christianis observandas esse.

10. Sed et præter traditiones, consuetudines etiam quæ ab universali Ecclesiâ receptæ sunt, nemini christiano respuendas esse. — Fisheri Opera.

(1) Citons quelques lignes du livre de sir Thomas Morus :

« Verùm si ad istum, quo cœpit, modum scurrari pergat, si grassari calumniâ, nugari stultitiâ, insanire dementiâ, scurrilitate ludere, nec aliud in ore gestare quàm sentinas et cloacas, latrinas, merdas, stercora ; faciant quod volunt alii ; nos ex tempore capiemus consilium, velimus ne sic bacchantem ex ejus tractare virtutibus et coloribus suis depingere, an furiosum fraterculum et latrinarium nebulonem, cum suis furiis et furoribus, cum suis merdis et stercoribus, cacantem cacatumque relinquere. » — Biograp. Brit., p. 3167, n. RR. 105.

(2) Malè torquet nebulonem istum quòd notior est et non in solâ Britanniâ celebratior eruditio eximia regiæ majestatis, cùm in aliis plerisque disciplinis omnibus, tùm præcipuè in re theologicâ. — Thomæ Mori Angli opera, Lovanii, 1566, in-folio. Morus in Lutherum, p. 61.

Digitized by Google

Deux années se sont écoulées. Luther a besoin de Henri pour répandre en Angleterre la parole nouvelle. D'Angleterre on lui demande la Bible qu'il a traduite à la Wartbourg; mais à chaque port de Sa Grâce veillent des sentinelles qui ont ordre de repousser la version comme infectée d'hérésie. Alors Luther oublie sa grande parole de Worms : « Si mon œuvre vient de Dieu, elle vivra; » et son Dieu fort qui devait le protéger contre les embûches de Satan; et l'ours et la lionne qui devaient lui prêter leurs griffes s'il rencontrait sur son chemin le pituiteux Lee; et le ver du tombeau qu'on appelait Heintz; et le sang de Buckingham dont l'usurpateur avait rougi son blason (1).

Le moine se prosterne aux pieds d'un prince qui avait souillé de sa bave la couronne du Christ; il s'incline dans la poussière devant un papiste dont il avait juré de jeter la cervelle aux chiens; il s'humilie devant un porc de thomiste qu'il voulait « étouffer: » les rôles sont changés. Luther confesse qu'il fut poussé par un mauvais genie en écrivant sa lettre au roi d'Angleterre; c'est à peine s'il ose lever les yeux, lui ver de terre, pourriture et fumier, sur une aussi grande majesté. A genoux aux pieds de Henri, il demande pardon et pitié, par la croix et la gloire du Christ. Faut il une rétractation solennelle; Luther est prêt à « chanter la palinodie (2). »

Le Saxon à genoux implorant miséricorde, quel triomphe pour Henri! Le roi fut sans pitié, parce qu'il est des offenses que ne sauraient expier les

(1) Lutherum habebitis, ursam in viâ et lænam in semitâ; undique vobis occurret et pacem habere non sinet, donec ferreas vestras cervices et æreas frontes contriverit. — Contrà Henricum, etc.

(2) Henrico VIII, regi Angliæ et Hiberniæ. — Luthers Briefe, de Wette, t. III, p. 24.

Digitized by Google

prières les plus ardentes. Toute la grâce qu'il fit au suppliant, ce fut de lui répondre. Mais avec quelle morgue fastueuse (1)!

« Tu dis que tu rougis de ton livre; je le crois bien. Que n'ajoutais-tu : et de tous les livres que j'ai publiés et qui ne sont qu'un tissu d'erreurs grossières et de folles hérésies, et où l'on ne trouve ni logique ni science (2)?

» Quant au mien, qui ne serait, à t'entendre, que l'œuvre de frauduleux sophistes, il est de moi, comme le savent assez beaucoup de témoins plus dignes de foi que toi et les tiens: et plus il te déplaît, plus j'ai de motifs pour l'avouer (3). Ta langue de vipère essaye en vain de souiller l'honneur de l'archevêque d'York. Qu'importe après tout les insultes d'un être comme toi, qui se moque de l'Église tout entière, qui déchire nos Pères, qui blasphème nos saints, qui ridiculise nos apôtres, qui outrage la sainte mère du Christ, qui blasphème Dieu lui-même en le faisant auteur de tous les crimes? Tu dis que tu n'oses plus lever les yeux sur moi : je m'étonne que tu oses les lever au ciel et regarder un honnête homme en face.»

La vengeance de Henri n'était pas complète : il aurait voulu soulever contre le moine l'Allemagne tout entière. Dans une lettre qu'il adressa bientôt aux électeurs saxons, il se justifie d'être entré en

(1) Invictissimi principis Henrici VIII, regis Angliæ et Franciæ ad Martini Lutheri epistolam, responsio.

(2) Quippe nihil complectuntur aliud quàm errores turpissimos et insanissimas hæreses, nec ratione suffultas, nec eruditione subnixas.

(3) Jàm quantumvis te fingas credere editum à me libellum non esse meum, sed meo nomine subornatum à sophistis subdolis, tamen et meum esse multi majori fide digni quàm sunt tuâ illi fide digni testes cognoscunt, et ego quantò tibi minùs placet, tantò magis libenter agnosco.

Digitized by Google

lice avec Luther pour défendre l'honneur de la religion, sous prétexte que le roi David avait bien dansé sans vêtements devant l'arche du Seigneur, et il les conjure d'enchaîner cette bête féroce, dont le souffle satanique empoisonne la Germanie, et de réprimer ce sectaire par la flamme et par le sang, s'ils ne peuvent le dompter autrement (1) : Henri criait dans le désert.

Singulier duel que celui d'un roi d'Angleterre avec un augustin de Wittemberg, et dont les annales chrétiennes n'offraient pas encore d'exemple : il n'aurait pas eu lieu sans Guttenberg. Mais si l'un des combattants dut s'applaudir de l'invention de l'imprimerie, ce fut, sans contredit, le thomiste couronné.

(1) Contrà Lutherum ejusque hæresim epist. ser. regis Ang. ad illustrissimos Saxoniæ duces piè admonitoria.—Cod. Vat., 6559., p. 73.

Tamen cùm rex et propheta David non censuerit indecorum antè arcam fœderis nudum saltare cum quolibet, ipse certè non eram quemquam habiturum indignum quocum in gratiam religionis pro fidei veritate dissererem.

Quæ cum ità sint dubitare profectò non possum, sedulò provisuros vos ne quam vestri majores belluam concluserunt (Wiclef), ea, vestrâ incuriâ sic repetat exitum ut per Saxoniam prorepens totam pervadat Germaniam, et afflatu noxio inferum eructans ignem, illud spargat incendium quod Germani toties voluerunt sanguine suo restinguere.

Eò magis ac magis vos admonere cogor et hortari, imò per omnia vos obsecrare sacra ut quàm maximè potestis, maturè detis operam ut execrabilis ista Lutheri secta coherceatur absque cæde cujusquam, si fieri potest, aut sanguine. Si id quò minus possit, pervicax obsistat audacia, quoquo modo coherceatur.

Digitized by Google

CHAPITRE XIII.

INTRIGUES DE WOLSEY. 1521—1522.

Henri médite, sous l'inspiration de Wolsey, une nouvelle invasion en France. — Moyens dont il se sert pour trahir ses serments et violer la paix. — Wolsey se rend à Calais pour servir de médiateur entre François Ier et Charles-Quint. — Fourberies du ministre. — Les conférences sont rompues et la guerre déclarée à la France. — Mort de Léon X. — Intrigues de Wolsey pour arriver à la papauté. — Élection d'Adrien d'Utrecht.

De graves événements politiques allaient distraire Henri de sa lutte avec Luther. Même pendant l'ardeur de la dispute, il pensait à recouvrer ce beau royaume de France que la force des armes avait arraché à la domination anglaise. Quand, dans la vallée d'Ardres, il embrassait avec effusion François Ier, son cœur démentait ce qu'exprimaient ses lèvres. Pour accomplir des projets, qu'encourageait hautement Wolsey dans des vues encore plus personnelles que patriotiques, il avait besoin d'alliés (1). Or il en avait deux : l'un, dans l'empereur, qui brûlait de rentrer en possession de l'ancien patrimoine de la maison de Bourgogne, dont la France s'était emparé; l'autre, dans le pape, qui, fidèle à la politique de Jules II, travaillait à délivrer l'Italie du joug de l'étranger. Wolsey, averti par ses agents, attendait d'heure en heure la nouvelle de la mort de Léon X, et pour lui succéder il comptait sur le patronage de Charles-Quint.

L'empereur, aussi caché que François Ier était con-

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 161.

Digitized by Google

fiant, ne s'amusait pas, quand il rencontrait un prince puissant sur son chemin, à lui donner des fêtes, à rompre avec lui des lances. Discret dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, et toujours aussi maître de son âme que de ses lèvres, Charles, dans chacune de ses négociations, avait recours à la même ruse : c'était d'offrir sa main à la fille du monarque avec lequel il voulait traiter. Il avait demandé tour à tour pour femme, une princesse de France, l'infante de Portugal, et, dans son entrevue à Windsor avec Wolsey, Marie d'Angleterre (1). Or nous avons vu que l'union de Marie avec le dauphin de France avait été arrêtée dans le traité relatif à la cession de Tournay. L'abandon de la forteresse, devait servir de dot à la jeune fille. François se plaignit au roi d'Angleterre de la demande outrageante de Charles d'Autriche, en s'étonnant que le cabinet anglais l'eût accueillie. Henri répondit que, bien loin d'avoir encouragé les prétentions de l'empereur, il lui avait signifié son intention formelle de tenir la parole qu'il avait donnée, et de rester fidèle aux engagements qu'il avait contractés avec la France (2). François, qui ne connaissait pas les ruses de la diplomatie, crut à la loyauté du monarque anglais, et le remercia affectueusement des cordiales promesses qu'il avait reçues de sir W. Fitzwilliam et de sir Jerningham, ambassadeurs à Paris (3).

(1) Turner, l. c., t. I, p. 259.

(2) Henry's instructions to sir W. Fitzwilliam and sir R. Jerningham to be declared unto his dearest brother, confederate and compeer, the French king.— Brit. Mus., Mss. Cott., Cal., D. VIII, p. 5.

(3) As touching the pursuit made for the dispensation to marry the daughter of Portugal, the king's grace cannot at little marvel thereat, for his highness hath always persuaded unto the emperor to observe and keep all manner of connections and promises made and passed between him and the French king, without violation or rup-

Digitized by Google

François Ier était indignement trompé. Henri, d'accord avec Wolsey, faisait en silence les préparatifs d'une nouvelle invasion en Picardie. C'est Pace qui nous a révélé la perfidie du ministère anglais. Sur la proposition du cardinal, cinq à six mille archers, conduits par un officier renommé, devaient être levés et équipés (1). Ces archers se battaient admirablement, et sous leur pesante armure, avec leurs longues arquebuses, faisaient d'affreux ravages dans les rangs de la cavalerie ennemie. En France, la noblesse jusqu'alors n'avait voulu faire la guerre qu'à cheval : elle eût rougi d'employer l'arc ou la pique. A Marignan, elle fut tentée de rire de ces lances de six à huit pieds de long dont se servaient les Suisses ; mais la tentation ne dura pas longtemps. Henri, cette fois, ne voulut pas confier le succès de l'expédition à ses seuls archers, quelque braves qu'ils fussent. Wolsey insista pour qu'on équipât une flotte qui bloquerait nos ports et ruinerait notre marine marchande. Pendant que l'armée de terre envahirait la Picardie et marcherait sur Paris, ces gros vaisseaux, dont l'Angleterre était alors si fière, balayeraient les mers et incendieraient nos arsenaux. Le roi désirait que le plus grand secret enveloppât ses armements jusqu'à ce que Charles-Quint fût en état d'entrer en campagne (2).

ture ; as well concerning the peace and mutual amity and also the marriage with the daughter of France ; and that in doing the contrary, he should have no assistance of his grace.—Inst., Mss. Cal., D. VIII, p 6.

(1) The Kinge haith concluddyde, accordynge to your advise and counsayle, to put in a redynesse 5 or 6000 archiars.—Pace to Wolsey, Brit. Mus., Galba, B. VII, p. 87.

(2) Hys hyghnesse thynkyth that at suche tyme as all thingis schalbe concludydde betwixte th'emperor and hym, accordyng to hys minde, and a resolution takyn for to invade Fraunce, then itt schalbe necessarie for them boith to provide for the destruccion off

Digitized by Google

Il fallait maintenant au roi d'Angleterre un prétexte pour violer des engagements qu'il avait jurés sur l'Évangile. Quel expédient trouvera-t-il pour déclarer la guerre à ce joyeux compère (1) qu'il embrassait il y a quelques mois sur les deux joues? Il paraît qu'on comptait dans le conseil du prince sur les ardeurs impatientes de la noblesse française, et pardessus tout sur les tentations de gloire et d'aventures dont le vainqueur de Marignan devait être tourmenté. Du reste, on pouvait s'en rapporter à Wolsey. Déjà l'on semait des bruits injurieux à l'honneur du roi de France. A entendre le cardinal, ce monarque modèle de loyauté tentait la fidélité des alliés de l'empereur, travaillait à lui aliéner les électeurs, et fomentait des troubles en Espagne. On calomniait ce prince; et le mensonge circulait jusqu'en Allemagne (2).

Sur les bords de la Meuse s'étendent d'épaisses forêts où Robert de la Marck, seigneur de Sedan, régnait en maître, comme Sickingen dans le Schwarzwald (3). Robert était en discussion avec les sires d'Eymeries pour la principauté de deux petites villes dans les Ardennes. Les pairs consultés se prononcèrent en faveur de Robert; mais leur sentence n'était pas sans

the Frenche Kingis navye; and hys grace wolde, that at tyme convenient thys matier myght secretly be brokyn to the sayde Emperor, and treatidde in suche wyse that thys interprise myght sodenly be made against the French Kinge. — Id.

(1) Brother, confederate and compeer.— Henry's Instructions to sir W. Fitzwilliam. Mss. Cal, D. VIII, p. 5.

(2) Tractat de subtrahendis omnibus Cæsaris amicis; sollicitat, licet frustrà, sacri imperii electores; concitat et literis et nunciis turbatos Hispaniæ populos. — Goldast, Polit. imp., p. 870.

(3) Comment Messire Robert de la Marck, sieur de Sedan, pour quelque tort qui lui fust fait au service de l'empereur, retourna au service du roy de France. — Fleuranges, p. 235-237. — Mémoires de du Bellay, liv. I. — Capefigue, Hist. de François Ier, t. II, p. 143.

Digitized by Google

appel. Les sires d'Eymeries invoquèrent la justice de l'empereur, qui fit casser l'arrêt par le conseil de l'Empire. Alors Robert, irrité, envoie un cartel à Charles-Quint, son suzerain (1). Ce défi, jeté par un seigneur feudataire de quelques milliers d'arpents de forêts, que d'épais brouillards enveloppent une partie de l'année, au souverain d'immenses possessions, qu'éclaire un soleil éternel, aurait droit de nous étonner, si nous ne savions qu'à cette époque de féodalité Robert ne faisait qu'exercer un de ses droits légitimes en provoquant son maître. En Angleterre, ainsi qu'en Italie, on attribua la conduite de Robert aux suggestions de la France. Quelques jours après le retour de son héraut d'armes, le seigneur de Sedan, monté sur son cheval de bataille et précédé d'une foule d'aventuriers recrutés dans les Ardennes, et jusqu'à Paris, disait on, envahit le Luxembourg, brûlant, pour se venger, quelques misérables taillis qui n'étaient défendus que par l'aigle impériale.

Charles, au lieu de châtier l'insolence de Robert, donna l'ordre au duc de Nassau, de la maison d'Orange, de s'avancer vers les frontières de France. Le duc, après s'être emparé de Mouzon, vint mettre le siége devant Mézières (2). A cette provocation, il fallait une réponse.

On se rappelle que Jean d'Albret, roi de Navarre, avait été excommunié par Jules II pour avoir fait cause commune avec un roi schismatique, Louis XII. Le pape avait jeté l'interdit sur les possessions d'Albret, et offert les montagnes du prince à qui vou-

(1) Robert will make war upon the emperor's lands, because he suffered Mons. Emerie to take one of his castles.— Mss. Cott., Cal., D. VIII, p. 13.

(2) Schmidt, Hist. des Allemands, t. VI, p. 276.

Digitized by Google

drait s'en emparer. Ferdinand, s'était chargé d'exécuter la sentence du pontife, et avait envahi et confisqué la Navarre. Mais la France n'avait cessé de soutenir de ses sympathies la cause du monarque déshérité. Après le traité de Noyon, la veuve de Jean d'Albret réclama la restitution de son patrimoine, et François Ier somma Charles-Quint, héritier de Ferdinand, son grand'père, de rendre la Navarre à une reine réduite presque à l'indigence (1). L'empereur répondit que l'Espagne possédait la Navarre au même titre que la France possédait Narbonne et Toulouse, c'est-à-dire en vertu d'une sentence ecclésiastique, et que si François voulait restituer ces deux villes, il rendrait la Navarre (2).

François s'attendait à cette réponse. C'est par les armes qu'il allait arracher à son rival la Navarre, et peut-être l'Espagne. En quelques semaines les Pyrénées étaient franchies.

Il croyait marcher sans obstacle jusqu'à Madrid, aidé peut-être par les mécontents qu'avaient soulevés ces «loups dévorants» qu'Adrien dénonçait dans une lettre dont François s'était emparé (3), et auxquels Charles avait eu la funeste pensée de confier l'administration de ses États (4). Les insurgés virent d'abord avec indifférence l'apparition de nos bannières; mais à peine flottaient-elles sur la citadelle de Logrogno, qu'ils s'émurent au danger de la patrie. Le sentiment national se réveilla dans tous les cœurs, et l'on vit la noblesse et le peuple, oubliant leurs querelles, se réunir pour chasser l'étranger : en moins de quinze jours l'Espagne était délivrée (5).

(1) Hume. — Lingard, — du Bellay.
(2) Schmidt, Hist. des Allemands, t. VI, p. 172.
(3) Lingard, l. c., t. II, p. 162.
(4) Petrus Martyr, ep. 712.
(5) Lingard, l. c., t. II, p. 162.

Digitized by Google

La retraite des Français réveilla les espérances de l'Italie. On avait trouvé sur André de Lesparre, le chef de l'expédition, fait prisonnier près de Pampelune, des lettres qui compromettaient le héros de Marignan, et Charles s'était hâté de les envoyer au souverain pontife. Si François eût consenti à restituer Parme et Plaisance au saint-siége, il est probable qu'il n'aurait pas été de sitôt inquiété dans Milan; mais il refusa de les rendre, et le pape se jeta dans les bras de Charles-Quint. L'empereur venait de mettre Luther au ban de l'empire; il avait assigné sur l'archevêché de Tolède une pension de 10,000 ducats au cardinal Jules de Médicis, parent de Léon X, et s'était engagé à faire rentrer dans le domaine de Saint-Pierre Parme et Plaisance, que la victoire de Marignan en avait détachées (1).

Une nouvelle ligue se formait donc contre la France, mais plus formidable que les coalitions prédentes. C'était contre le Nord et le Midi que la France allait avoir à lutter. L'Espagne et l'Italie, la Suisse et l'Allemagne, les Pays-Bas, et l'Angleterre peut-être devaient marcher sous les mêmes drapeaux. Une couronne nouvelle pour Henri, la tiare pour Wolsey, voilà quel était le prix d'une alliance de l'Angleterre avec les confédérés. Mais avant de jeter le masque, le ministre qui dirigeait le cabinet anglais avait des précautions à prendre.

Henri pouvait lever 30,000 hommes d'infanterie, mais il n'avait pas d'argent pour les entretenir; ses vaisseaux de haut-bord étaient prêts à tenir la mer, mais rien dans ses coffres pour solder les équipages: il devait donc gagner du temps et lever des subsides. En attendant il fallait empêcher une collision entre

(1) Schmidt, l. c., t. VI, p. 279.

Digitized by Google

deux rivaux également impatients de se mesurer. C'est ici qu'éclatent les talents de Wolsey.

Aux termes du traité de 1518, les deux monarques vinrent à la fois invoquer l'intervention de leur puissant allié. L'appui de Sa Grâce était promis au prince qui garderait la paix contre celui qui la violerait, et Charles et François s'accusaient l'un l'autre de parjure. Charles montrait au roi d'Angleterre des lettres interceptées, qui prouvaient à l'entendre que l'étourderie de Robert de La Marck, et l'attaque à main armée des provinces espagnoles par Lesparre, étaient la double inspiration de François Ier. De son côté, François prétendait que la demande faite par l'empereur de la main de Marie promise au dauphin, était une grave insulte à la France, et que le refus de restituer la Navarre à la veuve de Jean d'Albret, constituait une violation manifeste des traités. Tous deux s'en rapportaient, pour juger leur cause, à la haute sagesse du souverain anglais : ainsi l'avait réglé, du reste, la convention de Noyon.

Ce fut un grand événement que le départ de Wolsey pour Calais, où le ministre allait représenter son souverain. Il emportait avec lui les sceaux du royaume, et trois commissions du roi : la première, qui lui déléguait le titre de lieutenant-général, chargé, en qualité de médiateur, de régler les différends survenus entre Charles et François ; la seconde, qui lui conférait les pouvoirs de traiter avec François Ier, d'une alliance nouvelle ; la troisième qui lui laissait de pleins pouvoirs pour choisir, comme alliés l'empereur, le pape, le roi de France, ou tout autre monarque (1). Ainsi donc Wolsey avait dans les plis de sa robe la paix ou la guerre.

(1) Rymer, Fœdera, t. XIII, p. 748. — Rapin de Thoyras, t. VI, p. 158 et 159.

Digitized by Google

A son entrée dans Calais (10 août), il fut reçu au son des cloches et du canon, et salué par les ambassadeurs étrangers. Le lendemain les conférences s'ouvrirent. On commença par de mutuelles récriminations : les Français reprochaient à Charles-Quint d'avoir violé le traité de Noyon, en retenant la Navarre. Les Impériaux soutenaient que la convention de Noyon avait été arrachée à leur maître par la fraude et la violence, et se plaignaient en termes amers, du secours clandestin prêté à Robert de la Marck, par le roi de France. Le cardinal jouait le rôle d'un juge sans passion, d'un médiateur impassible, d'un arbitre, qui ne veut écouter que la voix de sa conscience (1).

C'est au British Museum de Londres, ce vaste dépôt des archives diplomatiques de l'Angleterre au seizième siècle, qu'on peut suivre scène par scène les incidents divers de cette comédie royale où deux monarques, l'un qui tient en ses mains la couronne d'Édouard le Confesseur, l'autre qui porte à son côté l'épée de Charlemagne, servent de confidents au cardinal. Wolsey, semblable au dieu païen doit descendre de son nuage quand arrivera l'heure du dénoûment. Charles qui connaît le drame, parce que Wolsey lui en a d'avance expliqué l'intrigue, remplit le personnage d'un chevalier sans peur et sans reproche. Bien que son rival l'ait provoqué, en envahissant l'Espagne, il est prêt, répète-t-il, à prendre son frère d'Angleterre pour juge et pour arbitre (2).

(1) Lingard, t. II, p. 163.

(2) The emperor notwithstanding the ruffling which the French king has caused to be made in his realm of Navarre, will not change opinion; but the king's grace shall for his part be mediator for the pacifying of all variances and differences.—Wingfield's letter to Fitzwilliam, 12th june 1521, Mss. Cal., D. VIII, p. 58.

Digitized by Google

Quant à François Ier, la victime offerte en sacrifice, on lui reproche de se cacher, tant il a peur de rougir en face des envoyés britanniques. Pour éviter leur présence, il imagine toutes sortes d'expédients honteux : un jour il est à la chasse, un autre il est obligé de faire son entrée à Dijon ; un autre il s'est confessé et doit toucher les malades (1).

Les Impériaux avaient l'air de croire à la loyauté de Wolsey ; mais au sortir des conférences, ils allaient trouver le ministre, et, loin des regards importuns, ils travaillaient aux bases d'un traité entre leur maître et le roi d'Angleterre. C'est dans les lettres officielles de Pace qu'on trouve la preuve de la duplicité du gouvernement anglais : le cardinal trahit honteusement François Ier. Il promet Marie à l'empereur ; il assigne l'époque où six mille archers envahiront la France ; où les flottes anglaises jetteront l'ancre dans un de nos ports ; où les Suisses qu'il espère gagner, iront de nouveau mettre le siége devant Dijon : il partage les dépouilles que la victoire doit livrer aux alliés.

Mais un obstacle semble contrarier un moment Henri VIII, qui de Greenwich assiste à chaque conférence. En violant le traité de Noyon, il perd nécessairement la pension annuelle que François jusqu'à ce jour lui a régulièrement servie. La difficulté avait été prévue par Wolsey. Au lieu de 16,000 liv. sterling que payait la France au digne fils de Henri VII, l'Empire s'engage à compter chaque année à Sa Grâce

(1) Sir R. Jerningham and Fitzwilliam report "that on 17th they were told they could not see Francis" because he was hunting ; on 18th, because he and his mother would make a public entry into Dijon, and on 19th, because, being Whitsunday, it was a high day, and the king confessed and healed silk folk ; but on the Monday they should be admitted. — Letter, 24th may. Mss., ib., p. 40.

Digitized by Google

40,000 marcs : Henri gagnera donc à fausser sa parole. Le roi devait être content de son ministre, aussi se hâte-t-il de le féliciter de ses frauduleux succès (1).

On croit rêver en lisant la correspondance officielle de Pace avec Wolsey. Ce n'est pas assez pour l'insatiable ministre, des faveurs dont l'a comblé le prince; de son chapeau rouge, de ses deux croix de légat, de son archevêché d'York, des grands sceaux du royaume, de ses trente bénéfices : avant de monter sur le trône de saint Pierre, il veut se battre à la tête des six mille archers que l'Angleterre a levés pour envahir la France (2). On dirait que les lauriers de Jules II l'empêchent de dormir : il lui faut une épée grande comme celle que Michel-Ange a mise dans les mains du pontife, et il saura la manier, il en répond. Général en chef de l'armée d'expédition, c'est lui qui préparera sur la route de Paris les étapes royales : Henri n'aura besoin que de le suivre (3).

Le roi se prête à toutes les fantaisies de son mi-

(1) The king has received your two letters, dated Calais the 4th of this month. By these, his highness perceives the serious disputations between your grace and the emperor's ambassadors, for his indemnity of such sums of money as his grace, by likelihood, shall lose, if he break with the French king, and join the emperor, *according to his desire:* and that your grace has so handled this matter, that you hope he shall have yearly paid 40,000 marks, instead of the 16,000 l. paid by the said king. — Mss. Cotton, Cal., D. VIII, p. 92.

(2) The king also perceiveth that in case the army of 6,000 archers shall be sent forth in aid to the emperor, *your grace then intendeth to order and govern the same yourself* at their arrival to the said emperor, and to proceed actually with them. His highness doth remit this unto your grace's wisdom. — Mss. Cott., Galba, B. VII, p. 93.

(3) Et si *ibitis* parare regi locum in regno hereditario, majestas *ejus* quùm tempus erit opportunum sequetur. — Mss. ib., p. 93. C'est le roi qui de sa main a écrit ce singulier latin.

Digitized by Google

nistre. En vérité, le poëte avait raison : Wolsey a fait un pacte avec Satan.

Pendant le cours des négociations avec les Impériaux, Wolsey écrivait à François Ier des lettres remplies de témoignages d'affection et de dévouement. Il repoussait, comme une outrageuse calomnie, les soupçons de partialité dont on voulait le flétrir dans l'esprit du roi, et rappelait avec chaleur les services qu'il n'avait cessé de rendre à ce prince. Duprat, l'un des plus fins diplomates qu'avait pu trouver François Ier pour le représenter à Calais, se laissait prendre aux cajoleries du ministre, et écrivait à son maître :

« Sire, le cardinal en allant à la messe faisoit peine sur sa mule, et ma dict qu'il étoit grevé en façon que ne pouvoit endurer le cheval. Si ma demandé, si avoye une lictiere. J'eusse voulu en avoir une, et qu'il m'eust cousté deux fois autant qu'elle pourroit valoir. Sire, vous lui feriez chose fort agreable si votre plaisir estoit de lui en envoyer une ; vous congnoissez le personnaige, et voyez le tems qui court, elle ne seroit pas perdue (1). »

La litière n'arriva pas à temps. Gattinara, chancelier de l'empereur, reprit sa discussion passionnée avec Duprat, et finit par déclarer que son maître n'accepterait aucune condition, tant qu'il n'aurait pas reçu satisfaction de la France (2). Et Wolsey, sur

(1) Mss. Béthune, n° 8491, f° 29 ; on trouve les procès-verbaux des conférences de Calais à la Bibl. du Roi, Mss. Béthune, n° 8179 ; la correspondance de Duprat avec François Ier, Mss. Béth., n° 8491 et 8492. Mais ce n'est qu'au British Museum, Mss. Cott., Cal., qu'on peut avoir la preuve des intrigues diplomatiques de Wolsey. Un historien moderne a dit : « Les lettres du cardinal excluent toute idée de corruption. » (M. Capefigue, Hist. de François Ier, t. II, p. 165.) L'écrivain n'avait pas fouillé les archives d'Angleterre.

(2) Lingard, l. c., t. II, p. 163.

Digitized by Google

ce prétexte, quitta Calais pour traiter directement, disait-il, avec l'empereur : le cardinal trompait notre ambassadeur. Il s'éloignait, après quelques semblants de colère contre l'obstination de Gattinara, parce qu'il était appelé à Bruges, par une lettre de Charles-Quint (1), et qu'il voulait donner au roi d'Angleterre, le temps nécessaire pour terminer ses préparatifs de guerre contre la France (2).

Wolsey partit de Calais avec une suite de quatre cents gentilshommes, et traversa ces mêmes plaines qu'il avait autrefois parcourues à franc étrier, quand il allait porter à Maximilien Ier une lettre confidentielle de Henri VII. L'aspect des lieux n'avait pas changé : c'étaient toujours ces longues plaines de l'Artois, dépouillées d'arbres, et riches de verdure. Mais quelle révolution s'était opérée dans la fortune du voyageur ! Il y a quinze ans, personne ne s'arrêtait pour voir passer le pauvre desservant : aujourd'hui les populations accourent, curieuses de contempler ce cardinal qui cite à sa barre des rois et des empereurs. Il y a quinze ans, monté sur un cheval de louage, il courait, sans prendre de repos, haletant de sueur et de fatigue, car il poursuivait la fortune; aujourd'hui assis mollement sur une haquenée, et la tête préservée des rayons du soleil par un parasol au manche d'or, il marche à petites journées dans l'éclat

(1) I remain also in my resolution to conclude with you myself, and to use entirely your good advice and counsel.—Letter from Charles V, to Wolsey. Bruges, 7th august 1521.—Mss. Cal., D. VIII, p. 95.

(2) Assuring your highness, I have omitted nothing in the capacity of my intendment that mought in any wise tend to the advancement of your honor, or furtherance of the establishment of that truce between these great princes; making to longer mine abode here to perfect the said truce rather for keeping your grace out of the wars *till ye might sufficiently be furnished* for the same, that for any other intent cause or occasion. — Mss. Galba, B. VII, p. 45.

Digitized by Google

et la mollesse d'un satrape asiatique, entouré de seigneurs, de ducs et pairs du royaume, qui lui tiennent l'étrier quand il veut s'arrêter. Il y a quinze ans, à peine si en vendant toutes ses dignités il eût acheté l'un de ces moulins dont le vent fait tourner les ailes; aujourd'hui il pourrait s'il le voulait payer comptant la vaste contrée qui s'étend de Calais à Bruges. Il y a quinze ans, il jouissait doucement de ses modestes revenus, en paix avec son âme; aujourd'hui qui sait s'il n'est pas dévoré de remords, et si sur la route il n'a pas ressenti plus d'une fois les aiguillons de sa conscience? car il est trop riche pour être innocent; trop puissant pour être tranquille.

A Bruges, Wolsey fut reçu en véritable souverain, et conduit au palais impérial où Charles l'embrassa devant tous ses courtisans. Un logement somptueux avait été préparé pour le cardinal. A la porte de son appartement veillaient nuit et jour des gardes armés. Dans l'antichambre se pressaient de nombreux domestiques. Sa table, dit Hall, était couverte de moutons, d'agneaux et de gibier apprêtés par les meilleurs cuisiniers (1) : les vins n'y manquaient pas, ajoute le malin chroniqueur (2). Le prélat, joyeux convive, qui ne haïssait pas la bonne chère, fit trop d'honneur à la table de son hôte, et éprouva quelques symptômes d'affection d'entrailles, qu'il attribua, dans son rapport au roi, aux travaux dont il était accablé (3). Henri, qui ne connaît pas la cause de l'indisposition, se tourmente et invite sérieusement le favori à prendre soin de sa santé (4).

(1) Hall., l. c., p. 625.
(2) Hall., ibid.
(3) Wolsey's letter to the king, 24th aug.—Mss. Galba, B.VII, p. 101.
(4) Mss. Galba, ib., p. 99 et 113.

Digitized by Google

La maladie n'avait rien de bien inquiétant, car quelques jours après qu'il en eut ressenti les premières atteintes, Wolsey se remit au travail, et signa, au nom de son maître avec Charles-Quint, une ligue offensive et défensive contre la France. On appela ce traité le *Benè placitum* (1). C'est le bon plaisir du roi d'Angleterre de violer sa parole, de déchirer des conventions signées sous l'invocation de la sainte Trinité, de se parjurer en face de Dieu et des hommes. Quelques historiens anglais croient justifier ce prince, en soutenant qu'il n'était, dans les conventions de Bruges, que l'instrument de la politique de Wolsey ; mais Henri depuis longtemps n'est plus en tutelle : c'est l'ambition qui le pousse et le mène. Au Camp du drap d'or, il s'arrêtait en énumérant ses titres de roi d'Angleterre et d'Hybernie, et n'osait ajouter *et de France* ; mais aujourd'hui, enhardi par le succès de son premier ministre, le «grand prêtre de Machiavel (2),» il consent à tendre la main pour dérober, s'il peut, un diadème qui ne lui coûtera qu'un parjure. Mais il a compté sans François Ier, sans cette épée dont Bayard arma son maître après la bataille de Marignan, et sans ce Dieu du ciel qui n'attend pas toujours l'éternité pour punir la félonie.

De retour à Calais, Wolsey y retrouva les ambassadeurs français. Rien dans son maintien ou dans son langage qui puisse éveiller le moindre soupçon : jamais il ne s'est montré plus courtois. S'il parle de François Ier, c'est pour vanter le caractère du prince. Duprat compte plus que jamais sur l'inaltérable affection du roi d'Angleterre. Au sortir d'un dîner où les vins de France ont été fêtés par les convives, il

(1) Mss. Galba, B. VII, p. 104.
(2) Machiavellian Arch-priest. — Turner, l. c, t. I, p. 276.

Digitized by Google

prend à part le cardinal pour lui répéter que François n'a pas d'allié qui inspire à ce prince plus de confiance que Henri (1).

Or voici comment on répond à Greenwich à tant d'abandon : « J'ai peur, écrit Henri, que François, s'il vient à découvrir ce qui s'est passé à Bruges, ne mette un embargo sur les navires anglais qui sont encore dans le port de Bordeaux, et ne cesse de me payer le terme de ma pension (2), qui est sur le point d'échoir. »

Les craintes étaient assez fondées; mais Wolsey se hâte de le rassurer. D'abord il n'est guère possible que le roi de France sache rien de sitôt des négociations de Bruges (3). Dans tous les cas il aura trop d'ennemis sur les bras pour qu'il essaye de confisquer sur-le-champ les vaisseaux anglais et de retenir la pension (4).

Il ne fallait plus au cardinal qu'un prétexte pour rompre les conférences. Le hasard lui vint en aide. Il avait rédigé un projet de paix entre les deux puissances rivales, mais tout entier dans les intérêts de

(1) The chancellor of France, after he had dined with me, declared expressly, that the king his master hath in you his most affiance before all other princes. — Mss. Galba, B. VII, p. 50.

(2) C'est Wolsey qui, dans une lettre en date du 4 septembre 1521, reproduit ainsi l'objection du roi :

"Considering the dangers that might ensue by taking your navy at Bourdeaux, and the suspicion that might be impressed on the French king's mind by the abstaining of your said navy from thence, which might cause him to refrain and stop your pension payable unto you within brief time ; you desire me to consider what is best to be done. — Mss. Galba, B. 7, p. 50.

(3) As yet for any bruit, or any thing concluded with the emperor, they have no manner suspicion. — Mss. ib., p. 51.

(4) I think the French king troubled and infested with so many enemies and armies on every side, will beware how he attempts any thing against you, whereby he shall give occasion or provoke you to break with him and join his enemies. — Mss. ibid.

Digitized by Google

Charles, quand on sut que Bonnivet, qui, sans doute à Londres, avait eu le temps d'étudier Wolsey, venait d'en appeler aux armes en s'emparant de Fontarabie (1), pour déjouer les projets de l'Angleterre. L'amiral ne se doutait pas du service qu'il avait rendu au cauteleux ministre. Sans demander aucune explication sur cette prise d'armes, Wolsey déclare, comme juge de la querelle, que François a violé la paix, et qu'aux termes du traité de Noyon, Henri est obligé de prêter secours à son allié trompé. Ce jour là, le monde apprit que François Ier, ce modèle de vertus chevaleresques, était une âme sans foi, et que Charles, le complice de Wolsey, était un prince d'une irréprochable loyauté. Un moment Henri, qui donnait sa fille à deux princes à la fois, qui violait sans pudeur tout ce que les hommes ont toujours regardé comme sacré; qui d'une main comptait les beaux écus au soleil que lui payait religieusement le bon frère qu'il trahissait, et de l'autre essayait l'épée dont il devait se servir pour le chasser de Paris, passa pour un monarque aussi sage qu'intègre. Et quand on pense que l'histoire a longtemps été la complice innocente de ce prince et de son ministre, ne faut-il pas s'applaudir qu'un bibliophile passionné ait eu l'envie de réunir au Muséum de Londres tous ces documents officiels qui jettent une si vive lumière sur l'intrigue diplomatique de Bruges?

Wolsey n'attendait plus que la récompense de son dévouement à l'empereur. La chaire de Saint-Pierre allait être vacante, et il aspirait à y monter; comme si la tiare, au point de vue même de la politique temporelle, pouvait être le prix d'une habileté diplomatique (2). Léon X, qui n'avait pas trempé dans le

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 163.
(2) Voir dans Fiddes les lettres du cardinal, col. 66.

Digitized by Google

complot de Bruges, venait de recouvrer Parme et Plaisance; Sforza rentrait dans Milan; les Français étaient menacés d'être chassés une fois encore de l'Italie, et le vieux Schinner, cet implacable ennemi de l'étranger, allait chanter dans la basilique de Saint-Ambroise un cantique d'action de grâces en l'honneur de ses montagnards. Mais le pape ne devait pas jouir longtemps de son triomphe. Jules II l'appelait: le 21 septembre 1521, il expira à la Magliana. Le lendemain de cette mort que pleura l'humanité, le conclave s'assembla. En cette heure solennelle, Wolsey, par peur, ou par hypocrisie peut-être, hésite et semble redouter ce grand fardeau de la papauté qu'ont tour à tour si glorieusement porté Jules II et Léon X. Il parle à ses protecteurs Henri et Charles de sa faiblesse et de son découragement; il murmure même le mot d'humilité (1). Mais le démon le tente bientôt, en lui montrant les rayons d'or de la triple couronne, et Wolsey succombe. A lui la gloire du Vatican, à lui la papauté, à lui le monde. Nous sommes sûrs qu'il donnerait, comme Richard III, toutes ses grandeurs pour un cheval qui l'emporterait d'un trait à Rome. Le voilà qui dépêche message sur message: à Charles pour lui rappeler ses promesses; à Pace, pour le presser de lui gagner ou de lui acheter des voix. Le sacré collége délibère; les cardinaux sont enfermés dans leurs cellules; chaque soir on brûle les votes de la journée, et la fumée des bulletins jetés au feu, en s'élevant au-dessus du conclave, annonce au peuple inquiet que le Saint-Esprit est resté muet. Il a parlé: c'est un sublime barbare dont Dieu a fait choix pour gouverner l'Église; il se nomme Adrien, et est évêque de Tortose; longtemps il a professé la théologie à Louvain; son

(1) Fiddes, l. c.

Digitized by Google

père était un pauvre tisserand ; Érasme fut un de ses disciples (1).

C'est bien l'homme de la Providence, qu'Adrien, le nouveau pape. Maintenant que, grâce au fils de Laurent le Magnifique, théologie, histoire, philosophie, peinture, musique, sculpture, linguistique, se sont tour à tour réveillées ; que Rome est devenue comme un foyer de lumière qui s'est répandue sur la chrétienté, le monde n'a plus besoin d'un pape artiste. Ce qu'il lui faut pour un moment, c'est un pauvre prêtre qui, en entrant à Rome, ôte ses souliers et, les pieds nus, traverse les rues n'ayant pour cortége que des aveugles et des paralytiques (2). Wolsey, et ici nous parlons de l'Église comme nous parlerions d'un empire, Wolsey au Vatican, c'est le veau d'or que Rome aurait eu pour maître. Heureusement Dieu, « dans son petit doigt, » suivant l'expression de Luther, était plus puissant que Charles qui portait quatre couronnes sur son blason ; que Henri, qui s'appelait roi d'Angleterre et de France, et que Wolsey, qui menait les rois et les empereurs.

Le cardinal fut trompé par son complice. Il est certain que Charles, oubliant ses promesses, ne seconda que mollement les intrigues honteuses de Wolsey. Heureusement il savait le moyen de l'apaiser. Dans un voyage qu'il fit à Londres, et dont Hall a pris soin de décrire les divers incidents (3), l'empereur promit au ministre d'augmenter la pension qu'il lui payait chaque année (4). Wolsey,

(1) Campeggio transmit à Wolsey la nouvelle de l'élection.—Mss. Vitell., B. V, p. 7.

(2) Coming on foot to Rome, before his entry into the city, he did put off his shoes. — Life of More, p. 30.

(3) Hall., l. c., p. 635-641.

(4) Rymer, l. c., t. XIII, p, 769.

Digitized by Google

par reconnaissance, promit de son côté de se dévouer corps et âme à la cause du monarque. Une espérance lui restait, que Charles caressait adroitement. Adrien VI était vieux, malade, souffrant, et ne pouvait vivre longtemps encore. A la mort du pontife, Charles s'engageait à soutenir les prétentions de son protégé à la papauté (1). Et Wolsey se disait : « Je serai pape ! » En attendant il sollicitait et obtenait d'Adrien la prorogation de l'autorité de légat qu'il exerçait en Angleterre. Pour Wolsey, c'était quelque chose de bien beau que ces deux croix qui l'accompagnaient dans toutes les cérémonies. Ses valets continuaient de crier au peuple : « Place au chancelier ! place au légat de Sa Sainteté ! » pendant qu'Adrien descendait l'escalier du Vatican appuyé sur son bâton de voyageur, qu'il n'avait pas quitté depuis Tortose (2).

(1) Robertson, l. c., t. I, p. 420.

(2) On trouve au British Mus., Mss. Harl., n° 920, le compte officiel des dépenses de table du cardinal et de sa suite pendant le voyage de 1521, de Londres à Calais et de Calais à Bruges. Nous donnons ici une journée du voyage.

30 juillet, déjeuner à Dartfort.

	l.	s.	d.		l.	s.	d.
Pain	0	1	2	Quartiers de mouton	0	1	0
Beurre	0	1	0	Pâté	0	0	6
Bœuf	0	0	8	Vin de Malmsey	0	0	4
					0	5	8

Dîner le même jour à Rochester.

1 muid d'ale	0	7	6	16 lapins	0	4	0
2 chapons gras	0	4	0	Avelines	0	0	4
1 faisan	0	2	0	Beurre	0	0	3
16 cailles	0	5	4		0	23	5

Souper le même jour à Sittingbourne.

Pain	0	9	8	2 barriques de bière	0	6	0
Tonneau d'ale	0	7	6	18 gallons de vin	0	12	0

Digitized by Google

	l.	s.	d.		l.	s.	d.
3 moutons.	0	10	0	Farine d'avoine	0	0	1
1 poitrine de veau. . .	0	0	6	Vinaigre.	0	0	2
4 chapons gras	0	8	0	Verjus	0	0	1
4 douzaines de poulets	0	8	0	Sel.	0	0	2
2 douzaines de pigeons	0	6	6	Bois et charbons pour la			
16 lapins	0	4	0	chambre de Sa Grâce	0	2	4
1 faisan.	0	2	0	D° pour la cuisine et le			
16 cailles.	0	5	4	four.	0	5	0
Crèmes.	0	2	6	Appartements de Sa			
Lait.	0	2	4	Grâce.	0	3	8
Beurre	0	2	8	2 douzaines de livres de			
Œufs.	0	6	2	chandelles.	0	3	9
Farine	0	2	0	Farine pour le four. . .	0	2	8
Légumes	0	0	3	A la femme de service .	0	26	8
Moutarde.	0	0	2		6	16	4

A l'aide de ce document, on peut connaître le prix de divers objets de consommation au commencement du seizième siècle.

41 maquereaux. . . .	0	0	11	6 alouettes.	0	0	19
3 turbots	0	3	2	9 oies.	0	5	4
13 merlans..	0	0	2	18 bécasses.	0	7	0
400 huîtres	0	0	6	6 perdrix.	0	2	4
3 choux.	0	0	2				

A Douvres, Sa Grâce paye 4 chapons 8 sh.; à Calais, 1 chapon 12 d.; à Dunkerque, 9 chapons 12 sh., et 300 œufs 3 sh. Le jeudi, 1er août, au souper du cardinal à Douvres, on mangea 1,000 œufs, qui sont portés à 12 sh. 4 d.

Du 30 juillet au 1er décembre la dépense totale du service du cardinal monta à 2,346 l. 13 sh. 6 d.

Digitized by Google

CHAPITRE XIV.

NOUVELLE GUERRE AVEC LA FRANCE. — 1522-1524.

Nouvelle ligue contre la France. – Moyens employés par Wolsey pour obtenir des subsides. — Débats aux communes auxquels prend part le ministre. — More, nommé orateur de la chambre des communes, défend le projet de la couronne. — Les subsides sont votés. — Opposition de Warham à Wolsey. — Le clergé. — Surrey envahit la France, et, après une campagne de quelques mois, est obligé de se rembarquer. — Mort d'Adrien VI. — Intrigues de Wolsey pour obtenir la tiare. — Fondations littéraires à Oxford et Ipswich.

Au mois de mai 1522, sir Thomas Cheyney, ambassadeur à Paris, prit congé du roi de France (1). A la déclaration de l'agent britannique, que Charles, en partant pour l'Espagne, avait remis le soin de ses droits menacés à son allié le roi d'Angleterre, François répondit avec une noble fierté qu'il ne croyait pas avoir donné jusqu'à ce moment à son frère Henri le moindre sujet de plainte ; qu'il avait gardé tous ses serments; qu'il était resté fidèle à sa parole ; que fort de sa bonne cause, Dieu aidant et son épée, il saurait défendre sa couronne et son royaume. Il ajouta, en souriant, qu'après une rupture semblable il ne ferait pas un pas pour se rapprocher de l'Angleterre (2).

François ne peut plus se faire illusion : une ligue puissante s'est mystérieusement formée contre la France sous l'inspiration de Wolsey. Pour occuper le

(1) Dispatch of Cheyney to Wolsey. — Mss. Galba, p. 225.
(2) Id. ib.

Digitized by Google

roi d'Angleterre, il rêve une diversion. Séduit par des promesses brillantes le comte de Desmond, chef d'une famille puissante en Irlande, qui refusait de se soumettre à Henri, s'engage à soulever le pays quand l'armée française débarquera sur les côtes, et la conquête de l'île opérée, à partager l'Irlande avec Richard de la Pole (1), le représentant de la maison d'York. C'étaient deux ombres au lieu d'une pour effrayer Henri. Un ennemi plus puissant encore, que François veut opposer à son déloyal ennemi, c'est le duc d'Albany, qui vient de prendre la régence de l'Écosse, à l'instigation de la reine douairière. Marguerite, était brouillée avec son mari qu'elle voulait quitter parce qu'elle avait appris que Jacques IV, son premier époux, vivait encore trois ans après l'affaire de Flodden, et qu'il n'était pas mort quand elle avait donné sa main au comte d'Angus. D'Albany pouvait servir utilement la France. La trêve entre l'Écosse et l'Angleterre était expirée ; Henri avait proposé de la renouveler, mais sous la condition expresse que le duc sortirait du royaume : Marguerite refusa de le laisser partir (2).

En même temps François Ier, pour répondre au cartel que Henri lui avait envoyé par Clarenceaux, mit un embargo sur les vaisseaux anglais qui se trouvaient dans les ports de France, fit saisir les marchandises britanniques, et suspendit le payement de la pension annuelle qu'il était obligé de servir à son ancien allié. Par représailles, Henri prescrivit à l'ambassadeur de France de tenir les arrêts dans son

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 165 et 166.

(2) Herbert, p. 50. — Rapin de Thoyras, t. VI, p. 168 et 169. — Voir sur les querelles de l'Écosse avec l'Angleterre, State Papers, t. I : — More to Wolsey, p. 104. — Wolsey to king Henry VIII., p. 107. — Wolsey to king Henry, p. 114.

Digitized by Google

hôtel, et aux sujets français qui se trouvaient à Londres de sortir de la ville. La guerre était déclarée, mais il fallait de l'argent pour en payer les frais, et c'est ici que s'ouvre une des pages les plus curieuses de la vie de Wolsey. Le ministre promet d'abondants subsides si la couronne consent à seconder les mesures qu'il a l'intention de prendre : Henri s'abandonne à Wolsey.

Des commissaires, revêtus de pleins pouvoirs, partent de Londres pour chaque comté du royaume. Ils sont chargés de faire une enquête sur les ressources du pays, tant en biens-fonds qu'en valeurs mobilières. Ils ont ordre encore d'enregistrer dans chaque paroisse le nom des individus âgés de seize à soixante ans, à côté de celui des landlords dont ils sont tenanciers (1). Au retour des commissaires, le roi trouva, comme Wolsey l'avait prévu, que le pays était assez riche pour subvenir aux frais d'un armement extraordinaire, assez peuplé pour équiper une flotte nombreuse. Rien ne manquait au roi pour faire la guerre : il avait de l'argent et des hommes. L'enquête du cardinal ressemblait à celle qu'avait imaginée Guillaume le Conquérant (2).

Le 20 du mois d'août 1522, le maire, les aldermen et les plus riches marchands de la Cité, furent invités à se rendre à l'hôtel du cardinal. Wolsey les reçut avec sa politesse habituelle. Après leur avoir communiqué les instructions dont les commissaires royaux avaient été chargés pour procéder à leur enquête fiscale, il ajouta : « Il faut venir en aide à notre roi ; je suis sûr de votre empressement à l'obliger. Il ne vous demande en ce moment, pour le service de l'État, que dix pour cent de vos revenus annuels ; c'est bien peu,

(1) Herbert.—Stowe, p. 513.—Hume, t. II, p. 166 et 617.
(2) Rapin de Thoyras, t. VI, p. 171.

Digitized by Google

vous l'avouerez. Je vous prie donc de me déclarer sous serment la valeur réelle de vos fortunes privées, en meubles ou en biens-fonds. Je suis sûr d'avance de votre loyauté ; vous ne voudrez pas me tromper, n'est-il pas vrai ? »

Alors un des marchands interrompant le cardinal : « Que Votre Grâce veuille bien nous informer, dit-il, en quelle valeur il nous faudra prêter ces dix pour cent à notre bien-aimé souverain ?

— En argent, reprit vivement le ministre, en vaisselle plate, en joyaux, comme vous voudrez.

— Mylord, reprit un des aldermen, il n'y a pas deux mois que la Cité a prêté au roi, en espèces, 20,000 livres sterling, quoiqu'elle ne soit guère riche en argent monnayé. Vous savez bien, mylord, qu'un marchand peut avoir ses magasins remplis et sa caisse vide.

— Aussi, comme je vous le disais, Son Altesse prendra ce que vous lui donnerez, de l'argent ou des bijoux. »

Les marchands revinrent quelques jours après. « Eh bien, leur dit le cardinal, êtes-vous prêts? Le roi peut-il compter sur votre patriotisme ?

— Mylord, répondit un des délégués de la cité, vous ne nous forcerez pas d'affirmer sous serment notre fortune individuelle ; d'abord parce que le plus souvent cette fortune nous est inconnue, et ensuite parce que la richesse d'un commerçant est bien plus fictive que réelle, et repose moins sur les marchandises qu'il possède en magasin que sur le crédit dont il jouit dans le monde. Nous ne voudrions pas nous parjurer en donnant une évaluation qui ne serait pas fondée sur la vérité.

(1) Tytler, l. c., p. 154.

Digitized by Google

— Très bien, messieurs, reprit le cardinal-ministre; vous êtes d'honnêtes gens, et je veux vous montrer que je sais céder. Eh bien donc, je prends pour base le crédit dont vous me parlez; ce crédit est votre fortune réelle; que chacun de vous donc me fasse ses billets sur le taux de cette bonne renommée dont il jouit dans le monde commercial. Je n'ai pas besoin de vous dire le service que vous rendrez à l'État, qui se voit forcé de lever deux armées pour châtier la France et réprimer l'Écosse. Je suis sûr, moi, du reste, que la Cité a pour plus de deux millions de livres en marchandises.

— Plût à Dieu, dit un des assistants, que Londres fût aussi riche; mais cela n'est guère possible avec cette foule d'étrangers qui partagent nos bénéfices.

— Laissez-moi faire, dit le cardinal, j'y mettrai bon ordre si je vis. Je vous attends samedi; vous me donnerez une déclaration écrite, et vous pouvez être sûrs que je serai discret, et que je me garderai bien de vous trahir. »

Les pauvres marchands, dit la chronique, s'en allèrent piteusement, assurés d'avance que leur royal débiteur ferait faillite, et ils murmuraient contre l'impôt qu'on leur imposait.

Mais ils connaissaient trop bien le cardinal pour manquer au rendez-vous. Le samedi suivant, ils se rendirent à la cure de Saint-Paul, où les attendait le docteur Tonnys, secrétaire du ministre, auquel ils remirent le bilan demandé (1).

Hall n'a-t-il pas raison de plaindre ces négociants de Londres, modèles de loyauté, qui craignent de se parjurer en donnant un compte infidèle de leur fortune privée ?

(1) Hall., l. c., p. 645 et 646.

Digitized by Google

Mais les sommes que le ministre leva sur le commerce étaient insuffisantes pour soutenir les armements que préparait l'Angleterre. Henri, depuis huit ans, s'était passé, comme son père, du concours des deux pouvoirs de l'État. Le besoin d'argent le força bientôt d'assembler le parlement, qui se réunit le 13 avril à Blackfriars (1).

A l'ouverture des chambres, le roi était assis sur un trône de velours; à ses pieds, à droite, étaient le cardinal d'York et l'archevêque de Cantorbéry.

Le docteur Tunstall, évêque de Londres, prononça au nom du roi le discours d'ouverture. Sir Thomas More fut nommé *speaker* (orateur). En prenant possession de son fauteuil, il déclina, dans les termes consacrés par l'usage (2), la haute dignité que les communes voulaient lui conférer, et releva avec une modestie de rhéteur son ignorance et son incapacité. « Comment oserait-il jamais parler en face d'un ministre qui réunit les talents de l'homme d'État à l'éloquence de l'orateur antique? Ne ressemblerait-il pas alors à Phormion dissertant sur l'art de la guerre devant Annibal? »

Le cardinal répondit que Sa Majesté connaissait depuis longtemps le zèle, l'expérience et l'habileté de sir Thomas More, et qu'elle approuverait certainement le choix des communes.

On agita le lendemain la question de savoir si le cardinal, en venant à la chambre, se ferait accompagner par son train ordinaire de domestiques. Quelques membres voulaient que le ministre n'eût pour

(1) Lingard, t. II, p. 166.

(2) It was been usual for persons, when proposed to be speakers, to decline that office, from sense of their own insufficiency. — John Hatsell's precedents of proceeding, t. I, p. 146. — Roper's Life of More, p. 34.

Digitized by Google

cortége qu'un petit nombre de serviteurs. More, d'un ton ironique qui fit sourire les communes, demanda qu'il fût permis au ministre de paraître avec tous les emblèmes de ses dignités diverses : avec son porte-couronne, avec son porte-croix, avec son porte-chapeau, avec son porte-scel ; afin, disait-il, que le cardinal, qui voudrait sans doute que le secret des délibérations ne franchît jamais le seuil de l'enceinte parlementaire, ne pût, en cas d'indiscrétion, accuser aucun membre de la chambre (1).

La motion passa.

Wolsey répondit à la boutade de Thomas More en venant à la chambre avec un cortége inusité de lords spirituels et temporels, et dans une splendeur de vêtements qu'il n'avait pas encore étalée. Il apportait un message royal dont il fit lecture aux communes. C'était une déclaration de guerre au roi de France, « qui prenait le titre de roi très-chrétien et violait la foi jurée, troublait la paix du monde, et envahissait traîtreusement le territoire de Charles-Quint. Peu content de retenir la pension qu'il était obligé de payer au roi d'Angleterre en vertu des traités de Tournay et de Térouenne, il avait dépouillé les sujets de Sa Majesté Britannique, mis un embargo sur les vaisseaux marchands de la Cité, soulevé l'Écosse et soudoyé Richard de la Pole. Pour venger les droits de sa couronne, Henri s'était vu forcé d'en appeler aux armes. » Le ministre venait donc, au nom du roi, demander à ses fidèles sujets 800,000 livres sterling, c'est-à-dire un cinquième sur les biens de chaque citoyen, ou 4 shillings par livre.

Le message fut accueillie par une morne stupeur. Les députés échangeaient entre eux des signes

(1) Thomas Rhudart, Thomas Morus, p. 200.

Digitized by Google

d'étonnement. Irrité de ce silence menaçant, Wolsey se leva, et promenant sur l'assemblée des regards inquiets : « Messieurs, dit-il, je vois parmi vous plus d'un homme docte; je représente ici le roi, et je suis surpris que personne ne me réponde. » La chambre restait muette. Alors le cardinal, se tournant vers Mr Murray, un de ses voisins : « Parlez donc, Monsieur, » dit-il impatienté. Le député se leva et se rassit, sans ouvrir la bouche. Le cardinal, qui regardait un des membres les plus influents de la chambre, reprit : « Et vous, Monsieur, parlerez-vous ? » Le député tourna la tête. « Maîtres ! s'écria le ministre, dont la voix trahissait l'émotion, c'est un silence coupable, à moins que ce ne soit l'usage de la chambre de n'exprimer son opinion que par l'organe de son orateur : Sir Thomas More, parlez donc (1) ! »

Sir Thomas, fléchissant le genou, répondit, avec plus d'esprit que de courage, que les députés se sentaient troublés à l'aspect d'un homme d'État contre lequel nul dans le royaume n'oserait disputer; que la présence du ministre au sein de l'assemblée était une infraction aux priviléges des communes ; que répondre à Sa Grâce était impossible au speaker, à moins toutefois que les députés qui lui avaient accordé leurs voix ne consentissent à infuser l'essence de leur sagesse individuelle dans le cerveau de leur orateur (2).

Wolsey se leva, salua l'assemblée, et quitta la

(1) Rudhart, l. c., p. 202. — Roper's Life of More, by Singer, p. 17-20.

(2) The members had indeed trusted him with their voices, but unless each could infuse the essence of their several wits into his head, he alone, in so weighty a matter, was unable to make his grace an answer. — Roper's Life of More, by Singer, p. 17-20.

Digitized by Google

chambre. Le soir il fit appeler sir Thomas. « Plût à Dieu, maître More, lui dit-il, que vous vous fussiez trouvé à Rome quand je vous fis nommer orateur des communes. » — Que Votre Grâce me pardonne, dit en riant sir Thomas; j'aurais préféré me trouver à Rome plutôt qu'à la chambre; j'aurais eu le bonheur de voir une ville que j'ai grande envie de connaître (1). » Le ministre, quelques jours après, demanda pour l'orateur une gratification de 100 livres sterl., qu'il obtint de la bienveillance du monarque.

Les débats sur le bill des subsides commencèrent bientôt aux communes. Ils sont curieux à étudier, si l'on veut avoir une idée des ressources financières de l'Angleterre et de la science des chambres en économie politique à cette époque. Sir Thomas More défendit le projet du gouvernement, en soutenant qu'il était du devoir de la chambre de ne pas refuser l'impôt demandé, sous le spécieux prétexte qu'il était onéreux pour le pays (2). L'orateur, qui parla le premier, combattit la mesure en s'attachant à démontrer que, si un petit nombre de négociants ou landlords possédaient de grandes richesses, on devait reconnaître que leur fortune consistait beaucoup plus en nature qu'en espèces: accorder à la couronne, disait-il, des subsides en argent, serait retirer de la circulation des capitaux indispensables à la vie matérielle du peuple, gêner les transactions commerciales et appauvrir le royaume. Si le tenancier payait le lord propriétaire en blé ou en bétail, le seigneur ne pourrait sans danger se priver de son numéraire pour subvenir aux besoins de l'État. Un député fit remarquer que le roi avait déjà reçu de ses sujets un prêt en argent de 400,000 livres sterlings,

(1) Rubbart l. c., p. 204.
(2) La lettre de Wolsey appartient au State-papers office.

Digitized by Google

ou de 2 shillings par livre. Comment la couronne osait-elle demander aujourd'hui 800,000 livres (1)? C'était un impôt, non plus de 4, mais de 6 shillings par livre qui allait peser sur la nation ; or la nation, quelque effort qu'elle fît, ne pourrait jamais trouver 1,200,000 livres sterlings, puisque l'argent actuellement existant en Angleterre ne représentait pas cette somme. « En voici la preuve, » ajoutait le député.

« En supposant 15,000 paroisses en Angleterre, payant chacune 100 marcs, on obtient une somme de 1,500,000 marcs ou de 1 million de livres sterlings ; mais il n'y a pas en Angleterre plus de 13,000 paroisses, et sur ces 13,000, combien en est-il qui pourraient payer 100 marcs ? Donc, si nous accordons les subsides demandés, nous aurons donné à la couronne, avec les 400,000 déjà prêtés, une somme de 1,200,000 livres sterlings, somme évidemment supérieure aux espèces monnayées que possède le royaume (2). »

Les défenseurs du bill soutenaient d'abord que la nation était beaucoup plus riche en numéraire qu'on ne le prétendait. Ils rejetaient les calculs de l'opposition et affirmaient que l'Angleterre comptait environ 40,000 paroisses. Arrivant à la question vitale du projet, ils prouvaient que l'opposition n'entendait rien aux questions de finance ; que l'argent qui passait dans les coffres de 'État n'était pas perdu pour le commerce ; qu'il ne faisait que changer de main. Ils comparaient ce mouvement monétaire à celui que présente un marché public où la même pièce de cuivre ou d'argent circule, sans jamais s'égarer, va et vient de l'un à l'autre, et, dans cette incessante mobilité, enrichit ce qu'elle touche ou traverse,

(1) Tytler, l. c., p. 164.
(2) Parliamentary History of England, vol. III, p. 28-31.

Digitized by Google

représentant ainsi dans la même journée une somme décuple de celle dont elle est le signe réel.

Quelques députés refusaient les subsides sous prétexte que l'armée d'invasion dépenserait en France l'argent qu'elle emporterait avec elle.

La réponse à cette objection fut aussi sensée que spirituelle : « Vous pensez donc que si François Ier faisait une descente en Angleterre il enrichirait notre île? »

D'autres orateurs, en courtisans adroits, s'attachaient à exalter le patriotisme anglais. Ils montraient les armées britanniques partout triomphantes, notre marine ruinée, notre flotte anéantie, nos ports détruits, nos arsenaux rasés, et de riches et populeuses provinces réunies à jamais à la couronne d'Angleterre, dont elles accroîtraient la splendeur et la puissance (1).

Pendant les débats, l'attitude du peuple n'avait cessé d'être menaçante. Il montrait du doigt les députés vendus à la cour, et les poursuivait de ses railleries : « Votez donc, messieurs, leur disait-il, votez les shillings ; on saura bien vous y contraindre (2). » Les députés inquiets reprenaient la discussion et retardaient le vote. Ces lenteurs, que Wolsey aurait abrégées s'il eût assisté à la discussion du bill, finirent par lasser Henri : il fit appeler sir Edouard Mountague, qui passait pour l'un des chefs de l'opposition.

(1) Let us therefore, by all means, do what become us ; and, for the rest, entertain so good an opinion of our soldiers, as to believe that, instead of leaving our country bare, they will add new provinces to it, or at least bring rich spoils and triumphs home. — Herbert. — Tytler, p. 166.

(2) Voß, Heinrich der Achte, t. I, p.

Digitized by Google

Mountague se rendit au palais et se mit à genoux aux pieds du roi, attendant dans cette attitude les ordres du souverain. Henri souriait et regardait du coin de l'œil le pauvre suppliant, qui restait prosterné. « Mon bill passera-t-il ? » dit le monarque au patient. Mountague répondit par une inflexion dorsale, en rapprochant son front des pieds du prince, « Que mon bill passe demain, continua le roi, en promenant la main sur les cheveux du chevalier, ou demain cette tête tombera (1). »

La harangue royale, rapportée fidèlement aux communes, eut un succès prodigieux. L'opposition se tut, la discussion fut close, et le bill passa. Henri VII était sorti de sa tombe, et l'Angleterre avait retrouvé son despote. La lâcheté des communes méritait bien d'être châtiée.

La résistance du clergé fut plus sérieuse que celle des communes. On lui demandait cinquante pour cent de ses revenus annuels. Wolsey, par un writ royal adressé à Warham, archevêque de Cantorbéry, avait convoqué le clergé à Saint-Paul pour aviser, disait-il, à corriger quelques abus qui s'étaient glissés dans l'Église ; mais Warham devina la ruse et refusa d'obéir. Alors le cardinal, en vertu de son pouvoir de légat *à latere*, le somma de comparaître à Westminster. Warham, qui ne pouvait cette fois décliner les ordres du cardinal sans manquer à ses devoirs d'évêque, s'empressa de se rendre à la vieille abbaye. C'est alors qu'il connut les véritables intentions du cabinet. Warham, avec une liberté de langage qui l'honore, répondit que ses pouvoirs, comme ceux de son clergé, se bornant à accorder des sub-

(1) Get my bill passed by to-morrow, or else to-morrow this head of yours shall be off. — Grove's Life of Wolsey, vol. III, p. 250.

Digitized by Google

sides qui seraient votés dans une assemblée réunie selon les formes voulues, il repoussait toute mesure qu'on prendrait dans un synode général présidé par le cardinal-ministre. Wolsey fut forcé de céder. Les synodes des deux provinces se réunirent donc pour examiner la proposition royale. Au synode de Cantorbéry, Fox, évêque de Winchester, et Fisher, évêque de Rochester, réclamèrent avec énergie contre le mépris des priviléges de l'Église anglicane, « dont le pouvoir semblait avoir conjuré la ruine » (1).

C'était moins pour leurs revenus que pour leurs libertés que les deux évêques s'inquiétaient; ils redoutaient pour le pays beaucoup moins les prodigalités de Wolsey que le despotisme du prince. Le clergé vota un subside quinquennal de six pour cent par an. Les étrangers qui possédaient des bénéfices en Angleterre devaient payer une double taxe; deux humanistes seulement furent exceptés de cette mesure par ordre du cardinal, Érasme et Polydore Virgile; l'un, comme nous le savons, l'ami de Wolsey, l'autre, son adversaire passionné (2). Le philosophe et l'historien trouvèrent plus tard moyen de se venger de leur bienfaiteur en le calomniant.

Pendant les débats des communes, les préparatifs d'armement s'achevèrent, et le comte de Surrey, rappelé de son gouvernement d'Irlande, prit le commandement de la flotte anglo-espagnole (3). Au milieu du mois de juin 1522, il débarqua quelques troupes à Cherbourg (4). Après avoir ravagé le pays, il fit voile pour Morlaix, qu'il incendia. Puis,

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 167.
(2) Howard, l. c., p. 273.
(3) Voir la commission donnée à Surrey par Charles et Henri. — Herbert, p. 119-121.
(4) Hall, p. 642 et 643.

Digitized by Google

laissant le commandement de sa flotte au vice-amiral, Surrey débarqua bientôt à Calais, et se mit à la tête de l'armée anglaise qui devait envahir la France, ayant sous ses ordres le comte de Buren, général de l'empereur (1).

Le vainqueur de Flodden a pris soin de raconter ses exploits dans une lettre adressée au cardinal (2). Il y parle de châteaux qu'il a ruinés, de bourgs qu'il a mis au pillage, de villages qu'il a livrés aux flammes, de garnisons qu'il a passées au fil de l'épée. Il est glorieux lorsqu'il peut dire : « Le conseil de l'empereur sera content quand la ville sera brûlée, et elle sera brûlée dans trois jours (3). »

Le duc de Vendôme, qui commandait alors l'armée française, était un général prudent : il avait pour maxime de ne livrer bataille qu'en cas d'absolue nécessité. Placé près d'Abbeville, il surveillait Boulogne et Hesdin, que défendaient de fortes garnisons, liant ses mouvements avec le duc de Guise, qui campait sous les murs de Montreuil. Menacer les derrières de l'ennemi, couper ses convois, le harceler la nuit et le jour, tomber à l'improviste sur son avant-garde, ruiner la campagne, était la tactique des deux généraux français. Survinrent de fortes pluies, qui, jointes aux chaleurs de l'été, déterminèrent des dyssenteries chez les soldats anglais. Surrey, qui assiégeait Hesdin, fut obligé de se retirer et de prendre ses quartiers d'hiver, après avoir perdu cinq cents hommes dans sa retraite. Ainsi finit cette campagne entreprise si honteusement contre la

(1) Herbert. p. 132.
(2) Mss. Cott., Cal. D, VIII, p. 221.
(3) And the emperor's counsel here be content that the said town shall be burnt, which shall be done within these three days.— Id., ib.

Digitized by Google

France, et terminée plus honteusement encore (1). Surrey se signala dans cette guerre de quelques mois par le pillage et le meurtre, le viol et l'incendie (2).

La mort d'Adrien VI vint réveiller toutes les espérances de Wolsey. Cette fois il n'a plus peur d'être trompé. Aussi s'apprête-t-il à monter les degrés du Vatican, mais non pas les pieds nus comme l'avait fait Adrien en entrant dans la ville sainte: Charles-Quint tiendra l'étrier quand le fils du boucher descendra de sa haquenée. A peine a-t-il appris la nouvelle du trépas du pape, qu'il écrit au roi d'Angleterre. Ce que nous ne pouvons comprendre, c'est qu'avec un prince qui le connaît si bien il joue l'humilité. « Son bonheur, conte-t-il à son confident, eût été de rester auprès de Sa Grâce, heureux des services qu'il rend à son pays; mais puisque Dieu le veut, il fera le sacrifice de ses affections les plus chères, et tout indigne qu'il est, il s'assoira sur un trône où, le ciel aidant, il ne cessera de travailler au triomphe de la chrétienté (3). »

Henri ne perd pas de temps, et par le même courrier il répond à son favori, dont il encourage les folles prétentions, que sa plus douce joie serait de le voir succéder au pape Adrien, dans l'intérêt de la chrétienté, du repos de l'Europe, de la paix du monde, du bonheur et de la gloire de l'Angleterre (4).

Le conclave allait s'assembler.

(1) Hume, l. c., t. II, p. 163.

(2) He returned to England after a short campaign of that useless pillage, cruelty and devastation, which rather remind us of a northman's ancient ravages, than of cultivated warfare.—Turner, l. c., t. I, p. 297.

(3) For which cause, though afore God I repute myself right unmeet and unliable to so high and great dignity, desiring much rather to devote, continue and end my life with your Grace, for doing of such poor service as may be to your honour, and wealth of this your realm, than to be pope.— L'original est dans les archives du duc de Grafton.

(4) Having his perfect and firme hope that of the same shall ensue,

Digitized by Google

C'est en se servant du nom de son maître que Wolsey stimule le zèle des ambassadeurs anglais à Rome. « Mylord de Bath, écrit-il à Clerk, le roi a la plus merveilleuse opinion de votre habileté... Vous savez ce que je veux... Ne vous laissez pas séduire par de belles phrases. Soyez adroit ; le roi pense que nous aurons tous les Impériaux pour nous, si Charles nous tient parole. Il est à Rome de jeunes cardinaux qui ne sont pas riches ; ils se laisseront gagner. Promettez ; faites des offres magnifiques : Henri veut qu'on n'épargne ni son nom, ni son or, ni ses présents ; tout ce que vous aurez promis, on le tiendra. A l'œuvre, et que Dieu vous seconde (1) ! »

Chaque heure de la journée apporte à Wolsey de nouvelles espérances. Campeggio et le cardinal de Sion lui ont promis leur voix ; Charles lui écrit

n brief time, a general and universal repose, tranquillity, and quietness in Christendom, and as great renown, honour, profit, and reputation to this realm, as ever was.—Howard, l. c., p. 281.

(1) My lord of Bath,

The king hath willed me to write unto you, that his Grace hath a marvellous opinion of you, and you knowing his mind as you do, his highness doubteth not but that this matter shall be, by your policy, set forth in such wise, as that the same may come to the desired effect, not sparing any reasonable offers, which is a thing that, amongst so many needy persons, is more regarded than perhaps the qualities of the person. Ye be wise, and ye wot what I mean ; trust yourself best, and be not seduced by fair words, and especially of those which (say what they will) desire more their own preferment than mine. Howbeit, great dexterity is to be used, and the king thinketh that all imperials shall be clearly with you, if faith be in the emperor. The young men, for the most part being needy, will give good ears to fair offers, which shall be undoubtedly performed. The king willeth you neither to spare his authority, or his good money, or substance. You may be assured whatever you promise shall be performed ; and the Lord send you good speed.

Your loving friend,
T. Card. Eborac.

—L'original est au British Museum.

Digitized by Google

de Pampelune qu'il le soutiendra de tout son pouvoir (1); Clerk lui parle des bonnes dispositions des membres les plus influents du conclave; le cardinal qui a le plus de chances de succès, Jules de Médicis, est repoussé par la France. Wolsey expédie courrier sur courrier à ses créatures. Toutes ses instructions se terminent par la même recommandation : « Promettez, mylord, promettez tout ce que vous voudrez : des présents, des dignités, de l'argent; le roi saura faire honneur à votre parole (2). » Mais à Rome on connaît les pratiques simoniaques de Wolsey, et la populace, rassemblée chaque soir autour de la chambre du conclave, maudit l'étranger qui met à l'encan l'anneau du pécheur (3). Bientôt la voix de Dieu se fait entendre : pas un des jeunes cardinaux ne se laisse séduire par les offres de Clerk; un murmure d'indignation accueille le nom de Wolsey quand le cardinal secrétaire chargé de recueillir les votes le trouve écrit sur un des bulletins, et au moment suprême Charles lui-même l'abandonne (4).

Des deux papes auxquels Wolsey avait voulu disputer la tiare, l'un, Adrien d'Utrecht, qu'il espérait écarter par la ruse, fut l'âme la plus candide qui jamais ait porté la couronne; l'autre, dont il croyait

(1) La lettre est au Brit. Mus., Mss. Cott., Vitell., C. II, p. 226.

(2) The one general for me and in my favor, by the which you have ample authority to bind and promise on the king's behalf, as well gifts or promotions, as also large sums of money to as many and such as you shall think convenient. — Burnet, App., p. 196.

(3) Turner, l. c., t. I, p. 226.

(4) It is true that during the discord and dissension among them, your grace's friends did attempt and made at sundry times motions effectually for your preferment, "sed semper parùm feliciter," for the multitude of them would never incline thereunto, ne hear of it. —Mss. Vit. V, p. 233.

Digitized by Google

triompher à force d'argent, ne se servit jamais de l'or dans ses négociations. L'orgueil du ministre aurait été plus vivement blessé si la populace romaine ne s'était réunie sous les fenêtres du conclave pour demander un pape italien. Wolsey, de l'élection de Médicis, fit simplement une question de race. A ces natures méridionales que Léon X avait accoutumées au spectacle extérieur de l'art, il fallait, pensait-il, un souverain qui relevât l'empire de la forme. L'homme du Nord, un moment représenté dans la chaire de Saint-Pierre par un Flamand, crut que pour régénérer l'intelligence il devait bannir du monde spirituel tout ce qui s'adressait trop vivement aux sens. La réforme qu'il rêvait en s'acheminant à pied vers Rome ne pouvait s'opérer que par le spiritualisme; le phénomène visible lui parut donc incompatible avec cette religion de cœur qu'il voulait faire prévaloir. Mais tôt ou tard la révolution qu'il tentait devait expirer contre les tendances sensualistes d'un peuple qui regrettait les images matérielles de la renaissance. L'élection du Florentin Jules de Médicis fut donc saluée en Italie comme la victoire du Midi contre le Septentrion. A peine est-elle connue, que Jules Romain quitte les montagnes de l'Ombrie, où il s'était volontairement exilé, et retourne à Rome pour achever sa grande bataille de Constantin; que les autres disciples de Raphaël rentrent en foule dans leur atelier; que la place de Saint-Pierre reprend son mouvement accoutumé de travailleurs; que les vignes de l'Esquilin sont fouillées de nouveau; que le Vatican s'enrichit encore de chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture.

Wolsey a pu trouver une consolation pour son amour-propre humilié dans cette explication toute matérielle d'un événement où le doigt de Dieu est si

Digitized by Google

fortement empreint. Si jamais élection d'un pontife eût été le produit exclusif d'une pensée humaine, l'Église aurait perdu depuis longtemps cette idée fixe, cette volonté unique, ce gouvernement systématique et conséquent, cette individualité surnaturelle dont elle offre le prodige depuis son origine.

Il importait à Wolsey de dissimuler ses tourments intérieurs : si son mécontentement eût éclaté, le pape pouvait lui retirer la commission de légat dont il avait été revêtu par Léon X, et qu'Adrien, à la prière de Henri VIII, s'était empressé de confirmer. On connaît le talent du ministre à se composer un masque suivant les exigences de son rôle : hier, il s'étudiait à corrompre, à l'aide de l'évêque de Bath, les consciences de quelques membres du sacré collége ; aujourd'hui c'est au même agent qu'il confie la joie dont son cœur est inondé ! « Oh, l'heureuse nouvelle que vous nous avez donnée, lui écrit-il ! Je vous assure que rien ne pouvait faire plus de plaisir à Sa Grâce et à moi que d'apprendre l'élection de Jules de Médicis (1). » Et comme s'il craignait qu'à la cour on ne manifestât quelque dépit qui pourrait compromettre son élection future, car Wolsey ne renonce pas à la papauté (2) ; il veut que son maître remercie la Providence de l'avénement de Clément VII. A l'entendre, cette exaltation du Florentin est un beau triomphe pour l'Angleterre, dont le pape sera l'allié fidèle ; pour Henri, auquel il est si vivement attaché ; pour l'Église, qu'il saura défendre ; pour les lettres,

(1) His grace and I both give unto your especial and hartie thankes namely for the desyryd newes of the said election, which I assure you to be as much to the king's and my rejoyce, consolation, and gladness, as possiblie may be devised or imagined. — British Mus., Mss. n° 3839, Ays. col., n° 3232, art. 4.

(2) Wolsey's letter of 7 Feb. 1529 to Gardiner. — Harl., Mss. n° 283, p. 105. — Henry's Instructions, ib., p. 116.

Digitized by Google

qu'il protégera. Quant à lui, pauvre homme (1), dans sa soumission aux décrets du ciel, il est prêt à remercier l'Esprit-Saint qui a si merveilleusement inspiré les pères du conclave (2).

Quelques semaines après son couronnement, Clément VII, dans une bulle qui porte la date du 9 janvier 1524 (3), renouvela les pouvoirs de légat *à latere* que ses prédécesseurs avaient accordés au cardinal; mais cette fois les pouvoirs ne devaient expirer qu'avec l'existence du dignitaire : c'est une espèce de pontificat que Clément crée pour le favori de Henri VIII. En vertu de cette bulle, Wolsey est en quelque sorte le patriarche de l'Angleterre. Les historiens les plus injustes envers le ministre avouent qu'il ne profita de cette insigne faveur du saint-siége que pour étendre le culte des lettres (4). A l'imitation de Léon X, Wolsey voulut doter son pays d'institutions semblables à celle que Rome possédait sous le nom de Collége romain. Ici, du moins, nous pouvons de tout notre cœur applaudir à la rivalité de l'homme du Nord et de l'homme du Midi, qui cherchent à s'effacer l'un l'autre dans une lutte tout intellectuelle.

C'est une belle idée que conçut le cardinal en fondant deux colléges, l'un à Oxford, l'autre à Ipswich. Le collége d'Oxford, dont il avait tracé le plan, devait effacer en splendeur les plus beaux établisse-

(1) Il termine sa lettre par : "At my poor house."

(2) Of which good and fortunate news, such your highness hath much cause to thank almighty God for, forasmuch as he is not only a perfect friend, and faithful to the same; but that also, much the rather by our means, he hath attained to this... I am more joyous thereof, than if it had fortuned upon my person, knowing his excellent qualities most mete for the same....— Howard, l. c., p. 284 et 285.

(3) Rapin de Thoyras, t. VI p. 192.

(4) Hume, t. II, p. 171.

Digitized by Google

ments scientifiques de l'Italie. Il dépensa, pour le fonder, les revenus d'un petit nombre de monastères que le pape lui avait permis de séculariser. Après quelques années on vit s'élever un édifice de style semi-gothique, avec un cloître à ogives qu'on a supprimé depuis, et une porte magnifique que surmontaient les armes du cardinal, qui eut l'insolent caprice de placer son écusson au-dessus de l'écusson royal (1). Si le plan de Wolsey n'eût pas été modifié, l'édifice quadrangulaire aurait, sur une des faces, reproduit exactement l'aile principale du château de Thornbury, bâti par Édouard Stafford, duc de Buckingham, dont il avait conspiré la perte (2).

Les chaires des deux colléges furent offertes aux maîtres dont la réputation était européenne. Louis Vivès vint d'Espagne pour enseigner le droit civil à Oxford (3). Ce fut Catherine d'Aragon qui désigna le savant au cardinal. Érasme fut tenté longtemps par le ministre, qui lui offrait une chaire de théologie; mais il résista, tant il redoutait les brumes de l'Angleterre. Le philosophe ne craignait pas d'avouer, en riant, son goût pour le vin de Bourgogne et son aversion pour la bière. On faisait à Oxford des leçons sur la médecine, la philosophie, les mathématiques, le grec et le latin (4). Le cardinal payait généreusement les professeurs. Henri, tout en s'occupant sérieusement d'un nouveau plan d'invasion en France, n'oubliait pas la fondation de son favori. Plus d'un écolier le remerciait en beaux vers de la protection qu'il accordait aux lettres, et chantait les succès que

(1) Howard, l. c., p. 302.
(2) Howard, l. c., p. 304.
(3) Knigth, l. c., p. 165. — Turner, l. c., t. II, p. 193.
(4) Fiddes, l. c., p. 209, 219.

Digitized by Google

le prince allait bientôt obtenir contre les ennemis de l'Angleterre. Étranger aux mystères de la politique de Wolsey, l'écolier ne savait pas ce qu'allaient coûter de sang et de honte les lauriers dont il couronnait d'avance le front du monarque.

Digitized by Google

CHAPITRE XV.

TRAITÉ DU DUC DE BOURBON AVEC L'ANGLETERRE. 1523—1524.

Le connétable de Bourbon s'apprête à trahir la France. — Il offre ses services à l'Angleterre. — Henri donne à ses ambassadeurs des instructions pour traiter avec ce prince. — Serment de fidélité que le connétable prête au roi d'Angleterre. — Les alliés commencent leurs opérations contre la France. — Dangers que court Paris. — Il est délivré. — Siége de Marseille par le connétable. — François Ier passe les Alpes. — Bataille de Rebec où Bayard est blessé mortellement. — Bataille de Pavie. — François Ier est fait prisonnier. — L'Angleterre somme le connétable d'envahir la France. — Raisons qui empêchent le duc d'agir. — L'anarchie se met parmi les confédérés. — Henri écoute les propositions de la régente. — Paix avec la France. — A quelles causes il faut l'attribuer.

Charles-Quint ne s'était pas laissé abattre par la défaite des Anglais à Hesdin. Pendant que le comte de Surrey regagnait Douvres, il travaillait à soulever l'Italie contre la domination française. Adrien VI, quelque temps avant de mourir, avait signé une ligue nouvelle avec nos deux grands ennemis ; les Vénitiens nous abandonnaient et prenaient l'engagement de maintenir Sforza dans la possession du Milanais ; les Florentins, depuis qu'un Médicis était à la tête de la république, désertaient notre cause ; Gênes, et toutes les principautés qui bordent la Méditerranée, se hâtaient de se rallier à l'empereur, les unes par peur, les autres par inconstance, le plus grand nombre par ambition (1). Jérôme Adiern, dans une dépêche à l'évêque de Badajoz, nous fait connaître le plan

(1) Hume, l. c., p. 170.

Digitized by Google

de l'empereur (1). Trois armées devaient envahir simultanément la France : l'une longerait les côtes liguriennes pour descendre en Provence ; la seconde franchirait les Pyrénées pour attaquer Bordeaux ; la troisième traverserait le détroit pour se jeter dans la Picardie. Pape, empereur, roi, archiducs, ducs, la France avait pour ennemis tout ce qui portait une couronne.

Mais quelque terribles pour la France que fussent ces préparatifs, ils n'étaient rien si on les compare au danger auquel l'exposait une conjuration formée secrètement contre son indépendance. Charles de Bourbon, qui s'apprêtait à trahir son prince et son pays et à vendre ses services à l'Angleterre, avait été créé connétable à peine âgé de 26 ans. Ce n'était pas le gentilhomme de race, l'époux de Susanne de Bourbon-Beaujeu, petite-fille de Louis XI et fille d'Anne de France ; ni l'héritier des fiefs les plus beaux : l'Auvergne, la Marche, le Bourbonnais, le Forez, le Beaujolais, que François avait voulu récompenser par cette haute dignité, mais le soldat qui mieux que personne portait «gaillardement une épée (2), »amoureux des périls, d'une vaillance héroïque, toujours le premier au feu, sans peur du danger, et accoutumé, pour dormir, à coucher sur un affût de canon. Susanne, la femme de Bourbon, venait de mourir : Louise, mère de François Ier, conçut alors une vive passion pour un prince renommé par les grâces de son esprit et de sa personne (3). Trop grand pour feindre, le connétable refusa d'écouter Louise, et le

(1) Brit. Mus., Mss. Cott., Nero, B. VII, p. 38.

(2) Prosperoso, tocca una spada allegramente, teme dio, è devoto, pietoso, humano e liberalissimo. — Badoer, Relazione di Milano, 1516, tirée de la chronique de Sanuto.

(3) Brantôme, Discours XX, p. 244.

Digitized by Google

dépit de se voir outragée changea chez cette femme, d'un caractère impérieux, l'amour dédaigné en haine violente : elle résolut de se venger (1).

Elle gagna le chancelier Duprat, qui fit intenter un procès au connétable. On lui réclamait une partie de sa fortune au nom du roi, comme étant tombée dans le domaine de la couronne par la mort de Susanne; l'autre, au nom de Louise, duchesse d'Angoulême, la plus proche héritière de Susanne. Les biens de la maison de Bourbon furent donc séquestrés; ces biens étaient immenses; car Charles possédait dans ses domaines deux principautés, deux duchés, quatre comtés, deux vicomtés, et sept seigneuries (2). Le connétable, réduit au désespoir, aima mieux, dit Brantome, abandonner sa patrie que d'y vivre en « nécessité ; » mais il allait s'expatrier comme Coriolan, la vengeance dans le cœur.

Jamais jusqu'alors l'Angleterre n'avait eu de personnel diplomatique mieux organisé. A certaines cours, comme à celles de Rome et de Paris, elle était représentée par trois ou quatre ambassadeurs, presque toujours choisis parmi des humanistes. Ces agents correspondaient à la fois avec le prince et avec le ministre : au prince, ils transmettaient des dépêches courtes et précises; au ministre, de longs et minutieux rapports. Wolsey voulait tout savoir; et si l'on en juge par sa correspondance conservée en grande partie au Musée britannique, on ne lui épargnait pas les détails (3). C'est par Wingfield qu'il apprit avant personne le départ de Paris du connétable et le projet de révolte que

(1) Hume, Garnier, et la plupart des historiens.
(2) Rarfe, l. c., t. II, p. 299.
(3) Turner, l. c., t. II, p. 228 et suiv.

Digitized by Google

le prince nourrissait dans son cœur ulcéré (1). Le connétable, avant de quitter Paris, avait expédié à l'empereur un agent secret (2). Avec son épée, il offrait à Charles cinq cents gendarmes et mille fantassins. La main d'une des sœurs de l'empereur était le prix que Bourbon mettait à sa trahison (3). Il appelait sa révolte un désespoir patriotique. A Valladolid, comme à Greenwich, on ne nommait Bourbon que « le vertueux duc (4). »

Bourbon, arrivé le 12 du mois de mai à Annecy, expédia par un de ses gens quelques mots au cardinal Wolsey. « Monsieur le légat, écrivait-il, j'envoye le sieur de Chasteaufort, mon conseil et chambellan, de par de là pour des raisons que je lui ai chargé vous dire. Je vous prie le croire pour ceste fois comme moi mesme, et par lui me mander si choses voullez que je puisse, et je les ferai de très bon cœur (5). »

C'est la couronne de France que Bourbon offrait au roi d'Angleterre! Henri se flattait que les halles et les bourgeois de Paris le recevraient comme autrefois ils avaient accueilli le duc de Bedfort. Pour hâter son triomphe, il dépêcha sans perdre de temps un ambassadeur à Valladolid, qui devait traiter avec

(1) As touching the duke of Bourbon, he was late with the French king, and departed thence right evil pleased; for there is a great plea between the lady regent and him for his widow's land: and as for the marriage between him and the Lady regent, it is nothing so.—Wingfield's letter, 10th April.—Mss. Cott., Galba, B. VIII, p. 26.

(2) Harl. Mss. n° 295.

(3) C'est le duc qui fit les premières ouvertures à l'empereur : "Certain practices have been by him set forth a good season past, and had lately been renewed, by sending a special and secret man unto the emperor to declare and shew to him, etc."—King's instructions to D. Knight, in May 1523.—Mss. Vesp., C. II, p. 58.

(4) The virtuous Duke of Bourbon.—Mss. Harl., n° 295, p. 52.

(5) Mss. Vitell., B. V. p. 184.

Digitized by Google

Bourbon, si le duc s'engageait à le reconnaître pour roi de France et à lui prêter, en cette qualité, foi et hommage (1). Quelques jours après, l'empereur chargea le comte de Rieux, seigneur de Beaurain, de discuter avec Wolsey les propositions du connétable. Mais Beaurain ne devait prendre d'engagement avec le cabinet anglais qu'autant que l'Angleterre resterait fidèle à la coalition, et unirait ses armes à celles de l'empereur et de l'Espagne pour envahir la France (2). A ces conditions, Charles promettait à Bourbon ou la main de Catherine, ou celle de la reine douairière de Portugal. Beaurain arriva vers la fin de juin en Angleterre, et, suivant ses instructions, convint du plan de campagne avec le cardinal. Puis il repartit pour la France, et, le 31 juillet, eut une entrevue avec le duc de Bourbon à Bourg-en-Bresse (3).

Henri, qui ne se fiait pas à de vagues promesses, chargea Knight, son ambassadeur à Bruxelles, de partir, déguisé, pour Bourg (4), et de s'assurer des dispositions du connétable en demandant avant tout communication des plans du duc pour assurer la couronne des Valois au roi d'Angleterre. Traverser la France avec des instructions qui ne formaient pas moins de six pages in-folio, était un voyage périlleux

(1) Commission to D. Sampson and Sir Richard Jerningham, 16th May 1523.—Mss. Vesp., C. II, p. 125. Elle est en latin.—Deux autres du 17, relatives à l'invasion de la France.—Mss. Vesp., C. II, p. 127 et 128.—Une quatrième de la main de Pace, p. 129, mais qui ne fut pas expédiée.

(2) Une copie de ces instructions se trouve au Mus. brit.—Mss. Vesp., C. II, p. 138.

(3) Mss. Vesp., C. II, p. 58. Voir une lettre de Wolsey du 3 juillet, imprimée par Galt. Appendix, p. 351. — Notienen aus den österreichischen Archiven in Hormayrs Archiv.

(4) By port and in habit dissimuled.—Mss. Vesp., p. 60.

Digitized by Google

que le D. Knight n'osa pas entreprendre (1). Sir John Russell, plus hardi, promit d'arriver jusqu'à Bourbon. Il partit avec un traité (2) signé de la main du roi, qu'il remit au duc en échange d'un engagement que ce prince revêtit de sa signature. Le connétable s'engageait à détrôner son compagnon d'armes à Marignan, à faire la guerre à son pays, à combattre sous les bannières étrangères, à livrer Paris au Tudor : il désignait quelques provinces qu'il recevrait pour prix de sa félonie (3). En signant ce pacte criminel, Bourbon ne manifesta aucune émotion. De retour à Paris, il répondit à Bonnivet, qui lui demandait de l'accompagner en Italie, qu'il était trop malade pour se mettre en campagne, et il se fit porter en litière jusqu'à Moulins afin de se rétablir à l'air pur des montagnes (4).

Les alliés ne tardèrent pas à commencer leurs opérations. L'armée espagnole s'empara, le 16 septembre 1523, de Saint-Jean de Luz, et le lendemain vint mettre le siége devant Bayonne. Après trois assauts meurtriers que Lautrec repoussa vaillamment, l'ennemi s'éloigna, et alla sommer Fontarabie, dont le commandant eut la lâcheté d'ouvrir les portes (5). La conquête de cette place rendait les confédérés maîtres du cours de la Bidassoa, et découvrait la Guyenne et le Languedoc.

Pendant l'irruption des Espagnols, le comte de

(1) Dr. Knight's letter to Wolsey from Brussels, of 20th Aug. 1523. —Mss. Galba, B. I, p. 46.

(2) Instructions to sir John Russell. — Mss. Vesp., C. II, p. 66.

(3) It is thought by the king's grace and his council, that a more honorable ground and occasion cannot be taken by the said duke, than to recognise the king's grace his superior and sovereign lord, making oath and fidelity unto him as to the rightful inhereditor of the crown of France.—Mss. Vesp., p. 62.

(4) Turner, l. c., t. I, p. 310.

(5) Rapin de Thoyras, t. VI, p. 137.—Turner, t. II, p. 325.

Digitized by Google

Furstemberg, à la tête de ses lansquenets allemands, se jeta dans la Champagne, s'empara à la première sommation de Coiffy, passa la Meuse au-dessous de Neufchâtel, longea la Marne, et s'avança jusqu'à Joinville, mais sans proclamer nulle part la déchéance de François Ier. Le duc de Guise n'avait, pour arrêter l'ennemi, que trois à quatre cents gendarmes; mais, électrisée par son appel, la noblesse de la province se souleva et se forma en escadrons, qui vinrent harceler les lansquenets. Ils coupaient l'herbe, abattaient les arbres, incendiaient les buissons, détachaient les barques amarrées au rivage, et chassaient devant eux les populations des villages où les Allemands auraient pu trouver des vivres ou des munitions. Le comte de Furstemberg manquant de cavalerie pour tenir la campagne, prit le parti de repasser la Meuse avec ses soldats, épuisés de fatigue et de faim (1), et poursuivis dans leur retraite par un ennemi qui ne leur laissait aucun repos. Furstemberg essaya de résister près de Neufchâtel, et fut complétement battu (2).

Ce fut un rude échec pour la coalition que la déroute des lansquenets de Furstemberg. Les alliés croyaient, sur la parole de Russell, que la France était lasse de son roi, et qu'accablée sous le poids de la misère et du désespoir elle n'attendait que le moment de secouer le joug d'un maître détesté (3). Comme la prophétie ne s'était pas accomplie, l'ambassadeur attribua la fuite des lansquenets à l'argent

(1) Rapin de Thoyras, t. VI, p. 188.

(2) Turner, l. c., t. I, p. 326.

(3)... The most part of the realm would have drawn towards him, they being the sorriest people in the world that he did not come.— Russel's letter, 11th Nov.—Mss. Vit., B. V, p. 217.—I think that there never was prince so evil beloved among his subjects as he is. — Id. ib.

Digitized by Google

dont François Ier s'était habilement servi pour corrompre la fidélité de trois de leurs capitaines (1).

A la première nouvelle de l'irruption des Allemands en Lorraine, Henri donna l'ordre à Suffolk de s'embarquer pour Calais, où le comte de Buren était arrivé de Flandres afin de s'entendre avec l'amiral sur les opérations de la campagne (2). Le 20 septembre, les deux corps d'armée anglais et flamand opérèrent leur jonction (3). Ils formaient une masse de trente mille fantassins et de dix mille cavaliers (4). Suffolk avait dessein d'attaquer Boulogne; mais, d'après l'avis de Wolsey qu'il importait de marcher sans différer sur les provinces où le connétable de Bourbon avait de nombreuses intelligences, l'amiral s'avança le long de la Somme pour pénétrer dans le cœur de la France. Partout sur son passage l'armée anglaise appelait les populations à la révolte, ou à la liberté, pour parler le langage des coalisés. C'était un pays fidèle et dévoué à l'Angleterre qu'on avait l'air de traverser l'arme au bras; aussi Suffolk et de Buren avaient-ils reçu l'ordre de ne brûler ni ne piller l'habitation du paysan (5).

La Trémoille, avec quelques milliers de chevaux, suivait les confédérés, les harcelant dans leur marche, tombant sur leurs convois, et massacrant impitoyablement leurs traînards. Suffolk, sans s'ar-

(1) The French king did send a great sum of money among them, insomuch that three captains had three flaggons full of crowns. — Mss. Vitel., p. 222.

(2) Knight's letter, Bruss., 4th September.—Mss. Galba, B. VIII, p. 52.

(3) More's letter to Wolsey, 5th Sept.—Mss. ib.

(4) Rapin de Thoyras, t. VI, p. 188.

(5) Wolsey recommended to his sovereign that the army with proclamations of liberty, and forbearing to burn, should proceed, and march forward to the places devised by the duke of Bourbon, which would be easily taken without resistance.—Turner, l. c., t. I, p. 329.

Digitized by Google

inattendue de la température : de la bravoure de nos soldats, pas un mot, comme si son orgueil se fût révolté à l'idée de rendre justice à ses adversaires. « Je savais tout cela avant que votre rapport me fût arrivé, écrit Henri à Suffolk; je vous envoie lord Moulsey avec six mille hommes pour réparer vos pertes. Il ne faut pas que vous bougiez de place. » Suffolk était perdu s'il eût gardé ses positions. Il allégua l'exemple de Bourbon, qui venait de lever son camp à cause des rigueurs de l'hiver, et il rentra dans Calais sans s'inquiéter du dépit de son maître, qui, pendant longtemps, refusa de le recevoir (1).

François était à Lyon quand il apprit la délivrance de Paris et l'expulsion des alliés. Les yeux fixés sur les Alpes, dont il pouvait apercevoir les montagnes, il rêvait une nouvelle invasion en Italie pendant que les Anglais menaçaient sa capitale. De toutes ces belles contrées lombardes dont il continuait de s'appeler le seigneur, il ne lui restait plus que le château de Crémone, défendu d'abord par trente gentilshommes, puis par huit seulement, que la mort avait épargnés (2). A l'apparition de Bonnivet, la confusion se mit dans les rangs des confédérés italiens. Si l'amiral, profitant de la terreur qui ne manquait jamais de saisir les populations à l'approche des Français, eût marché sur Milan, il s'en fût infailliblement emparé, du moins s'il faut s'en rapporter aux historiens contemporains; mais il perdit un temps précieux à Monza, puis à Vigeva, que Bourbon mit à profit pour organiser un plan de défense. Colonna, par ses ordres, se jeta dans la citadelle de Milan, dont il

l'empereur pour expliquer la retraite des Confédérés. — Fiddes. App. p. 139.

(1) Hall., l. c., p. 672.

(2) M. Capefigue, l. c., t. II, p. 216.

Digitized by Google

releva à la hâte les fortifications, arma les habitants, et mit la citadelle à l'abri d'un coup de main (1).

Bonnivet essaya de réduire Milan par la famine ; il en fit le blocus et s'empara de tous les postes avancés qui l'entouraient et par où l'on pouvait porter secours à la place assiégée. Un moment l'amiral se crut maître de la ville. Les citoyens qui, dans leur changement incessant de maîtres, n'avaient conservé que le souvenir des mauvais traitements qu'ils avaient essuyés de la part de leurs seigneurs suzerains, proposèrent au général français de chasser la garnison impériale, s'il leur promettait, moyennant une rançon, de ne pas faire entrer de troupes dans la ville. Pendant ces pourparlers, tout s'ébranlait pour enfermer Bonnivet : Leyva s'avançait de Pavie ; le duc de Mantoue arrivait à Lodi ; Bourbon manœuvrait sur l'Adige, en sorte que le seul parti qui restât à Bonnivet, c'était de repasser les Alpes. Mais les alliés devinèrent son dessein, et l'atteignirent à Rebec. L'amiral soutint le choc avec un admirable sang-froid ; mais, désarçonné par un coup d'arquebuse, il tomba sur le champ de bataille. Bayard s'était présenté pour prendre le commandement de la gendarmerie, quand lui-même fut frappé mortellement.

N'ayant plus la force de se tenir à cheval, il pria l'un de ses soldats de l'asseoir au pied d'un arbre ; car au moment de mourir il ne voulait pas, pour la première fois, tourner le dos à l'ennemi. Et s'adressant à l'un de ses officiers : « Vous direz au roi, murmura-t-il, que je meurs content. Tout mon regret est de ne pouvoir le servir plus longtemps. » Alors étreignant des deux mains sa vieille épée, il l'approcha de ses lèvres, l'embrassa tendrement, regarda le ciel

(1) Hume, l. c., t. II, p. 174.

Digitized by Google

d'un œil plein de foi, et se mit à prier. La nuit tombait, et, à travers les feux que promenaient les hommes chargés de la garde du camp, pour éclairer les tentes, on apercevait dans le lointain les escadrons français qui, sous la conduite de Saint-Pol, se retiraient en bon ordre. Le marquis de Pescaire, noble soldat, à la première nouvelle de la blessure de Bayard, accourut pour lui serrer la main et l'embrasser. Quelques mots d'une pitié généreuse ramenèrent un léger sourire sur les lèvres du mourant. Pescaire fit dresser une tente où l'on plaça le chevalier, pendant qu'on courait chercher des chirurgiens pour soigner ses blessures, et un prêtre pour le confesser. Le prêtre vint le premier, entendit le moribond, et lui donna l'absolution (1). En ce moment parut le connétable. Comme il essayait de plaindre le prisonnier : « Ah, ne me plaignez pas, dit Bayard ; je meurs en homme d'honneur : c'est moi qui vous plains, vous qui combattez contre votre roi, votre pays et vos serments. Rappelez-vous qu'une mort tragique attend ceux qui tirent l'épée contre leur patrie (2). » Le héros leva ses yeux éteints vers le ciel, et expira dans les bras de serviteurs prisonniers comme lui, mais moins heureux que leur maître.

Pescaire fit embaumer le corps du capitaine, et donna l'ordre à une garde d'honneur, formée de vieux soldats, de le transporter en France. Sur la route que traversait la dépouille mortelle, les populations rassemblées s'agenouillaient en signe de respect. Le duc

(1) At his request he called a priest, to whom he might confess, and from whom he received absolution.—Tytler, l. c., p. 177.

(2) My lord of Bourbon, it is not I that am deserving of compassion, since I die an honest man; but for mine own part I am constrained to pity you, when I see you serving in arms against your prince, your country, and your oath; for remember, my lord, that the death of all who have borne arms against their country has been tragical.—Id. ib.

Digitized by Google

de Savoie voulut qu'on rendît aux restes du chevalier les honneurs royaux. Dans le Dauphiné, patrie du grand homme, le clergé vint au-devant du corps en procession, bannières déployées (1).

La victoire du connétable ralluma toutes les mauvaises passions des alliés. Un moment, en Angleterre, Henri, en lisant les dépêches de Suffolk, s'était senti découragé. Au printemps de 1524, il avait manifesté l'intention de se réconcilier avec son « bon frère (2); » mais quand il apprit la défaite de Bonnivet et la mort de Bayard, alors ses idées de conquête se réveillèrent plus ardentes que jamais. Un nouveau plan d'invasion en France fut combiné de concert avec Charles et Bourbon (3). Le connétable devait envahir la Provence; Marguerite, l'Artois; Suffolk, la Picardie. Mais cette fois Henri, devenu prudent, ne veut pas traverser une contrée où tant d'Anglais ont laissé leurs ossements, sans être sûr que Bourbon sera maître d'une grande partie de la Provence (4). Ce qu'il faut encore à ce prince soupçonneux, c'est que le connétable lui prête hommage comme à son souverain; car il craint qu'enivré de ses triomphes, le connétable, qui peut faire un roi, ne garde pour lui la couronne. Qui lui répond qu'après avoir trahi le roi de France, Bourbon ne trahira pas le roi d'Angleterre? Sans ce serment, auquel, moins qu'un autre, Henri devait attacher quelque puissance, Wolsey ne voulait pas accorder un seul shilling au duc, qui manquait d'argent. Pace avait 1,000 livres sterling au service du connétable,

(1) Du Bellay, Mém., p. 75.—Brantôme, t. VI, p. 108.—Pasquier, Recherches, etc., p. 536.

(2) Le projet se trouve au Musée brit.—Mss. Vit., B. VIII, p. 19.

(3) Ib. p. 51.

(4) Neither the king's highness nor I will advise him to enter with so small a company, but that if little or nothing were done on this

Digitized by Google

mais qu'il ne devait remettre que sur un engagement en bonne forme (1).

Bourbon était prêt à répéter un serment qu'il avait déjà prêté. Aujourd'hui, comme l'année précédente, il reconnaissait Henri pour roi de France ; mais il ne voulait pas entendre parler d'hommage lige envers son nouveau souverain, parce qu'il n'était pas vassal, mais homme libre, maître dans son duché, que l'empereur et le roi avaient reconnu, comme Henri dans son royaume héréditaire (2). En vain Pace, esprit d'une rare souplesse, employa-t-il la cajolerie et la raison pour triompher de l'obstination de Bourbon : ses arguments furent impuissants aussi bien que ses caresses (3). Alors force fut bien à Henri de se contenter d'un serment tel que le connétable le voulut prêter.

Le malheureux Bourbon n'a pas un instant de repos : il ressemble à la Marguerite de Gœthe, à chaque heure du jour visitée par le démon. Pace fait l'office du mauvais génie : « Mais à quel titre donc entrerez-vous en France ? » demande-t-il à Bourbon ? Bourbon est obligé de répondre : « Pour recouvrer tout ce qui appartient légitimement à Sa Grâce, le roi d'Angleterre, à l'empereur et à moi, connétable (4). » Mais à peine s'est-

side, he might yet be able to keep the field, besiege towns and places, and also to give the battle to the French king.—Wolsey's letter to Pace, 28th May 1524.—Mss. Harl., n° 283, p. 59 et 60.

(1) Wolsey's letter.—Mss. Vit., p. 60.

(2) But when I moved him to do homage, he said that the king by treaty had granted unto him his duchy, and all his lands free, and that when a prince had guaranteed freedom and liberty, he could ask none homage because one is contrary to the other.—Mss. Vit., p. 100.

(3) We had a long conservation, and finally he would condescend to none homage, but to the oath.—Mss. Vit., B. VI, p. 101.

(4) Under what title the said duke intendeth to enter France? He answered : Under this title : To recover all that appertaineth rightfully to the king's grace, the emperor, and himself. — Pace's dispatch. — Mss. Vitel., B. VI, p. 85.

Digitized by Google

il éloigné, le cœur peut-être déchiré de remords, que Pace reparaît : « Êtes-vous sûr, lui demande l'ambassadeur, si vous avez la coopération active de l'Angleterre, de détrôner le Valois? — Oui, très-sûr, répond le duc, de le chasser et de rétablir le roi d'Angleterre sur le trône de France; dites-le au cardinal (1). » « Oh, le sage et vertueux prince! » écrit l'humaniste à Wolsey en rapportant la conversation qu'il vient d'avoir avec le connétable (2).

Pace veut enlacer sa victime. Wolsey et Henri seront contents : un pacte satanique sera signé en face de témoins. L'humaniste attire le connétable dans un appartement où se trouvent le vice-roi de Naples et Beaurain (3), et peut-être l'image du Christ suspendue au-dessus de la cheminée; il prend une plume et écrit le serment du félon. Bourbon s'engage en bonne et due forme à reconnaître pour roi de France Henri d'Angleterre, et appose sa signature et ses armes au bas de cet acte impie. Il faut voir alors la joie de Pace: il est plus heureux encore que lorsque nous l'avons rencontré dans une auberge du comté de Kent, glorifiant les lettres devant un grand chasseur de renards, qui ne comprenait pas qu'un landlord pût

(1) He said unto me that if the king would put to his hand, and not let slip the great and evident occasion he hath to recover the crown of France, he putteth no doubt by the aid of his intelligence, to expel totally the French king out of France, and to set the crown of that realm upon the king's head as true inheritor thereof, and then he asked me eftsoons to write unto the king's highness, and your grace substantially.—Mss. ib., p. 101.

(2) I do signify to your Grace, that I find him a very substantial, wise, and virtuous prince. — Mss. ib., p. 101.

(3) I thought convenient for the furtherance of the enterprize to take his oath in the presence of two witnesses, the viceroy of Naples and Mr. Beaurain; and thus I do take his oath in the most ample manner I could get the same, which your grace shall receive here inclosed, and the same shall be made in form authentic.—Mss. Vitell., B. VI, p. 101.

Digitized by Google

apprendre à lire à ses enfants (1). « Soyez sans crainte, dit-il à ses protecteurs ; le connétable servira loyalement le roi ; il lui rendra la couronne de France : n'ayez pas peur qu'il la garde pour lui ou qu'il souffre qu'un autre s'en empare (2). »

Qu'on nous pardonne d'avoir parlé des remords du connétable. Nous pensions que le soldat de Marignan devait trembler en signant la déchéance de son frère d'armes : nous nous trompions. En feuilletant les dépêches de Pace, restées inconnues à nos historiens, nous avons surpris le duc de Bourbon agité de troubles intérieurs ; mais s'il hésite, s'il tremble, c'est de peur d'être trahi. Il vient d'apprendre qu'un moine est parti de Paris pour Londres avec des instructions secrètes de la régente, et il a des soupçons sur la loyauté du roi d'Angleterre (3). Mais il est une autre vision qui le poursuit bien autrement : c'est l'image du pape. Il sait que Sa Sainteté a menacé de se venger, les armes à la main, de Charles et de Henri, s'il prêtait serment de fidélité au roi d'Angleterre (4). Comment Pace parvint-il à triompher des défiances et des craintes de Bourbon, c'est ce qu'il ne nous a pas appris ?

(1) Voyez p. 219 de ce volume.

(2) I see him utterly determined to serve the king truly and faithfully in the recovery of his crown of France, and not to make any manner of practice to be king himself, nor to suffer any other than save only our king as true inheritor there.—Mss. Vitel., ib., p. 102.

(3) Beaurain shewed unto me, that the duke was late put into a great perplexity for two causes : one that he was advertised, that a certain fryar was lately sent into England by the French king's mother, who had secret communication with your grace, which he supposed could not be to his purpose.—Mss. Vit., B. VI, p. 91.

(4) Second, it hath been shewed unto him, that the pope's holiness will convert all his power against the king and the Emperor, if he make any such oath, or give homage unto the king.—Mss. ib., p. 91 et 92.

Digitized by Google

Vers la fin du mois de juin 1524, le connétable était à Burgos, petit village qui touche au pied des Alpes. Il amenait avec lui trente mille hommes environ. C'est avec quelques milliers d'hommes et de chevaux (1) qu'il voulait conquérir la France. Il fallait qu'il comptât étrangement sur son heureuse étoile, ou qu'il estimât bien peu le courage de son ennemi. Longtemps il crut qu'il n'aurait besoin que de se montrer pour voir venir à lui les populations. Bourbon et Henri VIII étaient persuadés que la France était lasse des Valois.

Près de Saint-Laurent du Var, le Méphistophélès anglais, qui suivait l'armée alliée d'étape en étape, se représente devant Bourbon. Pace a besoin d'un nouveau serment. En présence de Popevins et de trois gentilshommes français dont on ne sait pas le nom, Bourbon, qui a fait appeler l'ambassadeur, jure sur son épée et sur son honneur de placer la couronne de France, ses amis aidant, sur la tête du roi d'Angleterre, leur maître commun, ou de perdre la vie (2). Il peut marcher maintenant, les promesses d'argent ne lui manqueront pas.

Le duc, après avoir occupé Draguignan et Aix, porta son quartier général à Avignon (3). De cette ville, grande et forte, et alors au pouvoir du saint-siége, il pouvait, à l'aide de détachements, soulever les po-

(1) Pace's letter, June.—Mss. Vit., B. VI, p. 101.

(2) He called me to him in the presence of the sieur de Popevins and three other gentlemen of France, such as he doth most trust : and he in a very serious manner desired me to mark diligently what he would say, and to write the same to the king my master and your grace. His words formally were these : I promise unto you, upon my faith, I will, by the help of my friends, put the crown of France upon the king's, our common master's head, or else my life shall be cut off.— Mss., Ib., p. 126 et 127.

(3) Pace's letter, 21st. Aug. (1524). — Mss. Vit., B. V, p. 134 et 193.

Digitized by Google

pulations qui bordent le fleuve du Rhône. Il avait conçu d'abord le projet de s'emparer par un coup de main hardi de Lyon, qui, par sa position sur deux rivières, était comme la clef de l'Italie et de la Provence ; mais quand il apprit que François Ier s'y trouvait avec des troupes nombreuses, il comprit qu'il échouerait en attaquant cette ville. Cependant il fallait qu'il frappât un grand coup, et que, par la prise de quelque place importante, il gagnât les subsides que le roi d'Angleterre lui promettait sans cesse. Avec Marseille, il était maître à la fois de la Provence et de la Méditerranée. Il résolut de s'en emparer (1). Mais, eût-il réussi, il y avait loin de Marseille à Reims, où il promettait de faire couronner Henri (2).

Après quarante jours de siége, le connétable fut obligé de céder à l'héroïque résistance des soldats, des citoyens, des magistrats, et même des femmes, qui se portaient sur les remparts pour défendre la ville (3) : Marseille sauva la monarchie. Bourbon ne vit pas une des voiles que Wolsey lui promettait pour bombarder la place ; et comme il fallait encore une fois pallier, aux yeux de l'Europe, la honte des armées alliées, on attribua la fuite du connétable à l'insuffisance des forces rassemblées devant Marseille, et plus encore à la pénurie dans laquelle Wolsey avait laissé les assiégeants (4). Le connétable ne cessait d'écrire au ministre : « Je vous prie, mon très-bon cousin et père, qu'il soit vostre plaisir de nous secourir

(1) Peace's letter.—Mss. Vit., VI, p. 122.

(2) The said duke had promised me that he would take the straight way as soon as lay in his power, and to strike battle, if he might, for the same purpose, to the city of Rheims, therefore to crown the king. —Pace's letter to Wolsey, 26th Aug.—Mss., ib., p. 171.

(3) Conducteur de l'Etranger à Marseille, Paris, 1846, in-18, p. 63.

(4) Pace's letter, 11th Sep. 1524.— Mss. Vit., ib. p. 193.

Digitized by Google

d'argent (1). » Wolsey faisait des vœux pour le succès du connétable, et répétait à Pace : « Au nom de Sa Majesté, au nom du ministre, veillez sur la sûreté du noble duc ; le roi et moi nous le chérissons si tendrement, que ce serait pour nous un véritable chagrin s'il lui arrivait quelque malheur (2). » Mais pas un angelot n'était expédié d'Angleterre au camp des Espagnols.

Les confédérés se gardèrent bien de parler dans leurs dépêches de l'admirable conduite de la population marseillaise. Rien de ces dames qui remplissaient les fossés de pétards incendiaires destinés à éclater sous les pas des Espagnols s'ils s'étaient rendus maîtres de la ville ; rien de cette vieille tour de Saint-Paul dont le feu ne cessa ni le jour ni la nuit ; rien de ces matelots qui grimpaient si lestement sur les échelles de cordes de leurs vaisseaux ; rien de ces pointeurs qui tiraient si juste qu'un boulet parti de la tranchée des Dames vint tuer le prêtre qui disait la messe sous la tente de Pescaire ; rien de cette vierge de la Garde qu'on promenait dans les rues, et que suivaient pieusement des enfants armés de lances ; rien de cette gaieté folle du bourgeois qui enterrait les morts en chantant (3). Mais il nous reste comme témoignage du dévouement des assiégés la lettre que François Ier écrivit au maire, aux prud'hommes et aux échevins, après la délivrance de la ville, et ce bulletin du siége, si beau de concision :

« Messire Charles de Bourbon donna trois assaulx

(1) Mss. Vit., B. VI, p. 201.

(2) Ye shall, on the king's and my behalf, desire him to have special regard to the security of his own person. The king and I, for the tender love we have to the said Duke, should take in no small regret any adverse chance to his own person. — Harl., Mss. 283, p. 56.

(3) M. Capefigue, l. c., t. II, p. 302 et suiv.

Digitized by Google

à ladite ville, bons, roydes et hardis; mais les nobles et vaillants chevaliers, avec l'ayde des soudars et avec l'ayde de notre Seigneur, le reboutèrent si rudement desdicts trois assaulx que beaucoup de ses gens furent occis et les autres nayés, et les autres prins prisonniers. Ce voyant au troisième et dernier assaul, après qu'il avoit entendu que le roy estoit en Avignon, au cap de Rousse ou les environs, faisant grant amas de gens de guerre, tant Suysses, lansquenez, François et aultres, pour le venir trouver et chicquer; considérant qu'il n'avoit du meilleur et qu'il n'estoit bien assurecté, par une nuyct se délogea et ladite armée de devant ladite ville de Marseilles; mais ce ne fust sans y laisser des enseignes de son artillerye, comme doubles canons, coulevrines et aultres choses en assez bonne quantité, à son très grand déshonneur et honte, car honteusement s'enfouyt et fondit camp et armée par les montagnes, s'en retournant par où il avoit passé (1). »

Si François eût voulu la paix, il l'aurait obtenue après la défaite du connétable devant les murs de Marseille. A Rome, Clément VII avait prévu le sort de l'expédition, et annoncé d'avance qu'elle échouerait (2). C'est avec douleur qu'il assistait à ces luttes intestines entre des princes chrétiens. Si dans ce moment ils eussent écouté sa voix, ils se seraient armés pour repousser le Turc qui menaçait l'Allemagne. La chute de Rhodes, ce rempart du christianisme, dont s'était emparé Soliman, avait retenti surtout à Rome. A la voix du grand maître, Charles de Villiers, qui venait dans la ville sainte raconter les miracles que ses trois mille chevaliers avaient opérés pour le triomphe de la croix, les entrailles du

(1) Bibl. roy., Mss. n° 9902.
(2) B. Bath's lett., from Rome, 2 oct.—Mss. Vit., B. VI, p. 203.

Digitized by Google

pape s'étaient émues. De Rhodes, Soliman pouvait inquiéter la Sicile, la Hongrie, l'Allemagne, l'Italie tout entière. Sentinelle avancée de la civilisation, la papauté convia ses fils aînés à se croiser contre l'ennemi du genre humain, mais ils refusèrent de l'écouter (1).

Le 9 mars 1525, le lord-maire et les aldermen parcouraient les rues de Londres en habits de fêtes et précédés de trompettes et de clairons; sur les places publiques coulaient des fontaines de vin; à Tower-Hill, les ambassadeurs de Flandres et de Venise, réunis à la même table, choquaient leurs verres; dans l'église de Saint-Paul, le cardinal, rayonnant d'or et de pierreries, célébrait la messe (2); et le roi, assis sur un coussin de velours aux armes d'Angleterre, joignait les mains et priait: on venait d'apprendre la victoire du connétable à Pavie, la défaite et la captivité de François Ier.

François Ier avait vu tomber autour de lui ses meilleurs officiers. Blessé au visage, blessé à la main, tout couvert de sang, à pied comme un simple soldat, car son cheval avait été tué d'un coup de mousquet, il combattait toujours et refusait de se rendre (3). Des Espagnols qui l'entouraient, aucun ne le reconnaissait; seulement à son casque et à son armure ils devinaient que c'était un officier de distinction. « Rendez-vous, criaient-ils tous à la fois; on ne vous tuera pas. » François, le bras entouré d'une écharpe qu'il avait reçue d'une de ses maîtresses (4),

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 173.

(2) Ellis' letters, t. I, p. 257.—Mss. Galba, B. V, p. 107.—Hall, l. c., p. 693.

(3) Tytler, l. c., p. 187.

(4) Er trug eine Stickerei an seinem Aermel, die ihm in guten Tagen in Frankreich die Dame die er liebte gegeben, der er dagegen gelebt hatte, unter

Digitized by Google

frappait d'estoc et de taille. Il allait succomber dans cette lutte inégale, quand Pompéran, le compagnon et le complice de Bourbon, reconnut son prince et prescrivit aux Espagnols de poursuivre l'ennemi et de laisser le chevalier, qui n'avait plus que peu d'instants à vivre.

« Sire, dit à voix basse Pompéran au prisonnier, le connétable, mon maître, serait heureux si Votre Majesté daignait l'admettre en sa présence. — Non, non, reprit le roi; qu'on aille chercher Lannoy : c'est à lui seul que je rendrai mon épée. » Lannoy arrivait à cheval. « Sire, reprit Pompéran, mais à haute voix, voici le vice-roi. » Lannoy descendit de cheval, s'avança respectueusement, et baisa la main du prince. « Seigneur don Carlo, dit François, voilà l'épée d'un roi qui mérite de la louange; car, avant de la laisser tomber, il l'a tâchée du sang de plusieurs des vôtres. Ce n'est pas la lâcheté, mais le sort qui le livre entre vos mains (1). — Sire, répondit Lannoy, voilà mon épée : il n'est pas convenable qu'un roi reste désarmé devant un sujet (2). »

Le roi avait raison de rendre son épée à Lannoy. Dans l'armée ennemie il n'aurait pu trouver de modèle plus parfait de toutes les vertus militaires. Un moment le vice-roi avait désespéré de la victoire. On le vit alors lever les yeux au ciel, et, s'adressant à ses soldats : « Compagnons, leur dit-il, nous n'avons plus d'espoir qu'en Dieu : imitez-moi. » Et, faisant le

feinen Umständen vor dem Feind zurückzuweichen. — Ranke, l. c., t. II, p. 326.

L'heureux present par lequel le promys
Point ne fuir devant mes ennemys. — Ep. du Roi.

(1) Signor Carlo, ecco qui la spada d'un re che merita lode, perchè prima di perderla, ha sparso il sangue di molti de' vostri. Ondè non è prigioniere per viltà, ma per mancanza di fortuna. — Leti.

(2) Lingard, Hume, etc.

Digitized by Google

signe de la croix, il donna de l'éperon à son cheval et se jeta dans la mêlée (1).

On était allé chercher des médecins. Étendu sur un lit de paille, François fut bientôt entouré d'officiers et de soldats, qui, pour emporter un souvenir du héros, lui dérobaient: les uns, une plume de son casque, ou quelque brin de fer de l'un de ses éperons; d'autres, des filaments de son écharpe ou des anneaux de sa cotte de mailles (2). Deux médecins arrivèrent, qui pansèrent ses plaies: aucune n'était mortelle. L'acier de la cuirasse, d'une trempe excellente, avait arrêté les balles ennemies. Pendant qu'on lui lavait la figure et qu'on essuyait la boue dont son casque était souillé, accoururent le marquis de Pescaire, Guasto, d'Avalos, et d'autres nobles Castillans, qui tous s'arrêtaient, pleins d'une douloureuse émotion, devant le captif, et le saluaient en silence. Bientôt parut le connétable, couvert de poussière, noirci de poudre, les vêtements en désordre, écartant la foule de la lame de son épée encore tachée d'un sang qu'il n'avait pas eu le temps d'essuyer. François Ier, qui ne le reconnut pas d'abord, demanda qui il était. Au nom de Charles de Bourbon, il jeta un regard d'angoisse sur l'arme du cavalier, et se laissa tomber dans les bras de Pescaire. Bourbon, qui comprit ce signe muet, ôta son casque, puis essuya son épée, dont il présenta la poignée au blessé, et, un genou en terre, le pria de lui laisser embrasser sa main. Le roi fit un mouvement de surprise, et détourna la tête. « Ah, Sire, si vous aviez voulu suivre mes conseils, dit le con-

(1) Es ist keine Hülfe als bei Gott, sagt er, ihr Herrn, macht es wie ich; bezeichnete sich mit dem Kreuz, und gab seinem Pferde die Sporen, zum Angriff. — Ranke, Schlacht bei Pavia, Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation, t. II, p. 324.

(2) Turner, l. c., t. I, p. 416 et 418. — Grove's life of Wolsey, t. III, p. 371 et 372.

Digitized by Google

nétable d'une voix émue, vous ne seriez pas dans l'état où je vous trouve, et ce champ de bataille ne serait pas teint de sang français. » Le roi leva les yeux au ciel et murmura : « Patience, c'est la fortune qui m'a trahi (1). » Un cheval était préparé sur lequel on plaça le roi, dont l'escorte prit le chemin qui conduisait à Pavie. Comme on en apercevait les portes, obtruées par une foule qui voulait assister à l'entrée du prisonnier, François pria le général qui l'accompagnait d'épargner au vaincu la honte de traverser les rues d'une cité qu'il avait assiégée si longtemps. Le général conduisit son captif par une âpre montée au monastère de la Chartreuse, dont les frères eurent pour l'infortuné monarque les soins que la religion peut seule inspirer (2).

Pendant la marche de ce triste cortége, un courrier partit pour Madrid porteur de dépêches écrites à la hâte par le connétable. « Sire, dit l'envoyé à Charles en l'abordant, victoire! l'armée française n'existe plus! François Ier est prisonnier! » L'empereur regardait fixement le messager sans pouvoir parler. Tout son sang, dit l'historien, semblait avoir reflué sur sa figure, si pâle d'ordinaire. « Victoire! » reprit-il les traits renversés comme s'il fût sorti d'un songe, et il

(1) Etliche die Gürtel, die Andern Spern, davon gebracht; ein Jeder hat Etwas vom König wollen haben. — Herrn Georgen von Fründsberg ritterlicher Kriegsthaten, 3tes Buch, p. 47. Voir sur la bataille de Pavie : Epître du Roy traitant de son partement de France et de sa prise devant Pavie, Lenglet et Grœbel, p. 30. — Tægius, de Obsidione urbis Ticinencis, ed Pez. — Reißner, Historia Herrn Georgen und Herrn Casparn von Fründsberg. — Bucholtz, Ferdinand I. — Sismondi, Hist. des Français, t. XVI. — Capella, Guicciardini. P. Jovius, Du Bellay, et une chanson allemande (Lied) : Ein schöns neuwes Lied von der Schlacht newlich vor Pavia geschehen ; véritable bulletin de George Frundsberg sur cette grande affaire. Le Lied est l'œuvre d'un poëte du Nord qui a voué une haine de race à l'homme du Midi : Schießt Drein crie-t-il, schießt Drein. ihr frumme Landsknechte, Soltau, p. 250.

(2) Tytler, l. c., p. 187.

Digitized by Google

disparut en répétant : « Victoire ! » Il venait d'entrer dans sa chapelle. Agenouillé devant l'image de la Vierge, la tête dans ses deux mains, il pria pendant près d'une heure. Le peuple entourait le palais en criant : «Victoire ! » Déjà des feux étaient allumés sur les places publiques, des lumières brillaient aux fenêtres, les cloches s'ébranlaient, les prêtres revêtaient leurs surplis, et la population castillane répandue dans les rues s'apprêtait à célébrer par des danses nationales l'heureuse nouvelle de la prise de François Ier ; quand, sur un signe de l'empereur, toutes ces manifestations joyeuses furent interrompues. Charles voulait qu'on fît comme lui : que tout le monde priât. « Maintenant à Jérusalem ! » s'écria-t-il dans un transport de joie guerrière auquel tous ses courtisans répondirent par le même cri : « à Jérusalem (1) ! »

Ce n'était pas Jérusalem qu'il voulait délivrer ; c'était l'Italie, qui venait d'échapper à François Ier, qu'il comptait asservir. Wolsey comprit le motif de cet élan pieux : Charles jouait l'enthousiasme d'un croisé. La modération de l'empereur fut bientôt mise à l'épreuve. Morone, chancelier du duc de Milan, après l'expulsion des Français, demanda l'investiture du duché pour Sforza ; mais Charles la refusa d'abord, et ce ne fut qu'après les plus vives instances du pape qu'il consentit à l'accorder, et avec des conditions tellement onéreuses, que le duc put être regardé plutôt comme le sujet de l'empereur que comme le vassal de l'Empire (2).

Léon X, en joignant ses armes à celles des alliés, avait stipulé que si la sainte ligue était victorieuse,

(1) Lettre de l'envoyé mantouan Suardini au margrave de Mantoue, 15 mars 1526.—Sanuto, p. 38.
(2) Robertson, l. c., t. I, p. 493.

Digitized by Google

Parme, patrimoine de Saint-Pierre, et Ferrare surtout, seraient rendus à l'Église, et Charles l'avait promis sur l'Évangile (1). A la mort de Léon X, Alphonse, duc de Ferrare, fit frapper une médaille dont l'exergue portait : *L'agneau a été délivré de la gueule du loup.* Le loup, c'était le pape ; l'agneau n'était autre que le duc, qui, pendant la vacance du saint-siége, confisqua à son profit Reggio et Rubiera. Adrien eut à peine le temps de protester contre cette usurpation. Maintenant que l'Italie est délivrée, Clément VII requiert l'empereur de chasser Alphonse ; et le vice-roi répond ironiquement au pape que si Sa Sainteté a quelque affection pour Charles, elle doit consentir à sacrifier Modène même au duc, qui ne tourmentera plus alors le saint-siége (2). Ainsi c'est un maître que la papauté s'est donné sans le savoir en ouvrant l'Italie aux Espagnols. Jules II est mort de douleur, parce qu'il n'a pu chasser les Français qu'il appelait barbares, et Clément vient d'appeler à son secours ce Frundsberg qui a recruté dans la Forêt-Noire et dans les cabarets de Wittemberg des hordes de pillards dont nous raconterons bientôt les exploits.

A la première nouvelle de la bataille de Pavie, Wolsey et Henri ne semblèrent plus douter que le ciel n'eût frappé François pour donner au ministre une tiare, au roi une couronne nouvelle. Tous deux s'agitaient, et en proie à la fièvre des combats, rêvaient une croisade de tout ce qui portait un nom chrétien contre le pauvre prisonnier. Mais l'exécution de ce gigantesque projet exigeait des sacrifices d'argent considérables ; on les demanda donc à la nation : le clergé devait payer un quart pour cent, les laïques étaient

(1) Robertson, l. c., t. I. p. 493.

(2) Giberti agli oratori in Spagna, 22 oct. 1524.—Sanga, 21 nov., Lettere di principi.

Digitized by Google

taxés à un sixième. Mais le clergé résista et soutint que l'ordonnance rendue par le prince était contraire aux libertés du royaume; que le roi ne pouvait prendre le bien de ses sujets qu'avec l'autorisation du parlement, et qu'il n'accorderait que ce que le synode avait déjà réglé (1). Le roi protesta dans une proclamation, qu'il ne demandait rien à ses sujets, mais qu'il accepterait un don gratuit, et recevrait avec reconnaissance tout ce qu'on voudrait lui donner. L'expédient n'eut aucun succès. On répondit aux commissaires royaux qu'un acte du parlement avait déclaré les dons gratuits illégaux. Les habitants de Londres ne se laissèrent pas cette fois séduire par le langage artificieux du ministre (2). Peut-être que Henri, pour intimider la nation, songeait à faire tomber quelque tête, mais il dut renoncer à ce moyen extrême quand il apprit que quatre mille hommes avaient pris les armes dans le comté de Suffolk pour résister aux commissaires du gouvernement. La couronne recula devant cette manifestation populaire; il ne lui convenait pas d'engager une guerre civile, quand elle avait besoin de toutes ses forces pour marcher à la conquête de la France.

Bourbon, dont la gloire était célébrée dans tous les idiomes morts et vivants (3), ne s'était pas senti vaincu à la vue de son roi prisonnier. Après la victoire de Pavie, John Russell visita le prince, pour le

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 173.

(2) Hall s'exprime ainsi au sujet des clameurs qui s'élevèrent alors contre Wolsey : "The poor cursed; the rich repugned, the light wits railed, and in conclusion, all people cursed the cardinal, as subverter of the laws and liberty of England."— Hall, p. 696.

(3) Les Espagnols firent ces deux vers sur le Connétable.

Calla! calla! Julio Cæsar, Hannibal y Scipio!
Viva la fama de Bourbon.

Digitized by Google

complimenter et lui rappeler la promesse qui le liait à l'Angleterre. Bourbon ne l'avait pas oubliée. En parlant à Pace de la « bonne fortune et victoire qu'il avoit plu à nostre Seigneur lui donner contre ses ennemis, » il ajouta : « Vous et vostre bon conseil pouvez assez entendre ce qui est notre façon pour le parachement des communes affaires desquels ai eu ample débat avec ledit sir Russell, lequel je suis sure vous avertira bien au long de toutes choses qui sont cause que je ne vous ferai pas longue séance (1). »

Mais le connétable met des conditions à son premier pacte : il ne demande pas moins de 200,000 couronnes (2) pour marcher en avant, et, par le Dauphiné, la Savoie et la Bourgogne, arriver jusqu'à Paris. Il ajoute qu'il compte sur une coopération franche et active de l'Angleterre, qui secondera les mouvements des Espagnols en pénétrant dans la Picardie. Sans artillerie, il ne faut pas espérer des succès prompts et décisifs. C'est au roi d'Angleterre qu'il s'en rapporte pour préparer un parc immense dont les alliés ont surtout besoin (3).

Pendant que les agents anglais entouraient Bourbon pour le pousser en avant, Henri dépêchait à Marguerite de Flandres des ambassadeurs (4) qui avaient ordre de féliciter la régente sur la défaite de l'ennemi acharné de la maison de Bourgogne ; de l'effrayer sur le danger que courraient les Flandres tant qu'un brouillon comme François Ier pourrait poser sa tente au milieu de la chrétienté ; de la conjurer enfin de ne point abandonner, dans un moment si décisif,

(1) Brit. Mus., Mss. Cott., Vitell., B. VIII, p. 76.
(2) Russell's letter, 11 March, 1525.—Mss. Vit., ib., p. 77.
(3) Russell's letter, d° ib.
(4) Instructions to Fitzwilliam and Wingfield. April 1525.—Brit. Mus., Galba, B. VIII, p. 143 et 144.

Digitized by Google

l'Angleterre, son alliée fidèle, dont les droits sur la Normandie, la Gascogne, la Guyenne et l'Anjou, étaient incontestables. Mais c'était à la cour de Marguerite que la politique anglaise allait essuyer un premier échec. La régente reçut froidement les compliments, et plus froidement encore les conseils du roi d'Angleterre.

Il était temps de sonder les dispositions de Charles-Quint. En vertu du traité de Bruges, on le somma d'envahir la Guyenne et de marcher sur Paris. Mais à cette proposition que l'ambassadeur fit avec une certaine hauteur de langage, l'empereur répondit sèchement qu'il lui fallait de l'argent pour s'engager dans une guerre au cœur de la monarchie française. On se plaignit à Charles de la liberté dont jouissait à Milan François Ier, qui recevait et expédiait des messages à toute heure du jour; et qui, tout vaincu qu'il était, régnait véritablement au milieu des Espagnols (1); mais Charles, en prince généreux, refusa de donner aucun ordre pour aggraver la position du prisonnier.

François Ier avait raison quand il disait au connétable: « Patience, la fortune ne me poursuivra pas toujours. » A la chartreuse de Pavie, quand le roi va se mettre à table, Lannoy lui présente l'aiguière, le marquis de Guasto le bassin, et le connétable la serviette comme s'il était au Louvre (2). A Pizzighitone, forteresse qui lui sert momentanément de prison, quand il a besoin d'argent pour jouer, c'est à qui, parmi les

(1) I assure your grace the French king hath too much his liberty; for that so many messages he suffered to come and go between him and his mother, by reason hereof he is ascertained of all their doings in France, and giveth his advice as well as tho he were there present. —Mss. Vit., B. VII, p. 119.

(2) B. Bath's letter.—Mss. Vit., p. 126.—Sandoval, Hist., p. 166.

Digitized by Google

courtisans, lui prêtera sa bourse (1). A Milan, le pape, la république de Venise et Sforza, viennent secrètement lui proposer une ligue contre l'empereur (2). Plus tard, à Madrid, l'empereur lui offre la liberté s'il veut accepter la main d'Éléonore, reine douairière de Portugal, la sœur même de Charles, car la reine Claude est morte; garantir à Henri la Normandie, la Gascogne et la Guyenne, et la Provence au duc de Bourbon; mais François refuse d'écouter de semblables propositions (3).

Depuis la bataille de Pavie, l'anarchie, par un juste châtiment du ciel, est entrée dans le conseil des rois coalisés contre la France: ils ne s'entendent plus maintenant qu'est venue l'heure de se partager les dépouilles du vaincu. C'est à qui retirera sa parole. Henri refuse des subsides; Marguerite veut rester tranquille; Bourbon a besoin d'argent avant de repasser les Alpes; Charles-Quint ne pense qu'à s'agrandir aux dépens de ses alliés. On n'entend que des plaintes et des récriminations. Le connétable voudrait savoir ce que ce moine mystérieux que Louise entretient à Londres trame avec Wolsey; le favori de Henri s'irrite de ne plus recevoir de lettres de Charles-Quint (4); Henri accuse les Espagnols d'une inaction coupable. Il faut que l'irritation de Wolsey soit bien grande, puisqu'il garde si peu de mesure en

(1) Sandoval, ibid. p. 166.

(2) Capitula fœderis inter romanum pontificem Clementem VII, regem Gallum et ducem Sfortiam adversùs Carolum quintum. — Hist. Herrn Georgen Frundsberg's. Francf. A. M. 1572, in-fol., p. 61 et s. — Ziegler. Hist. Clem VII. Ap. Shelhorn, Am ru, t. II, p. 372.

(3) Russell's letter from Milan, 25 April.—Mss. Vitell., B. VII, p. 126.

(4) On ne trouve pas au Brit. Museum une seule lettre de Charles-Quint à Wolsey, dans le cours de 1525.—Depuis la bataille de Pavie jusqu'au 30 novembre 1526 l'empereur n'écrivit qu'une fois au ministre.

Digitized by Google

parlant des alliés de son maître. « L'empereur, dit-il, est un félon ; Marguerite, sa tante, une ribaude; Ferdinand, son frère, archiduc d'Autriche, un enfant; Bourbon, son lieutenant, un traître (1). » C'est Charles lui-même qui, dans une audience solennelle, reproche à sir Richard Wingfield et au D. Sampson les insolences du cardinal. Le rouge monte au front des ambassadeurs, qui essayent, mais timidement, de défendre le ministre. « Non, non, reprend l'empereur, le cardinal est une mauvaise tête; il s'est servi de ces épithètes, et je vous dirai à quelle occasion : c'est quand je réclamais les subsides promis qu'il a dit que Son Altesse avait bien d'autres choses à faire que de donner de l'argent à des êtres semblables (2). »

(1) His majesty said also, that your grace hath named him to he a lyar, observing no manner of faith or promise; that my Lady Margaret was a ribawde ; don Ferdinando, his brother, a child and so governed ; and the duke of Bourbon a traitor.—Mss. Cott., Vesp., C. III, p. 55.

(2) Then he said that your grace answered, that the king's highness hath other things to do with his money, than to spend it for the pleasures of such four personages, expressing the aforesaid words.—Mss. ib., p. 55.

Une allégorie mal comprise a pu faire douter de la vertu de Marguerite d'Autriche, qu'il ne faut pas confondre avec Marguerite de Bourgogne, morte en 1503. Elle avait accordé une pension à Jean Le Maire de Belges qui en 1509 se qualifiait de : « indiciaire et historiographe stipendié du seigneur archiduc et de la princesse. » Le Maire adressa à sa bienfaitrice plusieurs pièces de vers, connues probablement par Wolsey et parmi lesquelles il s'en trouve deux où l'on a cru voir des sentiments plus vifs que ceux de la reconnaissance. Voici comment le poëte parle à Marguerite :

Vous savez bien que les dieux qui tous voyent
Tel bien mondain, tel heur donné m'avoient
Que de plus grand ne jouict oncques âme.
Vous cognoissez que pour maîtresse et dame
J'avois acquis par dessus mes mérites
La fleur des fleurs, le choix des Marguerites...
Bien peu s'en faut que celui se maudie

Digitized by Google

Wolsey n'attendait plus qu'une occasion favorable pour rompre avec l'empereur. Charles la lui fournit bientôt. Il s'était engagé par le traité de Windsor, du 21 juin 1522, à épouser Marie d'Angleterre ; mais Marie était trop jeune encore pour que l'union pût être célébrée. Charles avait alors vingt-six ans, et ses sujets inquiets redoutaient un événement qui laisserait la couronne d'Espagne sans héritier. Les

Qui me donna et grace et melodie,
Et trop m'apprit et dictiers et chansons
Dont autresfois tu aimois les doux sons...
Tu me baisois et disois mon ami,
Si cuidois-je etre un dieu plus qu'a demi,
Et ! quoi dirai-je autres grands privautés.
. . . . . .

Cette pièce était signée le Maire de Belges, par son amant vert.

L'épitaphe que le poëte se fait à lui-même n'est pas moins passionnée.

Sous ce tombel cher et facheux conclave
Gît l'amant vert noble et fidelle esclave
Dont le haut cœur de pur amour pur ivre
Ne peut souffrir perdre sa femme et vivre.

Les deux épîtres parurent en 1510 Quel était cet amant vert? Le poëte, c'est ce qu'ont cru tous les critiques qui ont examiné l'œuvre de Le Maire. Mais au milieu du dix-huitième siècle un anonyme adressa à l'abbé Goujet une lettre pour lui faire comprendre que le prétendu *Amant vert*, n'était qu'un perroquet vert, fort rare au commencement du seizième siècle, particulièrement en France et dans les Pays-Bas. L'abbé Goujet convint du tort qu'il avait eu de ne pas voir ce qui est pourtant si clairement exprimé dans les deux épîtres, et il fut décidé que l'Amant vert n'était qu'un oiseau originaire d'Ethiopie, lequel fut donné à l'archiduc Sigismond d'Autriche, oncle de Maximilien. Cet archiduc en fit présent à Marie de Bourgogne épouse de son neveu. Marie étant morte, il passa à la princesse sa fille, qui le garda longtemps comme un oiseau chéri. Marguerite étant partie pour l'Allemagne, on suppose que l'oiseau mourut de tristesse.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que l'abbé Sallier, dans un mémoire sur la vie et les ouvrages de Jean Le Maire, inséré dans le XIIIe vol. des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ne doute pas que Le Maire n'ait exprimé dans les deux épîtres des sentiments d'amour pour la princesse.

Digitized by Google

Cortès le pressaient donc de se marier. Charles, en cette circonstance, fit demander au roi d'Angleterre d'être délié de ses engagements : c'était le plus cruel affront que Henri eût éprouvé depuis qu'il était monté sur le trône ; il le ressentit vivement, et signa, le 6 juillet, une commission à ses ambassadeurs, qui annulait les clauses matrimoniales du traité de Windsor (1).

On s'aperçoit ici de la nouvelle situation que la bataille de Pavie vient de créer à l'empereur, qui ne craint pas de traiter de « mauvaise tête » ce cardinal qu'il n'appelait auparavant que son père et son ami. Les liens de fraternité qui unissaient Henri et Charles sont rompus. Le changement de politique de l'Angleterre à cette époque nous révèle non pas, comme on a pu le croire, la généreuse pitié d'un prince chrétien pour un roi malheureux, mais la crainte que l'empereur, devenu trop puissant, ne veuille aspirer à la domination universelle : Henri et son ministre se rapprochent par intérêt, et non par repentir, du prince vaincu à Pavie.

Les conférences avec le moine, agent secret de la régente sont plus fréquentes, et moins cachées : on ne dissimule plus à Greenwich l'intérêt que la cour prend au prisonnier. Henri s'offre comme médiateur entre Charles-Quint et le roi de France : il brisera les fers du captif, sans que sa délivrance coûte au vaincu la moindre cession territoriale. C'est d'argent qu'a besoin l'empereur, le roi de France payera sa rançon dont Henri débattra le prix. A Greenwich on tient à prévenir Charles-Quint qui vient de rendre visite à son rival, et des offres de rapprochement sont faites par le cabinet anglais à la régente. On pense

(1) Mss. Vesp., C. III, p. 67.

Digitized by Google

avec quel empressement ils furent accueillis par Louise. Wolsey avait spéculé sur la douleur d'une mère : la mère promit tout ce qu'on lui demanda.

Le 1er septembre 1525, un héraut d'armes annonça sur les places publiques de Londres que la paix avait été conclue entre les deux puissants monarques, le roi d'Angleterre et le roi de France (1). Par le traité du 30 août, signé à More, la France consentait à payer à Henri 2,000,000 de couronnes, par semestres de 50,000 chacun ; — à lui constituer, après l'extinction de cette dette, une pension annuelle de 100,000 couronnes sa vie durant; — à assurer à Marie, sœur de Henri et reine douairière de France, la jouissance de la totalité des revenus de son douaire, pour l'avenir, et à acquitter les rentes arriérées par semestres de 5,000 couronnes; — à payer au cardinal, et à des époques régulières, dans le cours de sept ans, 30,000 couronnes pour compenser la résignation, à laquelle il avait consenti, de l'évêché de Tournay, et 100,000, en outre, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à la famille royale (2). Skelton ne dira plus que le fils du boucher trahit son pays : le ministre voudrait ruiner la France qu'il n'a pu démembrer.

Accoutumée à tromper ses alliés, l'Angleterre prend toutes les précautions possibles pour n'être pas à son tour trompée. Jamais les princes n'ont abusé de l'Évangile comme à cette époque. C'est sur le livre inspiré que la France doit poser la main en jurant de garder le traité qu'on vient de lui imposer. La régente jure de maintenir la convention pendant la captivité du roi; François, à Madrid, jure d'en

(1) Hall, l. c., p. 705.—Turner, t. I, p. 463.
(2) Mss. Cal., D. IX, p. 67 et 78.

Digitized by Google

remplir toutes les clauses; Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Reims, jurent à leur tour de l'observer, sous peine de confiscation de tous leurs domaines, et de le faire observer au roi, par tous les moyens qui seraient en leur pouvoir (1).

Mais au même moment, le procureur et l'avocat général du parlement de Paris protestaient, sur un registre particulier, contre le traité; afin qu'une fois en liberté François pût fonder sur cette protestation le refus de remplir ses engagements (2).

(1) La ratification est du 27 déc. 1525.
(2) Lingard, l. c., t. II, p. 175.

Digitized by Google

CHAPITRE XVI.

ANNE BOLEYN. — 1523-1527.

Naissance et famille d'Anne Boleyn. — Son enfance. — Elle est choisie comme fille d'honneur pour accompagner en France Marie, sœur de Henri VIII. — Anne au service de la reine Claude et de Marguerite duchesse d'Alençon. — Son portrait. — Elle retourne en Angleterre. — Ses projets de mariage avec Sir Thomas Percy. — Henri en devient amoureux, et conçoit le dessein de se séparer de Catherine. — Prétendus remords du prince. — Il communique ses scrupules à Wolsey. — Conduite du ministre. — Catherine d'Aragon.

Nous nous rappelons cette enfant connue sous le nom d'Anne Boleyn, qui prit place par un caprice royal parmi les dames d'honneur, dont Marie, sœur de Henri VIII, était accompagnée, en 1514, lorsqu'elle quitta l'Angleterre pour aller épouser Louis XII. Ce fut dans un de ces mouvements d'humeur auxquels il était si sujet, que Henri sacrifia le bonheur d'une sœur de seize ans qu'aimait Brandon, duc de Suffolk, un des plus beaux cavaliers de la cour de Greenwich. Du reste, la passion du gentilhomme pour la sœur de son roi n'avait pas déterminé la résolution du monarque. En donnant la main de Marie à Louis XII, Henri voulait se venger de Ferdinand d'Aragon, qui venait de traiter avec la France sans consulter son allié : Marie était donc pour le Tudor, le gage d'une réconciliation avec une puissance rivale, et comme un défi jeté à la politique astucieuse de Ferdinand (1).

(1) Voyez le chapitre V de ce volume.

Digitized by Google

La famille de Boleyn, Bullen ou Boulen, comme on disait indifféremment, était d'origine française (1). Geoffroy Boleyn avait épousé la fille du lord de Hoo et Hastings. Il était, en 1424, chef de la compagnie des marchands, et, pendant les querelles des deux Roses, shérif de la cité. Son courage et sa probité, « car il maniait l'épée aussi bien que l'aune (2), » lui valurent, en 1457, la dignité de lord maire. Geoffroy acquit de grandes richesses dans le négoce, et fit don, en mourant, de 1000 livres st. aux pauvres de Londres (3). Il laissait à ses héritiers deux beaux manoirs : Blickling Hall, dans le Norfolk, qu'il avait acquis de sir John Falstolf, et le château de Hever que lui avait vendu la famille Cobham, du comté de Kent. Son fils William Boleyn quitta le commerce, fréquenta la cour, et, grâce à sa fortune, fut nommé chevalier du bain au couronnement de Richard III (4). Thomas, fils de sir William, et père d'Anne, se distingua, sous Henri VII, dans l'expédition contre les insurgés de Cornouailles. Il avait épousé Élisabeth Howard, fille du comte de Surrey (5), qui plus tard fut fait duc de Norfolk, puis gouverneur du château de Norwich (6).

Nommé chevalier dès la première année du règne de Henri, et bientôt après, ambassadeur en France, Thomas ne cessa d'être le favori du prince. Le peuple,

(1) Un titre de 1344 fait mention d'un seigneur Vautier Boulen qui était vassal de Baudoin, duc d'Avesnes, près de Péronne. — Dreux du Radier, Mém. hist. et crit. et anecdotes des reines et régentes de France, t. IV, p. 219, édit. de 1776.

(2) He not unfrequently exchanged the mercer's yard for the sword. — Agnes Strickland, l. c., t. IV, p. 151.

(3) Speed, l. c., p. 782. Fabian's Chronicle, p. 443.

(4) Turner, l. c., t. II, p. 182.

(5) Turner, l. c., ib.

(6) Dugdale's Bar., t. II, p. 306.

Digitized by Google

qui donne une cause mystérieuse à tout ce qu'il ne peut comprendre, crut que sir Thomas ne devait qu'à l'influence de lady Boleyn, les faveurs de la royauté nouvelle. Il n'attendit pas que la tombe se fermât sur cette jeune femme qui, pendant sa vie, avait été l'ornement de tous les bals de la cour (1), pour répandre le bruit qu'Anne était le fruit d'une liaison adultère entre la fille de Surrey et le prince de Galles (2).

(1) The lady Boleyn was one of the reigning beauties of the court of Katharine of Aragon, and took a leading part in all the masks and royal pageantry which marked the smiling commencement of the reign of Henry. - Agnes Strickland, l. c., t. IV, p. 152.

(2) Sanders. Sanderus, est le premier qui, dans son Histoire du schisme d'Angleterre, publiée en latin, en 1585, ait affirmé qu'Anne Boleyn était fille naturelle de Henri VIII. Sanderus avançait ce fait, disait-il, sur l'autorité de Rastal, auteur d'une vie manuscrite de sir Thomas More, qui n'a jamais été publiée (Legrand, Histoire du divorce de Henri VIII, t. II, p. 48 et suiv.). L'histoire de Sanderus a été refutée dans l'Anti Sanderus, imprimé à Cambridge en 1593; et plus de vingt pages de ce pamphlet sont employées à repousser l'imputation de Sanderus. Burnet, dans son Histoire de la Réformation, n'a fait que répéter les arguments de l'Anti-Sanderus: « Henri, dit-il, n'avait que quatorze ans, étant venu au monde le 23 juin 1491, lorsque naquit Anne Boleyn. Or il n'y a guère d'apparence qu'à cet âge il ait corrompu la femme d'un autre, lui dont le frère n'était pas estimé capable de consommer son mariage, quoique plus âgé de deux ans. » L'argument physiologique et l'induction surtout que l'écrivain tire du tempérament maladif du prince Arthur, nous semblent de peu de valeur dans cette question de paternité. Si Anne, comme le croient quelques historiens, est née en 1507, ce serait seize ans et non quatorze qu'aurait eus le prince de Galles quand elle vint au monde. L'âge de Henri est encore de nos jours la raison puissante qu'on allègue pour prouver qu'aucune liaison n'a dû exister entre une femme de trente ans et un enfant de seize environ. " Henry VIII was a boy under the care of his tutors at the period of Anne's birth, even if that event tooke place in the year 1507, the date given by Camden." (Mrs. Strickland's Queens of England t. IV, p. 152). Les écrivains qui ont écrit sous le règne d'Elisabeth, fille d'Anne Boleyn, ont compris l'importance d'une date dans cette grave question : aussi, comme lord Herbert, font-ils naître Anne en 1501. M. Laly-Tollendal (Biographie universelle), pense

Digitized by Google

Les premières années d'Anne se passèrent à Blickling, dans la société de sa mère, de sa sœur Marie, de son frère Georges et de sir Thomas Wyatt, poëte mélancolique, qui, bien jeune encore, paraît avoir voué un culte de pur amour à la jeune fille dont il partageait les plaisirs (1). Plus d'une fois, dit-on, ils jouèrent ensemble sous ces beaux chênes, l'ornement séculaire de Blickling, et qui, à cette époque, ne comptaient pas moins de trois cents ans d'existence (2). Après la mort de sa mère, en 1512 (3), Anne vint habiter Hever Castle, ayant pour gouver-

que la date de la naissance doit-être rapportée à 1499 ou 1500, parce qu'il est constant, dit-il, qu'Anne Boleyn fut du nombre des filles d'honneur qui accompagnèrent en France Marie d'Angleterre en 1514, « et qu'il n'est pas probable qu'une enfant de sept ans ait été placée comme fille d'honneur auprès d'une reine allant s'établir en pays étranger. » M. Crapelet, dans sa Notice sur Anne Boleyn, répond ainsi à l'objection de Laly-Tollendal : « Ce qui rend très-probable qu'Anne Boleyn ait suivi à l'âge de sept ans la reine Marie en France, c'est que le roi d'Angleterre avait chargé de la conduite de la princesse sa sœur, le duc de Norfolk, grand-père d'Anne Boleyn, et que son père, sir Thomas, dont le fils Georges était déjà page à la cour, la suivait avec le titre d'ambassadeur. On pourrait encore faire remarquer que le mariage de Henry VIII avec Anne Boleyn est de la fin de l'année de 1532, et qu'en plaçant sa naissance en 1500, elle aurait eu alors trente-deux ans accomplis, ce que ne peut faire présumer l'amour si passionné de Henri VIII, qui n'avait alors que quarante ans » (Notice historique, p. 3 et 4, note). Mad. Strickland, dans son ouvrage récent (The Queens of England, Lond. 1844), ne partage pas l'opinion de Camden, de sir Roger Twysden, de M. Crapelet. Elle fait naître Anne en 1500 ou 1501, ne pouvant comprendre qu'une fille de sept ans, qui elle-même aurait eu besoin d'être accompagnée de sa nourrice, servît de fille d'honneur à Marie.

Pour nous, le plus grand argument qu'on puisse opposer à l'assertion de Sanders, c'est le silence du cardinal Pole, qui n'a jamais accusé Henri VIII d'inceste.

(1) Agnes Strickland, l. c., t. IV, p. 153

(2) Id. ib.

(3) Howard's Memorial, by Mr. Howard of Corby. Lady Boleyn fut enterrée dans l'église de Lambeth. La chapelle où reposaient les restes de cette femme fut détruite dans la révolution de 1640.

Digitized by Google

nante une dame française nommé Simonette, qui apprit à l'enfant, la musique, la couture, la broderie, la langue anglaise et le français (1). Anne correspondait avec son père, dans les deux langues. Quand elle apprit qu'elle avait été nommée fille d'honneur de la reine Marie, elle écrivit à sir Thomas les lignes suivantes :

« Monss', je antandue par vre lettre que a ves envy que toujours... onnette fame quan je vindre a la courte et ma vertisses que la rene prendra la peine de devisser a vecc moy de quoy me regoy bien fort de pensser parler a vecc ung perssone tante sage et onnette cela me ferra a voyr plus grante anvy de continuer a parler bene franssais et aussi es pel especiale man pour sue que mellaves tant recomande et de meman (*ma main*) vous a versty que les gardere la meux que je poure monss'. Je vous suplye descusser sy ma lettre et male escripte car je vous assure quele et ettografié de mon antandement sule la ou les aultres ne sont faits que escript de ma main et Simmonet me dit la lettre, mais demeure afan je la fy moy meme de peur que lon ne saces sanon que je vous mande et je vous pry que la loumire de votre vue net libertte de separe la voullonte que dites aves de me edere car hile me samble quettes ascure on..... la ou vous poves sy vous plet me vere declarasion de vre paroile et de moy soues sertene que miara seoffice de peres ne dingratitude que sut en passer ne et fasera mon avecsion queste ede libere de vivre autant sainte que vous plera me commander et vous prommes que mon amour et fondue par ung si grant formette que le nara james pover de sane deminuer et feres fin a mon

(1) Agnes Strickland, l. c., t. IV, p. 154.

Digitized by Google

pourpon a pres mettre recommande bine humblamante a vre bonne grace et scripte a Uevre de

» Vre treshumble et tresobiessante fille

» ANNA DE BOULAN (1). »

Cette lettre n'est pas d'un enfant de sept ans. Si, lorsqu'elle l'écrivit, Anne avait au moins dix ans, Henri n'en aurait eu que douze au moment où vint au monde la fille dont Sanders veut que ce prince soit le père.

A Boulogne, où débarqua Marie au mois d'octobre 1514, cet essaim de jeunes femmes qui servait de cortége à la princesse, fut impitoyablement dispersé par ordre de Louis XII. Anne seule fut exceptée de cette mesure soupçonneuse : elle accompagna jusqu'à Abbeville la royale fiancée (2). On connaît l'histoire de Marie : veuve après trois mois de mariage, soupirant sous ses habits de deuil pour le beau Suffolk, et à force de manéges, ou peut-être grâce à l'intervention de Wolsey, finissant par vaincre l'obstination de son frère Henri, et donnant sa main à l'homme qu'elle n'avait cessé d'aimer. Marie repartit heureuse pour l'Angleterre, recommandant Anne, sa fille d'honneur, à la reine Claude, femme de François Ier. Ces filles d'honneur n'étaient assujetties à aucun service régulier : elles accompagnaient la reine dans les cérémonies publiques, aux fêtes de la cour, à l'église, au bal, aux tournois, où elles s'étudiaient à relever leurs charmes naturels par l'éclat et l'élégance de leurs ajustements. Brantôme s'est occupé plus d'une

(1) Conservé en original, Mss. Coll., Corp. Christi, Cantab., CXIX. — Ellis' original letters illustrative of English history, with notes and illustrations, London, second series, t. II, p. 10 et 12.

(2) Lingard, l. c., t. II, p. 188.—Fiddes' Life of Wolsey, l. c., p. 253.

Digitized by Google

fois de cet « escadron » féminin des reines de France, et, en sa qualité de chroniqueur enclin à la médisance, il parle légèrement de la vertu des jeunes filles. On comprend, du reste, que dans une cour galante comme celle de François Ier, l'honneur de ces gardes en jupon devait courir de grands risques. Malheureusement alors on était plus disposé à rire qu'à se scandaliser quand une des suivantes de la reine Claude se laissait prendre aux piéges de la tentation : c'était, dans le style de l'époque, une excusable faiblesse dont tout le monde avait pitié. Une seule femme à la cour de François Ier est restée pure de tout soupçon : c'est la reine Claude qui, comme Catherine, la femme de Henri VIII, en Angleterre, fut toute sa vie l'ornement de la royauté et de son sexe (1).

Il est difficile de décider si la vertu d'Anne put résister aux séductions de gentilshommes, presque tous aussi heureux qu'entreprenants, dont la cour de François Ier était alors remplie; ce qu'il y a de certain, c'est qu'Anne fut soupçonnée comme toutes ses compagnes, et que François Ier se vantait d'avoir eu part aux faveurs de la jeune fille (2). Si quelque chose a droit de nous étonner en rapportant cette scandaleuse chronique, ce n'est ni le triomphe, ni l'indiscrétion du monarque galant, mais seulement l'épithète cavalière dont on se servait pour désigner sa maîtresse (3).

A la mort de la reine Claude, en 1524, Anne entra dans la maison de Marguerite duchesse d'A-

(1) Catherine correspondait avec Claude. Au Mus. Brit. Mss. Cott., Cal., I, p. 1, est une lettre de la reine d'Angleterre, « to my good sister and cousin, the queen Claude of France. »

(2) Legrand, Histoire du divorce de Henri VIII, Paris, 1682, 3 vol. in-12, t. II, p. 45.

(3) *La Haquenée du roi.*—Sanders, du Schisme d'Angleterre, p. 24.

Digitized by Google

lençon, sœur de François Ier : cette femme, qu'on avait surnommée la dixième muse et la quatrième grâce, pour rendre hommage à son esprit et à ses charmes (1), Marguerite, si l'on en croit un historien moderne, vivait alors dans un inceste, sans remords, avec François Ier, son frère : une lettre qu'a trouvée récemment M. Genin, éclaire, dit-il, d'une nouvelle lumière toute la vie de cette princesse : le duc d'Alençon, son mari, ne serait pas mort de honte pour avoir, avec Bonnivet, occasionné la défaite de Pavie, mais du désespoir où le réduisit l'affreuse certitude du crime de sa femme (2).

Si nous repoussons énergiquement cette accusation d'inceste qui flétrirait à la fois François Ier et la mère de Jeanne d'Albret, et que M. Genin ne fonde que sur une lettre dont il n'a pas voulu comprendre l'expression ascétique, nous pouvons regretter amèrement qu'une enfant comme Anne de Boleyn n'ait eu pour être introduite dans le monde qu'une princesse aussi légère que Marguerite. A Paris brillaient de tous les charmes de la figure et de la jeunesse, des femmes, dont l'occupation, pendant les longues soirées d'hiver, était d'écouter la duchesse qui leur lisait les contes de Boccace, son auteur favori. Marguerite improvisait quelquefois pour son auditoire le récit d'une aventure amoureuse, dont le sujet n'était guère plus gazé que l'expression, et qui plus tard devait trouver place dans son Heptaméron. Nous voulons croire,

(1) Crapelet, Notice historique sur Anne Boleyn, p. 16, un vol. in-8° (sans date), Paris.

(2) Nouvelles lettres de la reine de Navarre, adressées au roi François Ier son frère, publiées d'après le Mss. de la bibliothèque du roi, par M. Genin, professeur de littérature française à la faculté des lettres de Strasbourg, 1 vol. in-8°. Paris, 1842. — Le journal protestant *le Semeur* a examiné et détruit l'accusation de M. Genin, dans deux numéros du mois de décembre 1842.

Digitized by Google

avec un de ses panégyristes, qu'Anne ait employé le temps qu'elle passa près de la princesse à donner à ses attraits naturels une physionomie française, qui devait bientôt lui attirer tant d'hommages à la cour de Henri VIII (1) ; mais nous pensons aussi que l'âme de la jeune fille dut se flétrir au contact de ces gentilshommes débauchés, de ces prêtres irréligieux, de ces poëtes efféminés, de ces femmes évaporées, dont la petite cour de Marguerite était alors le rendez-vous. Si, dans une réunion semblable, on n'eût lu que les stances du *Miroir de l'âme pécheresse* (2), nous aurions pu craindre pour la foi de la jeune fille ; mais on y lisait aussi les contes de poëtes italiens alors à la mode, et nous ne sommes pas sans peur pour son innocence.

Il existe un grand nombre de portraits d'Anne Boleyn, tous de la main de Hans Holbein ou de ses disciples : on en voit à Windsor, à Hampton-Court, à Oxford, à Gênes, à Rome, à Florence, à Paris. A travers le voile rougeâtre que le temps a jeté sur toutes les figures du vieux maître, il est facile de se rendre compte du genre de beauté qui distinguait la jeune fille. Elle n'a ni la peau satinée de la Vénitienne, ni le coloris de la Romaine, ni le blond soyeux de l'Allemande, mais dans la physionomie une vivacité toute française, dans le profil une pureté de lignes antique. Sur son cou s'infléchit avec une grâce particulière un signe auquel le peintre a donné le coloris d'une petite fraise ; ses bras et ses mains sont d'une exquise perfection, ses yeux noirs, sa bouche un peu grande, sa taille d'une rare élégance, ses

(1) Crapelet, l. c., p. 17.

(2) Poëme dont Marguerite est auteur et qui fut poursuivi par le Parlement. — Voir notre Histoire de Calvin, t. I, ch. V. Le Miroir de l'âme pécheresse parut pour la première fois en 1531. — Voir Bèze, Hist. eccl., t. I, 5-14. — Brantôme, Dames illustres.

Digitized by Google

chairs trop exubérantes : on peut dire qu'elle est plus jolie que belle. Voilà comme nous pouvons traduire, après trois siècles, le maître allemand, mais en plaçant ici la silhouette donnée par un autre historien : « Elle était brune, dit Sanders (1), et de belle taille; elle avait le visage ovale, le teint blanc et tenant un peu des pâles couleurs, une dent mal rangée à la mâchoire supérieure, six doigts à la main droite, et une tumeur à la gorge. » Si Anne eût ressemblé à ce portrait, nous pensons que jamais l'Angleterre ne serait tombée dans le schisme.

Du reste, Anne Boleyn, brillait moins par ses charmes naturels que par l'expression enflammée de son regard et son sourire mutin; par sa conversation enjouée et sa coquetterie provocante : un poëte a comparé les yeux de la jeune fille à deux étoiles (2). Elle possédait des talents variés : elle était musicienne, « menait fort gentiment fluste et rebec (3), » s'accompagnait sur le luth, dansait trop bien pour une honnête

(1) Histoire du schisme d'Angleterre, p. 23. Un des plus beaux portraits d'Anne se trouve en Angleterre dans la collection du comte de Warwick Il a été gravé par Scriven.

Le portrait qu'on voit à Gênes dans le palais Durazzo, a inspiré la réflexion suivante à lady Morgan (Italie, ch. XI, Gênes). « Ce portrait est extrêmement curieux pour le costume; mais on ne trouverait rien dans cette femme maigre aux cheveux rouges, qui pût excuser la passion adultère de Henri VIII On y verrait bien plutôt un motif d'avoir fait tomber une tête qui n'avait aucun charme pour sa défense. Holbein était un peintre habile, mais sans amabilité. » Wyatt, le poëte, loue jusqu'au double ongle qu'Anne avait au petit doigt de la main gauche. "But that which in others might have been regarded as a defect, was to her an occasion of additional grace." On lit dans le Dictionnaire des sciences médicales, art. *Cas rares*, t. IV, p. 137, qu'elle avait six doigts à chaque main, et qu'elle était multimamme; et dans le Dictionnaire historique de Chaudon et Delandine, Lyon, 1789, qu'elle avait une tumeur au sein et une surdent.

(2) Whose eyes like twinkling stars in evening clear.

(3) Châteaubriant, Mémoires inéd. cités par le bibliophile Jacob.

Digitized by Google

femme, et faisait même des vers. On la citait à Paris et à Nérac comme un modèle d'élégance : c'était elle qui donnait la mode. Elle avait le secret d'enrouler avec une grâce particulière un collier de perles autour de son front ; personne ne savait comme elle attacher une épingle d'or dans ses cheveux. Quand elle parut en Angleterre, avec sa jupe d'un bleu clair broché d'argent, son surcot de moire garni de menu vair, ses larges manches pendantes qui laissaient admirer la perfection de ses bras, son béret de velours bleu orné de pointes disposées en auréole au bout desquelles pendaient de petites clochettes d'or, son voile de gaze coquettement attaché sur le sommet de sa coiffure, et ses brodequins fermés avec des étoiles de diamant (c'est une femme qui nous donne tous ces détails) (1), les regards furent séduits et fascinés.

C'est vers 1523 qu'Anne vint en Angleterre. A peine s'était-elle montrée à la cour, qu'elle fut entourée d'adorateurs. Le poëte sir Thomas Wyatt, son ami d'enfance, lui adressa ses hommages, mais il fut éconduit (2). Thomas Percy fut plus heureux : il était jeune et fils du comte de Northumberland. C'est à l'un des bals masqués du cardinal qu'ils se rencontrèrent, et se firent confidence de leur flamme mutuelle (3). Mais leurs amours devaient être bientôt troublés : Henri, depuis longtemps dégoûté de Catherine, vit Anne et l'aima.

Ce fut encore à une soirée masquée donnée par le cardinal à sa résidence archiépiscopale de Battersea, autrefois nommée Bridge House, et plus tard York House, que Henri aperçut la jeune fille. Ce bal eut lieu dans un salon magnifique, dont les murs

(1) Madame Laure Prus, Histoire des six femmes de Henri VIII.
(2) Wyatt's Memoirs, p. 47.
(3) Cavendish, l. c., p. 57-60.

Digitized by Google

étaient revêtus de peintures. Quand on démolit l'édifice, on trouva, suivant Manning, une bague en or autour de laquelle était gravée cette devise : « Ta vertu est ton honneur : » "*Thy virtue is thy honour* (1)," que le roi donna, dit-on, à sa danseuse, et qu'elle perdit probablement pendant la soirée.

Anne et Percy ne prenaient aucune précaution pour se cacher aux yeux du monde. Pendant que le ministre au service duquel il était attaché, était en conférence avec le roi, Percy retrouvait Anne dans l'antichambre de Catherine, parmi les filles d'honneur attachées à la reine, et formait avec elle le projet d'un mariage prochain (2). Catherine et Wolsey ignoraient la nature de ces entretiens mystérieux, mais Henri s'aperçut bientôt qu'il avait un rival, et il donna l'ordre au cardinal de séparer les deux amants (3) : cette fois il parlait en maître. Wolsey, de retour à Westminster, fit appeler Percy, et dans un long discours dont Cavendish nous a conservé la substance (4), lui conseilla de renoncer à Anne Boleyn. Il s'attendait à être obéi, mais il éprouva une résistance qui le força de faire intervenir l'autorité paternelle. Le comte de Northumberland, à la première nouvelle de la colère du roi, revint en toute hâte à Londres, réprimanda son fils, et l'obligea de se marier. Quelques semaines après, lord Percy conduisit à l'autel Marie Talbot, une des filles du comte de Shrewsbury (5).

Anne, pour punition de son attachement à Percy,

(1) Manning's Surrey, t. III, p. 324.
(2) Agnes Strickland, l. c., t. IV, p. 171. — Cavendish. — Nott's Life of Surrey.
(3) Crapelet, l. c., p. 29.
(4) Agnes Strickland, p. 168, 169.
(5) Lingard. — Hume. — Guthrie.

Digitized by Google

dut quitter le service de Catherine et se retirer dans la solitude de son château de Hever, dans le comté de Kent (1), mais à quelques milles seulement de la résidence royale de Greenwich. Sir Thomas Boleyn ne se permit pas un seul murmure contre le ministre qui venait de renverser tous les projets de son enfant : mais Anne exhala son ressentiment contre le cardinal en termes amers, et promit de se venger de l'injure qu'elle avait reçue. On lui enlevait, elle ignorait encore par quel caprice, le cœur d'un jeune homme qu'elle aimait, l'espoir d'une grande fortune, un beau nom, des titres, des armes : elle avait raison de maudire Wolsey.

Or cette scène de dépit amoureux se passait dans les premiers mois de 1523, et non point en 1527, comme l'ont si souvent répété des historiens intéressés à nous cacher la date véritable de cette bouderie royale. Comme il est certain que Henri conçut des scrupules (nous nous servons des expressions officielles de Burnet) sur la validité de son mariage avec Catherine, en 1526, si l'apparition d'Anne à la cour date de 1527, il est clair que ces scrupules de conscience n'ont pas été déterminés chez Henri par la vue de la jeune fille. Mais aujourd'hui tous les chiffres péniblement groupés par Burnet et ses écoliers, sont regardés comme mensongers.

C'est le 12 septembre 1523 que Percy s'unit à la fille du comte de Shrewsbury (2), et c'est en 1527, le 19 mai, qu'il succéda à tous les titres de son père,

(1) Cavendish's Life of Wolsey.

(2) The marriage of my lord Percy shall be with my lord steward's (Shrewsbury) daughter, whereof I am glad. The chief baron is with my lord of Northumberland to conclude the marriage.—Letter from Anne's cousin, the earl of Surrey, scribbed the 12th day of September 1523. — Archives of the House of Percy.

Digitized by Google

qui mourut à cette époque (1). Anne était donc en 1523 en Angleterre.

L'exil d'Anne dura quelques mois à peine (2) : elle reparut à la cour plus séduisante que jamais et ne pensant plus à Percy. Henri, avant de chercher à séduire la fille (3), voulut acheter le silence du père : un matin donc on apprit à Greenwich que sir Thomas Boleyn était nommé vicomte de Rochford et trésorier de la maison du prince ; le même jour son enfant reçut une magnifique parure en diamants. Il ne faut attendre de sir Thomas ni résistance ni scrupule : il a fermé les yeux quand Marie, sa fille aînée, a été trompée par Henri ; on peut être certain qu'au prix d'une vicomté, il vendra sans remords l'honneur de son second enfant. Mais Anne n'avait pas la candeur de Marie : élevée à la cour de François Ier, elle avait appris comment une femme peut résister en provoquant l'espoir. Elle ressemblait sous ce rapport à la Poppée de Tacite (c'est l'expression de madame Strickland), qui traitait les affaires de cœur comme des affaires de diplomatie (4). Quand donc le roi, après lui avoir adressé un sonnet plus poétique qu'amoureux (5),

(1) Brookes' succession—Mille's catalogue of Honour. — Benger's Anne Boleyn. — Collins' Peerage, by sir E. Brydges, vol. II, p. 307.

(2) Benger's Life of Anne Boleyn.

(3) Soror ejus quam tu violasti primùm, et diù postea concubinæ loco habuisti. — Card., Polus.

(4) With her love was not affair of the heart, but a matter of diplomacy, l. c., t. IV, p. 150.

(5) The eagle's force subdues eache byrd that flyes,
What metal can resyst the flaminge fyre?
Dot he not the sunne dazle the cleareste eyes?
And melte the ice, and make the froste retyre?
The hardest stones are peircede thro wyth tools;
The wysest are, with princes, made but fools.

—Nugæ antiquæ, t. I, p. 388. 1804.

Digitized by Google

vint lui parler de sa flamme, elle répondit comme certaine héroïne de l'un des contes de Marguerite : « Votre concubine, jamais ; votre femme, si vous le voulez (1). » Anne avait profité à l'école de la duchesse d'Alençon.

C'était la première fois, sans doute, que Henri trouvait une femme cruelle ; mais ce refus n'était pas sans charme pour un roi despote et débauché : il enflammait ses désirs. Nous avons vu comment il s'y prenait quand il voulait être obéi ; il posait la main sur une tête, et disait : « Elle tombera ou se courbera ; » la tête se courbait jusqu'à terre. Ici c'était une maîtresse qu'il voulait, et, pour l'obtenir, il priait, il implorait, il promettait, il jurait : on eût dit qu'il traitait encore avec François Ier ; mais la jeune fille, consommée dans l'art de la coquetterie, résistait. Ses conditions étaient toujours les mêmes : un trône (2).

La lutte d'Anne Boleyn, que certains historiens (3) ont prise au sérieux, durait depuis plus d'un an, mais tempérée par tout ce qu'une écolière de Marguerite peut mettre de coquetterie dans ses refus. Anne, quand elle était à Londres, avait de fréquents rendez-vous avec le roi ; elle le voyait chez Catherine ; elle lui servait de partner au bal ; elle était la reine de toutes les fêtes qu'il donnait. Absente de Londres, elle recevait tantôt des billets doux, tantôt des cadeaux de son amant. Un jour il lui envoie « sa picture mise en brasselette, et toute la device que déjà elle sait, se souhaitant en leur place quand il lui pleroit ; » une

(1) Concubina enim tua fieri pudica mulier nolebat, uxor volebat. — Card. Poli Apologia ad Cæsarem, p. LXXVI, LXXVII.

(2) Miserè ardebas, homo hujus ætatis et isto rerum usu, puellæ amore : illa sororem vincere contendebat, in te amatore retinendo.— Card. Polus, l. c., p. LXXVI.

(3) Turner.—Miss Benger.

Digitized by Google

autre fois « un bouke tué hersoire bien tarde de sa main, en pensant que quand elle en mangera, il lui sovendra du chasseur. » Elle écrit au prince des lettres que nous ne connaissons pas, mais qui, d'après les réponses du monarque, attisaient sa flamme au lieu de l'éteindre. Il paraît qu'enhardi par quelques expressions trop tendres de la jeune fille, Henri ne craignit plus d'offenser la pudeur de celle qu'il aimait, et qu'il s'exprima avec une liberté de langage dont Anne fut effarouchée. Henri, repentant, cherche à la consoler : « ce n'est plus que du ciel qu'il attend la fin de ses tourments ; » si Dieu exauce ses prières, Anne bientôt, avec la couronne, partagera la couche royale. Et le billet suivant, que nous pouvons reproduire, vient apaiser sa maîtresse :

« Nenmoins qu'il n'appertiente pas à ung gentylle homme pur prendre sa dame au lieu de servante, toutefoyse en suivant vous desires volentiers le vous outroyroy, si per cela vous puisse trovere mains ingrate en la plase per vous choysye que avez este en la plase par moi donée. En vous merciant très cordiallement qu'il vous plete encors avoire quelque sovenance de moy. 6. n. A 1 de A. o na. v. e. z. (1) »

Les historiens se sont demandé qui le premier

(1) La bibliothèque du Vaticane à Rome possède dix-sept lettres autographes de Henri à Anne Boleyn (Cod. n° 3731, in-4°), dont huit en français et neuf en anglais, toutes signées. L'écriture du prince est fort lisible. Elles sont écrites sur une espèce de papier carton, et ne portent ni suscription ni date. La première finit ainsi : *Vostre loyall serviteur et amy ;* la troisième : *escrit de la main de celluy qui est et toujours sera vostre immuable, H. Rex ;* la quatrième : *escripte de la main de celluy qui voulontiers se moureroyt vostre H. R.* Une lettre qui manque à la collection du Vatican, et que M. Th. Hearne a publiée, se termine ainsi : *Votre loyall et plus assuré serviteur, H. autre AB. ne cerche R.* Nous avons fait graver les devises et signatures de Henri. M. Gunn a publié une édition fort exacte de ces lettres dans le *Pamphleteer*, nos 42 et 43 : elles ont été reproduites par M. Crapelet sous le titre de *Lettres de Henri VIII*

Digitized by Google

avait inspiré l'idée d'un divorce à Henri, et ils nomment Wolsey (1), qui s'en défend comme d'un outrage à son honneur (2); Longland, le confesseur du roi, l'évêque de Tarbes (3), et quelques théologiens de bas étage (4). Mais ils n'ont pas lu les lettres de Henri VIII. Si Anne eût consenti d'abord à être la concubine du monarque, comme le roi le lui proposait, jamais Henri n'aurait songé à répudier la reine; mais la jeune fille résiste : il lui faut un bouquet de mariée au côté et une couronne sur la tête, et elle appartiendra corps et âme au monarque. C'est alors que le roi lui écrit: « Vous asseurant que dorenavan à vous seule mon cœur sera dédié, désirant fort que le corps ainsi pouvoit, comme Dieu le peut faire s'il luy plait à qui je supplie une fois le jeur pour ce fait. »

Il est incontestable que c'est à la vue d'Anne que le roi conçut pour la première fois des scrupules sur la validité de son mariage avec Catherine, qu'avait béni l'archevêque de Cantorbéry, après que Jules II l'eut, comme nous le savons, autorisé par une bulle spéciale. Henri ouvrit l'Ancien Testament, et il lut dans le Lévitique, ch. XVIII, v. 16 : « Vous ne découvrirez

à Anne Boleyn. Paris, grand in 8°. En tête de ce recueil sont les portraits d'Anne et de Henri VIII lithographiés. Le portrait d'Anne est copié d'après celui qui se trouve placé dans la version latine de l'histoire de la Réformation par Burnet, Genève, in-folio, et qui n'est lui-même que la reproduction du portrait peint par Holbein. Seulement le vieux maître a représenté Anne très-décolletée, comme elle aimait à se montrer. M. Crapelet, par une pudeur que nous sommes loin de blâmer, monte trop haut le corset de la reine. D'après un portrait que nous avons vu à Rome, Anne, jeune fille, ne craignit pas de poser sans voile devant Holbein.

(1) Instigator et auctor consilii existimabatur.—Poli Apol. ad Cæs., p. 115-16.

(2) Cavendish, p. 428.

(3) Legrand, t. III, p. 218.—Hall., p. 180.

(4) Polus, l. c., p. LXXVI.

Digitized by Google

point ce qui doit être caché dans la femme de votre frère, parce que c'est la chair de votre frère. » Ainsi la loi de Moïse interdit formellement le mariage entre le beau-frère et la belle-sœur : c'est un éclair, une illumination pour son cœur tourmenté. Dès ce moment le « remords » entre dans l'âme du monarque, qui se croit maudit de Dieu s'il garde Catherine, avec laquelle il a cohabité pendant dix-huit ans. Mais il a bien soin de fermer la Bible; s'il eût fait passer sous ses doigts quelques feuilles du livre saint, il aurait lu au Deutéronome, chap. XXV, v. 5 : « Lorsque deux frères demeurent ensemble, et que l'un d'eux sera mort sans enfants, la femme du mort n'en épousera pas d'autre que le frère de son mari, qui la prendra pour femme, et suscitera des enfants à son frère (1). » Or tel était précisément le cas où se trouvait Henri à la mort d'Arthur.

Le roi communiqua ses doutes à des casuistes complaisants; mais à travers les scrupules d'une conscience timorée, et les craintes d'une succession disputée dont il essayait de les couvrir, ils devinèrent la secrète pensée du roi : le prince, las de Catherine, infirme et malade, voulait se remarier. Les théologiens, honteux de végéter dans leur presbytère et qui veulent une abbaye ou un évêché, examinent le texte sacré, le tourmentent, le torturent, et concluent magistralement qu'une dispense ne peut autoriser le mariage d'un frère avec la veuve de son frère. Mais on leur montre le verset du Deutéronome; et ne sachant que répondre, ils imaginent de nier la validité de la bulle : premièrement parce qu'elle n'est pas assez explicite, en second lieu parce qu'elle a été accordée sur des motifs d'une fausseté palpable,

(1) Legrand, t. I, p. 46.

Digitized by Google

enfin parce que Henri ne l'a jamais reconnue (1).

Henri ne put réprimer un mouvement de joie : il venait de trouver des amis et des complices. Toutefois, comme il fallait mettre ses doutes simulés à l'abri d'une grande autorité vivante, quand il avait déjà pour se rassurer la lettre morte du Lévitique, il communiqua ses scrupules à Wolsey (2). Soit qu'il ne sût pas à quel prix Anne mettait ses charmes, soit qu'il crût que le caprice du monarque pour la jeune fille, passerait comme ses autres amours, soit qu'il espérât déterminer Catherine à prendre l'habit de religieuse ; le cardinal promit de travailler au divorce de toute son influence. Mais quelques jours plus tard, Henri lui nomma celle qu'il voulait faire monter sur le trône, et alors le ministre, se jetant aux pieds du prince, le conjura, les mains jointes, de renoncer à ce funeste projet; mais sa prière fut inutile (3).

Le roi qui, dans son mal d'amour, cherchait partout des médecins, venait de recevoir une consultation écrite de son ambassadeur à Rome. Pace ne comptait pas beaucoup sur la Vulgate pour guérir le malade; il croyait que le texte hébreu serait beaucoup plus efficace. Toutefois, avant de donner son avis, il voulut consulter Robert Wakefield, aussi savant hébraïsant que Reuchlin, aussi pauvre que Job, mais qui n'avait pas tout à fait la simplicité de la colombe. Robert répondit, d'Oxford, qu'il était prêt à entrer en lice et à disputer des poumons et de la plume ; puis il se ravisa. C'est peut-être une de ces questions

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 192. — *V.* p. 55 et suiv. de ce volume.
(2) Lingard, l. c., t. II, p. 187 et 188.—Polyd. Virg., l. XXVII; Leyde, 1652.
(3) For he is said to have gone repeatedly on his knees to the king, to dissuade him from it, but in vain. — Howard, l. c., p. 429.

Digitized by Google

oiseuses de théologie comme on les agite à l'école, qu'on veut lui proposer pour tenter sa science, et qui ne rendent ni gloire ni profit. Il exige donc quelques lignes de la main du roi, afin d'être sûr qu'on ne le trompe pas : et la lettre royale à la main, il est prêt à soutenir le Lévitique ou le Deutéronome, le Deutéronome ou le Lévitique, suivant le bon plaisir de Sa Majesté (1), et avec une érudition dont on n'avait pas encore l'idée en Angleterre.

Pendant qu'en Angleterre tout s'agite, le roi, le cardinal, des évêques, des ambassadeurs, des théologiens, pour enlever à Catherine son titre de reine et de mère, que fait la pauvre créature ? Luther l'a peinte sans s'en douter.

« La femme qui craint Dieu, disait-il à table, est un trésor mille fois plus précieux qu'une perle d'Orient. Elle a la confiance de son mari, qu'elle aime : son mari, c'est sa joie, c'est son bonheur, c'est sa vie. Elle obéit sans murmurer, travaille sans cesse, veille sur son ménage et conduit sa maison. Elle se lève matin, donne leur tâche à ses servantes, parcourt ses champs, cueille ses fruits, plante et émonde. La nuit, ses yeux ne dorment pas toujours : elle pense aux besoins de sa famille ; au milieu du jour, ses doigts font tourner le fuseau : il n'est pas de moment où elle ne soit occupée. Des pauvres viennent-ils frapper à sa porte, vite elle leur dit : « Entrez, » et leur fait l'aumône ; quelqu'un crie-t-il qu'il a faim, vite elle lui donne du pain : elle soulage qui souffre ! Voyez comme elle est soignée dans sa parure ; chez elle tout respire la propreté. Elle ouvre les

(1) Et si mandares, se producturum in medium tàm contrà te quàm pro te illa quæ nemo alius in hoc suo regno producere posset. — Richardi Pacei decani Sancti Pauli ad regem Henricum octavum, 1526. Legrand, t. III, p. 1 à 4.

Digitized by Google

lèvres avec sagesse, et sa langue ne murmure que de charitables paroles; le pain qu'elle mange n'est pas le pain de la paresse ; ses enfants chantent ses louanges, et le monde la bénit (1). »

Il semble qu'en traçant ce tableau biblique, Luther avait sous les yeux Catherine d'Aragon. Depuis dix-huit ans qu'elle est mariée, Dieu l'a visitée dans l'âme et le corps : sa beauté s'est flétrie avant l'âge; elle est affectée de maladies chroniques qui la font souffrir et l'empêchent souvent de dormir; tous ses enfants sont au ciel, à l'exception de Marie. Vainement elle prie Dieu de lui donner un fils, objet des désirs de Henri : Dieu ne l'a pas exaucée; la pauvre mère se résigne. Elle sait que son époux infidèle prodigue à d'autres des caresses dont elle eût été si fière, et jamais un murmure ne sort de sa bouche. Le faste de la royauté n'est pas fait pour elle. Assise auprès d'une petite table, Marie à ses pieds, ses filles d'honneur autour d'elle, elle aime à faire de la tapisserie, à coudre, à tourner le fuseau; toujours calme, toujours affable et prévenante, bonne mère, tendre épouse, chrétienne admirable, et douée de toutes les vertus qui peuvent parer une femme.

En la voyant entourer de tant de soins Anne, sa fille d'honneur, on serait tenté d'accuser l'intelligence d'une femme qui n'a pas su deviner une rivale. Et l'on aurait tort, parce que dans cet intérieur purifié par la prière, Catherine ne voit rien de ce qui se passe autour de son sanctuaire. Elle sort rarement. Quand elle est obligée de paraître aux fêtes de la cour, elle s'échappe aussitôt pour rentrer dans sa solitude chérie. Sans ce concert de bénédictions qui célèbre ses charités royales, jamais on ne se doute-

(1) Tisch-Reden, p. 441.

Digitized by Google

rait à Londres que la reine existe : les pauvres seuls la connaissent. Anne Boleyn, qui trouve chez Catherine l'affection d'une mère, semble la payer de retour : c'est elle qui fait la lecture du soir à sa bonne maîtresse. Regardez-la ; sa voix n'est pas émue, sa main ne tremble pas, et pas une larme ne tombe de ses yeux sur son livre de prières !

Digitized by Google

CHAPITRE XVII.

PROJET DE DIVORCE. — 1527.

Intrigue concertée entre Henri et l'évêque de Tarbes contre Catherine. — La reine apprend qu'elle est trahie. — Rôle de Wolsey dans l'affaire du divorce. — Le ministre est envoyé en France. — Prétextes dont cet exil est coloré. — Wolsey est trompé par le roi. — Il échoue dans ses négociations de mariage avec Marguerite et Renée. — Il revient en Angleterre. — Son entrevue avec Henri. — Le livre du roi sur la question du divorce. — Sa lettre à sa maîtresse. — Anne a-t-elle succombé? — Tourments et expédients de Wolsey. — Le poëte Wyatt.

Cependant les murs de son ermitage n'étaient pas tellement épais que le jour n'y pût pénétrer : Catherine apprit enfin qu'elle était trahie.

François n'était plus prisonnier de l'empereur. Par le traité de Madrid, il avait été fiancé à Éléonore, sœur de Charles-Quint ; mais le mariage avait été suspendu quand on eut appris qu'il refusait de remplir les engagements onéreux qu'il avait signés pour obtenir sa liberté. C'est alors que Henri d'Angleterre, pour brouiller les deux souverains, offrit à François Ier la main de Marie, âgée de onze ans ; François accepta la proposition (1), et ses ambassadeurs, l'évêque de Tarbes et le vicomte de Turenne, signèrent, le 30 avril 1527, un traité où l'on convint que Marie épouserait le roi de France quand elle serait nubile, si ce prince était libre alors, ou son second fils, le duc d'Orléans (2).

(1) Herbert, l. c., p. 197.
(2) Lingard, l. c., t. II, p. 191. — Mss. Bib. du roi, Loménie, vol. 32.

Digitized by Google

Avant le départ des envoyés français, Henri leur offrit une fête magnifique à Greenwich : on rompit trois cents lances avant le souper; le soir il y eut bal chez la reine. Hall a laissé le récit détaillé de cette fête aux flambeaux, où les danseuses « ressemblaient plutôt à des anges descendus du paradis qu'à de simples mortelles (1). » « M. de Turainne, dit le journal français, par le commandement du seigneur son roi, dansa avec madame la princesse, et le roi avec mistriss Boulan, qui a esté nourrie en France avec la feue reine (2). »

Le traité de mariage qui devait cimenter l'union des deux couronnes était-il sérieux? On avait arrêté que Marie épouserait François Ier ou le second fils de ce prince, le duc d'Orléans : alternative assez singulière pour faire douter si l'engagement qu'on paraissait former était réel, ou si ce n'était pas un voile pour couvrir un mystère que le temps éclaircirait. Gabriel de Grammont, évêque de Tarbes, l'un des plénipotentiaires français, se chargea, probablement à l'instigation de Henri, du dénoûment de l'intrigue.

Quelques jours après la signature du traité et au moment de retourner en France, l'évêque avait paru soucieux, et comme mécontent d'une négociation dont tout le monde se réjouissait en Angleterre; son chagrin, tout diplomatique, fut remarqué à Greenwich, et l'on voulut en connaître la cause. Pendant près d'une semaine, on tenta d'arracher adroitement au prélat le secret de ses préoccupations; il résistait. On le prie, on l'obsède, il répond avec un certain embarras qu'il a peur que le mariage projeté ne

(1) Hall., l. c., p. 155 et 156.
(2) Journal, 5 mai, Mss. de Brienne, p. 80.

Digitized by Google

puisse s'accomplir. Et pourquoi? On le presse de s'expliquer; il hésite d'abord, et finit par déclarer qu'à son avis l'union de Catherine avec Henri est nulle aux yeux de Dieu et des hommes, ainsi que le pensent de graves théologiens. La comédie avait été bien jouée. Henri parut frappé comme d'un coup de foudre; son but était de persuader, par cette frayeur de conscience simulée, que le premier doute sur la validité de son mariage lui avait été inspiré par un évêque étranger. Le mot de divorce, quand il sera temps de le prononcer, causera moins de scandale en Angleterre, à Rome moins d'effroi, moins d'étonnement dans les cours étrangères. La France se prêta facilement à une ruse qui devait rendre Henri et l'empereur irréconciliables (2).

Ce mot-là, du reste, ne devait jamais être employé quand on parlerait du projet du roi; l'expression « d'affaire secrète » éveillerait beaucoup moins les inquiétudes de la reine et les murmures du peuple : ce fut le terme dont durent se servir tous les ambassadeurs dans leur correspondance officielle (1).

Catherine apprit avec effroi qu'elle était trahie par une jeune fille qu'elle aimait presque comme son enfant; qu'Henri voulait la chasser comme incestueuse, flétrir Marie comme le fruit d'une union sacrilége, et placer sur la tête de sa maîtresse la couronne d'Édouard. L'amour maternel fit alors de Catherine une femme héroïque : elle prit la résolution, aux pieds du crucifix, de défendre jusqu'à la mort, s'il le fallait, tous ses droits sacrés de mère, d'épouse et de reine. Dans le beau rôle qu'elle s'est tracé d'avance, nous ne la verrons pas un moment faiblir : c'est la

(1) Raynal, Hist. du divorce de Henri VIII, 1 vol. in-12, p. 49 et 50.
(2) State-Papers, passim.

Digitized by Google

femme forte de l'Écriture, qui puisera son courage dans la contemplation du ciel.

Sa colère tomba d'abord sur cette créature qui, non contente de lui ravir le cœur d'un mari, cherchait à se vendre au prix d'un diadème. Henri était présent à « cette courte tragédie (1) », qu'il abrégea en jurant que s'il avait consulté des théologiens, car Catherine savait tout, c'était pour calmer le cri de sa conscience. A cette protestation hypocrite, la reine répondit qu'elle était entrée vierge dans la couche royale, et qu'elle en sortirait pure ; que c'était offenser Dieu que de demander à des théologiens si, pendant dix-huit ans, la mère de Marie n'avait pas vécu dans l'inceste. Elle ajouta, en reprenant sa sérérité ordinaire, que le roi, sans doute, ne lui refuserait pas ce qu'il accorderait au dernier de ses sujets: des avocats anglais et étrangers pour défendre ses droits menacés (2).

A partir de cette querelle, toutes les démarches de Catherine furent épiées : elle était surveillée dans sa demeure royale comme le condamné dans son cachot. Ses filles d'honneur et ses servantes avaient ordre de révéler tout ce que faisait leur maîtresse. Wolsey trempa dans cette odieuse mesure contre la liberté d'une femme. Il félicitait le prince, qui avait su deviner que Francis Philippe, envoyé par Catherine en Espagne sous le spécieux prétexte de porter quelques paroles de consolation à une mère vieille et malade, n'était qu'un messager chargé de dévoiler « l'affaire secrète » à l'empereur : mystère dont il fallait empêcher que Charles eût connaissance (3).

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 192.
(2) State-Papers, t. I, p. 195, 197.
(3) And as touching the going of Fraunces Phillipes in to Spayne, fayning the same to be for visiting of his mother, nowe sikely and

Digitized by Google

Il importe de déterminer le véritable rôle que joua Wolsey dans le triste complot qui nous occupe. Ce n'est pas lui qui provoqua le divorce, parce qu'il n'avait aucun intérêt à remplacer une femme comme Catherine, étrangère à toutes les affaires de ce monde, absorbée dans ses exercices de piété et sans ambition que son salut, par une jeune fille du caractère d'Anne Boleyn, ou par toute autre femme de sang royal, qui aurait usé de sa jeunesse, de ses charmes, de son crédit, pour le remplacer dans l'esprit du roi. Une femme autre que Catherine, c'était un maître qu'il donnait au prince dont il était le tuteur. Aussi se jeta-t-il, quand il entendit prononcer le nom d'Anne, aux pieds du monarque pour tâcher, par ses prières et ses larmes, de lui faire abandonner une pensée plus funeste encore pour le ministre que pour le prince; il resta dans cette attitude suppliante pendant près d'une heure. Mais quand il vit que ses larmes feintes ou réelles, que ses prières inspirées par la peur ou par l'égoïsme, n'avaient aucun effet sur Henri, il se relèva et se convertit au divorce, mais avec l'intention bien arrêtée de choisir la nouvelle épouse du monarque (1). Lors du mariage de Catherine avec le prince de Galles, nous avons vu que Warham, par d'honorables scrupules de conscience, soutint d'abord que la loi divine, transmise par Moïse, défendait solennellement toute union entre

aged, your Highness takith it suerly in the right, that it is chiefly for disclosing of the secrete matier unto th' Emperor, and to divise meanes and wayes, howe your entended purpose might be empeched.—State-Papers, t. I, p. 220.

(1) Thunderstruck at this disclosure, the minister threw himself at the feet of his royal master, and remained *several hours* on his knees reasoning with him on the infatuation of his conduct, but without effect. — Agnes Strickland, t. IV, p. 179. — Lingard. — Carte.

Digitized by Google

le beau-frère et la belle-sœur (1). La question, décidée par le souverain pontife dans le sens de la loi nouvelle, n'avait été jusqu'alors soumise qu'à des examens superficiels. Il est peu probable que Wolsey, au milieu d'incessantes agitations, ait eu le loisir ou l'envie de l'étudier plus sérieusement. Quand Henri, grâce aux instigations des théologiens d'Anne (2), eut ouvert le livre du Lévitique, et avec ses yeux, obscurcis par des ténèbres volontaires, eut lu la sentence de Dieu contre ces liens d'affinité, Wolsey, influencé par l'opinion de Warham, tourmenté par ses mauvaises passions, trompé sur le penchant du roi et fidèle à sa vocation de courtisan, se déclara pour l'opinion du prince (3). Mais il est aisé de voir, jusque dans la moindre ligne, qu'il écrit à cette époque, que, dans son opinion arrêtée, la rupture de liens blâmables aux yeux de l'honnêteté publique, ne pouvait être prononcée que par le pape, cette grande autorité à laquelle il voulait rester soumis.

Du reste, il était bien permis à Wolsey de ne pas croire à la durée d'un attachement de Henri : il avait vu tant de fois la passion du roi s'allumer et s'éteindre la même semaine, et souvent le même jour !

(1) Voyez le chapitre Ier de ce volume, p. 55.

(2) Illa ipsa sacerdotes suos, graves theologos, quasi pignora promptæ voluntatis misit, qui non modò tibi licere affirmarent uxorem dimittere, sed graviter etiam peccare dicerent, quòd punctum ullum temporis eam retineres; ac nisi continuò repudiares, gravissimam Dei offensionem denuntiarent. Hic primus totius fabulæ exorsus fuit. — Poli Apol. ad Cæsarem, p. LXXVI.

(3) And as I said unto master Sampson, if your brother had never knowen her, by reason whereof there was noo affinite contracted; yet, in that she was married in facie ecclesie, and contracted per verba de præsenti, there did arrise impedimentum publice honestatis, which is noo lesse impedimentum ad dirimendum matrimonium, thenne affinite, whereof the bul makith noo expresse mencion. — Wolsey to king Henry VIII.

Digitized by Google

Peut-être encore comptait-il sur Anne pour dénouer l'intrigue : Anne séduite, pensait-il, serait abandonnée comme sa sœur Marie. Ainsi, partisan du divorce par contrainte, il ne voulait pas de la fille de sir Thomas pour reine d'Angleterre. Anne se vengea du ministre en l'exilant. Quand Wolsey partit pour Paris, Londres, qui connaissait la passion du roi pour sa nouvelle maîtresse, était persuadé que le ministre n'avait accepté son ambassade qu'afin de négocier un mariage entre le roi d'Angleterre et une sœur du roi de France (1) : c'était le bruit répandu en France comme en Espagne (2). Aussi le peuple rassemblé dans les rues de la cité pour voir passer le cortége du cardinal, salua-t-il le ministre par des acclamations prolongées (3). Ces manifestations joyeuses auxquelles Wolsey n'était pas accoutumé, étaient un hommage rendu à la conduite de l'homme d'État qui d'abord avait refusé de prendre part au complot contre Catherine, et qui plus tard, cédant à l'orage formé par ses ennemis, s'éloignait pour former une alliance de famille avec la France, si la reine, comme on l'espérait, consentait à passer du trône dans un couvent.

On voilait son exil d'un prétexte spécieux, mais qui ne trompa personne. Il partait avec la mission de régler quelques articles du dernier traité encore en

(1) And that he was going to the continent, to concerte a marriage between Henry and the sister of the French sovereign. — Turner, l. c., t. II, p. 133.

(2) Le 23 août 1527, le docteur Lee en faisant allusion à cette rumeur écrivait : I shall order my answer according to the instructions of my Lord legate.— Mss. Vesp., C. IV, p. 198.

(3) In passing through London, there was a gret multitude of people of every sorte on the stretes that I passed by which, continually, in countenance, behavour, and wordes, made demonstracion of favour, good wil, and harty love, with open acclamations and prayour to God, that I shuld wel spede in this my journay, and shortly retourne again. — Wolsey to king Henry VIII. — State-Papers, t. I, p. 196.

Digitized by Google

suspens : c'est à l'instigation des ducs de Suffolk, de Norfolk, et de lord Rochford, excités par Anne (1), qu'il avait été inopinément chargé de cette mission diplomatique. On colorait encore cette disgrâce d'un autre motif : Rome, comme nous le dirons bientôt, venait de tomber dans les mains des Impériaux ; Clément VII gémissait, captif, au château Saint-Ange, et Wolsey allait traiter en France de la délivrance du pontife. Le ministre avait deviné le piége ; mais, trop habile pour montrer de la crainte, il avait quitté Londres comme au temps de ses grandes prospérités, suivi d'un cortége de gentilshommes et précédé de ses deux croix de légat.

Seulement, au moment de s'embarquer, il écrivit au roi en le priant de le défendre contre des ennemis puissants qui s'étaient ligués pour le perdre (2). Wolsey avait une intelligence trop lumineuse pour ne pas avoir le pressentiment de l'avenir. Encore un échelon, et il est au faîte des grandeurs humaines ; il y touche, en pensée du moins, quand il est obligé de s'arrêter : ce n'est plus avec des empereurs ou des rois qu'il est obligé de lutter, mais avec une femme irritée, puissance autrement redoutable, et qui s'apprête à le faire rouler dans l'abîme avec sa mitre, sa crosse, sa robe rouge, ses deux croix de légat, ses masses et tous les symboles de ses dignités mondaines.

Wolsey fut reçu en France avec les hommages qu'on rend aux têtes couronnées : des courriers le précédaient un jour d'avance, chargés de lui pré-

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 192.

(2) Assurredly trusting that your highness, of your high vertue and most noble disposition, wil defende the cause of your most humble servaunt and subjecte.—Wolsey to king Henry VIII.—State-Papers, t. I, p. 195.

Digitized by Google

parer des logements; à la porte de chaque ville l'attendaient des officiers de la couronne ; un prêtre, sous le porche de la cathédrale, le haranguait en latin. Partout, sur son passage, s'ouvraient les prisons : en vertu de lettres patentes de François Ier, il pouvait remettre, comme le roi à sa première entrée dans une ville, toute espèce de crimes ou de délits, à l'exception du meurtre, du rapt, de la trahison, du sacrilége, de la fabrication de fausse monnaie et de l'incendie (1).

A Paris, Wolsey trouva des instructions du roi qui durent lui faire oublier son exil. Henri chargeait ses ambassadeurs de remettre des lettres à la duchesse d'Alençon, de la féliciter sur la délivrance de François Ier, de la remercier de la part glorieuse qu'elle avait prise à cet événement, et de travailler à la négociation qui leur avait été confiée (2).

Henri avait-il renvoyé sa maîtresse? C'est ce que dut croire le ministre à la lecture de ces instructions si précises; mais il se trompait : l'écolier mettait à profit les leçons de son maître, et se jouait à son tour de l'homme dont tout ce qui portait couronne était la dupe depuis si longtemps. La négociation matrimoniale devait échouer : Henri le savait.

(1) « .... That he may in all cities and boroughs through which he shall pass, on his journey towards us, deliver all and every the prisoners then confined in those places; and to forgive, acquit, and pardon all matters, crimes, and deliquencies committed and perpetrated by such prisoners, in the same manner and form as we do, and have been accustomed to do, at our first visiting cities and boroughs of our said kingdom ; » but he excepts « the crimes of high treason, murder, rape, sacrilege, coining, and burning houses. » — Howard, l. c., p. 383, note.

(2) « They shall also deliver the king's letters unto the duchess of Alençon, making his grace's hearty recommendations with congratulations on her brother's deliverance, and giving praise to her for her great labors, pains, and travail, sustained in his behalf, by whose dexterity the same hath taken this good effect. And so they shall

Digitized by Google

Les conférences commencèrent bientôt. François Ier consentit, après une résistance affectée, à renoncer à la main de l'héritière présomptive de l'Angleterre, que le duc d'Orléans devait épouser quand il aurait atteint l'âge de puberté; sans que l'inexécution de cette clause matrimoniale, ou *quelque événement qui pût arriver*, dût troubler la bonne intelligence entre les deux cours, ou suspendre aucune des dispositions du traité (1) : précautions qui attestent suffisamment et le projet formel conçu par Henri de répudier Catherine, et la docilité du cardinal aux volontés de son maître. Tous deux sacrifiaient leur conscience : l'un pour vaincre les rigueurs d'une jeune fille, l'autre pour garder sa place de chancelier. Comme il fallait étouffer la voix de la reine, en ravissant à l'infortunée jusqu'à l'espoir d'un recours au souverain pontife si elle refusait de prendre le voile, Wolsey, qui voulait être investi d'un pouvoir illimité dans le procès qu'on pouvait intenter à sa souveraine, stipulait que tant que Clément VII serait prisonnier de l'empereur, la sentence qu'il rendrait, lui personnellement, en qualité de légat, serait exécutée en dépit de toute prohibition du pape, quel que fût le rang de la partie condamnée (2).

Le ministre avait remporté une première victoire : serait-il aussi heureux avec la duchesse d'Alençon ou la princesse Renée qu'il l'avait été avec François Ier? L'une ou l'autre de ces deux femmes convenait à la politique de Wolsey : Marguerite, avec ses goûts

in their doing have with her such intelligence as they can attain; entertaining her in the avance of all such things as they shall see the case to require. » Les instructions sont signées Henry H. T. — Mss. Cal. D. IX., p. 169.

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 193.—State-Papers, t. I, p. 234, 265 et 268.

(2) State-Papers, t. I, p. 135, 253 et 256, 263. — Rymer, Fœdera, t. XIV, p. 203-227.—Rossi, Avvenimenti d'Italia, t. III. p. 11-12.

Digitized by Google

pour la dissipation, userait toute son activité dans les plaisirs dont il saurait l'entourer ; Renée resterait dans son oratoire, absorbée dans la prière qu'elle aimait presque autant que Catherine; avec Marguerite ou Renée, il avait l'espoir de mourir grand chancelier d'Angleterre. Malheureusement le ministre échoua dans sa double négociation. Marguerite répondit, à la proposition de Wolsey, qu'elle ne consentirait jamais à remplacer dans la couche royale une femme qui, depuis dix-huit ans, y dormait sans remords, et à la tuer peut-être (1). Elle n'était pas libre, du reste, car sa main était promise au roi de Navarre (2) : circonstance qu'ignorait Wolsey, et dont le roi était instruit.

Ce fut à Compiègne que le cardinal découvrit à madame Louise le projet du divorce, et l'espoir qu'avait le roi d'Angleterre, d'obtenir la main de la princesse Renée (3). Mais il dut bientôt se repentir de sa démarche, nouveau piége que lui avait tendu son maître. Renée ne se montra pas plus que Marguerite disposée à sacrifier le repos et les droits de Catherine aux caprices d'un époux débauché ; et François Ier refusa de consentir à donner à son frère la main d'une fille de France qui devait apporter en dot à son mari ses droits héréditaires sur la Bretagne (4). Renée, de son côté, était promise au fils du duc de Ferrare (5). Quelle position pour Wolsey, condamné à périr par le crédit de son ennemie, s'il réussit à faire prononcer le divorce comme il l'a promis, ou par le mécontentement simulé du prince, s'il échoue dans sa double mission !

(1) Polyd. Virg., l. XXVII.
(2) Harl. Mss., n° 295.
(3) Legrand, t. I, l. c., p. 58.
(4) Legrand, ib.
(5) Mss. Vesp., C. IV, p. 177-181.

Digitized by Google

Wolsey n'avait pas compris que las d'un joug de quinze ans, son pupille finirait par s'émanciper. Tant qu'il ne s'est agi que de tromper un allié, de rompre de sacrés engagements, de manquer à sa parole, de faire tomber une tête, d'appauvrir une nation, de mener une Chambre, Henri s'est prêté docilement à toutes les volontés du favori. Dans l'intérêt du ministre, la royauté s'est montrée hypocrite et déloyale, mercenaire et despote. Maintenant qu'elle a servi trop longtemps d'instrument et de jouet peut-être aux volontés d'un homme, elle se révolte ; elle régnait, elle veut gouverner : Wolsey jouait avec le feu. Au faîte du pouvoir, il apprend que le prince veut répudier sa femme, et il croit qu'il faut passer au mari dégoûté de Catherine, jusqu'à la fantaisie d'un divorce. Mais l'esclave de la veille est devenu exigeant. C'est d'une femme telle que ses sens l'ont rêvée qu'il a besoin. On veut la lui disputer; pour la posséder, il brisera l'idole qu'il a faite de sa main royale : la chair l'emporte.

Le roi est redevenu théologien. C'est par des arguments tirés de la Scolastique qu'il avait triomphé de Luther et vengé la tradition. L'encre qui a fait merveille dans le duel avec le docteur de Wittemberg n'est pas épuisée : il en reste assez au prince pour défendre ses remords, et tenir tête à toutes les universités du royaume. Il revient plus ardent que jamais au Lévitique, comme l'a conseillé Wakefield (1), le professeur d'Oxford, et c'est à l'aide de quelques lignes écrites il y a plus de 4,000 ans par le législateur des Hébreux qu'il veut prouver au monde qu'il est époux incestueux; que Catherine n'est

(1) Cùm hæc causa labare videretur, ministri puellæ pro se quisque illam suffulciunt. — Pol., l. c., p. LXXVI. — Knigth's Erasmus, p. XXV, XXVI.

Digitized by Google

qu'une concubine en habits de reine, et Marie un enfant conçu, allaité et nourri dans le péché. Il se met donc à l'œuvre et compose un traité hérissé de citations bibliques pour établir que son mariage est nul, et qu'il est temps de le dissoudre, au nom de la morale publique (1).

Pendant que le théologien compose, l'amant pense à sa maîtresse à laquelle il écrit :

« Mon petit cœur, cette lettre est pour avertir du tourment que j'éprouve depuis votre départ. Le temps m'a paru plus long qu'il ne l'est dans quinze jours. Je pense que votre bonté et la ferveur de mon amour en sont cause, car autrement il me paraîtrait impossible qu'une aussi courte absence eût pu me causer tant d'ennui. Mais maintenant que je vais vous retrouver, il me semble que mes peines vont diminuer de moitié ; et puis j'éprouve une grande consolation à composer mon livre qui nous servira beaucoup. Aujourd'hui j'y ai travaillé pendant plus de quatre heures, ce qui, joint à un petit mal de tête, fait que je vous écris une lettre aussi courte, désirant surtout le soir me trouver dans les bras de ma petite mignonne, dont j'espère baiser bientôt les jolis petits... (2). Écrite de la main de celui qui a été, qui est et qui sera à vous de sa propre volonté. »

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 194.

(2) « Wyschyng myselfe (specially an evenynge) in my swet hart harmys, whose pretty dukkys I trust shortly to cusse. Writtyn with the hand off hym that was, is, and shal be yours by hys wyll. »

M. Sharon Turner, auteur anglais d'une histoire de Henri VIII, que nous avons eu souvent l'occasion de citer, dit, en parlant des lettres de ce prince, que le ton respectueux qui règne dans cette correspondance est une preuve irrécusable de la vertu d'Anne Boleyn : *their respectful language is an irresistible attestation of Anne Boleyn's virtue* (t. II, p. 228) ; et pour le démontrer il cite la lettre que nous venons de transcrire, mais en en retranchant ces expressions si vives : *whose pretty dukkys I trust shortly to cusse*..... Il

Digitized by Google

Un poëte dramatique se serait bien gardé de faire usage d'une lettre semblable qui ôterait aux personnages de sa fable cette unité de caractère indispensable à des héros imaginaires. Mais l'historien est au service d'une autre muse : la vérité aussi a ses exigences. Si ces lignes sont du roi, et elles sont tout entières de sa main, que devient : *votre concubine*, *non ; votre femme*, *oui*, propos pudibonds que tout le monde prête à la jeune fille, tentée pour la première fois par Henri ? S'il est vrai qu'Anne ait épuisé ses rigueurs calculées, comment maintenant ose-t-elle espérer d'arriver au trône ? D'où vient qu'elle est tombée, elle si rusée et que devait préserver d'une chute l'exemple de sa sœur aînée ? Comment ce roi tel que nous le représente l'histoire, libertin et dissolu, n'a-t-il pas, suivant ses habitudes, repoussé la femme assez imprudente pour lui avoir cédé ? A ces questions difficiles à résoudre, nous avons trouvé une réponse dans un livre récent, où l'auteur se montre chevalier quelque peu crédule de l'honneur d'Anne Boleyn.

« Si quelques expressions de ces lettres pouvaient choquer la délicatesse du lecteur, il ne doit attribuer cette licence qu'au temps où elles furent écrites ; car on sait que ce siècle n'était rien moins que poli et qu'il présente nombre d'exemples du peu de ménagement et de réserve que l'on apportait alors dans le choix des termes. Ceux mêmes qui n'aiment pas le roi, sont forcés de convenir qu'on ne trouve dans

ajoute en note, il est vrai : « Nous omettons huit mots qui expriment les privautés qu'il demande : » *I omit eight words, expressing the endearments he desired* (p. 229). — Mrs. Strickland, en rapportant l'opinion de l'historien, dit qu'il est difficile de comprendre comment une honnête femme a pu recevoir et garder de pareilles lettres. — « It is, nevertheless, difficult to imagine any woman of honourable principles receiving and treasuring such letters from a married man. » —L. c., t. IV, p. 178.

Digitized by Google

tout le recueil de ses lettres que trois ou quatre peccadilles de ce genre, et que ces lettres attestent bien plutôt la piété du roi, que quelques mots un peu hasardés ne peuvent flétrir son caractère (1). » Le lecteur édifié croit-il que la jeune fille n'ait pas succombé?

A son retour à Londres, Wolsey trouva son maître plus épris que jamais de sa conquête; l'amant heureux avait, pendant l'absence de son ministre, rassemblé des arguments contre les liens qui tenaient l'époux enchaîné. Wolsey, rendons-lui cette justice, essaya de nouveau de combattre les caprices du monarque, mais ses prières n'eurent pas plus de succès que ses larmes sur un esprit fasciné (2). Le ministre ne se découragea pas. Wyatt vint à cette époque, peut-être à la persuasion de Wolsey, pour offrir ses hommages à celle qu'il n'avait cessé d'aimer. Mais que pouvait offrir le poëte Wyatt à la femme ambitieuse : une couronne de lauriers? Anne aspirait à un diadème où scintillaient les diamants. Par reconnaissance ou coquetterie, elle parut sensible à la flamme du poëte, et ses tablettes, ou sa ceinture, s'il faut en croire Sanders (3), furent le prix dont elle paya la constance de son ami d'enfance.

Il paraît certain que la jalousie du roi fut alarmée à la vue de ce trophée que Wyatt étalait imprudemment. Une vive explication eut lieu bientôt entre le monarque et sa bien-aimée; mais la colère du prince s'apaisa, quand Anne eut prouvé que les tablettes n'étaient pas le don volontaire d'une maîtresse, mais un rapt du poëte (4).

(1) Crapelet, l. c., p. 92 et 93.
(2) Agnes Strickland, t. IV, p. 179.
(3) Sanders, l. c., p. 28 et 29.—Wyatt ne fut pas chassé de la cour, comme le dit cet historien.
(4) He soon took an opportunity of reproaching Anne Boleyn with

Digitized by Google

Ce fut un sujet nouveau de désespoir pour Wolsey que la réconciliation des amants. Mais comment était-il encore à la tête des affaires? La prise de Rome par les Impériaux passait pour un événement dont les conséquences pouvaient porter un coup funeste à l'équilibre européen ; l'Angleterre avait encore besoin du génie du cardinal pour rester l'arbitre du monde ; l'œuvre de Wolsey n'était pas terminée : on le gardait donc pour l'accomplir, et peut-être aussi pour préparer le divorce.

giving love-tokens to Wyatt, when the lady clearly proved, to the great satisfaction of her royal lover, that her tablet had been snatched from her, and kept by superior strength.— Agnes Strickland, t. IV, p. 181.

Digitized by Google

CHAPITRE XVIII.

SAC DE ROME. — 1527.

Les Impériaux marchent sur Rome. — Clément VII — Terreurs du pape à l'approche des soldats de Bourbon. — Les ambassadeurs anglais le poussent à une défense désespérée. — Pour quel motif? — Le connétable arrive sous les murs de Rome et campe sur le mont Mario. — Siége de la ville. — Mort de Bourbon. — Sac de Rome — Conduite de l'Angleterre à l'égard du saint-siége. — La peste s'abat sur Rome. — Clément capitule. — Il s'enfuit à Orviète. — Comment il se venge de ses ennemis.

Après la bataille de Pavie, les soldats allemands que Frundsberg avait amenés de la Forêt-Noire, se répandirent en Italie. Indisciplinés, mal vêtus, plus mal nourris, ils semaient partout le pillage et le meurtre. L'empereur et le pape leur avaient fait de belles promesses; mais après la défaite des Français, c'est à peine si on leur donnait à manger. Aux réclamations de ces auxiliaires turbulents, les alliés répondaient toujours : « Demain. » Dans toutes les guerres d'Italie, comme on a dû le remarquer, Espagnols, Impériaux, Italiens, Suisses, font sans cesse entendre le même cri : « De l'argent! » C'est faute d'argent que ces grandes guerres au delà des Alpes restent stériles. Quand Maximilien Ier est sur le point d'entrer à Milan, les Suisses courent aux armes pour demander les sequins qu'on leur doit, et l'empereur n'en trouvant pas dans ses coffres, est obligé de quitter la Lombardie. Au moment où, à la voix de Schinner, de nombreux montagnards s'arment pour porter secours à Sforza, on apprend tout à coup qu'ils se

Digitized by Google

sont arrêtés en chemin, et qu'ils refusent de se battre avant qu'on les ait payés (1). Charles-Quint, ce souverain de tant de royaumes, ne saurait disposer de 20,000 ducats (2), et en Angleterre, le peuple à qui l'on demande 800,000 livres sterling se mutine et refuse de payer un subside qui ruinerait le pays. Le roi de France, captif à Madrid, peut à peine trouver de quoi se racheter : il faut qu'il donne en gage ses deux fils, et qu'il soit cautionné par Henri VIII, pour sortir de prison.

C'est au pape, comme chef de la ligue, que Bourbon et Lannoy s'étaient adressés pour apaiser leurs soldats, mais Clément appauvri demandait du temps, assemblait ses cardinaux, et après des efforts inouïs, adressait au connétable quelques milliers de ducats qui servaient à nourrir pendant deux ou trois semaines des soldats affamés. Puis les plaintes recommençaient plus vives que jamais. A la fin, ce n'étaient plus des murmures, mais des menaces qu'ils firent entendre, et si insolentes, que le vice-roi proposa sérieusement à Clément de les étouffer dans le sang. C'est alors que les ministres vénitiens, alarmés pour le repos des populations, prirent le parti d'adjurer le pontife de trouver deux cent mille sequins (3), ou

(1) Voyez le chapitre VII de ce volume.

(2) C'est du Portugal, le pays le plus riche du monde à cette époque, que Charles tirait presque toutes ses ressources; il reconnaissait que sans la reine de Portugal il n'aurait pu s'emparer de Tournay, de Milan, de Fontarabie, ni triompher de François Ier (Mss. Vesp., C. III, p. 62). Il devait à l'Angleterre par un emprunt qu'il lui avait fait quand il prit possession de la couronne d'Espagne 100,000 florins, et 150,000 couronnes, et une indemnité de 133,705 florins qu'il s'était engagé de payer chaque année à Henri VIII, et dont il n'avait pas donné un sequin depuis quatre ans (Mss., ib., p. 115).

(3) We have moved the pope's holiness to take heed, and to defend himself, for that we see no other remedy. — Russell's letter to Wolsey, Mss. Vit., B. IX, p. 58.

Digitized by Google

de s'apprêter à se défendre contre les révoltés qui devaient se porter sur Rome (1).

Clément représente admirablement le Médicis de la renaissance, tel que nous l'ont peint Machiavel et Guicchardin : mobile et changeant, toujours en travail d'une idée nouvelle, qu'il abandonne presque aussitôt qu'il l'a conçue; aventureux dans ses projets et irrésolu lorsque arrive l'heure de les mettre à exécution ; également en garde contre les hommes et l'avenir ; plein d'empire sur sa personne, mais incapable de maîtriser son imagination ; obstiné jusqu'à l'opiniâtreté, et quand il rencontre un obstacle, timide jusqu'à la faiblesse ; ayant la prétention de mener le monde et se laissant tromper comme un enfant ; indifférent à la bonne comme à la mauvaise fortune, aux plaisirs comme aux grandeurs, et s'effrayant au moindre contre-temps ; généreux et libéral jusqu'au faste, et quelquefois économe jusqu'à l'avarice ; toujours à la recherche d'alliances nouvelles, et toujours prêt à rompre des traités qu'il se repent d'avoir contractés ; en un mot, âme méridionale, qu'il est aussi facile de séduire que d'intimider, de gagner que de tromper (2).

Aux sommations du connétable, Clément VII prit peur : pardonnons-lui ses anxiétés. Un des généraux allemands était ce Frundsberg, qui avait fait vœu de rapporter dans sa patrie la peau du souverain pontife. Aux bandits qu'il conduisait, Luther avait dit dans son Avertissement aux Teutons : « Le pape de Rome n'est pas le plus saint, mais le plus pécheur des hommes ; son trône n'est pas scellé au ciel, mais

(1) Cassali's letters 1527, 1 et 2 april, Mss., ib., p. 88.

(2) La Beatitudine sua è dotata di non volgar timidità, non dirò pusillanimità. Il che però par mi avere trovato comunemente in la natura fiorentina. Questa timidità causa che sua Santità è molto irresoluta. — Suriano, Rel., di 1533.

Digitized by Google

rivé à la porte des enfers. Qui lui a donné le pouvoir de s'élever au-dessus de Dieu, de fouler aux pieds ses préceptes et ses commandements? Prince, sois maître : le pouvoir suprême qu'exerce le pape à Rome, il te l'a volé. Nous ne sommes plus que les esclaves de tyrans sacrés : nous portons le titre et les armes de l'empire; le pape en a les trésors : pour nous la paille et pour lui le grain (1). »

Or les soldats de Bourbon, las de manger de la paille, voulaient des grains dorés qu'enfermaient les greniers de Sa Sainteté. Ils se rappelaient les hymnes patriotiques de leur poëte Hutten contre ces prélats insolents qui ne prenaient des Teutons que pour cuisiniers, ou palefreniers (2) : leur orgueil national s'exaspérait au souvenir des dégoûts dont on avait abreuvé le pape allemand qui avait passé comme une ombre maudite dans la chaire de Saint-Pierre. Le temps était enfin venu de faire expier à l'homme du Midi ses dédains outrageux pour l'homme du Nord. « A Rome! à Rome! » répétaient-ils à la fin de leur prière du matin et du soir; et comme « leur père en Dieu » s'était avancé vers Worms en chantant, ils chantaient eux aussi en marchant vers la ville sainte, non pas le cantique : *Mon Dieu est une forteresse*, mais ce refrain sauvage :

Sonnez, sonnez trompettes,
Sonnez tous à l'assaut!
Approchez vos engins,
Abattez ces murailles,
Tous les biens des Romains
On les livre au pillage (3).

(1) An den christlichen Adel deutscher Nation, von der christlichen Standes-Besserung.

(2) Voyez Adelf Müller's Leben des Erasmus. Hamburg, 1828, in 8, p. 158.

(3) C'est Brantôme qui nous a conservé ce vieux chant de guerre des soldats de Bourbon. — Voyez Turner, l. c., t. II, p. 89, note 66.

Digitized by Google

A l'approche de Frundsberg, de Bourbon, et de tous ces mécréants qui ne cachent pas leurs projets de vengeance contre Rome (1), que peut faire Clément VII? De la ruse, des menaces, des prières, tout ce qu'emploie la faiblesse ou le désespoir : il n'a pas d'autres armes. Selon qu'il est dominé par la crainte ou l'espérance, il provoque la colère ou sollicite l'appui de l'empereur, maître, en ce moment, de l'Italie. Si l'empereur accuse Clément d'ingratitude, Clément à son tour se plaint de l'insatiable avidité de Charles-Quint (2). Un moment le pontife tourne ses regards vers l'Angleterre ; mais Henri refuse le titre de protecteur d'une ligue que Clément vient de conclure avec Sforza, duc de Milan, et les républiques de Venise et de Florence, pour sauver l'indépendance italienne. C'est en vain qu'il en appelle à la générosité de François Ier, contre lequel il s'était ligué naguère: le roi ne peut le secourir. Que faire dans cette grande détresse? Charles, après Dieu, peut seul le sauver : il l'implore (3).

Mais Charles a besoin d'argent pour arrêter dans leur chemin des hordes de barbares, qui seraient morts de faim si le duc de Ferrare, en trahissant ses devoirs de chrétien et de patriote, ne leur eût fait passer des vivres (4). Clément aurait à la fin donné de l'argent, si les ambassadeurs anglais ne lui avaient

(1) Ranke reconnaît que depuis la bataille de Pavie Frundsberg avait conçu le projet de s'emparer de Rome. Unmittelbar nach der Schlacht von Pavia hatte er darauf angetragen, denselben im Kirchen-Staate heimzusuchen, t. II, p. 390.

(2) Pallavicini, t. I, p. 235-242.

(3) Lingard, t. II, p. 190.

(4) .... If his army had not received victuals and other necessaries from Ferrara, they could not have remained there two days. — Sacco di Roma, attribué à Luigi Guicciardini, cité par Turner, t. II, p. 77, note 46.

Digitized by Google

inspiré la résolution de le garder jusqu'à ce que les Allemands eussent repassé les Alpes. Comment expliquer ce conseil funeste des agents britanniques, quand on les voit dans leurs dépêches secrètes affirmer que l'empereur lui-même ne pourrait chasser ces condottieri (1)? Ils sont heureux du courage factice que ce pape « couard, » comme ils nomment Clément, montre à leur instigation; si la guerre continue à désoler le pays, c'est qu'ils l'ont voulu en poussant le malheureux pontife à une résistance désespérée (2). Tout prouve que, fidèles aux instructions de leur cour, ils avaient mission d'exciter Clément à tenter une lutte inégale, et, s'il succombait, d'acheter ses complaisances dans l'affaire du divorce, au prix d'une intervention armée en faveur du saint-siége. L'influence d'Anne Boleyn se fait sentir jusqu'en Italie : c'est pour Anne qu'on trompe le malheureux pontife, qu'on expose Rome à la fureur des Allemands, qu'on joue la paix du monde.

Abusé par des conseils perfides, Clément VII leva sur-le-champ quelques milliers de soldats, qui partirent pour arrêter l'ennemi. Les Allemands n'attendaient qu'une démonstration hostile pour marcher en avant. Ils allaient donc enfin briser le joug que la papauté faisait peser depuis tant de siècles sur la Germanie; tous pleins de leur Luther, ils parlaient de ruiner cette ville de péché où l'Antechrist avait établi son siége. Le moment était venu d'arracher au

(1) It is not to be thought little, considering the pope's fearful nature to have *returned him into the war* : but he hath desidered us, since *we have* brought him thus far, to advertise as well the king's highness, as also the French king of his necessity; and their help not wanting in whose promises he trusts. — Mss. Vit., B. IX, p. 97.

(2) We also think, that if the peace were made generally, it lieth not in the emperor's power to cause the lance-knigths and Spaniards to go out of Italy. — Mss. Vit., B. IX, p. 92.

Digitized by Google

cadavre du pontife sa triple couronne pour la poser sur la tête de leur empereur teuton (1). Le camp de Frundsberg ressemblait à cette auberge de l'Aigle noir, à Wittemberg, où l'on n'entendait que des rires et des moqueries contre la papauté, « fille de l'enfer. » Que le moine saxon serait heureux s'il pouvait se mêler parmi les soldats de Frundsberg ! Jacques Ziegler, qui longtemps fut employé à la chancellerie romaine, s'est mis au service du chevalier après avoir apostasié ; c'est lui qui s'est chargé des harangues, des dépêches et de la correspondance du lieutenant de Bourbon (2).

Au moment où la nouvelle du mouvement des troupes pontificales arriva dans le camp des Allemands, on n'entendit qu'une clameur immense : « A Rome! » Une neige épaisse qui tombait depuis plusieurs jours enveloppait Bologne. Bourbon prit le chemin de Cotignuola, se porta rapidement sur San Pietro in Borgo, et, le 12 avril 1527, vint coucher à San Stefano, sur les bords de la Piave (3). L'armée, pendant une longue marche à travers les montagnes, eut à souffrir de la faim et de la soif : pour nourriture, elle avait l'herbe qu'elle allait déterrer sous la neige, les feuilles sèches qu'elle dérobait aux arbres, et les chardons qu'elle trouvait sur les bords des fossés ; pour boisson, l'eau des ruisseaux. Mais au milieu de cette cohue de fantassins et de cavaliers poussés par

(1) Deßhalben aus manigfaltiger gettunguer not alle einhellig beschlessen das sie eilends den papa, dem Anfaher des Kriegs und dieser Bundnus, überfallen, daselbs Bezalung suchen wollten ; wann das Haupt bezwungen, so wurden sich die Stett und das Land selbs ergeben, wo es ihnen dann gluckhen und dem Kaiser geliebt sein wurd, so wellten sie ganz Italia wieder zum Reich bringen. — Jakob Ziegler, Acta paparum urbis Romæ. Mss.

(2) Magnanimo Heroi in expeditione italicâ versanti eum fuisse, vel à consiliis, vel ab epistolis. — Schelhorn, de vitâ et scriptis Jacobi Ziegleri.

(3) Turner, l. c., t. II, p. 75.

Digitized by Google

la main du moine de Wittemberg, personne qui murmurât ou se plaignît; on se réveillait au cri de : « A Rome! » on se couchait en chantant : *Sonnez, trompettes.* Le lieutenant de Sa Sainteté donna le premier avis de l'apparition des enseignes ennemies. A Rome, on essaya d'arrêter ces flots de barbares, en faisant briller à leurs regards des sequins; mais les barbares étaient exigeants : ils demandaient d'abord 60,000, puis 100,000, ensuite 150,000, et à mesure que la neige fondait sous les pieds des chevaux, 200,000 et 300,000 ducats! Henri était instruit, par son ambassadeur, des mouvements de l'ennemi (1).

De loin on eût dit d'une de ces grandes émigrations de Vandales qui venaient autrefois par ordre de Dieu châtier quelque peuple coupable; de près cette tourbe d'hommes et de chevaux entremêlés, ressemblait à l'une de ces mascarades dont l'Italie offrait le spectacle aux jours du carnaval. Chaque soldat avait le costume qu'il avait choisi ou dérobé : les uns étaient couverts de peaux de bêtes sauvages; les autres, en guise de manteaux, portaient des soutanes ou des dalmatiques; quelques cavaliers avaient endossé le surplis sur leur cuirasse, d'autres avaient revêtu la cape espagnole, d'autres le froc noir du franciscain ou la robe blanche de l'enfant de Saint-Dominique. Leurs armes offraient la même bigarrure que leurs vêtements : les uns portaient des massues, d'autres des lances de six pieds de haut; les uns l'épée, les autres l'arbalète. La confusion des langues

(1) The first demand and appointment made here with the pope, was of 60,000 ducats, which would not do; but they demanded 100,000, and while they treated further, they asked 150,000, and now increasing are come to 300,000, and the furthest to be paid in six days. — English ambassador's lett., to Wolsey, 26th Sept. — Mss. Vit., B. IX, p. 97.

Digitized by Google

n'était pas moins merveilleuse : on parlait dans le camp de Bourbon allemand, wallon, italien, espagnol et français.

De San Stefano, le connétable menaçait à la fois les bords de l'Arno et du Tibre, Florence et Rome. Au mois de novembre 1526, Frundsberg avait passé en revue ses troupes sur la place du Dôme, à Méran, dans le Tyrol (1) : elles se montaient alors à 11,000 hommes. A San Stefano, la colonne d'expédition présentait une masse de 18,000 fantassins, de 3,500 chevaux, et de 12,000 hommes de différentes armes (2). Un grand nombre de partisans italiens, attirés par l'appât du pillage, venaient chaque jour s'enrôler sous les drapeaux du connétable (3).

Jamais l'Italie n'avait ressenti depuis la venue des barbares de plus vives terreurs : édifices sacrés et profanes, images du culte, statues et tableaux, cette horde d'aventuriers brûlait tout ce qu'elle trouvait sur son passage (4). Le cardinal Campeggio, cloué par la goutte sur son lit de douleur, se levait pour prophétiser au cardinal Wolsey que Rome serait bientôt mise à feu et à sang, si Dieu ne suscitait un autre Léon pour arrêter un nouvel Attila. « Ces hommes, qui sont venus fondre sur notre beau pays, lui disait-il, ne peuvent avoir reçu le baptême; ce sont des Mahométans, des Maures, des Juifs (5). » « Plus cruels que des Turcs, écrivaient à leur tour les ambassadeurs anglais, les Allemands mettent le feu partout; on les a vus enfoncer un crucifix dans la cervelle d'un prêtre, et livrer ensuite aux flammes le prêtre et le

(1) Hormayr's Archiv, 1812, p. 4200.
(2) Letter from Florence. 27th April. — Mss. Vitell., B. IX, p. 99.
(3) Turner. — Sacco di Roma, p. 117-118.
(4) English amb. lett.. — Mss. Vit., IX, p. 100.
(5) 28th April., Mss. Vit., p. 101

Digitized by Google

crucifix; puis écorcher un autre prêtre tout vivant (1). » « Déjà, en églises, en abbayes, en monastères, en habitations privées, ils ont détruit pour plus d'un million (2). » Et fidèles à leur mission, les ambassadeurs continuaient de pousser dans l'abîme le malheureux pontife, qui prêtait l'oreille à leurs suggestions, et, dans l'attente de secours d'hommes et d'argent qu'ils lui promettaient, continuait ses préparatifs de défense (3), pendant que le duc de Ferrare excitait les Allemands à punir l'ambition obstinée du pontife (4).

Après une démonstration contre Florence et Arezzo, le connétable s'engagea le 28 avril 1527 sur la grande route de Rome : c'était ce même chemin que quinze ans auparavant avait suivi Luther quand, par ordre de Staupitz, il allait visiter la ville éternelle. Le 2 mai, Bourbon était à Viterbe; le 4, il chassait devant lui les troupes papales que Clément avait envoyées, sous la conduite de Ranuccio Farnèse, pour éclairer le pays; et le soir, il campait sur le mont Mario (5), où le Labarum était apparu à Constantin le Grand. Au soleil couchant, le connétable put apercevoir les coupoles de Rome, Saint-Paul, le Vatican, Saint-Jean-de-Latran, les jardins de Salluste, le Ponte

(1) These men work more cruelly than Turks destroying and burning houses of religion and all others, as they pass, and constraining men and fryers to be together; thrusting into a priest's brain a crucifix, they burnt both the priest and it, and flayed another. — English envoys' dispatch, Mss. Vitell., B. IX, p. 97.

(2) In churches, crucifixes, monasteries, abbies, and houses, burning to the value of a million of gold. — Mss. ib., p. 92.

(3) I promise you that his holiness is propense toto corde ad bellum acriter agendum.—Letter to Wolsey, 25th April, 1527.—Mss. Vitell., B. IX, p. 100.

(4) The author del Sacco intimates that Ferrara might have been conciliated and speaks of the *ostinatione* di Clemente, and l'ambitione della chiesa, as preventing it. — Turner, l. c., t. II, p. 77, note 47.

(5) Ranke, l. c., t. II, p. 406.

Digitized by Google

Mole, et les eaux jaunâtres du Tibre. Le lendemain 5, au point du jour, un parlementaire somma le pape de rendre la ville à son maître légitime, Charles-Quint. Clément fit répondre au parlementaire qu'il eût à se retirer s'il voulait éviter un coup d'espingole.

Rome était incapable de soutenir un siége : elle n'avait que de mauvaises fortifications ; dominée par sept collines, elle pouvait être brûlée facilement. Ville de prêtres et de moines, elle ne devait pas compter sur le courage d'hommes plus propres à prier qu'à se battre. Dans les *studii* réunis autour du Vatican travaillaient la veille quelques artistes, qui se seraient fait tuer pour sauver un tableau ou une statue ; mais ils avaient en partie quitté leurs ateliers, emportant avec eux leurs plus belles œuvres, et ne laissant aux barbares que quelques toiles inachevées ou des marbres à peine dégrossis. Quand Florence était menacée, on était sûr de voir accourir au premier signal les orfévres, les marchands de laine et de soie, les marbriers, et une foule de commerçants ou d'artisans qui, pour sauver leur patrie, donnaient gaiement leur vie. A Rome, tout ce qui vivait dans l'aisance ou le luxe appartenait à la cour : qu'importait à des courtisans qui régnât au Vatican, du pape ou de l'empereur ? on aurait toujours besoin d'eux pour relever la pompe du palais impérial ou pontifical (1).

Le connétable employa la journée du 5 aux préparatifs de l'escalade : le soir, il réunit ses troupes sur le monticule qu'ombrageaient alors, comme aujourd'hui, ces beaux pins italiques qu'a célébrés Virgile ; et devant la grande cité, dont les maisons brillaient aux rayons mourants du soleil, il harangua ses soldats.

(1) I Romani si persuadevano che l' imperatore avesse a pigliare Roma, e farvi la sua residenza, e dovere avere quelle medesime comodità che avevano dal dominio de' preti. — Vettori, Sacco di Roma.

Digitized by Google

Sa parole fut celle d'un chef de boucaniers, qui, pour enflammer le courage de ses compagnons d'armes, ne leur montre ni la gloire ni la postérité, mais des images qui saisissent bien autrement des hommes de meurtre et de pillage : ces splendides édifices qui se dressent devant eux, ces églises qui étincellent de pierreries, ces palais où l'or ruisselle, ces villas remplies de meubles précieux : « Toutes ces richesses sont à vous, disait Bourbon à ses soldats ; c'est votre Martin Luther qui vous les a promises (1), tendez la main et prenez; derrière vous la faim et la misère. »

Au moment où les bandes du connétable bivouaquaient sur le mont Mario, un frère du nom de Jean-Baptiste parcourait les rues de Rome en criant sur son passage : « Faites pénitence, le jour du Seigneur approche. » Les historiens protestants qui parlent de ce moine lui prêtent la figure amaigrie, les joues caves, les vêtements en désordre, la parole enflammée et la mimique convulsive du dominicain Savonarole (2). Arrivé en face de l'église de

(1) Siccome particolarmente dell' acquisto di Roma e d' altre provincie e regioni vi ha più volte promesso il vostro Martino Lutero. — De' Rossi.

Les détails les plus circonstanciés et les plus authentiques sur le sac de Rome se trouvent dans les *Memorie storiche dei principali avvenimenti politici d' Italia, seguiti durante il pontificato di Clemente VII, opera di Patrizio de' Rossi fiorentino, pubblicata per cura di G. T. Roma*, 1837, 4 vol. in-12.

A Cologne on imprima en 1776 un *Ragguaglio storico di tutto l' occorso, giorno per giorno, nel sacco di Roma nell' anno* 1527, *scritto da Jacopo Buonaparte samminiatese, che vi si trovò presente.* Le récit de Jacques Buonaparte n'est que la reproduction du livre II de François Guicchardin, consacré à décrire ce grand événement. Une lecture rapide de la narration de ce dernier historien suffira pour convaincre que le récit de Guicchardin est tiré tout entier des mémoires inédits de De' Rossi qu'on a publiés à Rome en 1837.

(2) Reissner, Herrn Georgen von Fründsberg Kriegsthaten. 5tes Buch, p. 112-113.

Digitized by Google

Saint-Pierre, on le vit monter sur une estrade, au-dessus de laquelle s'élevait l'image du prince des apôtres. Et de là il se mit à crier à la foule qui l'entourait : « Faites pénitence ou vous mourrez; tous tant que vous êtes, je vous le dis, cardinaux, prêtres, nobles, et vous peuple, faites pénitence, car la colère de Dieu vous frappera bientôt. Et toi, pape aussi, qui t'élèves au-dessus de Dieu et qui t'assieds dans le temple de Dieu; toi qui damnes et qui sauves comme si tu avais le ciel dans tes mains, fais pénitence. » Quand il descendit de sa chaire improvisée, des gentilshommes de service le frappèrent à la figure et le chassèrent en le huant. Jean-Baptiste continua de prophétiser. Comme il ne voulait pas se taire, des Suisses de garde au château le saisirent et le conduisirent en prison. Et le frère, agitant sa main sur le peuple et sur la ville, comme s'il eût voulu les maudire, cria : « Malheur à toi, Rome! peuple, malheur à toi. » Puis s'adressant à ses gardes : « Rappelez-vous, leur dit-il, l'exemple de Michée. Ézechias le frappa à la figure, et le roi le fit mettre dans les fers. Je vous le jure, le Seigneur va sortir du lieu saint où il réside, et il descendra des cieux, et il foulera bientôt aux pieds tout ce qu'il y a de grand sur la terre, et je ne serai pas longtemps votre prisonnier (1). »

Le lundi 6 mai, au lever du jour, les Impériaux descendirent les rampes du mont Mario, confusément, les cavaliers mêlés avec les fantassins, et comme une troupe de bandits qui se rueraient sur

(1) Ich werd nicht lang euer Gefangener sein, ir werdt auch nicht lang über mich Gewalt haben. Id. ib. Toute la partie poétique du siège de Rome est dans cette histoire in-folio de Frundsberg, mais écrite sous le point de vue protestant. Le récit catholique n'a pas oublié l'apparition du moine.

Digitized by Google

une ferme isolée. Ce n'était pas un siége qu'ils allaient entreprendre, car ils avaient été forcés d'abandonner leurs canons au pied de montagnes couvertes de neige, mais un coup de main hardi, à l'aide de quelques centaines d'échelles de cordes, qu'ils avaient tressées pendant la nuit. Les cordes épuisées, ils s'étaient servis de ces joncs élancés, palissades naturelles dont les villas disséminées sur la croupe du monticule étaient entourées.

Les Allemands gagnaient la porte Portese, les Espagnols la porte du Saint-Esprit. Frundsberg n'était pas parmi les assaillants : frappé d'apoplexie au moment où il cherchait à apaiser les murmures de ses soldats, il était tombé de cheval pour ne plus se relever, portant au cou la chaîne d'or dont il voulait étrangler le pape, « parce qu'à tout seigneur, tout honneur, disait-il, et qu'au premier de la chrétienté, il fallait bien déférer plus qu'aux autres (1). » Philippe Sturm lui avait succédé dans le commandement des lansquenets. Une brume noirâtre enveloppait les mouvements de l'ennemi que la sentinelle placée sur le dôme de Saint-Pierre ne pouvait apercevoir (2). En tête des Espagnols marchait le duc de Bourbon, une échelle de jonc à la main. Pour être reconnu de ses soldats il avait passé sur son corselet d'acier une sorte de camisole blanche (3). Les Allemands arrivèrent sans obstacle jusqu'aux murailles antiques qui défendaient la ville. Claude Seidensticker, vieux chef de partisans, escalada le premier les remparts en brandissant sa grosse épée de combat ; il fut suivi de Michel Hartmann et de quelques lansquenets agiles. Le brouillard au lieu de se dissiper s'épaississait, comme

(1) Brantôme, Capit. étrangers, édit. du Panth. litt., p. 66 et suiv.
(2) Ranke, l. c., t. II, p. 409.
(3) Turner, l. c., t. II, p. 88.

Digitized by Google

si Dieu, pensaient quelques disciples du nouvel Évangile, se fût caché dans la nue pour guider d'autres Israélites (1).

Bourbon arrivé près de la porte du Saint-Esprit planta son échelle. Après avoir gravi un pan de mur délabré, haut seulement d'une coudée, il s'élançait sur un terrain détrempé par la pluie quand on entendit le sifflement d'une arquebuse, et le râle étouffé d'un mourant: Bourbon venait de recevoir une balle dans les flancs, de la main d'un prêtre (2), suivant quelques historiens ; de la main d'un grand artiste, Benvenuto Cellini, si l'on s'en rapporte au récit de l'orfévre florentin (3): balle de prêtre ou d'artiste, le plomb portait la justice de Dieu.

Le capitaine Jonas jeta son manteau sur le corps du

(1) In ihrem evangelischen Eifer meinten sie, Gott sey ihnen im Nebel vorangegangen. — Ranke, l. c., t. II, p. 410.

(2) Brantôme, p. 70.

(3) Giugnemmo alle mura di Campo Santo, e quivi vedemmo quel maraviglioso esercito, che di già faceva ogni suo sforzo per entrare. A quel luogo delle mura, dove noi ci accostammo, v' era molti giovani morti da quei di fuora : quivi si combatteva a più potere : era una nebbia folta quanto immaginar si possa : io mi volsi ad Alessandro, e li dissi : ritiriamoci a casa il più presto che sia possibile, perchè qui non è un rimedio al mondo; voi vedete, quelli montano e questi fuggono. Il detto Alessandro spaventato, disse : così volesse Iddio che venuti noi non ci fussimo : e così voltossi con grandissima furia per andarsene. Il quale io ripresi, dicendogli : da poi che voi mi avete menato qui, gli è forza fare qualche atto da uomo; e volto il mio archibuso dove io vedeva un gruppo di battaglia più folta e più serrata, posi la mira nel mezzo appunto a uno che io vedeva sollevato dagli altri; per la qual cosa la nebbia non mi lasciava discernere se questo era a cavallo o a piè. Voltomi subito a Lessandro e a Cecchino, dissi loro, che sparassino i loro archibusi ; ed insegnai loro il modo, acciocchè e' non toccassino una archibusata da que' di fuora. Così fatto dua volte per uno, io mi affacciai alle mura destramente, e veduto infra di loro un tumulto istraordinario, fu che da questi nostri colpi si ammazzò Borbone ; e fu quel primo che io vedeva rilevato dagli altri, per quanto da poi s' intese. — Vita di Benvenuto Cellini, Firenze, 1830, in-18, p. 75-76.

Digitized by Google

connétable qu'on transporta sur les marches de l'église de Saint-Pierre (1), où l'agonisant rendit le dernier soupir au milieu des cris de : Sang! sang! que poussaient les Espagnols (2).

En un moment les murs furent escaladés, les portes Portese et du Saint-Esprit brisées, les Suisses qui essayaient une résistance inutile, tués ou chassés, et le Borgo envahi. Du môle d'Adrien, où Clément s'était réfugié, on entendait distinctement les pas des chevaux, les cris des fuyards, les hurlements joyeux des vainqueurs. Après avoir franchi le pont Saint-Ange, les Espagnols se répandirent dans la ville. La place Navone était le rendez-vous des Espagnols ; la place de Campo Fiore le quartier général des Impériaux, toutes deux alors le centre des richesses commerciales de Rome. C'est de là qu'ils partirent à un signal donné pour se livrer au pillage. Les Allemands, affamés, songèrent d'abord à manger. Ils enfonçaient les boutiques des marchands de vin et de comestibles, et se gorgeaient de viande et de liqueurs. Avinés et chancelants, ils se mirent ensuite à voler : il leur fallait de l'or et des bijoux ; ils en prirent en si grande quantité que le soir, à la lueur des flambeaux, ils s'amusaient à jouer quelquefois jusqu'à 200 couronnes sur un seul coup de dé. Celui qui perdait quittait la partie, enfonçait une porte et reve-

(1) Ranke, l. c., t. II, p. 411.

(2) Sacco di Roma, p. 172.—Le corps du connétable, d'abord déposé dans la chapelle Sixtine (Ranke, t. II, p. 411), fut ensuite transporté à Gaëte. On plaça l'inscription qui suit sur le tombeau de Bourbon :

Aucto imperio, Gallo victo
Superatâ Italiâ, pontifice obsesso,
Româ captâ,
Carolus Borbonius in victoriâ cæsus,
Hic jacet.

Digitized by Google

nait bientôt chargé de bijoux qu'il jetait sur un tambour : c'était le tapis autour duquel étaient rassemblés les joueurs, et la partie recommençait.

Étendus sur une litière de robes de cardinaux, les Impériaux envoyèrent chercher le « prophète noir : » Jean-Baptiste, ramené de sa prison, se coucha comme ses hôtes, but à plein verre, perdit la raison et voulut prêcher : on fit silence. « Mes chers compagnons, » dit le moine, à la vue des soutanes rouges étalées dans la boue, des croix pastorales suspendues au cou des lansquenets, des chapelets de bois que remuait la main de soldats ivres, des ciboires d'or et d'argent qui passaient de l'un à l'autre en guise de coupe, « mes chers compagnons, volez, pillez tout ce que vous trouverez (1); » et il se remit à boire.

Repue de viande et de vin et provoquée par les ténèbres, la soldatesque eut l'idée d'une mascarade aux flambeaux pour jouer cette papauté captive qu'elle croyait à jamais enchaînée. On amène des ânes qu'enfourchent des lansquenets en robes de cardinaux. Wilhelm de Sandizell, coiffé d'une triple couronne de papier, représente le pape. Arrivée en face du château Saint-Ange, la troupe s'arrête : les cardinaux descendent de leur monture, s'agenouillent devant Sandizell, lui baisent les pieds et les mains, et reçoivent la bénédiction qu'il leur donne avec un verre plein de vin. Alors une voix se met à crier : « Faisons un pape. » « Oui, disent d'autres voix, un pape qui ne soit pas fait à l'image de Clément, un pape qui obéisse à César, un pape qui ne veuille ni le sang ni la guerre (2). — Luther, répond la foule. — Que ceux qui veulent Luther pour pape lèvent la main ! » Et tous lèvent la

(1) Liebe Gesellen, Zeit ist hie, raubet und nemmet alles was jr findet. — Herrn Georgen von Frundsberg Kriegsthaten, p. 121.

(2) Frundsberg's Kriegsthaten, ib.

Digitized by Google

main en répétant : « Vive le pape Luther. » On va se séparer, quand Grunenwald, un lansquenet, jette ces mots en signe d'adieu au pontife prisonnier : « Que j'aurais de plaisir à t'arracher les boyaux, ennemi de Dieu, de César et du monde (1). » Pendant cette scène d'orgie, Clément, agenouillé, priait pour ses bourreaux.

Un ordre du jour défendit aux soldats l'entrée à main armée du Ghetto, le quartier des juifs : on épargnait ceux qui n'avaient pas reçu le baptême; mais le reste des habitants, même ceux qui appartenaient à la faction des Colonne, ces grands ennemis du pape, furent impitoyablement pillés : Guelfes et Gibelins eurent le même sort (2). Quand un cardinal refusait de livrer ses trésors, on lui liait les mains derrière le dos et on le promenait assis sur un âne, à travers la ville, exposé aux crachats et aux coups d'une soldatesque sans pitié (3). Les Espagnols étaient insatiables; ce n'était pas assez des coffres-forts du riche pour assouvir leur avidité, ils avaient envie de tout ce qui avait couleur d'or ou d'argent. Des trois cents églises de Rome, pas une ne fut épargnée : ils dépouillaient les autels, les sacristies, les chaires, les tabernacles, les niches. Ils faisaient argent de tout, même des reliques des saints qu'ils vendaient, le mousquet sur la gorge, au premier passant qu'ils rencontraient sur leur chemin. Aux manuscrits de la Vaticane, ils arrachaient la figure enluminée ou la reliure de soie qu'ils étalaient sur la place Saint-Pierre, et vendaient à la criée. Cette

(1) Er hett Lust, daß er dem Bapst ein Stück auß seinem Leib solt reißen, weil er Gottes, des Kaisers und aller Welt feind sey. — Fründsberg's Kriegsthaten, p. 122.

(2) Ranke, l. c., t. II, p. 413.

(3) Fründsberg's Kriegsthaten, p. 121.

Digitized by Google

magnifique bibliothèque, commencée par Nicolas V et enrichie d'un si grand nombre de manuscrits grecs, latins, hébreux, syriaques, fut la proie ou le jouet d'aventuriers qui ne savaient pas lire et qui allumaient le feu de leur bivouac ou de leur cuisine avec des feuillets déchirés, trésors de calligraphie monacale. Cochlée, ce catholique que Luther appelait un enfant des ténèbres, versa des larmes de désespoir en apprenant ces attentats horribles (1).

L'*Assertio septem sacramentorum* de Henri VIII eut du bonheur. Le roi l'avait fait revêtir d'un vêtement splendide (2) tout brodé d'or : les soldats du prince d'Orange, auquel l'armée, par acclamation, avait déféré le commandement suprême, déchirèrent la couverture qu'on n'a plus retrouvée, et laissèrent le livre qui repose aujourd'hui sous deux cartons déguisés par une ignoble peau de mouton. Pendant trois mois et non pas durant quelques semaines, comme on le croit, Rome fut en proie à ces hordes sauvages. Que de statues brisées, que de tableaux lacérés, que de manuscrits déchirés, que de trésors d'orfévrerie fondus ! Les églises de Saint-Pierre, de Saint-Jean-de-Latran, de Sainte-Marie-Majeure et d'autres basiliques avaient été transformées en écuries ; les bulles du pape servaient de litière aux chevaux (3).

(1) Maximum damnum quod eruditi præcipuè deplorent, datum est à barbaris militibus in bibliothecâ Vaticanâ apud S. Petrum, ubi pretiosissimus erat librorum thesaurus, quos magnâ ex parte furor barbaricus disperdidit, dissecuit, aut vilissimè distraxit. — Cochlæus, cité par Bernino, Historie di tutte l'Eresie, t. IV, p. 375.

Nos qui sæpiùs in conscribendis annalibus ecclesiasticis luximus, cùm plura insignia monumenta in pontificum libris recondita, quæ proximam historiæ lucem erant illatura, desiderentur.— Rainaldus, Ann. eccl., ad Annum 1527.

(2) Covered with cloth of gold.—Wolsey's letter to Clerk.—Mss. Vitell., B. IV, p. 70.

(3) Alle Gassen voll bäptlische Bullen und Brieff und Bücher lagen, den

Digitized by Google

Nous avons dit ailleurs les fêtes de Rome quand on découvrit le groupe du Laocoon dans les thermes de Titus (1). C'était sous le pontificat de Jules II. Après seize siècles, le chef-d'œuvre des trois grands statuaires de Rhodes, Agosander, Polydore et Athénodore, reparaissait à la lumière; ce jour-là, les vers coulaient du cerveau des humanistes, comme le vin aux fêtes de Bacchus; on jetait des fleurs et des hymnes à la statue qui passait en triomphe à travers l'antique voie Flaminienne: les femmes aux fenêtres battaient des mains; les artistes rangés en haie se découvraient; des larmes de joie tombaient des yeux de Michel-Ange; Raphaël, encore enfant, se prosternait à terre, et Sadolet interrompait son Commentaire sur saint Paul, pour chanter la résurrection du marbre antique dans des vers latins qu'ont retenus les humanistes (2). Le groupe du Laocoon reposait sur un piédestal en marbre dans les jardins du Belvédère, radieux comme le soleil, quand une bande de condottieri, partie pour fouiller le mont Cavallo, passa devant le Belvédère, entra dans le jardin, aperçut le groupe qu'elle renversa de son piédestal et qu'elle mutila, comme si le grand prêtre et ses deux enfants eussent été vivants (3). Nous nous rappelons les plaintes éloquentes de Raphaël dans sa lettre à Léon X contre la cruauté du temps dont la dent vénéneuse avait lacéré les grands monuments de l'antiquité (4). Il ne se doutait pas que les soldats

Roßen in St. Peters und andern Tempeln undergestreuwet worden, und ist alles, was man für heilig hielte, zu Schanden worden. — Herrn Georgen von Frundsberg Kriegsthaten, 6tes Buch, p. 121.

(1) Hist. de Léon X, t. I, p. 371 et 372.

(2) Opera Sadoleti, Veronæ, in-4°, t. III, p. 245.

(3) Frundsberg's Kriegsthaten, p. 121-122.

(4) Venenoso morso del tempo. — Raffaello d' Urbino à Papa Leone X. — Roscoe, l. c., t. IV, p. 475. — App. n° CCXI.

Digitized by Google

du prince d'Orange se montreraient plus impitoyables encore (1). On les vit détacher jusqu'aux clous de bronze qui liaient l'une à l'autre les grandes assises du Colisée (2), descendre dans les caveaux des églises, voler à Jules II son anneau (3), à d'autres cadavres leur croix ou leur mitre pastorale; et quand le doigt ou la tête du squelette refusait de lâcher sa bague ou sa couronne, emporter le doigt et la bague, la tête et la couronne.

Tous les historiens, en racontant les scènes d'horreur dont les rues de Rome furent le théâtre, ont des paroles de pitié pour les victimes, et d'indignation contre les bourreaux. Un seul écrivain reste froid en décrivant minutieusement chaque phase de cette longue agonie d'un peuple : c'est Reissner, l'auteur du livre allemand qui a pour titre : *Les exploits de Frundsberg;* de ce chef de partisans, il voudrait faire un héros. On voit qu'il a dû assister aux sermons de Luther; tout ce qui arrive au pape n'est, à l'entendre, que le juste châtiment du ciel contre la moderne

(1) On a de nos jours contesté l'antiquité de la tête de Laocoon, sous prétexte qu'on a remarqué une légère suture au cou du grand prêtre. Pline dit positivement que le groupe était d'un seul bloc; déjà, à l'époque de la découverte du marbre, San Gallo pensait qu'on avait retrouvé une copie admirable au lieu de l'original (Lett. pitt., t. III, p. 321) : c'était l'opinion de Michel-Ange lui-même (Fea, Miscellanea, t. I, p. 329) : mais les deux artistes se trompaient. On sait que tout récemment le prince d'Aremberg a soutenu qu'il possédait la tête antique de Laocoon ; il pourrait invoquer en faveur de ses prétentions le passage que nous venons de citer de l'histoire de Frundsberg. On ne dit pas les mutilations que les soldats du prince d'Orange firent subir au groupe. Il ne serait pas impossible que la tête du grand prêtre eût été détachée du tronc, emportée et vendue, et qu'elle fût passée plus tard dans la collection du prince. Pour nous, s'il nous est permis de donner notre opinion en matière d'art, nous croyons les prétentions de l'illustre amateur dénuées de toute espèce de fondement.

(2) Melchiori, Guide de Rome.

(3) Daß auch die Gräber aufgethan, und ab Bapst Julii des andern todten Körper ein gülben Ring gezogen worden.— Fründsberg's Kriegsthaten, p. 121.

Digitized by Google

Babylone; les jours de l'Antechrist ont été comptés; la grande prostituée, couchée à terre, ne se relèvera jamais : il faut donner au lecteur une idée de Reissner.

On avait défendu sous peine de mort d'introduire aucune espèce de vivres dans le château Saint-Ange. Une femme du peuple, en apprenant que le pape et les cardinaux étaient réduits, pour ne pas mourir de faim, à manger de la chair de cheval, eut pitié des prisonniers, et, cueillant quelques laitues dans les jardins de la ville, essaya de pénétrer jusque dans le château; mais elle fut prise et pendue en face même de l'appartement du pape. Par un raffinement de cruauté, que les sauvages mêmes n'auraient pas imaginé, les enfants de la vieille femme et la laitue qu'elle avait coupée, restèrent liés autour du poteau pendant toute la durée du supplice. Reissner raconte ce drame comme il ferait d'une scène bachique dans une auberge de Francfort-sur-le-Mein. Il a reculé devant un épisode du sac de Rome, que nous-même nous n'aurions osé reproduire, si un témoin oculaire, Marcello Alberini, ne l'avait raconté.

« Un jour, des soldats viennent demander à un curé de paroisse les derniers secours de la religion pour une pauvre femme à l'agonie. Le prêtre part, emportant le viatique; arrivé à la maison indiquée, il trouve au lieu d'une femme mourante un cheval malade, auquel on veut le forcer de donner la sainte hostie : mais le prêtre préféra la mort au sacrilége (1). »

(1) Chiamassero un giorno un sacerdote curato sollicitamente, lo conducessero ad una casa col santissimo sacramento in mano per dare, come essi gli rappresentarono, il Viatico a un moribondo. Andovvi il curato, ma quegli empj nella stalla di quell' habitazione lo introdussero quivi ad un vilissimo giumento colco in terra, gli commandorono che

Digitized by Google

Pénétrons un moment dans le conseil de ces deux grandes majestés qui tiennent dans leurs mains les destinées du prisonnier.

A la nouvelle de la captivité du pape, Charles-Quint prit le deuil, suspendit les réjouissances publiques qu'il avait ordonnées pour fêter la naissance de son fils Philippe (1), et prescrivit des processions dans toute l'Espagne, afin d'obtenir du ciel irrité la délivrance du « vicaire de Jésus-Christ sur la terre, » quand il n'aurait eu besoin que d'un mot à ses lieutenants pour racheter le captif.

En Angleterre, Wolsey, au nom du roi, fit chanter dans les églises du royaume le *Miserere*, et commanda un jeûne de trois jours, pour apaiser Dieu et obtenir de sa miséricorde la liberté d'un pontife que les conseils des agents britanniques avaient précipité dans une lutte inutile. De sa prison, Clément levait les mains vers le roi d'Angleterre dont il implorait la pitié. Wolsey se sentit ému de douleur aux cris déchirants de son père ;

Il alla trouver le roi. « Sire, lui dit-il avec un accent qui partait du cœur, c'est Dieu qui vous a constitué le défenseur de la foi ; voyez dans quel état se trouve l'Église du Christ : le chef de cette sainte Église est prisonnier ; nos saints frères les cardinaux, captifs comme lui, sont comme lui sans espoir de salut. Venez à leur secours, défenseur de la foi, et le ciel vous aidera (2). »

porgesse in bocca la venerabile particola, della quale horribile risoluzione spaventato il devoto sacerdote, amò meglio, come seguè, perder la vita che profanare in questo luogho l' alta sacramentata maestà del suo dio.—Marcello Alberini—Mss. cité par Bernino : Historie di tutte l' Eresie, Roma, in-4°, 1709, t. IV, p. 375.

(1) Hall, l. c., p. 727.

(2) Hall, l. c., p. 728.

Digitized by Google

« Mylord, répondit le prince, je déplore cette grande catastrophe et je ne saurais vous exprimer toute l'affliction que je ressens. Oui, je suis le défenseur de la foi; mais entre le pape et l'empereur il ne s'agit pas de foi, mais d'une querelle toute terrestre. Que pourrais-je faire pour Clément prisonnier de guerre? Ni moi ni mon peuple ne saurions le délivrer! Mais mes trésors sont là, disposez-en, mylord, comme vous l'entendrez (1). »

Que le lecteur se garde bien de se laisser prendre à ces protestations de dévouement du roi d'Angleterre envers le malheureux Clément. Si pour payer la rançon du pape Wolsey n'avait eu besoin que de puiser dans le trésor royal, la réponse de Henri aurait quelque chose de chevaleresque; mais ce trésor était depuis longtemps tari. Ce n'est qu'à l'aide d'un subside accordé par le parlement qu'on pouvait espérer de briser les fers du pape; et il aurait fallu convoquer les chambres, présenter un bill, défendre ce bill, lever les fonds votés, mesures qui devaient entraîner une perte de temps irréparable. La pitié du roi n'était donc que de la moquerie. Ce qui ressort de cette scène, c'est que depuis l'apparition d'Anne Boleyn le ministre a perdu de son crédit sur l'esprit du prince; le langage même qu'il emploie pour toucher le cœur de son maître en est la preuve : il prie aujourd'hui, quand hier il n'aurait eu besoin que de présenter le projet d'un bill, que Henri aurait approuvé sans essayer de le lire. « L'oiseau nocturne (2) » du monarque, Anne Boleyn, prédit et chante déjà la chute du ministre.

Dieu prit enfin pitié de son peuple; il envoya son ange pour le délivrer : la peste s'abattit sur Rome.

(1) Hall, l. c., p. 728.
(2) C'est sous ce nom que Wolsey désignait la maîtresse du prince.

Digitized by Google

Cet amas de chairs humaines que le soldat laissait pourrir dans les rues, car quand le Tibre n'était pas à côté du cadavre de la victime on ne pensait pas à l'enterrer, corrompit l'air, et les miasmes engendrèrent la peste. Poursuivis par le fléau qui, par une sorte de miracle, épargnait les habitants, les chefs de l'armée impériale consentirent à écouter les propositions du pape.

Le jeune prince d'Orange dicta ses conditions dans la chambre même du souverain pontife : c'était là qu'il logeait (1). Ces conditions étaient bien dures.

On exigeait pour sa rançon une somme d'argent qu'il n'aurait pu payer sur-le-champ ; mais il fut convenu que sur un à-compte qu'il donnerait, on lui rendrait la liberté, et que les Impériaux évacueraient ses États dès qu'il aurait acquitté sa dette à l'aide des chandeliers, des croix, des vases, des ornements sacerdotaux, des reliquaires qu'on avait pu soustraire à la rapacité des vainqueurs (2). Pour garantie de sa parole, le pape consentit à laisser Modène, Parme et Plaisance, Ostie et Civita Vecchia, dans les mains des Espagnols (3).

Le malheureux pontife fut confié à la surveillance du capitaine Alarçon, « dont la destinée était de garder des souverains prisonniers, comme celle de Charles-Quint était d'en faire (4). »

Le 17 février 1528, les bandits, dont plus de moitié étaient morts de la peste (5), quittèrent Rome.

(1) Der Prinz von Oranien hatte die Zimmer des Papstes inne. — Ranke, l. c., t. II, p. 415.

(2) Ranke, l. c., t. II, p. 416. — Voir le traité dans Legrand, t. III, p. 48-57.

(3) Gli altri cinquanta mila scudi si andavano, mettendo insieme di candelieri, croci, vasi et ornamenti di reliquie che in quella rovina si erano salvate per le chiese di Roma. — Sacco di Roma, p. 100.

(4) M. de Genoude, Hist. de France, t. XII, p. 88.

(5) Il giorno 17 febr., 1528, in numero molto diminuito, poichè

Digitized by Google

Ils sont partis : on entend de loin mourir le son des trompettes et des tambours. Alors, raconte un témoin oculaire, un bruit sourd circule à travers les rues de la cité désolée. Ici, c'est une jeune fille qui entr'ouvre une fenêtre qu'elle referme aussitôt ; là, une mère de famille qui sort d'un souterrain, tenant par la main ses pauvres enfants à demi morts de faim ; ailleurs une pierre sépulcrale criant sous les efforts de quelques Lazares qui ont cherché un refuge dans des caveaux d'église ; plus loin un moine caché dans un des cloaques de Tarquin l'Ancien, et qui traverse le camp Vaccino pour aller à la recherche de ses frères. On s'appelle dans les rues comme en pleine nuit, et quand on s'est retrouvé, on pleure de joie (1).

Les Impériaux reprirent le chemin de leurs montagnes : ils ne craignaient plus cette fois d'être surpris en chemin par la tempête ou par la faim, car ils marchaient par un beau soleil à travers des campagnes où l'abondance était revenue. L'Allemagne réformée, soulevée par les prédications de Luther, les regardait avec orgueil. Elle baisait ces figures noircies par le soleil de la moderne Babylone ; elle pressait ces mains qui avaient frappé de si furieux coups sur le dos des prêtres de Baal ; elle touchait ces armes qui s'étaient trempées dans le sang de tant d'idolâtres : elle répétait le chant de guerre :

Sonnez, trompettes.

Le jour de la délivrance du pontife, stipulé par les conventions, allait bientôt arriver. Les Espagnols devaient le conduire dans l'une des places fortes

non furono più di 1,500 cavalli, 4,000 fanti spagnuoli, 2,500 italiani, et 5,000 tedeschi. Il resto era stato tutto estinto dalla peste. — Sacco di Roma.

(1) Alberi, Mss., à la Minerve, à Rome.

Digitized by Google

de Spolète ou de Pérouse, que choisirait le prisonnier; mais le pape trompa la vigilance de ses gardiens. Il parvint à l'entrée de la nuit à s'échapper, déguisé en jardinier, et se réfugia dans la forteresse d'Orviète. Le lendemain, tout épuisé qu'il était, il voulut monter en chaire. A la vue de ce vieillard amaigri par la souffrance, et qui de toutes ses richesses avait à peine pu conserver une mauvaise soutane blanche, le peuple s'inclina; magnifique témoignage de la fascination qu'exercera toujours sur l'homme la majesté pontificale (1)! Toute la population d'Orviète se pressa bientôt autour de la chaire où le pontife se recueillait pour parler. Après avoir contemplé dans une adoration muette l'image du Christ, qui brillait sous le feu des lampes de l'autel, Clément, d'une voix éteinte, murmura: « Mon Dieu, pardonnez à mes ennemis comme je leur pardonne les offenses dont ils se sont rendus coupables envers l'Église, le chef invisible de l'Église qui est dans les cieux, et le chef visible qui règne sur cette terre! » Il étendit les mains et bénit ses persécuteurs, parce que, dit le vieil historien, le pontife savait que cette bénédiction leur servirait dans le ciel (2).

Nous voulons bien qu'on nous parle des fautes politiques du souverain, mais sous condition qu'il nous sera permis de nous agenouiller devant le pape, bénissant ses bourreaux dans la cathédrale d'Orviète!

(1) Guicchardin.

(2) Onde costituito nella sua primiera dignità, rebenedisse tutti li suoi nemici ed assolvè dalle censure qualunque vi fosse incorso, perchè sapeva molto bene sua santità di quanto frutto siano le benedizioni sparse sopra di suoi nemici. — Sacco, p. 113.

Digitized by Google

CHAPITRE XIX.

LA BULLE DÉCRÉTALE. — 1528.

Nouveaux tourments de Wolsey. — Il consulte des théologiens, et se tourne vers Rome. — Ses agents auprès du pape. — Georges Casale cherche inutilement à corrompre le cardinal des Santi Quatri. — Double commission signée par Clément VII. — On n'en est pas satisfait à Londres. — Les intrigues recommencent. — Agents nouveaux envoyés en Angleterre. — Édouard Fox, Gardiner, Stafile. — La Décrétale. — La peste en Angleterre. — Catherine, Henri, Anne Boleyn et Wolsey pendant l'épidémie. — Lettres d'Anne au chancelier.

Au milieu de ces douloureux événements, Anne Boleyn, aidée de ses nombreuses créatures, travaillait dans l'ombre à renverser Wolsey. Le ministre, sur ses gardes, cherchait à déjouer les desseins de son ennemie. Rassembler les éléments nécessaires à la dissolution du mariage ; évoquer la question spirituelle en Angleterre ; déterminer Catherine à prendre le voile ; traverser de toutes les ressources de son influence les projets ambitieux de la favorite ; user à l'aide du temps la passion du roi, et si la maîtresse menaçait de l'emporter, faire triompher à la dernière extrémité les droits de l'épouse légitime : tel était le plan de Wolsey.

En faisant ses adieux à François et à sa mère, Wolsey hasarda quelques paroles mystérieuses que recueillirent les courtisans. « Madame Louise, si elle vivoit ung an, dit-il, verroit conjonction perpétuelle d'un costé et disjonction de l'autre, telle que plus grande ne plus certaine ne sçauroit demander (1); »

(1) Lettre de M. du Bellay, évêque de Bayonne, à M. le grand

Digitized by Google

et Wolsey, comme s'il eût craint de n'être pas compris, ajouta qu'il la priait de bien « mettre ce mot en sa mémoire pour en temps et lieu le reprendre (1). » Le projet « de disjonction » des deux maisons d'Angleterre et de Bourgogne, et de « conjonction » entre les deux races de Tudor et de Valois, auquel faisait allusion le ministre dans cette confidence énigmatique, ne pouvait s'opérer que par le mariage de Henri avec Renée, fille de Louis XII, depuis que Marguerite était fiancée au roi de Navarre (2). L'évêque de Bayonne devina la pensée du cardinal (3). « Je crois, écrit-il à son correspondant le grand maître Montmorency, que la vraie fantaisie du chancelier n'est qu'en faisant ce divorce les choses en viennent où elles montrent de venir, et qu'il veut retomber sur madame Renée. » Le rusé diplomate ne doute pas que le mariage ne s'accomplisse, si « *autre chose ne survient :* » il faut bien qu'il fasse ses réserves pour couvrir sa pénétration ; mais il entend par ces mots de grands événements politiques, et ne paraît pas plus s'effrayer que Wolsey de l'amour de Henri pour Anne Boleyn (4).

Wolsey, en repoussant le projet du roi, remplissait le devoir d'un serviteur fidèle ; un mariage avec Anne Boleyn lui semblait honteux et funeste : honteux depuis qu'à Paris il avait entendu raconter certains détails sur la vie intime de la jeune fille ; funeste parce

maître. — Mss. Béthune, vol. 8603, p. 121. — Legrand, l. c., t. III, p. 186.

(1) Mss. Béth., ib. — Legrand, ib., p. 186.

(2) D'après Polydore Virgile, c'est Wolsey qui substituait officieusement Renée à la duchesse d'Alençon. — Lingard, l. c, t. II, p. 595, note E.

(3) Mss. Béthune, vol. 8605. — Legrand, t. III, p. 166.

(4) Mss. ib. — Legrand, ib. — Voir à ce sujet Guicchardin, l. XVIII, p. 111.

Digitized by Google

qu'il pouvait amener une rupture entre Charles, le neveu de Catherine, et le roi d'Angleterre. Il faut avouer que Wolsey eût pu effacer de son livre de vie plus d'une triste page, si quittant les genoux du prince, qu'il embrassait, il se fût levé pour aller chercher les sceaux et les rendre au prince qui refusait de l'écouter (1). Mais il s'éloigne, méditant, en rentrant dans son palais, au moyen d'expier les courageuses paroles qu'il vient d'adresser au monarque. Encore une fois il sacrifie sa conscience à un morceau de parchemin qui lui confie les sceaux de l'État.

Mais ce n'est ni sans lutte ni sans remords. Si Wolsey pouvait jeter loin de lui ces dignités qu'il a si chèrement acquises, l'esprit serait plus fort en lui que la matière, et Catherine n'aurait pas besoin de chercher un avocat. Malheureusement les grandeurs l'ont corrompu, il en a besoin pour vivre, c'est son élément; il mourra le jour où Dieu le frappera dans son fauteuil doré de grand chancelier.

Pour résister aux morsures de ce ver qui le déchirait la nuit et le jour, il voulut avoir l'opinion, non pas de quelques théologiens obscurs dont il eût acheté la voix au prix de ce qu'il gagnait en une journée, mais d'hommes intègres dont l'opinion pouvait étouffer en son âme d'intolérables tortures. Une assemblée eut donc lieu à Hamptoncourt, où furent appelés sir Thomas More, Fisher, évêque de Rochester, des théologiens, des docteurs en droit et des juristes (2). La question du divorce y fut posée nettement. Wolsey, pour prouver la nullité du mariage, ne voulut pas, en courtisan habile, employer d'autres ar-

(1) Cavendish, l. c., p. 139. — Lettre de Fisher dans Fiddes, p. 548. — Lingard, t. II, p. 195.

(2) Sir Thomas More's letter. — Singer's Appendix to Roper's life, p. 16 et 17

Digitized by Google

guments que ceux que le roi avait fait valoir dans son dernier traité. Sir Thomas More, prié de donner son avis, se récusa en alléguant son ignorance théologique; l'évêque de Rochester, plus courageux, après avoir pesé les raisons des deux parties, se prononça contre le divorce (1); les autres membres du conseil se rangèrent à l'avis de Fisher : on se sépara.

Alors Wolsey, comme une âme en peine, rêve une nouvelle réunion formée d'hommes éminents qui seront peut-être plus complaisants. Le cardinal s'était préparé, il fut éloquent (2) : mais la seule concession qu'il put obtenir de l'assemblée, ce fut que les scrupules du prince étaient assez légitimes pour qu'on en référât au saint-siége dont le clergé respecterait la sentence (3).

Wolsey tourne alors ses regards vers Rome; c'est là qu'est son étoile de salut. Il a près du pape des amis dévoués : Georges Casale, un homme propre à tous les métiers; le doyen du tribunal de la rote, Stafile, qui ne paraît pas faire grand cas de ce qu'on nomme probité (4); le docteur Knight, inféodé à tout ce qui ressemble à un ministre, et quelques jeunes cardinaux qui, dans le sac de Rome, ont perdu tout ce qu'ils possédaient. C'est à l'aide de ces agents, dont les complaisances devaient être fort coûteuses, que Wolsey espère tromper un pontife crédule et timide.

(1) Fiddes, l. c., p. 148, où se trouve la lettre de Fisher.

(2) Initio causa tua unà cum iis qui ipsius patrocinium susceperant, in ipso tuo regno ex omnibus scholis explosa.—Polus, l. c., p. LXXVII. — Peu de leurs docteurs veulent condescendre à leur opinion. — L'évêque de Bayonne, Legrand, l. c., t. III, p. 205.

(3) Rymer, Fœdera, t. XIV, p. 301.

(4) Voir le portrait de l'Italien, Mss. Béthune, vol. 8535, p. 10, dans une lettre de Rince à M. de Montmorency, Orviette, 8 avril 1528. — Legrand, t. III, p. 88 et suiv.

Digitized by Google

Casale, chargé du principal rôle, a deux missions à remplir : il doit plaider et corrompre.

Il représentera d'abord à Sa Sainteté que le pape, d'après l'avis d'un grand nombre de docteurs, ne pouvait pas dispenser au premier degré d'affinité (1); que la bulle de Jules II (2) était entachée de plusieurs nullités; qu'elle supposait au prince de Galles l'intention de s'unir à Catherine d'Aragon, quand jamais il n'avait manifesté un semblable désir; qu'elle prêtait à Henri VII et à Ferdinand le Catholique, un vœu chimérique de paix et d'amitié qu'un pacte de famille devait resserrer, quand aucun motif de jalousie ou de haine n'existait entre les deux princes (3).

L'ambassadeur devait insister sur les angoisses intérieures auxquelles un prince si pieux que Henri était en proie, depuis qu'un rayon de lumière avait pénétré dans son âme (4).

Or, nullité de la bulle, abus de pouvoir de la part de Jules II, terreurs de Henri, tout cédait à une décrétale qui conférerait à l'archevêque d'York, légat du saint-siége en Angleterre, les pouvoirs de connaître du divorce. Le cardinal envoyait à Casale le modèle d'une dispense que le pape expédierait, avec sa signature ou son cachet (5).

(1) Cardinalis Wolsey epistola ad Dom. Gregorium Cassalium. — Brit. Mus., Mss. Vitell., B. IX.

(2) Voyez page 112 de ce volume.

(3) Ce motif était réel, Burnet en convient: « Des motifs politiques, dit-il, firent que Henri VII demanda Catherine pour son second fils; l'intérêt de l'Angleterre voulait que l'on entretînt encore la ligue contre la France; d'ailleurs le roi n'eût pu se résoudre à laisser sortir de ses États le revenu que l'infante devait avoir pour sa dot. » — Hist. de la réformation, t. I, p. 57.

(4) Existimat animam suam læsam et offensam, adeò quòd, quùm in suis conatibus, actionibusque quibuscumque deum potissimùm sibi semper proponat, ingenti cum molestiâ cordis turbatione in hoc matrimonio degit. — Mss. Cott., Vit., B. IX, p. 9.

(5) Item cum his ad vos mitto dispensationem in debitâ formâ con-

Digitized by Google

Au reste, tous les arguments dont Casale devait se servir pour tromper Sa Sainteté, étaient réunis dans le petit livre du roi : le maître avait parlé, l'écolier n'avait besoin que de répéter mot à mot la leçon du théologien couronné ; mais avant de se présenter au pape, Casale devait s'arrêter dans l'antichambre d'un cardinal.

Le cardinal des *Santi-Quatri* passait pour jouir d'un grand crédit sur l'esprit du pape. A la prise de Rome, les Impériaux avaient pillé son palais, et l'on assurait qu'il n'avait supporté ni en chrétien ni même en philosophe la perte de ses richesses. Wolsey chargeait les trois frères Casali de tenter la probité du prélat. « Tâchez-donc, leur écrivait-il, d'avoir un entretien particulier avec le cardinal, et voyez adroitement ce qui pourrait le séduire, et dites-moi au plus tôt s'il aurait envie de riches vêtements, de vases d'or ou de chevaux : je m'arrangerai de façon à lui prouver qu'il n'a pas affaire à un prince cruel ou ingrat (1). » Casale fit ce que lui recommandait le ministre : Knight offrit au cardinal 4,000 écus, et à son secrétaire 30 couronnes. « Le cardinal, dit Strype, renvoya le « présent corrupteur(2). » Il ne dit pas si le secrétaire en fit autant.

Jamais ministre n'a jusqu'alors usé autant de plumes et d'encre que Wolsey. Comme il croit à

fertam et scriptam, in modum Brevis secretò impetrandam et expediendam, eidem signaturam vel sigillum apponendo, vel alio quovis modo valido. — Mss. Vit., ib.

(1) Quo circa cum eodem reverendissimo domino dexterrimè agite, ut in familiari aliquo colloquio elliciaris quibus rebus ille maximè oblectetur, mihique quàm primùm significate nùm illi aulea, vasa aurea aut equi maximè probentur ; efficiamque ne putet apud principem inhumanum aut ingratum sua se officia collocasse. — Mss. ib.

(2) Knight gave the cardinal 4,000 crowns, and his secretary 30 ; but the cardinal returned the corrupting present.— Strype's eccles., Mem., App., vol. I, p. 74.

Digitized by Google

son éternité dans les affaires, il est patient : on le voit donner et révoquer des instructions, rappeler des courriers qui sont presque aux portes du Vatican, changer à chaque instant d'interprètes et d'agents, et pour réussir se servir de la ruse et du sentiment, de la politique et de la religion, de la théologie et du droit canon. Comme la fille du patriarche, il soulève un des draps où repose sa reine, et cherche dans quelques infirmités, qu'il montre du doigt, et dont Catherine était affligée, des motifs pour rompre une union de vingt ans! C'est, grâce à un cardinal, qu'un pape apprendra qu'un roi ne peut ni ne veut cohabiter avec sa compagne, parce qu'il ne saurait plus trouver dans le lit conjugal les joies brutales du mariage (1).

Ce n'est pas seulement comme pape, mais comme souverain que Clément est à plaindre. On trompe le pape, en lui parlant de ces voix nombreuses de théologiens, qui, en Angleterre, approuvent le divorce; des terreurs religieuses qui obsèdent le roi; des nullités qu'enferme la bulle de Jules II; de l'intention qu'a manifestée Catherine d'Aragon, malade et dégoûtée des grandeurs, de s'enfermer dans un couvent et d'y prendre le voile. On lui cache les murmures de la nation, le silence de sir Thomas More, la protestation de l'évêque de Rochester, la liaison adultère de Henri, les pleurs de la malheureuse Catherine qu'on épie comme une prisonnière dans son palais. C'est un évêque dont l'attachement au saint-siége ne s'est jamais démenti, Wolsey, qui

(1) In hâc deinde re secretâ sunt nonnulla secretò S. D. N. exponenda et non credenda literis, quas ob causas, morbosque nonnullos quibus absque remedio regina laborat, et ob animi etiam conceptum scrupulum, regia majestas nec potest, nec vult ullò unquàm posthàc tempore eâ uti, vel ut uxorem admittere, quodcumque advenerit. — Mss. Cott., Vitell., B. X. — Burnet.

Digitized by Google

demande à Clément, au nom de la religion, de rompre des nœuds qui pèsent également aux deux époux ; des nœuds formés sans connaissance de cause, et autorisés par une bulle subreptice, malgré le texte formel d'un verset des livres saints.

On trompe le souverain par de fastueux témoignages d'affection. Comment ne serait-il pas ému à l'apparition, dans la forteresse d'Orviète, des ambassadeurs anglais qui viennent se jeter à ses genoux et lui baiser les mains en signe de respect? Ce sont les premières marques de tendresse qu'il ait reçues depuis six mois, la première protestation d'une tête couronnée contre les outrages dont les Impériaux l'ont abreuvé. Clément ne devina pas que la pitié qu'on montrait envers la papauté captive n'était que de l'hypocrisie. Il ne vit pas que Knight et Casale, les envoyés du roi d'Angleterre, une requête à la main, venaient lui demander le prix de leur dévouement intéressé envers un prince dans l'infortune.

A la fin de décembre 1527, les ambassadeurs lui présentèrent à signer deux commissions qu'Édouard Fox avait rédigées. Par la première, Clément accordait à Wolsey ou à Stafile les pouvoirs nécessaires pour débattre et juger la question du divorce ; par la seconde, il autorisait le roi à se remarier après la répudiation de Catherine, si le mariage était canoniquement dissous (1).

C'était un habile homme que Fox ou plutôt Henri, car les commissions étaient l'inspiration du prince. Comme on pouvait craindre qu'Anne et Percy ne se fussent engagés mutuellement leur foi, le pape permettait à Henri, les premiers liens rompus, d'épouser

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 197.

Digitized by Google

une autre femme, fût-elle même fiancée, pourvu qu'elle fût restée vierge (1).

Voici une précaution plus adroite encore :

Si le roi n'avait pu s'unir légitimement à Catherine, qu'Arthur avait connue charnellement, qu'on nous permette de nous servir des termes théologiques; comment en conscience, espérait-il obtenir Anne Boleyn dont il avait séduit la sœur? L'empêchement était le même (2). Que fait Henri? Il reconnaît à Clément VII, en poursuivant la dissolution de son mariage, le pouvoir de dispenser aux degrés prohibés par le Lévitique, qu'il refusait à Jules II. Il introduit dans la commission une clause par laquelle il était permis au roi d'épouser une femme au second degré de consanguinité, ou au premier d'affinité, même quand elle serait née d'un mariage illicite (3).

Des deux actes, le second, qui décidait la dissolution du mariage, fut accepté et signé avec quelques modifications par Clément. Le premier, qui constituait un tribunal ecclésiastique, fut envoyé au cardinal des Santi Quatri, dont le saint-père voulait avoir l'opinion ; évidemment, les ambassadeurs étaient pris dans leur propre piége. La bulle qu'on sollicitait avec tant d'instance, et que Clément accordait sans discussion, ne pouvait servir au monarque anglais qu'autant que la grande question du divorce aurait été résolue. Au besoin, on pouvait retourner contre la dispense

(1) Etiam si talis sit quæ priùs cum alio contraxerit, dummodò illud carnali copulâ non fuerit consummatum.—Voyez la Bulle, aux PIÈCES JUSTIFICATIVES, n° VIII.

(2) Lingard, l. c., t. II, p. 196, note.

(3) Etiamsi illa tibi aliàs secundo aut remotiore consanguinitatis, aut primo affinitatis gradu, etiam ex quocumque licito seu illicito coitu provenienti invicem conjuncta sit. — Voyez la Bulle aux PIÈCES JUSTIFICATIVES, n° VIII.

Digitized by Google

de Clément VII les arguments mêmes dont Henri se servait contre celle de Jules II. Si l'on arguait pour repousser la première bulle de nullités spécieuses résultant d'énonciations fautives, que dire d'un acte comme celui de Fox, où le pape permet à Henri d'épouser une autre femme, pourvu que ce ne soit pas la veuve de son frère (1), quand l'enseignement contradictoire du Deutéronome et du Lévitique n'avait pas été soumis au tribunal dont les ambassadeurs demandaient la constitution ?

Le cardinal des Santi Quatri, dont l'intégrité égalait les lumières (2), mais qui ne regardait pas la ruse comme défendue par les commandements de Dieu, comprit la pensée secrète du pape et l'importance de l'acte qu'il était chargé d'examiner. C'était un tribunal ecclésiastique que les négociateurs demandaient pour y porter la question controversée : or, si les juges appartenaient tous au clergé anglican, leur sentence dictée par la cour ne pourrait avoir d'effet qu'autant que le pape, chef suprême de toute juridiction spirituelle, en consacrerait l'équité par une approbation solennelle. Le prélat introduisit donc dans le projet des modifications telles que la cause, après la décision de Wolsey ou de Stafile, devait nécessairement retourner à Rome pour y être jugée en dernier ressort. Plusieurs années pouvaient être perdues à terminer un semblable procès; et le cardinal, comme Wolsey, comptait sur le temps pour guérir le roi de son fol amour, et le faire renoncer peut-être à son projet de divorce. D'ailleurs,

(1) Dummodò relicta fratris sui non fuerit.

(2) Casale écrit à Wolsey, le 30 décembre 1527, que Sa Sainteté a recommandé au cardinal : « ut quam citissimè hoc negotium expediet. » — Mss. Vitell., B. IX, p. 215. La Bulle avait été signée le 23 décembre.

Digitized by Google

les affections organiques dont souffrait Catherine pouvaient avoir une crise funeste; alors Henri recouvrait sa liberté, et il n'y avait plus ni débats ni procès. On pense encore que le cardinal se fiait à l'habileté si heureuse, jusqu'à ce jour, de Wolsey, pour renverser les projets du prince. Il devait connaître les instructions que le ministre avait récemment adressées au docteur Knight pour l'engager à suspendre ses démarches officielles auprès du pontife dans l'affaire du divorce. Était-ce le remords qui poussait ainsi le favori à se mettre en lutte avec le prince? Henri reculait-il devant l'opinion publique? L'étoile d'Anne Boleyn commençait-elle à pâlir? Toute espèce de supposition était probable (1).

C'était du reste un grand sacrifice que Clément faisait à son allié le roi d'Angleterre, en signant ces deux commissions qui pouvaient attirer sur le saint-siége la colère de l'empereur. Aussi, quand les envoyés britanniques vinrent prendre congé du pape, purent-ils remarquer sur sa figure une émotion profonde; «Voilà ces actes que vous me demandez depuis si longtemps, leur dit Clément; en les signant j'ai consulté mon cœur. C'est de ma part un témoignage de reconnaissance envers votre maître plutôt que de sagesse: ma sûreté personnelle, ma vie peut-être, dépendent de sa générosité. Vous pouvez faire de la commission confiée à Wolsey l'usage que vous jugerez convenable; toutefois, si vous voulez attendre que l'évacuation du territoire de l'Église par les armées impériales m'ait mis à l'abri du ressentiment de

(1) Ce fait est révélé par une dépêche du D. Stephen Gardiner qui dit en parlant du pape: «The pope had been somewhat stayed in expedition of the king's desire, because it was shewed him that it was set forth *without* the *cardinal's consent* or *knowledge*.» — Strype's eccles., Mem., App., VI., p. 69-70. Ce n'est donc pas Wolsey, comme on l'a cru si longtemps, qui inspira l'idée du divorce.

Digitized by Google

Charles, je vous enverrai une commission nouvelle, et votre maître, sans compromettre un allié, obtiendra ce qu'il demande (1). »

La bulle et la commission apportées à Londres, furent trouvées, l'une confuse, l'autre captieuse. La dispense n'était que conditionnelle : d'ailleurs on y avait inséré certaines restrictions qui laissaient au pape la liberté de la révoquer. Par exemple, il accordait cette dispense « autant qu'il le pouvait sans offenser Dieu, nonobstant toutes prohibitions de droit divin et autres constitutions et ordonnances quelconques, auxquelles il dérogeait autant que l'autorité apostolique pouvait s'étendre (2). » Toutes deux portaient la signature du pape, qui s'était bien tiré des mains des Impériaux, mais qui, confiné dans la forteresse d'Orviète, pouvait être encore considéré comme prisonnier de Charles-Quint (3).

On voulait à Londres des concessions nouvelles, mais accordées en pleine liberté.

Aux deux agents qui avaient si bien dirigé les premières négociations, on en adjoignit, au commencement de 1528, trois autres, Stafile, Gardiner et Fox : Stafile, qui s'était tenu d'abord à l'écart, et qu'il était si difficile de tromper, parce que, élevé en Italie, il était en garde contre toute espèce de ruses ; Gardiner, secrétaire de Wolsey, qui n'entendait rien à l'intrigue, mais qui savait parler et écrire ; Édouard Fox, aumônier du roi, qui possédait assez de droit canon pour tenir tête aux théologiens de Rome (4).

(1) Burnet, Hist. de la Réformation en Angleterre, t. I, p. 128 et 129. — Lingard, t. II, p. 197, adopte la version de l'écrivain protestant.

(2) Rapin de Thoyras, t. VI, p. 273.

(3) Histoire du divorce de Henri VIII, attribué à Raynal. Amsterdam (Paris,) 1763, in-12, p. 68 et 69.

(4) Raynal, l. c. — Legrand, l. c., t. II, p. 78.

Digitized by Google

En cas de succès Fox et Gardiner avaient la promesse d'une mitre d'évêque, et Stafile d'un chapeau de cardinal (1). Casale recevait ordre en même temps de tenter encore le cardinal des Santi Quatri, favori de Sa Sainteté (2). On lui avait offert d'abord une somme qu'il avait renvoyée, on espérait être plus heureux en attaquant sa vanité par de riches tentures, de la vaisselle ou des chevaux (3). Il n'est pas jusqu'au pape dont on ne comptait acheter les complaisances en demandant à Venise la restitution de Ravenne et de Cervia au patrimoine de Rome (4). Au besoin, les négociateurs étaient chargés de faire peur au pape. C'est par tant d'efforts réunis qu'on se flattait d'extorquer au souverain pontife la signature de deux actes nouveaux que les agents apportaient avec eux : l'un était une dispense plus explicite que la première; l'autre une bulle décrétale, où le pape invoquant l'autorité du Lévitique, déciderait que la loi divine repoussait comme incestueuse une union que le Deutéronome déclarait légitime. Du reste, Anne de Boleyn n'était plus la jeune fille qui spéculait sur sa chasteté pour monter sur le trône : c'était au témoignage des négociateurs, un ange de vertu pour lequel le roi brûlait d'une pure flamme. Le pape, plein de bienveillance pour Henri, ne voulant lui refuser aucune des grâces compatibles avec l'honneur du saint-siége signa la dispense nouvelle, mais subordonnée, comme la première, à la dissolution légale du mariage de Catherine par un tribunal ecclésiastique. Toutefois, il hésita quand il fut question de la décrétale. Par ses ordres une con-

(1) Burnet, l. c., t. I, p. 135.
(2) Id., p. 139.
(3) Lingard, t. II, p. 198.
(4) Lingard, l. c., t. II, p. 198.

Digitized by Google

grégation de cardinaux et de théologiens fut assemblée ; Henri y trouva quelques avocats zélés ; mais la majorité fut d'avis que la décrétale, telle qu'on la demandait, déciderait un point de doctrine controversé, condamnerait une disposition du Deutéronome et flétrirait la mémoire de Jules II (1).

Après de longs débats sans résultat, Gardiner alla trouver le pape, et mêla avec tant d'adresse les menaces aux prières, que Clément consentit à convoquer une seconde réunion où l'on convint que Wolsey serait chargé d'examiner la validité de la dispense de Jules II, puisque, « d'après l'opinion d'hommes graves, » la bulle paraissait avoir été obtenue sur de fausses allégations. Une commission fut donc préparée le 3 avril, non pas dans les termes demandés par les agents, mais dans la forme la plus ample que le conseil du pape voulut admettre. L'acte autorisait Wolsey à s'aider des lumières de prélats de son choix ; à rechercher sommairement et sans formalités judiciaires quelle pouvait être la valeur de la bulle accordée par Jules II, et du mariage contracté entre Henri et Catherine ; à déclarer, nonobstant récusation ou appel, que la dispense était valable ou subreptice, le mariage valide ou illégal, et à prononcer, s'il y avait lieu, le divorce (2).

Quand le 3 mai Fox revint en Angleterre, apportant ces deux actes, Henri et sa maîtresse ne purent réprimer leurs transports de joie (3) ; on eût dit que les deux amants avaient obtenu l'autorisation du souverain pontife de ne plus faire qu'un lit. Mais Wolsey parut morne et attéré. Effrayé de cette

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 199.
(2) Lingard, l. c., t. II, p. 199. — Voyez l'acte dans Rymer, t. XIV, p. 237.
(3) Dr. Fox's letter to Gardiner.—Strype's App., p. 113.

Digitized by Google

responsabilité que Rome lui laissait, il prit peur : légalité d'une bulle, validité d'un mariage, interprétation d'un texte sacré : voilà ce qu'il avait à juger. Il recula devant cette souveraineté que l'autorité lui déléguait, moins par humilité que par effroi. Il n'est pas rare, du reste, de voir dans l'histoire des exemples de terreurs soudaines chez de plus grands coupables encore que Wolsey : illuminations imprévues que Dieu envoie au pécheur, comme un gage de miséricorde s'il est prêt à se repentir, comme un signe de colère s'il se bouche les yeux et les oreilles.

On dirait que, semblable à Saül sur la route de Damas, Wolsey s'est entendu appeler par son nom. Il se relève, et plein de l'esprit de Dieu, il va trouver son maître dans cette vie, et lui déclare qu'il est prêt à lui sacrifier : nom, fortune, grandeurs, sang, tout, excepté sa conscience ; que prêt à paraître devant Dieu, et un pied sur la tombe, il a juré ne faire au roi d'autre concession que celle qu'avouerait l'équité ; que juge souverain, en vertu de l'autorité pontificale, s'il trouve la bulle de Jules II légitime, il le dira dans sa sentence. Quelques lignes d'un témoin oculaire peuvent nous faire connaître les tourments de cette âme qui semble avoir peur de quitter le monde après avoir perdu son Dieu (1).

« Il m'a esté dict d'assez bon lieu que le Roy luy usa de terribles termes à cause qu'il sembloit l'en vouloir refroidir (du divorce) et luy monstrer que le pape ne vouloit y condescendre. Quelquefois me pourmenant avec luy qu'il me comptoit de ses affaires et de son cas particulier, comme aulcune fois il me compte assez privéement, et me parlant du progrès de sa vie jusques à cette heure et par là où il estoit venu

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 199.

Digitized by Google

à honneur, et comment il s'estoit gouverné, il me vint à repondre que si Dieu luy peult donner la grace de veoir totalement la hayne de ces deux peuples ostée, et ferme amitié entre les princes et perpetuelle, comme il espère, et les loix et coutumes du pays reformées comme il feroyt si la paix estoit venue, et incontinent il se retirera et servira Dieu le demourant de sa vie, et que sans point de doute la première honneste occasion qu'il pourra trouver, il abandonnera les affaires (1). »

Et comme s'il comptait sur de promptes funérailles, Wolsey s'occupe de terminer ses constructions commencées, d'établir les dotations légales de ses colléges (2), de venir au secours de ses professeurs, de leur assurer du pain pour leurs vieux jours, de se faire aimer et bénir. Mais toutes ces généreuses résolutions tombent bien vite sous les secousses nouvelles de son démon familier. Quand il donne une main à Dieu, il s'accroche de l'autre au pouvoir, et la terre est plus forte que le ciel. Pour garder la paix de l'âme et les sceaux de l'État, Wolsey a besoin d'un prélat romain (3) qui mettra la sentence des juges à l'abri de tout soupçon de partialité; d'une commission ou « pollicitation » que le pape ne puisse révoquer en aucun cas; enfin d'une bulle décrétale où le chef de l'Église élèvera jusqu'au dogme, s'il est possible, le commandement du Lévitique.

Il avait jeté les yeux sur Campeggio, que la cour de Rome devait facilement lui accorder.

(1) Lettre de M. du Bellay, évêque de Bayonne, à M. le grand maistre. — Mss. Béthune, v° 8605, p. 39. — Legrand, t. III, p. 164 et suiv.

(2) Ibid.

(3) And felt anxious that the decision should rest rather upon the responsability of a Roman cardinal. than upon himself.—Tytler, l. c., p. 250.

Digitized by Google

Pour obtenir la pollicitation, voici la ruse dont devaient se servir ses émissaires à Rome : nous prévenons que nous n'écrivons pas un roman.

Ils diraient au pape, piteusement, que par la faute du courrier le paquet parti d'Orviète pour l'Angleterre avait tellement été mouillé dans la voiture, que la commission, trempée, maculée, illisible, n'avait point encore été présentée à Sa Majesté, et qu'en conséquence, ils priaient Sa Sainteté de leur en délivrer un duplicata. Le pape les gronderait (1) ; mais ils se hâteraient d'ajouter, pour l'apaiser, qu'assez heureux pour avoir retenu jusqu'aux moindres expressions de l'acte, ils en dicteraient la formule au secrétaire de la chancellerie. Pendant que le scribe écrirait, ils lui souffleraient deux ou trois mots décisifs qu'il copierait candidement ; et l'acte ainsi corrigé, revu, augmenté, interpolé, et sur parchemin, reviendrait en Angleterre, cette fois sans avarie, pour prendre place parmi les papiers de la couronne. C'est Gardiner qui devait entrer dans le trou du souffleur (2). La ruse est-elle plus digne du théâtre que de la police correctionnelle? C'est une question.

(1) Therefore, ye shall by some good way find the means to attain a new policitation, with such or as many of the words and additions which I devise, as ye can get, which ye may do under this colour :— Shew to the pope's holiness, by way of sorrow, how your culler, to whom ye committed the conveyance of the said policitation, so chanced in wet and water in the carriage thereof, as that the packet where it was, with such letters as were with the same, and amongst others the rescript of the said petition, was totally wet, defaced, and not legible: so as that the packet and rescript was, and is detained by him to whom ye direct your letters, and not delivered among the others into the king's hands: and unless his holiness, of his goodness, will grant unto you *a double* of the said packet, ye see not but that there shall be some notable blame imputed unto you for not better ordering thereof, to the conservation of it.—Harl. Mss , Burn. vol. II, p. 95.

(2) And thus coming to a policitation, and saying you will devise it as much as you can remember according to the former, ye by your

Digitized by Google

Pour emporter la décrétale il faut arriver jusqu'au cœur de Clément, et Wolsey en sait le chemin : c'est un pape qui ne résiste ni aux prières ni aux larmes, car lui aussi a prié et pleuré!

De nouvelles instructions partent donc pour ses agents à Rome. Il écrit à Casale : « Employez, magnifique seigneur, tout ce que vous avez d'esprit et de sagesse pour obtenir une bulle décrétale du pape; promettez-lui sur mon salut et mon âme, que je ne la montrerai à personne, que je la cacherai à tous les regards avec tant de soin et de zèle que Sa Sainteté n'aura rien à craindre, pas même une ombre de danger. Si je la demande avec tant d'insistance, ce n'est pas pour m'en servir, ce n'est pas pour en abuser jamais : ce sont comme des arrhes et des gages de la bienveillance du saint-père envers le roi, déposés en mes mains (1), et que je garderai, moi, comme un témoignage, aux yeux de mon maître, que Sa Sainteté ne me refuse rien de ce que je sollicite, tant elle a de confiance en mon dévouement. Si, jusqu'à présent, le roi a spontanément défendu les intérêts du siége apostolique, je veux qu'on sache que, grâce à mon crédit, il serait décidé désormais à répandre son sang pour garantir la sécurité du saint-père (2). »

Les écrivains anglais les plus attachés à la réforme rougissent des manœuvres que Henri con-

wisdom, and namely, ye M. Stephen (Gardiner), *may find the means to get as many of the new*, and other pregnant, full and available words as is possible ; the same signed and sealed as the other is, to be written in parchment.—Mss. ib.

(1) Sed ut quasi arrhâ et pignore summæ paternæque S. D. N. erga regiam majestatem benevolentiæ apud me deposito. — Legrand, l. c., t. III, p. 105-107.

(2) Une seconde lettre tout aussi pressante de Wolsey à Georges Casale existe au Brit. Mus. — Cott., B. X.

Digitized by Google

sentit à employer pour extorquer un divorce. L'un d'eux, M. Sharon Turner, le cœur ému, ne cache pas ses sympathies pour le vieux pape (1) auquel tant de piéges étaient tendus. On a dû remarquer avec quelle habileté Henri sait exploiter le malheur. C'est quand Clément est prisonnier, sans ressources, presque sans vêtement, portant encore sur la figure les stigmates des longues souffrances que lui a fait endurer le prince d'Orange, qu'à l'aide d'une pharisaïque pitié il vient lui demander un arrêt souverain. Il colore cette supplique de prétextes religieux : c'est un roi pieux qui sollicite à genoux, au nom de sa conscience troublée, la dissolution de liens qu'il regarde comme incestueux: d'une main tenant le livre qui, dans son duel avec Luther, lui valut le titre de défenseur de la foi; de l'autre, un Traité sur la prohibition du Lévitique, son œuvre aussi, et que les plus doctes prélats de son royaume ont approuvé, assure-t-il en mentant. Casale fait luire de l'argent pour corrompre des scribes, et étale de la vaiselle d'or devant des prélats qui n'ont pas même de quoi s'acheter une robe neuve.

Gardiner, qui n'a pas pu fléchir par la prière, les supplications et les larmes même la sainte obstination du pape, a recours, comme on nous l'apprend, aux menaces et aux insultes: « Race d'ingrats que vous êtes, s'écrie-t-il dans un mouvement de colère sans dignité, vous ne savez pas faire votre devoir. Vous avez l'air d'être simples comme la colombe, et vos cœurs sont pleins de duplicité, de ruse et de fraude! Vous promettez et vous ne tenez pas. Que vous demandons-nous? Justice. Si vous persistez dans vos irré-

(1) We can hardly read the account of these objurgations, without some sympathy for the unfortunate pope. — Turner, t. II, p. 217.

Digitized by Google

solutions, on dira hardiment que le ciel vous a retiré l'intelligence, et l'opinion que vous aurez déchaînée, s'irritant de prétentions dont le pape commence lui-même à douter, en fera justice en les vouant aux flammes (1). »

Il est probable que Gardiner n'aurait pas osé parler ainsi à Frundsberg, parce que le chef des lansquenets avait à ses côtés une épée, et à son poignet un gantelet de fer; mais qu'avait-il à redouter de ce pauvre vieillard, qui n'avait pour s'asseoir qu'un mauvais coussin « dont on n'aurait pas donné vingt sous (2) ? »

A toutes ces menaces, le pape se contentait de répondre avec une candeur d'enfant : « Ne me pressez pas ; je n'ai pas étudié la matière ; je ne suis pas assez fort en droit canon pour prendre une décision irréfléchie (3). Et Gardiner, au lieu de rendre justice à la modestie du pontife, écrivait à sa cour : « Vous le voyez! on dit, en style canonique, que le pape a dans son sein la châsse de tout ce qu'on nomme *jus*, mais il paraît que Dieu ne lui en a pas confié la clef (3). » Et lors-

(1) O, most ungrateful race of men! Most negligent of their duty! They, who ought to be simple as doves, with an open heart, are full of every deceit, and cunning, and dissimulation. They promise all things in their words, and perform nothing. We only ask justice of you : as you persist in doubt, a harder thought will arise in the mind concerning this seat, that heaven has taken away the key of knowledge from it : and the opinion hitherto exploded, will begin not to displease, that the papal jura, which to the pope himself are uncertain, are only worthy of the flames. — Gardiner's letter, Strype, l. c., p. 97 et 98.

(2) Covered with a piece of an old coverlet not worth twenty pences — Turner, l. c., t. II, p. 211.

(3) His holiness said, that he was not learned; and to say truth, albeit it were a saying in the law, that the pope has *omnia jura*, in the shrine of his breast, yet God never gave him the key to open it. — Strype, l. c., p. 99.

Digitized by Google

que le malheureux pontife était mené si rondement (1) (c'est l'expression dont se sert Gardiner), de grosses larmes lui tombaient des yeux.

Enfin les négociations sont closes : on annonce en Angleterre que le pape vient d'accorder la décrétale. Mais dans quels termes est rédigée cette bulle, dont on ne peut montrer l'original ? Déclare-t-elle que l'union entre Henri et Catherine est illégale et nulle s'il est prouvé aux débats qu'Arthur était frère du roi ; — qu'Arthur et Catherine avaient atteint l'âge de puberté le jour de leur union, — et que le mariage, autant qu'on en pouvait juger par des présomptions, avait été consommé ? C'est ce que Herbert et Burnet affirment en produisant une copie de la décrétale ; mais qui nous prouve la légitimité de leur version ? Est-ce qu'il n'y avait pas assez d'eau dans la Tamise pour rendre illisibles les passages importants de la cédule ? Assez de réactifs dans les officines de Londres, pour en effacer les dispositions qui pouvaient contrarier Henri et sa maîtresse ? Nous allons voir que pour tromper l'opinion, on n'a pas besoin d'accuser la négligence d'un courrier, ou d'invoquer l'assistance d'un pharmacien : c'est au témoignage de Henri qu'il faut s'en rapporter sur l'authenticité de la copie. Même en admettant qu'elle résolût, comme Burnet le dit, le point de doctrine, la bulle laissait la question de fait à la décision des légats (2).

Campeggio, dont Wolsey avait réclamé l'intervention (3) dans le grand procès qui devait bientôt commencer, était une des lumières de son siècle. Sous

(1) We spake roundly unto him. — Id., p. 100.

(2) Lingard, t. II, p. 300.

(3) Les ambassadeurs anglais avaient dit au pape : "We thought cardinal Campeggio should be a very meet person to be sent into England." — Strype's Eccl. Mem., t. I, App., 76.

Digitized by Google

Léon X, il avait protégé Érasme contre quelques écrivains jaloux des travaux du philosophe (1). Plus d'une fois il avait invité le savant à se rendre à Rome; il en voulait faire un diplomate (2); mais il fallait traverser des montagnes, affronter les auberges d'Italie: et le savant n'aimait ni les Alpes, ni les poêles énormes qu'il aurait trouvés sur sa route et dont la chaleur lui donnait à la tête; c'est du moins l'excuse dont il se servit pour refuser l'invitation pressante du cardinal. Après la mort de sa femme, en 1509, Campeggio avait pris les ordres sacrés; en 1517 il avait été décoré du chapeau de cardinal par Léon X, et plus tard employé par Adrien VI à des négociations importantes. Henri VIII l'avait nommé évêque de Salisbury (3) et lui avait fait présent d'un château à Rome, que ce prince avait magnifiquement meublé. C'était un homme d'une vive conception, mais d'un travail lent et difficile; du reste, attaqué d'un rhumatisme goutteux qui lui interdisait souvent jusqu'à la moindre occupation intellectuelle.

Or, il ne faut pas le dissimuler, c'est sur cette infirmité, et peut-être plus encore sur la paresse de Campeggio, que le pape comptait pour gagner du temps. Pendant qu'à Rome Clément voudrait, comme Josué, arrêter le soleil, à Londres on désirerait au contraire en doubler la marche. Campeggio avait reçu, pour instructions du pape, de voyager à petites journées (4), de se reposer en chemin; et une fois à

(1) Epist. 2, L. XII.
(2) Epist. 102, l. XIX.
(3) Lingard, t. II, p. 201.
(4) I therefore repeat to you, as I have already written, that you will endeavour, as much as possible, without giving offence to the serene king, to delay the prosecution of your journey.—Pamphleteer, n° 43, p. 126.—Extrait des dépêches de Sanga à Campeggio.—Lettere di XIII uomini illustri, 15 septembre, 1528.

Digitized by Google

Londres, de concilier les parties (1). Il devait conseiller à la reine de prendre le voile, et au roi de renoncer à son projet de séparation (2); épuiser toutes les lenteurs de la procédure, et, à tout événement, s'abstenir de rendre une sentence (3) avant d'en avoir référé au siége apostolique. Dans quelques termes que fût rédigée la décrétale, on voit qu'elle pèse sur le cœur du pontife; aussi a-t-il bien recommandé au légat de la garder soigneusement, de ne la montrer qu'à Henri et à Wolsey, et de la livrer aux flammes quand ils en auront pris lecture (4).

Fidèle à ses instructions, Campeggio allait un train de voiturin, et couchait chaque nuit en route. Il mit près d'un mois pour faire le trajet de Rome à Paris. Jamais Henri n'avait été aussi heureux qu'en apprenant que le légat allait bientôt s'embarquer à Calais. Il se hâte alors d'écrire à sa bien-aimée :

« Le légat que nous attendons avec tant d'impatience est arrivé dimanche ou lundi à Paris. J'espère apprendre, lundi prochain, son arrivée à Calais, et jouir bientôt après de ce que j'ai souhaité si longtemps, pour plaire à Dieu et pour notre bonheur commun. Pour le moment je ne vous en dis pas davantage, sinon que je voudrais bien vous tenir dans mes bras ou être dans les vôtres; car il y a bien longtemps, je pense, que je ne vous ai embrassée. Écrite à onze heures, après la mort d'un cerf que j'ai tué de ma main, espérant, avec l'aide de Dieu,

(1) Pamphleteer, p. 126.

(2) *And of exerting every effort to divert the king from his present sentiments.* — Pamphleteer, n° 43, p. 128.

(3) If however things should come to extremity, you will not suffer any influence to extort from you a decision; but will wait for further instructions hence. *Hoc summum et maximum sit mandatum.* — Ib., p. 126.

(4) Lingard, l. c., p. 200.

Digitized by Google

d'en faire autant demain. De la main de celui qui, je l'espère, sera bientôt à vous (1). »

Pendant que le légat s'avançait à pas de mule vers l'Angleterre, une épidémie terrible traversait comme l'éclair les différents comtés du pays, laissant partout des traces de ses ravages ; on la nommait la suette, *sweating sickness* (maladie suante). L'évêque de Bayonne, ambassadeur de France à Londres, l'a décrite avec plus d'esprit que de gravité.

« Ce mal de suée, c'est une maladie qui est survenue ici depuis quatre jours, la plus aisée du monde pour mourir. On a un peu mal de tête et de cœur et soudain on se met à suer. Il ne faut pas de médecin, car qui se découvre le moins du monde ou qui se couvre un peu trop, en quatre heures, aucune fois en deux ou trois, on est dépêché sans languir, comme ont fait de ces fâcheuses fièvres. Mais ce n'est pas grand' chose, car il n'en a été atteint à Londres, depuis le dit temps, que deux ou trois mille. Hier, étant allé pour jurer la trève, on les voit dru comme mouches se jeter des rues et des boutiques dedans les maisons, prendre la suée incontinent que le mal les prenoit. Je trouvai l'ambassadeur de Milan, sortant à grande hâte de son logis, pource que deux ou trois souldainement en étoient pris. Il faudra, Monseigneur, que tous les ambassadeurs en ayent leur part ; au moins en mon endroit n'aurez-vous pas gagné votre cause, car vous ne pourez vous vanter que vous m'ayez fait mourir de faim, et davantage, le roi aura gagné neuf mois de mon service, qui ne lui auront rien coûté, ce ne lui aura été fait peu de profit. Par le dieu de Paradis, Monseigneur, quand la suée et la fièvre me viendra voir, et qu'il me faudra passer la

(1) La lettre est en anglais.

Digitized by Google

barque et la suée, je n'y aurai pas si grand regret que ceux qui sont plus à leur aise que moi ; mais Dieu les y maintienne (1) ! »

Il est curieux d'étudier pendant l'invasion du fléau l'attitude des quatre personnages qui doivent remplir des rôles divers dans le drame auquel nous allons bientôt assister. Trois de ces acteurs, le roi, Anne et le cardinal, sont en proie au même mal, la peur. Anne s'enfuit dans le comté de Kent, au château de son père, oubliant son royal amant et tout entière aux appréhensions d'une mort imminente. Elle ne pense plus à Henri ni à lord Rochfort ; elle et son père attendent à chaque moment leur dernière heure ; c'est à peine s'ils osent compter sur les secours du médecin Butts qui s'est enfermé dans leur donjon. Henri, à l'approche du danger, ne s'occupe plus de son affaire secrète. Pour conjurer le fléau, il se confesse tous les jours, et chaque dimanche il vient au pied des autels recevoir la communion (2). Alors son ancienne affection pour le cardinal semble renaître ; il lui écrit lettres sur lettres, et toutes plus amicales les unes que les autres. Il veut que le cardinal loge tout près de lui, afin qu'en cas de danger commun ils puissent avoir des nouvelles l'un de l'autre ; Catherine et le roi n'ont que le même lit, afin que si la mort venait, Henri pût demander un Pater à celle qu'il voulait

(1) Mss. Béthune, v. 8603.

(2) ... La demoiselle (Anne) est encore chez son père. Le roy est demeuré tout seul, se tenant serré. Il s'est arrêté à 20 milles d'ici, en une maison que se fait faire M. le légat, pour ce qu'il ne voit profiter à rien de changer de logis, et m'a été dit de bon lieu qu'il a fait son testament et pris des sacrements pour le danger de la soudaineté. Il se tient fort sur ses gardes et tous les jours se confesse et reçoit Notre-Seigneur toutes les fêtes, et la roine pareillement qui est avec lui ; aussi fait M. le légat, de son côté (*).

(*) Mss. Bethune, v. 8603.

Digitized by Google

répudier. Wolsey, plus couard encore, songe à ses dispositions suprêmes, prend une plume, et écrit son testament qu'il soumet à l'approbation de son maître. Henri trace aussi ses dernières volontés, qu'il veut faire lire à Wolsey, afin que ce confident des pensées royales pût voir « la confiance et l'affection qu'il plaçait en lui plus que dans tout homme vivant (1). » Que la mort arrive maintenant, le maître et le favori, purifiés par la peur, sont prêts à comparaître devant le tribunal qui jugera toutes les majestés.

Catherine n'a ni ce faste de dévotion, ni ces terreurs pusillanimes: c'est qu'elle espère mourir comme elle a vécu, résignée aux volontés du ciel. Tendre mère, épouse fidèle, chrétienne fervente, elle n'a pas attendu le danger pour prier; depuis qu'elle est reine il ne s'est pas passé un jour sans qu'elle entendît la messe, pas un dimanche sans qu'elle communiât. Tout ce qu'elle demande, c'est de mourir la première, à côté de Henri et de Marie.

La mort ne vint pas, le fléau cessa, et alors Anne, Henri, Wolsey et Catherine reprirent le chemin de Londres. L'ambassadeur français avait prédit qu'en l'absence de sa maîtresse Henri oublierait sa passion; il s'était trompé. « Je suis mauvais devin, disait-il; et pour vous dire ma fantaisie, je crois que le roy en est si avant qu'aultre que Dieu ne l'en sçauroit oster (2). »

Peut-être y avait-il dans cette attraction de Henri vers Anne, contre laquelle le temps ne pouvait prévaloir, des mystères physiologiques que la science seule saurait expliquer.

Le fléau passé (3), les impressions que le danger

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 202.
(2) Lingard, l. c., t. III, p. 164.
(3) Henri VIII possédait des connaissances en médecine. Au Mus.

Digitized by Google

avait exercées sur l'esprit du roi s'effacèrent, et l'amant reparut avec des désirs que l'absence n'avait fait qu'irriter :

« Ma mignonne, écrit-il, je voudrais avoir des nouvelles de votre santé et de votre bonheur, auquel je prends autant d'intérêt qu'au mien propre, priant Dieu, s'il lui plaît, de nous réunir bientôt, car je vous assure qu'il y a longtemps que j'attends ce moment, lequel, quoi qu'il en soit, n'est certainement pas éloigné. En l'absence de ma meilleure amie, je ne puis moins faire que de lui envoyer en mon nom une pièce de chevreuil, comme un souvenir du cœur de Henri, prédisant que je vous servirai bientôt moi-même de régal, et plût à Dieu que ce fût dès à présent (1). »

Anne, dans ce moment qui va décider de son sort, et lui donner ou lui ravir une couronne, oublie le passé, et n'a plus pour le cardinal que de douces paroles.

Un jour elle lui écrit : «Pardon si j'interromps vos occupations par une lettre si mal tournée que la

Brit., coll. Sloane, 1047, est un volume contenant diverses recettes dont quelques-unes portent le nom du roi. La première est un emplâtre composé par Sa Majesté ; beaucoup d'onguents y sont attribués à ce prince. On lit en tête d'une préparation pharmaceutique : Emplâtre pour lady Anne de Clèves, pour mollifier, résoudre certains engorgements contractés par le froid, et dissiper des borborygmes d'estomac. Dans l'ouvrage qui a pour titre : *An hospitall for the diseased*, in-4°, Lond., 1595, fol. G., p. 2, est un remède contre la peste, découvert par le roi Henri VIII, et envoyé au lord maire de Londres. Parmi les Mss de sir Hans Sloane est une recette ainsi indiquée : "A Medycyn for the pestylence of kyng Henry the eighth wyche hath helpyd dyvers persons."

Au Mus. Brit., Mss. Cott., Titus, B. I, p. 299, est une lettre de sir Brian Tuke à Wolsey, où le roi se montre fort inquiet de la santé du ministre, et lui prescrit, s'il veut promptement guérir de la suette, de souper légèrement, de ne boire de vin que fort modérément, et de faire usage de pilules de Rasès.

(1) La lettre est en anglais. Traduct. de M. Crapelet.

Digitized by Google

mienne ; ne l'attribuez qu'à la joie que j'ai ressentie en apprenant que vous étiez en bonne santé. Je ne cesserai jamais de demander à Dieu, dans mes prières, la conservation de jours qui me sont si chers ; c'est le seul moyen de m'acquitter de toutes vos bontés envers moi... »

Et une autre fois : «...Oui, mylord, tout ce que j'ai de félicités en ce moment, je vous le dois ; aussi vous aimé-je plus que personne au monde, le roi excepté. Tant que je vivrai, je vous le promets, je m'étudierai à vous donner des marques de ma reconnaissance... Dieu soit loué qui a daigné conserver deux personnes qui me sont si chères, le roi et vous, mylord. Je ne doute pas qu'il ne vous ait gardé pour l'accomplissement de grands desseins. S'il est dans les décrets du Ciel que mon affaire soit terminée, je lui demande, dans ma prière, que ce soit au plus vite ; c'est alors, mylord, que je serai en état de reconnaître toute les peines que vous vous donnez pour moi (1)... »

(1) Voyez Burnet, t. I, p. 145-148. — Harl. Miscell., p. 60. — Pamphl., p. 149. — Turner, t. II, p 238-245. — Fiddes's Life of card. Wolsey, in-fol., Lond., 1726, Collect., p. 204 et 205. — La première lettre d'Anne à Wolsey est conservée au Brit. Mus. Vitell., B. XII (*) ; la deuxième, Mss. Cott., Otho, C. X, p. 218.

(*) M. Ellis croit que cette lettre, sans signature, est de Catherine d'Aragon.

Digitized by Google

CHAPITRE XX.

CAMPEGGIO. 1528—1529.

Arrivée de Campeggio en Angleterre. — Sa visite au roi et à la reine. — Attitude de Catherine devant les légats. — Nouvelles intrigues de Henri à Rome. — Mission de Brian et de Pierre Vannes.—Gardiner menace le pape d'un schisme de l'Angleterre avec Rome. — Les légats procèdent au jugement — Catherine et Henri sont cités devant le tribunal ecclésiastique.—Catherine est déclarée contumace.—Incidents du procès. – La reine en appelle au pape.

Vers la fin de septembre 1528, Campeggio toucha les côtes d'Angleterre; le 1er octobre il était à Cantorbéry (1). La goutte le faisait tellement souffrir qu'il ne pouvait plus supporter la mule : on le portait en litière. Il passa la journée chez le duc de Suffolk, puis le lendemain traversa la Tamise et alla loger chez l'évêque de Bath, où les douleurs le retinrent au lit pendant près d'une semaine (2). Anne Boleyn, sur l'invitation du roi, s'était éloignée de Londres. « A voir ensemble Catherine et Henri, dit un témoin oculaire, ne sçauroit-on se rien apercevoir, et jusqu'à cette heure ne ont que ung lit et ugne table (3). » On eût dit que Henri avait peur de Campeggio autant que de la suette.

Catherine semblait sans crainte, comme elle était

(1) On peut voir au Mus. Brit., Mss. Cott., Vit., B. XII, une lettre de Brian sur la réception du légat à Cantorbéry.

(2) Legrand, l. c., t. I, p. 97. — Mss. Béthune, v. 8602. — Cavendish, l. c., ch. X.

(3) Lettre de du Bellay, Mss. Béth., ib. — Legrand, ib., p. 170.

Digitized by Google

sans reproche, « et, continue le même témoin, fesoit toute telle chière et tenoit telle contenance qu'elle a jamais faict en ses plus beaux triumphes (1). » Wolsey, tourmenté, cherchait à étouffer l'irritation du peuple, qui, ému de pitié à la vue des grandes infortunes de la reine, regardait passer le roi d'un œil menaçant, souriait en apercevant le ministre, et disait tout haut: « Quoi qu'on fasse, qui épousera la princesse Marie sera après roy d'Angleterre (2). »

Le jeudi 22 octobre 1528, Campeggio eut sa première audience du roi. Il avait préparé son discours qu'il remplit de fines louanges envers le prince qui s'était constamment montré l'allié fidèle du saint-siége; envers le pape qui paraissait disposé, de cœur, à faire pour Henri tout ce qu'un bon père peut accorder au meilleur des fils. L'allusion fut comprise par tous les courtisans, mais Henri avait besoin d'engagements positifs (3).

Alors commencent les obsessions. Campeggio est à son tour le monarque de l'Angleterre. Henri ne le quitte presque pas, il le visite le soir et le matin, le caresse et le cajole. On voudrait le faire parler; mais le légat refuse de s'expliquer, et se renferme dans ces mystérieuses profondeurs du silence diplomatique, où il veut rester impénétrable: son œil est impassible, autant que sa bouche est discrète (4). Henri revient à ce vieux système de corruption qui lui a rendu tant de services.

Avant d'entrer dans les ordres, Campeggio avait été marié. En arrivant en Angleterre, il amenait avec lui son second fils Rodolphe, que Burnet vou-

(1) Du Bellay, ib.
(2) Du Bellay, ib., p. 204.
(3) Legrand, t. II, p. 100.
(4) Legrand, ib.

Digitized by Google

drait représenter comme un de ces bâtards qui faisaient trop souvent, au XVIe siècle, partie du personnel des grands seigneurs (1). On conféra donc l'ordre de chevalier à Rodolphe ; mais le père, sensible du reste à cette politesse royale, conserva la même impassibilité. Alors on essaya de le tenter par l'appât du riche évêché de Durham qui rendait 20,000 liv. par an ; Campeggio refusa l'évêché dont les revenus, pendant la vacance du siége, furent abandonnés à la maîtresse du roi. Elle en jouit pendant un an (2). A cette époque, sur la présentation d'Anne, Tonstall prit possession de l'évêché (3).

Fidèle à ses instructions, le légat exhorta le roi, de la part du pape, à renoncer à son funeste projet. Pour émouvoir le prince, il lui représenta le tort que le divorce ferait à sa réputation, le mécontentement du peuple, le courroux de Charles-Quint, le désespoir d'un enfant, la mort peut-être d'une mère ; mais Henri fut inflexible (4). Au lieu d'une dispense, c'étaient des conseils que lui apportait Campeggio.

Le 27 octobre, les deux légats, accompagnés de quatre autres prélats, allèrent rendre visite à la reine. Catherine, qui n'avait pas été prévenue, les reçut avec une émotion visible. Campeggio, après l'avoir saluée au nom du souverain pontife, la conjura de consentir à quitter un prince dont elle ne

(1) « Campeggio passait le jour au jeu ou à la chasse, et avait amené avec lui en Angleterre un de ses bâtards. » — Burnet, Hist. de la Réformation : trois calomnies en moins de trois lignes ! — Voyez Legrand, t. II, p. 87, Réfutation de Burnet.

(2) For it is a very curious, but *positive fact*, that the profits and revenues of that episcopal palatinate were actually given up for one year to Anne Boleyn. — Howard, l. c., p. 437.

(3) The lady, having enjoyed it for a year, was content to give up the episcopal throne for the prospect of a more brilliant one ; and Tonstall took full possession. — Id., ib.

(4) Legrand, t. II, p. 101.

Digitized by Google

possédait plus l'affection, à sacrifier son repos à la paix de la chrétienté, et par un acte d'héroïsme dont le monde lui tiendrait compte dans cette vie, et Dieu dans l'autre, à prévenir un schisme que sa résistance amènerait infailliblement en Angleterre (1). Catherine savait sous quels funestes auspices avait été contracté son premier mariage. Une des clauses secrètes de son union avec Arthur avait été que, pour affermir la couronne dans la maison de Tudor, dont elle épousait un rejeton, on ferait mourir le jeune comte de Warwick, la dernière tige des Plantagenets: et ce sacrifice stipulé avait été consommé, en présence même du chancelier de Castille (2). Le sang des Plantagenets lui semblait être la cause des malheurs qu'elle éprouvait. Campeggio crut tirer parti de cette funèbre image, pour décider la reine à prendre le voile.

Mais Catherine était mère, et Marie était à ses côtés. « Mylords, dit la reine, en regardant fixement les légats, c'est une question, selon vous, si mon mariage avec Henri, mon seigneur, est légitime, quand depuis près de vingt ans nous somme unis! Il y a des prélats, des lords, des conseillers privés, et le roi lui-même qui savent que nos noces ont été saintes et pures! et l'on voudrait les faire passer aujourd'hui pour abominables! Cela est prodigieux, mylords! Quand je pense de quelle profonde sagesse était doué Henri VII; combien m'aimait tendrement Ferdinand mon père, sans parler du pape dont je garde soigneusement la dispense, je ne puis me per-

(1) Aveva il cardinal Campeggio cercato (*conforme agli ordini dati-gli dal papa*) di riunire gli animi del re e della regina, ma in vano per la durezza del Re. Nulladimeno consolava la regina e la confortava per sua maggior sicurezza a ritirarsi a vivere in qualche monastero. — De' Rossi, ib., t. III, p. 43.

(2) Voyez le chapitre 1er de ce volume, p. 51.

Digitized by Google

suader qu'un mariage contracté sous leurs auspices soit une union sacrilége !... »

Et se tournant vers Wolsey.

« Mylord, je vous accuse ! Cardinal d'York, c'est vous qui êtes la cause de toutes mes souffrances. Ma franchise vous a sans doute offensé. J'ai dit ce que je pensais de vos brigues, de votre arrogance, de votre ambition, de votre insupportable tyrannie ; vous vous êtes vengé de moi et de mon neveu, et votre vengeance a dépassé nos mépris ! » Et elle se retira, sans permettre à Wolsey de se justifier (1).

Henri, qui n'avait pu ni intimider ni corrompre Campeggio, voulut le compromettre ; la lettre qu'il écrivit à sa maîtresse nous montre quelle complaisance il voulait obtenir du légat :

« Ce qui a retardé ma lettre, c'est le désir de vous annoncer une bonne nouvelle, qui vous fera plaisir et à moi aussi ; ce qui me dédommagera de mes tourments et de mes peines. La maladie du légat, si bien disposé pour nous, est la seule cause du retard qu'il a mis à vous rendre visite ; mais j'espère que quand Dieu lui aura rendu la santé, il se hâtera de réparer ce retard (2). Je sais qu'il a dit, en se plaignant du bruit répandu qu'il était impérialiste, qu'on verra bien dans cette affaire qu'il ne l'est pas du tout. Écrit de la main de celui qui voudrait être à vous comme il l'est déjà de cœur. »

Le vieux cardinal prétexta sa goutte pour refuser

(1) Hall qui donne le discours tout entier que la reine prononça en français, dit le tenir du secrétaire de Campeggio (p. 754 et 755). — Turner, t. II, p. 256 et 257, et Godwin, l. c., p. 141 et suiv., le citent à peu près dans les mêmes termes. — De' Rossi, l. c., t. III, p. 44.

(2) The unfarnyd sikness off this well wyllyng legate doth somewhat retard hys accesse to your presence ; but I trust verely, when God shall sende hym helthe, he wyll with dilygence recompence his demowre. — Mss. de la Vaticane.

Digitized by Google

de rendre visite à la maîtresse du roi. On l'aurait peut-être sifflé sur son chemin, car le peuple, indigné de la conduite du monarque, continuait de murmurer. Rassemblé autour du palais de Catherine, il ne cachait ni sa pitié pour la reine, ni son indignation contre le souverain.

Henri voulut étouffer la voix du peuple. Un dimanche il donna l'ordre au lord maire, aux aldermen, aux membres du conseil, aux grands seigneurs de la cour, aux principaux marchands de la cité de se rendre à sa résidence de Bridewell (1). Après une peinture animée des outrages qu'il avait reçus de Charles, et des raisons qui le portaient à traiter d'une alliance avec la France; il ajouta : « Vous savez si j'aime Marie, ma fille unique; mais je ne veux pas vous cacher que lorsqu'il fut question, dernièrement, d'une union entre cet enfant chéri et le fils de François, le duc d'Orléans, des doutes s'élevèrent dans l'esprit des conseillers intimes de mon allié, le roi de France, sur la légitimité de Marie, née d'une mère qui avait été mariée à mon frère Arthur. En ouvrant les saints livres, je lus ce verset du Lévitique : « Que le frère n'épouse pas la veuve de son frère. » A ce commandement suprême, Dieu, qui sonde les cœurs, sait de quelle anxiété douloureuse mon âme fut agitée, car ces mots semblèrent me demander compte du salut de ma femme, de ma fille, et surtout de mon âme, qu'attendraient, au delà de cette vie, d'éternels tourments, si averti de l'inceste où je vis, je ne cherchais à en sortir (2). Ne l'oubliez pas, c'est le jugement du saint-

(1) Hall, l. c., p. 754.

(2) Est mihi quidem filia quam eo actiori paternæ charitatis affectu complector, quòd aliam sobolem non habeo. Sed nolim quemquam vestrûm latere agitatum nuper esse inter me charissimumque fratrem Franciscum, Gallorum regem, de matrimonio inter filiolam

Digitized by Google

siége que j'implore en ce moment; nous sommes résolus fermement, moi et mon peuple, d'obéir à la sentence qu'il rendra (1). Toutefois, qu'on soit plus circonspect à l'avenir; qu'on n'oublie pas que je suis roi, et qu'il n'y aurait si belle tête que je ne fisse voler au besoin (2). »

On dirait d'un imbroglio espagnol, que ce drame de divorce : on veut un dénoûment, mais à chaque pas naît un nouvel incident qui semble indéfiniment l'ajourner. Wolsey, qui venait d'échouer contre l'énergique résolution de Catherine, cherche autour de lui quelque personnage important qui l'aidera peut-être à triompher de la reine : il s'adresse à l'évêque de Bayonne, du Bellay, ce conteur enjoué, qui fait de l'esprit, même en parlant de la peste, mais qui a vécu trop longtemps à la cour pour être théologien. C'est à l'aide de la scolastique que Wolsey essaye de lui prouver l'illégalité du mariage, et peu s'en faut que du Bellay ne se laisse prendre aux arguments de l'aristotélicien, et ne se réveille un

illam meam et Henricum ducem Aurelianum (filium ejus natu minorem) celebrando, eamque affinitatem utrisque nostrum placuisse, donec per Gallum quemdam ab intimis consiliis scrupulus incideretur de filiæ natalibus. Vehementer quippè dubitare se asserebat no spuria censensa esset utpote me patre genita ex illâ matre quæ fratri meo germano antea denupsisset. Apertis sacris paginæ verbis prohiberi dictitans, ne quis fratris relictam ducat.... hæc mihi cùm essent nunciata, novit Deus cordium inspector quàm gravi dolore animum meum perculserunt. Et quidem eis verbis videbar mihi quasi in jus vocari non solùm de uxore et filiâ, sed etiam de animâ cui post mortem sempiterni et inevitabiles cruciatus debebuntur si de tàm horrendo incestu admonitus emendationis viam non ingrediar.—Godwin, Rer. Angl., p. 36 et 37.

(1) Aliud reliquum non puto quàm ut sanctæ sedis apost., judicium implorem, cui me cæterosque omnes æquum censeo acquiescere. —Id., ib.

(2) Lettre de du Bellay, 17 novembre 1528. Mss. Béthune, n° 8602, p. 167. — Legrand, t. III, p. 217-218.

Digitized by Google

matin en se croyant un grand canoniste. Mais après une lutte de quelques instants entre l'amour-propre et la raison, la raison l'emporte, et l'évêque avoue candidement au cardinal qu'il a presque oublié ses Pères. Seulement, tout ce qu'il peut lui promettre, c'est de parler à Campeggio. Mais au premier mot qu'il adresse à l'Italien, du Bellay s'aperçoit que le légat est « dur à l'éperon ; » et quand il se hasarde timidement à demander si Jules II a pu accorder la dispense, Campeggio l'arrête soudainement en lui disant que douter du pouvoir du pape serait « subvertir sa puissance qui est infinie (1). »

On se retourne vers Rome. On essaye, pour fléchir les rigueurs du souverain pontife, de deux hommes qui, n'ayant jamais encore servi le roi, porteront dans leur négociation une ardeur qui manquait peut-être aux agents qu'on avait employés jusqu'alors : l'un se nomme Brian, chef des valets de pied, et l'autre, Pierre Vannes, secrétaire du roi. En lisant la commission de ces apprentis diplomates, on comprend comment on n'a pas voulu en charger des théologiens.

Pierre Vannes et Brian devaient demander aux premiers canonistes de Rome, mais sous le plus grand secret :

Si, lorsqu'une femme prend le voile, le pape ne peut autoriser l'époux à se remarier;

Si, lorsque l'époux entre dans les ordres religieux afin d'engager sa femme à prononcer également des vœux, il ne peut pas être relevé de ses serments et se remarier;

Si, pour des raisons d'État, le pape ne peut autoriser un prince, à l'exemple des patriarches, à prendre

(1) On peut voir dans Legrand le récit de cette intrigue, t. III, p. 209 et suiv.

Digitized by Google

deux femmes dont l'une seulement aurait le titre de reine (1);

Si Marie ne pourrait pas épouser le duc de Richmond, fils naturel du roi; en d'autres termes, si Clément ne pourrait pas accorder une dispense que Jules, disait-on, n'avait pu octroyer sans violer le commandement de Dieu (2).

J. Casale en même temps, devait soutenir la nécessité d'un divorce immédiat, à l'aide d'arguments tout physiologiques, fondés sur des infirmités secrètes dont la reine était atteinte, et qui, dégoûtant Henri, avaient inspiré à Sa Majesté la résolution de faire désormais deux lits (3).

Gardiner, dont nous connaissons déjà la morgue insultante, était chargé par la cour de faire peur à Clément. Il avait l'ordre de déclarer au pape que si Campeggio ne se hâtait de terminer l'affaire, le roi prendrait le parti de rompre avec Rome. C'était le dernier mot du prince « défenseur de la foi (4). »

(1) Lingard, t. II, p. 204.—Collier, t. II, p. 29 et 30.—Legrand, t. I, p. 108 et 109.

(2) L'altra disponesse che Maria nata di lui e della regina Caterina si potesse maritare col duca di Richmond pure suo figlio naturale, per istabilire la successione nel regno. — De' Rossi, l. c.,t. III, p. 44.

(3) There are some particular reasons to be laid before his holiness in private, but not proper to commit to writing, upon which account, as well as by reason of some distempers which the queen lies under, without hope of remedy; as likewise through some scruples which disturb the King's conscience, insomuch that his majesty neither can nor will, for the future, look upon her, or live with her as his wife, be the consequence what it will.—Carte, vol. III, p. 90.—Herbert, p. 100. — Tytler, p. 255, note.

(4) Dr. Gardiner was instructed to declare to the Pope, that if he did not order Campeggio to proceed to the divorce, the king of England would withdraw his obedience. — Turner, l. c., t. II, p. 265. — Legrand, t. II, p. 295.

Toute l'intrigue est très bien exposée dans De' Rossi, Memorie storiche dei principali avvenimenti politici d'Italia, seguiti durante il pontificato di Clemente VII, t. III. L'auteur appartenait à la

Digitized by Google

Mais tout à coup un rayon d'espoir luit aux yeux de Henri : on apprend en Angleterre que le pape est dangereusement malade, et que les médecins ont déclaré que sa mort était inévitable ; c'eût été pour Henri, il le croyait du moins, une grande fortune que le trépas de Clément VII, auquel allait succéder Wolsey. Aussitôt les ambassadeurs reçoivent l'ordre d'employer toute leur influence pour obtenir au favori un grand nombre de voix. A Londres on discute les chances du cardinal, on compte les votes qu'il obtiendra, on nomme les vieux cardinaux qui lui donneront librement leurs suffrages, on cite les jeunes dont il faudra nécessairement acheter la conscience, et l'on entend déjà le dataire criant au peuple assemblé sous les fenêtres du conclave : « Vous avez un pape nouveau ; c'est Thomas, cardinal de Sainte-Cécile, archevêque d'York, légat *à latere* du saint-siége ; et le roi donne au pape futur quinze jours pour prononcer le divorce. Mais le soir même tous ces vains calculs sont confondus, Clément a rouvert les yeux, et comme par un miracle est sorti du tombeau : le ciel est d'airain pour Henri.

Il restait un moyen, mais violent, pour montrer aux représentants du saint-siége que la menace d'une rupture ouverte avec Rome, proférée par Gardiner, n'était pas vaine ; et le roi l'employa (1). Puisqu'on lui refusait Anne, il allait aux yeux de l'Angleterre lui

chancellerie romaine. Il dit positivement en parlant de Clément VII : « Disegnò di abbracciare questo negozio non per concluderlo, chè non ebbe mai il pensiero di ciò fare, ma per non perdere l'amicizia di Arigo, » t. III, p. 14. Il ajoute en l'honneur du pape : « E sebbene gli fosse venuta, come si suol dire, la palla in mano, per vendicarsi delle ingiurie ricevute da Cesare e dalle sue armi, tuttavia non lo volle fare, » p. 15.

(1) Burnet's Records, II, n° 20. — Foxe's Acts and Mon., p. 202, 205. — Turner, t. II, p. 265.

Digitized by Google

donner en quelque sorte les attributs et les prérogatives de la royauté. Anne fut rappelée de son exil. « Mademoiselle de Boulan, raconte notre historien habituel, est à la fin venue, et l'a le roy logée en fort beau logis qu'il a faict bien accoustrer tout auprès du sien, et luy est la cour faicte ordinairement tous les jours plus grosse que de longtems ne feut faicte à la royne (1). » Le roy ne cessait de faire présent à lady Anne, c'est le nom qu'elle portait, de bijoux, de robes, de fourrures, de soieries, de drap d'or. Catherine avait été reléguée à Greenwich. Dans son livre de dépenses de 1529 à 1532, on trouve plus de quarante sommes différentes données par Henri à sa maîtresse, une seule de vingt livres à Marie, et rien à Catherine (2). Quelque temps après le retour de lady Boleyn à la cour, on crut à certains signes qu'elle n'occupait pas seulement à table la place de la reine, et notre évêque du Bellay, en sa qualité d'ambassadeur, chargé d'instruire sa cour de tout ce qu'il voyait ou devinait, écrivait au grand maître Montmorency : « Je me doubte fort que depuis quelque tems le roy s'est approché de bien près de mademoiselle Anne ; pour ce ne vous esbahissez pas si l'on vouldroit expedition, car si le ventre croist, tout sera gasté (3). »

On attendait maintenant à Londres que suivant la pollicitation obtenue du pape les légats procédassent au jugement. Campeggio obéissait aux instructions du pontife. Il donna lecture de la bulle au prince ainsi qu'à Wolsey. Henri voulait que cette bulle fût communiquée au moins aux membres de son conseil privé : l'Italien refusa d'en laisser prendre

(1) Lettre de Mons. du Bellay à M. le grand maître. — Mss. Béthune, vol. 8604.
(2) Hall, l. c., p. 704. — Lingard, l. c., t. II, p. 206, note 1.
(3) Lettre de M. du Bellay. — Mss. Béthune, ib.

Digitized by Google

copie ou communication (1). Un courrier partit alors de Londres pour Rome; on eut recours à de nouvelles menaces, à de nouvelles prières : Clément fut inexorable. Cette fois, ce n'était pas Wolsey, mais le roi lui-même qui dirigeait les débats par l'entremise de Brian; l'ambassadeur répondait aux communications royales par des lettres adressées à Anne Boleyn (2). Le ministre n'avait plus la confiance de son maître ni celle de la favorite.

Nous avons vu que les objections à la dispense de Jules II étaient de deux sortes: les conseillers du roi niaient que le pape eût eu le pouvoir d'accorder des dispenses pour le mariage d'un beau-frère avec sa belle-sœur d'après la prohibition formelle du Lévitique; ils attaquaient la vérité des allégations sur lesquelles la bulle était fondée. Le premier argument qui tendait à l'affaiblissement du pouvoir pontifical avait fini par être abandonné; on insistait particulièrement sur le second argument: l'énonciation mensongère des motifs d'impétration. Mais Catherine étonna les ministres du prince en leur montrant la copie d'un bref qui lui avait été envoyé d'Espagne; il était accordé par Jules II, daté du même jour que la bulle et conçu dans des termes auxquels on ne pouvait faire les mêmes objections qu'à la dispense originale. Ce fut un coup de foudre pour les conseillers de Henri, un éclair d'espérance pour les légats que l'apparition de ce bref, qui avait tous les caractères d'authenticité désirables. Les légats étaient autorisés à prononcer sur la validité de la bulle, et avec des restrictions encore dont Clément avait accompagné la *pollicitation;* mais ils n'avaient pas mission de contester le

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 204.
(2) State-Papers, t. I, p. 330.

Digitized by Google

bref qu'exhibait Catherine. De nouveaux courriers traversent les Alpes. On demande à Rome une commission plus ample, ou la révocation du bref, ou bien une sommation à l'empereur de représenter l'original. Henri insiste sur cette expression *de plenitudine potestatis* dont s'est servi Clément ; il ne doute pas dans sa ferveur tout ultramontaine que le pape ne puisse, de la plénitude de son autorité, étouffer la voix de Catherine, lui ravir le titre le plus sacré et le plus doux, celui de mère, annuler la décision de son prédécesseur Jules II, se mettre au-dessus des lois, fouler aux pieds toutes les formes de la justice humaine. Mais Clément répond à Gardiner qui le presse et le pousse, qu'insensible au danger comme à l'intérêt, il n'écoutera que la voix de sa conscience ; on a demandé des juges : les juges prononceront, et le pape confirmera, s'il y a lieu, la sentence des légats.

Au mois de juin 1529 s'ouvrirent ces assises où la majesté royale, dit Stowe, devait comparaître en suppliante. On avait préparé dans le monastère de Black-Friars un vaste amphithéâtre au milieu duquel s'élevaient les deux trônes du roi et de la reine. Aux deux côtés de l'hémycicle étaient les siéges des juges ecclésiastiques ; au-dessus les fauteuils des secrétaires et des clercs : le secrétaire en chef était le docteur Stephen Gardiner, qui fut depuis évêque de Winchester ; l'appariteur était Cooke, qu'on nommait alors Cooke de Winchester. A droite du roi était assis le légat Campeggio ; à droite de la reine le cardinal Wolsey ; aux deux extrémités du cercle les conseils des deux têtes couronnées (1). Les avocats du roi étaient Richard Sampson, doyen de la chapelle royale ;

(1) Howard, l. c., p. 441.

Digitized by Google

John Bell, docteur en droit, Peter et Trigonel. Ceux de la reine étaient Warham, archevêque de Cantorbéry; Fisher, évêque de Rochester, et Standish, évêque de S. Asaph (1). Campeggio et Wolsey s'étaient adjoint comme conseillers, Longland, évêque de Lincoln et confesseur du roi; Clerk, évêque de Bath; John Islip, abbé de Westminster, et John Taylor, maître des rôles (2).

La commission ou pollicitation fut apportée par l'évêque de Lincoln et donnée au protonotaire des légats, qui la lut à haute voix, puis les cardinaux jurèrent qu'ils l'exécuteraient fidèlement. Alors les secrétaires prêtèrent serment, et le roi et la reine furent cités à comparaître devant le tribunal le 18 du mois de juin, entre neuf et dix heures du matin, et les juges se levèrent (3).

Le 18 juin la reine se présenta en personne devant l'assemblée, protesta contre ses juges et se retira: la première séance fut remise au 21 juin (4).

En rentrant à son palais, Catherine trouva sur son passage quelques figures menaçantes. Des agents de mensonge payés par le roi répandaient parmi le peuple des bruits injurieux à l'honneur de la reine: on murmurait qu'elle conspirait en secret contre la vie du roi et du cardinal; qu'on avait saisi tous les fils du complot; qu'au lieu de prier Dieu, elle se livrait à une gaieté scandaleuse; qu'elle souriait à tous ceux qui l'approchaient, pour les gagner à sa cause, et ruiner ainsi le prince dans l'affection de son peuple (5). Le roi avait lu Tacite, et pour perdre

(1) Burnet, l. c., t. I, p. 183.
(2) Legrand, t. I, p. 132.
(3) Brit. Mus., Mss. Vitell., B. XII. Burnet, t. I, p. 183.
(4) Ib.
(5) Burnet, l. c., t. I, p. 184 et 185.

Digitized by Google

une pauvre femme, il employait les ruses de Tibère ; mais Dieu donna à Catherine le courage de mépriser ces lâches calomnies.

Le 28, la cour de justice étant assemblée, l'appariteur cria en latin, suivant la formule ordinaire :

« *Henrice, Anglorum rex, adesto in curiâ.* »

« *Adsum*, répondit le roi en se levant de son trône. »

L'appariteur continua :

« *Catherina, Anglorum regina, adesto in curiâ* (1). »

La reine, au lieu de répondre, quitta son siége et se précipitant aux genoux du roi, les mains jointes : « Sire, dit-elle, avec un accent dont sa vertu et ses malheurs augmentaient encore l'effet : pitié et justice, voilà tout ce que demande une reine, sans appui, privée de ses parents, de ses amis, délaissée sur une terre étrangère et exposée à la haine de ses ennemis. J'ai quitté ma patrie sans autre garantie pour ma sûreté personnelle que les liens sacrés qui m'unissent à vous, sire, et à votre maison. J'espérai que je trouverais dans ma nouvelle famille un rempart contre les coups du sort, et non pas des violences comme celles dont on ne cesse de m'accabler. J'en prends Dieu et ses saints à témoin ; dites, si, pendant plus de vingt ans, je n'ai pas eu pour mon royal époux une tendresse et des complaisances sans bornes. J'affirme, et vous le savez, que lorsque j'entrai dans votre lit, sire, j'étais pure et sans tache ; qu'on me chasse comme une infâme, si je ne dis pas la vérité. Est-ce que nos parents, princes si sages, n'avaient pas fait examiner, avant notre union, les clauses de notre contrat ? Qui donc parmi tous les conseillers si nombreux de la couronne, a remarqué

(1) Godwin's Annals, etc.

Digitized by Google

ces nullités qu'on y cherche depuis plusieurs années? Pour rompre des liens de vingt ans, quel motif peut-on alléguer? Mes avocats et mes juges sont sujets de votre majesté, je les récuse; l'autorité des légats, je ne saurais la reconnaître : tout m'est suspect dans un tribunal où mes ennemis sont trop nombreux pour que j'aie l'espoir d'obtenir une sentence équitable. Sire, rendez-moi mes droits sur votre cœur, mes droits d'épouse, de mère et de reine, je vous en conjure au nom de Dieu, notre juge à tous. Permettez-moi d'écrire en Espagne où je trouverai des amis qui me guideront dans cette affaire. Si vous me refusez, sire, je n'ai plus que Dieu pour me défendre, et c'est à Dieu que j'en appelle (1). »

Elle se releva tout en pleurs, s'inclina respectueusement devant le roi, et traversa la salle en s'appuyant sur le bras de Griffith, le receveur général. L'appariteur cria : « Catherine, reine d'Angleterre, revenez devant la cour. — Entendez-vous, madame, dit Griffith, on vous rappelle. — J'entends bien, reprit la reine, mais ce n'est pas une cour où je puisse espérer justice; sortons (2). »

Ces paroles de la reine, prononcées avec cet accent que l'innocence peut seule donner, firent une vive impression sur l'assemblée (3). Henri, qui ne pouvait en détruire l'effet, s'attacha, dans quelques phrases d'une modération étudiée, à relever les grandes qualités de Catherine, qui s'était toujours

(1) Tytler, l. c., p. 262-264, et tous les historiens.

(2) Madam, said her receiver-general, on whose arm she leant, ye are again called.—Go on, said she, I hear it very well, but this is no court wherein I can have justice.—Tytler, p. 264.

(3) This pathetic address, delivered with humility, and yet with the spirit becoming an innocent woman, made a deep impression.—Id., ib.

Digitized by Google

montrée pleine de dévouement à son époux, de tendresse pour sa fille et de vertus dignes d'une reine. Il ajouta que les scrupules de sa conscience, entretenus par son confesseur, par l'évêque de Tarbes, et par d'autres prélats, avaient seuls motivé la procédure pendante devant le tribunal, et qu'il promettait de se conformer à la sentence des juges (1).

Alors Wolsey, qui jusque-là avait gardé le silence, pria le roi de déclarer en présence de la cour, s'il était vrai, comme on l'affirmait, que le grand chancelier eût été le premier instigateur du divorce. « Mylord cardinal, répondit Henri, au contraire, je reconnais que vous avez toujours été l'adversaire d'une séparation que des motifs religieux me font poursuivre devant la cour des légats (2). »

La cour se constitua, et sur le refus que fit Catherine de comparaître, la déclara contumace (3). Les débats commencèrent. Tristes débats, où des conseillers royaux s'efforcent de prouver à l'aide de quelques mots équivoques échappés à un enfant, et de quelques linges sanglants trouvés et envoyés on ne sait comment en Espagne, que le mariage entre Arthur et Catherine a été consommé! Les avocats du roi qui ne rougissent pas de déchirer les rideaux du lit conjugal aux yeux de l'Europe chrétienne! Un roi qui, par son silence, révèle les mystères d'une première nuit de noce! Un époux qui tient à prouver que sa femme a menti quand elle affirme qu'elle est montée vierge sur le trône d'Angleterre! Un père qui ne pourra dormir tranquillement dans la tombe

(1) Lingard, t. II, p. 207.

(2) Mylord cardinal, you have rather advised me to the contrary, than been any mover of the same. — Howard, l. c., p. 440 et 441.

(3) Lingard, l. c., t. II, p. 207.

Digitized by Google

s'il ne prouve que sa fille est le fruit d'une union incestueuse (1)! Quel spectacle!

Un des témoins, Fisher, évêque de Rochester, qui ne put entendre sans rougir des détails où se complai-

(1) De' Rossi, qui se trouvait à Rome pendant le procès du divorce, a résumé très-clairement les arguments de la cause : *Argumenta causæ*. Son témoignage est d'une haute importance.

« Fu nondimeno disputata la causa più volte dinanzi ai legati : poichè Arrigo, sebbene non aveva negato alla regina che la causa si vedesse in Roma, tuttavia sollecitava i giudici a sentenziare l'annullazione della dispensa. Per la qual cosa, e perchè Campeggi desiderava di portare avanti il negozio fino a che entrassero le ferie, si cominciò a disaminare la validità o nullità di essa dispensa. Portavano i procuratori d'Arrigo diversi capi, sopra de' quali pensavano fondare la loro intenzione circa l'invalidità delle nozze; e primieramente pretendevano surrettizio il breve, poichè concedeva le nozze non parlando dello sposalizio fatto. Alla quale obbiezione si rispondeva per parte della regina (però senza pregiudizio dell' appellazione) che quando il papa dispensò perchè si potessero fare le nozze, intese anco si potesse fare lo sposalizio : altrimente sarebbe stato un concedere il fine e negare i mezzi per conseguirlo. Secondo, dicevano i procuratori del re che l'anello era mal dato, non essendosi espresso nella dispensa che si desse; ma solo si contraesse il matrimonio : e che non si era esposto al papa essere allora Arrigo di dodici anni, non abile per anco alla generazione. A cui rispondevano quelli della regina, che non potendo allora il giovinetto re menar la moglie, la sposò : ma ancorchè l'anello, che è segno di futuro matrimonio, fosse mal dato, questa obbiezione non poteva pregiudicare al matrimonio, consumato con tutti i requisiti della chiesa, che sussiste e può sussistere senza l'anello; perocchè essendo l'anello ceremonia, la soprabbondanza non vizia l'essenza. L'età d'Arrigo non era necessario esprimerla nella supplica, perchè non contrariava alle leggi : e quando anche fosse stata espressa, non avrebbe potuto il pontefice supplire al difetto di natura : fu bensì espressa la parentela, che era l'impedimento, il quale aveva bisogno di dispensa. Nè l'età di dodici anni poteva impedire le nozze, leggendosi pure che Salomone ed Acaz, l'uno di undici, e l'altro di dodici anni generarono. Terzo, adducevasi per parte di Arrigo che quando fu abile alla consumazione del matrimonio si protestò di non voler Caterina a niun patto. A questa protestazione di Arrigo fatta in voce e non in iscritto, senza saputa di Caterina, rispondevano i suoi procuratori non vi esser bisogno di altra replica, essendo la protesta contraria al fatto. Imperciocchè sebbene dicesse di non volerla, poi la volle, la tolse, la tenne per venti anni, e ne ingenerò cinque figli. E questi atti aver superato il difetto intenzionale. Quarto, adducevasi

Digitized by Google

saient les conseillers du roi d'Angleterre, se leva en s'écriant qu'il connaissait la vérité : tous les assistants se regardèrent. « La vérité? dit Warham, et comment, je vous prie, en savez-vous plus que nous? — Oui, la vé-

per il re che nella dispensa si esprimeva la causa, cioè a fine di mantenere la pace tra Ferdinando re di Spagna ed Arrigo settimo d'Inghilterra : la quale causa cessava, perchè Arrigo VIII essendo fanciullo non ebbe mira a tal pace; chè anzi quando si celebrarono le nozze nè Isabella moglie di Ferdinando, nè Arrigo settimo vivevano. Ed a questo punto fu risposto per la regina, che se il fanciullo Arrigo non pensò mai alla pace, per cui principalmente fu fatta la grazia dal papa, ciò potè occorrere per la sua impubertà, che forse lo rendeva incapace ad aver pensieri così fermi e così santi : ma che sebbene egli non li avesse, vi pensò per lui il padre in quella guisa, che per lui disse *Credo* nell' atto del battesimo. E se non vivevano Isabella ed Arrigo nel tempo delle nozze, era sufficiente che vivessero quando fu ottenuta la dispensa, il valor della quale principia il giorno della data, e non della esecuzione. In quinto luogo fu detto dai procuratori del re, che la supplica fatta al papa era in nome di Caterina e del fanciullo, i quali non diedero mai ai loro padri tale commissione, e che siccome ogni falso esposto vizia il supplicato, così la grazia non doveva valere. A questa cavillosa ed insufficiente eccezione risposero quei della regina: Che sia invalida la grazia perchè i padri non avevano procura da poter supplicare il papa, questa è vanità. La procura non fu necessaria, poichè il papa non la cercò, nè si curò di vederla. Ma se le grazie eziando non richieste sono valide, chi dubiterà che le supplicate non vagliano? Secondariamente i padri sono tenuti per legge di natura al bene de'figliuoli senza mandato; ed i figli per la medesima legge sempre invocano i padri. Chi desidera più chiara ed autentica prova di questa? Laonde quelle parole : *Essendoci domandato da parte vostra:* non si possono argomentar false.

Il sesto e l' ultimo punto proposto da parte di Arrigo (il quale pareva il più forte e il più favorevole per lui) era fondato su i due impedimenti, parentela e giustizia : parentela, perchè Caterina aveva consumato il matrimonio con Arturo : giustizia, circa il mantenimento della publica onestà. E dicevano bastare che fosse il matrimonio contratto, quando anche non consumato. E la costruzione che da ciò cavavano era, che il papa aveva dispensato in quanto alla parentela, e non in quanto alla onestà. Rispondevano gli avvocati della regina, che la dispensa di Giulio disimpediva tutti e due gl' impedimenti; perocchè se il papa per la supplica ebbe contezza dell' uno e dell' altro impedimento, potè e volle dispensarli : onde restando tolti via, non erano più impedimenti.

Fu anche ragionato circa la consumazione del matrimonio tra Ar-

Digitized by Google

rité, repartit l'évêque; la Sagesse n'a-t-elle pas dit: Que jamais l'homme ne sépare ce que Dieu a réuni (1)? » Fisher venait de prononcer sa sentence de mort.

Le procès traînait en longueur; à chaque heure surgissait un incident nouveau qui demandait un nouvel examen. Les conseillers du roi s'attachaient à démontrer les nullités dont la bulle de dispense de Jules II était entachée, quand les avocats de la reine produisirent un bref du même pontife, accordé à Catherine, et conçu dans des termes auxquels on ne pouvait faire les mêmes objections qu'à la bulle incriminée. On essaya de nier l'authenticité du document en prétendant que ce n'était pas l'original, mais une copie du bref que présentait le conseil de la reine. Fisher démontra que la copie offrait tous les caractères de l'authenticité la plus irrécusable, puisqu'elle était signée par le nonce du pape, l'archevêque de Tolède, quatre chevaliers de la Toison d'or, conseillers privés de Charles-Quint, et un notaire apostolique (2).

turo e Caterina. Si affermava per il re non potersene dubitare. E le congetture che si adducevano l' essere ambidue adolescenti, legittimi consorti; il volersi bene; l' essere allegri, caldi del vino e delle vivande; e l' essersi coricati insieme sulla mezza notte. E per prova irrefragabile gli avvocati del re adducevano, che Arturo nella mattina seguente chiese da bere, dicendo aver sete, perchè quella notte aveva cavalcato la Spagna: ragione assai salda. Ma per la regina si rispondeva, che essendo Arturo malsano, fu posta nella stessa camera ove giacquero, una matrona acciò non li lasciasse congiungere: ed essendo poi venuto a morte Arturo (che dal dì delle nozze in poi stette sempre malato), la regina, che più d' ogni altro sapeva il proprio stato, chiamò Giovanni Tolearno notaro pubblico, ed alla presenza di molti vescovi e di altri testimoni lo fece rogare col suo giuramento, come ella era rimasta vedova vergine. E non avendo Arrigo negato quivi cosa di tanto pregiudizio per lui, doveva credersi accettassela per verità. Chè anzi confessò il medesimo Arrigo a Carlo V in una sua lettera d' averla avuta vergine. — De' Rossi, l. c., p. 49-55.

(1) Howard, l. c., p. 441 et 442.

(2) Legrand, l. c., t. I, p. 122.—Voyez pages 55 à 60 de ce volume.

Digitized by Google

Un point important dans la cause était de prouver que le roi avait protesté contre son mariage avec Catherine. La déposition de Fox, évêque de Winchester, détruisait l'affirmation du prince. Fox répéta ce qu'il avait déjà dit en 1526, lorsqu'il avait été interrogé par le docteur Wolman : — que le docteur Puebla, qui avait rédigé le contrat de mariage entre Henri et Catherine, avait laissé deux copies de la dispense en Angleterre, et qu'il en avait envoyé deux autres en Espagne; qu'il ne se souvenait pas que le prince eût jamais protesté contre ce mariage; qu'il existait, il est vrai, une protestation faite au nom du roi dans les registres de Ridden, notaire public, en présence du comte de Surrey, grand trésorier d'Angleterre, mais que le roi n'était pas présent lorsqu'on en rédigea l'acte. Henri VII, ajouta-t-il, lui avait toujours dit qu'il voulait faire ce mariage ; et s'il en avait différé la célébration, c'était à cause de différends qu'il avait avec le roi d'Espagne, touchant le douaire de l'infante (1).

Certain désormais que sa cause était perdue auprès des deux légats, Henri n'avait plus qu'un espoir : c'était, en alarmant Catherine sur l'issue du procès, de l'engager à s'abandonner à la générosité de son époux et de prévenir ainsi un appel au pape. Au moment donc où Wolsey allait se mettre au lit, lord Rochford, le père d'Anne Boleyn, vint le prier, de la part de Sa Majesté, de se rendre sur-le-champ à Bridewell, et de tenter, par tous les moyens possibles, de persuader à la reine de recourir à la tendresse du monarque, et de terminer, par cet acte de condescendance, un procès qui pouvait la désho-

(1) Adding further that our King was not present there. — Voir, aux PIÈCES JUSTIFICATIVES, le n° III, et pages 55 à 60 de ce volume.

Digitized by Google

norer. Wolsey, en se mettant aux ordres du roi, ne put cacher à lord Rochford le peu d'espérance qu'il avait dans le succès de cette démarche. Il ajouta d'un ton sévère que sa seigneurie et les lords du conseil avaient inspiré au roi une fantaisie bien malheureuse pour le repos de l'État, et dont Dieu ni la chrétienté ne les remercieraient (1).

Il se leva, fit préparer une barge et alla trouver Campeggio à la résidence de Bathhouse, d'où les deux légats se dirigèrent vers Bridewell. Le gentilhomme de service les annonça. La reine était occupée à filer: un écheveau de soie autour du cou et le fuseau à la main, elle entra dans le salon où l'attendaient les légats. « Pardon mylords, leur dit-elle, si j'ai tardé si longtemps; que me voulez-vous?—Vous entretenir dans votre oratoire, s'il plaît à Votre Grâce, répondit Wolsey. — Mylord, reprit la reine, parlez tout haut afin qu'on entende d'ici tout ce que vous direz; parlez, je n'ai pas peur (2).

— *Reverendissima majestas*, reprit le cardinal.

— Parlez en anglais, dit la reine; quoique j'entende un peu le latin.

— Madame, répondit Wolsey, nous sommes venus pour vous entretenir d'un message de Sa Majesté, tout entier dans les intérêts de Votre Altesse à laquelle nous sommes dévoués (3).

— Merci, dit Catherine, je travaillais avec mes filles, quand vous êtes entrés; voilà mes conseils, Mylords, je n'en ai pas d'autres: elles ne sont pas fort

(1) But he observed to Lord Rochford, that he and other Lords of the council had put fancies into the head of the King, whereby they would give much trouble to the realm, and at the least would have but small thanks either from God, or from the world. — Howard, l. c., p. 443.

(2) Howard, l. c., p. 444.

(3) Howard, l. c., p. 445.

Digitized by Google

habiles, mes filles, ni moi non plus, et je ne sais pas comment je répondrai, moi, pauvre créature, à des hommes comme vous. Mais, puisque vous le désirez, nous passerons dans mon oratoire (1). La reine ôta alors son écheveau de fil, posa son fuseau, présenta la main droite à Campeggio, la main gauche à Wolsey, et tous trois entrèrent dans l'oratoire.

Que se passa-t-il dans cet entretien secret? personne ne le sait : seulement, à l'issue de cette conférence, qui dura longtemps, on remarqua sur la figure de la reine des traces d'abondantes larmes, et sur celles des deux légats des signes d'une profonde émotion. On disait parmi le peuple que Catherine avait déclaré aux légats que, reine d'Angleterre, épouse de Henri Tudor, mère de Marie, fille de Ferdinand, tante de Charles-Quint, elle venait de porter son appel aux pieds du souverain pontife (2).

On apprit bientôt à Londres que le pape allait évoquer l'affaire. Le 23 juillet, les légats tinrent leur dernière séance. Henri, caché dans un appartement voisin, écoutait avec anxiété. Son conseil demanda, en termes insolents, que la cour prononçât enfin son jugement. Campeggio répondit à l'injonction hautaine de l'orateur, qu'il était trop vieux et trop malade pour craindre les menaces; que, près de mourir, il voulait paraître la conscience sans tache devant le tribunal suprême.

A ces mots le duc de Suffolk, frappant sur la table, s'écria avec fureur : « Le vieux proverbe est

(1) Legrand, t. I, p. 140.

(2) Ad sedem apostolicam legitimè appellavit, et appellationis suæ negotium coràm judicibus per summum pontificem ad hoc deputatis sequebatur cum effectu. — The History of the Reformation of the Church of England, p. 14.

Digitized by Google

vrai! Jamais cardinal n'a rien fait qui vaille en Angleterre. »

L'insulte était sanglante. Wolsey se leva, et regardant en face le gentilhomme: « Mylord, dit-il, j'ai l'honneur d'être membre du sacré collége, et, tout duc que vous êtes, si vous avez la tête sur les épaules, vous m'en avez l'obligation. Nous ne vous avons offensé ni mon frère, ni moi, et nous avons l'un et l'autre, Mylord, plus de souci du royaume et de l'honneur de Sa Majesté, que vous ou aucun homme au monde; nous avons fait notre devoir, et il n'y a qu'un insensé qui pourrait nous blâmer. Mylord, trêve aux emportements! si vous ne pouvez parler en sage, taisez-vous (1). »

(1) Therefore pacify yourself, my lord, and speak like a man of honour and wisdom, or hold your peace. — Howard, l. c., p. 449. — Larrey, Histoire d'Angleterre, in-fol., t. III, p. 255.

Digitized by Google

CHAPITRE XXI.

DISGRACE ET MORT DE WOLSEY. 1529—1530.

Entrevue du roi avec Wolsey, à Grafton. — Départ inattendu de Campeggio. —Violence du roi contre le légat. — Les ducs de Norfolk et de Suffolk viennent redemander au chancelier les sceaux de l'Etat.— Disgrâce du ministre. —On s'empare d'York-House au nom de la couronne. — Exil de Wolsey. — Lettre du ministre au roi. — Il tombe malade. — Bill d'*impeachment* porté contre Wolsey aux communes.— Wolsey obtient du roi l'autorisation d'habiter Richmond. — Wolsey à Newark. — Il est arrêté à Cawood par le comte de Northumberland. — Arrivée du constable de la Tour, Kingston. — Wolsey se met en route pour Londres. — Il tombe malade. — Ses derniers instants. — Portrait du ministre.

La cour était à Grafton, Henri dînait avec sa maîtresse.

« Avouez, sire, dit Anne au roi, qu'il a réussi parfaitement à vous brouiller avec vos sujets.

— Comment! répliqua le prince.

— Est-ce que dans tout le royaume, on trouverait un seul homme qui, grâce au cardinal, possédât mille livres? reprit la favorite, en faisant allusion aux subsides que le ministre avait extorqués des communes.

— Bah! bah! dit le roi: à cet égard, il n'est pas si blâmable que vous le pensez; je m'y connais mieux que vous.

— Les beaux exploits que nous lui devons, dit Anne avec dépit! Si Mylord de Norfolk, si Mylord de Suffolk, si mon père ou tout autre avait fait la moitié de ce qu'il a fait, il y a longtemps qu'ils n'auraient plus de tête (1).

(1) Yea, if my lord of Norfolk, my lord of Suffolk, my father, or any other man, had done much less than he hath done, they should have

Digitized by Google

— Je vois bien que vous n'êtes guère amie de Mylord le Cardinal.

— Non, sire, reprit Anne; je ne l'aime pas; pas plus que Votre Majesté ne l'aimerait si elle réfléchissait à ses méfaits. »

Après le dîner, le roi rentra dans sa chambre « de présence » où le cardinal parut bientôt après. Sur un signe du prince, tous deux se retirèrent dans l'embrasure d'une fenêtre. Les courtisans écoutaient en silence; mais des sons inarticulés arrivaient à peine à l'oreille, tant les deux interlocuteurs parlaient bas. Seulement, aux gestes des personnages, il était facile de deviner que l'un était un juge irrité, et l'autre un coupable suppliant. Le roi levait souvent la tête, le cardinal tenait l'œil baissé; le roi précipitait ses paroles, le cardinal ne laissait échapper de ses lèvres que de rares monosyllabes. Les courtisans échangeaient entre eux des regards de joyeuse intelligence : l'étoile de Wolsey pâlissait. Comment en douter, quand le prince tirant de son pourpoint une lettre qui ressemblait à une dépêche diplomatique, l'ouvrit avec un mouvement de colère, et, le doigt posé sur l'une des lignes, agita le papier devant la figure pâlissante du favori? Cette fois, on avait entendu: « Voyez donc, Mylord, n'est-ce pas là votre écriture (1)! »

Qu'était-ce que cette lettre accusatrice? Peut-être une dépêche insolente du cardinal à Charles-Quint, que l'ambassadeur de l'empereur avait mise sous les yeux de Henri (2), ou peut-être quelque instruc-

lost their heads ere this.—Howard's Wolsey the cardinal, p. 458. Mr. Howard a écrit la disgrâce de Wolsey d'après le récit de Cavendish.

(1) How can that be? Is not this your own hand?—Cavendish, t. I, p. 174. — Turner, l. c., p. 276.

(2) Turner, l. c., t. II, p. 274.

Digitized by Google

tion secrète de Wolsey à l'un des cardinaux italiens, pour presser le départ de Campeggio et l'évocation du procès à Rome (1)? On ne pouvait former à cet égard que des conjectures, et toutes défavorables à la fortune du favori. Mais quand le roi prit amicalement la main du ministre et le conduisit dans le cabinet de travail pour continuer l'entretien, les courtisans, étonnés de ce brusque changement, commencèrent à douter. Ils attendaient avec impatience que la porte de l'appartement royal s'ouvrît pour voir passer le cardinal. Après une conférence de plus d'une heure, il parut, le visage animé, mais sans aucun signe visible d'abattement. Les courtisans avaient cessé de sourire; mais un rayon d'espérance illumina leurs yeux, quand un gentilhomme de service vint annoncer à l'intendant de Wolsey qu'aucun appartement n'avait été préparé pour Sa Grâce au château, et qu'à une heure si avancée de la nuit ils virent le favori monter sur sa mule et prendre le chemin d'Easton, éloigné de plusieurs milles de Grafton. Wolsey était forcé d'aller demander l'hospitalité à Mr. Empston, l'une de ses créatures. Deux torches seulement précédaient le chancelier pour éclairer la route; la nuit était sombre et pluvieuse, et le ciel lui-même, prophète de colère, semblait annoncer la chute prochaine du nouvel Aman. Toutefois, il fallait attendre jusqu'au lendemain, pour voir l'accueil que le roi ferait au ministre. Par ordre du prince, l'entretien de la veille devait être repris le jour suivant (2).

Wolsey, qui n'avait pas dormi, était de bonne heure

(1) Tytler, l. c., p. 273. Campian raconte que sir Francis Brian étant à Rome se procura une lettre de Wolsey qui prouvait que ce ministre était défavorable au divorce. — Fiddes' Life of Wolsey, p. 495.

(2) Howard, l. c., p. 461.

Digitized by Google

à Grafton. En approchant du château, il entendit un bruit extraordinaire : on faisait les préparatifs d'une grande chasse royale. C'est à peine s'il put arriver au perron de la résidence à travers les chevaux, les chiens, les faucons et les palefreniers qui lui barraient le chemin (1). Il s'approcha du roi, qui avait déjà le pied sur l'étrier, et le salua respectueusement : « Mylord, lui dit Henri, si vous avez quelque chose à me communiquer, vous vous entendrez avec mes lords du conseil, et vous accompagnerez le cardinal légat ; » et il disparut avec sa maîtresse, à travers la forêt (2).

Douter de sa disgrâce n'était plus possible : Anne l'emportait. Cette partie de chasse avait été organisée par la favorite pour empêcher l'entretien projeté entre son amant et le cardinal. Après la chasse, Anne pria le roi de faire halte sur une magnifique pelouse où, grâce à ses soins, un splendide dîner avait été préparé pour Henri. Ce repas dura jusqu'au soir, afin de donner le temps aux deux légats de quitter Grafton (3).

A son retour au château, on vint dire au roi que Campeggio était parti emportant avec lui de grandes sommes d'argent, qu'il tenait de Wolsey (4). C'était une calomnie imaginée par Anne et ses créatures, pour perdre les légats. A cette nouvelle, Henri donna l'ordre qu'on se mît à la poursuite de Campeggio. A Douvres, le cardinal fut fort étonné de ne trouver

(1) G. D. Voß, Heinrich der Achte, t. I, p. 254.
(2) Howard, l. c., p. 460.
(3) Howard, l. c.. p. 460.
(4) Une anecdote racontée par Speed peut donner une idée des trésors qu'emportait Campeggio. Quand il traversa Londres, une de ses mules fit un faux pas et les bagages du prélat tombèrent à terre et s'ouvrirent dans la chute : on ramassa de vieux souliers, une souquenille rapiécée, et de mauvaises croûtes de pain.

Digitized by Google

aucun navire disponible, et plus encore de voir entrer dans ses appartements une troupe d'archers qui lui demandèrent les trésors de Wolsey. Dans un premier moment de frayeur, il se jeta aux pieds de son confesseur et lui demanda l'absolution ; mais revenu bientôt de sa terreur, il protesta contre la violence dont il était l'objet, et déclara qu'il ne sortirait pas du royaume sans qu'il eût été vengé de cette insulte. Henri refusa des excuses, sous prétexte que le cardinal avait perdu son caractère de légat, qu'il avait exercé sa commission depuis qu'elle avait été révoquée par le pape, et qu'il était sujet anglais, puisqu'il tenait son évêché de Salisbury de la munificence royale (1). Si Clément eût su monter à cheval et tenir l'épée, comme Jules II, Henri se serait hâté de donner satisfaction à l'ambassadeur du saint-siége. Du reste, ce n'étaient pas des trésors qu'on cherchait dans les malles du légat ; on espérait y trouver la bulle décrétale, ou peut-être des lettres de Wolsey au pape, pour servir de pièces de conviction dans le procès qu'on voulait faire au ministre ; peut-être encore la correspondance de Henri avec Anne de Boleyn, que l'Italien possédait, nous ne savons par quel moyen, et qu'il avait mise à l'abri en l'envoyant à Rome (2).

Il y a, dans l'histoire de l'humanité, des exemples de chutes imprévues où le coupable, frappé par une main invisible, et comme purifié par le feu du châtiment, excite une pitié que l'âme refuse difficilement aux grandes victimes que s'est choisies la Providence. Mais pour que le cœur soit ému, il faut que la peine soit courageusement supportée ; on n'aime pas à voir couler des larmes de l'œil d'un ange déchu, à moins

(1) Legrand, l. c., t. I, p. 158.

(2) On croit qu'il les trouva à York-House, dans le cabinet de Wolsey.

Digitized by Google

que ce ne soient des larmes de repentir. Pour nous, si Wolsey se fût agenouillé devant la croix qu'il portait comme insignes de sa dignité, dans ce terrible moment où Dieu vient le visiter, nous aurions oublié jusqu'aux pierreries mondaines dont il l'avait couverte, pour ne voir dans le suppliant que le pécheur résigné aux décrets du ciel. Mais comme il n'a pas jeté l'ancre sur la religion, dit un de ses biographes, il tombe aux premiers assauts de la tempête, et personne ne prend part à son affliction : c'est de la pitié et non de l'intérêt qu'il inspire d'abord. L'évêque de Bayonne, venu pour le visiter, resta tout étonné de cette douleur sans dignité que Wolsey portait dans ses paroles comme sur son visage.

« Au demourent, dit-il, j'ay esté voir le cardinal en ses ennuis où que j'y ay trouvé le plus grand exemple de fortune que on ne sçauroit voir ; il m'a remonstré son cas en la plus mauvaise rhétorique que je viz jamais ; car cueur et parolles lui failloient entièremeut ; il a bien plouré et prié que le roy (François Ier) et Madame Louise voulsissent avoir pitié de luy s'ils avoyent trouvé qu'il eust guardé promesse de leur estre bon serviteur autant que son honneur et povoir se y est peu estendre ; mais il me a à la fin laissé sans que son visaige qui est bien descheu de la moitié de juste pris, et vous promets que sa fortune est telle que ses ennemys, encores qu'ils soyent Anglois, ne se sçauroient guarder d'en avoir pitié.... De légation, de sceau d'auctorité, de crédit, il n'en demande point ; il est prest de laisser tout jusqu'à la chemise, et que on le laisse vivre en ung hermitaige, ne le tenant le Roy en sa malle grace. Je l'ay reconforté au mieulx que j'ai peu, mais je n'y ai sceu faire grant chose.... La fantaisie des seigneurs ses ennemis est que *luy mort ou ruiné, ils defferrent incontinent icy l'estat de l'Église, et prendront tous leurs biens, qu'il*

Digitized by Google

seroit ja besoing que je misse en chiffres, car ils le crient en plaine table : je crois qu'ils feront de beaux miracles... Je ne veulx oublier à vous dire que si le roy et Madame veullent faire quelque chose pour le légat, il faudroit se haster; encores ne seront jamais icy les lettres qu'il n'ait perdu le sceau. Le pis de son mal est que Mademoiselle de Boulen a faict promettre à son amy qu'il ne l'escoutera jamais parler (1). »

Le lendemain de la Saint-Michel, Wolsey vint avec son cortége ordinaire pour ouvrir la cour de la chancellerie: on remarqua que pas un des serviteurs du roi ne se trouva au bas de l'escalier pour l'accompagner. Au moment même où il montait sur son siége, revêtu de ses insignes accoutumés, l'attorney général Hales parut à la cour du banc du roi, tenant à la main deux bills d'accusation contre Wolsey. Le ministre était prévenu d'avoir transgressé comme légat les statuts de Richard II, connus sous le titre de statuts de *præmunire;* monstrueuse calomnie : car le cardinal, s'il eût voulu, aurait pu montrer l'autorisation royale en vertu de laquelle il exerçait sa légation en Angleterre. On faisait revivre contre le ministre un statut caduc, une loi prescrite depuis longtemps et tombée dans l'oubli le plus profond, et que tous les prélats du royaume étaient coupables d'avoir violée, car pas un d'eux n'avait, avant d'exercer des pouvoirs conférés par Rome, songé à se munir de lettres patentes du prince. Le roi venait de trouver dans un des premiers magistrats du royaume un instrument servile d'iniquité (2).

Wolsey eût pu prouver son innocence, comme le remarque Lingard (3); mais c'eût été s'interdire tout

(1) Mss. Béthune, vol. 8603.
(2) Tous les historiens anglais.
(3) Lingard, l. c., t. II, p. 211.

Digitized by Google

espoir de pardon : l'oiseau de nuit qui veillait au chevet de la couche royale aurait empoisonné jusqu'à cet appel d'un opprimé à la justice de son maître : Wolsey préféra se taire, et selon nous ce fut une lâcheté. Il donnait par son silence un funeste exemple aux malheureux que le despotisme du prince aurait besoin plus tard de trouver coupables.

Quelques jours après, le 17 octobre, les ducs de Norfolk et de Suffolk se rendirent à York-House pour demander au cardinal les sceaux de l'État. Wolsey exigea de ces deux gentilshommes un ordre signé comme garantie de leur commission ; ils n'avaient que leur parole à donner au ministre qui refusa de résigner ses pouvoirs sans une lettre du souverain. Ils revinrent le lendemain, mais avec une cédule de la main du roi : Wolsey obéit (1). Cette fois ce n'était plus seulement l'instrument de sa dignité de chancelier qu'ils exigeaient du ministre, mais l'abandon à Sa Majesté des trésors que, pendant la longue durée de son pouvoir, il avait réunis dans son palais. Henri voulait faire d'York-House une de ses demeures royales (2), pendant que le favori irait rêver à Esher, maison de campagne qui dépendait de son évêché de Winchester, sur la vanité des grandeurs de ce monde et l'instabilité de la fortune. Wolsey courba la tête, trop heureux que Henri ne la fît pas tomber.

Le lendemain, quand des commissaires vinrent pour prendre possession au nom du roi du palais d'York, ils restèrent éblouis à la vue des trésors que le cardinal avait fait étaler sur des tables préparées exprès. Jamais bazar oriental n'avait offert une si grande quantité d'étoffes ; Léon X, au Vatican, n'a-

(1) Hall, p. 760.
(2) Hall, ib.—Cavendish, by Singer, p. 181-2.

Digitized by Google

vait pas rassemblé, pendant son règne, des objets d'art plus merveilleux. L'Afrique, l'Europe, l'Asie, s'étaient épuisées dans l'embellissement de cette demeure de nabab : Malines avait donné ses dentelles; la Haye, ses toiles les plus fines; Lyon et Florence, leurs soieries; Brescia, ses armes ciselées; le Mexique, ses diamants. Il y avait une chambre pour les tapis, une autre pour les meubles incrustés, une autre pour les tentures d'Orient, une autre pour les tableaux et les statues; une autre plus vaste pour les vases d'or et d'argent, une autre pour la vaisselle de table. La peinture était représentée par Raphaël, fra Bartolomeo, Albert Durer, Holbein et Cimabué; la sculpture, par Perrin della Vaga, Michel-Ange, Sansovino, Orgagna. L'artiste aventureux qui se vantait d'avoir étendu roide mort, au siége de Rome, le connétable de Bourbon, Benvenuto Cellini, avait là des coupes d'un travail divin (1).

Tous les grands monarques du siècle, Léon X, Clément VII, François Ier, Charles-Quint, Henri VIII, y avaient déposé leur tribut. Que de larmes, que de ruses, que de faux serments, que de mensonges avait coûtés à leur maître cet amas de richesses inouïes! Pendant près de quinze jours les commissaires s'occupèrent à en dresser l'inventaire, qui ne forme pas moins de quarante pages in-folio (2)! Ce fut une grande douleur pour l'intendant de Sa Grâce, sir William Gascoigne (3), que d'assister à la spolia-

(1) In his gallery there was set divers tables, whereupon a great number of rich stoffs of silk, in whole pieces, of all colors, as velvet, satin, damask, caffa, taffeta, grogram, sarcenet and others not in my remembrance. Also there lay a thousand pieces of fine holland cloth. —Cavendish, l. c., p. 182 et 183. Les tapisseries existent encore à Hampton-Court.

(2) On peut le voir au Mus. Brit., Harl. Mss., n° 599.

(3) Thomson's Memoirs of the Court of Henry VIII, t. II, p. 132.

Digitized by Google

tion de tant de richesses; il en avait le cœur navré: les larmes lui tombaient encore des yeux quand il vint annoncer au cardinal que le sacrifice était consommé. Pour le vieux serviteur la perte de ces trésors était comme une menace du dernier châtiment. On l'entendit prononcer le nom terrible de *Tour*. A ce mot, qui lui frappa l'oreille comme un glas funèbre, le cardinal s'écria: « La Tour! sir William: mais c'est un blasphème que vous prononcez! La Tour, cela est faux! Je n'ai rien fait qui mérite la Tour: Sa Majesté a voulu de ce palais pour en faire sa maison de plaisance, et voilà tout! La Tour! Comme vous savez consoler votre maître dans l'adversité (1)! »

A Londres le bruit s'était répandu que le cardinal, quand il mettrait le pied dans la barque, pour remonter la Tamise, serait arrêté et conduit à la Tour; aussi les bords de la rivière étaient-ils garnis d'une foule d'hommes de toute condition, qui venaient, avec un plaisir cruel, assister au premier châtiment du ministre; mais leur attente fut trompée. Wolsey, précédé d'une seule croix, prit terre à Putney, et monta sur une mule pour gagner lentement sa terre d'Esher. La pluie tombait par torrents, et le cardinal gravissait avec peine la petite colline qui s'allonge en plis si gracieux jusqu'au village de Putney-Hill, quand il entendit derrière lui le trot d'un cheval. Il se retourna, plein d'une inexprimable anxiété, l'œil fixe comme un condamné qui attendrait, en allant à l'échafaud, une lettre de pardon. C'était Norris, gentilhomme de la chambre, qui pressait les flancs de sa monture pour atteindre l'exilé et qui montrait de la main un message royal. — « Qu'y a-t-il, cria le cardinal au messager? — Une bague d'or, Mylord, répondit Norris, et une lettre de Sa Ma-

(1) Cavendish, by Singer, l. c., p. 185.—Turner, l. c., t. II. p. 281.

Digitized by Google

jesté ; une bague d'or qu'il a tirée de son doigt, et une lettre tout entière écrite de sa main. Tenez! courage! vous allez être plus puissant que jamais (1)! »

Wolsey, qui n'entendait plus, qui ne voyait plus, s'élança d'un bond de sa mule, et les deux genoux en terre, au milieu de la boue (2), prit l'anneau royal, qu'il baisa et mouilla de larmes de joie ; puis, se relevant, la bague sur son cœur : « Que je suis heureux, mon bon Norris, dit-il ; si j'étais roi, je vous assure, la moitié de mon royaume ne suffirait pas pour vous témoigner ma reconnaissance ; mais, je n'ai rien, rien que ce drap d'or qui couvre ma monture. Ah! si, continua-t-il en portant la main à son cou ; tenez, prenez cette chaîne d'or, où pend une relique qui contient du bois de la vraie croix ; quand j'étais dans la prospérité, je ne l'aurais pas donnée pour mille livres. Gardez-la par amour pour moi, et chaque fois que vous jetterez les yeux dessus, rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de mon bon maître : oh! oui, de mon bon maître que j'aime plus que moi, et que j'ai bien servi, je vous le jure. Et dire que je n'ai personne ici pour lui porter l'expression de ma reconnaissance! mais, j'y pense, Patch, mon fou, qui est avec moi, me servira d'interprète auprès de Sa Majesté, avec vous mon bon Norris. Je le lui donne, je lui en fais présent : Patch vaut mille livres (3). » Mais le fou qu'on avait appelé refusa de quitter son vieux maître, et ce fut à grand'peine que six hommes vigoureux parvinrent à l'attacher sur la croupe d'un cheval qui partit au galop (4).

(1) Therefore, sir, said Norris, take patience; for I trust to see you yet in better estate than ever. — Tytler, l. c., p. 279.

(2) He fell upon his knees, and returned thanks to God for such comfortable and joyful intelligence.—Tytler, l. c., p. 279.

(3) Cavendish, l. c., p. 188, 191.

(4) Tytler, l. c., p. 180.

Digitized by Google

A peine le cardinal était-il arrivé à sa maison d'Esher, qu'il se mit au lit et tomba malade. Pendant un des rares instants de rémission que lui laissait la fièvre, il essaya d'apitoyer son maître. Il est probable que, sans Anne Boleyn, Henri n'eût pu résister à d'aussi ferventes supplications.

« Mon gracieux et doux maître, écrivait le malade, votre pauvre chapelain, infirme et délaissé, ne cessera de crier vers vous, miséricorde et pitié! Non pas qu'il vous fatigue ainsi de ses plaintes, parce qu'il doute de votre cœur, ou qu'il espère vous effrayer par la menace d'un procès; mais parce qu'il veut que vous sachiez qu'après Dieu, c'est de votre bonté seule qu'il espère le pardon de ses fautes. Aussi ne craint-il pas d'adresser à Votre Grâce les prières les plus ardentes. L'idée que moi, pauvre fou, j'aie offensé mon roi bien-aimé, me déchire tellement le cœur, qu'il ne me reste plus que la force de répéter pitié! (1) Assez! ô roi pieux! détournez la main de votre serviteur, je vous en conjure au nom de cette Étoile, sur le sein de laquelle Jésus a sucé le venin de nos péchés; Jésus qui vous a commandé de pardonner en vous disant: — Remettez et on vous remettra; bienheureux les miséricordieux, parce qu'il leur sera fait miséricorde. De Votre Grâce le pauvre aumônier (2). »

Le roi ne fut point attendri. Alors le malade tomba dans le désespoir. A la fièvre qui épuisait en lui les sources de la vie, se joignirent bientôt des douleurs d'entrailles qui lui ôtaient le sommeil. Pendant ces

(1) Sufficit; nunc contine, piissime rex, manum tuam ob amorem illius Stellæ cujus ubera pretiosa contrà venenum delictorum nostrorum dulciter suxit Jesus Christus. — State-Papers, t. I, p. 347, 348.

(2) La lettre porte pour suscription : "To the King's royal majeste."

Digitized by Google

souffrances de corps et d'esprit, Wolsey ne tourna pas une seule fois ses regards vers le ciel; du moins ce pieux serviteur, qui lui resta fidèle jusqu'à la mort, Cavendish, n'a-t-il pas jusqu'à cette heure surpris, chez son noble maître, aucune aspiration chrétienne.

Une nuit, le 1er novembre, on entendit frapper à la porte du château (1): c'était sir John Russell, à cheval, qui demandait à entrer, pour parler au cardinal. Il apportait au prisonnier, de la part du prince, un nouvel anneau d'or, gage nouveau de souvenir et de bienveillance, et sans que personne le sût à la cour. Que signifiait cette visite nocturne? Échappé un moment à l'influence de sa maîtresse, Henri regrettait il le cardinal? Cette bague était-elle le symbole d'une prochaine réconciliation avec l'exilé qu'il avait été obligé de sacrifier aux exigences de la favorite? C'est l'opinion de quelques historiens favorables au monarque; mais Godwin pense que le prince jouait alors avec Wolsey, comme le chat joue avec la souris: et la comparaison est aussi juste que pittoresque.

Jamais, même quand François Ier lui écrivait: «A mon ami le grand chancelier d'Angleterre,» Wolsey n'avait paru si joyeux: ses prières ont été entendues; Marie, sa bonne étoile, a sans doute fait un miracle: Henri s'est apaisé. D'une main tremblante, il se hâte d'adresser quelques lignes de remercîment à son maître: « O mon bon, mon gracieux souverain seigneur, écrit-il; recevez mes humbles, mes amoureux remercîments pour le présent qu'il a plu à votre altesse d'adresser à votre pauvre prêtre, à votre sujet dans la poussière; oh! je vois bien que mon gracieux maître a pris pitié, et compassion de

(1) Cavendish, l. c., p. 204.

Digitized by Google

mon affliction. Que Dieu vous récompense; je le prie de veiller sur vous, et de vous combler de ses trésors (1). »

Cependant les ennemis de Wolsey travaillaient sans relâche à rassembler contre lui des chefs d'accusation qu'ils devaient porter à la chambre des communes.

Le bill d'*impeachment*, tissu d'iniquités, auquel quatorze pairs avaient apposé leur signature, contenait quatorze chefs d'accusation contre le ministre disgracié; on lui faisait un crime :

« D'avoir exercé les fonctions de légat sans autorisation du roi;

» De signer dans ses dépêches au pape, ainsi qu'aux autres souverains étrangers: *le roi et moi;*

» D'avoir dénoncé par un hérault d'armes la guerre à Charles-Quint, sans avoir consulté le roi;

» D'avoir, malade du mal français, et pourri jusqu'aux os, insufflé sur la bouche du roi son haleine fétide;

» Et, pour obtenir la tiare, d'avoir fait passer en Italie les trésors de la couronne (2). »

(1) State-Papers, t. I, p. 348, 349.

(2) Quòd sine regis veniâ ac licentiâ legatinam à papâ authoritatem accepisset, eamque in Angliâ contra regni jura exercuisset;

Quòd in omnibus literis quas ad papam et exteros principes dedisset, se regi, his verbis, parem adjunxisset, *Rex et Ego*.

Quòd magnum regni sigillum regno in Belgium, cùm ad Cæsarem legationem obiisset, exportasset;

Quòd, rege inconsulto, bellum Cæsari denuntiari à feciali jussisset;

Quòd Gregorium de Casalis militem ad paciscendum novum inter regem et ducem Ferrariæ fœdus, rege similiter inscio, in Italiam misisset.

Quòd, morbo gallico penè putridus, fœtidum ac tristem anhelitum in os regi insuflare ausus esset.

Quòd, dùm papatum et Romanos honores impudentissimè ambiret, immensum thesaurum regno in Italiam emisisset.....

— Math. Parker, de Antiquitate Britannicæ Ecclesiæ, Londini, 1729, in-folio, p. 485.

Digitized by Google

auparavant était venu lui apporter le joyeux message de Henri (1). On écoutait ce qu'il disait pour le raconter à la cour; on cherchait à connaître le nom des rares visiteurs qui se détournaient pour aller lui porter quelques paroles de consolation ; on l'accusait de tromper le roi en feignant des maladies qu'il n'avait pas. On menaçait Anne Boleyn du retour prochain du cardinal au pouvoir : et la favorite se penchant sur le bras de son amant, dans ses promenades du soir, disait au prince : « Qu'il m'est doux, Sire, de me voir avec vous dans ces beaux jardins que mon ennemi semble n'avoir embellis que pour moi, quoique bien souvent il y ait médité ma perte (2). » Et le lendemain, au lever du roi, on apprenait que quelques-uns des serviteurs de Wolsey l'avaient quitté ; une autre fois qu'on avait trouvé moyen de diminuer

(1) La haine de la noblesse pour le fils du boucher d'Ipswich était justifiée par l'insolence du parvenu envers les grands du royaume qu'il traitait en esclaves. Skelton a flétri l'impudence orgueilleuse du ministre et de ses valets dans son *Why come ye not to Court?*

My lord is not at layser,
Syr ye must tary a stound
Tyl better layser be found;
And syr ye must daunce attendance,
And take patient sufferaunce,
For my lord's grace
Hath now no time nor space
To speak with you as yet,
And thus they shall syt,
Chuse them syt or flit,
Stand, walke, or ride
And his laiser abide
Perchaunce half a yere,
And yet nevere the nere.

Au Brit. Mus., Coll. Lansdowne, 978, p. 283, est une lettre du chapelain Thomas Allen au comte de Shrewsbury, lequel raconte comment, pendant une semaine, il a poursuivi chaque jour sa grâce sans pouvoir lui parler.

(2) Gaillard, Hist. de François Ier.

Digitized by Google

ses revenus, ou qu'Esher, comme une habitation pestiférée, était silencieuse la nuit comme le jour. Ses ennemis auraient voulu dépouiller les arbres de son parc de leur verdure, et chasser les oiseaux qui venaient chanter sous ses fenêtres.

Le cardinal retomba dans la tristesse, et le chagrin détermina bientôt une maladie si grave qu'à Greenwich on disait qu'il n'avait plus que peu de jours à vivre. Le médecin qui vint le voir écrivit à la cour que Wolsey était perdu s'il ne recevait quelque marque de pitié d'Anne et du roi. « Hâtez-vous d'aller le consoler, dit le prince à son médecin, en apprenant cette nouvelle; car je ne voudrais pas le perdre pour mille livres (la moitié de la somme qu'il dépensait pour un tournoi). Par sainte Marie, mon bon maître Butt, dites-lui bien que je n'ai rien dans le cœur contre lui, qu'il ne s'abandonne pas au désespoir, et que je l'aime toujours. »

Et se tournant vers sa maîtresse: « Je vous en prie, lui dit-il, si vous m'aimez, vous lui enverrez quelque doux souvenir qui lui rendra le courage. »

Alors le prince tira de son doigt un rubis où était gravé son portrait, et qu'il avait reçu du cardinal, en priant le médecin de l'offrir au mourant; et Anne détacha de sa ceinture un petit souvenir qu'elle chargea le docteur de présenter au cardinal comme un gage d'amitié (1).

Le cardinal revient à la vie, mais pour retomber bientôt dans les angoisses de la mort, quand il apprend qu'on lui retire les revenus de l'évêché de Winchester (2); on a cessé de lui payer sa pension, et c'est à peine s'il a de quoi nourrir le peu de ser-

(1) Cavendish, l. c., p. 221 et 222.
(2) Ellis' Letters, second series, t. II, p. 7.

Digitized by Google

village s'ébranle, les enfants accourent pour lui baiser la main, les jeunes filles pour lui présenter des bouquets; l'autel est tout prêt : quelques cierges, une nappe blanchie de la veille, un tabernacle de bois doré, un vieux missel dont les feuillets se sont usés sous les doigts des célébrants. Le légat dit la messe, et quand il a béni les assistants, son chapelain monte en chaire pour prêcher (1). On montre encore dans la contrée le chêne au pied duquel il venait s'asseoir pour rendre la justice : son bonheur était de réconcilier des familles désunies, et le vieux diplomate se rappelait son premier métier. Il avait un moyen infaillible de renvoyer contente la partie qui succombait: c'était de lui glisser dans la main un ou deux angelots d'or pour la dédommager d'une sentance quelquefois trop juste. Quand un gentilhomme passait à Newark, il avait toujours son couvert mis à la table du cardinal : table simple, frugale, mais où brillait parfois quelque plat en vermeil qu'il avait pu sauver de son naufrage. « Tout le monde, dit un historien plus sévère encore que nous envers l'administration du chancelier, était séduit et comme fasciné par le doux regard, la politesse exquise, le caractère expansif, la conversation entraînante de l'exilé (2). » « Que Dieu ait pitié de son âme! dit l'auteur d'un vieux petit livre. Qui fut moins aimé d'abord dans le nord de l'Angleterre que le cardinal, et qui fut plus chéri que le cardinal depuis qu'il y fit un trop court séjour (3)? »

C'étaient là des joies toutes célestes auxquelles le

(1) Lingard, l. c., t. II, p. 213.

(2) Turner, l. c., t. II, p. 294.

(3) Who was less beloved in the northe than my lord cardynall; God have his sowle, before he was amonges them? Who better beloved, after he had been there a while? —A Remedy for sedition, 1536.

Digitized by Google

proscrit n'aurait jamais dû renoncer, dans l'intérêt de son repos et de sa conscience, et peut-être de sa gloire. Mais dans ce long pèlerinage de Richmond à la ville d'York, à mesure que le voyageur s'approche de son siége archiépiscopal, ses nuits sont agitées par des songes ambitieux. Assailli par d'impures pensées de grandeur mondaine, son cœur bat violemment; il prête de nouveau l'oreille à Satan, et ne peut résister au tentateur, qui lui montre, dans le lointain, son radieux palais d'évêque, emblème d'un pouvoir qu'il retrouvera bientôt : et le desservant, qui lavait hier les pieds de pauvres créatures, arrange une rentrée triomphale dans la ville d'York, quand il prendra possession de son siége. Il traverse une contrée où le prêtre règne en maître, et où la mémoire de Thomas Becket, cet intrépide défenseur des droits de la tiare, est en grande vénération. C'est là que ses ennemis l'attendaient. On rapporte au roi que le cardinal veut essayer du rôle de Thomas : on dit que dans les fastueux préparatifs d'une intronisation prochaine se cachent des pensées criminelles.

Brian, ambasseur à la cour de France, écrit qu'il est informé que le cardinal correspond secrètement avec Rome, et qu'il sollicite du pape une bulle d'excommunication contre Henri, si Henri refuse de lui rendre les sceaux de l'État (1). Le roi, trompé par Suffolk et Norfolk, ne doute plus qu'une grande conspiration contre l'État ne soit ourdie par le cardinal (2).

(1) Cossi mi disse el re che contro S. M. el machinava nel regno et fuori, et m' ha detto dove e come e che un e forse più d' un de suoi servitori l' hanno et scoperto ed accusato. — Lettere di Giovanni Joachinno de Vaux, 8 et 10 novembre 1530. Mss. Béth., v° 8553. — L'ambassadeur ajoute : Le cose vecchie nel detto cardinale molto gravezam le nuove. *Nous citons textuellement.*

(2) Mus. Brit., Mss. Harl., n° 296, p. 38.

Digitized by Google

L'ordre fut donné de l'arrêter. Le comte de Northumberland et sir Walter Walsh, accompagnés d'un grand nombre de gentilshommes, partirent pour Cawood. Wolsey venait de se mettre à table, la croix de légat à ses côtés (1), quand ils arrivèrent à la cour du château. Northumberland ne voulant pas interrompre le dîner, se mit à se promener sous les arcades de la galerie : mais il fut aperçu de Wolsey, qui se leva de table, persuadé que c'était un heureux message qu'on lui apportait; car le comte, quand il était enfant, avait été élevé dans la maison du cardinal. Il s'avança donc vers Northumberland, le sourire sur les lèvres, le salua avec une politesse affectueuse, et jetant les yeux sur la garde de chevaliers qui se pressaient autour du gentilhomme: « Mylord, lui dit-il, c'est très-bien : je vois que vous avez profité des conseils que je vous donnais quand vous passiez vos jeunes années avec moi, dans le sein de ma famille! Vous avez soin des serviteurs de votre père, Dieu vous bénira, Mylord! qu'ils vivent longtemps et meurent à votre service (2) ! »

A ces mots, il prit le comte par la main et le conduisit dans sa chambre à coucher. Northumberland ému, resta sans voix pendant quelques minutes (3). Après une longue lutte entre son affection pour Wolsey, et son devoir, comme sujet du roi, il s'enhardit, et posant sa main tremblante sur le bras de son vieux professeur : « Mylord, dit-il en épelant chaque syllabe de sa terrible formule, je vous arrête comme coupable de haute trahison. » Le cardinal atterré, et les mains jointes, regardait le comte d'un air hébété. Il se remit bientôt, se releva et

(1) Tytler, l. c., p. 285.
(2) Tytler, l. c., p. 285.
(3) Tytler, l. c., p. 285.

Digitized by Google

s'adressant au gentilhomme. « De quel droit m'arrêtez-vous, demanda-t-il? — Du droit que j'ai reçu de mon maître, répondit Northumberland. — Montrez-moi votre commission, reprit le cardinal. — Je ne le puis, Mylord. — En ce cas, je ne vous obéirai pas (1). » Mais ce moment de surexcitation nerveuse passé, le cardinal se soumit aux ordres du prince. Le comte de Northumberland et sir Walter Walsh confièrent la garde du prisonnier à cinq de ses serviteurs qui devaient l'accompagner jusqu'à Londres.

Le lendemain, jour du départ, Cavendish entra comme de coutume dans la chambre de son maître « qui pleurait à fendre le cœur le plus insensible, » dit ce serviteur, dont la mémoire soit à jamais bénie. A la vue de Cavendish, le cardinal se leva de son fauteuil, et lui tendant la main : « Mon pauvre ami, dit-il, je pensais à vous, à vos peines, à vos chagrins, à votre dévouement; vous qui pour me servir avez abandonné votre pays, votre femme, vos enfants, votre famille: et dire que je n'ai rien, rien pour vous récompenser! ni tous ceux qui sont là autour de moi, pauvres gens! » Et levant la tête : « Mon bon Cavendish, ajouta-t-il, comme s'il était encore assis dans son fauteuil de chancelier, j'espère que vous n'avez jamais eu à rougir de moi? »

« Oh! non, reprit le serviteur, et je le dirai devant le roi, devant vos juges! Et, se jetant aux pieds de Wolsey qu'il étreignait de ses deux bras : « Mon maître, dit-il en sanglottant, reprenez courage; la malice de vos ennemis sera confondue (2). »

Un moment après, un garde entra pour avertir le cardinal que l'heure du départ était arrivée.

(1) Howard, l. c., p. 541. — Cavendish.

(2) Howard, l. c., p. 545-547.

Digitized by Google

« *Amen*, dit le cardinal, quand il plaira à Mylord Northumberland. »

Lorsque le prisonnier quitta Cawood, les rues étaient remplies d'hommes, de femmes et d'enfants qui criaient : « Que Dieu sauve Votre Grâce et confonde vos ennemis (1) ! »

Le cortége marchait lentement et s'arrêtait à presque tous les villages, car le pas de la mule même faisait souffrir le malade. Quelques heures après la scène de Cawood, son visage s'était ridé comme si un demi-siècle eût passé sur sa tête. Il fallait le mettre au lit, car ses jambes fléchissaient quand il était un moment resté debout. A Sheffield-Park, lord Shrewsbury le reçut en gentilhomme et en chrétien. Wolsey avait été contraint de s'arrêter au château de ce noble seigneur, tant il souffrait de son mal d'entrailles !

A dîner, il sentit son cou qui se glaçait, et se leva pour se promener dans la galerie couverte du château. Cavendish le trouva appuyé sur une balustrade, un chapelet à la main. « Qu'y a-t-il de nouveau, demanda Wolsey à son ami ? — On dit que sir William Kingston arrive avec vingt-quatre hommes de garde pour vous servir d'escorte, » répondit l'intendant (2).

« Maître Kingston ! maître Kingston ! » répéta le prisonnier en faisant un signe de croix, car c'était le constable de la tour de Londres. « Que la volonté de Dieu soit faite, ajouta-t-il, mais où est maître Kingston ? »

L'officier s'approcha et mit un genou en terre.

« Sir William, levez-vous, cria le cardinal, levez-

(1) God save your grace... we pray heaven that a very vengeance may light upon them. — Cavendish, l. c., p. 290.

(2) Cavendish, l. c., p. 291.

Digitized by Google

vous! On ne s'agenouille pas devant un misérable comme moi. Debout, maître Kingston, ou je tombe à vos pieds. C'est donc Sa Majesté, continua le cardinal, qui vous a chargé de m'accompagner jusqu'à Londres?

— Oui, mylord, reprit Kingston; elle veut que je vous traite avec tous les égards qu'on doit à Votre Grâce. On dit que vous vous êtes rendu coupable de crimes auxquels on ne croit pas et dont il vous sera facile de vous justifier devant le tribunal : vous triompherez, j'en suis sûr, de vos accusateurs (1).

— Merci de vos souhaits et de votre bonne nouvelle, dit le cardinal, et croyez bien que si j'étais leste et robuste comme autrefois, j'irais en poste avec vous jusqu'à Londres; mais je ne puis plus marcher, hélas! je suis bien mal, je m'en vais (2). »

La nuit du samedi fut fort mauvaise et le dimanche il éprouva deux crises violentes; le lundi, quand le jour parut, il était si faible qu'il ne put quitter le lit. Le mardi il se remit en route; et alla coucher à l'abbaye de Leicester. « Frère abbé, dit le cardinal en entrant dans le monastère, c'est un peu de terre que je vous demande; un petit coin de terre comme au plus obscur de vos moines : » on fut obligé de le porter au lit.

Le mercredi on crut remarquer sur ses yeux comme un cercle noirâtre. Cependant Wolsey voyait assez pour apercevoir, à travers les fenêtres de sa chambre, d'épais nuages qui flottaient sur la cam-

(1) Cavendish, l. c., p. 309.
(2) Cavendish, l. c., p. 310-313.

Digitized by Google

pagne. Il demanda à ses domestiques l'heure qu'il était; on lui répondit : huit heures. « Huit heures, répondit le malade en se passant la main sur le front, cela n'est pas possible. Huit heures! A huit heures, vous n'aurez plus de maître (1). »

Il avait neigé toute la nuit du mercredi : le jeudi, en se réveillant, le prisonnier fit appeler son chapelain, se confessa et reçut les sacrements. En apercevant Kingston auprès de son lit, il lui fit signe d'approcher, et lui dit d'une voix souvent interrompue par le râle de la mort. « Maître Kingston, recommandez-moi bien au souvenir de Sa Majesté : je la supplie de se rappeler tout ce qui s'est passé entre nous, et spécialement au sujet de la bonne reine Catherine, et alors sa conscience lui dira si je meurs coupable. C'est un prince obstiné dans ses résolutions, que le roi Henri; plutôt que de céder, il compromettrait la moitié de son royaume. Je vous l'assure, plus d'une fois j'ai tenu ses genoux embrassés pour le détourner de son funeste penchant à la convoitise, et je n'ai pu réussir. Maître Kingston, que n'ai-je servi mon Dieu avec autant d'ardeur que j'ai servi mon roi! Dieu ne m'aurait pas abandonné dans ma vieillesse (2). Ce qui m'arrive est le juste châtiment de mes fautes. »

La voix lui manqua : tous les assistants pâlirent.

« Adieu, maître Kingston, dit-il après une minute d'une inexprimable anxiété parmi les spectateurs; adieu, mes amis! » Sa main crispée s'allongea sur le drap du lit : Cavendish la prit pour la porter à ses lèvres; en ce moment huit heures son-

(1) Cavendish et tous les historiens.

(2) If I had served God as diligently as I have done the king, he would not have given me over in my grey hairs.—Cavendish.—Turner.—Lingard.

Digitized by Google

nèrent à l'horloge du château, et Cavendish, saisi d'effroi à ce son prophétique, laissa tomber le bras de l'agonisant : le cardinal venait d'expirer (1).

On se hâta de l'ensevelir : le cadavre tombait en putréfaction. Quand on le déshabilla on trouva sous une chemise de toile de Hollande un cilice qui lui couvrait le corps (2). On revêtit ensuite le mort de tous ses ornements sacerdotaux; on lui mit sa mitre, sa crosse, son anneau, sa robe rouge, et on l'exposa la face découverte sur un catafalque. Le

(1) Then presentlie the clocke strooke eight, at which time he gave up the ghost.—Howard, l. c., p. 580.

Quelques historiens ont prétendu que Wolsey pour échapper à l'échafaud auquel il était réservé, s'était empoisonné. Les sentiments de profonde piété que le cardinal témoigna avant de mourir, réfutent assez cette calomnie. Dès qu'il s'aperçut que sa dernière heure approchait, il tourna les yeux vers le ciel, et revint à la vive foi de son enfance. Dans ses derniers moments, un vendredi, on le vit refuser de boire un bouillon de poulet que Cavendish lui présentait, parce que c'était un jour maigre. « Mais vous êtes malade, lui dit le docteur.—C'est vrai, répondit Wolsey, mais je n'en veux plus.»—Yea, said Wolsey, what though? I will eat no more.—Howard, l. c. p. 577, note.

Le cardinal a trouvé d'ardents panégyristes ; un poëte, entre autres, Storer, qui raconte en beaux vers les derniers instants de l'homme d'État. Voici comment il le fait parler au moment suprême :

I did not mean with predecessor's pride,
To walke in cloth, as custome did require;
More fit that cloth were hung on either side
In mourning wise, or make the poor attire;
More fit the dirige of a mournful quire
In dull sad notes all sorrowes to exceede,
For him in whom the prince's love is dead.

I am the tombe where that affection lies,
That was the closet where it living kept:
Yet wise men say, affection never dies.
No! but it turnes; and when it long hath slept,
Looks heavy, like the eie that long hath wept.
Oh! could it die, that were a restfull state;
But living, it converts to deadly hate.

(2) Turner. — Howard.

Digitized by Google

30 novembre 1530, jour de saint André, le corps fut déposé dans un caveau de la chapelle de la Vierge, à Leicester.

Malgré les fautes et les crimes peut-être dont il se rendit coupable pendant sa longue administration, et que nous n'avons ni palliés ni dissimulés, Wolsey fut un des plus grands ministres que l'Angleterre ait jamais possédés. A l'exception de la probité, il eut toutes les qualités qui constituent l'homme d'État : le génie instinctif des affaires, un coup d'œil prompt et sûr, la connaissance des hommes et des choses, l'art de maîtriser les événements, une habileté unique à faire tourner des faits accomplis au profit de la fortune de son pays. Il éleva la politique jusqu'aux proportions de la science, et son école lui a survécu ; il appliqua d'intuition à la diplomatie toutes les théories gouvernementales que Machiavel a rassemblées dans son livre du Prince : la ruse, l'hypocrisie, le mensonge, la corruption. S'il ne se fût servi que de moyens avoués par la morale, il eût été moins heureux : c'est l'homme du fait matériel. Un des premiers il comprit que l'Angleterre, reine des mers, pouvait être la maîtresse du monde ; son plus beau titre de gloire, aux yeux de ses concitoyens, c'est le soin qu'il donna à l'agrandissement de la marine anglaise. Ce fut sous son ministère qu'une flotte partit des eaux de la Tamise pour aller à la recherche de terres inconnues ; l'un des vaisseaux d'exploration, *la Marie de Guildford*, était commandé par un officier de marine nommé Rut ; l'autre, le *Sampson*, par Albert de Prato, chanoine de Saint-Paul à Londres. On sait, d'après une lettre du capitaine Rut, adressée à Henri, que dans leur voyage de conserve les deux bâtiments pénétrèrent jusqu'au 52e degré de latitude septentrionale, où ils découvrirent d'immenses bancs

Digitized by Google

de glace (1). Nous avons vu de quel glorieux patronage Wolsey honora les lettres. Presque tous les humanistes de l'époque furent ses créatures ou ses protégés. Il appella Vivès en Angleterre; il aurait voulu donner une chaire à Érasme; il révéla les talents de Stephen Gardiner; il fit la fortune de Pace. Aussi les lettrés pleurèrent-ils sa disgrâce et son trépas : un seul d'entre eux eut le triste courage de jeter sur la tombe du mort de méprisantes paroles au lieu d'encens qu'il devait y brûler : l'ingrat se nommait Érasme (2). Le marbre et la pierre racontent encore à Oxford et à Ipswich les services que le cardinal rendit aux sciences. Comme quelques-uns de ses prédécesseurs, Wolsey avait étudié l'architecture; c'est lui qui, dit-on, fournit le dessin du palais de Hampton-Court, une des merveilles de l'Angleterre (3).

On s'est demandé comment serait mort Wolsey s'il avait pu continuer son voyage jusqu'à Londres; nous pensons qu'il ne serait pas sorti vivant de la

(1) Biddle's Memoirs of Sebastian Cabot. — Bancrofts' History of the United-States.

(2) Planè regnabat veriùs quàm ipse rex : metuebatur ab omnibus, amabatur à paucis, ne dicam à nemine. — Epist., lib. XXVI, ep. 55. — Wolsey avait comblé le philosophe de marques de bienveillance : « Eboracensis donavit me præbindâ Tornacensi. » — Lib. VIII, epist. 129.

(3) L'édifice fut commencé en 1515, sous la direction de Warden. Stowe raconte que le roi, ébloui des richesses que le cardinal avait répandues dans la construction de ce monument, demanda à son favori quelle avait été son intention en bâtissant un palais qui effaçait en splendeur toutes les résidences royales : « Pas d'autre, répondit le ministre, que d'en faire hommage à mon bien-aimé souverain.» Le roi accepta le cadeau, et fit présent en échange à Wolsey de Richmond. Hampton-Court, en 1526, devint la propriété de Henri; en 1538, un acte du parlement fit du parc de Hampton-Court une chasse royale; « et ce parc, dit le statut, est donné au prince avec les dépendances, afin que vieux et corpulent il puisse jouir sans fatigue de son amusement favori. » — The Stranger's Guide to Hampton Court palace, by John Grundy, p. 9.

Digitized by Google

Tour (1). Son arrêt fut prononcé le jour où le prince put croire que le ministre déchu conspirait contre le chef de l'État : Wolsey eût eu le sort de Buckingham, son sang seul pouvait apaiser Anne Boleyn.

(1) Neque enim dubium, supplicium ejus vel insontis futurum fuisse creditur. — Gratianus, cité par Bayle, Dictionnaire historique.

Digitized by Google

CHAPITRE XXII.

MORE, GRAND CHANCELIER. — 1530.

Naissance de sir Thomas More. — Il entre en qualité de page chez le chancelier Morton. — Ses études. — Il veut quitter le monde ; renonce à son projet de vie ascétique et se marie. — More à la chambre des communes. — Au service de Henri VIII. — Il succède à Wolsey — Cause de sa fortune. — Intérieur de la famille du chancelier. — Vie domestique. — Hans Holbein est admis dans la maison de More. — Chelsea. — Caractère et occupations du ministre.

Henri, s'il faut en croire Érasme, avait offert les sceaux de l'État à Warham, archevêque de Cantorbéry, qui les refusa en s'excusant sur son grand âge (1) ; mais l'évêque de Bayonne, qui connaissait beaucoup mieux que le philosophe les secrets de la cour, écrivait, en voyant tomber Wolsey : « Outre les pilleries dont on le charge, et les brouilleries semées par son moïen entre les princes chrestiens, on luy mect encore tant d'aultres choses suz, qu'il est du tout affolé. On ne sçait encore qui aura le sceau ; je crois bien que les prestres n'y toucheront plus, et qu'à ce parlement ils auront de terribles alarmes.... Monseigneur, je suis contrainct de vous dire que je suis icy en la plus grant honte que jamais homme fut, qui beaucoup me augmentera quand tout le parlement sera ensemble (2). » Ce fut moins par affec-

(1) Erasmi Op., epist. Johanni de Vergará, 1530.
(2) Lettre de l'évêque de Bayonne au grand maître, 22 oct. 1529. — Mss. Béthune, vol. 8530.

Digitized by Google

tion pour l'ancien orateur de la chambre des communes que dans l'intérêt de sa maîtresse que le roi jeta les yeux sur sir Thomas More pour remplacer le cardinal (1). Il pensait que More ne refuserait pas de faire une reine d'Anne Boleyn ; mais il se trompait.

More, né à Londres vers 1480, appartenait à la petite noblesse du pays (*gentry*) (2). Son père, John, qui vivait encore, avait été longtemps juge à la cour du Banc du roi : c'était un magistrat connu par son intégrité et sa gaieté sardonique, qu'il transmit à son enfant. Thomas était entré fort jeune comme page dans la maison du chancelier de Henri VII, le cardinal Morton, qui, pour remplir les coffres toujours béants de son maître, avait, comme nous l'avons dit ailleurs, inventé l'argument à deux tranchants qu'on appelait la fourche de Morton. Le ministre s'en servait pour aiguillonner le zèle souvent récalcitrant des sujets de Sa Majesté, qui refusaient de se laisser dépouiller dans l'intérêt du fisc (3).

L'enjouement du page qui servait à table, fut remarqué du prélat. Morton, bien que septuagénaire, aimait à voir régner la gaieté dans son palais. On donnait quelquefois des représentations dramatiques, surtout aux fêtes de Noël, dans les appartements de Sa Grâce : scènes tout italiennes, fantasques et désordonnées, à travers lesquelles venait se jeter, sans se faire annoncer, le jeune More, qui n'avait pas besoin de souffleur pour improviser toutes sortes de

(1) Der König bestrebte sich angelentlich, More's Stimme zu Gunsten der Scheidung zu erhalten. — Georg Themas Rudhart, Themas More, p. 319.

(2) Lord Campbell a publié recemment une histoire des grands chanceliers d'Angleterre. Madame Pauline Roland a détaché de l'ouvrage la biographie de sir Thomas More, qu'elle a publiée dans la Revue Indépendante (août et septembre 1846). Nous avons consulté le travail consciencieux de l'auteur français.

(3) Voyez le chapitre 1er du tome 1er de cette histoire.

Digitized by Google

bouffonneries dont s'amusait le cardinal (1). « Vous voyez bien ce petit garçon qui nous sert à table et qui joue si bien la comédie, disait souvent Morton à ses hôtes, regardez-le bien : je vous prédis qu'il fera un jour un grand homme (2). »

Thomas quitta bientôt le palais archiépiscopal pour fréquenter l'université d'Oxford, école de privation où l'enfant eut souvent à souffrir, car son père était économe jusqu'à l'avarice. Du reste, si l'élève était obligé, à l'université, de manger du pain noir, le professeur n'était guère plus heureux. Érasme nous apprend quelque part qu'avant l'administration de Wolsey, le maître n'avait pas souvent de quoi s'acheter une chandelle pour veiller pendant les longues nuits d'hiver. Thomas resta deux ans à Oxford. En quittant le collége, il fut envoyé à Londres pour apprendre le droit, son père voulant en faire un homme de robe. Il entra d'abord à New-Inn, une des cours de la chancellerie, où il étudia la lettre, ou comme on disait alors, « l'écorce des lois; » puis à Lincoln's-Inn, pour s'initier à la science ou à la « moelle » de la jurisprudence (3).

Ses progrès furent si rapides, qu'à 18 ans il fut nommé lecteur dans l'une des sections de la cour de la chancellerie. Peu de temps après il commenta publiquement dans l'église de Saint-Laurent, la cité de Dieu, de saint Augustin (4). L'évêque d'Hippone était pour More l'objet d'un culte passionné : Henri n'avait jamais aimé saint Thomas d'un amour plus fervent. Son auditoire était nombreux : on y voyait toutes sortes de belles intelligences : des magistrats,

(1) Mad. Pauline Roland, Revue Indép., p. 238.
(2) Id. ib.
(3) Campbell, cité par Mad. Pauline Roland, ib., p. 289 et 290.
(4) Madame Pauline Roland, l. c., p. 288.

Digitized by Google

des légistes, des théologiens, des prêtres et des évêques (1). C'est peut-être dans la Cité de Dieu que More trouva enfermés quelques germes de cette Utopie qui devait tenir une si grande place dans l'histoire littéraire du seizième siècle. Malheureusement il se trompa en voulant reproduire sur cette terre les harmonies intimes que le docteur africain entrevoyait dans le ciel.

Mais à peine avait-il feuilleté quelques pages de ce livre merveilleux, qu'une grande révolution s'opéra dans ses idées. More conçut le projet de renoncer au monde et de s'ensevelir dans un couvent : c'est dans l'ordre des Franciscains qu'il voulait entrer (2). Saint François d'Assise était l'idéal de la pauvreté qu'il espérait faire revivre, autant que Dieu toutefois lui en donnerait la force et le courage. Il aspirait comme son patron à courir les grands chemins, le sac sur le dos, le corps recouvert d'une robe de bure, les reins ceints d'une corde, les pieds nus, tendant la main aux passants, et s'il les trouvait sans pitié, se confiant, ainsi que l'oiseau des champs, aux soins de la Providence. Toutefois, avant de commencer cette vie d'épreuves, il voulut essayer ses forces : il revêtit le cilice (3), jeûna, se macéra, coucha sur la paille, et dormit à peine quelques heures. Il était venu se loger tout près d'un couvent de chartreux, afin d'entendre à tout moment la petite cloche qui conviait les frères à la prière, et le soir le bruit de la pelletée de terre que chaque moine

(1) Rudhart., l. c., p. 42.

(2) Madame Pauline Roland, l. c., p. 291.

(3) Adolescens quippe usus est cilicio.—Stapleton, Vita Thomæ Mori. (Tres Thomæ, seu res gestæ sancti Thomæ apostoli, sancti Thomæ archiepiscopi cantuariensis, et martyris Thomæ Mori... Duaci, 1588, in-8°.)

Digitized by Google

jetait dans sa tombe entr'ouverte, avant de s'endormir.

Il s'était trompé sur sa vocation : par ordre de son directeur, il dut renoncer à son projet de vie nomade. « Dieu, dit son arrière-petit-fils, le destinait à servir d'exemple à ceux qui vivent dans le monde, pour leur enseigner comment ils doivent élever leurs enfants, chérir leur compagne, se dévouer au pays, et pratiquer toutes les vertus chrétiennes : piété, humilité, obéissance et chasteté conjugale (1). » Or, dans le comté d'Essex vivait un bon père de famille nommé Colte de Newhall (2), entouré sur ses vieux jours de filles charmantes, dont la plus jeune captiva le cœur de More. Un matin More s'était mis en chemin pour aller demander au gentilhomme la main de celle qu'il aimait. Mais sur la grande route, il réfléchit qu'il allait peut-être offenser l'aînée de la famille, Jeanne, moins belle que ses sœurs, et il se ravisa et se repentit. Le bon M. Colte fut fort étonné quand il vit sir Thomas l'œil baissé, la figure enflammée, le maintien embarrassé, en véritable amoureux de village, lui demander la main de Jeanne qui, elle-même, était bien loin de se douter de la passion improvisée du légiste : More n'eut pas à se repentir de son inspiration.

Son père John, esprit railleur, comparait le célibataire qui veut se marier à un pauvre diable con-

(1) Thomas More's Life of sir Thomas More knight, London, 1627, in-4°. C'est l'arrière-petit-fils du chancelier, lequel se maria d'abord, et après la mort de sa femme prit les ordres. Il termina sa carrière à Rome. Son corps repose dans l'église de Saint-Louis. — Niceron, Mémoires, etc., t. XXV, p. 230 et 231. — M. Joseph Hunter pense qu'on s'est trompé en attribuant à sir Thomas More la vie du chancelier; il prouve qu'elle est de Cresacre More. Voir la préface de *The life of sir Thomas More*, London, 1828, 8°.

(2) Roper, p. 27 et 28. — Rudhart, p. 70.

Digitized by Google

damné à plonger la main dans un sac plein de serpents, parmi lesquels ne se trouve qu'une anguille : par un hasard heureux, disait le juge, il peut attraper le poisson, mais il y a cent à parier contre un qu'il sera mordu par le reptile (1). Thomas More avait rencontré un ange de vertus : encouragé par l'amour de sa femme, récompensé par un doux sourire de tous ses travaux, il obtint bientôt au barreau une grande renommée. La place de sous-shérif (2) à laquelle il fut nommé lui donna le droit de siéger à la cour du lord maire, où se débattaient des causes importantes. Il tenait ses audiences le jeudi, et remettait le plus souvent ses honoraires aux plaideurs. Sous Henri VII, il fut envoyé par ses concitoyens à la chambre des communes, et prit place sur les bancs de l'opposition. Au parlement, il se montra l'ardent adversaire de ces impôts connus sous le nom de bénévolence, auxquels la couronne avait recours pour emplir ses coffres. Henri, ne pouvant se venger sur sir Thomas qui, n'ayant rien, n'avait rien à perdre, trouva un misérable prétexte pour intenter un procès au père du député; le vieux juge fut envoyé à la Tour. Fox, l'évêque de Winchester, conseillait au fils d'adresser une supplique au prince, et de confesser candidement qu'il avait eu tort de faire, aux communes, de l'opposition aux mesures proposées par le monarque : c'était un moyen, lui disait le prélat, de rentrer dans les bonnes grâces du souverain et d'obtenir la

(1) Madame Pauline Roland, p 287.

(2) Est hoc munus ut magnæ autoritatis et gratiæ : ità quòd virum summæ integritatis, fidei ac prudentiæ requirat. Omnes quippè civium causæ, ipsaque civitatis privilegia, ejus vel arbitrio decernuntur, vel industriâ conservantur.—Stapleton, l. c., cap. III. Sur les fonctions de sous-shérif à cette époque, voir Stowe's (Strype) Survey of London, t. II, p. 155.

Digitized by Google

liberté de son père. More, en retournant à son logis, réfléchissait à la proposition de Fox, quand il rencontra Richard Whitford (1), chapelain de l'évêque, qui le conjura, au nom de la passion de Notre-Seigneur, de ne pas suivre les conseils du ministre (2). More l'écouta et fit sagement; car quelques années plus tard, se trouvant sur le passage de Dudley qu'on menait à l'échafaud, il entendit le patient qui lui criait : « Sir Thomas, vous avez bien fait de ne pas demander pardon au roi; vous ne me regarderiez pas passer aujourd'hui (3). »

More était décidé à s'exiler sur le continent quand Henri expira. A l'avénement de Henri VIII, il reprit sa profession d'avocat. Ce fut un procès à la cour étoilée qui attira sur l'orateur les regards du prince. Un vaisseau du pape avait été saisi à Southampton au profit de la couronne; le nonce de Sa Sainteté en poursuivait la restitution : More plaida pour Léon X, et fit triompher les droits de son client. Henri, qui assistait aux débats, vint se joindre au barreau pour féliciter l'heureux avocat, qui bientôt fut nommé maître des requêtes, membre du conseil privé, puis créé chevalier, et vint se fixer à Chelsea, dans une maison de campagne qu'il s'était fait bâtir sur les bords de la Tamise. C'est là que Jeanne, après l'avoir rendu père de quatre enfants, mourut d'une maladie de poitrine (4).

(1) C'est à Richard Whitford qu'Érasme a dédié son *Tyrannicida*. Le chapelain quitta plus tard la cour et prit la robe de moine, dans le monastère de Sainte-Brigitte, à Sion, près de Brentfort, dans le Middlesex : on ne le connut plus que sous le nom de *the Wretch of Sion*. — Roper's Life and death of sir Th. More, London, 1731, in-8°, p. 30, note. — Biogr. Brit., p. 3152, note.

(2) Rudhart, l. c., p. 45.

(3) Pauline Roland, d'après Campbell, p. 295.

(4) Voir : « Epitaphium in sepulchro Johannæ olim uxoris Mori, destinantis idem sepulchrum et sibi et Aliciæ posteriori uxori, » dans

Digitized by Google

More se remaria bientôt (1) : il épousa mistress Alice Middleton, veuve d'un premier mari. Alice ressemblait sous beaucoup de rapports à Catherine Bora, la compagne de Luther : bonne ménagère (2), mais vaine et d'humeur acariâtre ; épargnant, comme disait son mari, un bout de chandelle, et gaspillant des robes de velours (3).

More, qui aimait la musique bien qu'il eût la voix fausse (4), voulut, pour adoucir le caractère de sa compagne, qu'elle prît des leçons de flûte, de luth, de cithare et de monocorde (5). Il faisait sa partie de flûte avec Alice (6).

Il semblait difficile que le roi pût élever au premier poste du royaume un homme qui, par sa naissance, ne faisait partie ni de la noblesse, ni du clergé, et qui n'avait occupé aucune place importante dans cette magistrature dont il allait devenir le chef (7). Mais la volonté toute-puissante du monarque leva cet obstacle. Henri comptait sur la reconnaissance

les œuvres de More, Basil., 1518, p. 270 et 271. More dit en parlant de Jeanne :

Chara Thomæ jacet hic Joanna, uxorcula Mori.

(1) Paucis mensibus à funere uxoris viduam duxit. — Erasmus Hutteno.

(2) Viduam duxit magis curandæ familiæ quàm voluptatis, quippè neque bellam admodùm nec puellam, ut ipsi jocari solet, sed acrem et vigilantem matrem familias. — Eras. Epist., epist. Hutteno.

(3) Dans le recueil des épigrammes de More, il en est une qui semble s'appliquer à Alice : — « Voyez cet homme, dit le poëte, auquel la Providence donne enfants, richesses, rang, honneurs, dignités ; il n'échappera pas au malheur : le destin l'afflige d'une femme acariâtre. »

(4) Nam ad musicam vocalem à naturâ non videtur esse compositus, etiamsi delectetur omni musices genere. — Erasmi Ep., epist. Hutteno.

(5) Rudhart, l. c., p. 71.

(6) Sicut Morus meus didicit pulsare tibias cum conjuge. — Rich. Pace, De fructu qui ex doctrinâ percipitur. Basil., 1517, p. 35.

(7) Mad. Pauline Roland, l. c., p. 310.

Digitized by Google

de More : il croyait acheter au prix d'un portefeuille la conscience du nouveau chancelier (1).

Immédiatement après l'exil de Wolsey, le duc de Norfolk fut nommé président du cabinet; le duc de Suffolk, comte-maréchal; le vicomte de Rochford, père d'Anne Boleyn, comte de Wiltshire; sir William Fitz-William, trésorier de la maison du roi; et le docteur Stephen Gardiner, secrétaire d'État. S'il eût voulu « jeter le froc aux orties (2), » Gardiner aurait pu aspirer au pouvoir qu'on arrachait à Wolsey, car il s'était montré dans ses négociations avec la cour de Rome aussi insolent qu'habile. Tels étaient les membres du conseil privé : « mais le premier ministre, dit l'ambassadeur français, c'était par-dessus tout mademoiselle Anne, qui, par le moyen de son père et de son oncle, dirigeait le cabinet, et par l'influence de ses charmes, exerçait l'empire le plus despotique sur la cour et sur l'esprit de son amant (3). »

C'est dans une administration où dominait une femme jeune, belle, et maîtresse du souverain, que sir Thomas More consentit à entrer. S'il n'eût consulté que l'intérêt de son repos domestique, il aurait refusé d'obéir aux ordres pressants du roi; mais il vit dans la charge de chancelier une occasion toute providentielle d'être utile à son pays : il se dévoua. Ses ennemis mêmes n'ont jamais osé l'accuser d'ambition.

Le 25 octobre 1529, sir Thomas reçut en présence de Norris, de Christophe Hales et de quelques conseil-

(1) Certè ipse rerum exitus satis declarat, illum hâc de causâ, cancellarium esse factum, quò hâc quasi mercede corruptus se eo trahi pateretur. — Polus, cité par Stapleton, p. 51.

(2) L'évêque de Bayonne, Mss. — Legrand, t. III, p. 378.

(3) Lingard, t. II, p. 215.

Digitized by Google

lers de la couronne, les sceaux de l'État (1), et le lendemain 26, à 10 heures du matin, il prit possession de son siége de lord-chancelier, dans une des salles de Westminster-Hall, où l'accompagnèrent le duc Thomas de Norfolk et le duc Charles de Suffolk. On le conduisit dans la chambre de pierre (*stone-chamber*) : là se trouvaient la table et la chaise de marbre qui devaient servir à son inauguration (2). Norfolk, au nom du prince, félicita le ministre dans un discours où l'éloge revêt presque la forme de l'enthousiasme (3).

Sir Thomas More répondit en termes pleins de dignité au discours de Norfolk. En face de ses nobles auditeurs, il déclara qu'il n'avait jamais sollicité ni envié la grande charge que lui confiait le monarque. Il y a dans son improvisation un beau mouvement d'éloquence. A la vue de ce siége qu'ont occupé tant d'hommes éminents, il s'alarme et s'effraye, et l'image de son prédécesseur, qui si longtemps y présida revêtu des insignes de sa magistrature, lui apparaît avec l'auréole de sagesse et de talents divers dont le ciel l'avait couronné ; « c'est le feu d'une petite lampe, après les splendeurs du soleil. » Alors un triste pressentiment oppresse son cœur : on dirait que doué d'une lumière surnaturelle, il lit dans l'avenir : « Me voilà, s'écrie-t-il, assis sur un marbre où les soucis et les dangers monteront avec moi ; la chute d'un homme aussi puissant que Wolsey est une grande leçon pour son successeur ; et sans la confiance du

(1) Voyez dans Rudhart, p. 341-344, le procès-verbal de la remise des sceaux à sir Thomas More.

(2) Mad. Pauline Roland, l. c., p. 311.

(3) Rudhart, l. c., p. 313 et 314. — Roper's esq., prothonotary of the king's bench, Life and death of sir Thomas More kt., lord high chancellor of England, London, 1731, in 8°.

Digitized by Google

prince, sans la bienveillance de mes nobles collègues, je me hâterais de m'éloigner d'un trône où j'aperçois l'épée de Damoclès suspendue sur ma tête (1).»

C'est une belle page dans la vie de Thomas More, que ces regrets éloquents qu'il adresse, en prenant possession des sceaux du royaume, au ministre malheureux qui les tenait hier encore, et qui, victime de la haine d'une femme, portera peut-être demain sa tête sur l'échafaud. Comment Cavendish, qui nous initie si douloureusement à tous les détails de l'existence du cardinal, a-t-il oublié de nous parler de l'impression que les courageuses paroles de l'orateur produisirent sans doute sur l'esprit du courtisan déchu ? On dut les lui rapporter le jour même où, par ordre du prince, sir William Gascoigne faisait dresser l'inventaire des richesses rassemblées dans le palais d'York, et qui avaient excité les convoitises de Henri. L'admiration pour sir Thomas More redouble encore, quand on le voit prononcer le panégyrique de son prédécesseur, en face des ducs de Norfolk et de Suffolk, les conseillers des rigueurs royales; et quand le soir, en allant faire sa cour au roi, il est sûr de rencontrer dans les appartements du prince cette femme vindicative qui a demandé l'exil et peut-être la mort du cardinal (2).

Le chancelier ne changea rien à ses habitudes ordinaires. Il garda le cilice qu'il portait depuis son enfance, et le lit de sangle sur lequel il couchait, la tête appuyée sur un traversin rembourré de paille (3).

(1) Rudhart, l. c., p. 315-318.—Hall, p. 187.—Holinshed, p. 910. — Parliament. History, t. III, p. 40-43. — Sur la charge de chancelier, voir Meyer, Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires des principaux pays de l Europe, t. II, p. 235-245.

(2) Stapleton, l. c., p. 7.

(3) Rudhart, l. c., p. 41.

Digitized by Google

Comme autrefois, c'est à peine s'il donnait au sommeil quatre à cinq heures. Aussitôt qu'il était levé, il passait dans l'appartement de son père, sir John More, et s'agenouillait, en attendant, pour se relever, qu'il eût reçu la bénédiction du vieillard (1). Il avait conservé près de Londres, à Chelsea, cette petite maison qu'il avait fait bâtir et qui ressemblait assez à celle de l'Arioste : blanche, luisante au soleil, encadrée dans des fleurs, et sans autres ornements extérieurs que de beaux volets verts (2). C'est là qu'Érasme nous le représente, au milieu de sa femme, de ses enfants, de ses gendres, de ses brus et de ses neveux qui l'écoutaient parler, dans un pieux silence. « Vous diriez, ajoute Érasme, l'académie de Platon; je me trompe, c'est quelque chose de plus beau, une véritable école chrétienne (3). »

De son premier mariage avec Jeanne (4), More avait eu trois filles, Marguerite, Elisabeth et Cécile, et un garçon qui reçut au baptême le nom de John (5). En Angleterre, comme en Allemagne, on pensait à cette époque que savoir coudre, faire la cuisine, lire dans un livre d'heures, repasser et filer était la plus belle dot qu'une jeune fille pût apporter à son mari : ce sont là les seuls trésors que Luther exigeait

(1) Rudhart, p. 324.

(2) Extruxit ad flumen Thamysin, haud procùl ab urbe Londino, prætorium nec sordidum, nec ad invidiam usque magnificum, commodum tamen. — Érasme, cité par Knight, édit. allem. d'Arnold, p. 344.

(3) Erasmi Op., t. III, App., p. 1810.

(4) Roper, l. c., p. 27 et 28.

(5) Rudhart, p. 219. — Au prieuré de Nostell, appartenant à M. Charles Wynn, est un tableau de Holbein où le peintre a représenté toute la famille de More : sir Thomas, Alice More, sir John More, John More, Anne More, la femme de John, Marguerite (Roper), Élisabeth (Dauncy), Cecilia (Heron), Marguerite Clement, Henry Pattison, John Harris.

Digitized by Google

d'une femme qui entrait en ménage. More ne partageait pas ces préjugés: il pensait que l'ignorance n'est pas la compagne indispensable de la pudeur, et qu'une jeune fille doit posséder des talents qui relèvent ses charmes et sa vertu, et retiennent l'époux au foyer domestique. L'humaniste a pris soin dans plusieurs de ses lettres à son ami de cœur, Érasme, d'expliquer ses théories sur l'éducation des filles. Il veut qu'elles étudient, si Dieu les a placées pour briller dans le monde, la musique, le dessin, la peinture, les sciences naturelles, les langues mortes, et le droit même (1).

« L'instruction et la vertu réunies chez une femme, disait sir Thomas à Gonel (2), forment un trésor que je préférerais à une couronne de roi : non pas que je veuille que la femme se serve de la science pour obtenir une gloire mondaine, quoique la réputation suive la femme instruite comme l'ombre suit le corps ; mais parce que l'instruction survit à la fortune comme à la beauté... C'est, du reste, l'opinion de saint Jérôme et de saint Augustin. Ces Pères ne convient-ils pas de nobles dames à l'étude! Plus d'une fois ne prennent-ils pas soin de leur expliquer des passages difficiles de l'Ancien et du Nouveau Testament? Et les doctes lettres qu'ils écrivent souvent à de jeunes vierges! »

C'est d'après ces principes pédagogiques, qu'il avait dirigé l'éducation de ses enfants. Ses filles expliquaient à livre ouvert Tite-Live, et écrivaient

(1) Rudhart, p. 220.

(2) Sur Gonellus, l'ami d'Érasme, voir Knight's Erasmus, übersetzt von Arnold, p. 181, 189. Monseigneur l'évêque Sailer a placé la lettre de More dans sa Bibliothek für katholische Seelensorger. Grätz, 1819, XVIter Theil, p. 3, 8.

Digitized by Google

en latin des lettres qu'Érasme montrait avec admiration au docte Budé (1).

Marguerite, sa fille aînée, l'emportait sur ses autres sœurs par la beauté des traits et les grâces de l'esprit (2). Ses premiers essais littéraires attirèrent l'attention du monde savant : elle entendait à merveille Homère et Virgile. Stapleton parle de deux « déclamations » de la jeune fille, en langue latine, que le chancelier, sans rougir, aurait pu placer dans ses œuvres. Il y eut un jour, en 1524, une lutte de beau style antique entre l'enfant et le père. Marguerite avait écrit en anglais une narration que le père et la fille traduisirent en latin. Les humanistes les plus délicats ne surent à qui donner la palme. Comme les vieux érudits du siècle, Marguerite eut quelquefois le bonheur de restituer des textes, ainsi que cela lui arriva en commentant saint Cyprien. Aux yeux d'Érasme c'était un ange que cette blonde écolière, qui, sur les genoux de son père, s'amusait à babiller trois langues. More, ne pouvant cacher sa joie, couvrait de baisers le front de sa Meg chérie,

(1) Hæc scripsi plusquàm obrutus negotiis, ad hæc imbecillâ valetudine: quare tua dexteritas hoc efficiat, ut omnes tuæ sorores sibi persuadeant, hanc esse justam epistolam, et non minùs ad singulas quàm ad te scriptam. Ornatissimæ matronæ *Aloysiæ* matri tuæ multam ex me salutem dices, eique me commendabis et amanter et diligenter. Effigiem illius quando coram non licuit libenter sum exosculatus. *Joanni Moro*, germano tuo, precor omnia prospera. Verùm seorsim mihi salutabis ornatissimum *Roperum* conjugem tibi meritò charissimum. Dabam apud *Friburgum*, 6 sept. 1529.

(2) Marguerite épousa sir John Roper, chevalier et protonotaire du banc du roi, et vécut avec lui pendant 16 ans. Elle en eut trois filles, Élisabeth, Marguerite et Marie, et deux fils, Thomas et Antoine. Voir Biograp. Brit., p. 3168, en note. L'histoire de la vie et de la mort de Thomas More par Roper, est la source où sont allés puiser tous ceux qui ont écrit sur le grand chancelier d'Angleterre. Roper survécut à Marguerite près de 33 ans. Il mourut le 4 janvier 1577, à l'âge de 82 ans.

Digitized by Google

et demandait à Dieu pour toute consolation, que, devenue mère, elle eût des enfants qui lui ressemblassent (1).

Ne quittons pas de sitôt Chelsea. Un soir, c'était sous le ministère de Wolsey, un étranger vint frapper à la porte de l'habitation, demandant à parler à sir Thomas More de la part d'un humaniste connu du monde entier : c'était Hans Holbein, qui, ne pouvant se résigner à mourir de faim à Bâle, venait en Angleterre pour « grignoter » quelques angelots (2). Érasme comptait sur son noble ami pour sauver le peintre de la misère et peut-être du désespoir ; Holbein, le soir même fit partie, de la nombreuse famille de sir Thomas. Le lendemain on le pria d'accepter la table et le logement : une table frugale mais abondante, où le pensionnaire ne risquerait pas de s'ennuyer, tant le maître de la maison avait l'art de dérider, par d'intarissables saillies, les fronts les plus soucieux ; un logement sous les combles, car il fallait bien que le père de famille se gênât pour ses enfants et ses gendres, mais que le soleil éclairait tout le jour, quand le soleil paraissait à Londres. L'artiste n'en demandait pas davantage ; rien n'eût manqué à son bonheur, si de son lit il eût aperçu, comme à Bâle, les montagnes bleuâtres du Jura et les eaux transparentes du Rhin. En revanche, il trouva dans le village de Chelsea (3) de véritables têtes d'ange, qui firent la fortune de quelques-uns de ses tableaux. Les jeunes filles qu'il avait sous les yeux ne ressemblaient guère à ces campagnardes épaisses qu'il avait prises longtemps pour types de la beauté

(1) Stapleton, l. c., p. 40.
(2) Ut corrodat aliquos Angelatos. — Erasmus Petro Ægidio, 29 Aug., 1526.
(3) Hor. Walpole's Anecd. of painting, t. IV, p. 61

Digitized by Google

féminine. Aussi, est-il aisé de reconnaître les œuvres qu'il composa d'abord en Angleterre, car il revint insensiblement à son idéal suisse. Les figures de femmes qu'il peignit pendant son séjour à Chelsea ont une candeur de pose, une transparence de chairs, une expression dans le regard, une suavité de formes qu'il n'aurait pu deviner en face de ces modèles exubérants de vie qu'il avait laissés à Bâle (1). A cette époque, More, chancelier de Lancastre, recevait quelquefois la visite de Henri VIII qui, charmé de la conversation du philosophe et peut-être plus encore de la beauté de ses filles, restait des heures entières à écouter le père et à regarder les enfants. Un jour qu'il aperçut un tableau que Holbein venait d'achever et qu'on attachait sur les murs de la salle à manger, il fut émerveillé du talent avec lequel le peintre avait rendu la nature vivante. « Voilà un maître, » dit-il en demandant à More le nom du peintre. Hans, appelé, descendit de son belvéder, et le soir même fit ses adieux à la famille de son hôte, et alla coucher à la cour : il était nommé peintre du roi (2).

Le séjour du peintre dans la maison de More n'en interrompit pas un seul jour les exercices pieux. Matin et soir on priait en commun. C'était toujours John, comme chef de la communauté, qui récitait les prières, et qui à table disait le *benedicite* et les grâces. Thomas avait écrit à l'usage de ses enfants, des méditations chrétiennes (3) remplies

(1) Walpole, l. c., p. 74 et 75.

(2) Joachim von Sandrart, deutsche Akademie der Bau-, Bild- und Malerkunst. Nürnberg, 1675, in-fol., part. I. p. 249. — Fußly, Allgem., Künstler-Lexikon. Zürich, 1816, in-fol. — Caroli Patinii Vita Joannis Holbenii, index, n° 54.

(3) Der Haus-Andacht und gemeinsamen Erbauung mit dem Seinigen ist bereits gedacht worden. Dieselbe Hand, welche Traktate und Bündnisse unter-

d'une onction toute biblique (1). Le dimanche et les fêtes, tous ensemble assistaient à la grand'messe et aux vêpres. Pendant le repas de midi, une des jeunes filles lisait quelques pages d'un livre d'histoire. Chacune d'elles servait tour à tour à table.

More avait fait élever à Chelsea une petite chapelle (2), sur le modèle d'une de ces églises rustiques alors si communes en Angleterre, et qui n'avaient guère coûté de frais de construction : quatre murs blanchis à la chaux, une cloche à l'un des angles de l'édifice, suspendue à un lourd madrier, un autel en bois, des chandeliers passés au gypse, un petit tabernacle doré, à la porte un bénitier en pierre, quelques tableaux sur les murs pour en cacher la nudité, et voilà tout. Sir Thomas More n'aimait pas que l'or brillât dans la maison de Dieu ; il disait en riant : « Le chrétien l'embellit, le larron la dépouille (3). »

Avocat, juge et chancelier, jamais il ne manqua un seul jour d'entendre la messe. Il avait coutume de servir le prêtre à l'autel (4). Un matin que le duc de Norfolk allait dîner à Chelsea, il entra dans l'église paroissiale, et fut étonné de voir son ami dans une stalle du chœur, en surplis, chantant devant un antiphonaire. Le service fini, il s'approcha en souriant de sir Thomas, et lui dit en lui prenant le bras : « Mylord chancelier devenu chantre de paroisse ! mais ce n'est pas faire grand honneur à votre charge, non plus qu'à Sa Majesté ! — Bah, reprit le chancelier,

zeichnete, die Utopien und andere gelehrte Werke schrieb, verschmähte es nicht, auch zweckmäßige Gebete für sich und seine Familie abzufassen. — Rudhart, l. c., p. 232. — Hearne, p. XXXII. — Stapleton, l. c.

(1) Knight, l. c., édit all. de Arnold. On trouve quelques-unes des prières de More à la fin de l'ouvrage, p. 85, n° XXVII.

(2) Stapleton, loc. cit., p. 26.

(3) Gute Menschen geben, böse nehmen es wieder — Rudhart, p. 232.

(4) Stapleton, l. c. — Roper, p. 64.

Digitized by Google

chanter Dieu, le maître du roi et le mien, mylord, ce n'est pas compromettre le souverain (1). »

Aux processions de la paroisse, More portait ordinairement la croix ; aux fêtes du saint sacrement, il tenait les coins du dais (2), et dans les lointains pèlerinages à quelque chapelle de la vierge, il marchait à pied, psalmodiant avec les fidèles. On voulut un jour, par égard pour le nouveau chancelier, lui donner un cheval pour suivre une procession qui avait un long chemin à parcourir ; il le refusa en disant que si le Christ son maître allait à pied, il pouvait bien en faire autant (3).

More attribuait à l'oraison une puissance surnaturelle. Une nuit que sa fille chérie Marguerite, attaquée de la suette, était abandonnée des médecins qui hochaient la tête en signe de désespoir, il se jeta tout à coup à genoux au pied du lit de la mourante, en face d'une image du Christ, et les deux mains sur la figure, se mit à prier; mais à prier avec tant d'amour et de foi, que les assistants ne purent retenir leurs larmes. Et se levant, comme inspiré du ciel, il descend précipitamment l'escalier, court chez un apothicaire et rapporte quelques plantes qu'il fait infuser et dont la chaude liqueur ne tarde pas à rendre la connaissance à Marguerite, qui ouvre les yeux et tend les bras à son père : elle était sauvée. « O mon Dieu, s'écrie le père en tombant à genoux, soyez

(1) God's body, mylord chancellor! what a parish clerk, what a parish clerk! You dishonour the king and his office.—Nay. Your grace, etc.—Hoddesdon, the History of the life and death of sir Thomas More. London, 1662, in-8°, p. 88 et 89.—Domino meo regi displicere non potui quòd ipsius regis domino obsequium impendo.—Stapleton, l. c., p.

(2) Stapleton, l. c.

(3) Quòd propter crucifixi imaginem in quâ dominum venerabatur, dixit : « Nolo dominum meum peditem equo subsequi. » —Stapleton.

Digitized by Google

mille fois béni! vous venez de me rendre ma fille bien-aimée, que votre nom soit sanctifié! » C'est dans Roper qu'on trouve le touchant récit de cette cure opérée par la prière : « Pauvre père, dit l'historien, oh c'est sûr, il serait mort s'il avait perdu sa petite Meg (1). »

More était une de ces âmes qui sympathisent avec tous ceux qui souffrent : aussi sa demeure était-elle ouverte aux ouvriers qui manquaient de travail; aux artistes qui ne pouvaient plus vivre de leur ciseau ou de leur pinceau; aux proscrits qui fuyaient leur patrie ingrate ou cruelle; aux débiteurs que poursuivaient d'impitoyables créanciers : on l'avait surnommée la maison du bon Dieu. On était sûr d'y trouver du pain, un lit et du feu (2). Quand l'habitation fut insuffisante pour recevoir tous les pauvres qui venaient y demander l'hospitalité, More fit construire un hospice où veuves, vieillards, orphelins, voyageurs, étaient sûrs de trouver un gîte. Il adopta pour fille une jeune veuve (3) qui s'était ruinée en plaidant. Lors de son ambassade à Cambrai, en 1523, le feu prit, par l'imprudence de ses voisins, à sa maison de Chelsea, et se communiqua bientôt aux habitations contiguës, qu'il réduisit en cendres. Sa femme se hâta de lui raconter ce funeste désastre. More cherche à la consoler, et sa lettre à son gendre est d'un chrétien plus encore que d'un philosophe.

« Vous me dites que notre grange et celles de nos voisins avec tous les grains qu'elles contenaient ont été la proie des flammes : c'est un grand malheur sans doute, à cause du blé surtout qui s'y trouvait amassé, mais c'est Dieu qui l'a voulu, et nous de-

(1) Roper, l. c., p. 47. — Hoddesdon, p. 46.
(2) Stapleton, p. 27. — Hoddesdon, p. 84 et 85.
(3) Elle se nommait Paula. — Rudhart, p. 235.

Digitized by Google

vons nous soumettre à sa sainte volonté. Ce que nous avons perdu, c'est Dieu qui nous l'avait donné. Ne murmurez pas contre le ciel : nous devons le remercier pour les biens qu'il nous envoie et pour les biens qu'il nous retire... Reprenez donc courage, et allez avec tous vos enfants vous jeter aux pieds des autels, et remerciez Dieu. S'il veut nous châtier plus cruellement encore, que sa volonté soit faite. Vraiment je suis bien affligé des pertes cruelles qu'ont éprouvées nos voisins; mais qu'ils s'en consolent; je ne veux pas que l'incendie de ma maison soit cause de leur ruine; je leur rendrai ce qu'ils ont perdu jusqu'à la dernière cuiller. Il nous reste assez de grain pour venir à leur secours en ce moment et les aider à faire leurs semailles. L'an prochain nos moissons viendront à leur aide. »

Le bon seigneur fit tout ce qu'il avait promis : il releva les toits ruinés, il remplaça les ménages incendiés, il emplit les greniers vides, il racheta des instruments d'agriculture, et il sécha toutes les larmes (1).

En montant sur son siége de chancelier, sir Thomas jura, suivant la formule ordinaire, de rendre à tous bonne et prompte justice, sans acception de personne. On disait sous Wolsey que les portes de la grande salle de Westminster ne s'ouvraient qu'à des plaideurs dont les doigts étaient ornés de bagues d'or, ou qui portaient au cou des colliers de pierreries; c'était un propos de Skelton. More voulut qu'on ne regardât ni aux vêtements ni au rang des individus. Quiconque se présentait pour se plaindre, était le bienvenu. Comme la foule de ceux qui se prétendaient opprimés croissait de jour en jour, il établit

(1) Stapleton, p. 32-34. — Rudhart, p. 235 et 236.

Digitized by Google

des audiences du soir où venait qui voulait. More, descendu de son siége, écoutait en se promenant, et concilliait les parties sans attendre le jour de l'audience. « Si le diable que je hais souverainement et mon père que j'aime bien, disait-il à John Dauncy, son gendre, se présentaient pour me demander justice et que le diable eût raison, je condamnerais sans pitié mon père (1). »

Lorsqu'il donna les sceaux à Thomas More, Henri, comme nous le savons, espérait que le chancelier soutiendrait le projet du divorce (2). Plusieurs fois il l'avait tenté par de douces flatteries, mais le ministre avait toujours prétexté, pour refuser de répondre, son insuffisance théologique. Quelques jours après son installation, il fut appelé à la cour. Henri n'avait jamais été plus caressant; mais More refusa de s'expliquer; pressé vivement, il indiqua comme des juges compétents, dont la décision pourrait entraîner peut-être l'opinion, Richard Fox, Nicolas d'Italie et quelques autres docteurs aussi versés dans le droit canon que dans le droit ecclésiastique. Ces légistes se réunirent avec l'autorisation du prince, et eurent entre eux de longues conférences, dont les procès-verbaux furent soumis au chancelier, qui les lut attentivement, et fut de nouveau appelé devant le prince pour donner son opinion sur cette grande question d'État (3).

Le roi vint au-devant du chancelier et le prit par la main; mais sir Thomas, se jetant aux pieds du prince, le pria de se rappeler cette belle parole qu'il avait adressée au nouveau ministre en lui remettant

(1) Rudhart, l. c., p. 322 et 323.
(2) Reginald Polus. — Stapleton, l. c., p. 51.
(3) More's letter to Th. Cromwell : "I have diligent conferences with his Grace's consellers aforesaid."

Digitized by Google

les sceaux de l'État ; « Après Dieu, le roi (1). » Et, se relevant, il ajouta que, pour tout au monde, il aurait voulu donner à Sa Majesté une preuve nouvelle de son dévouement, mais que sa conscience restait enchaînée, même après la décision de ce docte tribunal de théologiens, dont il respectait les lumières. Dans une question aussi sérieuse, qui intéressait le repos de son âme ; il demandait au prince la permission de s'abstenir (2).

Le roi, avec un de ces airs de courtoisie que les princes savent si bien prendre, suivant Érasme, et qui cachent des désirs d'une vengeance prochaine (3), lui répondit qu'il ne voulait pas violenter la conscience d'un serviteur fidèle, mais qu'il avait heureusement des ministres dont il ne contrarierait pas l'opinion en poursuivant la dissolution de nœuds que Dieu avait maudits et que les livres saints condamnaient (4). Dès ce moment il fut aisé de voir que More avait perdu la confiance du prince. On voudrait que le chancelier, après un entretien semblable, eût résigné les sceaux, et que, retiré des affaires, il fût allé s'ensevelir dans sa Thébaïde de Chelsea : au milieu de ses livres, de ses enfants, de ses amis, il aurait

(1) That I should first look unto God and after God unto him : which most gracious words was the first lesson also that ever his Grace gave me at my first coming into his noble service.—More's letter to sir T. Cromwell ; lettre citée par Lewis dans l'édition de la vie de More par Roper.

(2) I am not he which either can, or whom it could become to take upon me the determination or decision of such a weighty matter, whereof divers points a great way pass my learning. — Ib. — Sur l'opinion de More relative au divorce, voir Roper, by Lewis, p. 111 et 112. — Stapleton, cap. XIV. — Hoddesdon, p. 49, 71, 84 et 85. — More, p. 130, 134, 135, 164, 165, 167, 173 et 188.

(3) Monarchis esse proprium offensionem in animo tegere, donec multo post tempore detur ulciscendi opportunitas.

(4) Rudhart, l. c., p. 326.

Digitized by Google

peut-être, dit-on, échappé au ressentiment de Henri et de sa maîtresse. Ne blâmons pas l'homme d'État, qui avec la prescience de l'avenir, se dévoue aux vengeances de son maître : quand un ministre comme More s'obstine à rester au pouvoir, c'est qu'il obéit à une inspiration divine.

Mais plus d'une fois il dut regretter le paisible séjour de Chelsea, où l'arrivée d'une lettre d'Érasme était un événement qui mettait en liesse toute la maison. Il y revient par intervalles pour embrasser ses enfants, taquiner Alice, sa femme, visiter sa ménagerie, soigner son parterre et se promener avec Roper, le mari de sa chère Meg. Un jour qu'il regardait avec son gendre couler la Tamise, il secoua tristement la tête : « Qu'avez-vous, mon père? dit Roper. — Je voudrais être cousu dans un sac et jeté dans ce fleuve, dit le chancelier, si à ce prix Dieu pouvait m'accorder l'accomplissement de trois souhaits. — Et quels sont donc ces souhaits que vous voudriez acheter si cher? — Si cher, oh non ! tu vas le voir. D'abord que tous les princes chrétiens qui sont en guerre aujourd'hui s'embrassassent dans la paix de Dieu : un ; ensuite que l'Église du Christ, maintenant déchirée par tant d'hérésies, recouvrât son antique et sainte quiétude : deux; enfin, que l'affaire du mariage fût conclue à la gloire de Dieu, et au contentement de toutes les parties : trois. » Et, en regagnant sa maisonnette, il disait à Roper : « L'avenir religieux de l'Angleterre m'effraye : je prie Dieu de ne pas permettre que je voie le jour où nous désirerons laisser aux hérétiques la jouissance de leurs églises, à condition de conserver nous-mêmes le libre usage des nôtres (1). »

(1) Sur les doctrines toutes catholiques du chancelier, consulter : Erasmi Epistol., epist. Pacæo, Bruxellis, 1521, 5 julii; Opera, t. III, pars I, p. 651; Ludov. Vives Erasmo, Londini, 1525, 13 nov., t. III,

Digitized by Google

pars I, p. 899; Morus Erasmo ex aulâ Grenvici, 1525, 18 déc., t. III, pars II, p. 1711 et 1712; Morus Erasmo, ex ædibus nostris Chelsichis, 1522, 14 jan., t. III, pars I, p. 1439-1442; Erasmus Johanni Fabro, 1532, t. III, pars II, p. 1810-1812; Morus Erasmo, 1532, ex rure nostro Chelsico, t. III, pars II, p. 1856. (Desiderii Erasmi Roter. opera omnia (curâ J. Clerici), Lugd. Batav. 1703-1706). — A dyalogue of syr Thomas More, Lond., 1527, in-4°.— Burnet's History of Reformation. — Jeremy Collier's Ecclesiast. Hist. of Great Britain, t. II. —Schröckh, Christliche Kirchengeschichte der Reformation, pars. II. — Dict. de la Conversation, art. More, par M. Nisard. — Rudhart, More, der Vertheidiger des alten Kirchenglaubens, p. 250 et suiv. de sa Vie de More.

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° 1.

Bulle de Jules II. *Mariage du prince de Galles avec Catherine.* p. 55.

Julius episcopus, servus servorum Dei dilecto filio Henrico charissimi in Christo filii Henrici Angliæ regis illustris nato, et dilectæ in Christo filiæ Catharinæ charissimi in Christo filii nostri Ferdinandi Regis ac charissimæ in Christo filiæ nostræ Elisabeth, reginæ Hispaniarum et Siciliæ catholicorum natæ illustribus, salutem et apostolicam benedictionem. Romani pontificis præcellens authoritas concessâ sibi desuper utitur potestate, prout personarum, negotiorum, et temporum qualitate pensatâ id in domino conspicit salubriter expedire. Oblatæ nobis nuper pro parte vestrâ petitionis series continebat, quòd cùm aliàs tu filia Catharina, et tunc in humanis agens quondam Arthurus charissimi in Christo filii nostri Henrici Angliæ regis illustrissimi primogenitus, pro conservandis pacis et amicitiæ nexibus et fœderibus inter charissimum in Christo filium nostrum Ferdinandum, et charissimam in Christo filiam nostram Elis., Hispaniarum et Siciliæ catholicos ac præfatum Angliæ regem et reginam, matrimonium per verba legitimè de præsenti contraxissetis illudque carnali copulâ forsan consummavissetis, Dominus Arthurus prole ex hujus modi matrimonio non susceptâ decessit. Cum autem sicut eadem petitio subjungebat, ad hoc ut hujusmodi vinculum pacis et amicitiæ inter præfatos reges et reginam diutiùs permaneat, cupiatis matrimonium inter vos per verba legitimè de præsenti contrahere, supplicari nobis fecistis, ut vobis in præmissis de opportunæ dispensationis gratiâ providere de benignitate apostolicâ dignaremur. Nos igitur, qui inter singulos Christi fideles, præsertim catholicos reges et principes, pacis et concordiæ amœnitatem vigere intensis desideriis affectamus, vosque, et quemlibet vestrum à quibuscunque excommunicationis suspensionis et interdicti aliisque ecclesiasticis sentenciis, censuris et pœnis, à jure vel ab homine, quâvis occasione vel causâ, latis, si quibus quomodolibet innodati existitis, ad effectum præsentium duntaxat consequendum, harum

Digitized by Google

serie absolventes, et absolutos fortè censentes, hujusmodi supplicationibus inclinati, vobiscum, ut impedimento affinitatis hujusmodi ex præmissis proveniente, ac constitutionibus et ordinationibus apostolicis cæterisque contrariis nequaquam obstantibus, matrimonium per verba legitimè de præsenti inter vos contrahere, et in eo, postquam contractum fuerit, etiam si jàm forsan hactenùs de facto publicè vel clandestinè contraxeritis, ac illud carnali copulâ consummaveritis, licitè remanere valeatis, authoritate apostolicâ tenore præsentium de specialis dono gratiæ dispensamus, ac vos et quemlibet vestrûm, si contraxeritis (ut præfertur) ab excessu hujusmodi ac excommunicationis sententiâ quam propterea incuristis, eâdem authoritate absolvimus, prolem ex hujusmodi matrimonio sive contrahendo susceptam forsan vel suscipiendam legitimam decernendo. Provisò quòd tu (filia Catharina) propter hoc rapta non fueris; volumus autem quòd si hujusmodi matrimonium de facto contraxistis, confessor, per vos et quemlibet vestrûm eligendo, pœnitentiam salutarem propterea vobis injungat, quam adimplere teneamini. Nihil ergo omninò hominum liceat hanc paginam nostræ absolutionis, dispensationis et voluntatis infringere, vel ei ausu temerario contrahere. Si quis autem hoc attentare præsumpserit, indignationem omnipotentis Dei, ac beatorum Petri et Pauli, apostolorum ejus se noverit incursurum. Dat. Romæ apud sanctum Petrum, anno Incarnationi dominicæ, millesimo quingentesimo tertio. Septim. Cal. januarii, pontificatus nostri anno primo.—Herbert, p. 264-266.

N° II.

Déposition de Warham, archevêque de Cantorbéry, relative à la protestation de Henry VII contre le mariage de son fils Henri avec Catherine d'Aragon, p. 56.

William Warham, Arch-Bishop of *Canterbury*, being examined, protests not to reveale any secrets of the Queen, as being her sworn counsellor. For the rest, as he answered warily to the questions propounded him concerning the validity of the match, insomuch that he refer'd himselfe therein to the judges, who were to determine it; so yet he made no difficulty to confesse that he approuv'd it not at first; which also he declar'd, not only in a contestation which he had with Richard Fox Bishop of Winchester, who persuaded it, but in certain words to King Henry the seventh himself, whom he told plainly, that the marriage seem'd to him neither honourable, nor well pleasing to God. Adding further, that because the said King Henri VII., appear'd not much inclin'd to the marriage, that he the said deponent intreated him to persuade his son prince Henry, to protest that he would not take the Lady Katherine to wife, and that he should renew this protestation when he came to the crown;

Digitized by Google

which also he the said deponent believeth was made. Notwithstanding that when the Bull of dispensation was granted, that he the said deponent contradicted it no more: and that the murmuring of the people on that occasion was quieted, till the King's conscience, being troubled, revived it again.

N° III.

Déposition de Fox, évêque de Winchester, relative à la protestation de Henri, prince de Galles, p. 57.

The most substantiall part whereof was, that he conceiv'd, doctor Puebla did first motion this match, and that more than one Bull was impetrated for dispensing therewith, whereof two remain'd in England, one or two were extant in Spain, but all of the same tenor, and gotten without asking the consent of Henry the eighth. Furthermore, that he did not remember that Henry the eighth when he came to age, did expressly consent to, or dissent from the intended marriage, yet that he believed that a protestation was made in the name of Henry the eighth to this effect; that notwithstanding any contract or tokens mutually sent, or cohabitation in the house of king Henry VII., he would not hold himself bound to ratifie this act done in his non age. And that this protestation is to be found inter protocolla Magistri Ryden, then clerke of the Council, before whom it was made, As for the person by whom this protestation was made, *Coram magistro Ryden notario publico, credit quod vel ipsemet, vel magister Thomas Ruthall tunc secretarius domini regis, et posteà episcopus Dunelmensis, vel magister doctor West tunc consiliarius ejusdem Domini Regis et nunc episcopus Eliensis, fecit eamdem protestationem nomine domini nostri Regis Henrici octavi moderni; præsentibus tunc ibidem comite de Surrey tunc thesaurario Angliæ et posteà duce Norfolciæ ac Domino doctore Puebla, et coram sæpe dictâ clarissimâ Dominâ Catharinâ, ut recolit, ac infrà ædes episcopi Dunelmensis vulgariter nuncupatas Duresme place.* Adding further, that our King was not present there, that he remembers. Furthermore that upon conference had betwixt Henry the seventh and himself, he found it was the intention of that King, that his sonne Henry should marry the said lady Katharine, although he deferred the solemnization of this intended matrimony, by reason of some discord which was at that time betwixt him and the King of Spain, for the calling back of the dowry.

Digitized by Google

N° IV, PAGE 70.

PRIÈRE A QUATRE VOIX

AU DIEU CRÉATEUR DE TOUTES CHOSES,

PAR HENRY VIII.

NOTA. Nous avons cru devoir mettre en clef de *sol* la partie de haute-contre écrite dans l'original en clef d'*ut* 3e ligne, et la partie de ténor écrite en clef d'*ut* 4e ligne.

Sop. O Lord, the Ma - ker of

H. C. O Lord, the Ma - ker of all

Ten. O Lord, the Ma - ker of

Basse O Lord, the Ma - ker of

all things, We pray Thee now in

- - - things, We pray Thee now in

all things, We pray Thee now in this ev'n -

all things, We pray Thee now in

Digitized by Google

this ev'n - ing. Us to de-

this ev'n - ing. Us to de - fend thro'

- ing. Us to de - fend thro' thy mer - cy, thy mer -

this ev'n - ing. Us to de - fend thr'o thy mer - cy,

fend thro' thy mer - - cy, From all de

- - thy mer - - - cy, From all de - ceit of

- - cy, From all de - ceit of our e - ne - mies,

thro' thy mer - cy, From all de - ceit of our

Dec.

- ceit of our e - ne - mies, of our e - ne - mies. Let neith - er

- our e - ne - mies, of our e - ne - mies. Let neith - er

Dec.

of our e - ne - mies, of our e ne - mies. Let neith - er

e - ne - mies, of our e - ne - mies. Let neith - er

Digitized by Google

Can. *Dec.*

us de - lud - ed be, Good, Lord, with dream or fan - ta - - sy. Our

us de - lud - ed be, Good, Lord, with dream or fan - ta - - sy. Our

Can *Dec.*

us de - lud - ed be, Good, Lord, with dream or fan - ta - sy. Our

us de - lud - ed be, Good, Lord, with dream or fan - ta - sy. Our

Can.

hearts wak - ing in Thee Thou keep, That we in sin fall not on

hearts wak - ing in Thee Thou keep, That we in sin fall not on

hearts wak - ing in Thee Thou keep, That we in sin fall not on

hearts wak - ing in Thee Thou keep, That we in sin fall not on

Full.

sleep, That we in sin fall not on sleep. O

sleep, That we in sin fall not on sleep.

Full.

sleep, That we in sin fall not on sleep.

sleep, That we in sin fall not on sleep.

Digitized by Google

Fa-ther! thro' thy bless-ed Son; Grant us this our pe-ti-

O Fa-ther! thro' thy bless-ed Son; Grant us this

O Fa-ther! thro' thy bless-ed Son; Grant

O Fa-ther! thro' thy bless-ed Son;

-ti-on, Grant us this our pe-ti-ti-

our pe-ti-ti-on, Grant us this our pe-ti-ti-

us this our pe-ti-ti-on, Grant us this our pe-ti-ti-

Grant us this our pe-ti-ti-on, this our pe-ti-ti-

-on, To whom with the Ho-ly-Ghost al-ways

-on, To whom with the Ho-ly-Ghost al-ways

-on, To whom with the Ho-ly-Ghost al-ways In

-on, To whom with the Ho-ly-Ghost al-ways

Digitized by Google

In heav'n and earth be laud and praise,

In heav'n and earth be laud and praise, be laud and

heav'n and earth be laud and praise, In heav'n and

In heav'n and earth be laud and praise, In

In heav'n and earth be laud and praise. A -

praise, In heav'n and earth be laud and praise. A -

earth be laud and praise, be laud and praise. A - -

heav'n and earth be laud, be laud and praise. A -

- - - - - - - - - - - - men.

- - men, a - - men, a - - - men.

- - - - - - - - - men, a - - - men.

- - - - men, a - - - - - - - men.

Procédés de Tantenstein et Cordel, 90, rue de la Harpe.

Digitized by Google

N° V.

Serment original prêté lors du couronnement du roi, et serment altéré par la main de Henri VIII, p. 82.

The othe of the kings highness.

This is the othe that the king shall swere at his coronation; that he shall kepe and mayntene the right and the liberties of holie Churche of old tyme graunted by the rightuous cristen kings of England, and that he shall kepe all the londs, honours and dignytees rightuous and fre of the crowne of England in all manner hole, without any maner of mynysshement; and the rights of the crowne, hurte, decayed, or lost, to his power shall call agayn into the auncyent astate; and that he shall kepe the peax of the holie churche, and of the clergie, and of the people, with good accorde, and that he shall do in his judgements equytee and right justice, with discretion and mercye; and that he shall graunte to holde the lawes and customes of the realme, and to his power kepe them and affirme them which the folk and people have made and chosen; and the evill lawes and customes hollie to put out; and stedfaste and stable peax to people of this realme, kepe and cause to be kept to his power.

The oath, altered.

The othe of the kings highness *at every coronation.*

The king shall *then* swere that he shall kepe and mayntene the lawfull right and the libertees of old tyme graunted by the ryghtuous cristen kings of Englond *to the* HOLY CHURCHE OFF INGLAND nott *prejudyciall to hys jurysdiction and dignite ryall and that he shall* kepe all the londs, honours and dignytees rightuous, and fredommes of the crowne of Englond in all manner hole without any manner of mynysshement, and the rights of the crowne, hurte, decayed, or lost, to his power shall call agayn into the auncyent astate; and that he shall *indevore himselfe* to kepe UNITE *in his* CLERGYE *and temporall subjects;* and that he *shall accordyng to his consiens* in *all* his judgements *mynystere* equytie, right *and* justice, *shewing wer is to be shewyd mercy;* and that he shall graunte to hold the lawes, *and approvyd* customes of the realme, and *lawfull and not prejudiciall to hys crowne or Imperiall duty*, to his power kepe them and affirme them which the *noblys* and people have made and chosen *with his consent;* and the evill lawes and customes hollie to put out; and stedfaste and stable peax to the people of his realme kepe and cause to be kept to his power, *in that whych honour* and equite do require.

Digitized by Google

N° V (*bis*).

Description des bas-reliefs sculptés dans la galerie de l'hôtel de Bourgtheroulde à Rouen, et relatifs à l'entrevue du camp du Drap d'Or, p. 236.

« Le bas-relief du milieu est celui où se passe véritablement la scène de l'entrevue. Les deux qui sont à gauche représentent le cortége de Henri VIII jusqu'à la sortie de la ville de Guines; les deux de la droite représentent la suite de François Ier et la ville d'Ardres.

Premier. La ville et le château de Guines d'où le roi d'Angleterre et sa suite sont sortis, excepté quelques-uns des derniers de la troupe qui sortent encore.

Au château, une galerie où des seigneurs et des dames regardent; et au bas, deux pièces de canon montées sur des roues que le temps a détruites.

La troupe anglaise qui marche, et dont le champ qui nous occupe fait voir la fin, est composé de cavaliers entremêlés de quelques piétons. Les cavaliers ont souvent de grands plumets sur leur chapeau; les chevaux en ont aussi sur la tête. Les piétons ont tous le chapeau entouré de plumes étendues de manière qu'elles ressemblent assez à la roue d'un paon.

Deuxième. En avant un ecclésiastique à cheval, portant une croix simple, précédé de deux massiers aussi à cheval, et suivi d'une troupe de cavaliers à la tête desquels est l'archevêque d'York, ce fameux cardinal Wolsey, légat du pape. Il marche entre les ducs de Norfolk et de Suffolk.

Ces figures sont très-détériorées; elles l'étaient déjà il y a un siècle, mais on apercevait encore sur l'un des cavaliers la devise de l'ordre de la Jarretière, « Honni soit qui mal y pense, » qui est aujourd'hui tout à fait effacée.

Troisième. Les deux monarques se saluent et tiennent de la main droite leurs chapeaux élevés. Ils ont à leur côté un valet de pied qui a sa toque entourée de plumes et rejetée sur les épaules.

Ces princes ont peu de barbe; la plupart des gens de leur suite n'en ont point, non plus que les cardinaux. La housse du cheval du roi de France est parsemée de fleurs de lis; celle du cheval du roi d'Angleterre est chargée de deux léopards et de rosettes disposés alternativement.

La tête du cheval de chacun des rois est ornée de grandes plumes.

On ne remarque d'archers à cheval que parmi les Anglais.

Le dernier cavalier à droite est un garde du roi François Ier, sur le dos duquel on voit une salamandre couronnée.

Ce bas-relief est le moins altéré.

Quatrième. Quatre porte masses dont il ne reste plus que des vestiges.

Digitized by Google

En tête du cortége, un ecclésiastique à cheval portant une croix double. Autrefois, une colombe rayonnante volait vers lui. La pierre est tellement rongée, que cet accessoire a disparu.

Ensuite le cardinal de Boisi, légat du pape, à cheval, entre deux seigneurs ou princes qui portent le collier de l'ordre de Saint-Michel, ainsi que plusieurs autres seigneurs. Entre ces derniers, on remarque quatre cardinaux au nombre desquels sont ceux de Bourbon, d'Albret et de Lorraine.

Ce panneau est en très-mauvais état; le bas est tout à fait détruit.

Cinquième. On voit le reste de la suite du roi de France.

La ville ou le château d'Ardres, d'où elle sort, est représentée au bout. Sur les murs, et dans une espèce de galerie, sont diverses personnes qui regardent.

Au bas du château, on voyait comme à Guines, deux petites pièces de canon; elles ont disparu avec la pierre.

Ces bas-reliefs ont deux pieds et demi de haut sur sept pieds de large.

Les mutilations auxquelles ils sont journellement exposés, l'état de dégradation de la pierre et l'action continue du temps, les menacent incessamment d'une ruine totale. »

Ducarel's Anglo-Norman Antiquities, London, 1767, in-folio.—Langlois, Description des maisons de Rouen. Paris, 1821, in-8°, p. 187-190.

N° VI.

*Préface de l'*Assertio septem sacramentorum, *par Henri VIII*, p. 261,

Ad lectores.

Motus quidem fidelitate ac pietate, quamquam mihi nec eloquentia sit, nec scientiæ copia; cogor tamen, ne ingratitudine maculer, matrem meam, Christi sponsam, utinàm tantà facultate, quantâ cum voluntate defendere. Quod licet alii præstare possint uberiùs, ac copiosiùs, mei tamen officii esse duxi, ut ipse quoque quantumvis tenuiter eruditus, quibus rationibus possem, Ecclesiam tuerer: meque adversùs venenata jacula hostis eam oppugnantis objicerem. Quod ut faciam, tempus ipsum, et præsens rerum status efflagitat: nam anteà cùm nemo oppugnaret, nemini propugnare necesse erat. At quùm jàm hostis exortus sit, quo nullus potuit exoriri malignior, qui dæmonis instinctu charitatem prætextens, irâ, atque odio stimulatus, et contrà Ecclesiam, et contrà Catholicam fidem vipereum virus evomit; necesse est adversùs hostem communem Christianæ fidei, omnis Christi servus, omnis ætas, omnis sexus, omnis ordo consurgat; ut qui viribus non valent, officium saltem alacri testentur affectu. Nunc itaque convenit, ut duplici armaturâ muniamur, cœlesti scilicet, ac terrestri. Cœlesti, ut qui fictâ charitate et alios perdit, et perit ipse, verè charitate lucrifactus, alios lucrifaciat, et

Digitized by Google

qui falsâ doctrinâ depugnat, doctrinâ verâ vincatur. Terrestri verò, ut si tàm obstinatæ malitiæ sit, ut consilia sancta spernat, et correptionem piam contemnat, merito coerceatur supplicio; ut qui benè facere non vult, desinat malè facere; ut qui nocuit verbo malitiæ, supplicii prosit exemplo. Quæ pestis unquàm tàm perniciosa invasit gregem Christi? Qui serpens unquàm tàm venenatus irrepsit, quàm is, qui de babylonicâ captivitate Ecclesiæ scripsit, qui scripturam sacram ex suo sensu contrà Christi sacramenta detorquet, traditos ab antiquis patribus Ecclesiasticos ritus eludit, sanctissimos viros, vetustissimos sacrarum literarum interpretes, nisi quatenùs ipsius sensui conveniunt, et consentiunt, nihili pendit, sacrosanctam sedem Romanam Babylonem appellat, summum Pontificem vocat tyrannidem, totius Ecclesiæ decreta saluberrima captivitatem censet, sanctissimi pontificis nomen in antechristum convertit? O detestabilis arrogantiæ, contumeliæ, ac schismatis buccinator! Quantus inferorum lupus est iste, qui Christi gregem dispergere quærit? Quantum diaboli membrum, qui Christianos Christi membra quærit à capite suo decerpere? Quàm putris hujus animus, quàm execrabile propositum, qui et sepulta resuscitat schismata, et vetustis adjicit nova, et hæreses æternis abdendas tenebris, velut Cerberum ex inferis producit in lucem, dignumque ducit se, cujus unius verbo (posthabitis antiquis omnibus) universa regatur, immò subvertatur Ecclesia? De cujus ego malitiâ quid dicam nescio : quam tantam censeo, quantam neque lingua cujusquam, neque calamus exprimere possit. Quamobrem vos omnes Christi fideles hortor, oro, et per Christi nomen (quod professi sumus) obtestor, ut qui Lutheri opera (si modò is Babylonicæ Captivitatis sit auctor) omninò velint inspicere, cautè illud et cum judicio faciant, ut quemadmodum Virgilius aurum se colligere dixit è stercore Ennii, sic è mediis malis colligant bona. Nec ità (si quid arridet ipsis) afficiantur, ut cum melle simul imbibant venenum. Multò enim satiùs fuerit utroque carere, quàm utrumque glutire. Quod ne accidat, utinam auctor aliquandò resipiscat, ut convertatur, et vivat; ac suos libros omni malitiâ refertos, exemplo Augustini (cujus regulam profitetur) retractet, erroresque revocet. Quod si recuset Lutherus, brevi certè fiet, si Christiani principes suum officium fecerint, ut errores ejus, eumque ipsum (si in errore perstiterit) ignis exurat. Intereà nobis visum est in Captivitate Babylonicâ quædam loca commonstrare lectoribus, in quibus præcipuum latet venenum. Ex quibus apertè satis constabit, quàm exulcerato animo aggressus sit opus, qui cùm publicum bonum prætendat, nihil præter malitiam ad scribendum afferat.

Ut hæc doceamus, quæ diximus, haud longè nobis petendæ probationes sunt; nam ne quis ob eam rem sursùm, deorsùm cursitet, Lutherus ultrò se se, atque animum suum primo statim principio prodit. Quis enim dubitet quò tendat, quò se proripiat is, cujus vel hunc unum versum legerit?

Digitized by Google

N° VII.

*Lettre de Léon X à Henri VIII, au sujet de l'*Assertio septem sacramentorum, p. 273.

De gratiis pro libro per regem contrà Lutherum scripto.

Charissime in Christo fili noster, salutem et apostolicam benedictionem. His præteritis diebus, cùm tuæ serenitatis Orator dilectus Filius Johannes Clerke Capellæ regiæ Decanus in Consistorio nostro palàm librum eum nobis obtulisset, quem serenitas tua contra impiam Martini Lutheri, et mentem et sectam edidit, atque ipse luculentâ maximèque tempori et loco accomodatâ oratione, præsentibus etiàm pluribus romanæ Curiæ Prælatis promptum animum tuum ad nos sanctamque sedem hanc armis pariter et literis juvandam exposuisset, summâ animæ lætitia fuimus affecti; neque nos solùm sed omnes venerabiles fratres nostri, quasi reputantes non sine permissu divino erupisse adversùs Christi Ecclesiam luterianam hanc impietatem, ut ipsâ majore suo eum gloriâ talem propugnatorem ac defensorem sortiri possit.

Visum itaque fuit cunctis, nobisque ità decernentibus ab omnibus est assensum singularem hanc tuam et virtutem et pietatem aliquo et amoris nostri et grati animi monumento esse illustrandam. Etenim, charissime fili noster, si arma sumere, ut sanctæ sedis apostolicæ status in suâ libertate et tranquillitate permaneret tutus, magnis sæpè Principibus honori summo fuit, quantò magis arma spiritus Dei cœlestisque scientiæ capere, ut eâ fide Christi tanta labes depellatur, sacramentaque ea quibus animarum salus, inviolata serventur, et laudem afferre debet et celebritatem.

Quamquàm hæc duo, quæ duximus anteâ semper divisa in te uno maximo rege præstantissima fuerunt conjuncta; idem enim tu et libertatem ecclesiasticam tuis armis vindicâsti, et tu idem fidem christianam thesauris tuæ et pietatis et scientiæ adversùs impias hæreses munitam esse voluisti, quorum alterum invictæ et excelsæ animi fortitudinis, alterum piæ et sanctæ et veræ mentis ac religionis fuit; sed nos quibus tandem verbis, quo laudum genere, vel hanc pietatem tuam, hanc uberrimam velut ex cœlesti fonte doctrinæ copiam commendabimus; vel tuæ ergà nos voluntati, qui nobis ipsis tam nobilem partum ingenii tui dicâsti, gratias agemus? superat hoc utrumque non solùm verba sed etiàm cogitationes nostras, nec verò de tuis officiis ac meritis tantùm possumus animo concipere, quin à re vincamur ipsâ. Qui enim in te amor, quod studium defendendæ christianæ fidei? Quanta ergà nos ipsos benevolentia? quæ denique operis ipsius gravitas? qui ordo? quanta vis eloquentiæ ut sanctum affluisse spiritum appareat; omnia plena judicii, plena sapientiæ, plena pietatis; in docendo charitas, in admonendo mansuetudo, in redarguendo veritas; ut si homines sint qui à te refelluntur, ac non omninò in

Digitized by Google

pessimi Dæmonis potestatem abierunt, tuis scriptis ad sanitatem debeant reduci, si modò ullus relictus est sanitatis locus.

Sunt hæc præclara omninò et admirabilia, quæ quoniam à te novâ ratione, magnifico munere, Deo maximo et huic sanctæ sedi elaborata sunt, agimus Majestati tuæ infinitas gratias, o fidei defensor! Agit sedes apostolica, agunt omnes qui Christum colunt et in ejus fide censentur, Christiani....

Et nos quidem titulum hunc defensoris fidei, de eorumdem venerabilium fratrum nostrorum assensu, tibi per alias nostras sub plumbo literas contulimus ut ex ipsis potuisti cognoscere; sed tu, charissime fili, ita hos honores quos tibi in præmium tuæ præclarissimæ virtutis, in signum suæ ergà te gratæ voluntatis, sancta sedes defert apostolica, et magnos et expetendos esse puta, ut tamen illis longè majora et præstantiora arbitrere tibi in cœlo à Domino et Salvatore nostro parata præmia, cujus tu causam et sponsam defendendo omni genere tutelæ et animum et virtutem tuam adhibuisti; ut dùm hos in terris quos adeptus es, titulos recensebis, et cœlestia illa cogitabis, tecum ipse recordere quibus es meritis ista consecutus, talemque te imposterùm qualem anteà præstes, ac principiis sublimibus et gloriosis pares sint exitus, ipsaque sedes apostolica quæ olim tuis defensa armis, fides quoque christiana quæ nunc doctrinæ tuæ clypeo adversùs sceleratas hæreticorum insanias communita est, sentiant te eundem semper experianturque adjutorem in periculis suis omnibus, ut istam singularem et inenarrabilem gloriam quam majestas tua, maximis suis operibus jure optimo promerita est ad extremum usque hujus vitæ diem et producere possis, et eam in omni posteritate prædicandam relinquere.

Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, sub annulo piscatoris, die quartâ novembris, millesimo quingentesimo vicesimo primo, pontificatûs nostri anno nono,

Dorso : SADOLETUS.

Charissimo in Christo filio nostro Henrico, Angliæ regi, illustri fidei defensori.

N° IX.

Bulla Clementis papæ VII, concessa regi Henrico VIII, de secundis nuptiis contrahendis. Ex Ms. Cott. Titus, C. X, fol. 72.

Charissimo in Christo filio Henrico, Angliæ, etc. Exponi nobis nuper fecisti, quod aliàs tu et dilecta in Christo filia Catharina, relicta quondam fratris tui germani, non ignorantes, vos primo affinitatis gradu invicem fore conjunctos, matrimonium per verba « aliàs legitis de præsenti, » non saltem canonicâ seu validâ dispensatione desuper obtentâ, quamvis de facto contraxistis, illudque carnali copulâ consummavistis, ac putes ex hoc matrimonio absque peccato re-

Digitized by Google

mancre non posse; et ne diutiùs in hoc peccato et excommunicationis sententiâ remaneas, desideras ab hâc excommunicationis sententiâ et judice ecclesiastico competente absolutionis beneficium obtinere; ac matrimonium ipsum nullum et invalidum fuisse, tibique licere cum quâcumque aliâ muliere, et si illa talis sit, quæ aliàs cum alio matrimonium contraxerit, dummodò illud carnali copulâ non consummaverit, etiamsi tibi aliàs secundo vel remotiori gradu consanguinitatis, aut primo affinitatis ex quocumque licito seu illicito coitu conjuncta, dummodo relicta dicti fratris tui non fuerit; ac etiam si cognatione spirituali aut legali tibi conjuncta extiterit, et impedimentum publicæ honestatis justitiæ subsistat, matrimonium liceat contrahere, et in eo liberè remanere, et ex eo prolem legitimam suscipere possis. Quare pro parte tuâ asserentis ex antiquis chronicis regni constare, in ipso regno quàm plurima gravissima bella sæpè exorta, et christianam pacem et concordiam violatam fuisse propter impios homines, seu detestandâ regnandi et dominandi libidine excæcatos, confingentes ex justis et legitimis quorundam progenitorum tuorum Angliæ regum nuptiis procreatos illegitimos fore, propter aliquod consanguinitatis vel affinitatis confictum impedimentum, et propterea inhabiles esse ad regni successionem, indeque miserandam principum ac procerum et populorum subditorum stragem fuisse secutam; nobis fuit humiliter supplicatum, ut regni tui, tuorumque subditorum tranquillitati et paci in primis consulere, et tantis malis obviare, ac aliàs in præmissis opportuna remedia adhibere de benignitate apostolicâ dignaremur. Nos, qui omnium regum, præsertim Majestatis tuæ, ob ejus quàm plurima et immensa in nos et sanctam sedem, in quâ permissione divinâ sedemus, collocata beneficia, dùm ab iniquissimis pestilentissimorum hominum conatibus, qui eam partim viribus et sceleratâ audaciâ, partim perversâ doctrinâ labefactare moliebantur, strenuissimè cum viribus et gladio, tùm calamo etiam et eruditione tuâ vindicare in dies non cessas; petitiones præsertim salutem animarum concernentes, quantùm cum Deo possumus, ad exauditionis gratiam libenter admittimus, eorumque honestis votis faventes annuimus, ex præmissis et nullis aliis nobis notis causis hujusmodi inclinati, tecum, ut si contingat matrimonium cum præfatâ Catharinâ, aliàs contractum nullum fuisse et esse declarari, teque ab illo vinculo legitimè absolvi, unâ quâcumque muliere, ipsaque mulier tecum, dummodo propter hoc rapta non fuerit, etiamsi mulier ipsa talis sit, quæ priùs cum alio matrimonium contraxerit, dummodò illud carnali copulâ non fuerit consummatum, etiamsi illa tibi aliàs secundo aut remotiori consanguinitatis, aut primo affinitatis gradu, etiàm ex quocumque licito vel illicito coitu proveniente invicem conjuncta, dummodò relicta dicti fratris tui non fuerit, ut præfertur, etiamsi cognationis spiritualis, aut legalis et publicæ honestatis justitiæ impedimentum subsistat, et tibi conjuncta existat, matrimonium licitè contrahere, et postquàm con-

Digitized by Google

tractum fuerit, in eo sic contracto, etiamsi illud inter te et ipsam mulierem jam de facto publicè vel clandestinè contractum, et carnali copulâ consummatum fuerit, licitè remanere valeatis; auctoritate apostolicâ, et ex certâ nostrâ scientiâ, et de apostolicæ potestatis plenitudine, tenore præsentium dispensamus, prolem indè forsàn susceptam et suscipiendam, legitimam fore decernentes; non obstantibus prohibitionibus juris divini, et constitutionibus et ordinibus aliis quibuscumque in contrarium editis, quibus, quantùm apostolica auctoritas se extendit, illis aliter in suo robore permansuris, quoad hoc specialiter et expressè derogamus; districtiùs inhibentes, et in virtute sanctæ obedientiæ expressè mandamus sub interminatione divini judicii, ac sub pœnâ anathematis, aliisque ecclesiasticis sententiis, censuris, et pœnis, quas exnunc prout extunc, et è converso ferimus et promulgamus in his scriptis, ne quisquam in posterùm ullum impedimentum præcontractûs matrimonialis non consummati, consanguinitatis in secundo aut remotiori, affinitatis primo gradu, ut præfertur, cognationis spiritualis aut legalis, seu justitiæ publicæ honestatis impedimentis prædictis adversùm liberos tuos, quos ex quocumque matrimonio, rigore præsentium contrahendo, Dei benignitate susceperis, palàm vel occultè, in judicio vel extrà, illud allegare, proponere, aut objicere, seu verbo vel facto diffamare præsumat, aut quocumque modo attemptet. Nulli ergo homini, etc. Datum in urbe veteri 10. calend. januarii MDXXVII.

Papæ Rom.	Archiep. Cant.	Anno Christi	Reg. Angliæ.
Clement. VII, 4.	Guiliel. Warham, 25.	1527.	Henric. VIII, 19.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

Pages.

PRÉFACE. 1

CHAPITRE I. RÈGNE DE HENRI VII. 1485-1509. Le comte de Richmond à Bosworth. — Bataille de Bosworth, où le comte est proclamé roi et prend le nom de Henri VII. — Quels étaient les titres de Henri à la royauté. — Conduite du parlement. — Acte d'hérédité de la couronne. — Henri s'adresse à Innocent VIII pour obtenir de Rome la légitimation de ses titres au trône d'Angleterre. – Voyage du roi dans le royaume. — Insurrection du comté d'York — Elle est apaisée. — Naissance d'Arthur. — Apparition du prétendant Lambert Simnel, qui est accueilli en Irlande et débarque à Furness. — Bataille de Stoke. — Simnel est fait prisonnier. — La chambre étoilée. — Subsides octroyés par le parlement. — Affaires de Bretagne. — Paix d'Étaples. — Perkin Warbeck se présente pour disputer la couronne à Henri. — Ses desseins sont déjoués et ses partisans exécutés. — Il s'échappe de sa prison, est pris, jugé et mis à mort. — Supplice du comte de Warwick. — Mariage du prince Arthur avec Catherine d'Aragon. — Mort d'Arthur. — Bulle de Jules II pour autoriser le mariage de l'Infante avec Henri, prince de Galles. – Avarice et rapacité de Henri VII. — Protestation du prince de Galles contre son mariage avec Catherine. — Causes de cette protestation — Caractère de Henri. — Empson et Dudley, ses deux ministres. — Mort de Henri VII. — Jugement sur ce prince 1

CHAPITRE II. COURONNEMENT DE HENRI VIII. 1509-1511. Avénement de Henri VIII. — Portrait du prince. — La famille royale. — Les ministres de Henri, Warham, Fox, Howard, Ruthal, Herbert, Poynings. — Mariage du roi. — Lettre du monarque au cardinal de la Rovère. — Couronnement — Altération du serment royal par Henri. — Fêtes à Westminster-Hall. — Arrestation et exécution d'Empson et de Dudley. — Amusements du roi. – Favoris du prince. — Wolsey. — L'Angleterre littéraire à l'avénement de Henri. — Érasme, Thomas More, Linacre, Colet. — Les moines. — Protection que le roi accorde aux lettres. . . 67

Digitized by Google

Pag.

CHAPITRE III. L'Europe a l'avénement de Henri VIII. 1509-1512. Ambition de Venise. — Jules II se propose de réduire cette république. — Défaite des Vénitiens. — Plan du pape pour chasser les étrangers de l'Italie. — Jules se ligue avec Henri VIII contre Louis XII. — Desseins du roi d'Angleterre contre la France. — Dorset envoyé en Navarre est trompé par Ferdinand d'Aragon. — Les armes d'Angleterre malheureuses sur terre et sur mer. — Combat naval dans les eaux de Brest. 107

CHAPITRE IV. Guerre avec la France. 1510-1512. Henri continue d'être trompé par ses alliés. — Lettre de Léon X à ce prince pour l'engager dans une ligue contre la France. — Préparatifs de guerre de l'Angleterre. — Henri débarque à Calais. — Bataille des Éperons. — Siége et prise de Tournay. — Guerre d'Écosse. — Bataille de Flodden et mort de Jacques IV. — Skelton. — Catherine. 129

CHAPITRE V. Paix avec la France. 1513-1515. Rome se détache de la ligue. — Henri est abandonné par ses alliés. — Wolsey cherche à déjouer leurs projets. — Il offre par l'entremise du duc de Longueville la main de Marie, sœur de Henri, à Louis XII. — Le roi de France l'accepte. — Mariage de la princesse. — Mort de Louis XII. — La reine retourne en Angleterre, et épouse le duc de Suffolk. — Wolsey est nommé archevêque d'York, légat *à latere*, grand chancelier. — Quelques-uns de ses actes. — Opinion d'Érasme sur Wolsey. 154

CHAPITRE VI. Marignan. 1515-1517. Avénement de François Ier au trône. — Portrait du prince. — Il se prépare à envahir l'Italie. — Schinner, en Angleterre, prêche une croisade contre la France. — L'Angleterre refuse de l'écouter. — Politique de Wolsey. — Traité d'alliance entre l'Angleterre et la France. — Expédition de François Ier en Italie. — Passage des Alpes. — Arrivée des Suisses. — Bataille de Marignan. 175

CHAPITRE VII. Politique de l'Angleterre. 1515-1517. Caractère de Wolsey. — Maximilien fait proposer le duché de Milan à Henri, qui le refuse, et pourquoi. — Projets de l'empereur. — François Ier, qui les connaît, envoie Bonnivet à Londres. — Traité entre la France et l'Angleterre. — Restitution de Tournay. — A quel prix François Ier l'obtient. — Conduite de Wolsey. — Jugement sur cet homme d'État. 193

CHAPITRE VIII. L'Empire. 1519. Mort de Maximilien. — Concurrents à l'Empire. — Intrigues de Henri, de Charles et de François Ier pour obtenir la couronne impériale. — Ruses du roi d'Angleterre. — Charles est élu. — Portrait de ce prince. — Opinion des historiens sur la conduite de Henri pendant l'élection. — Motifs de la dissimulation du monarque. 212

CHAPITRE IX. Le camp du drap d'or. 1520. François Ier réclame l'exécution du traité qui a décidé qu'une entrevue aurait lieu entre les rois de France et d'Angleterre. — Arrivée de Charles-Quint en Angleterre. — Présent qu'il fait à Wolsey. — Henri s'embarque pour Calais. — Le camp du drap d'or. — Conférence entre les rois d'Angleterre et de France. — Tournois et fêtes. — Les monarques se séparent. — Projets de Henri et de Wolsey. 226

CHAPITRE X. Supplice de Buckingham. 1521. Buckingham au camp du

Digitized by Google

Pag.

Drap d'or. — Causes de la haine de Wolsey contre le duc. — Pensées ambitieuses qui tourmentent ce seigneur. — Ses visites au chartreux Hopkins. — Il est dénoncé, surveillé et arrêté. — Il comparaît devant ses juges à Westminster-Hall. — Il est condamné à mourir sur l'échafaud. 244

CHAPITRE XI. Henri et Luther. 1521. Révolte de Luther contre Rome. — Henri se propose de défendre l'Église catholique. — L'*Assertio septem sacramentorum*. — Idée du livre. — Ce qu'en pensent Érasme, Fisher, More et d'autres humanistes. — Est-il réellement de Henri VIII? — L'*Assertio* est présentée par Clerck à Léon X. — Lettre de Henri à Sa Sainteté. — Le roi d'Angleterre obtient le titre de Défenseur de la foi. — De quelle manière Henri témoigne sa reconnaissance au saint-siége. 256

CHAPITRE XII. Luther et Henri VIII. 1521-1522. Luther répond au roi d'Angleterre. — Idée du pamphlet du moine. — Insolences qu'il se permet contre le roi. — L'Allemagne n'essaye pas de venger la royauté outragée. — Deux hommes en Angleterre prennent la défense de Henri : Fisher et sir Thomas More. — Caractère de leur polémique. — Luther demande pardon à Henri. — Réponse que le roi fait au moine. 277

CHAPITRE XIII. Intrigues de Wolsey. 1521-1522. Henri médite, sous l'inspiration de Wolsey, une nouvelle invasion en France. — Moyens dont il se sert pour trahir ses serments et violer la paix. — Wolsey se rend à Calais pour servir de médiateur entre François Ier et Charles-Quint. — Fourberies du ministre. — Les conférences sont rompues et la guerre déclarée à la France.—Mort de Léon X.—Intrigues de Wolsey pour arriver à la papauté. — Élection d'Adrien d'Utrecht. 292

CHAPITRE XIV. Nouvelle guerre avec la France. 1522-1524. Nouvelle ligue contre la France.— Moyens employés par Wolsey pour obtenir des subsides. — Débats aux communes auxquels prend part le ministre. — More, nommé orateur de la chambre des communes, défend le projet de la couronne. — Les subsides sont votés. — Opposition de Warham à Wolsey. — Le clergé. — Surrey envahit la France, et, après une campagne de quelques mois, est obligé de se rembarquer. — Mort d'Adrien VI. — Intrigues de Wolsey pour obtenir la tiare. — Fondations littéraires à Oxford et Ipswich. 312

CHAPITRE XV. Traité du duc de Bourbon avec l'Angleterre. 1523-1524. Le connétable de Bourbon s'apprête à trahir la France. — Il offre ses services à l'Angleterre. — Henri donne à ses ambassadeurs des instructions pour traiter avec ce prince. — Serment de fidélité que le connétable prête au roi d'Angleterre. — Les alliés commencent leurs opérations contre la France. — Dangers que court Paris. — Il est délivré. — Siége de Marseille par le connétable. — François Ier passe les Alpes. — Bataille de Rebec où Bayard est blessé mortellement. — Bataille de Pavie. — François Ier est fait prisonnier. — L'Angleterre somme le connétable d'envahir la France. — Raisons qui empêchent le duc d'agir. — L'anarchie se met parmi les confédérés. — Henri écoute les propositions de la régente. — Paix avec la France. — A quelles causes il faut l'attribuer. 335

Digitized by Google

Pag.

CHAPITRE XVI. Anne Boleyn. 1523-1527. Naissance et famille d'Anne Boleyn. — Son enfance. — Elle est choisie comme fille d'honneur pour accompagner en France Marie, sœur de Henri VIII. — Anne au service de la reine Claude et de Marguerite duchesse d'Alençon. — Son portrait — Elle retourne en Angleterre. — Ses projets de mariage avec Sir Thomas Percy. — Henri en devient amoureux, et conçoit le dessein de se séparer de Catherine. — Prétendus remords du prince. — Il communique ses scrupules à Wolsey. — Conduite du ministre. — Catherine d'Aragon. . 371

CHAPITRE XVII. Projet de divorce. 1527. Intrigue concertée entre Henri et l'évêque de Tarbes contre Catherine. — La reine apprend qu'elle est trahie. — Rôle de Wolsey dans l'affaire du divorce. — Le ministre est envoyé en France. — Prétextes dont cet exil est coloré. — Wolsey est trompé par le roi. — Il échoue dans ses négociations de mariage avec Marguerite et Renée. — Il revient en Angleterre. — Son entrevue avec Henri. — Le livre du roi sur la question du divorce. — Sa lettre à sa maîtresse. — Anne a-t-elle succombé? — Tourments et expédients de Wolsey. — Le poëte Wyatt. 393

CHAPITRE XXVIII. Sac de Rome. 1527. Les Impériaux marchent sur Rome. — Clément VII. — Terreurs du pape à l'approche des soldats de Bourbon. — Les ambassadeurs anglais le poussent à une défense désespérée. — Pour quel motif? — Le connétable arrive sous les murs de Rome et campe sur le mont Mario. — Siége de la ville. — Mort de Bourbon. — Sac de Rome. — Conduite de l'Angleterre à l'égard du saint-siége. — La peste s'abat sur Rome. — Clément capitule. — Il s'enfuit à Orviète. — Comment il se venge de ses ennemis. 409

CHAPITRE XIX. La Bulle décrétale. 1528. Nouveaux tourments de Wolsey. — Il consulte des théologiens, et se tourne vers Rome. — Ses agents auprès du pape. — Georges Casale cherche inutilement à corrompre le cardinal des Santi Quatri. — Double commission signée par Clément VII. — On n'en est pas satisfait à Londres. — Les intrigues recommencent. — Agents nouveaux envoyés en Angleterre. — Édouard Fox, Gardiner, Stafile. — La Décrétale. — La peste en Angleterre. — Catherine, Henri, Anne Boleyn et Wolsey pendant l'épidémie. — Lettres d'Anne au chancelier. 436

CHAPITRE XX. Campeggio. 1528-1529. Arrivée de Campeggio en Angleterre. — Sa visite au roi et à la reine. — Attitude de Catherine devant les légats — Nouvelles intrigues de Henri à Rome. — Mission de Brian et de Pierre Vannes. — Gardiner menace le pape d'un schisme de l'Angleterre avec Rome. — Les légats procèdent au jugement — Catherine et Henri sont cités devant le tribunal ecclésiastique. — Catherine est déclarée contumace. — Incidents du procès. — La reine en appelle au pape. 464

CHAPITRE XXI. Disgrace et mort de Wolsey. 1529-1530. Entrevue du roi avec Wolsey, à Grafton. — Départ inattendu de Campeggio. — Violence du roi contre le légat. — Les ducs de Norfolk et de Suffolk viennent redemander au chancelier les sceaux de l'État. — Disgrâce du ministre. — On s'empare d'York-House au nom de la couronne. — Exil de Wolsey. — Lettre du ministre au roi. — Il tombe malade. — Bill d'*impeachment* porté contre Wolsey aux communes. — Wolsey obtient

Digitized by Google

Pag.

du roi l'autorisation d'habiter Richmond. — Wolsey à Newark. — Il est arrêté à Cawood par le comte de Northumberland.— Arrivée du constable de la Tour, Kingston. — Wolsey se met en route pour Londres. — Il tombe malade. — Ses derniers instants. — Portrait du ministre. 488

CHAPITRE XXII. More, grand chancelier. 1530. Naissance de sir Thomas More. — Il entre en qualité de page chez le chancelier Morton. — Ses études. — Il veut quitter le monde ; renonce à son projet de vie ascétique et se marie. — More à la chambre des communes.— Au service de Henri VIII. — Il succède à Wolsey. — Cause de sa fortune. — Intérieur de la famille du chancelier. — Vie domestique. — Hans Holbein est admis dans la maison de More. — Chelsea. — Caractère et occupations du ministre. 519

Pièces justificatives. 543

N° I. Bulle de Jules II. Mariage du prince de Galles avec Catherine. 543

N° II. Déposition de Warham, archevêque de Cantorbéry, relative à la protestation de Henri VII contre le mariage de son fils Henri avec Catherine d'Aragon. 544

N° III. Déposition de Fox, évêque de Winchester, relative à la protestation de Henri, prince de Galles. 545

N° IV. Antienne à quatre voix composée par Henri VIII, à dix ou onze ans. 546

N° V. Serment original prêté lors du couronnement du roi, et serment altéré par la main de Henri VIII. 551

N° V (*bis*). Description des bas-reliefs sculptés dans la galerie de l'hôtel de Bourgtheroulde à Rouen, et relatifs à l'entrevue du camp du Drap d'or. 552

N° VI. Préface de l'*Assertio septem sacramentorum*, par Henri VIII. 553

N° VII. Lettre de Léon X à Henri VIII, au sujet de l'*Assertio septem sacramentorum*. 555

N° VIII. Bulla Clementis papæ VII, concessa regi Henrico VIII, de secundis nuptiis contrahendis. *Ex Ms. Cott. Titus*, C. X, fol. 72. 556

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT
rue Racine, 28, près de l'Odéon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Stanford University Libraries
3 6105 010 661 804

20/RV
2 ab.

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE

OCT 25 1995

Digitized by Google

Digitized by Google